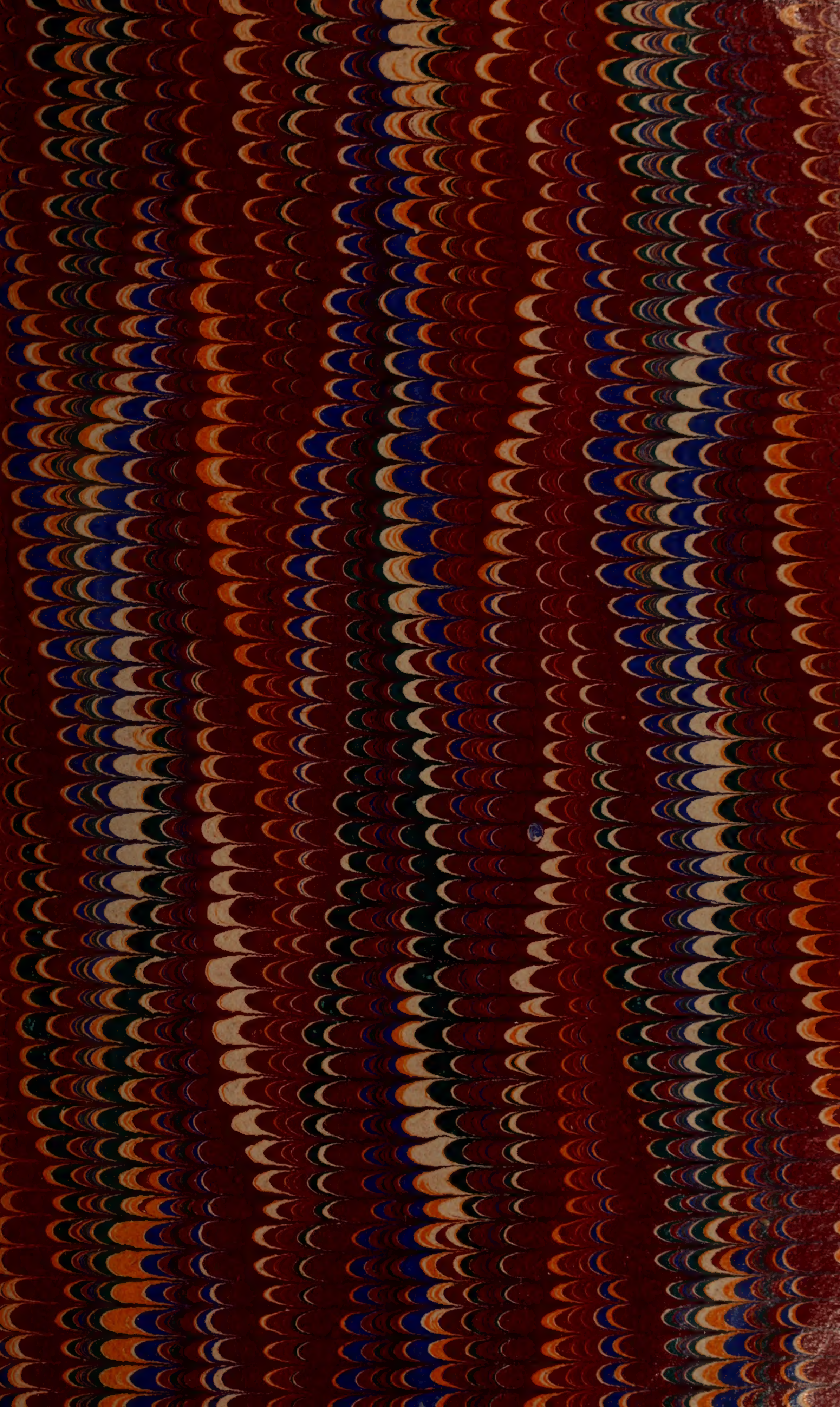

3 1761 07884197 0





HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

PAR

Le R. P. G. LONGHAYE

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

QUATRIÈME ET CINQUIÈME PARTIES

LES ÉCRIVAINS HORS RANG : SÉVIGNÉ, MAINTENON, SAINT-SIMON

TABLEAU DE LA FIN DU SIÈCLE



PARIS
VICTOR RETAUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
82, RUE BONAPARTE, 82

1896

Ouvrage couronné par l'Académie française

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

TOME QUATRIÈME

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Théorie des belles-lettres. L'AME ET LES CHOSES DANS LA PAROLE. 2e édition. 1 volume in-8°, 7 fr. 50.

Prédication (La). GRANDS MAITRES ET GRANDES LOIS. 1 volume in-8°, 7 fr. 50.

Henri Tricard. 1 volume in-8°, 3 fr. 50.

Léon Besnardeau. 2e édition. 1 volume in-18 jésus, 2 fr. 50.

Théâtre chrétien. 2 volumes in-8°, 12 francs.

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

HISTOIRE

DE LA

LITTÉRATURE FRANÇAISE

AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE

PAR

Le R. P. G. LONGHAYE

DE LA COMPAGNIE DE JÉSUS

QUATRIÈME ET CINQUIÈME PARTIES

LES ÉCRIVAINS HORS RANG : SÉVIGNÉ, MAINTENON, SAINT-SIMON

TABLEAU DE LA FIN DU SIÈCLE



PARIS
VICTOR RETAUX, LIBRAIRE-ÉDITEUR
82, RUE BONAPARTE, 82

1896

ERRATA

Page 35, ligne 14, *Certains* hyperboles, *lisez :* certaines.
— 78, — 33, note (4), *lisez :* (1).
— 135, — 17, Mme de Maintenon pensait qu'ici *où* là, *lisez :* ou là.
— 147, — 1, Plus tard, en *1660*, *lisez :* 1860.
— 191, — 13, *Chérembault*, *lisez :* Clérembault.
— 233, — 4, la passion *ni* naturelle, *lisez :* si naturelle.
— 259, — 25, *Homène*, *lisez :* Homère.

LIVRE PREMIER

MADAME DE SÉVIGNÉ

LIVRE PREMIER

MADAME DE SÉVIGNÉ

CHAPITRE PREMIER

La Personne.

I

Sa biographie : — naissance, éducation, mariage, veuvage, soin de ses enfants. — Comment, à partir de 1671, sa vie se confond presque avec celle de sa fille. — Ses derniers jours.

Le 22 juillet 1627, un parti anglais, détaché de la flotte de Buckingham, attaquait l'île de Ré. Là servait depuis quelques jours, en qualité de volontaire, le baron Celse-Bénigne de Rabutin-Chantal. Brillant et brave entre tous, mais duelliste incorrigible, ce fils d'une sainte avait souvent risqué de finir par la main du bourreau comme son ami Boutteville. La vénérable fondatrice de la Visitation s'y attendait si bien, que déjà elle songeait à se rendre en France, non pour demander la grâce du coupable, mais

pour l'assister sur l'échafaud (1). Elle n'eut pas à remplir cet héroïque ministère. Celse-Bénigne, venu à Ré afin d'échapper aux conséquences de ses folies, fut criblé de blessures dans le combat. « Joignant les mains, il réclama la miséricorde de Dieu et mourut ainsi glorieusement (2). »

Il laissait, de son mariage avec Marie de Coulanges, une petite fille alors âgée de dix-huit mois, et les deuils allaient se multiplier autour de cette enfant incapable de les comprendre. A sept ans, elle n'avait plus de mère ; trois ans plus tard, elle avait perdu ses deux aïeuls maternels. Durant toute cette époque, la correspondance de sainte Chantal est pleine de recommandations touchantes en faveur de la « pauvre petite bien-aimée, » de la « pauvre petite pouponne. » La pauvre petite pouponne était la future marquise de Sévigné (3).

Par décision du conseil de famille, la tutelle de l'orpheline fut confiée à un frère de sa mère, Christophe de Coulanges, le *Bien-Bon*, comme elle aima plus tard à le nommer. C'était un ecclésiastique régulier, pieux même à ses heures, sans aller jusqu'à ce qu'on appelait alors la dévotion ; d'ailleurs homme de tête et fort entendu en affaires. Madame de Sévigné s'amusait, par la suite, de son arithmétique inflexible, de son amour pour les beaux yeux de la cassette et pour les jetons avec lesquels il comptait si exactement. Mais ces badinages n'ôtaient rien à la recon-

(1) *Procès de béatification de sainte Jeanne-Françoise de Chantal*, t. II, p. 978.

(2) Mémoires de la mère de Chaugy. V. Mgr Bougaud, *Histoire de sainte Chantal*, 8e édition, t. II, p. 438.

(3) Comment l'honnête Walckenaer a-t-il pu écrire : « La pieuse Chantal... se dispensa des devoirs d'aïeule envers sa petite-fille ? » (*Mémoires touchant la vie et les écrits de Marie de Rabutin-Chantal, dame de Bourbilly, marquise de Sévigné*. 4e édition, t. I, p. 9.) On n'en est plus là aujourd'hui. (Cf. P. Mesnard, *Notice sur madame de Sévigné*, dans la collection des *Grands Ecrivains*, t. I, p. 11 et suiv.)

naissance. Quand il mourut octogénaire, en 1687, elle écrivait: « Il n'y a point de bien qu'il ne m'ait fait... c'est à ses soins continuels que je dois la paix et le repos de ma vie (1). »

Elle lui dut tout d'abord une éducation distinguée. En même temps que le *Bien-Bon* développait en elle le sens pratique, Chapelain et Ménage s'employaient à orner son esprit, sinon à former son goût. Avec eux, elle en apprit assez pour entendre l'italien et l'espagnol, pour lire Virgile « non pas travesti, mais dans toute la majesté du latin. »

Marie de Rabutin-Chantal vivait tantôt à Paris, tantôt à Livry dont Christophe de Coulanges était abbé commendataire. Les beaux jardins de cette maison lui plurent toujours, ses arbres, ses allées, ses chèvrefeuilles, l'air doux et gracieux des belles nuits d'été qu'on y passait, leur fraîcheur, leur tranquillité, leur silence. Pensant à la comédie des *Visionnaires*, elle dira bien longtemps après (1677) : « Chacun a ses visions plus ou moins marquées. Une des miennes présentement, c'est de ne me point encore accoutumer à cette jolie abbaye, de l'admirer toujours comme si je ne l'avais jamais vue. » Madame de Sévigné a mieux goûté la nature que beaucoup de ses contemporains, et Livry surtout lui en fit d'abord sentir le charme.

A dix-huit ans, c'était une jeune personne instruite, spirituelle, agréable en tout, mais en outre une riche héritière. Il ne tint pas aux influences paternelles que son cousin Bussy ne fît avec elle un mariage d'argent. S'il faut l'en croire lui-même, il prit frayeur d'un certain enjouement

(1) Je ne marquerai la date des passages cités que lorsqu'elle aura une valeur significative ou qu'il semblera bon de convier le lecteur à revoir la lettre entière. Hors de ces deux cas, multiplier les références me paraîtrait un étalage assez inutile.

étourdi qu'il pensait lui voir, et la trouva charmante pour être la femme d'un autre. Y perdit-elle? La chose pourrait faire doute, si l'homme qu'elle épousa en 1644 avait dû vivre longtemps. Le marquis Henri de Sévigné était un gentilhomme de vieille race. Il pouvait énumérer parmi ses souvenirs de famille « quatorze contrats de mariage de père en fils; trois cent cinquante ans de chevalerie; les pères quelquefois considérables dans les guerres de Bretagne et bien marqués dans l'histoire; quelquefois retirés chez eux, comme des Bretons; quelquefois de grands biens, quelquefois de médiocres; mais toujours de bonnes et de grandes alliances (1)... » Par malheur, le personnage ne valait pas ses titres, et le coadjuteur Gondi, son parent, dont cette union était l'ouvrage (2), faisait à la jeune fille un assez triste présent.

Elle devint deux fois mère, mais cessa bientôt d'être heureuse. En 1646 était née, à Paris, Françoise-Marguerite qui fut comtesse de Grignan. Deux ans après, vint un fils; mais le père ne tarda pas à se jeter dans le désordre. « Il aima partout, dit Bussy, mais n'aima jamais rien d'aussi aimable que sa femme. » Il la désolait et la ruinait à la fois, achetant à grand prix les occasions de la trahir. Après huit ans, un coup d'épée trancha cette union mal assortie où il y avait, d'une part, estime sans affection, et de l'autre, affection sans estime. Sévigné fut tué en duel par le chevalier d'Albret (1652). Sa veuve le pleura sincèrement, bien qu'il en fût indigne et qu'aux yeux de tous cette mort fût pour elle une délivrance.

Restée libre à vingt-six ans, richement douée de tous les agréments qui séduisent le monde, si elle ne tarda pas à reparaître dans les sociétés brillantes, elle écarta tous les

(1) Madame de Sévigné à Bussy, 4 décembre 1668.
(2) La mère du marié était cousine du coadjuteur.

attachements, légitimes ou non, qui auraient pu la distraire de ses enfants. Avec le secours du *Bien-Bon*, elle releva leur fortune compromise et fit sa grande affaire de les élever et les établir. En un mot, elle vécut pour eux, et dès lors, à part un double épisode que nous retrouverons plus bas, son histoire n'est plus guère que la leur, celle de sa fille surtout.

Françoise-Marguerite fit une partie de son éducation chez les Visitandines de Nantes, fort aimée de ces bonnes religieuses qui appelaient sa mère une relique vivante de leur sainte fondatrice. « Elles ont de l'esprit et elles vous adorent, » écrivait longtemps après madame de Sévigné à madame de Grignan ; ce qui sans doute voulait dire avant tout : elles ont bien de l'esprit de vous adorer. Si elles gâtèrent un peu leur élève, ce que j'ignore, du moins madame de Sévigné ne pouvait rien dire : le reproche eût été victorieusement rétorqué.

A seize ans, Françoise-Marguerite parut à la cour et y fut admirée. Elle eut même, en ce premier feu des plaisirs et des désordres du maître, l'honneur périlleux de prendre part aux ballets où il payait de sa personne. Benserade la chantait alors, comme il chantait tous les figurants de ces exhibitions royales. La Fontaine lui dédiait une fable (1) ; Bussy la proclamait de loin « la plus jolie fille de France, » et madame de Sévigné répondait que ce nom était assez agréable, « mais qu'elle était lasse d'en faire les honneurs. » C'est que, à son grand étonnement, les années passaient sans qu'un parti se présentât. Enfin, à vingt-trois ans (1669), Françoise-Marguerite épousa un homme qui en avait quarante et qui était déjà veuf pour la seconde fois (2).

(1) *Le lion amoureux*, IV, 1.

(2) Son premier mariage l'avait fait gendre de la marquise de Rambouillet.

La noblesse du comte de Grignan était fort bonne et madame de Sévigné ne le flattait pas en lui vantant à lui-même ses aïeux, les Adhémar, les Castellane. « J'en vois un dans les Croisades, qui était un grandissime seigneur il y a six cents ans..... Je vois aussi un Castellane ; mais celui-là n'est pas si ancien, il est moderne : il n'y a que cinq cent vingt ans qu'il faisait une grande figure. » L'héritier de ces beaux noms ne les déshonorait pas, et la comtesse de Grignan devait, pour son bonheur, ignorer les épreuves qu'avait connues sa mère.

Ce fut bientôt à la mère de souffrir. M. de Grignan n'était qu'un des trois lieutenants du roi en Languedoc, et l'on comptait que des congés fréquents le ramèneraient à Paris, si même une autre charge ne le fixait pas à la cour. Mais, au bout de quelques mois, il fut transféré en Provence où il allait commander sans collègues, au nom du gouverneur titulaire, le duc de Vendôme, alors âgé de treize ans. Il partit seul d'abord ; puis, quand sa femme lui eut donné un premier enfant, elle dut s'éloigner à son tour, laissant à madame de Sévigné la petite fille qui venait de naître (1). La séparation commençait (5 février 1671). Dès lors, sauf quelques époques où l'on put se retrouver ensemble à Paris ou à Grignan même, écrire à l'absente, et plusieurs fois chaque semaine, fut la grande occupation, le plus cher plaisir (2). Il fallait bien tenir cette « reine de Provence, » mais reine exilée, au courant des choses du monde, c'est-à-dire de la Ville et de la Cour. Avant tout, il fallait vivre le plus possible avec elle. Aussi quelle recon-

(1) Marie-Blanche de Grignan, celle que madame de Sévigné appelait *ses petites entrailles*.

(2) La comtesse fit, du vivant de sa mère, quatre séjours à Paris. Le dernier fut de huit ans (1680-1688). Dès 1672, madame de Sévigné alla pour la première fois à Grignan où elle passa quatorze mois. C'est là qu'elle devait mourir en 1696.

naissance pour l'invention de la poste! Quelle tendresse pour « le beau procédé » des postillons, de « messieurs les postillons, qui sont incessamment sur les chemins, portant et reportant nos lettres! » Avec son imagination vive et que son cœur excite encore, elle jouit de penser que, tous les jours et à toute heure, il y a, courant par la campagne, quelque message de la mère à la fille ou de la fille à la mère. « Je vous dis que nous sommes ingrats envers les postillons et même envers M. de Louvois qui les établit avec tant de soins. »

Inutile aussi de poursuivre en détail cette biographie. Ce que peut encore avoir d'intéressant l'existence de madame de Sévigné : passion pour sa fille, soins donnés à son fils, amitiés, relations, occupations d'esprit, voyages et villégiatures, tout cela trouvera place dans l'étude de son caractère, de son talent ou de sa vie de famille. Ajoutons seulement que sa santé, cette « triomphante santé » dont elle était fière, commença de s'altérer en 1676 et fut dès lors sujette à des accidents que la marquise combattait, selon la mode du temps, par des moyens quelquefois bizarres. En 1687, après avoir perdu le *Bien-Bon*, elle disait adieu à Livry, pleurant à la fois l'abbé et l'abbaye. Deux ans plus tard, elle fit son dernier voyage aux Rochers, son cher manoir de Bretagne, qu'habitait alors le jeune marquis de Sévigné, marié en 1684. Mais son amie madame de la Fayette lui défendait d'y passer l'hiver. « Vous êtes vieille, lui écrivait-elle; les Rochers sont pleins de bois; les catarrhes et les fluxions vous accableront; vous vous ennuierez; votre esprit deviendra triste et baissera; tout cela est sûr (1). » Ainsi avertie de ses soixante-trois ans, madame de Sévigné resta quand même, promettant de n'être point malade, de

(1) 8 octobre 1689.

ne point vieillir, de ne point radoter, et elle tint parole. Madame de La Fayette, plus jeune, allait mourir la première (1693), et madame de Sévigné lui survivra trois années encore, sans avoir perdu rien de son esprit ni de sa belle humeur.

L'avis la faisait réfléchir cependant. « Il me semble que j'ai été traînée malgré moi à ce point fatal où il faut souffrir la vieillesse ; je la vois, m'y voilà, et je voudrais bien au moins ménager de ne pas aller plus loin, de ne point avancer dans ce chemin des infirmités, des douleurs, des pertes de mémoire, des défigurements qui sont près de m'outrager, et j'entends une voix qui dit : « Il faut marcher malgré vous, ou bien, si vous ne voulez pas, il faut mourir (1).... » Bien longtemps auparavant, Bossuet se disait en méditant la mort : « Il faut marcher, il faut courir..... On voudrait arrêter : marche, marche. » Madame de Sévigné ne pouvait connaître cette page encore inédite, mais, sentant comme le jeune diacre de Navarre, elle se rencontrait avec lui dans l'expression la plus saillante parce qu'elle est la plus vraie. Un autre passage, antérieur de dix-sept ans, rappelle plutôt la manière de Pascal. « Je me trouve dans un engagement qui m'embarrasse ; je suis embarquée dans la vie sans mon consentement ; il faut que j'en sorte ; cela m'assomme ; et comment en sortirai-je ? Par où ? Par quelle porte ? Quand sera-ce ? En quelles dispositions (2) ? »

Ce devait être au mois d'avril 1696. Madame de Sévigné était alors à Grignan auprès de sa fille malade. Elle fut prise elle-même de la petite vérole et mourut le 17 (3).

(1) 30 Novembre 1689.

(2) 16 mars 1672. On regrette de ne pouvoir transcrire toute cette page.

(3) Il paraît que madame de Grignan, bien qu'habitant sous le même toit, n'assista point sa mère mourante. Celle-ci avait écrit à propos d'un

Quant à ses dispositions, nous pouvons en croire son gendre. « C'est une femme forte qui a envisagé la mort, dont elle n'a point douté dès les premiers jours, avec une fermeté et une soumission étonnantes. Cette personne, si tendre et si faible pour tout ce qu'elle aimait, n'a trouvé que du courage et de la religion quand elle a cru ne devoir songer qu'à elle, et nous avons dû remarquer de quelle utilité et de quelle importance il est de se remplir l'esprit de bonnes choses et de saintes lectures... par l'usage qu'elle a dû faire de ces bonnes provisions dans les derniers moments de sa vie (1). »

II

Son caractère. — Beaux côtés : simplicité pratique, — droiture, — bonté, — amitié poussée parfois jusqu'à l'illusion (*Retz*), — fidèle (*Foucquet*), — indulgente (*Bussy*). — Défauts : légèreté, excès de sensibilité, de facilité, de docilité aux impressions et influences. — Religion sincère, compromise par un demi-jansénisme.

Bien fade et bien vaine serait l'histoire critique d'un écrivain si elle n'était l'étude d'une âme. La correspondance de madame de Sévigné nous intéressera comme document de première main sur la plus brillante époque de la société française ; mais tout d'abord elle nous attache en nous livrant le portrait bien authentique de l'auteur.

« C'est une femme forte, » disait tout à l'heure

chevalier de Grignan qui périt de même : « Si j'étais libre, je ne l'aurais pas abandonné ; je ne crains point son mal ; mais je ne fais pas en cela ma volonté. » (29 janvier 1672.) Pour n'être point trop sévère à la fille, supposons qu'elle aussi ne fut pas libre et que M. de Grignan ou madame de Sévigné elle-même l'empêchèrent de s'exposer à la contagion si redoutée alors.

(1) M. de Grignan à Emmanuel de Coulanges, 23 mai 1696.

M. de Grignan, et il faut la louer de s'être montrée telle devant la mort, d'autant que cette louange ne convient pas tout à fait à sa vie. Personne distinguée, personne d'élite assurément, fort supérieure à beaucoup de ses contemporains et des nôtres, mais femme après tout et très femme. Caractère fort heureux, plein de ressources, mais avec une part de faiblesse intime et de légèreté mondaine qui nuit à l'excellent fond de nature, sans l'offusquer toutefois. En somme, l'obligation d'être justes ne nous ôtera pas le plaisir d'estimer.

On aime, avant tout, dans un si bel esprit l'entente et le goût des choses pratiques. Point de Philaminte ici, point de Cathos ou de Madelon, se targuant de vivre à la façon des intelligences pures. Il y a plaisir à l'entendre parler affaires, jardinage ou cuisine ; disserter par exemple sur l'*oille* et le consommé (1), ou dénoncer plaisamment au P. Malebranche, l'optimiste, les souris qui mangent tout chez elle. « Quoi ! de bon sucre, du fruit, des compotes ! » C'est un charme de la voir, tandis qu'on plante son parc, tenir elle-même les jeunes arbres, s'il ne pleut pas trop fort, ou bien encore surveiller les maçons qui bâtissent sa chapelle et lui « font mal au dos à force de leur aider d'en bas. » Elle prolonge aux Rochers ses retraites économiques, perçoit ses fermages, regarde à sa fortune, c'est-à-dire à celle de ses enfants. Bussy, l'emprunteur éconduit, peut, dans un mauvais moment, l'accuser d'avarice, et Chateaubriand ramasser, recueillir, on ne sait trop pourquoi, ce propos intéressé de mauvaise langue (2). Le *Bien-Bon* n'a pas à rougir de son élève : elle est assez sérieuse ménagère pour qu'on lui permette après cela d'être encore

(1) L'*oille* est une sorte de pot-pourri.

(2) Bussy, dans son *Histoire amoureuse des Gaules ;* Chateaubriand, dans sa *Vie de Rancé.*

la plus spirituelle des femmes de France et l'un de nos grands écrivains.

« Ah ! qu'il y a peu de personnes *vraies!* disait-elle un jour à sa fille. Rêvez un peu sur ce mot ; vous l'aimerez. Je lui trouve, de la façon que je l'entends, une force au delà de sa signification ordinaire. » C'était laisser voir la prétention d'être soi-même une de ces rares personnes. Madame de Sévigné se pique d'exactitude dans les récits. « Je ne vous mande rien que de vrai ; je hais et méprise les fausses nouvelles. » Quant à la droiture et à la sincérité dans la conduite, « c'est ce dont il ne faut point se départir, quoi qu'il arrive : cette mode revient toujours. » Or, ses lettres, cette sorte de confession générale qu'elle ne nous destinait pas, nous la montrent fidèle à son programme. Beaucoup de tact, assez peu de diplomatie féminine ; ce qu'il faut de dissimulation polie pour savoir vivre en société, mais une vérité de sentiment qui fait en grande partie le naturel de son style.

Il y a encore dans cette âme sensée, pratique et franche, une gaîté native qui appelle pour se nourrir les plaisirs les plus délicats de l'esprit et du cœur, mais qui ne sait pas moins tirer de son propre fonds de quoi faire le plaisir des autres. « Je cherche toujours à ne me point ennuyer.... Je hais l'ennui plus que la mort. » Si c'est le cas de tout le monde, voici qui est moins commun : « Mon humeur est heureuse ; elle s'accommode et s'amuse de tout ; » et encore : « L'ennui des autres me pèse plus que le mien. » Et qui donc y était exposé en sa compagnie ? Son amie, madame de La Fayette, le lui déclarait, en la dépeignant à elle-même suivant la mode du temps : « Tout ce que vous dites a un tel charme et vous sied si bien, que vos paroles attirent les ris et les grâces autour de vous... Vous êtes sensible à la gloire et à l'ambition, et vous ne l'êtes pas

moins aux plaisirs ; vous paraissez née pour eux et il semble qu'ils soient faits pour vous ; votre présence augmente les divertissements..... Enfin la joie est l'état véritable de votre âme. » Témoignage superflu d'ailleurs, car toute sa correspondance est plutôt riante et allègre ; la joie y coule à pleins bords, et, si les larmes y ont place, le rire n'est jamais bien loin. « Mon cœur me fait bien souffrir, avouera-t-elle : j'ai bien meilleur marché de mon esprit et de mon humeur. » Elle aurait pu ajouter que son esprit et sa belle humeur lui rendaient moins douloureuse à elle-même une sensibilité d'ailleurs trop vive.

La gaîté habituelle et comme invincible ne va guère sans la bonté. « Madame de Sévigné était bonne, extrêmement bonne, » dit Saint-Simon, peu prodigue de cet éloge. Elle l'était avec ses serviteurs, malgré son amusante colère contre Picard, « le garçon du monde qui aime le moins à faner. » On la voit s'intéresser à eux, à ce maître Paul dont la mort rend le jardin de Livry tout triste, à l'honnête Pilois qui « élève jusqu'aux nues avec une probité admirable » les petits arbres des Rochers. La conversation de ce bon homme l'emporte, au gré de la spirituelle marquise, sur « celle de plusieurs qui ont conservé le titre de chevalier au parlement de Rennes. » Ses femmes de chambre sont assez familières avec elle pour la mystifier un jour au moyen d'une fausse lettre, quitte à se dénoncer après coup, « partagées entre pâmer de rire et mourir de peur. » Bonne aux petites gens, elle l'est plus encore, et, c'est tout simple, aux personnes de son rang et de sa société. Si elle se venge de celles qui l'ennuient, d'une Marans ou d'une Duplessis d'Argentré, en caricaturant prestement leurs ridicules ; au moins n'est-elle jamais barbare en raillerie, comme dirait Saint-Simon. Trois choses l'en défendent : son esprit même, sa bonne humeur

intarissable et son bon cœur. Dans l'ensemble, c'est la bienveillance qui domine et une heureuse disposition à voir les hommes en beau.

Pourquoi donc après cela s'étonner d'être universellement aimée? « Je reçois mille amitiés ; j'en suis toute honteuse. Je ne sais ce qu'on a à me tant estimer. » Le secret en était simple pourtant : elle estimait volontiers et elle aimait beaucoup de sa part. La Rochefoucauld a pu dire qu'elle contentait l'idée qu'il se faisait de l'amitié « avec toutes ses circonstances et ses dépendances. » Que lui reprocher à cet égard, sinon d'excéder en quelques rencontres? A cela près, n'est-ce pas la parfaite amie? Elle en a la délicatesse, l'attention compatissante, le dévouement, la fidélité surtout et l'indulgence.

Omettons les familiers de second ordre, les Corbinelli, les d'Hacqueville, le duc et la duchesse de Chaulnes, l'abbé de la Mousse, Guitaut, mesdames de la Trousse et de la Troche, « la bonne Trousse et la bonne Troche. » D'autres sont encore plus près du cœur. C'est le cousin Emmanuel de Coulanges, « le plus heureux homme du monde, » le *petit* Coulanges, d'une gaîté si communicative que « le style qu'on a en lui écrivant ressemble à la joie et à la santé. » Sa femme ne lui cède en rien pour la verve et les saillies, mais surtout pour l'attachement à leur illustre parente, « ma dernière amie, » dira-t-elle en apprenant sa mort. Cousinage à part, le lien semble au moins aussi intime entre mesdames de Sévigné et de la Fayette. Elles se sont connues jeunes, au temps où, élèves de Ménage, elles tournaient la tête l'une après l'autre à leur galant précepteur. Leur liaison n'a pas cessé depuis lors, et c'est une joie pour la marquise d'aller *au faubourg*, c'est-à-dire dans ce petit hôtel de Vaugirard où l'attirent à la fois l'esprit de La Rochefoucauld et le cœur de leur commune

amie. Faut-il prendre à la lettre, et au détriment de La Rochefoucauld lui-même, ce mot de madame de la Fayette mourante à madame de Sévigné : « Croyez, ma très chère, que vous êtes la personne du monde que j'ai le plus véritablement aimée ? » Il dit au moins que l'affection était profonde. Qu'elle fût partagée, réciproque, c'est ce qui ressort de toute la correspondance, et notamment de la simple, touchante et religieuse oraison funèbre adressée par la survivante à madame de Guitaut (1).

D'autres personnages ont donné à cette nature aimante l'occasion de se déployer mieux encore et d'accuser ses nuances caractéristiques. On voudrait croire que, parmi ceux-là, Retz ne représente pas surtout les illusions dont l'amitié la rendait capable. J'en ai dit assez ailleurs (2) et n'ai qu'à rappeler ici l'attachement déclaré de la marquise pour cet homme que, selon Bossuet, on ne pouvait ni aimer ni haïr à demi. Cependant elle aurait pu lui reprocher le grand malheur de sa propre vie, ce triste mariage dont il était l'auteur. Mais non, les brillantes qualités de Retz l'ont ravie ; elle est sous le charme et y restera. C'est toujours notre cardinal, « notre bon cardinal, » le « héros du bréviaire, » c'est-à-dire du monde ecclésiastique, tout comme Turenne est le héros du monde guerrier. Quand madame de Sévigné le pressait d'écrire ses *Mémoires*, peut-être existaient-ils déjà. En tout cas, elle ne put les lire, et cela même rend moins étrange son admiration obstinée pour l'homme. A Paris, elle le fréquente, l'amuse de son mieux, jouit de lui le plus possible. Lorsqu'il se retire en Lorraine et veut se démettre du cardinalat (1675), elle souffre de le perdre ; mais avec une conviction quasi passionnée, elle défend contre Bussy, contre

(1) 3 juin 1693.
(2) Première partie, liv. II, ch. IV, 2.

sa fille, contre tout venant, la sincérité chrétienne de cette retraite. Qu'on se fie à lui pour soutenir « la gageure! » Il donne là un exemple sans précédent et il sera fidèle à lui-même : on n'en douterait pas si l'on savait comme elle que tout ce qu'il en fait « vient purement du désir de son salut et de l'horreur de sa vie passée (1). » La confiance de la marquise ne se démentit pas, et, quand Retz mourut en 1679, elle déclara que cette amitié de trente ans lui était « également honorable et délicieuse. »

Illusion peut-être, mais fidélité aussi. « J'ignore entièrement les délices de l'inconstance, » disait-elle, et en vérité, quand elle avait donné sa sympathie, elle ne savait pas la reprendre ; la disgrâce des gens ne leur ôtait rien de son cœur. Foucquet l'éprouva tout d'abord. Ce brillant coupable avait, comme plusieurs autres, essayé de la séduire et, par un trait de caractère où nous reviendrons tout à l'heure, en se refusant à la passion, elle avait accepté l'amitié. Après sa chute, il compromettait encore la jeune veuve : on avait trouvé chez lui quelques billets d'elle, irréprochables d'ailleurs, parmi ceux d'autres femmes plus complaisantes, et le monde ne se privait pas d'en gloser. Malgré tout, elle demeura fidèle. Pendant le procès (novembre et décembre 1664), elle écrit sans relâche à Pomponne, et ces lettres, presque les premières que nous ayons, forment un véritable drame par l'ardeur et la variété des impressions. Elle plaint l'accusé, « notre pauvre ami... notre cher malheureux; » elle exalte la noblesse et la fermeté de ses réponses; elle s'indigne contre les juges; elle fait et refait d'avance le pointage des voix. « L'incertitude est une épouvantable chose. » Mais quel cri de triomphe aussi, quand vient l'arrêt qui écarte la

(1) 9 octobre 1675. La correspondance des derniers mois de cette année abonde en assertions analogues.

peine de mort! Une phrase résume bien tout : « Si vous saviez comme on est malheureux quand on a le cœur fait comme je l'ai, je suis assurée que vous auriez pitié de moi. » Quinze ans plus tard, Pomponne était disgracié à son tour, et, le jour même, elle courait à « la maison affligée... M. de Pomponne m'embrassa sans pouvoir prononcer une parole; les dames ne purent retenir leurs larmes, ni moi les miennes ; ma fille, vous n'auriez pas retenu les vôtres. C'était un spectacle douloureux (1). »

Foucquet, Pomponne : ces deux noms disent combien madame de Sévigné était fidèle amie; celui de Bussy parle surtout de son indulgence. Indulgence vraiment généreuse, excessive même par certains côtés, mais en même temps habile, fine, fière, et qui semble avoir mérité le plus enviable triomphe, celui de contribuer pour une part à rendre meilleur un homme qui en eut longtemps si grand besoin. La conduite de la marquise envers un parent plus digne d'elle par l'esprit que par le cœur, nous la fait connaître tout entière, avec ses éminentes qualités, mais aussi avec une au moins des faiblesses que l'on est obligé de lui reconnaître.

Parlant un jour à Bussy de leur amitié, madame de Sévigné disait : « Elle ne saurait périr quoi que nous puissions faire. Elle est d'une bonne trempe et le fond en tient à nos os (2). » Certes il fallait bien qu'elle fût telle, et lui-même avait tout fait pour la perdre. Sa cousine ignorait sans doute qu'il n'avait pas voulu d'elle pour femme; mais elle savait trop bien que, par la suite, il lui avait offert à deux reprises un rôle moins honorable, et qu'il avait tiré

(1) 22 novembre 1679... Pomponne avait été huit ans ministre des affaires étrangères. Il fut rappelé en 1691 et mourut après un second ministère de huit ans.

(2) 23 janvier 1671.

de ses refus une vengeance odieuse. Confident de ses chagrins d'épouse, il n'avait pas tenu à lui qu'elle ne rendît trahison pour trahison. Jeune veuve, elle avait dû résister encore à ses poursuites. Humilié de ce double échec, mécontent aussi de ne point obtenir assez vite un prêt d'argent (1658), il fit d'elle un portrait qu'il inséra bientôt dans son *Histoire amoureuse des Gaules*. Portrait cruellement satirique : parmi des traits d'une vraisemblance perfide, il la dépeignait amie jusqu'à la bourse, inconstante, fausse et le reste (1). Outrée d'abord de voir circuler la diffamation manuscrite, elle pardonna cependant, et jusqu'à ouvrir au diffamateur cette bourse dont il avait si injurieusement parlé (1663). Mais le libelle courut de nouveau et parut même imprimé à Liège. Nouvelle colère de la marquise, puis nouveau pardon, lorsque Bussy sortit de la Bastille où d'autres intéressés plus vindicatifs lui avaient fait passer treize mois (1665-1666).

Cependant le coupable deux fois absous méritait au moins une pénitence. Elle lui fut administrée de main de maître. Du 6 juin au 7 septembre 1668, c'est entre les deux parents un véritable duel épistolaire. Madame de Sévigné l'entame en se plaignant du silence de Bussy et l'expliquant par le proverbe italien : « qui offense ne pardonne pas. » Provoqué, il s'efforce d'établir qu'il y avait offense réciproque. Mal lui en prend : la riposte qu'il s'attire est un chef-d'œuvre de netteté franche, d'indignation contenue, de fierté simple. On l'avertit du reste qu'on ne

(1) « Il y a des gens qui ne mettent que les choses saintes pour limite à leur amitié... Ces gens-là s'appellent *amis jusqu'aux autels*. L'amitié de madame de Sévigné a d'autres limites. Cette belle n'est amie que jusqu'à la bourse... Madame de Sévigné est inégale jusqu'aux prunelles des yeux et jusqu'aux paupières; elle a les yeux de différente couleur, et les yeux étant les miroirs de l'âme, ces inégalités sont comme un avis que donne la nature à ceux qui l'approcheraient de ne pas faire un grand fondement sur son amitié. »

désarmera pas avant de l'avoir contraint à s'avouer seul en faute. « Je vous obligerai malgré vous à me demander pardon, c'est-à-dire à me demander la vie. Faites-le donc de bonne grâce. » Bussy n'y consentait pas encore ; il plaidait, il récriminait ; mais bientôt lui arriva, « en manière de duplique à sa réplique, » une explication nouvelle où, après lui avoir déclaré nettement que ses raisons méritaient « un beau soufflet, » sa cousine lui donnait « pour supplice » de méditer sur leur conduite à tous deux. Le hautain personnage cria grâce enfin ; il s'avoua vaincu et se plaignit qu'on voulût le « tuer à terre. » — « Levez-vous, comte, » répondit madame de Sévigné sur un ton chevaleresque dont il se déclara lui-même étourdi ; « je ne veux point vous tuer à terre ; ou reprenez votre épée pour recommencer notre combat. Mais il vaut mieux que je vous donne la vie et que nous vivions en paix. » La lutte était bien finie ; Bussy en sortait vaincu mais charmé. A partir de ce moment, sa correspondance avec sa spirituelle parente respire de plus en plus une estime grave bien éloignée des légèretés d'autrefois. Ai-je tort de penser qu'en le flagellant d'une main si ferme et si souple, madame de Sévigné avait contribué à le rendre meilleur ? Cela fait, elle resta son amie jusqu'à la fin.

Et pourtant cet épisode nous laisse voir chez elle un côté faible et nous induit à noter les autres par occasion. Le portrait qui, de son aveu, lui fit passer bien des nuits mauvaises, était-il donc l'unique tort de l'auteur ou même le pire ? J'admire qu'elle ne tienne pas rigueur au méchant ; mais je m'étonne qu'elle ait déjà si facilement pardonné au libertin. Encore ne semble-t-elle même pas avoir senti l'offense. Rendre ses bonnes grâces à qui l'avait calomniée, c'était charité, hauteur d'âme ; les garder à qui avait prétendu la séduire, c'était là un excès d'indulgence,

une molle facilité de caractère, où ni le christianisme ne trouve son compte ni la simple dignité naturelle.

Or, madame de Sévigné n'en use guère autrement. Il me siérait peu de compter les adorateurs empressés à exploiter ses douleurs conjugales ou la première solitude de son veuvage, les Vassé, les du Lude et autres. Ils y perdirent leur peine ; Foucquet même y échoua comme eux, et Bussy, à son heure de méchante colère, avouait au moins la vertu de la jeune femme. Il est vrai qu'il en faisait honneur à je ne sais quelle froideur native ; mais l'explication, bien qu'admise encore par quelques-uns (1), reste peu vraisemblable. Et qui donc eut jamais le cœur plus chaud que madame de Sévigné ? Est-ce donc la religion qui l'a préservée de faillir, ou la fierté, ou l'amour maternel, ou tout cela réuni ? Le fait est qu'elle ne faillit pas et, à voir ce qu'étaient trop souvent les mœurs du beau monde, elle y eut assurément quelque mérite.

Mais ce qui le relève à certains yeux est précisément pour l'amoindrir à d'autres. On loue cet art charmant de se défendre sans briser, de réduire à l'amitié la passion même. On rappelle à ce propos les noms de Célimène et d'Elmire (2). Eh quoi ! dans la mesure où il serait juste, ce rapprochement est-il donc si glorieux? Nous ne pouvons nous figurer sainte Chantal aussi accommodante en pareil cas que sa petite-fille. Dira-t-on que c'était une sainte ? Il n'en fallait pas tant. Une femme qui n'est que sérieuse et chrétienne se gardera, par respect pour elle-même, de jouer en public une tragédie d'indignation. Elle échappera autant que possible à la nécessité de prendre un bâton,

(1) Par exemple, G. Boissier, *Madame de Sévigné*. Hachette, in-12, pp. 16, 17.

(2) P. Mesnard, *Notice sur madame de Sévigné*, dans la collection des *Grands Écrivains*, t. I, p. 47.

comme parle Célimène, pour mettre dehors les soupirants d'intention mauvaise ; mais on comprend mal qu'elle ne ferme point pour jamais sa porte et son cœur à l'homme qui tenterait une fois de l'avilir.

Madame de Sévigné n'était-elle donc ni sérieuse, ni chrétienne? Elle était l'un et l'autre dans son fonds et le plus souvent dans ses actes ; mais très femme d'ailleurs et passablement mondaine. Coquette ? Non, ce semble, ou assez peu. Légère ? Oui, et quelquefois très fort. Voilà le premier défaut de cette nature vive et rieuse. Elle ne hait point le propos leste, pourvu qu'il soit spirituel. Si le vice lui déplaît pour elle-même, il la révolte moins en autrui qu'il ne l'amuse. L'humeur badine, qui parfois compromet la dignité de sa vertu, nuit également à sa bonté naturelle. « Enfin, c'en est fait, la Brinvilliers est en l'air ; son pauvre petit corps a été jeté, après l'exécution, dans un fort grand feu et ses cendres au vent, de sorte que nous la respirerons et que, par la communication des petits esprits, il nous prendra quelque humeur empoisonnante dont nous serons tout étonnés (1). » Peut-on s'égayer du supplice d'une femme et de l'horrible affaire des poisons ? Faute morale et faute de goût par là même. L'année précédente (1675), la Bretagne écrasée d'impôts s'était soulevée. Les excès furent graves, la répression sanglante. Madame de Sévigné laissa bien voir qu'elle en improuvait la rigueur. Elle s'avouait « bien Bretonne » et compatissait « à toute la province affligée. » Mais quelles frivolités de style au sujet des « penderies » ou de ce malheureux ménétrier qui périt sur la roue, de ce « violon qui avait commencé la danse » et dont elle promet d'envoyer « l'histoire lamentable, avec la chanson, » en échange d'un roman qu'elle attend de Pro-

(1) 17 juillet 1676.

vence (1)! L'occasion est mal choisie pour folâtrer de la plume. Que voulez-vous? Il faut bien amuser sa fille et s'amuser soi-même un peu.

Elle avait donc l'esprit léger, mais aussi l'âme trop complaisante. « Vous savez que je suis comme on veut, » écrivait-elle un jour, et cette mobilité d'impression, cette docilité aux influences, mais surtout aux influences chères, l'engageait comme de confiance, et fort avant quelquefois, dans les passions des autres. Quand des questions de préséance et d'attributions mettent les Grignan aux prises avec l'évêque de Marseille, Forbin-Janson (1672-1673), il est curieux mais affligeant de voir madame de Sévigné prêcher d'abord la modération à sa hautaine et belliqueuse fille, puis s'échauffer elle-même et s'oublier jusqu'aux interprétations injurieuses et aux railleries amères contre un prélat qui du moins eut toujours l'avantage des procédés. Elle fait penser à un capitaine qui aurait déconseillé une guerre injuste, mais paierait de sa personne et ferait rage une fois le drapeau déployé. Ce fut au point qu'elle se vit un jour refuser l'absolution à cause de ses ressentiments contre M. de Marseille.

Assurément l'aigreur n'aurait pas été jusque-là, si madame de Sévigné se fût trouvée personnellement en cause. Mais ce différend la blessait au plus vif, dans son idolâtrie maternelle. « Vous savez, dit-elle à sa fille, quelle inclination j'ai eu toute ma vie pour vous : tout ce qui peut m'avoir rendue haïssable venait de ce fonds. » L'aveu est notable et nous nous en souviendrons tout à l'heure (2).

Voyons encore la légèreté d'esprit, la facilité aux influences, l'excessive complaisance du cœur, gâter çà et là chez la marquise une religion d'ailleurs sincère et profonde.

(1) 3 novembre 1675.
(2) Ch. II, § 1.

J. de Maistre s'indigne qu'on ait osé figurer madame de Sévigné en libre-penseuse. Tout au contraire « l'ensemble de ses lettres respire la piété la plus éclairée et la plus respectable... Nous assistons à ses lectures ; presque toutes sont pieuses... Nous la suivons à la messe, au sermon, à Ténèbres. Nous mangeons maigre avec elle ; nous l'entendons disputer avec les protestants. Enfin nous ne croyons pas qu'il y ait rien de plus incontestablement prouvé que la religion et la piété de cette femme célèbre (1). » Six ans avant sa mort, elle écrivait : « Vous me demandez si je suis toujours une petite dévote qui ne vaut guère. Oui, justement, voilà ce que je suis toujours et pas davantage à mon grand regret. Tout ce que j'ai de bon, c'est que je sais bien ma religion. » De fait, elle la savait bien, elle en goûtait le sérieux et le solide ; elle en avait d'ordinaire le sens exact, pur, élevé, que son demi-jansénisme empêchait malheureusement d'être toujours assez filial et simple. C'est plaisir d'entendre cette femme de sens argumenter Coulanges scandalisé par les intrigues d'un conclave (2), ou déclarer qu'elle veut la morale chrétienne, l'estimant « trop creuse et trop inutile autrement. » Un jour, à propos des querelles sur la grâce, elle disait, au rapport de Saint-Simon : « Epaississez-moi un peu la religion, qui s'évapore toute à force d'être subtilisée. » Mot charmant qu'elle eut parfois le tort d'oublier elle-même.

La Providence est son dogme favori. Elle y appuie avec bonheur, excédant çà et là en paroles, mais bientôt ramenée

(1) De Maistre, *Observations sur une édition critique des lettres de madame de Sévigné. Œuvres complètes.* Nouvelle édition (1884), t. VIII, p. v.

(2) 26 juillet 1691. Coulanges avait suivi le duc de Chaulnes, envoyé de Louis XIV, au conclave qui élut Innocent XII.

au vrai par sa rectitude pratique. « Je suis les conduites ordinaires de la bonne petite prudence humaine, croyant même que c'est par elle qu'on arrive aux ordres de la Providence. » Non point chrétienne de sentiment et de rêve — cette illusion ou cette mode n'existaient pas alors — mais de foi précise et de pratique ininterrompue, mais encore pleine de bons désirs qu'elle se plaint ou s'accuse de ne point pousser à l'effet. « Je ne suis ni à Dieu ni au diable ; cet état m'ennuie, quoique, entre nous, je le trouve le plus naturel du monde. »

Cependant il faut bien que la légèreté reparaisse ; alors viennent dans le style des disparates choquantes. Le comte de Guiche est mort pieusement : « il a bien fini la comédie (1), » et c'est du même ton frivole que sera dite l'entrée de madame de La Vallière au Carmel (2). Ailleurs le fond même des choses est touché lestement. Passe pour la procession d'Aix et quelques superstitions populaires ; mais qu'ont fait à la marquise les châsses de sainte Geneviève et de saint Marceau ? Que lui ont fait les Papes, dont elle parle beaucoup trop à son aise ? — Folâtrerie invincible, mais de plus aristocratie d'esprit qui fera traiter de bien haut les sermons médiocres ou même les confesseurs du commun. « Comment aller parler à cœur ouvert à des gens inconnus ? C'est tout ce que vous pouvez faire à vos meilleurs amis. » Madame de Sévigné savait pourtant bien qu'on ne se confesse pas à l'homme. Ici d'ailleurs la complaisance est pour quelque chose : il s'agit d'approuver un bon mot de madame de Grignan. Et la complaisance, l'entraînement des propos échangés, mènent loin quelquefois. « Vous aurez peine à nous faire entrer une éternité de supplices dans la tête, à moins d'un ordre du Roi ou de la

(1) 8 décembre 1673.
(2) A M. de Guitaut, avril ou mai 1674.

Sainte-Écriture. » En vérité! Cependant l'Évangile est Écriture sainte, j'imagine; et, si le Roi n'a rien à voir dans cette affaire, l'enseignement de l'Église doit compter pour quelque chose. Madame de Sévigné ne s'en avise pas et parle en bonne protestante.

Elle n'est que janséniste pourtant, et encore assez peu; janséniste amateur, amie mondaine, voltigeante et libre-parleuse, dit Sainte-Beuve, lui d'ailleurs si plein de zèle à racoler pour ses protégés les illustrations de tout genre (1). Elle en tient cependant, mais pourquoi? Demandez-le à ses amitiés, à ses alliances de famille. Elle est nièce de Renaud de Sévigné, ce brave soldat, colonel malheureux du régiment de Corinthe (2), puis tourné à la dévotion et devenu l'hôte de Port-Royal, un de ces honnêtes *trompés* dont les vertus servaient si bien le parti (3). Elle est liée avec d'Andilly et son fils Pomponne, avec Retz, assez étranger de sa personne à la querelle théologique, mais dont les sectaires ont jadis soutenu les droits. Il n'en faut pas davantage et pour elle et pour bien d'autres.

La voilà donc enrôlée à titre auxiliaire. Elle a quelque teinture de la doctrine et bataille avec sa fille sur le libre arbitre qu'elle réduit fort, sur la prédestination qu'elle n'entend point (4); quelquefois assez piquée au jeu pour accuser les ménagements politiques de ses maitres, de « nos amis, » de « nos frères, » plus francs en conversation que dans leurs livres où « ils disent bien et concluent

(1) *Port-Royal*, liv. V, ch. IX.

(2) La troupe levée par le Coadjuteur lors de la Fronde parlementaire et décorée par lui de son propre titre archiépiscopal *in partibus*. Elle fut battue tout d'abord, et sa déconfiture s'appela la *Première aux Corinthiens*.

(3) Les plaisants le divisaient assez justement en trois groupes : les *trompeurs*, les *trompés* et les *trompettes*.

(4) 14 juillet 1680.

mal (1). » Charmante affiliée, écho le plus souvent docile, mais compromettant à ses heures, car elle livre le secret de la famille et pose comme en se jouant les conséquences odieuses du système (2). C'est saint Augustin qui lui a dit tout cela, et saint Augustin est bien janséniste; ou plutôt le jansénisme n'exista jamais : pur fantôme que les jésuites ont inventé pour le plaisir de lui dire mille injures. — Non vraiment, ce n'est pas saint Augustin qui l'a rendue si savante; c'est Pascal, c'est Nicole, c'est telle conversation chez Pomponne ou chez madame du Plessis-Guénégaud. On en sourit, mais on la plaint de ne pas comprendre, comme madame de Motteville, que les femmes n'ont pas grâce d'état pour agiter ces questions (3).

Il faut la plaindre surtout de régler quelque peu sa piété pratique sur les idées de ses amis. Quoi! bannir de ses prières habituelles le *Souvenez-vous*, comme si saint Bernard n'était qu'un vulgaire moliniste (4), ne plus dire le chapelet, retrancher « cette dévotion ou pour mieux dire cette distraction » précisément à mesure qu'on semble avancer « dans l'envie d'être dévote! » Quoi! glisser la *Fréquente* (5) en sourdine à Sainte-Marie de Nantes, parmi ces bonnes Visitandines qui vénéraient dans leur tentatrice une relique vivante de sainte Chantal! Par bonheur, elle n'en était pas de sa personne à l'héroïsme prétendu qui

(1) 16 juillet 1677.

(2) Voir J. de Maistre : *De l'Église gallicane*, liv. I, ch. III. — Sainte-Beuve s'évertue à prouver que J. de Maistre force les paroles de la marquise (*Port-Royal*, liv. III, ch. XIV); mais Sainte-Beuve théologien ne vaut même pas Sévigné théologienne.

(3) Voir t. I, liv II, ch. IV, § 3.

(4) « Nous ôtâmes doucement (de notre prière du soir) *Souvenez-vous, très pieuse Vierge Marie*, et nous disions des oraisons de saint Augustin, de saint Prosper, et des *Miserere* en français. (Juillet 1690, sans indication du jour.)

(5) Le livre d'Arnauld contre la fréquente communion.

s'abstenait des Pâques ou même se privait du Saint Viatique par crainte de profaner le Sacrement. Sainte-Beuve a raison de la ranger parmi les jansénistes amateurs.

En fin de compte, sens pratique, droiture, bonté, amitié indulgente et fidèle, religion sincère ; le tout gâté par une certaine légèreté de l'esprit, par une sensibilité trop peu contenue, par une dépendance excessive des impressions et influences du dehors : c'est de quoi composer, non pas un grand caractère, mais un caractère fort heureux, en somme honorable et attachant. L. Veuillot, ce juge sévère quelquefois, s'avouait séduit et captivé. Il écrivait à propos de ses lectures de jeunesse : « Madame de Sévigné devint de mes meilleures amies ; je puis dire que je l'aimai personnellement. » Parlant de ses saillies, qu'il excusait un peu trop complètement peut-être, il concluait avec une équité spirituelle : « Elle ne laisse aucune mauvaise impression ; elle est piquante, un peu satirique même, point misanthrope. Quant aux petites erreurs de son jugement, qu'est-ce que nous pardonnerons si nous ne pardonnons pas cela? Pour moi, j'aime assez qu'elle se trompe et déraisonne de temps en temps, et je ne suis pas fâché de voir que j'aurais quelquefois pu lui tenir tête, lui prouver, par exemple, qu'elle n'aimait point tant M. Nicole et qu'elle avait plus d'esprit que le bon Coulanges. Mais ce charme et cette grâce et ce cœur simple, comment ne pas les chérir? Comment ne pas aimer cet air de raison, de politesse et de bonté ? (1) »

(1) L. Veuillot, *Vues prises du cloître. Çà et là*, t. II.

CHAPITRE II

Le témoin du siècle.

La correspondance de madame de Sévigné est un document pour l'histoire des mœurs autant qu'un modèle littéraire du genre. On en pourrait dégager surtout la monographie d'une grande famille au dix-septième siècle, quelques traits de la vie d'une province, quelques vues sur les événements et les figures principales du règne. Je ne veux qu'indiquer ces trois aspects.

II

Une grande famille au dix-septième siècle. — Beaux côtés. — Côtés fâcheux : les querelles, le luxe, les dettes. — Charles de Sévigné, ses folies, faiblesse et légèreté de sa mère. — Nobles qualités du jeune homme. — Son retour au bien. — Idolâtrie de madame de Sévigné pour sa fille. — Madame de Grignan, caractère fort, mère hautaine et froide. — Calculs de famille, vocations équivoques.

Chercherons-nous à établir, d'après madame de Sévigné, l'exacte balance des vices et des vertus domestiques parmi les hautes classes au dix-septième siècle? Cette méprise nous mènerait droit à l'injustice. Le bien se cache ou se remarque moins parce qu'il est l'ordre; le mal éclate, il

fait scandale et matière à nouvelles. Or, la marquise est avant tout nouvelliste ; elle écrit pour la curiosité de ses correspondants plus que pour leur édification, et nous verrions surtout le côté fâcheux des choses si nous prétendions juger d'après elle l'état des grandes familles d'alors. Bornons-nous à la sienne : ce sera plus court et plus sûr. Sans revenir à Bussy qui nous est suffisamment connu, ce groupe restreint des Sévigné, des Grignan, des Coulanges, nous fournira comme un raccourci des qualités et des faiblesses communes, peut-être même une moyenne assez juste entre la sainteté de certains intérieurs et le dérèglement de quelques autres. Enfin, nous ne l'étudierons pas sans apprécier mieux la personne à laquelle il doit de survivre et de nous intéresser.

Groupe d'élite, honorable finalement dans tous ses membres, sauf peut-être le triste mari de la marquise ; groupe uni et, au fond, chrétien, où l'on ne peut s'introduire et fréquenter sans respirer d'ordinaire une atmosphère aimable de grandeur simple, de dignité joyeuse, d'affection et de foi. Vous y retrouvez cependant quelque chose de toutes les misères de l'époque : faux point d'honneur qui décime les familles, orgueil de rang qui les divise ; le faste accumulant les dettes et conduisant à la ruine ; la licence des mœurs devenue comme un privilège de l'homme ou tout au moins une fatalité de sa jeunesse ; la femme jalouse de sa vertu personnelle, mais trop molle à combattre le désordre de ses proches et trop facile à en rire ; la mère tendre jusqu'à l'idolâtrie ou hautaine jusqu'aux apparences de la froideur ; des enfants sacrifiés à d'autres par prédilection excessive ou calcul d'intérêt, d'où suivent des vocations équivoques sinon contraintes. Voilà bien les misères intérieures des grandes maisons au dix-septième siècle et nous les retrouvons toutes chez madame de Sévigné ou près d'elle.

Son père est un enragé duelliste et son mari meurt en duel. Son gendre, un fort galant homme, ne tire pas l'épée, soit parce que telle n'est pas son humeur, soit parce qu'il y ferait encore moins bon sous Louis XIV que sous Richelieu; mais il a querelle de préséance et d'argent avec son évêque ; il aura querelle avec Montausier pour le mariage d'une fille de sa première femme (1), et chaque fois madame de Sévigné entrera vivement dans ses intérêts (2). Là où elle ne le suit plus, où elle lutte discrètement mais sans relâche avec lui et du même coup avec la comtesse son idole, c'est quand le luxe compromet leur fortune déjà obérée. Fier et magnifique par nature, premier représentant du roi en Provence, maître héréditaire d'un château princier dont il eût fait volontiers un petit Saint-Germain ou un petit Versailles, Grignan dépensait sans compter et sa femme l'y encourageait plutôt. Le train somptueux, l'hospitalité, la table, « la cruelle et continuelle chère, » le faste déployé aux États provinciaux d'Aix, le jeu surtout, dévoraient bien au delà des revenus de la charge. On empruntait, on empruntait encore, on devenait insolvable, et un jour vint où il fallut avouer à Pontchartrain qu'on était « sans aucune subsistance. »

Pendant tout ce temps madame de Sévigné avertissait, priait, s'indignait de toute la pittoresque énergie de son style. « Ce sont, écrivait-elle dès 1671, des brèches sur d'autres brèches et des abîmes sur des abîmes. » Et neuf ans plus tard : « C'est proprement le carnaval que la vie que vous faites. » A sa fille qui excusait le grand jeu de Gri-

(1) M. de Grignan avait eu d'Angélique-Clarice d'Angennes deux filles qui étaient par conséquent nièces de la célèbre Julie et de son époux Montausier. L'aînée fut religieuse ; la seconde, mademoiselle d'Alerac, fut traversée dans un projet d'alliance par l'obstination ou peut-être par les scrupules de l'ancien gouverneur du Dauphin.

(2) Voir plus haut, ch. 1, § 2.

gnan : « Vous dites que c'est un os que vous donnez à ronger à votre compagnie. Je sais bien qu'il faut leur en jeter, mais je ne voudrais pas que ce fussent les miens. » La bise de Provence lui paraissait moins redoutable pour le château que la ruine, « cette autre tempête qui le bat depuis si longtemps (1). » Enfin, le désordre croissant toujours, elle poussait un véritable cri de détresse : « Deux dissipateurs ensemble; l'un voulant tout, l'autre approuvant tout : c'est pour abîmer le monde... Je n'ai point de paroles pour vous dire ce que je pense ; mon cœur est trop plein. Mais qu'allez-vous faire ?... Sur quoi vivre? Sur quoi fonder le présent et l'avenir ?... Enfin cela fait mourir, d'autant plus qu'il n'y a pas de remède. »

Il y en avait cependant. C'étaient d'abord les économies personnelles que madame de Sévigné jetait souvent dans ce gouffre ; elles montèrent une année à seize mille livres, trente ou quarante mille francs d'aujourd'hui. C'étaient les gratifications royales qu'elle sollicitait par l'entremise de Pomponne ou d'autres amis. Ce fut enfin la mésalliance : le jeune marquis de Grignan, fils de la fière comtesse, épousa en 1695 la fille du fermier général Saint-Amant, et dès lors on put respirer. Le cousin Coulanges avait chaudement conseillé le mépris du qu'en dira-t-on, et l'on ne s'étonnera guère qu'avec son grand sens pratique madame de Sévigné ait opiné de même. Ne disait-elle pas vingt ans plus tôt, à l'occasion d'un projet de mariage pour son propre fils : « Les millions nous paraissent de bonne maison ? (2) »

Arrêtons-nous un moment à ce fils, à ce Charles, d'abord baron puis marquis de Sévigné, qui est bien, après son illustre mère, la personnalité la plus attachante du

(1) 1er mai 1689.
(2) 13 octobre 1675.

groupe. Où a-t-il étudié ? On l'ignore ; mais il sera de force à rompre des lances avec madame Dacier sur l'Art poétique d'Horace (1). En bon gentilhomme, il a commencé par servir. Volontaire à vingt ans dans l'expédition de Candie (1668-1669), il devient ensuite guidon puis sous-lieutenant des gendarmes Dauphin, et cela pour une quinzaine d'années, à son gré beaucoup trop longtemps. Il guerroie en Hollande (1672), il est blessé à Senef (1674) et fait encore honorablement quelques autres campagnes, mais sans prendre goût au métier, voire y échappant le plus possible. Ses fréquents congés sont remplis par de longs séjours auprès de sa mère, et de plus, il faut bien le dire, par nombre d'aventures galantes. Affaire de mode, semble-t-il, beaucoup plus que libertinage de nature ; mais quel triste jour sur les mœurs de la noblesse d'alors ! Et comment justifier, dirai-je l'indulgence de madame de Sévigné, dirai-je surtout la façon leste dont elle parle à sa fille des fredaines du *Frater*, et le plaisir que madame de Grignan trouve aux bons contes de ce genre ? Ici ou là percent les inquiétudes maternelles. « Quand on est chrétienne ou du moins qu'on le veut être, on ne peut voir ces dérèglements sans chagrin (2). » On tremble qu'il ne perde la foi au contact de la trop fameuse Ninon de Lenclos ; on complote avec l'abbé de la Mousse pour le faire confesser ; mais qu'il est étrange de trouver ces mots dans la même lettre : « Je crois que le chapitre de votre frère vous a divertie (3) ! »

Voilà bien le faible. Sévigné qui aime sa mère, et qui a presque autant d'esprit qu'elle-même, la divertit, pour-

(1) *Dissertation critique sur l'Art poétique d'Horace*. Recueil des écrits contradictoires de M. de Sévigné et de madame Dacier.
(2) 13 mars 1671.
(3) 27 avril 1671.

rait-on croire, plus qu'il ne l'effraie. Elle reçoit « ses vilaines confidences, » partagée entre l'intention excellente de le prêcher et un instinct de conscience qui l'avertit de ses complaisances excessives. « Il me conte toutes ses folies, je le gronde et je fais scrupule de les écouter ; et pourtant je les écoute. Il me réjouit..... » Puis tout cela part pour Grignan : la comtesse en sera réjouie à son tour. Dans ces fâcheux récits, tel détail ne peut pas même se lire ; tel mot est d'une légèreté insoutenable, telle appréciation révolte sous la plume d'une mère. Le baron courtise l'actrice Champmeslé, et la marquise appellera cette femme « ma belle-fille ! » Une autre fois, comme il s'attarde au retour de l'armée, elle flairera quelque nouvelle intrigue et ajoutera sans avoir l'air d'y prendre garde : « mais comme ce n'est pas pour épouser, je n'en suis point inquiète ! » Notez que, sur la même feuille, elle vient de conter une visite à Port-Royal, cette « Thébaïde, » ce « paradis, » ce « désert où toute la dévotion du christianisme s'est rangée. » Oubli singulier ! Que fait-elle donc de son jansénisme, de son christianisme plutôt ?

Tout est bien qui finit bien. A trente-cinq ans, après plusieurs tentatives infructueuses, le baron devenu marquis épousa enfin (1); il fut honnête, heureux, dévot même : son excellente nature prenait le dessus. Au milieu de ses faiblesses, il avait toujours eu le cœur noble, bon, candide ; il avait toujours aimé sa mère avec une simplicité d'enfant. N'est-ce pas plaisir d'entendre cet officier de cavalerie l'appeler « petite maman mignonne ? » Il était son compagnon assidu, son lecteur infatigable, son garde-malade au besoin. Il savait pourtant que ses préférences étaient ailleurs et il en plaisantait, si libre de toute jalousie

(1) Sa femme était une Bréhant de Mauron, fille d'un président au parlement de Rennes.

qu'après la mort de madame de Sévigné, acceptant de grand cœur les avantages testamentaires qu'elle avait faits à la comtesse de Grignan, il lui écrivit à elle-même ces belles paroles : « Quand il serait vrai qu'il y aurait eu dans son cœur quelque chose de plus tendre pour vous que pour moi, croyez-vous en bonne foi, ma très chère sœur, que je puisse trouver mauvais qu'on vous trouve plus aimable (1) ? »

On connaît de reste cette prédilection de madame de Sévigné pour sa fille : la correspondance en est pleine, et c'est là, au gré de Saint-Simon, son unique défaut. Par moments, l'affection maternelle semble tourner en passion, en adoration, en idolâtrie. Ne pressons pas outre mesure certains hyperboles : « Ma divine enfant..... Je n'oserais dire que je vous adore, » et autres semblables. Mais que de traits énoncent un véritable culte, le propre culte dû à Dieu ! Ne dirait-on pas que la fille est le tout, la fin suprême de la mère ? C'est pour sa fille que madame de Sévigné prend intérêt aux choses de ce monde ; « elles sont plus proches ou plus loin de moi, selon qu'elles ont plus ou moins de rapport à vous. » Elle n'agit, elle ne vit que pour sa fille. « Les pas que je fais pour vous sont les premiers ; les autres viennent après comme ils peuvent..... Vous êtes le centre de tout et la cause de tout..... Vous m'êtes toutes choses..... Votre part, c'est moi tout entière. » Comme les saints gardent la présence divine, elle garde la présence de sa fille : « C'est ce que les dévots appellent une pensée habituelle ; c'est ce qu'il faudrait avoir pour Dieu, si l'on faisait son devoir. » Le bonhomme d'Andilly n'avait donc pas si grand tort en la traitant de

(1) Toute cette lettre est admirable. Voir au tome X de madame de Sévigné, *Grands Écrivains*, p. 407.

« jolie païenne (1), » ni même peut-être le confesseur qui, à la Pentecôte de 1675, lui interdit la communion pour ce paganisme d'un nouveau genre. Elle-même trouvait la sentence juste et la défendait contre madame de Grignan ; « c'est savoir son christianisme, » disait-elle (2). Qui lui donnerait de pleurer ses péchés comme elle pleurait son absente ? « Dieu me fasse la grâce de l'aimer quelque jour comme je vous aime (3) ! »

Elle avouait donc l'excès. Nous l'avouons comme elle, mais nous nous l'expliquons sans l'absoudre. Orpheline, épouse malheureuse, libre des engagements romanesques, elle reportait sur une seule tête la puissance d'aimer qu'elle n'avait pas pu ou voulu satisfaire ailleurs. Et puis cette passion absorbante et emportée était vraie du moins, profondément vraie. Un jour, chez Pomponne, on s'était diverti à la pensée des dessous de cartes qu'il ferait si bon connaître, du « petit démon qui tirerait les rideaux, » qui dévoilerait le secret des âmes. Et Pomponne disait : « Il paraît que madame de Sévigné aime passionnément sa fille. Savez-vous le dessous des cartes ? Voulez-vous que je vous le dise ? C'est qu'elle l'aime passionnément (4). » Le mot était juste, il ne l'était que trop. « Vous devez respecter mes larmes, » écrivait la marquise à celle qui en était cause. Il nous sied, à nous, d'en blâmer l'intempérance ; mais impossible de ne pas sentir qu'elles jaillissent du cœur.

Au reste cette mère trop aimante se commandait encore au besoin ; capable de retarder un voyage en Provence pour consoler l'interminable agonie de sa tante « la bonne

(1) 29 avril 1671.
(2) 5 et 26 juin 1675.
(3) 26 mars 1671.
(4) 24 juillet 1675.

Trousse » (1675), ou par égard pour la vieillesse du Bien-Bon. « J'ai quelquefois de la force dans ma faiblesse..... Je sais gouverner ce torrent. » Acceptons ce témoignage et plaignons-la aussi d'avoir été punie par où elle péchait. N'était-ce pas inévitable? Comment la personne aimée aurait-elle pu répondre assez complètement à cette tendresse exubérante? Comment n'être pas gênée à certaines heures et comme glacée par cette sollicitude maternelle tournée parfois en obsession? Des amis en avertissaient madame de Sévigné, qui protestait, qui s'excusait sans détruire la vraisemblance du reproche (1). Plus tard, ils en vinrent à conseiller une séparation devenue nécessaire. Madame de Grignan était à Paris (1676-1677), et les deux pauvres femmes, souffrantes l'une et l'autre, s'étaient rendu la vie commune impossible. La mère s'indignait du remède proposé ; il la faisait « sauter aux nues. » Elle dut pourtant s'y résoudre et en confesser l'à-propos. « Ah! ma fille, nous étions d'une manière sur la fin, qu'il fallait faire comme nous avons fait. » Elle souffrit donc et son bon sens chrétien lui inspira cet aveu : « Les peines qui sont attachées à la tendresse que j'ai pour vous, étant offertes à Dieu, font la pénitence d'un attachement qui ne devrait être que pour lui (2). »

Je n'entreprends pas de juger madame de Grignan. D'aucuns lui sont sévères (3) ; tout au rebours, J. de Maistre

(1) « Il y a des gens qui m'ont voulu faire croire que l'excès de mon amitié vous incommodait ; que cette grande attention à vouloir découvrir vos volontés, qui tout naturellement devenaient les miennes, vous faisait assurément une grande fadeur et un grand dégoût..... » (7 juin 1675.)

(2) 3 avril 1680.

(3) Ainsi P. Mesnard : *Notice* sur madame de Sévigné (Hachette, *Grands Écrivains*) ; — G. Boissier, *Madame de Sévigné*, p. 31. — Saint-Simon, l'ami du jeune marquis de Grignan, appréciait peu la comtesse sa mère ; il lui trouvait du *pincé* et du *précieux* (*Notes sur Dangeau*), un *précieux guindé* et *pointu* (*Mémoires*).

l'estimait très supérieure à madame de Sévigné (1), non pas certes, comme on l'a pensé (2), pour s'être donné le léger ridicule d'être cartésienne — il aimait trop peu les femmes savantes — mais parce qu'il croyait lui trouver plus de sérieux et de caractère. L'apparence y est, à vrai dire; mais nous n'avons point les lettres de la comtesse, pièce importante au procès. Celles de la mère nous laissent voir la fille quelque peu hautaine et fastueuse, mais digne, raisonnable et forte. Elles n'accusent réellement pas son cœur; au contraire elles attestent que les réponses venues de Provence étaient continuelles et affectueuses. Le seul grief sérieux que nous en puissions tirer est celui-ci. Dans l'éducation de ses enfants, madame de Grignan semble avoir beaucoup trop écouté le préjugé nobiliaire. De ses maternités fréquentes il ne lui restait qu'un fils et deux filles. L'aînée, Marie-Blanche, les *petites entrailles* de madame de Sévigné, fut mise, dès l'âge de cinq ans, chez les Visitandines d'Aix. A seize ans, elle y prenait le voile, et la grand'mère, qui s'était déjà plus d'une fois apitoyée sur son compte (3), nous rend problématique l'entière spontanéité de cette vocation. « La pauvre enfant ! Qu'elle est heureuse si elle est contente ! Cela est sans doute, mais vous m'entendez bien (4). » La seconde fille, Pauline, qui fut plus tard madame de Simiane, paraît avoir été poussée dans la même voie, par instants du moins. L'héritier du

(1) « Si j'avais à choisir entre la mère et la fille, j'épouserais la fille, et puis je partirais pour recevoir les lettres de l'autre. Je sais bien que c'est une mode de condamner madame de Grignan ; mais par le recueil seulement des lettres de la mère, lues comme on doit lire, la supériorité de la fille sur la mère (dans tout ce qu'il y a de plus essentiel) me paraît incontestable. » (Lettre à son fils, le comte Rodolphe de Maistre, 4 août 1813.)

(2) P. Mesnard, *Notice*, p. 312.

(3) « La pauvre enfant ! ayez-en pitié ! » (8 décembre 1679.)

(4) 1er février 1690.

nom, le « dauphin, » ce petit marquis de Grignan auquel on aurait voulu assurer tous les débris de la fortune, eut parfois besoin, lui aussi, d'être soutenu par madame de Sévigné auprès de la comtesse qui le négligeait ou s'impatientait de ses défauts. Il est étrange et triste de voir l'aïeule obligée d'écrire à sa fille : « Aimez, aimez Pauline, » — et une autre fois : « Je ne vous trouve plus si entêtée de votre fils ; je crois que c'est votre faute..... Vous ne comprenez point encore trop bien l'amour maternel ! » Elle qui faisait profession de maintenir son affection « au premier étage, » c'est-à-dire de n'aimer dans ses petits-enfants que sa fille même, en était à la conjurer de leur être mère. C'est une opinion assez commune aujourd'hui que, dans la vieille famille française, l'autorité fut despotique, le respect servile, la tendresse étouffée par l'étiquette ou par le calcul. Peut-être faudrait-il l'avouer, si madame de Grignan devait être prise pour type. Mais d'autres ne lui ressemblaient pas, et madame de Sévigné tout d'abord.

Qu'on relise les lettres de Racine à son fils, et les deux nobles maisons où nous venons de vivre sembleront moins attachantes que l'intérieur bourgeois de la rue des Maçons-Sorbonne. Aurions-nous le droit de généraliser le fait? J'inclinerais à le croire. Tout bien balancé d'ailleurs, l'illustre épistolière ne nous réduit pas à mépriser ce qu'elle avait de plus cher au monde.

II

Une province, la Bretagne (1). — Ce que madame de Sévigné en a vu. — La Bretagne officielle et mondaine. — Les grands personnages. — Les festins, « l'étoile de la mangerie. » — Le parlement. — Silhouettes d'évêques. — Les Etats et leur prodigalité.

(1) Voir L. de la Brière, *Madame de Sévigné en Bretagne* (Hachette, in-18.)

— La sédition de 1675. — Madame de Sévigné rit des Bretons et les estime fort.

Bourguignonne d'origine et Parisienne de naissance, madame de Sévigné était devenue Bretonne par son mariage. Malgré de longs séjours dans sa province, la connut-elle beaucoup? Elle en habitait la lisière, les Rochers n'étant qu'à trois lieues de Vitré. Dans la ville même, elle avait un vieux manoir seigneurial (1). On la voyait souvent à Nantes, à Rennes surtout; mais elle ne fit qu'un voyage en Basse-Bretagne. Ses préférences étaient ailleurs comme ses habitudes ; pendant la sédition de 1675, elle écrivait: « La Haute-Bretagne est sage, et c'est mon pays. » En outre ses lettres ne parlent guère que du monde où elle fréquentait, grands dignitaires, noblesse d'épée ou de robe. Aussi, à part un délicieux tableau de son intérieur campagnard, ne nous donnera-t-elle de la vie provinciale qu'une esquisse incomplète et assez légère. Il y aura cependant quelques traits à recueillir.

Ce qui ressort le plus, c'est la Bretagne officielle et mondaine, tout d'abord, « les gouverneurs, » le duc et la duchesse de Chaulnes, fort grands seigneurs, ayant le goût du faste, mais bons et adorés dans le pays, dit Saint-Simon; d'ailleurs chauds amis de la marquise, et qui viennent familièrement aux Rochers se délasser des magnificences de l'emploi. Or on n'imaginerait guère aujourd'hui quelle pompe entourait ces hautes charges. M. de Chaulnes a quatre carrosses à six chevaux, plusieurs chevaux de main, des pages, des gardes par lesquels il trouve

(1) C'était la *Tour-Sévigné*. Quant à la terre même d'où venait le titre, elle était voisine de Rennes, mais fort réduite dès lors et sans habitation. Le marquis Charles écrivait un jour à son beau-frère Grignan qu'il serait peut-être obligé de s'appeler M. des Rochers, une inondation ayant emporté presque tout ce qui restait du domaine primitif de la famille.

un jour plaisant de se faire amener madame de Sévigné en personne, la déclarant « nécessaire pour le service du Roi (1). » Ce personnage paraît avoir eu aussi la spécialité peu enviable de représenter dans les conclaves les intérêts de Louis XIV. En 1691, c'était la quatrième fois qu'il remplissait pareille tâche. Au retour, il lui fallut quitter la Bretagne pour la Guienne, et les regrets furent vifs de part et d'autre ; mais l'obéissance ne se discutait pas. « Hélas ! ces pauvres gouverneurs, disait la marquise, que ne font-ils point pour plaire à leur maître ! Avec quelle joie, avec quel zèle ne courent-ils point à l'hôpital pour son service ! Comptent-ils pour quelque chose leur santé, leurs plaisirs, leurs affaires, leur vie, quand il est question de lui obéir et de lui plaire ? Ils sont si passionnés pour sa personne, qu'ils ne souhaitent que de quitter ces grands rôles de comédie, pour le venir regarder à Versailles, quand même ils devraient n'en être pas regardés. »

Au-dessous du vice-roi s'étagent d'autres importances considérables et souvent rivales. C'est le lieutenant général Lavardin, chez qui madame de Sévigné va volontiers « en bavardinage ; » Lavardin, « un gros mérite qui ressemble au vin de Grave, » d'ailleurs jaloux du duc de Chaulnes et « suffoqué par sa présence, » c'est-à-dire réduit à peu. Il ira, lui aussi, à Rome, avec la triste mission d'humilier le Pape Innocent XI (1687). C'est l'intendant Pommereuil, le premier qui ait « apprivoisé la Bretagne (2) » à cette charge rendue odieuse par son prédécesseur Chamillart. C'est le trésorier des États, d'Harrouïs, victime de sa bonté imprévoyante et qui mourra

(1) On conte que, notre chansonnier Nadaud ayant décliné l'invitation d'un préfet, ce fonctionnaire le fit requérir par la gendarmerie. Etait-ce une réminiscence, ou n'est-ce qu'un conte ?

(2) Saint-Simon.

insolvable à la Bastille. Plus bas sont les gouverneurs des villes : Coëtlogon, à Rennes ; à Saint-Malo, Coëtquen, tête dure et boudeuse ; à Nantes, où le lieutenant général réside, Rosmadec, « accablé par M. de Lavardin comme M. de Lavardin est accablé par M. de Chaulnes. »

Naturellement tout ce monde mène grand train. A Rennes, tels sont les festins que madame de Sévigné en sort « affamée de jeûne et de silence. » A Vitré, le prince de la Trémouille fait apporter en cérémonie ces pyramides de fruits qui sont de mode aux tables royales ; mais on a oublié que, dans le vieux château, les portes sont plus basses qu'à Versailles, et, en entrant, les pyramides s'écroulent avec un fracas de porcelaine brisée. On a le bal, l'opéra, la comédie, *Atys*, *Tartuffe*, *Andromaque*, où la marquise pleure « plus de six larmes ; c'est assez pour une troupe de campagne. » Gentilshommes et riches bourgeois rivalisent de luxe avec les grands. « L'étoile de la mangerie s'est mise dans ce pays malgré moi, » s'écrie la châtelaine des Rochers, plus simple dans ses habitudes et qui parfois traite les plus nobles hôtes « avec une pièce de bœuf salé. »

Rentrons dans le sérieux. A Rennes siège ce fier parlement, le défenseur des franchises de la province et l'orgueil de l'ancienne ville ducale. Quand il résiste, quand, par exemple, on l'exile à Vannes pour n'avoir pas consenti à la reconstruction d'une citadelle ; il arrive que Rennes offre 500,000 livres comme prix de son retour. Là président les d'Argouges, les Pontchartrain (1), les la Falluère. Ce dernier, que la châtelaine des Rochers va saluer jusqu'à Vannes, tombe de son haut en voyant une personne si célèbre. « Quoi ! c'est là madame de Sévigné ! Quoi ! c'est

(1) Louis de Pontchartrain, le futur ministre.

elle ! » A la marquise de s'étonner quand elle fait la connaissance d'un haut magistrat de vingt-sept ans, M. de La Brumelaye. « Moyennant 40,000 francs, il a acheté toute l'expérience nécessaire pour être à la tête d'une compagnie souveraine qui est la Chambre des Comptes de Nantes. » La Bruyère n'eût pas mieux dit. Rien de plus honorable, au demeurant, que cette noblesse de robe, et c'est là, nous le savons, que madame de Sévigné trouvera sa bru.

J'indiquerai en courant, comme elle fait elle-même, quelques figures épiscopales, fort inégales de relief et de valeur. M. de Dol, Mathieu Thoreau, réside si peu qu'on défie la mort « de l'attraper dans son diocèse. » M. de Saint-Malo, Sébastien de Guémadeuc, est, selon madame de Choisy, une linotte mitrée. C'est lui qui, député des États après la révolte de 1675, revient transporté des honnêtetés personnelles du roi et n'oubliant que la ruine de la province ; personnage assez léger pour donner encore des fêtes malgré le deuil universel. Heureusement il est des prélats d'un autre modèle : à Rennes, La Vieuville, puis son successeur Lavardin, « qui ne ressemble pas à feu M. du Mans (1) ; » à Saint-Brieuc, Hardouin de La Hoguette, lequel « ne quitte point son diocèse pour solliciter à Versailles. » Cependant il est transféré à Poitiers, selon son désir, alors que « d'autres, en rang d'oignons tous les jours à la messe du roi, n'ont rien. » Tréguier possède « un très saint prélat, autrefois le P. Feuillant de l'Oratoire, qui, très canoniquement, s'est consacré, aux dépens de sa poitrine fort large, à toutes les fatigues pastorales. » Singulier mélange et qui résume assez bien l'état du clergé à l'époque : d'une part la mondanité, résultat des vocations de famille, de l'autre la correction édifiante et l'apostolat.

(1) Cet autre Lavardin était plus chasseur qu'évêque.

Mais qui veut voir la Bretagne dans sa splendeur doit assister aux États provinciaux qui se tiennent tous les deux ans, tantôt dans une ville, tantôt dans une autre. Magnifiques réunions où figurent vingt-cinq commissaires royaux, soixante membres ecclésiastiques, cent soixante-quatorze représentants de la noblesse et soixante-dix seulement du tiers. « Je ne crois pas, dit madame de Sévigné, qu'il y ait une province assemblée, qui ait aussi grand air que celle-ci. » On siège au plus trois semaines, à raison de deux séances par jour. A part quelques « grandes fronderies » apaisées en vingt-quatre heures, on vote avec une docilité exemplaire le don à faire au roi ; on y ajoute des gratifications pour les grands personnages ; et puis de festoyer et de boire. Or, cette docilité prodigue des Bretons met la marquise elle-même en humeur de « fronderie. » Une année (1673), ils ont donné de fait 5,200,000 livres (1). « Et nous avons percé la nue de cris de : *Vive le roi!* Nous avons fait des feux de joie et chanté des *Te Deum*, de ce que Sa Majesté a bien voulu prendre cette somme. » Deux ans plus tard, « nos folies de libéralité sont parvenues au comble de toutes les Petites-Maisons du monde.... Nous donnons trois millions comme si nous ne donnions rien du tout ; nous nous mettons au-dessus de la petite circonstance de ne les pouvoir payer..... » En 1689 le marquis de Sévigné brigue en vain l'honneur d'aller à Versailles comme député des États. Le roi lui-même en a choisi un autre, et la mère dépitée prend le haut ton pour réclamer les vieilles franchises du pays. « Depuis notre mariage de la duchesse Anne avec Charles VIII, cette belle et grande province avait bien d'autres prérogatives. »

Le roi de France était quelquefois pour sa fidèle Bre-

(1) La moitié était pour le rachat de certains impôts.

tagne un mari bien dur. J'ai déjà rappelé la sédition de 1675 ; le peuple ému par le rétablissement d'impôts abolis l'année précédente ; le duc de Chaulnes, ce gouverneur « adoré » jusque-là, injurié, menacé, lapidé ; le pillage, l'incendie et les assassinats en Basse-Bretagne ; puis six mille hommes de troupe accourant pour faire l'ordre ; la révolte provoquée sans doute par quelques meneurs intéressés et retombant sur le pauvre populaire ; toute une rue de la capitale rendue déserte par une expulsion en masse ; les taxes énormes, les supplices multipliés outre mesure, enfin une longue et lourde occupation militaire avec tous les excès d'une conquête. Triste épisode de la vie provinciale au dix-septième siècle, et singulière destinée de la Bretagne ! Cent dix ans plus tard, de pires horreurs allaient la punir de rester obstinément fidèle à cette royauté dont la main pesait quelquefois si lourd (1).

Tout compte fait, madame de Sévigné nous laisse une belle idée de son pays d'adoption. Elle n'a pas remarqué la Bretagne catholique ; mais toute la France l'était alors. Elle a peu vu le peuple, surtout les Bretons bretonnants, ces *bonnets bleus* qu'elle regarde de fort loin et d'un peu haut. Ici comme ailleurs, tout amuse son humeur un peu légère, noms baroques encore embellis par elle à plaisir, ignorance du bel air, gaucherie de langage, ardeur à boire, qui rend le « prochain » si drôle « quand on a dîné. » Du moins a-t-elle remarqué l'esprit sédentaire de la noblesse, une de ses meilleures forces assurément. Quant aux petites gens, elle en sait assez pour rendre

(1) On pourrait noter encore un épisode. En 1689, tandis que Louis XIV travaillait vainement à la restauration de Jacques II, la Bretagne se vit menacée d'une invasion anglaise. Charles de Sévigné, nommé colonel de l'arrière-ban, faillit se trouver dans une occasion semblable à celle où avait péri son grand-père Chantal. Il en fut quitte pour une grosse dépense dont sa mère gémissait.

hommage aux grandes qualités cachées sous une rude écorce. « Je trouve des âmes de paysans plus droites que des lignes, aimant la vertu, comme naturellement les chevaux trottent. » — « J'aime nos Bretons, disait-elle encore à la gouvernante de Provence ; ils sentent un peu le vin, mais votre fleur d'oranger ne cache pas de si bons cœurs (1). »

III

Le grand monde, tableaux et portraits. — Femmes ridicules. — Types courtisanesques. — Enrichis et parvenus. — Favorites. — Figures héroïques : Condé, Turenne. — Ministres : Colbert, Louvois. — Louis XIV. — Si madame de Sévigné est une frondeuse impénitente.

« Les lettres de madame de Sévigné, dit J. de Maistre, sont le véritable siècle de Louis XIV ; » et il l'explique en ajoutant : « Ce que d'autres nous racontent, elle nous le fait voir (2). » Ainsi motivée et restreinte, l'assertion peut être admise. La marquise est morte dix-neuf ans avant la fin du grand règne. D'ailleurs nous n'avons pas tout ce qu'elle a écrit, et elle-même n'a pas écrit tout ce qu'elle a vu (3). Quelques faits saillants ont pris sous sa plume un relief admirable : le procès de Foucquet (1664), le mariage manqué de Lauzun avec Mademoiselle (1670), la guerre de Hollande (1672), la mort de Turenne (1675), l'affaire des

(1) On pourrait également extraire des lettres de la marquise quelques détails intéressants sur le pays où régnait sa fille. (Voir Saporta, *La famille de madame de Sévigné en Provence*. Plon, 1889.)

(2) J. de Maistre, *Examen critique d'une édition de madame de Sévigné*. (*Œuvres complètes*, édition nouvelle, t. VIII, p. 57.)

(3) Par exemple il nous manque ses lettres à Foucquet, à Retz. — En outre, la plus grande partie de sa correspondance étant adressée à madame de Grignan, il ne nous reste que peu de chose pour les époques où la mère et la fille se retrouvaient ensemble.

poisons (1676 à 1680); — mais la chaîne des événements est incomplète. Ce n'est pas une histoire ; c'est un musée où les grandes toiles sont rares, où abondent en revanche les tableaux de mœurs et les portraits, les silhouettes du moins. Nous ne pouvons du reste que traverser à grands pas cette galerie.

Assurément l'ensemble rendra bien la physionomie générale de l'époque. Ne l'oublions pas cependant : à titre de nouvelliste, madame de Sévigné recueille plutôt ce dont s'amuse la curiosité, la malignité publique. Les gloires sérieuses ne sont ni oubliées ni méconnues, mais la part est faite bien large aux travers, aux scandales quelquefois. D'ailleurs le témoin est bien informé d'ordinaire, exempt de misanthropie et de rancunes profondes, ni moraliste d'office, ni satirique d'intention. Entre la fine et forte raillerie de La Bruyère, le pamphlet passionné de Saint-Simon et le réquisitoire apostolique de Bourdaloue, son journal tient, pour ainsi dire, une place moyenne, adoucissant, confirmant ou complétant le reste, agréable pour tous, instructif pour qui sait lire sans parti pris d'enthousiasme aveugle ou de dénigrement.

Passons vite devant les personnages ridicules, devant les femmes prétentieuses et bizarres que l'épistolière aime particulièrement à crayonner : une mademoiselle de Launay, « bariolée comme une chandelle des rois et ressemblant au deuxième tome d'un méchant roman ; » — une madame du Gué-Bagnols qui s'essaie gauchement au parler de la cour ; — une madame de Brissac, prenant sur son lit de malade des poses adorables que la malicieuse marquise contemple, « chamarrée de tendresse et d'admiration ; » — une comtesse de Marans surtout, cette extravagante *Mellusine*, jouant tous les rôles, passion, désespoir, que sais-je ? et les jouant mal, quoique naïve au point de

demander qu'on les lui apprenne (1). Il n'y a là que l'éternelle vanité féminine, rien de bien spécial au temps.

Plus intéressantes à divers égards sont les variétés du type courtisanesque. — Le courtisan malheureux et mystifié, c'est le maréchal de Gramont. Un jour, le Roi lui lit un madrigal anonyme en le déclarant détestable, puis, quand le pauvre homme a renchéri sur la critique, se dénonce lui-même comme auteur (2). — Vardes est le courtisan pardonné, habile à exploiter sa disgrâce. Après une longue prison, il reparaît en costume démodé, tout exprès pour pouvoir dire au maître : « Quand on vit loin de vous on n'est pas seulement malheureux, on devient ridicule (3). » — Suit le courtisan prodigue, Langlée, célèbre pour avoir fait un jour à madame de Montespan la surprise d'une robe « d'or sur or, rebordé d'or, et par-dessus un or frisé, rebroché d'un or mêlé avec un certain or, » enfin « la plus divine étoffe qu'on ait jamais imaginée (4). » — Celui-ci, recevant à l'armée sa nomination de maréchal de France, accourt en poste, remercie le roi et s'en retourne comme il est venu sans voir femme ni enfants (5). C'est le courtisan idolâtre, La Feuillade, l'homme de la place des Victoires, bien assuré de ne point perdre « l'avance qu'il a faite » de la fameuse statue en marbre parce que le dieu, « qui aime d'être aimé, la lui rendra avec usure (6). » — Il y a le courtisan crûment infâme, ce Villarceaux, remis à sa place par Louis XIV même pour s'être offert à pervertir ses propres nièces (7). — Il y a le

(1) 8 juillet 1672.
(2) 1er décembre 1664.
(3) 26 mai 1683.
(4) 5 novembre 1676.
(5) 19 août 1675.
(6) 2 août 1679.
(7) 23 décembre 1671.

courtisan sans épithète et par excellence, Dangeau, l'habile joueur, le singe des manières royales. Il n'oublie point son présent pour la favorite ; non pas un habit merveilleux mais une ménagerie domestique dont il passe la revue solennellement (1).

Pauvres courtisans, pauvres visages plus ou moins enlaidis par la présence du prince ! On est heureux de voir trancher sur la foule une figure bourrue mais loyale, ce Montausier en qui madame de Sévigné reconnaît « une sincérité et une honnêteté de l'ancienne chevalerie (2). » En revanche, à côté des grands de race brillent les parvenus, les enrichis, un Gourville, ancien laquais de La Rochefoucauld, devenu financier, conseiller d'État ; homme de ressources, que le jeune prince de Marcillac promène « comme un fleuve par toutes ses terres pour y apporter la graisse et la fertilité (3). » D'autres ont une fortune étrange, Lauzun par exemple. La Bruyère dit de lui : « On ne rêve pas comme il a vécu (4). » Or, ce rêve qui fut sa vie, notre épistolière l'a conté mieux que personne, car elle en avait vu de près la grande péripétie. Après avoir annoncé dans une lettre souvent citée le mariage qui allait faire ce petit gentilhomme duc de Montpensier et cousin du roi de France (5), elle avait reçu à genoux les épanchements enthousiastes de Mademoiselle et insinué en personne prudente qu'il pourrait être bon de se hâter. Le soir même tout était rompu, et le lendemain elle pleurait de bon cœur à force de voir pleurer la pauvre princesse (6). La suite du

(1) 18 novembre 1677. — Il s'agissait de peupler les basses-cours de Clagny.

(2) 4 août 1677.

(3) 7 octobre 1676.

(4) La Bruyère, *de la Cour*, 96.

(5) A Coulanges, 15 décembre 1670.

(6) A Coulanges, 31 décembre.

roman est tout entière dans ses lettres : ne nous y arrêtons pas.

Viennent à leur tour les scandales, retracés d'une main qu'on voudrait moins légère, moins curieuse, plus indignée. Je ne reviendrai pas sur l'abominable affaire des poisons. Louis XIV en fut honteux et consterné ; mais ne devait-il pas jusqu'à un certain point s'en prendre à lui-même ? Quant aux désordres royaux, comment la marquise en parle-t-elle ? Sauf quelques frivolités de style que j'ai notées ailleurs, madame de La Vallière est touchée délicatement. Pour madame de Montespan, le ton change et ce n'est que justice. On parle à mots couverts et le plus souvent sans nommer la personne. C'est *la Belle Madame Junon*, ou *Quanto Quantova*, comme qui dirait : « Combien de temps cela durera-t-il ? (1) » Cela dure quatorze ans, hélas ! et recommence de plus belle après la conversion passagère de 1675. Madame de Sévigné enregistre tout, les hauteurs de la favorite, ses prodigalités, ses familiarités audacieuses avec le maître, son voyage triomphal à Bourbon (1676), et le servilisme des gouverneurs qui la reçoivent en reine, et celui de tout le monde. Puis d'autres bruits se répandent, jalousies, brouilles, scènes violentes. Le crédit de madame de Maintenon grandit, il s'affirme, accueilli d'abord par le nouvelliste avec une sorte de défiance et d'hostilité (2). Tristes détails que les inconséquences ou les manèges de madame de Montespan embrassant La Vallière avec des larmes (1671), ou osant bien l'aller voir au Carmel (1676), ou encore parant de ses mains mademoiselle de Fontanges sa rivale (1680). Plus tristes encore les humiliations de la pauvre reine, obligée — elle le croyait au

(1) Explication la plus probable. Elle fait songer aux plaisants de cour appelant madame de Maintenon *Madame de Maintenant*.

(2) Lettres du 7 août 1675, du 6 mai 1676, etc.

moins — de faire bon visage à la femme coupable et de la traiter en amie. Encore un coup, on aimerait à ce propos la narratrice plus nette et plus ferme. La curiosité est ici de trop ; l'étonnement et le blâme voilé sont trop peu. Pensait-elle comme le Sosie de Molière :

> Sur telles affaires toujours
> Le meilleur est de ne rien dire ? (1)

En ce cas il eût mieux valu s'en taire absolument, et l'on plaint deux fois le temps où pareilles aventures faisaient l'entretien des femmes honnêtes du royaume.

Il ferait bon regarder plus longuement les portraits héroïques. Voici Condé, non plus, il est vrai, le victorieux de vingt ans ou le grand coupable du temps de la Fronde, mais le prince vieilli, déjà infirme, que le maître emploie ou laisse, comme pour montrer qu'il sait « tantôt se servir, tantôt se passer de ses plus fameux capitaines (2). » Madame de Sévigné le suit au passage du Rhin, à Senef, à Chantilly surtout, là même où Bossuet l'a vu aussi grand dans le repos que dans l'action. Elle dit sa tendresse paternelle, mais aussi les plaies de cette famille, l'exil imposé à la princesse par son mari (3), l'équipée guerrière des deux Conti, leur correspondance saisie, les impiétés et les abominations qu'on y trouve, déplorable avant-goût de la Régence et qui suffiraient sans une foule d'autres exemples à démentir ce mot de Cousin : « Dans un grand siècle tout est grand (4). » L'épistolière conte la vie retirée de Condé,

(1) *Amphitryon* III, II.

(2) Bossuet, *Oraison funèbre du prince de Condé*.

(3) Peu de temps avant la fameuse visite du Roi à Chantilly (avril 1671), Condé avait éloigné sa femme pour une aventure qui touchait au scandale.

(4) Le prince de Conti et son frère le prince de la Roche-sur-Yon, autorisés à combattre en Pologne, avaient accepté de servir l'Empereur d'Allemagne contre les Hongrois, au grand déplaisir de Condé, leur oncle, et de Louis XIV dont Conti était le gendre.

son peu de soin de sa personne, jusqu'au jour où, moitié surprise, moitié contrainte, on lui fait faire toilette pour la noce de son neveu avec mademoiselle de Blois (1). Gloire, travers, faiblesses, tout pâlit ou s'efface devant l'éclat d'une mort chrétienne, « et enfin on sent la douleur de voir sortir du monde un si grand homme, un si grand héros, dont les siècles entiers ne sauront point remplir la place (2). »

Il semble bien toutefois que, pour madame de Sévigné, le vrai héros soit Turenne. Mérite moins éblouissant mais plus pur, en qui l'on ne peut blâmer que les gages donnés un moment à la Fronde par entraînement pour madame de Longueville, et l'étrange illusion qui lui faisait préférer son mince titre princier à celui de maréchal général des armées du Roi. A cela près, jamais homme supérieur ne fut plus modeste ; jamais protestant de naissance ne fut plus sincère dans sa conversion ni plus droit et plus simple dans sa piété. Nous avons vu la marquise comparer Mascaron et Fléchier, panégyristes officiels du grand mort (3). Je croirais cependant que ses deux meilleures oraisons funèbres ne furent pas prononcées en chaire. L'une est de Condé en personne, quand, envoyé à sa place, il souhaitait de pouvoir causer deux heures avec son ombre pour prendre la suite de ses desseins (4). L'autre, la plus touchante, se trouve éparse dans les lettres écrites par madame de Sévigné elle-même pendant le mois d'août 1675. Je n'en extrais rien parce qu'il faut tout lire. Glorieuses au capitaine et au parfait honnête homme, elles honorent aussi la bonne Française et la chrétienne, insatiable de le pleurer, reprenant dix fois son éloge, glanant de toutes parts les circonstances de sa

(1) Lettre du 17 janvier 1680.
(3) 13 décembre 1686.
(3) Troisième partie, liv. IV, ch. I.
(4) Sévigné, 26 août 1675.

fin, adorant la Providence dans ce coup de canon « chargé de toute éternité ; » d'ailleurs en plein repos sur le sort d'une telle âme. « Elle venait trop droit de Dieu pour n'y pas retourner, s'étant si peu gâtée par la corruption du monde (1). »

Le patriotisme éclate moins dans l'appréciation des grands ministres du règne. Ici des ressentiments personnels semblent offusquer un peu les services ; peut-être aussi l'antipathie aristocratique pour ces bourgeois devenus les maîtres et les protecteurs nécessaires de la noblesse. Madame de Sévigné voit surtout dans Colbert l'âpre ennemi de Foucquet, l'un des auteurs de la disgrâce de Pomponne, l'administrateur rigide et froid qu'elle a sollicité un jour à propos des éternelles dettes de son gendre et qui l'a ramenée incontinent à la porte avec cette réponse d'oracle : « Madame, j'en aurai soin (2). » C'est le *Nord*, c'est la *glace ;* il n'emploie son crédit que pour lui ou tout au plus pour ses enfants (3). L'élévation de son frère Croissy est une surprise humiliante. Ce personnage, trouvé ridicule et qu'on affublait d'un surnom grotesque, devient cependant l'héritier de Pomponne ; il va négocier la paix de Nimègue, il la signera. « Eussiez-vous jamais cru que *Figuriborum* pût faire quelque figure? (4) »

Louvois est mieux traité. Serait-ce parce qu'il accueille moins sèchement la noble solliciteuse et lui dit « mille choses honnêtes et obligeantes (5), » ou parce qu'on lui sait gré d'avoir si bien établi le service des postes qui fait merveille entre Paris ou les Rochers et Grignan ? Tout son éloge n'est pas là, du reste, bien que la marquise ne s'en-

(1) 12 août 1675.
(2) 18 novembre 1676.
(3) 8 juillet 1680.
(4) 29 décembre 1675.
(5) 7 août 1675.

gage pas, et pour cause, dans le détail de ses créations militaires. Rien d'impossible à cet esprit décisif; il a plein pouvoir; les armées avancent ou reculent à sa guise (1). Ses richesses sont immenses, mais il n'a dépouillé personne; il n'est entré comme possesseur « dans aucune terre qu'on ne lui ait pour ainsi dire jetée à la tête (2). » Et soudain le voilà mort, « cet homme si considérable, qui tenait une si grande place, dont le *moi*, comme dit M. Nicole, était si étendu, qui était le centre de tant de choses (3). » Quelques jours après, ses places sont remplies, on ne pense plus même à lui; « ce qui fait qu'on en était si occupé fait qu'on l'oublie si tôt. C'est le monde, ce monde que je ne crois plus aimer : Dieu veuille que je ne me trompe pas (4)! »

D'aucuns prêtent à madame de Sévigné un certain goût d'opposition qu'ils font remonter jusqu'à la Fronde, et pressent les textes un peu plus que de raison pour en tirer des preuves (5). En tout cas, son opposition est bien bénigne; quelques plaintes ou malices contre les puissants, voilà tout. Qu'il entre dans ces riens quelque souvenir de la Fronde, c'est absolument possible, mais fort peu probable et nullement prouvé. Cherchez-vous d'ailleurs un beau portrait de Louis XIV, un portrait flatté mais sans flatterie,

(1) 5 août 1676.

(2) Ce mot original est de Coulanges à madame de Sévigné qui n'y contredit pas. Coulanges se promène en Bourgogne dans les *États* de la veuve du ministre. S'il demande à qui ce château, cette forêt, on répond invariablement : « C'est à madame, » tout comme les moissonneurs à propos du marquis de Carabas. Et notre épistolière félicite ces cantons d'appartenir à une si bonne maîtresse, mais en outre « à une petite-fille des Gilles, des Souvrés et des Mandelots. » (14 octobre 1694.) Cette pointe de vanité nobiliaire fait sourire, mais bien revêche qui voudrait s'en fâcher.

(3) 26 juillet 1691. Toute cette lettre est justement fameuse.

(4) 23 juillet.

(5) G. Boissier, *Madame de Sévigné*, p. 158; surtout Combes, *Madame de Sévigné historien*, chap. IX, X.

parce que le peintre, bien que sincère, n'a guère vu que les beaux côtés du modèle ? Il suffit d'assembler et de mettre en ordre cent passages empruntés aux lettres de cette frondeuse. Ne veut-elle pas qu'on admire le roi « dans toutes les occasions ? (1) » Elle célèbre son incroyable bonheur à la guerre, son *étoile.* L'injustice de certaines entreprises ne la choque point, ne semble même pas lui apparaître. Elle croit que Dieu prend toujours le parti de Louis le Grand, de Louis le Fortuné, devrait-on dire. Mais tout n'est pas fortune dans ses succès ; et la marquise de vanter son application, son entente des affaires. Tout ce qu'il fait est parfait ; « il est le plus habile homme de son royaume, et travaille sans cesse, et suffit à tout ; il n'y a qu'à prier Dieu qu'il le conserve (2). » Elle conte maint trait de sa bonté, de sa modération. « Ce sont là des conduites de Titus (3). » Qui jamais eut meilleure grâce à donner ou garda plus fidèle mémoire des services ? Quoi de plus noble, de plus *divin* que ses égards pour Jacques II détrôné ? « N'est-ce point être l'image du Tout-Puissant que de soutenir un roi chassé, trahi, abandonné comme il est? La belle âme du Roi se plaît à jouer ce grand rôle (4). » On l'en récompense en le servant comme on ne fit jamais personne, comme on devrait servir Dieu (5). La marquise trouve qu'on va bien loin quelquefois ; mais le Roi le trouve lui-même à ses heures, et « les courtisans trop courtisans devraient bien se corriger de leurs basses flatteries avec un tel maître (6), » qui sait les ramener finement au vrai, tout comme il sait accepter les rudesses d'un Montausier. Madame de Sévigné

(1) Au président de Moulceau, 17 avril 1682.
(2) 14 août 1691.
(3) 28 janvier 1672.
(4) 10 janvier 1689.
(5) 9 mars et 2 août 1689.
(6) 27 août 1675.

fait de temps en temps sa cour et jouit bonnement des magnificences de Versailles (1). « Mais ce qui plaît souverainement, c'est de vivre quatre heures entières avec le souverain, être dans ses plaisirs et lui dans les nôtres : c'est assez pour contenter tout un royaume qui aime passionnément à voir son maître (2). »

Où est la Frondeuse en tout cela ? Et d'ailleurs qu'a-t-elle jamais écrit qui puisse balancer de tels éloges ? D'autres peindront Louis XIV de couleurs bien différentes, hautain, dur, égoïste, ingrat, heureux d'être délivré des mérites qui lui pèsent. Je n'ai pas à comparer ici les témoignages ; mais, quant à la noble femme, voilà les traits dominants du sien, l'impression générale qui s'en dégage. Ceux même qui veulent qu'elle ait gardé au cœur un vieux levain de fronderie sont bien obligés de reconnaître qu'elle reflète fidèlement une époque où la France était moralement unanime dans son culte de l'autorité comme dans sa foi (3).

(1) Voir, par exemple, sa lettre du 29 juillet 1676.
(2) 12 février 1683.
(3) G. Boissier, *Madame de Sévigné*, pp. 66 et suivantes.

CHAPITRE III

Le goût et le talent.

I

Le goût de madame de Sévigné. — Éducation. — Docilité excessive aux influences. — Jugements sur Corneille, Racine, Pascal, Boileau, La Fontaine, Bossuet, Bourdaloue. — Passion pour la lecture.

Si madame de Sévigné peint au naturel les mœurs et l'esprit de son époque, elle n'en reflète pas moins fidèlement le goût littéraire. Venue assez tôt pour assister encore au triomphe du genre précieux, elle vit assez longtemps pour être contemporaine de presque tous les chefs-d'œuvre. D'ordinaire elle leur rend justice, mais sans leur sacrifier toujours autant qu'il conviendrait ses premières admirations. Que lui manque-t-il pour être bon juge? Rien, ce semble, du côté de l'esprit; mais on voudrait, pour son caractère, une indépendance plus vigoureuse à l'encontre des impressions de jeunesse, des influences de parti ou d'amitié. De là naîtront des inconséquences et même des erreurs manifestes. Au lieu d'être un arbitre sûr, elle ne restera pour nous que le plus agréable des témoins.

Chapelain et Ménage, ses maîtres, l'avaient formée à la mode de 1640. Ils lui avaient donné, avec une teinture de la langue latine, quelques vues sur l'antiquité. Nous savons qu'elle lisait Virgile dans le texte; mais que penser de Tacite? Ces périodes qu'elle y admire surtout sont-elles bien le fait du plus grave des historiens (1) ou du traducteur Perrot d'Ablancourt? En tout cas, son éducation demi-classique reparaît dans quelques citations d'auteurs ou allusions empruntées à la mythologie. Elle n'est pas moins visible dans sa prédilection pour l'italien, pour le Tasse en particulier, dont le clinquant lui a toujours paru d'assez bon or.

Jeune femme, elle passa par l'hôtel de Rambouillet et fréquenta Madeleine de Scudéry. Sous les noms de *Philoxène* et de *Clarinte*, elle eut rang parmi les belles dames de Tyr, d'Erice ou de Capoue, c'est-à-dire parmi les précieuses dont le *Cyrus* et la *Clélie* conservaient religieusement le souvenir (2). A part quelques traces fort légères et clairsemées, l'épistolière n'a rien gardé de cette école, sauf le goût des romans qu'elle avait vus dans leur fleur et

(1) Bossuet.

(2) Il faut avouer que la princesse Clarinte (*Clélie*, suite de la troisième partie) ressemble bien à l'original. Esprit « tel qu'il n'en fut jamais un plus agréable, mieux tourné, plus éclairé ni plus délicat ; » imagination vive, conversation « aisée, divertissante et naturelle ; » art de parler juste et bien, avec « certaines expressions naïves et spirituelles qui plaisent infiniment; » goût de la lecture, fine entente des belles choses mais sans affectation; humeur enjouée, « heureuse habitude d'avoir toujours bonne grâce : » voilà pour montrer que Madeleine de Scudéry connaissait son monde et savait le peindre. Ajoutez que la princesse Clarinte est vertueuse sans raideur, bonne ménagère et capable de se divertir à la campagne autant que dans le monde et à la cour. Enfin « elle écrit comme elle parle, c'est-à-dire le plus agréablement et le plus galamment qu'il est possible. » On le voit, rien n'est oublié. Dans Somaize, madame de Sévigné s'appelle *Sophronie* et les traits saillants du personnage sont bien les mêmes, sauf celui-ci : elle hait mortellement la satire. (Somaize, *Grand dictionnaire des Précieuses*, réédité par Livet, t. I, p. 221).

qui, plus tard, la divertissaient encore à sa honte (1) avant d'aller définitivement aux « petites armoires. »

D'autre part, l'éveil de son esprit coïncidait, ou peu s'en faut, avec l'avènement des premiers maîtres, et l'on a pu dire que, par ses prédilections, elle appartint toujours à cette génération vigoureuse et un peu rude encore dont Corneille avait été l'idéal. J'ai dit assez la partialité de la marquise pour le vieux tragique et son injustice à l'égard de Racine (2). Point de comparaison entre eux : elle ne le souffrirait pas. Racine ne travaille point « pour les siècles à venir... Vive donc notre vieil ami Corneille ! (3) » Aveu inconscient mais notable. L'auteur du *Cid* est l'ami d'antan, le héros des jeunes enthousiasmes ; il y a prescription en sa faveur.

Outre son mérite, Pascal aura pour lui plus encore, l'engouement de société, de parti. Madame de Grignan ne raffole pas assez des *Provinciales ;* elle dit que c'est toujours la même chose. Mais tant mieux ! répond sa mère. Quant à elle, tout la ravit ; le fond est accepté pour la beauté de la forme, et pourtant je veux croire, à l'honneur de madame de Sévigné, que la forme elle-même lui semblerait moins irréprochable n'était l'opinion des amis (4). Que n'a-t-elle plus amplement parlé des *Pensées?* (5) Elle déclare cependant qu'après les avoir lues on se sent prêt au martyre, « du moins nous le croyons, » ajoute-t-elle avec un bon sens naïf (6). Si elle le croit, c'est qu'elle ne les a pas bien comprises. Encore n'a-t-elle pu les voir que sous

(1) Par exemple, la *Cléopâtre de Calprenède,* 5 et 12 juillet 1671.
(2) Deuxième partie, liv. I, ch. II. Troisième partie, liv. II, ch. I, II.
(3) 16 mars 1672.
(4) Voir la lettre du 21 décembre 1689.
(5) On ne trouve guère à ce propos qu'un petit nombre d'allusions d'ailleurs louangeuses, comme il convient.
(6) 29 janvier 1690.

le lourd badigeon des éditeurs port-royalistes, mais à son gré, « il ne vient rien de là que de parfait. » Ainsi Nicole est « tout divin (1); » c'est de la même étoffe que Pascal (2), et madame de Sévigné ne veut pas — quelle modestie ! — lui être comparée pour le style (3). Bref, « personne n'a écrit sur ce ton que ces Messieurs, car je mets Pascal de moitié à tout ce qui est de beau (4). » Ah! de grâce, marquise, mettez-y Pascal tout seul, et quant à votre admiration pour ses confrères, « trop est trop, » comme vous dites vous-même quelque part.

Peu favorable à Racine, elle goûte pourtant Boileau, son *Arrêt burlesque*, sa *Poétique;* mais je soupçonne encore ses amis d'y être pour quelque chose, La Rochefoucauld en particulier, ou Pomponne ou Guilleragué. Rencontrant Despréaux en décembre 1673, elle l'apitoie sur le pauvre Chapelain qui agonisait alors (5), et lui déclare à lui-même qu'il est « tendre en prose et cruel en vers (6). » Episode honorable : n'aimez-vous pas à la voir plaider pour son vieux maître, et le satirique n'a-t-il pas bonne grâce à se montrer homme?

Au moins n'est-ce pas merveille qu'elle apprécie le fabuliste : elle lui ressemble tant, par le naturel au moins! Il y a bien « certains esprits durs et farouches qu'on ne peut faire entrer dans le charme et la facilité des fables de La Fontaine. Cette porte leur est fermée, et la mienne

(1) 6 novembre 1689.

(2) 23 mai, 19 août 1671.

(3) Sa fille ayant loué ses lettres et nommé à ce propos Voiture et Nicole, elle se récrie : « Voiture et Nicole! bon Dieu, quels noms! et qu'est-ce que vous dites, ma chère enfant? » (15 février 1690.) La comparaison nous fait récrier, nous aussi, mais dans un sens tout contraire.

(4) 23 septembre 1691.

(5) Il mourut en février 1674.

(6) 15 décembre 1673.

aussi (1). » En revanche elle est largement ouverte aux grands maîtres chrétiens du siècle, à Fléchier, à Mascaron, à Bossuet surtout. Madame de Sévigné ne l'a guère connu comme prédicateur, mais les *Variations!* « Ah! le beau livre à mon gré! » — Mais les *Oraisons funèbres!* « Il ne faut pas dire: Ah! cela est vieux; — non, cela est divin. » Et elle les relit avec délices. Rappelons-nous d'ailleurs son enthousiasme à propos de Bourdaloue. C'est le côté sérieux et viril de cet esprit un peu trop frivole et féminin quelquefois; c'est l'honneur de ce goût qui ne se tromperait guère s'il gardait mieux son indépendance.

Regardons-la dans sa bibliothèque des Rochers. « Quand j'entre dans ce cabinet, dit-elle, je ne sais pas pourquoi j'en sors. » Dévotion, histoire, morale, poésie, nouvelles et mémoires : tel est, dressé par elle-même, le catalogue en abrégé (2). Dans son parc ou dans son carrosse en voyage, elle a toujours un livre avec elle. Liseuse intrépide, passionnée, persévérante (3), elle voudrait que tout son monde lui ressemblât. Quoi! madame de Grignan n'a pas le courage d'achever Tacite! Quoi! son fils n'aime pas à lire! Au contraire, sa fille Pauline est une « dévoreuse de livres, » et la grand'mère de triompher. « La jolie, l'heureuse disposition! On est au-dessus de l'ennui et de l'oisiveté, deux vilaines bêtes. » Là-dessus, elle multiplie les conseils, conseils larges, trop larges peut-être ici ou là, mais généralement solides et pratiques: chez elle ce dernier trait reparaît toujours. Comme elle a raison de souhaiter à madame de Grignan, la cartésienne, des lectures moins « épaisses, » l'histoire par exemple! C'est lui rappeler

(1) 14 mai 1686. Il s'agit ici de Furetière qui outrageait le Bonhomme dans ses factums contre l'Académie.

(2) A cette date (1680), les romans n'y figurent plus.

(3) On a fait là-dessus tout un livre. A. Béziers, *Les lectures de madame de Sévigné et ses jugements littéraires.* (Le Havre, 1869, in-8°.)

que nous ne sommes point esprits purs, que l'âme ne se nourrit pas seulement de théories et de systèmes. Quant à la marquise elle-même, tout lui est bon, depuis la Calprenède jusqu'à Nicole; et elle aurait pu répondre pertinemment à la célèbre question de La Fontaine : « Saint Augustin a-t-il autant d'esprit que Rabelais? » Elle disait : « Tout est sain aux sains, » et les *Contes* même du Bonhomme ne l'effarouchaient pas. Je ne l'en louerai point, au contraire, mais à part cette facilité indiscrète et imprudente, qui ne voit que la fréquentation des livres a dû faire beaucoup pour son talent d'écrivain?

II

Le talent d'écrivain. — Mérite d'ensemble : le naturel. — L'âme mise à l'aise par la possession parfaite de la langue et l'absence de prétention. — Ce qu'il y a dans cette âme : bon sens, esprit, imagination d'artiste, sensibilité, instinct dramatique. — Les narrations de madame de Sévigné. — Si la palme du genre épistolaire appartient aux femmes.

En ce dernier point, tout est dit et la louange s'y est comme épuisée. Cela m'oblige d'autant plus à être précis et du même coup m'autorise à être bref (1).

Avant tout, les lettres de madame de Sévigné sont des lettres et non plus des pièces d'éloquence ou des jeux

(1) Dès 1697, quelques lettres de madame de Sévigné avaient été publiées avec les *Mémoires* de Bussy. — Après les deux mauvais recueils de Rouen et de La Haye (1724), madame de Simiane, aînée du chevalier de Perrin, en donna successivement trois autres (1734, 1738, 1754). — Au dix-neuvième siècle, les éditions se multiplièrent. On eut en 1806 celle de Grouvelle si bien ridiculisée par J. de Maistre, en 1818 celle de Monmerqué, en 1835 celle de Charles Nodier; enfin (1862, 1876) celle de la collection des *Grands Écrivains* (Hachette), augmentée de près de deux cents lettres d'après un manuscrit acquis en 1873 par un magistrat de Dijon, M. Capmas.

d'esprit, à la façon de Balzac ou de Voiture. Il ne paraît pas davantage qu'elle cherche le plaisir de la médisance ou celui de l'étalage personnel (1). C'est une amie qui entretient commerce avec ceux qu'elle aime, une mère qui trompe le mal d'absence en vivant le plus possible avec sa fille. Elle cause, elle rit, elle pleure, elle se livre et s'épanche ; elle est naturelle en un mot.

Mais ce naturel, chef-d'œuvre de l'art, et tout particulièrement de l'art épistolaire, qu'est-ce au juste et qu'y faut-il? S'il y entre des nuances, des grâces, des délicatesses réfractaires à l'analyse, encore est-il possible et utile d'en marquer les principales conditions.

Or, la première est de n'être point gêné par la langue, de la posséder assez bien pour assurer à l'âme toute son agilité, tout son essor. Madame de Sévigné a pleinement cet avantage, elle sait et parle mieux que personne le franc et savoureux idiome du dix-septième siècle; elle l'a vu se parfaire et se fixer dans les habitudes de la bonne compagnie et dans les écrits des maîtres ; elle y a contribué pour sa part ; témoin du bel usage comme Vaugelas, comme Bouhours, mais préférable à tous les deux, parce qu'elle l'enseigne d'exemple et avec le purisme en moins. Ce n'est pas elle, c'est madame de Grignan, qui chicane dans Nicole cette expression si juste : *l'enflure du cœur*. Madame de Sévigné cède d'abord par complaisance, mais son bon goût l'emporte et elle décide qu'on ne peut mieux dire (2). Personnellement elle accepte et emploie tout pour mettre sa pensée à l'aise : archaïsme, latinisme, barbarisme s'il le faut, mais qui n'a rien de barbare tant il est

(1) Je ne sais pourquoi M. Boissier met là le grand attrait du genre. (*Madame de Sévigné*, p. 61.) La Rochefoucauld eût peut-être accepté cette vue quelque peu misanthropique, mais assurément madame de Sévigné ne la justifie pas.

(2) 19 août, 23 septembre 1671.

français de provenance et d'allure (1). Elle redoute peu, trop peu quelquefois, le mot cru ou leste; mais surtout — et c'est où je l'aime — elle n'a pas la moindre peur du mot simple et familier; point façonnière ni pédante, à mille lieues des conversations alambiquées du *Cyrus* et de la *Clélie;* le plus souvent excellent modèle de l'aisance qui convient au style et à la causerie des honnêtes gens. Les répétitions, les négligences ne lui donnent guère de scrupule. Elle s'en accuse sans remords, se déclare incorrigible et va son train (2). Conseillons aux commençants d'être plus sévères; mais à d'autres, plus avancés et qui se piquent de savoir écrire, elle apprendrait bien à se détendre, à se faire moins méticuleux et moins gourmés. Ne sommes-nous point quelquefois de singulières gens, passablement fiers et jaloux de notre émancipation littéraire, l'attestant volontiers par des hardiesses qui ne sont pas toujours de génie, et cependant traînant derrière nous, comme un bout de chaîne, des restes de rhétorique formaliste, héritage des Buffon, des Laharpe et des Marmontel? Non certes que madame de Sévigné écrive à la diable comme Saint-Simon. Elle respecte la syntaxe plus religieusement que le vocabulaire; bref, parce qu'elle sait sa langue, elle la plie sans violence à tous les mouvements de son âme; de ce chef, aucun obstacle au naturel.

D'ailleurs pas de prétention, de pose, d'apprêt : seconde condition déjà moins extérieure et d'ordre moral. Il est vrai, madame de Sévigné n'ignore pas qu'elle écrit bien, qu'elle en a la réputation par le monde, que telle de ses

(1) Sa fortune (de Lauzun) ne paraît pas *déplorée.* L'étoile de la *mangerie*, etc. (Voir le lexique de madame de Sévigné, *Grands Écrivains*, tomes XIII et XIV.)

(2) Ecrivant à Bussy, elle dit coup sur coup : l'aimable lieu, l'aimable père, l'aimable fille. « Voilà bien des aimables ; mais ce sont des négligences dont je ne puis me corriger. »

lettres circule et qu'on en prend des copies. Un jour madame de Thianges envoie réclamer celle *de la prairie* et *celle du cheval* (1). Une autre fois, la marquise se hâte de fermer une missive pour Grignan : « M. de Coulanges viendrait ce soir et voudrait la copier ; je hais cela comme la mort (2). » Pourquoi refuser de l'en croire, surtout quand il s'agit des correspondances les plus intimes ? On comprend du reste que l'épistolière se surveille un peu plus ailleurs. « Je me divertis autant à causer avec vous que je laboure avec les autres, » dit-elle à sa fille. N'est-ce pas tout simple, et le ton n'est-il pas plus libre en famille que dans un salon étranger ? Malgré cela, à cause de cela peut-être, madame de Grignan a le meilleur du style de sa mère ; c'est dans la même lettre que nous lisons : « Je vous donne avec plaisir le dessus de tous les paniers, c'est-à-dire la fleur de mon esprit, de ma tête, de mes yeux, de ma plume, de mon écritoire ; et puis le reste va comme il peut (3). » Quant aux autres, ce labourage ne signifierait-il pas tout simplement la peine de se décider à leur écrire ? En tout cas, il ne trahit quasi jamais la coquetterie, la prétention, l'effort.

Partout, plus ou moins, vous trouverez une double marque de désintéressement littéraire. D'abord très peu de lettres sont composées. L'épistolière jette pêle-mêle ce qui lui vient à la mémoire, à l'esprit, au cœur ; il sort de là une mosaïque, une bigarrure, ou, comme elle dit elle-même, une succession fort irrégulière de landes et de prairies. La composition n'apparaît que si l'objet la réclame : une pensée qui mérite développement, un senti-

(1) C'est à madame de Coulanges que la demande est adressée. — La lettre du cheval est perdue, celle de la prairie est le récit de la disgrâce de Picard pour refus d'aller au foin (22 juillet 1671.)

(2) 12 août 1675.

(3) 1er décembre 1675.

ment plus profond, un récit de quelque étendue. Elle est exquise alors; mais sa rareté même dit qu'elle est toute naturelle et spontanée. L'autre preuve est dans l'aisance de la rédaction, aisance négligée par moments, au sens des puristes et des rhéteurs; aisance rapide, impétueuse, qui se lance et, jusqu'à un certain point, s'abandonne. Ni corrections, ni retouches : Madame de Sévigné ne se reprendrait que pour faire plus mal. C'est là son style à elle, style « naturel et dérangé, » mais qui réussirait moins peut-être s'il avait plus d'ajustement. C'est ce qu'elle appelle encore son « libertinage de plume. » Cette plume va la bride sur le cou; elle vole, entraînant la main, la pensée. « Je commence toujours sans savoir jusqu'où cela ira; j'ignore si ma lettre sera grande ou si elle sera petite; j'écris tant qu'il plaît à ma plume : c'est elle qui gouverne tout. » On la gouverne bien un peu elle-même cependant, mais juste autant qu'il faut pour se maintenir dans le bon sens, rien de plus. A cela près, donnons carrière au libre mouvement de l'âme. « Cette pure nature... est précisément ce qui est bon et ce qui plaît uniquement. »

Entrons enfin dans cette âme si bien servie par l'expression, si peu bridée par la gloriole d'artiste. Les facultés sont riches, leur équilibre est heureux. Madame de Sévigné a l'intelligence nette et suffisamment pénétrante, une belle part de jugement et de bon sens. Elle parlera donc à l'ordinaire en termes courts, précis et justes; malgré son libertinage de plume, il faudra la suivre de bien près pour la prendre une fois ou l'autre en flagrant délit d'obscurité (1). L'esprit était, paraît-il, héréditaire chez les Rabutin. A ce compte, elle est bien de la maison; elle en est le type (2),

(1) Par exemple, dans sa lettre du 30 août 1671, vers la fin.

(2) « Elle avait la vivacité et l'enjouement de son père, mais beaucoup plus poli. » (Bussy, *Histoire généalogique de la maison de Rabutin.*)

et le spirituel Bussy se vante quand il paraît se mettre avec sa cousine sur un pied d'égalité ou de concurrence. Elle possède mieux que lui l'adresse prompte et sûre à saisir les rapports délicats entre objets, les analogies plaisantes ou les disparates qui font le ridicule ; mais surtout elle en use mieux parce qu'elle a l'humeur plus belle, l'âme plus sereine et plus haute. Voilà qui rend son badinage presque toujours agréable, sa raillerie généralement douce. Nous ressentons à la lire quelque chose de la joie qu'elle répandait partout, selon le témoignage de ses contemporains, comme elle donnait de l'esprit à tous ceux qui l'approchaient (1). Je croirais qu'elle nous en prête un peu à nous-mêmes, tant nous rions avec elle de bon cœur.

Mais n'en a-t-elle pas trop, et cela ne fait-il point quelque tort à son naturel ? D'aucuns l'ont dit, paraît-il (2) ; mais il est permis de les estimer sévères. Que tel puisse, en l'étudiant à la loupe, relever un petit nombre d'expressions qui sentent un peu leur précieuse (3), j'aime mieux penser avec Nisard (4) que c'est réminiscence et habitude plutôt que recherche ou effort. Autre chose est de clouer de l'esprit à ses moindres propos, autre chose d'en mettre partout sans y prendre garde et parce qu'on est fait ainsi. On reste alors dans son naturel, on reste soi ; mais encore on ne sort pas du naturel absolu, du naturel de tout le monde, tant qu'il n'y a ni affectation visible ni disproportion entre le tour ingénieux et la simplicité tout unie de l'objet.

(1) « Cette femme, par son aisance, ses grâces naturelles, la douceur de son esprit, en donnait par sa conversation à qui n'en avait pas. » (Saint-Simon.)

(2) Voir G. Boissier, *Madame de Sévigné*, p. 94. L'auteur réfute cette opinion sans l'attribuer nommément à personne, et je ne la trouve bien formulée dans aucun littérateur de marque.

(3) « La bise de Grignan me fait mal à votre poitrine. — Je n'ose pas lire vos lettres de peur de les avoir lues, » etc.

(4) Nisard, *Histoire de la littérature française*, liv. III, ch. xv, § 3.

A plus forte raison ne pourrions-nous suspecter le cœur de la mère parce qu'il ne s'exprime jamais sans finesse (1). Le sentiment vrai n'exclut que le jeu réflexe de l'esprit, l'attention complaisante à en jouir; quant à l'esprit même, bien loin de l'éteindre, il l'excite en avivant toute l'âme.

Celle de madame de Sévigné est largement ouverte à l'impression des choses; elle les voit, elle les sent avec une précision et une intensité rares, mais sans les grossir, à l'ordinaire du moins. Le bon sens est là pour contenir une sensibilité ardente et mobile, une imagination prompte et vive s'il en fut jamais. Ainsi les objets ont tout leur relief, et, du même coup, l'âme s'affirme aussi mesurée que puissante. L'écrivain exprime donc le vrai de leur nature et, du même coup, le vrai de la nôtre : c'est assez dire qu'il achève d'être naturel.

L'imagination est celle d'un artiste, avec un tour dramatique très prononcé, capable d'esquisser un paysage, mais beaucoup plus de saisir et de rendre les scènes plaisantes ou grandioses de la vie. Madame de Sévigné sait dire avec agrément les charmes de son vieux Livry, par les nuits d'été, quand la lune est si belle sous les grands arbres, ou lors du « triomphe de mai, » quand « le rossignol, le coucou, la fauvette ont ouvert le printemps. » La campagne bourbonnaise rit sous sa plume : bois, ruisseaux, prairies, paysannes qui dansent la bourrée, ce décor vaut bien les eaux qn'on y vient chercher; « le pays seul me guérirait (2). » Plus tard elle admire les bords de la basse Seine et juge qu'ils « n'en doivent rien à ceux de la Loire (3). »

(1) En rapprochant les lettres qui suivent de près les séparations, on composerait tout une psychologie du regret, et combien naïve ! Ainsi, en 1671, 6, 9, 18 février, 18 et 24 mars. — En 1673, 5 et 10 octobre, etc.

(2) 1er juin 1676.

(3) 2 mai 1689.

Aux Rochers, elle aime la beauté et la tristesse des bois, elle s'y promène le soir sous bonne escorte, crainte des loups, et s'y forge en riant mille fantômes. Tout est dessiné d'une touche légère et sobre, à la manière du temps, mais exacte et vive. Là pourtant reviennent plus volontiers qu'ailleurs certaines habitudes d'esprit, non pas assurément pédantes ou précieuses, mais un peu trop littéraires. Pourquoi ces devises italiennes gravées sur l'écorce et qui parfois se contredisent d'un arbre à l'autre, si bien qu'on ne sait à qui entendre? (1) Quand elle gémit sur les futaies du Buron mises en coupe par son prodigue de fils, nous aimons qu'elle soit sensible aux plaintes des chouettes et corbeaux troublés dans leur possession séculaire; mais qu'y viennent faire les Dryades et les Sylvains ou même les souvenirs du Tasse et de la forêt enchantée? (2) La marquise est de son siècle; entre les choses et son âme elle interpose trop volontiers une sorte de nuage factice qui nuit à la perfection du naturel.

Où il triomphe, c'est, je l'ai dit, dans la peinture de la vie. Avec son imagination rapide et sûre, avec son esprit observateur, son tact et son grand usage de la société, on conçoit qu'elle y excelle. Ce qu'elle ne sait que par témoignage est souvent plus net et plus vif à ses yeux qu'à ceux du témoin; ce dont elle n'a pas l'expérience, vous diriez qu'elle le devine, qu'elle voit par exemple la mort de Turenne, comme Bossuet a vu les charges de Condé à Rocroy. Ici d'ailleurs interviennent le sens dramatique, la promptitude à entrer dans les divers personnages, la sensibilité achevant l'œuvre de l'imagination. Comme La Fontaine, madame de Sévigné se plaît au discours direct, au dialogisme, soit qu'elle résume les paroles vraies, soit qu'elle

(1) 20 octobre 1675.
(2) 27 mai 1680.

attribue aux gens ce que la situation ne pouvait manquer de leur faire dire. Objets minimes ou magnifiques, anecdotes ou grands tableaux, tout vit par là, tout devient drame. Louvois se meurt. « Ah! mon Dieu, donnez-moi un peu de temps : je voudrais bien donner un échec au duc de Savoie, un mat au prince d'Orange. — Non, non, vous n'aurez pas un seul, un seul moment (1). » — La Marans souhaite qu'on lui apprenne à se désoler dans les formes. « Ma sœur, je viens ici pour vous prier de me dire comme vous étiez quand X... mourut. Pleurâtes-vous longtemps? Ne dormiez-vous point? Quelque chose vous pesait-il sur le cœur? Mon Dieu! comment faisiez-vous?... Que fait-on à cela? (2) » Entre ces deux types extrêmes, combien d'exemples à citer! (3)

« Il faut que le style des relations soit court (4). » Ce conseil de l'épistolière n'a jamais été mieux pratiqué que par elle-même. Ses récits ne marchent pas, ils volent; tout y est cependant, chaque détail vient à son rang et s'étend ou se resserre en proportion de son importance dans l'ensemble. Une narration parfaite obéit à deux logiques à la fois, l'une imposée par la succession des faits, l'autre invinciblement ajoutée par l'esprit qui démêle, choisit, associe ou sépare, cherche le pourquoi, raisonne et, d'instinct, réduit tout à une impression dominante. Qui sait faire cela sait conter; or madame de Sévigné le fait avec une justesse

(1) 26 juillet 1691.

(2) 8 juillet 1672. Cette folle posait pour l'adoratrice de M. le Prince, fils du grand Condé; elle voulait absolument qu'il eût péri au passage du Rhin et qu'on se fût entendu pour lui en faire, à elle, un mystère.

(3) Madame de Longueville apprenant la mort de son fils (20 juin 1672). — Le maréchal de Gramont et Bourdaloue dans une circonstance pareille (8 décembre 1673). — Conversion de madame de la Sablière (14 juillet 1680). — La robe d'or de madame de Montespan (6 novembre 1676), etc., etc.

(4) 15 novembre 1664.

et une prestesse peut-être incomparables (1). C'est où brillent son imagination, sa sensibilité, son esprit, son bon sens, toutes les puissances dont le concours mesuré fait partout le naturel exquis de sa manière, sème en courant les expressions hardies, pittoresques, vraiment créées (2), et parfois soulève le style au niveau des plus grands objets, mais sans lui ôter jamais l'aisance. Qu'elle raisonne plus ou moins exactement sur la Providence (3), qu'elle médite la rapidité du temps et les approches de la mort (4); elle sera éloquente, mais bonnement, toujours avec une pointe de familiarité originale et des retours soudains de belle humeur. En un mot, elle causera encore, et la causerie souple, ondoyante, facile, n'est-elle pas l'idéal épistolaire, étant l'expression d'une belle et bonne âme qui s'épanche en toute liberté?

Selon La Bruyère, la palme appartient ici aux femmes : « Ce sexe va plus loin que le nôtre dans ce genre d'écrire (5). » J. de Maistre a dit au contraire, et à propos de la marquise : « Le talent d'écrire supérieurement est un *talent d'homme* comme tous les talents supérieurs (6). » Or

(1) On peut étudier, au point de vue de cette double logique, l'incendie de la maison de Guitaut (20 février 1671); — la mort de Vatel (26 avril 1671); — la mort de madame de la Trousse (1er juillet 1672); — le passage du Rhin (3 juillet 1672); — la mort de Turenne (août 1675, *passim*); — les querelles du Bien-Bon avec mademoiselle de Méry, sa nièce (12 juillet 1675); — la scène entre Boileau et le jésuite compagnon *du* Bourdaloue disputant sur les *Provinciales* (15 janvier 1690). Quand madame de Sévigné *enlève* si joliment ce dernier récit, elle a 64 ans.

(2) « On voit clair à travers mes paroles. » A propos de son petit-fils qui n'écoute pas assez les bons conseils : « Sa jeunesse lui fait du bruit. »

(3) Par exemple, 6 mai 1680.

(4) 16 mars 1672.

(5) La Bruyère, *Des ouvrages de l'esprit*, 37. — Il mourut avant la publication des lettres de madame de Sévigné; mais la copie de quelques-unes avait pu tomber sous ses yeux, et d'autres femmes aussi pouvaient alors mériter jusqu'à un certain point cet éloge.

(6) J. de Maistre, *Observations critiques sur une édition des Lettres de madame de Sévigné.*

si La Bruyère a pu avoir quelque raison pour son époque, c'est que, le plus souvent peut-être, les hommes dissertaient dans leurs lettres ou parlaient brièvement d'affaires, sans prendre le temps de causer ou même sans en avoir l'idée (1). Mais qui les y condamne à jamais ? Et par combien de mérites transcendants ne se relèvent-ils pas ? Si la grâce est plus aisée et comme plus naturelle à l'autre sexe, elle ne leur est pas interdite, que je sache, et d'ailleurs elle n'est pas tout. Supposez deux écrivains assez égaux par les dons brillants de l'esprit et la science pratique du style ; leurs lettres vaudront ce que valent leurs âmes et les objets habituels de leurs pensées. Dès lors on ne me scandaliserait pas, je l'avoue, d'égaler, de préférer même à l'illustre épistolière J. de Maistre ou L. Veuillot. Elle n'y perdrait rien de ses délicieux mérites, et nous n'en souscririons pas de moins bon cœur à l'éloge que Bussy avait fait graver sous son portrait :

MARIE DE RABUTIN
MARQUISE DE SÉVIGNÉ
FILLE DU BARON DE CHANTAL
FEMME D'UN GÉNIE EXTRAORDINAIRE
ET D'UNE SOLIDE VERTU
COMPATIBLES AVEC BEAUCOUP D'AGRÉMENTS.

(1) Il y a pourtant de belles exceptions, dans les lettres de Racine ou de Fénelon par exemple.

LIVRE II

MADAME DE MAINTENON
ET LOUIS XIV

LIVRE II

MADAME DE MAINTENON ET LOUIS XIV

CHAPITRE PREMIER

Madame de Maintenon. — Biographie et rôle.

I

Madame de Maintenon devant l'opinion. — Calomnies au dix-septième siècle. — Correspondance falsifiée par La Beaumelle. — De nos jours, impopularité immense, puis réhabilitation indéniable. — Le duc de Noailles, Th. Lavallée, M. A. Geffroy.

Si l'on voulait pareillement graver sous l'image de cette autre femme célèbre quelque inscription significative, il faudrait choisir le mot de la reine Marie-Thérèse : « Dieu a suscité madame de Maintenon pour me rendre le cœur du Roi. » On y joindrait celui de Louis XIV mourant : « Elle m'a été utile en tout et surtout pour mon salut (1). Là est

(1) Paroles adressées au duc d'Orléans et rapportées par lui-même. V. A. Geffroy, de l'Institut, *Madame de Maintenon d'après sa correspondance authentique*. (Hachette, 1887. — Introduction, p. LXVIII.)

bien son premier mérite et le couronnement de tous les autres, là son œuvre capitale, sa singulière et providentielle vocation.

Saint-Simon voit en elle le personnage le plus extraordinaire de la monarchie. Il pouvait ajouter, le plus calomnié et se dénoncer lui-même comme le premier des calomniateurs (1). Enviée des courtisans, méprisée par l'orgueil de certaines princesses, telles que Madame, mère du Régent, qui la défigure et la salit dans ses lettres, odieuse aux soi-disant réformés et aux jansénistes qui lui attribuaient assez gratuitement une part dans leurs disgrâces, plus justement haïe par les libertins d'esprit et de mœurs exaspérés de voir finir l'ère des scandales, décriée sans merci par les pamphlétaires de Hollande, il ne manquait plus à madame de Maintenon que d'être appelée à déposer faussement contre elle-même. Elle eut ce malheur.

En 1752, Voltaire venait de publier son *Siècle de Louis XIV*, où elle n'était pas aussi maltraitée qu'on aurait pu s'y attendre ; mais Voltaire ne connaissait pas les Mémoires de Saint-Simon (2). La même année, La Beaumelle faisait imprimer à Francfort une biographie de madame de Maintenon et deux volumes de sa correspondance. Le fond en était emprunté à des copies faites par Louis Racine dans les archives de Saint-Cyr. Comment l'éditeur, un calviniste relaps, put-il être accueilli plus tard à Saint-Cyr même et sur le pied d'*auteur favori*, comme disaient les trop confiantes directrices? Le fait est qu'il puisa largement à la source, mais on sait enfin pour quel usage. Non qu'il en voulût à l'illustre morte ; il ne prétendait que l'exploiter au

(1) On verra plus loin d'où venait ce déchaînement de l'irascible duc et pair et ce que valent ses dires. (Liv. III, ch. II, § 3.)

(2) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, chapitre XXVII. Il va sans dire que l'auteur ne saurait être complètement juste ; il est seulement moins hostile que les écrivains irréligieux de nos jours.

bénéfice de ses propres ambitions littéraires. Il la fit donc parler dans le ton du jour et dans le sens des préventions communes, ici la retouchant pour la rendre suffisamment philosophe et pédante, ailleurs lui prêtant des lettres entières fabriquées avec les anecdotes qui couraient sur son compte (1). Ainsi fut composée l'édition d'Amsterdam en neuf volumes (1755-1756). Le faussaire eut plein succès. Voltaire même, qui le haïssait et pour cause, le mit à contribution dans les dernières éditions de son *Siècle;* la supercherie triomphante allait faire loi plus de cent ans.

L'apparition tardive des Mémoires de Saint-Simon acheva d'égarer l'opinion qui souvent ne demandait qu'à l'être. Madame de Maintenon fut plus que jamais, pour les historiens rationalistes du grand règne (2), le personnage sacrifié, odieux ; ambitieuse, hypocrite, sorte de duègne morose et gourmée, d'ailleurs mauvais génie des derniers jours, véritable spectre de la bigoterie intolérante offusquant le soleil royal à son déclin. Le roman et la poésie se mirent à l'unisson (3), cela devait être, et cette noble mémoire fut chargée d'une immense impopularité.

(1) La Beaumelle est le type de l'aventurier de lettres. Né aux environs de Nîmes (1726) et de famille calviniste, il devient catholique puis retourne à l'hérésie. On le trouve d'abord à Copenhague, où il enseigne le français, à Berlin, où il se dispute furieusement avec Voltaire. De retour en France, il est embastillé deux fois, exilé de Paris, mais finalement reçu en grâce, pourvu d'un emploi de bibliothécaire et d'une pension. Il meurt en 1773. Ecrivain fécond, « ayant malheureusement de l'esprit, » disait Voltaire, il n'a cependant mérité de survivre que grâce à la falsification audacieuse des lettres de madame de Maintenon. L'histoire en a été faite par Th. Lavallée, *Correspondance générale*, t. I, Introduction.

(2) Michelet, Henri Martin, etc.

(3) A quoi bon citer Alex. Dumas père ? Ce nom appartient à l'histoire de l'industrie au moins autant qu'à celle de la littérature. — Bien peu littéraire aussi, la première partie de la *Légende de Versailles* par Blaze de Bury. (*Revue des Deux-Mondes*, 15 septembre 1866.) — Plus récemment (1881), M. Coppée a cru pouvoir mettre au théâtre le personnage le moins théâtral qui fut jamais (*Madame de Maintenon*, drame en vers, en cinq

En 1848, un premier rayon perça le nuage. Le duc de Noailles commençait de publier son *Histoire de madame de Maintenon et des principaux événements du règne de Louis XIV* (1). Justice était faite sur bien des points; mais l'ouvrage ne put s'achever (2), et le noble avocat, trompé comme tout le monde, conservait dans le dossier de sa cliente les pièces manipulées par La Beaumelle. Dès lors pourtant, quelqu'un soupçonnait la fraude. Averti et mis en goût par ses études sur l'ancienne maison de Saint-Cyr (3), Th. Lavallée se donna bientôt la tâche de nous restituer la véritable madame de Maintenon telle que la peint sa correspondance réelle. Il ne put finir, lui non plus, mais il en avait fait largement assez pour détruire la calomnie (4). M. A. Geffroy, de l'Institut, a repris l'œuvre et, en l'abrégeant, a su la rendre moralement complète. Quatre cents lettres ou fragments choisis, d'une authenticité indéniable, d'ailleurs fortement noués entre eux par des éclaircissements biographiques ou historiques, nous permettent d'embrasser tout l'ensemble, depuis un billet de Françoise d'Aubigné à sa tante Villette, en 1648 ou 1649, jusqu'à une dernière lettre écrite par la veuve de Louis XIV le 9 février 1719, quelques semaines avant sa mort. Ces deux

actes, avec prologue). Idée malencontreuse et d'où est sortie de fait la moins bonne des compositions dramatiques de l'auteur.

(1) Il était arrière-petit-neveu de son héroïne, dont une nièce, mademoiselle d'Aubigné, avait épousé en 1698 Adrien-Maurice, comte d'Ayen, plus tard duc de Noailles.

(2) Les quatre volumes, parus en dix ans, ne conduisent le lecteur qu'à l'année 1697.

(3) Th. Lavallée. *Histoire de la maison royale de Saint-Cyr* (1853), rééditée en 1862 sous ce titre : *Madame de Maintenon et la maison royale de Saint-Cyr*.

(4) Lavallée, mort en 1867, avait eu le temps de publier les *Lettres historiques et édifiantes* (1852), — les *Conseils aux Demoiselles* (1857), — les *Lettres et entretiens sur l'éducation des filles* (1861); enfin (1866) quatre volumes de la *Correspondance générale*, s'arrêtant à l'année 1701.

volumes font sur le sujet toute la lumière possible, et la légende diffamatoire est, pour le coup, bien mise à néant (1).

Quelques-uns, il est vrai, trouvent bon de ne pas s'en apercevoir; ils vont répétant bravement les vieux thèmes et les textes convaincus d'imposture. D'autres, sans nier les résultats acquis, épiloguent et incidentent avec un peu d'humeur sur l'appréciation morale de certains détails (2). Çà et là même éclate encore un cri de colère à l'encontre de cette réhabilitation gênante. Qu'importe? Dès 1853, Sainte-Beuve analysant la première édition de l'*Histoire de Saint-Cyr*, déclarait la cause gagnée (3). Que n'aurait-il pas à dire aujourd'hui? Je ne veux pas céder à un entraînement d'admiration ni donner madame de Maintenon pour une sainte; mais aucun esprit sérieux ne lui refusera désormais l'honneur d'avoir montré, parmi des circonstances exceptionnellement difficiles et délicates, une des plus grandes âmes qui fussent alors.

II

Les débuts. — Françoise d'Aubigné. — Madame Scarron épouse et veuve. — Education des premiers enfants de Louis XIV et de madame de Montespan. — Madame de Maintenon. Elle convertit le Roi. Mort de la Reine. — Mariage secret. — Par quelles voies madame de Maintenon s'est élevée (4).

(1) A Geffroy, *op. cit.* — Qui nous donnera un choix des lettres de madame de Sévigné d'après ce même plan si parfaitement judicieux et pratique? L'aimable épistolière n'attend certes pas d'être réhabilitée; mais elle serait bien plus aisément et plus nettement connue de ceux à qui le temps manque ou le courage pour lire les quatorze in-octavo de la collection des *Grands-Ecrivains:*

(2) Ainsi M. G. Boissier, *Saint-Simon*, Hachette, in-18, pp. 145 et suiv.

(3) *Causeries du lundi*, 3e édition, t. VIII, p. 494.

(4) Voir duc de Noailles; A Geffroy; O. Gréard, *Madame de Maintenon. Extraits sur l'éducation*, 1886, in-18. Introduction, — A. de Boislisle, *Paul Scarron et Françoise d'Aubigné. Revue des questions historiques*, juillet et octobre, 1893.

L'étrange roman que cette existence pourtant réelle! C'est bien à Françoise d'Aubigné que s'applique le mot de La Bruyère : « On ne rêve pas comme *elle* a vécu (1). »

Elle naît en 1635 dans la conciergerie de Niort, pendant un des trois ou quatre emprisonnements de son père, un franc misérable. Par contre, sa mère, Jeanne de Cardilhac, la seconde femme de ce triste Constant d'Aubigné (2), pousse le dévouement conjugal jusqu'à l'héroïsme, et peu à peu, aigrie par le malheur, elle poussera la force d'âme jusqu'à la rudesse. Dans la mesure où influent les hérédités morales, il semble que Françoise soit prédestinée deux fois à l'énergie de caractère, et du côté maternel, et par le sang de son aïeul paternel, le célèbre Théodore-Agrippa, batailleur, historien, poète, sectaire opiniâtre, qui, tout enfant, devant les corps des suppliciés d'Amboise, avait juré haine au Papisme et ne garda que trop bien le serment.

Peu s'en fallut que sa petite-fille ne fût comme lui protestante. Constant d'Aubigné changeait de religion au gré de ses intérêts ; Jeanne de Cardilhac était bonne catholique, et Françoise avait été baptisée dans la véritable Église. Mais la misère contraignit presque aussitôt ses parents de l'abandonner une première fois à sa tante de Villette, fille d'Agrippa et très obstinée dans l'hérésie. Sa première éducation fut donc calviniste. Cependant la mort de Richelieu (1642) avait ouvert la prison de Constant d'Aubigné. Trois ans plus tard, il emmenait sa femme et ses enfants aux Antilles où il espérait un gouvernement et n'eut qu'un médiocre emploi. En 1647, il était de retour, abjurait une dernière fois le catholicisme, et mourait bientôt à Orange, en route vers l'Orient où il voulait, sous un faux nom, chercher de nouvelles aventures. Il avait laissé sa famille

(1) A propos de Straton (Lauzun); La Bruyère ; *De la Cour*, 96.
(2) D'autres disent la quatrième.

à La Rochelle, et dans une telle détresse que l'on vit alors Françoise et son frère Charles aller, de deux jours l'un, recevoir la pitance des pauvres à la porte du collège des Jésuites (1). Peu après, tout de nouveau confiée à madame de Villette, la jeune fille retournait au protestantisme et s'y attachait avec ardeur. Cependant une autre parente, madame de Neuillant, se la fit adjuger par autorité royale. Elle voulait rendre l'enfant à la foi de son baptême, mais il faut reconnaître qu'elle s'y prit assez mal. Avare, dure envers sa nièce, comme envers sa propre fille du reste, elle employait les deux cousines aux plus bas offices. « On nous plaquait un masque sur notre nez, car on avait peur que nous nous hâlassions. On nous mettait au bras un petit panier où était notre déjeuner avec un petit livret des quatrains de Pibrac, dont on nous donnait quelques pages à apprendre par jour. Avec cela, on nous mettait une grande gaule dans la main, et on nous chargeait d'empêcher que les dindons allassent où ils ne devaient pas aller (2). » Dans ces conditions, il va de soi que le prosélytisme de madame de Neuillant n'ait pas été très efficace. Françoise d'Aubigné, *Bignette*, comme on l'appelait en famille, fut donc rendue à sa mère et confiée aux Ursulines de Niort qui ne réussirent pas mieux dans leur œuvre de conversion. Celles de Paris échouèrent de même tout d'abord, faute d'avoir bien jugé cet esprit et ce caractère. Enfin une maîtresse mieux avisée prit au sérieux la récalcitrante, la dispensa provisoirement des pratiques et la fit solidement instruire. Il paraît que les soi-disant réformés s'agitèrent pour retenir la petite-fille d'un héros du

(1) *Fragments de mémoires sur madame de Maintenon*, par le P. Laguille, cité par Geffroy, t. I, p. 3.

(2) Madame de Maintenon, *Conseils aux demoiselles*, édition Lavallée, I, 98.

parti. Elle-même obtint qu'un ministre vînt discuter en sa présence contre un prêtre. Mais enfin la lumière se fit; l'abjuration eut lieu, et toute la vie de madame de Maintenon en dit trop pour que personne ait osé mettre en doute la loyauté de ce retour (1).

Que devint-elle immédiatement après sa conversion? Rejoignit-elle sa mère dans le pauvre logis de la rue des Tournelles au Marais ? fut-elle présentée par madame d'Aubigné à Scarron, l'éternel infirme qui, rêvant d'aller se guérir à la Martinique, aurait ouï parler de la courageuse veuve comme d'une personne capable de le renseigner sur ces climats? (2) Au moins n'est-ce pas la mort de la mère qui aurait, en 1650, rejeté l'orpheline sous la tutelle de sa marâtre; car il ressort d'un acte officiel que la première vivait encore à l'époque du mariage de sa fille (1652) (3). C'est donc plutôt madame de Neuillant qui aura

(1) On la verra dans la suite user de sa faveur pour procurer à la mode du temps la conversion des siens. Moitié de gré, moitié de force, elle soustraira ses nièces à l'autorité de leurs parents, lesquels d'ailleurs finiront par se rendre eux-mêmes. L'esprit moderne se scandalise fort d'un pareil genre d'apostolat, d'un pareil mépris pour la famille. N'entrons pas dans une discussion qui serait longue, et notons seulement deux points. Tout d'abord, le chrétien sérieux ne saurait en aucun temps admettre, soit formellement, soit implicitement, l'un ou l'autre de ces deux principes : la liberté individuelle est plus sacrée en soi que la vérité divine ; — le père est propriétaire absolu de l'âme de ses enfants, ce qui voudrait dire qu'il est leur Dieu. — A cela près, on a tout droit de penser qu'à notre époque l'acte de madame de Maintenon ne serait ni louable ni même licite, mais surtout à raison de son imprudence actuelle et dans l'intérêt actuel de la vraie foi. Si, à ce propos, quelqu'un se ressouvenait du petit juif Mortara baptisé en danger de mort par une servante catholique, puis enlevé à sa famille par Pie IX, son souverain, la réflexion montrerait vite combien les cas sont dissemblables. Ici le baptême administré conférait un droit à l'Eglise et au Pape, roi régnant d'après les maximes de l'Eglise. Mais en outre il en conférait un à l'enfant lui-même, celui d'être élevé conformément au baptême reçu. Rien de pareil dans le cas de mesdemoiselles de Mursay, de Caumont et de Sainte-Hermine.

(2) A. Geffroy, *op. cit.*, t, I, p. 5.

(3) Elle intervint au contrat par une procuration datée de Bordeaux. (A. de Boislisle, *loc. cit.* premier article.)

tout d'abord repris sa nièce et trouvé l'occasion de la présenter au poète. Il demeure établi que Françoise parut pour la première fois chez Scarron en toilette si misérable qu'elle en eut honte jusqu'à pleurer ; que, malgré tout, elle commença bientôt d'être connue dans certains cercles, et par ses agréments extérieurs, et par son esprit (1) ; que la tante Neuillant, dont la vanité trouvait son compte à la produire, continuait d'ailleurs à lui rendre la vie insupportable. Enfin le bouffon impotent eut pitié de la *Belle Indienne* et lui offrit au choix ou une dot au couvent ou sa main. Françoise ne se sentait pas la vocation religieuse ; au mois d'avril 1652, elle devint madame Scarron. Là finit la première période de son existence. Elle avait certes grâce d'état pour dire, cinquante et un ans plus tard, aux demoiselles de Saint-Cyr : « Il vous sera très avantageux d'avoir été élevées un peu durement (2). »

Deux choses résument les huit années que dura sa situation nouvelle : une vertu soutenue et des avantages de plus d'une sorte résultant de cette bizarre union. Introduite, au cours de sa dix-septième année, dans un intérieur des moins édifiants qui se puissent voir, mariée à un plaisant d'office, parfois cynique en propos et en allures, entourée par certaines gens d'hommages qui pouvaient devenir fort équivoques, ses détracteurs n'ont rien pu établir contre sa dignité de femme ; par ailleurs bien des témoignages nous la montrent corrigeant son mari « de beaucoup de choses, » et inspirant aux autres un respect dont ils n'étaient guère coutumiers. « S'il fallait, disait l'un d'eux, manquer à la reine ou bien à elle, j'aimerais mieux le faire à l'égard de

(1) Le précieux et prétentieux chevalier de Méré se vantait beaucoup d'en avoir, en ce temps-là, perfectionné la culture.

(2) Instruction aux demoiselles de la classe verte (1703). *Entretiens sur l'éducation des filles*, publiés par Th. Lavallée, p. 149.

la reine (1). » Méré, qui se targuait de lui avoir enseigné, les belles manières, n'écrivait-il pas à l'honneur de l'élève beaucoup plus qu'à celui du maître : « Ce qui me fâche d'elle, je vous l'avoue, c'est qu'elle s'attache trop à son devoir malgré tous ceux qui tâchent de l'en corriger? (2) ». Elle-même dira plus tard : « J'ai vu de tout, mais toujours en tout honneur (3), » et, malgré l'étonnement fondé que nous inspirent dans nos mœurs actuelles ses rapports faciles avec la trop fameuse Ninon (4), rien ne nous autorise à penser qu'elle en ait menti devant ses filles. Si son passé lui pesait, elle n'avait qu'à se taire : qui lui demandait de parler ?

D'autre part, ce mariage, incompréhensible aux têtes romanesques, ne devait pas lui être inutile. Après la détresse des premières années, c'était l'aisance relative, bien que sans cesse compromise par les prodigalités et les caprices du pauvre homme. En outre il compléta l'instruction littéraire de sa jeune femme. Par-dessus tout, il lui procura, sans prévoir les suites, ces relations brillantes qui l'achemineront elle-même vers ses grandeurs futures. La chambre du joyeux malade était, sauf la réserve et la correction de l'attitude, un Rambouillet au petit pied. Vous eussiez rencontré là le *Tout-Paris* de la littérature : Ménage, Sarrazin, Segrais, Pellisson, Furetière. Il y venait

(1) J'emprunte exprès cette citation à l'introduction de M. O. Gréard (*op. cit.*, p. VIII), pour me dispenser de discuter, non pas même les calomniateurs attitrés, Saint-Simon, Madame, mère du Régent, et autres, mais ceux qui s'appliquent à tenir la balance entre les calomnies et la tradition contraire. Tel est M. P. Morillot, *Scarron, Étude biographique et littéraire* (1888, thèse), pp. 104 et suiv.

(2) Cité par M. de Boislisle, *op. cit.*, deuxième article.

(3) Entretien avec madame de Glapion, 1707; Lavallée, *Lettres historiques*, t. II, p. 221. — Nous retrouverons ce célèbre entretien en résumant le caractère de madame de Maintenon.

(4) Ninon avouait elle-même qu'elle avait essayé de la pervertir, mais qu'elle y avait échoué parce que madame Scarron craignait trop Dieu.

des gens de plus haut parage, assidus ou visiteurs : les maréchaux d'Albret et d'Aumont, du Lude, Mortemart, qui allait être duc de Vivonne et dont la sœur devait s'appeler un jour madame de Montespan ; Souvré, Gramont (1), Villarceaux, le soupirant éconduit par la *Belle Indienne*. On y voyait des femmes distinguées, légères ou sages : madame de Montchevreuil, bientôt et pour toujours l'intime de la maîtresse du logis ; mesdames de la Sablière et de la Suze, quelquefois la jeune veuve du marquis de Sévigné. Veuve à son tour, madame Scarron ne manquera pas de connaissances et de protecteurs. Depuis longtemps on avait recherché le mari pour son esprit, plus fin, paraît-il, dans sa conversation que dans ses livres ; depuis 1652, les meilleurs s'attardèrent volontiers chez lui, retenus par celui de la femme et plus encore par les grâces de son caractère.

Le « pauvre estropié », comme elle le nomme, mourut en 1660 et mourut chrétiennement grâce à elle (2). Il la laissa dans la situation la plus critique, seule à vingt-cinq ans, sans ressources, exposée à toutes les séductions, mais ferme dans l'honneur, en voie de progrès dans la piété, déjà capable de tout mettre au pied de la croix (3). Elle se retira d'abord à la *Petite-Charité*, chez les hospitalières de la place Royale, puis aux Ursulines où elle avait abjuré le

(1) C'est le brillant polisson dont son beau-frère Hamilton a écrit les mémoires. (Voir plus loin, cinquième partie, chapitre II, §. 1.)

(2) On lui a reproché l'oubli de ce premier bienfaiteur. Il est vrai pourtant que, dès qu'elle le put, elle lui fit élever un monument, et qu'elle obligea en toute occasion les parents du pauvre homme, entre autres, une vieille dame Hurteloir ou de la Harteloire, souvent mentionnée dans la correspondance.

(3) « Vous verrez par ce que je vous en dis (de l'état de ses affaires) que je ne suis pas destinée à être heureuse ; mais entre nous autres dévots, nous appelons cela des visites du Seigneur et nous mettons tout au pied de la croix avec une grande résignation. » (A son oncle Villette, 23 octobre 1660. Geffroy, t. I, p. 13.)

protestantisme. Ce fut, d'après elle-même, le temps heureux de sa vie. Riche d'une pension de deux mille livres que lui avait accordée Anne d'Autriche à la sollicitation de madame de Motteville (1), elle repoussait fièrement les libéralités compromettantes, celles de Foucquet, par exemple, au point de contraindre Bussy, le médisant Bussy, à louer « sa glorieuse et irréprochable pauvreté. » Elle était simple dans son ajustement, mais d'une élégance et d'un bon goût qui éblouissaient jusqu'à son confesseur, le pieux et naïf abbé Gobelin (2). Libre et active, elle cultivait ses amies, mesdames de Montchevreuil et d'Heudicourt, satisfaisant, avec son désir de bonne gloire, le besoin, la passion de se dévouer, de vivre pour autrui, qui était l'honneur et le premier attrait de sa nature. Elle fréquentait l'hôtel de Richelieu, surtout l'hôtel d'Albret, où elle s'ennuyait vertueusement avec la maréchale qui était une sotte, mais où allait se former le nœud de sa destinée. C'est là en effet qu'elle rencontra la jeune marquise de Montespan, cousine des d'Albret par son mariage, là que s'établit entre les deux femmes ce commerce étroit d'estime et d'amitié dont les conséquences étaient alors si peu attendues.

Sainte-Beuve se trompe quand il suppose la marquise déjà favorite de Louis XIV (3). En ce temps-là, elle disait à propos de madame de La Vallière : « Dieu me garde d'être la maîtresse du Roi ! Mais si j'étais assez malheureuse pour cela, je n'aurais jamais l'effronterie de me présenter devant

(1) « C'est elle qui m'attira les bienfaits de la Reine-Mère. » (A madame de Brinon, 1686. Geffroy., I, 181.)

(2) « Je ne sais, lui écrivait-il, mais quand vous vous mettez à genoux, je vois tomber avec vous, ma très honorée dame, une grande quantité d'étoffe à mes pieds, qui a si bonne grâce que je trouve que cela a quelque chose de trop bien. »

(3) Sainte-Beuve, *Madame de Maintenon*, *Causeries du lundi*, quatrième édition, t. IV, p. 377.

la Reine (1). » On sait qu'au premier soupçon du péril elle conjura son mari de la ramener en Guyenne, et que l'insensé refusa. Mais dès 1669 les choses n'avaient que trop changé; la chute était complète; madame de Montespan était mère, elle devait l'être bien des fois encore. Qui valut à madame Scarron l'étrange mission d'élever les nouveaux bâtards? Le souvenir de son empressement amical à obliger, à servir (2). Mais fallait-il accepter cette sorte d'honneur assez singulier (3) ? L'opinion ne blâmait point la femme de Colbert, le grand ministre, d'avoir fait de même pour les enfants de madame de La Vallière. Il y a plus et mieux. Devant le sens commun et la morale chrétienne, le duc du Maine et les autres n'étaient point responsables du crime de leur naissance, et l'on n'en devenait point complice par le fait de leur donner des soins qui leur étaient dus comme à toute créature humaine venue au monde. Cependant madame Scarron prit ses sûretés. Elle voulut que Louis XIV avouât pour elle une paternité qu'il cachait encore au public, et l'engageât elle-même par un ordre formel, car elle consentait expressément à se dévouer pour les enfants du roi, non pour ceux de madame de Montespan. En même temps, son confesseur lui déclarait qu'elle pouvait et devait consentir. Ainsi munie de toutes parts, elle accepta une charge que rien ne lui commandait de refuser (4).

(1) Mademoiselle de Montpensier, *Mémoires*. Madame de Maintenon, de son côté, prête à madame de Montespan des paroles identiques au fond : « Si j'étais assez malheureuse pour que pareille chose m'arrivât, je me cacherais pour le reste de ma vie. » (*Fragment d'un entretien à Saint-Cyr*, Geffroy, t. I, p. 33.

(2) Entretien déjà cité.

(3) *Ibidem*.

(4) Plus sévère que l'abbé Gobelin, M. Geffroy ne doute pas du contraire. Il estime étrange la distinction qu'on vient de lire. Selon lui, madame Scarron, en déclinant l'offre royale, « se fût honorée devant sa conscience

Cette charge fut tout d'abord singulièrement lourde. On voulait un mystère impénétrable ; les nouveau-nés étaient élevés séparément, et la gouvernante sans titre courait de l'un à l'autre, suppléait au besoin femmes de chambre et nourrices, passait souvent les nuits, rentrait chez elle au matin par une porte dérobée, puis ressortait ostensiblement, allant à ses relations habituelles ; parfois même elle prenait l'étrange précaution de se faire saigner pour être plus sûre de ne pas rougir à quelque interrogation peu discrète. Au bout de deux ou trois ans, c'est tout autre chose : elle disparaît, et l'on mande à madame de Sévigné, très friande de sa compagnie, que « nul mortel sans exception n'a commerce avec elle (1). » Puis on découvre qu'elle habite un bel hôtel au delà du faubourg Saint-Germain, tout près de Vaugirard (2). Ses pupilles, déjà au nombre de trois, y avaient été réunis. Leur père les y visitait incognito et un jour, témoin des soins vraiment maternels de la gouvernante, il aurait dit ce mot célèbre : « Ce serait plaisir d'être aimé par elle. » Il ne savait pas dire si vrai.

Presque aussitôt d'ailleurs les voiles tombèrent ; le

et devant Dieu. » (Introduction, pp. XIX, XX.) Or cette appréciation, si elle est vraie, doit l'être pour tout le monde, et, tout le monde refusant, Louis XIV n'avait plus qu'à faire mettre les enfants à l'hôpital. C'est beaucoup demander. Quant à la distinction qui étonne M. Geffroy, elle ne vaut assurément pas pour la conscience, car la qualité du père n'amoindrit pas la faute et n'excuserait pas la complicité. Mais cette complicité, encore une fois, où est-elle ? La conscience était sauve par ailleurs, et la distinction valait pour l'opinion d'alors. Par la suite nous blâmerons madame de Maintenon, sinon d'avoir procuré, au moins de n'avoir pas combattu l'élévation politique des bâtards. Mais en 1669, il ne s'agissait nullement d'un pareil scandale. Le roi se cachait encore, il avait honte, et j'espère ne point favoriser la morale relâchée en jugeant, avec l'abbé Gobelin, que madame Scarron était dans la ligne du devoir.

(1) Lettre de madame de Coulanges, 26 décembre 1672.

(2) La même à la même, 20 mars 1673. — Madame de Sévigné à madame de Grignan, 4 décembre 1673.

maître afficha ses nouvelles faiblesses (1), les bâtards passèrent à la cour et leur gouvernante les suivit. La voilà donc sur ce grand théâtre où elle occupera un jour la seconde place et d'où elle ne descendra qu'à la mort de Louis XIV. Quels motifs l'y amènent et l'y retiendront parmi les orages et les dégoûts des cinq premières années (1674-1679)? Faisons une part à l'intérêt personnel; admettons qu'elle veut achever de mériter les bienfaits de Louis XIV et les moyens d'une retraite indépendante après laquelle — sa correspondance l'atteste — elle ne cesse de soupirer (2). Il y faut joindre l'affection à la tâche commencée, le dévouement à ses élèves dont elle est la vraie mère par le cœur; par-dessus tout, l'obéissance envers ceux qui la dirigent. Dès 1674, elle écrit à l'abbé Gobelin : « Je ne sais point combien je serai à la cour; j'y suis venue avec des dispositions soumises qui durent encore, et je suis résolue, puisque vous l'avez voulu, de me laisser conduire comme un enfant, de tâcher d'acquérir une profonde indifférence pour tous les lieux et pour les genres de vie auxquels on me destine, de me détacher de tout ce qui trouble mon repos, et de chercher Dieu dans tout ce que je ferai... Vous vous souviendrez, s'il vous plaît, que vous voulez que je demeure à la cour (3)... » S'il le voulait dès lors, s'il le voulut surtout à partir de l'année suivante, c'est qu'il comptait sur sa pénitente pour l'amendement des mœurs de Louis XIV (4).

(1) L'acte de reconnaissance fut enregistré au parlement le 20 décembre 1673.

(2) Ce désir ne la quitte pas même quand elle est marquise de Maintenon et que sa faveur grandit tous les jours. Voir en particulier une lettre du 20 décembre 1676 (Geffroy, I, 83) et deux autres, du 7 septembre et du 23 octobre 1677 (*ibid.*, 88, 90).

(3) Lettre à l'abbé Gobelin, mars 1674, Geffroy, I, 38.

(4) « L'abbé Gobelin était arrivé à lui faire entendre que le devoir l'obligeait de rester là où Dieu l'avait placée pour travailler à détacher le Roi

Mais là se pose un nouveau problème historique et moral du plus haut intérêt. Comment cette femme, qui semblerait n'être, au début, que l'amie de la favorite et son officieuse, cette femme que Louis XIV goûte peu, qu'il redoute comme un bel esprit guindé, arrive-t-elle, non pas certes à supplanter la maîtresse en titre, mais à prévaloir contre elle dans l'estime et l'affection du monarque ; à le détacher, non pas précisément de madame de Montespan, mais de toute passion coupable? Ambition, manège, ingratitude envers sa bienfaitrice, pensent les uns. Habile mélange de pruderie et de coquetterie, selon les autres. L'histoire impartiale dit : Elle fut habile, mais sa grande habileté fut la droiture ; sa force fut la vertu, soutenue par la grâce de Dieu (1). Car, si bien des détails manquent, si elle-même a détruit sa correspondance avec Louis XIV, notre curiosité seule en souffre; la lumière est suffisamment faite, soit par madame de Sévigné, soit par les lettres de la gouvernante à son confesseur, à moins peut-être qu'on ne l'accuse de lui avoir menti pour mentir d'avance à la postérité. Ainsi la solution du problème n'est point douteuse, et, à ce prix, on peut se consoler du reste. D'abord touché des soins que madame Scarron prodigue à ses pupilles, au duc du Maine surtout, Louis XIV s'accoutume à la voir, à l'entretenir, et peu à peu découvre les charmes solides de son esprit et de son caractère. Par contre madame de Montespan, dont l'humeur hautaine devient vite pour le royal séducteur un premier châtiment, flotte à l'égard de son amie entre l'abandon intime et les emportements furieux. La cause en

d'une liaison scandaleuse. L'idée qu'elle est l'instrument de Dieu la gagne peu à peu et la pénètre; le moment (fin de 1675) est à noter; car à partir de là, cette idée la dominera chaque jour davantage et finira par la posséder pleinement. » (O. Gréard, *op. cit.*, introduction, p. XVIII.)

(1) « ..... Quelle diplomatie rusée, diront les uns. — Quelle ferme et correcte conduite, pouvons-nous dire. Nous ajouterons si l'on veut : Quel jeu fortement serré ! » (Geffroy, introduction, p. XX.)

est dans leurs vues contraires sur l'éducation des enfants (1), dans la ferme résolution où l'une se tient d'être « au père et non à la mère (2), » plus tard, dans la jalousie de l'autre qui voit son crédit baisser et celui de madame de Maintenon grandir. De là, des « conversations vives » (Maintenon), « des choses terribles » (Sévigné), à propos desquelles « la partie souffrante » (Maintenon), d'abord muette, finit par en appeler à Louis XIV qui intervient comme pacificateur. Situation bizarre et de moins en moins tolérable. Pour y couper court, le Roi soustrait enfin la gouvernante à la dépendance de la mère. Dès 1674 et 1675, il lui avait assuré l'aisance en la faisant propriétaire, puis titulaire, du marquisat de Maintenon ; en 1680 il la nomme seconde dame d'atours de la jeune Dauphine (3) ; c'est la fixer auprès de lui par un titre officiel. Les trois années suivantes seront pour elle un temps de repos relatif, de grand crédit et de bonheur.

Madame de Montespan était enfin délaissée, puis, après quelques caprices peu durables, l'ère des scandales se fermait ; Louis XIV se rapprochait de la Reine, et la pauvre Marie-Thérèse savait bien, on l'a vu, qui lui valait, après Dieu, cette tardive joie. On voudrait saisir quelque part

(1) « Je ne change point sur l'envie de me retirer; je suis inutile ici et pour moi et pour les autres ; on nourrit (élève) très mal ces enfants ; il faut renoncer à ce pays-ci où il faut agir ou parler contre sa conscience... » (A l'abbé Gobelin, 1674, Geffroy, I, 53.)

(2) Madame de Sévigné à madame de Grignan (7 août 1665). Mais pourquoi l'épistolière appelle-t-elle cela de l'orgueil ? Madame de Maintenon ne faisait que suivre le programme sur lequel elle avait accepté l'emploi.

(3) On alla jusqu'au Rhin chercher la princesse et, tandis que le gros du cortège demeurait à Schelestadt, M. de Condom et madame de Maintenon poussèrent plus loin et la rencontrèrent les premiers. Sur quoi madame de Sévigné dit joliment : « Si madame la Dauphine croit que tous les hommes et toutes les femmes aient autant d'esprit que cet échantillon, elle sera bien trompée. C'est en vérité un grand avantage que d'être du premier ordre. » (Lettre du 14 février 1680.)

un écho des entretiens intimes par où l'amie du prince avait achevé de le rendre au devoir, prendre sur le fait la dextérité victorieuse et vraiment sainte qu'elle dut y déployer. Rien n'en reste que le résultat, et il suffit à sa gloire. Mais quels étaient alors à son endroit les vrais sentiments de Louis XIV? Est-il vrai qu'elle « reconduisait vers la Reine des désirs qui s'étaient éveillés pour elle? (1) » A ce compte, ce n'était chez le maître qu'une passion semblable à tant d'autres, et il ne tenait pas à lui que madame de Maintenon ne fût ni plus ni moins *madame de Maintenant*, comme disaient les méchantes langues de cour. Eh quoi! ne le savons-nous pas d'elle-même? N'écrivait-elle pas en 1680 à madame de Frontenac : « Mon cœur est déchiré ; le sien n'est pas en meilleur état. A quarante-cinq ans, il n'est plus temps de plaire, mais la vertu est de tout âge... Priez Dieu pour moi ; je ne fus jamais si agitée ni si combattue... Je le renvoie toujours affligé et jamais désespéré (2). » La dernière phrase a fait fortune et suscité de merveilleux commentaires (3). A la fois coquette et prude, madame de Maintenon entretient donc, elle exploite au profit de son influence une passion qu'elle ne veut pas satisfaire ; elle conduit et prolonge avec tout son art « une intrigue mi-partie de sensualité et de sentiment, sous couleur de religion et de vertu (4). » Il n'y a qu'un malheur pour les malicieux et les romanesques ; tout le passage où ils se fondent est du La Beaumelle pur (5). Non, si l'on

(1) Rœderer, *Histoire de la société polie*. M. de Noailles cite ce texte et l'admet. (*Op. cit.*, t. II, p. 21.) Nous verrons bientôt pourquoi.

(2) Cité par M. de Noailles, t. II, pp. 5, 6.

(3) On peut voir celui de Sainte-Beuve. *Causeries du lundi*, quatrième édition, t. IV, p. 380.

(4) *Idem, ibidem.*

(5) Geffroy, introduction, p. XII. — C'est d'ailleurs le cas de toutes les prétendues lettres à mesdames de Saint-Géran et de Frontenac. (Th. Lavallée, *Maintenon, Correspondance générale*, introd., p. XXI.)

veut bien me passer un pareil souvenir, madame de Maintenon ne laissait pas son royal interlocuteur voyager avec elle au pays du *Tendre*, sans lui permettre d'arriver jamais; elle lui faisait « connaître un pays tout nouveau, je veux dire le commerce de l'amitié et de la conversation sans chicane et sans contrainte. » C'est madame de Sévigné qui parle (1), et l'événement met de son côté toutes les vraisemblances. Le roman n'a pour lui que les inventions d'un faussaire, mais aussi l'instinct peu glorieux qui rend certaines âmes si rétives à confesser la droiture, la vertu.

Le 30 juillet 1683, la Reine donnait à son époux converti le premier chagrin qu'il en eût reçu en vingt-trois ans : elle mourait après une courte maladie. Madame de Maintenon avait assisté aux derniers moments et rentrait chez elle, quand La Rochefoucauld, le fils de l'auteur des *Maximes*, la repoussa sur les pas de Louis XIV, en disant : « Ce n'est pas le temps de quitter le Roi ; il a besoin de vous (2). » Celui-ci écrivait le même jour : « Dieu me punit, madame ; je me soumets à ses volontés. Je lui ai donné bien des sujets de mécontentement, à cette belle âme. Ne vous éloignez pas, ma chère madame de Maintenon : j'ai besoin de consolation. Vous pourrez vous retirer quand vous serez lasse de me dire la vérité (3). » Bientôt la cour était à Fontainebleau, et telles furent les agitations de madame de Maintenon, durant le voyage, qu'en se les rappelant après coup, ses familiers rapportèrent à ce moment la déclaration des nouveaux desseins du Roi. Quelques mois plus tard, probablement en janvier 1684, la veuve de Scarron devenait devant Dieu la femme légitime de Louis XIV.

(1) Lettre du 17 juillet 1680.

(2) *Souvenirs de Madame de Caylus*, V. Geffroy, t. I, p. 146.

(3) Lavallée, *Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, deuxième édition, 1862, p. 27.

Dix ans plus tard, elle écrivait : « Un des malheurs de notre siècle est que chacun veut s'élever au-dessus de son état. Vous me direz que j'en parle bien à mon aise ; mais Dieu sait si j'ai voulu m'élever (1). » Les moins crédules doivent au moins convenir qu'elle n'avait pu prévoir ni escompter la mort de la Reine, et que, si la première elle rêva pour elle-même la place vacante, ce ne put être qu'après le 30 juillet 1683. Mais à cette date encore, pareil rêve n'est-il pas en soi trop invraisemblable? A défaut de pièces probantes, n'est-il pas de toute évidence morale que l'idée vint du Roi seul? Du moins, je l'ai dit ailleurs, ne pouvant voir dans cette élévation le triomphe d'un plan conçu d'avance, on incidente, on épilogue, on chicane. Madame de Maintenon a converti Louis XIV aux mœurs honnêtes et chrétiennes, « mais il est déplaisant de voir qu'elle en ait profité pour son compte (2). » La suite dira peut-être dans quelle mesure ce lui fut d'un profit réel. Et quand même ! Laissons La Rochefoucauld et les puritains de sa sorte nier la sincérité de toute vertu dès lors qu'il s'y attache ici-bas quelque récompense. — Mais ce « dérèglement dont elle blâmait le Roi, elle l'avait longtemps souffert et même elle en avait vécu. » — Bon pour qui s'en tient aux apparences. Au fond elle ne le combattit que lorsqu'elle vit jour à le combattre; que veut-on de plus? Et si l'on se rappelle ce qu'elle-même avait stipulé tout d'abord, de quoi donc a-t-elle vécu réellement? De l'adultère royal, ou des justes bienfaits d'un père qui devait assurément l'éducation aux enfants qu'il n'aurait pas dû avoir? (3) — Mais en le détachant de madame de Montes-

(1) A madame de Brinon, 3 février 1693. (Geffroy, I, 231, 232.)

(2) G. Boissier, *Saint-Simon*, collection Hachette, in-18, p. 147. Toutes les citations qui suivent appartiennent au même ouvrage.

(3) Je ne devrais pas trop m'étonner si l'on criait à la morale relâchée, à la subtilité, au casuisme, à l'escobarderie, que sais-je? Rien de plus

pan, elle desservait, elle trahissait une « amie » et finalement elle prit sa place. — Le mot fait peine sous une plume aussi sérieuse. Je ne sache pas que madame de Montespan fût l'épouse légitime, ou que madame de Maintenon lui ait succédé comme maîtresse en titre. Or il faudrait l'un des deux pour qu'il y eût place prise et rivale supplantée. Autrement, le moyen d'accorder ces expressions avec l'histoire, la logique, la justice, voire la propriété élémentaire du langage? Quant à l'amitié trahie, madame de Maintenon a discuté elle-même ce grief (1) : en concourant à faire cesser les scandales, elle pensait avoir agi envers la favorite en amie véritable. Naturellement on se récrie. Mais qu'on prenne garde aux conséquences. Pour se montrer fidèle et reconnaissante, elle devait donc laisser son amie, sa bienfaitrice, paisible dans le désordre, dans « la boue du double adultère! (2) » A ce coup, la critique, si sévère tout à l'heure, n'irait-elle pas un peu loin sur la pente du relâchement? Mais la voici tout de nouveau rigoriste. Elle prononce que madame de Maintenon profane le nom de Dieu en le mêlant sans relâche à ses « manèges, » à « ses perfidies. » « Nous ne prenons pas notre parti de l'entendre dire que c'est Dieu qui a tout conduit. » Or, si peu que l'on croie en un gouvernement providentiel, le fait s'impose; mais encore où est l'irrévérence, à moins que l'illustre femme ne soit partout qu'une sœur de Tartuffe, ce qui resterait à démontrer? — Un jour enfin, à Saint-Cyr, elle osait bien présenter madame de Montespan

simple pourtant. Ceux qui reprochent à madame de Maintenon d'avoir accepté l'éducation des bâtards et d'en avoir vécu par une conséquence fort naturelle, doivent établir tout d'abord que la conscience obligeait toute personne honnête à refuser une pareille charge. C'est à eux d'être subtils.

(1) Entretien avec les demoiselles de la classe bleue (1700), Lavallée, *Lettres historiques*, t. II, pp. 72, 73.

(2) Expression de Saint-Simon.

comme ayant été, après Dieu, la première cause de sa fortune. Ce rapprochement paraît un sacrilège. « Dieu et madame de Montespan! Quel mélange, ou, comme dirait Saint-Simon, quel ragoût! » Mais de bonne foi, est-ce mélange ou antithèse? Pense-t-on vraiment que Dieu et la femme coupable soient mis là sur un pied d'égalité? Pour moi, je cherche en vain ce qui choque. C'est chose élémentaire entre croyants que la Providence fait tout servir à ses fins, même le vice et le crime qu'elle condamne. Similitude à part, le martyr blasphème-t-il d'estimer que les persécuteurs sont, après Dieu, la cause de sa gloire? Et n'est-il pas au monde plus d'une âme ayant droit de penser que le diable est, après Dieu, la première cause de sa conversion?

J'ai relevé amplement ce passage, parce qu'on y voit du même coup, et l'humeur en présence d'une réhabilitation importune, et les inconséquences de la morale rationaliste, flottant du puritanisme à la mollesse, volontiers niant la vertu, sauf à l'admettre l'instant d'après pour la tourner en reproche; mais surtout l'étrangeté de son personnage quand elle s'ingère de morigéner la conscience chrétienne et de prendre en main l'honneur de Dieu. Par contre, je supplie le lecteur de ne pas outrer ma pensée. Ce n'est point ici un plaidoyer ou un panégyrique, une canonisation moins encore. Si d'autres ne veulent pas que madame de Maintenon ait été sincère, je ne veux pas davantage qu'elle soit à l'abri de tout reproche. Sans reviser à fond le procès, on peut, ce semble, tenir pour certain, pour inévitable que, lors de ses débuts à la cour et avant qu'il lui fût loisible de prendre nettement position contre le scandale, telle de ses paroles ou de ses démarches a dû prêter à la discussion. Les désordres d'un prince absolu et respecté comme Louis XIV jettent, par contre-coup, les plus hautes

âmes dans des situations complexes, équivoques, inextricables parfois, où, selon le mot célèbre, il est, à certaines heures, encore moins aisé de connaître le devoir que de le suivre. Quant à l'ensemble de la conduite, quant au fond moralement certain des intentions, l'histoire, aujourd'hui mieux éclairée, ne peut refuser à Françoise d'Aubigné le bénéfice de la maxime qu'elle-même a tant répétée sous formes diverses : « On ne comprend point assez combien il est habile de n'avoir rien à se reprocher, rien à cacher et rien à craindre ; le seul honneur du monde peut donner ces vues-là ; il faut les porter plus haut et faire tout pour Dieu (1).

III

La reine moins le titre. — Ni « enivrée, » ni « accablée. » — Sa modestie. — Sa situation réelle, combien pesante. — Si elle a gouverné l'État. — Madame de Maintenon et la princesse des Ursins. — Si elle a gouverné l'Église. — Quiétisme. — Jansénisme. — Sa vraie mission et son premier soin : travailler au salut de Louis XIV.

Mariée au roi de France, elle disait : « Il n'y a pas de milieu dans mon état ; il faut en être enivrée ou accablée (2). »

Enivrée, on n'a jamais osé prétendre qu'elle le fût, à la manière des favorites coupables ou des parvenues vulgaires. Au moins a-t-elle voulu, dit-on, voulu passionnément et à deux reprises, faire déclarer son mariage, être reine par le nom et les honneurs. Saint-Simon n'en doute pas; il marque les oppositions, puis les vengeances qu'elle en a tirées. — Invraisemblance, répondent aujourd'hui les

(1) A M. Manceau, son homme d'affaires, 1690. — Geffroy, t. I, p. 205.
(2) Au duc de Noailles, 22 octobre 1705.

moins favorables (1). Qu'y gagnait-elle ? A quoi ne s'exposait-elle pas? Mieux vaut, d'après eux, l'en croire quand elle écrit à son frère : « Je n'ai pas voulu qu'il (Louis XIV) fît pour moi-même une chose au-dessus de moi (2). » Bien loin de souhaiter l'éclat, elle s'est étudiée à faire disparaître, avec la correspondance royale, les preuves matérielles de cette union incontestée, incontestable. Elle s'est complu dans le demi-jour, dans la « transparente énigme (3). » De nom, d'habit, d'attitude, elle n'a jamais été que madame de Maintenon, « Madame, » disait plus simplement le Roi. Ne verra-t-on là que feintise? Banalité toujours facile, et peu honorable à ceux qui la prodiguent. Trouvera-t-on dans sa conduite je ne sais quelle coquetterie ou raffinement d'amour-propre ? Ne soyons pas si sévères ; permettons aux gens d'esprit d'être modestes spirituellement.

Madame de Maintenon fut toujours « très simple particulière au dehors, » avoue Saint-Simon, et il la peint noble dans sa mise, mais sans recherche, partout cédant les premières places, ne se laissant jamais contraindre sur ce point que par les femmes « de qualité ordinaire, avec un air de peine et de civilité... polie, affable, parlante, comme une personne qui ne prétend rien et ne montre rien. » Elle imposait aux siens la réserve qu'elle observait pour elle-même. A ce médiocre Charles d'Aubigné qui s'émancipait quelquefois en société jusqu'à nommer Louis XIV « le beau-frère, » elle disait, parlant de sa situation d'épouse : « C'est une aventure personnelle qui ne se communique point (4), » ou encore : « Je ne pourrais vous faire conné-

(1) Par exemple M. G. Boissier, *Saint-Simon,* pp. 140, 141.
(2) A Charles d'Aubigné, 27 septembre 1684.
(3) Saint-Simon.
(4) 11 juillet 1684.

table quand je le voudrais; et quand je le pourrais, je ne le voudrais pas (1). » Sa nièce de Mursay, qui fut plus tard madame de Caylus, aurait été duchesse de Boufflers si la tante n'eût estimé le parti trop haut. Quand plus tard (1698), son autre nièce d'Aubigné entra dans le famille de Noailles, madame de Maintenon considéra cette alliance comme une grande faveur pour elle-même ; toujours attentive à décliner ou à tempérer les respects et les distinctions qui venaient au-devant d'elle. C'est qu'elle n'avait pas cessé de se connaître. « Je n'en vaux pas mieux, disait elle, à propos d'un bref que lui avait adressé le pape Alexandre VIII. Tous ces honneurs ne sont qu'une suite de celui que le Roi me fait. Je prie Dieu de me faire voir aussi clair sur tout le reste qu'il me semble que je vois clair là-dessus (2). » Et cette vue exacte du réel se traduisait en une formule qu'on retrouve plus d'une fois sous sa plume ou dans sa bouche : « Je ne suis pas grande, je suis élevée (3). » Dernière expression du bon sens pratique, modeste et et ferme, juste fin.

Son état ne l'enivrait donc pas; mais certes, avec moins de savoir-faire, de courage et d'abnégation chrétienne, elle aurait dû en être accablée. C'est ici qu'il faut entrer dans le vrai de cette existence demi-royale, et si les contemporains avaient pu le faire, leur envie se serait peut-être changée en pitié. Madame de Maintenon elle-même parle d'esclavage, et toutes les splendeurs d'apparence ne sauraient amoindrir la saisissante vérité du mot. Il faut lire son célèbre entretien du 4 avril 1705 avec madame de Glapion (4),

(1) 27 septembre 1684.

(2) Au duc de Richelieu, 1er mai 1690.

(3) Entretien avec madame de Glapion, 1708. — Lavallée, *Lettres historiques*, t. II, p. 277. — Cf. diverses lettres.

(4) Geffroy, t. II, p. 43. — Th. Lavallée, *Lettres historiques*, t. II, p. 153.

se figurer ses journées, ses dévotions faites en hâte pendant « que tout le monde dort ; » sa chambre ouverte dès sept heures et demie du matin, et, depuis lors jusque bien avant dans la nuit, semblable à une « boutique de gros marchands, » ou à une « église, » avec une « procession » perpétuelle, un incessant défilé de visiteurs, généraux, ministres, princes et princesses ; le Roi venant plusieurs fois le jour et s'imposant de toutes manières, le Roi avec son tempérament robuste que rien n'incommode, et son égoïsme inconscient incapable de s'aviser que les autres puissent être incommodés de quelque chose, le Roi qui ne s'en va pas encore après que madame de Maintenon épuisée s'est mise au lit. Pas un instant de liberté, de repos ; la santé même compromise par une obsession sans trêve ; mais plus encore la tension continue d'esprit et de volonté que suppose le rôle. Il faut sans relâche accueillir, écouter, divertir, contenir, relever, conseiller, réconcilier tout ce monde magnifique et mécontent, qui s'est accoutumé à venir apporter là ses frivolités, ses prétentions ou ses rancunes, son ennui ou ses tristesses. Il faut amuser Monseigneur, « l'homme du monde le plus difficile à entretenir, car il ne dit mot ; » faire la seconde éducation de la jeune duchesse de Bourgogne, » apaiser ses chagrins, réparer ses étourderies ; mais surtout avertir le Roi, le détromper discrètement et doucement (1) ; puis, quand viennent les derniers malheurs, le soutenir, l'égayer, parmi ses longs silences, parmi les abattements et les larmes qui le gagnent quelquefois.

Cet effort incessant est-il une surcharge ou une diversion aux regrets ou amertumes d'autre sorte ? Comptons pour peu de chose les jalousies visibles sous les respects, les

(1) Autre entretien avec madame de Glapion (1708 ou 1709), — Geffroy, t. II, page 191.

mécontentements à provoquer, à braver par conscience, pour moins encore les insultes anonymes, les malédictions, les menaces qui n'étaient point rares (1). Encore avait-elle à sacrifier constamment ses goûts les plus chers. Elle aimait la conversation libre et cordiale, en un mot la société ; « mais il n'y en a point pour ceux qui font un personnage (2). » « Je n'ai personne à qui parler. Je suis plus que jamais hermite à la cour (3). » Elle avait besoin d'affection ; mais, disait-elle, « on me respecte trop présentement pour m'aimer, c'est là un plaisir dont je ne tâte plus (4). » Avec la passion du bien et le sentiment profond de n'être à cette place que pour le faire, ce lui était « un véritable martyre » que de voir le meilleur de son temps passer forcément « en inutilités (5), » de vivre avec ces grandes dames frivoles, mondaines, gourmandes, uniquement occupées à tel moment du plaisir, alors nouveau, de manger des pois, ayant pour thème inépuisable d'entretien, « l'impatience d'en manger, le plaisir d'en avoir mangé et la joie d'espérer d'en manger encore (6). » C'en était un bien pire que d'être, comme elle le disait, dans les coulisses du grand théâtre, envisageant à nu l'envers des choses, ayant pour spectacle habituel « des passions de toutes sortes, des trahisons, des bassesses, des ambitions

(1) On écrivait à madame de Maintenon pour lui demander compte des millions qu'elle entassait dans ses coffres, ou que, disait-on, elle faisait passer à la reine Anne pendant la guerre de succession. Un jour une pauvre femme se plaignant vivement à elle d'avoir reçu des injures : « Des injures, lui dis-je, eh ! nous en vivons ici, nous autres. » (Fragment d'un entretien avec les religieuses de Saint-Louis, 31 décembre 1700, Geffroy, I, 332.)

(2) A madame des Ursins, 29 avril 1713.

(3) Au duc de Noailles, 24 juillet 1706, 15 juillet 1707.

(4) A madame des Ursins, 14 août 1698.

(5) A l'archevêque de Paris (Noailles), 28 juillet 1698.

(6) Au même, 18 mai 1696. — Elle ne pouvait supporter leur « habillement insensé et immodeste, leur tabac, leur vin, leur gourmandise, leur grossièreté. » (A madame des Ursins, 12 juin 1707.)

démesurées; d'un côté des envies épouvantables, de l'autre des gens qui ont la rage dans le cœur, qui ne cherchent qu'à se détruire les uns les autres; enfin mille mauvais procédés et tout cela souvent pour des bagatelles (1). » Cette cour, qu'elle connaît si bien, elle en parle comme La Bruyère, comme Bourdaloue; c'est le « centre » du monde, c'est par excellence le monde même « si souvent maudit de Dieu (2). » C'est le lieu des trahisons et des noirceurs basses, un « pays effroyable, » où « presque tous les hommes noient leurs parents et leurs amis pour dire un mot de plus au Roi et pour lui montrer qu'ils lui sacrifient tout (3). » Elle se rencontre avec le moraliste, avec Fénelon aussi, quand elle admet que les princes estiment leur vue « béatifique » et tenant lieu de tout le reste (4). On pense entendre l'austère jésuite, quand elle écrit à son neveu Noailles : « Je vous prie seulement de vous souvenir qu'il n'y a que Dieu qui mérite d'être servi comme vous servez (5). » Mais plus que le moraliste, plus même que l'apôtre, elle souffre de tout ce qu'elle ne peut empêcher. Devant Dieu, le Roi n'est-il pas le premier responsable? Elle même n'est-elle pas devant Dieu responsable du Roi? Sentiment qui la domine et, pour parler à la chrétienne, croix plus lourde que toutes les autres, souci, angoisse de chaque jour. « Que ferais-je si toute ma ressource n'était en Dieu, car je me trouve presque sans cesse dans l'em-

(1) Entretien avec madame de Glapion, 1708 ou 1709. Geffroy, t. II, p. 188.

(2) Entretien avec madame de Glapion, 1705.

(3) A l'archevêque de Paris, 22 octobre 1695.

(4) Entretien avec madame de Glapion, 1708 ou 1709. — « Qui considérera que le visage du prince fait toute la félicité du courtisan... comprendra un peu comment voir Dieu peut faire toute la gloire et tout le bonheur des saints. » (La Bruyère, *De la Cour*, 75.)

(5) Lettre du 27 avril 1711. — Cf. Bourdaloue, *Sermon pour la Purification*, 2e point.

barras?... Il y a mille choses où je ne sais quel parti prendre... Je crains pour le salut du Roi... Il me prend des frayeurs extrêmes sur son salut!... En vérité, la tête en est quelquefois prête à me tourner; je crois que, si l'on ouvrait mon corps après ma mort, on trouverait mon cœur sec et tors comme celui de M. de Louvois (1). »

Telle était donc sa vraie situation dans cette place brillante, enviée, unique. Pour se figurer autrement les choses, il faut n'avoir pas lu sa correspondance ou n'y voir qu'un perpétuel mensonge. Me trompé-je de penser que si l'avenir lui eût été montré d'avance, elle eût reculé tout d'abord et n'eût obéi que par un effort de dévouement et de foi? En tout cas, c'est bien là ce qui l'a sauvée de fléchir sous la tâche, d'en être, comme elle le disait, accablée. « Vous savez, disait-elle encore, que ma maxime est de prendre sur moi et de penser aux autres (2). » C'est l'appoint de générosité native. — « Ne voyez-vous pas que je meurs de tristesse dans une fortune qu'on aurait peine à s'imaginer et qu'il n'y a que le secours de Dieu qui m'empêche d'y succomber (3)? » C'est le plus haut secret de sa force et elle le proclame en toute rencontre. — Quant au fruit qu'elle espère: « Je serais trop bien payée de l'esclavage où je suis, si je pouvais faire quelque bien (4). »

Y a-t-elle réussi? Un jour, après 1730, le vieux duc de Saint-Simon rencontra cette phrase dans une copie manuscrite du journal de Dangeau: « C'était une femme d'un si grand mérite, qui avait fait tant de bien et empêché tant de mal pendant sa faveur, qu'on n'en saurait rien dire de trop. » De fureur, il écrivit aussitôt sur la marge: « Voilà

(1) Entretien avec madame de Glapion, 1708 ou 1709.
(2) Entretien avec madame de Glapion, 1705.
(3) Lettre à la même, 9 novembre 1702.
(4) Au duc de Noailles, 12 septembre 1698.

bien fadement, salement et puamment mentir à pleine gorge. » L'histoire qui ne veut être qu'honnête souscrit aujourd'hui à la parole de Dangeau plus volontiers qu'à la note de Saint-Simon. Le prix glorieux de tant d'abnégation, de patience, de savoir-faire, lui paraît être Louis XIV remis et maintenu pendant trente-quatre ans dans une vie décente, au lieu de vieillir à la façon d'un Louis XV ; le triomphateur ivre d'orgueil, ramené au souvenir pratique de Dieu et de lui-même, préparé dès lors à soutenir noblement les revers de ses dernières années (1). Plus profonde et plus complète, l'histoire chrétienne joint à cet éloge le mot du prince mourant : « Madame de Maintenon m'a été utile en bien des choses, mais surtout pour mon salut. » Là était bien la visée suprême de cette femme ; là est son triomphe, aux yeux de ceux qui mettent les choses à leur place et l'âme au-dessus de tout.

Cependant n'a-t-elle pas régné de fait, régné par intrigue et par « manège (2) ». N'a-t-elle pas trouvé dans cette domination occulte, sournoise mais effective, une piquante compensation à son esclavage? — Saint-Simon nous l'a fait croire cinquante ans ou à peu près; mais cette légende a fini comme beaucoup d'autres, et, renvoyant aux historiens d'office une discussion plus détaillée (3), nous dirons avec eux, avec Voltaire, avec madame de Maintenon elle-même, qu'en matières d'État, elle s'intéressait à tout et ne se mêlait de rien sinon rarement, et pour obéir (4). Louis XIV

(1) Th. Lavallée, cité et approuvé par O. Gréard, *op. cit.* Introduction, p. XXIV. — A. Geffroy, introduction, p. XLVI, etc.

(2) Saint-Simon.

(3) On la trouve abrégée mais suffisante chez M. A. Geffroy. Introduction, § VII, VIII, IX, X, XI.

(4) « Il est très vrai, madame, que je ne me mêle de rien, et que je ne puis rien ; mais il est très vrai aussi que je m'intéresse vivement à tout. » (A madame des Ursins, 5 octobre 1704.) — « Je ne sais point les affaires,

aimait, nous le savons, à tenir son conseil chez elle. Quelquefois il prononçait le mot célèbre : « Consultons la raison... Qu'en pense votre solidité? » En 1700, par exemple, il la forçait d'opiner sur l'affaire de la succession espagnole et elle voulait qu'on acceptât. Mais d'ordinaire elle assistait silencieuse, discrète, assise au coin de la cheminée, sa quenouille en main, faisant vis-à-vis au maître, attendant qu'il l'interrogeât et n'oubliant jamais qu'il ne voulait pas être gouverné.

Bonne Française d'ailleurs et femme du roi de France, comment ne serait-elle pas entrée dans tous les intérêts de l'État? Parcourez ses lettres, aux périodes critiques surtout, et vous la verrez tressaillir à toutes les bonnes nouvelles, que le monarque se hâte de lui transmettre, car elle en sera « bien aise, » dit-il avec son grand laconisme royal. En apprenant la victoire de Denain, elle se trouve mal de joie (1). Par contre, elle perd le sommeil, elle languit, elle sèche, à la veille des actions décisives ou à l'annonce des revers. Elle est plutôt favorable et encourageante aux généraux, à Boufflers, à Villars, au duc d'Orléans, même à Vendôme, bien que leurs faibles ou leurs vices ne lui échappent pas. Comme Fénelon, elle crie « la paix! la paix! » Son patriotisme est en général trop clairvoyant pour incliner à l'optimisme (2); aussi bien confesse-t-elle n'avoir point la hauteur d'âme de Louis XIV. « Le Roi est courageux et chrétien; et pour moi je suis femme et des plus faibles (3). » Après tout, chacun n'est-il pas ici dans

on ne veut point que je m'en mêle, et je ne veux point m'en mêler. » (A la même, 27 octobre 1709.)

(1) A madame de Villette, 7 août 1712.

(2) « Je suis bien Française pour craindre les mauvais événements; mais je ne le suis pas pour me flatter, comme tout ce qui m'environne. » (A madame de Caylus, 21 août 1707).

(3) A madame des Ursins, 5 juin 1706, après la défaite de Ramillies. — Dix jours plus tard, elle écrit au duc de Noailles : « Le Roi soutient ce re-

son rôle ? La « petite-fille d'Agrippa » n'a ni voulu ni su peut-être se poser en politique et en guerrière. Le regrette qui voudra pour sa gloire. Il se peut que d'autres l'aiment mieux telle quelle ; au moins est-il juste de l'accepter pour ce qu'elle est. Quand le czar Pierre le Grand la vit à Saint-Cyr (1717), on conte qu'il dit en se retirant : « Cette femme-là ne m'aurait pas sauvé au Pruth. » Admettons qu'il n'y ait pas eu dans madame de Maintenon l'étoffe d'une Catherine Ire : sa vocation était autre, son ambition aussi.

Que ce fût inclination de nature ou opinion réfléchie d'un devoir, cette réserve qu'elle s'imposait quant aux affaires d'Etat, s'affirme et brille particulièrement dans sa curieuse correspondance avec la princesse des Ursins (1). Entre ces deux personnes supérieures, les situations ont quelque apparence de similitude ; les caractères forment un contraste parfait. *La Camerera mayor* s'est poussée elle-même à ce poste ; elle a le goût, la passion de gouverner ; elle jouit d'être et de se montrer toute-puissante sur une reine enfant, sur un roi indécis. — L'épouse de Louis XIV n'a pas prémédité sa fortune, elle ne se prête qu'à regret aux ingérences qu'on lui impose ; laissée libre, elle se dé-

vers de fortune avec un courage chrétien qui attendrit pour lui, mais qui fait pourtant grand plaisir à ceux qui aiment encore plus son salut que sa prospérité sur la terre. Pour moi, mon cher duc, j'ai été frappée, abattue, stupide jusqu'ici ; je reprends courage et je me trouve un peu petite-fille d'Agrippa. La foi vient à mon secours et me fait voir que voilà le Roi dans le chemin des élus, dont peu se sauvent sans souffrir. » On a dans ces quelques lignes toute la personne et son vrai rôle. J'espère d'ailleurs que personne ne l'accusera d'applaudir aux malheurs de la France parce que le Roi en est sanctifié d'autant.

(1) Anne-Marie de la Trémoille, d'abord princesse de Chalais puis duchesse de Braquiane (*Bracciano*), enfin princesse des Ursins (*Orsini*), avait suivi en qualité de *camerera mayor*, la jeune reine, épouse de Philippe V. Elle eut grande part au gouvernement du pays, devint suspecte à Louis XIV et regagna pour un temps sa faveur. Congédiée dès l'abord et presque brutalement par Élisabeth Farnèse, seconde femme du monarque espagnol (1714), elle mourut à Rome en 1722.

robe et s'efface. D'une part, les vues d'un homme d'État, la hardiesse optimiste et décisive ; de l'autre, un bon sens peut-être timide quelquefois, la fermeté qui soutient l'épreuve, mais modestement et en avouant, non sans bonne grâce, la faiblesse de la femme. A Madrid, les mœurs trop légères, une pointe de mépris pour les disputes religieuses, avec des prétentions personnelles qui embarrasseront un moment les négociations de la paix finale (1); à Versailles, une dignité sans reproche, une foi qui met la religion au-dessus de la politique, le désintéressement d'une âme dès longtemps habituée à vivre pour autrui. Dans leur jeunesse, Anne-Marie de la Trémoille et Françoise d'Aubigné ont vu la Fronde (2) ; l'une rappelle sur le tard les héroïnes équivoques de cette période ; l'autre fait plutôt songer à la femme forte de l'Écriture. Unies par les intérêts communs de leurs princes, égales d'esprit, opposées d'humeur, leur commerce épistolaire intéresse, et par la grandeur historique du fond, et par le déploiement des âmes. D'abord facile et cordial, il devient, à certaines heures critiques, une sorte de duel courtois où l'ironie passionnée se heurte à la raison solide, fine et digne. Sainte-Beuve, qui a comparé les deux personnages, conclut en préférant hautement l'ambition qui s'affiche à celle qui « fait la modeste (3). » En 1852, il passait encore pour certain que madame de Maintenon avait été une grande ambitieuse. Nous sommes aujourd'hui mieux informés.

C'est au point que le reproche se déplace ou même se retourne : « On dit que vous vous mêlez trop peu des

(1) Madame des Ursins voulut faire stipuler pour elle-même la possession d'une souveraineté.

(2) Après 1660, elles s'étaient rencontrées et appréciées à l'hôtel d'Albret.

(3) Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi* (1852), t. V, pp. 421, 422.

affaires, » écrivait l'abbé de Fénelon à l'épouse de Louis XIV (1), et il lui conseillait, non de s'y ingérer, mais de s'en instruire pour être prête à rendre service dans l'occasion. L'austère évêque de Chartres, son directeur, lui tenait un langage semblable, sinon plus pressant « N'usez pas votre crédit au service des particuliers, quelque saints qu'ils soient ; réservez-vous pour les affaires générales... C'est dans les grands intérêts de l'Église et de l'État, lorsque vous voyez clairement le bien, qu'il faut employer votre crédit et l'user même au service de Dieu, si la nécessité le demande (2). » Or on revient précisément là : on la blâme d'avoir été trop ménagère de son influence en politique. Pourquoi, par exemple, ne s'être pas opposée à l'élévation des bâtards? Elle qui, dans un sens, leur devait tout, elle, la vraie mère du duc du Maine par les soins et par le cœur, il eût été beau de la voir s'interposer, se compromettre, pour épargner à la France un tel scandale. Au contraire, c'est elle qui en fut le premier auteur ; Saint-Simon l'affirme et, bien entendu, sans preuve. En réalité, nulle trace de son influence, de son opposition pas davantage (3). Madame de Maintenon fut neutre ou même timide sur une question si délicate pour elle; on se l'explique assez par sa discrétion ordinaire et par ses défiances motivées à l'endroit du duc d'Orléans. Qu'on le regrette dans l'absolu, je le conçois et j'y incline. Au moins cette neutralité vaut-elle contre la légende qui nous la représentait comme

(1) Fénelon, Lettre à madame de Maintenon sur ses défauts (1690). Il faut avouer que l'auteur est peu discret quand il parle d'*obséder* et de *gouverner* Louis XIV.

(2) Cité par Lavallée, *Madame de Maintenon et la maison royale de Saint-Cyr*, p. 218.

(3) « Vraisemblablement elle n'eut qu'à l'encourager (Louis XIV)... elle ne fit que le pousser du côté où elle le voyait pencher. » (G. Boissier, *Saint-Simon*, p. 145.) — Conjecture gratuite.

gouvernant tout par « manège » et Louis XIV gouverné en tout par duperie (1).

Restent les affaires de l'Église où Saint-Simon lui prête encore le rôle principal. Nous qui la connaissons, nous trouvons tout simple que ce point lui ait singulièrement tenu à cœur. Mais qu'a-t-elle fait en somme? Personne désormais n'ose lui imputer la révocation de l'Édit de Nantes (2). Elle a pu y applaudir avec toute la France catholique d'alors. Il se peut qu'elle ait partagé l'erreur générale, que les nombreuses conversions antérieures lui aient fait juger la révocation opportune, au lieu qu'elles devaient la démontrer inutile, puisqu'on pouvait espérer de voir le protestantisme français mourir peu à peu de sa belle mort. En tout cas, elle blâma les violences qui suivirent, et, consultée en 1697 sur le retour des huguenots sortis du royaume, tout en le repoussant comme une capitulation politique (3), elle estimait qu'en d'autres circonstances on pourrait laisser les individus libres de leur religion, sauf à maintenir interdit l'exercice public d'un faux culte. Il fallait surtout, d'après elle, « ne perdre jamais le dessein de convertir (les protestants), s'y prendre avec des maximes solides et uniformes, en faire un projet (un plan), le bien examiner et le suivre avec douceur (4). » Il serait injuste et même un peu naïf de lui en demander plus. En 1685 ou en 1697, les bons catholiques ne pouvaient ni ne

(1) Saint-Simon.

(2) Voir le duc de Noailles : *Histoire de madame de Maintenon*, t. II, ch. IV. — A. Geffroy, Introduction, § VIII. — O. Gréard, Introduction, p. XXIII. — C'était la conviction de Voltaire lui-même. « Pourquoi dites-vous que madame de Maintenon eut beaucoup de part à la révocation de l'Édit de Nantes? Elle n'y eut aucune part : c'est un fait certain. » (A Formey, 17 janvier 1753.)

(3) On prétendait l'imposer au Roi par une des clauses du traité de Ryswick.

(4) *Réponse de madame de Maintenon à un mémoire touchant la manière la plus convenable de travailler à la conversion des Huguenots.*

devaient être tolérants à la façon moderne, j'entends même dans les limites où nous pouvons et devons l'être aujourd'hui (1).

Elle se préoccupait fort des nominations épiscopales et elle s'en mêla quelquefois, recherchant la vertu plus que la naissance, au grand scandale de Saint-Simon. D'ailleurs cette ingérence fort légitime lui valut bien des amertumes. En 1706, elle écrivait à propos du cardinal de Noailles : « Ma destinée est de périr par les évêques, » et elle ajoutait avec un retour amer sur le passé : « Vous savez ce que monsieur de Cambray m'a fait souffrir (2). » Elle avait concouru à l'élévation du premier sur le siège de Paris, et en 1698 le Roi lui reprocha vertement d'avoir laissé Fénelon devenir archevêque. Un peu trop sévère au second de ces deux prélats, madame de Maintenon voyait du moins comme personnifiés en eux les deux grands obstacles où s'était heurté son zèle, d'abord le quiétisme, le jansénisme plus tard.

Admiratrice de Fénelon, intime des Beauvillier et des Chevreuse, séduite elle-même par madame Guyon au point de lui livrer Saint-Cyr, son directeur, Godet des Marais, évêque de Chartres, lui avait enfin dénoncé le péril de la spiritualité nouvelle. Alors elle se rejeta vivement en arrière, jusqu'à paraître dure envers ses anciens amis. Il lui sembla que les Beauvillier avaient abusé de sa confiance, et, après d'inutiles efforts pour détacher de madame Guyon

(1) Madame de Maintenon avait de plus à compter avec une difficulté personnelle. — Un jour qu'elle plaidait pour la douceur, Louis XIV lui répondit : « Madame, votre discours me fait peine : je crains que les ménagements que vous voudriez qu'on eût pour les huguenots ne viennent de quelque reste d'inclination pour votre ancienne religion. » (Mémoires des Dames de Saint-Cyr, cités dans Lavallée, *Madame de Maintenon et la maison royale de Saint-Cyr*, p. 221.)

(2) Au duc de Noailles, 3 avril 1706.

le nouvel archevêque (1), elle lui tint rigueur jusqu'à trouver sa soumission même insuffisante, en quoi elle excédait visiblement (2). Dans ce douloureux épisode, fut-elle irréprochable de tout point? Au sentiment de ses responsabilités, aux sévères ombrages de sa foi, mêla-t-elle un peu de faiblesse humaine, un dépit trop naturel de se voir compromise, de se croire trompée, exploitée par des amis ? Il se peut et rien ne démontre le contraire. Le plus certain, c'est qu'elle en souffrit cruellement. « Il faut, disait-elle, que tout le poids de cette affaire retombe sur moi (3). »

Or, celui-là même auquel elle s'en plaignait allait lui en donner d'autres, en se donnant à lui-même de bien plus graves torts que Fénelon n'en eut jamais. Louis-Antoine de Noailles, qu'elle avait fait transférer de Châlons à Paris, était un évêque régulier, pieux et docte, mais trop aisément dupe de la flatterie et entêté d'un faux point d'honneur. Les jansénistes le prirent par ce double faible. Pour soutenir une approbation irréfléchie que l'évêque de Châlons avait jadis accordée aux premières éditions des *Réflexions morales* de Quesnel, le cardinal-archevêque de Paris se fit l'instrument de la secte, accabla de ses foudres les jésuites dont il se croyait la victime, et se maintint près de vingt ans en révolte contre le Saint-Siège (4). En cette rencontre, la douceur pressante de Louis XIV, sa longanimité vraiment admirable, demeurèrent stériles. Quant à madame de Maintenon, chacun devine ce qu'elle dut souffrir en voyant s'obstiner dans l'égarement son propre archevêque, un prélat dont elle avait aimé les vertus et que l'on pouvait appeler humainement sa créature. Pouvait-elle

(1) Voir ses lettres du 15 novembre 1695 et du 7 octobre 1696. (A. Geffroy, t. I, pp. 259 et 277.)
(2) Voir au t. III de cet ouvrage, liv. VI, p. 351.
(3) A l'archevêque de Paris (Noailles), 29 juin 1698.
(4) Il ne se soumit qu'en 1728 à la Constitution *Unigenitus*.

d'ailleurs ou se désintéresser de la querelle ou faire la théologienne contre un prince de l'Église? Elle sortit de cette impasse à force de zèle pour la paix, de ferme respect, de discrétion, de modestie. Ses lettres nous la montrent inquiète des progrès du jansénisme (1), inquiète surtout de l'appui qu'il reçoit du cardinal; franche à l'avertir lui-même, à lui avouer qu'il la désole (2), à lui rappeler qu'il a contre lui « le Pape et bien des évêques (3), » à le conjurer de mettre un terme au scandale (4). Bientôt cependant elle désespère, ou plutôt elle avouera plus tard qu'elle n'a jamais rien espéré (5), tant elle savait le pauvre prélat enivré par l'encens des jansénistes. Aussi écrivait-elle dès 1712 : « Je n'en parle plus, et je me renferme dans mon état, qui est de prier Dieu de donner la paix de tous les côtés (6). »

Avant de se réduire au silence, elle avait, par deux fois au moins, essayé d'ôter au cardinal son idée fixe contre les jésuites (7). Or, elle-même les aimait peu. Un jour, en 1700, Bourdaloue lui témoignait sur ce point « la peine de la Compagnie (8); » Bourdaloue qu'elle vénérait avec tout le monde et qu'elle avait inutilement désiré comme guide spirituel. Elle rejeta sur le P. de la Chaise la responsabilité de sa froideur (9), et de fait on n'y voit guère d'autre motif. Comme Fénelon dans la fameuse *Lettre*

(1) Au duc de Noailles, 15 juillet 1707. — Cf. entretien secret avec madame de Glapion (même année), Geffroy, t. II, p. 133 et 114.

(2) Au cardinal de Noailles, 3 juillet 1709.

(3) 27 avril 1714.

(4) 28 juin 1711.

(5) Au maréchal de Villeroy, 20 février 1717.

(6) Au duc de Noailles, 23 janvier.

(7) Lettres du 3 juillet 1709 et du 9 octobre 1712.

(8) Madame de Maintenon à l'archevêque de Paris (Noailles), 31 janvier.

(9) « Tant que nous aurons le P. de la Chaise, nous ne ferons rien. » (*Ibidem.*)

anonyme, elle jugeait le confesseur du roi fort au-dessous de la tâche. Sans entrer dans une discussion trop étrangère à la littérature, on a de bonnes raisons pour croire qu'ils exagéraient tous deux. Il semble que, parmi des difficultés et des responsabilités accablantes, le P. de la Chaise, s'il ne fit pas tout le bien imaginable, eut assez de tact et de sagesse pour empêcher beaucoup de mal. Quant à son successeur, madame de Maintenon, qui avait contribué à le faire choisir, écrivait en 1711 : « Je ne gouverne pas le P. le Tellier (1), » et l'aveu me paraît les honorer l'un et l'autre. Il reste qu'elle n'eut pour les jésuites qu'un goût médiocre. On appréciera d'autant la justice qu'elle leur rendit à l'encontre des *Provinciales* dans un entretien à la classe bleue de Saint-Cyr (2). Me permettra-t-on d'ajouter que, si quelqu'un m'accusait, sans motif je crois, d'estimer trop haut cette femme célèbre, au moins ne pourrait-il attribuer ma complaisance à l'esprit de corps ?

En définitive, on ne prouvera pas que madame de Maintenon ait jamais prétendu régir l'État ni l'Église. Qu'elle se soit mêlée de plus près aux questions religieuses, le fait n'a rien qui surprenne. Sa foi leur donnait la première place ; son zèle d'épouse y voyait un intérêt capital pour le salut du Roi. C'est où il faut revenir toujours ; c'est par où il

(1) A madame du Pérou, dame de Saint-Louis.

(2) « Les jansénistes ont écrit des lettres diffamantes, pleines d'aigreur, d'animosité et de médisance contre les jésuites, parce que cet ordre a toujours tenu ferme contre les nouveautés. Ces lettres sont si mauvaises qu'elles ont été brûlées par la main du bourreau, et qu'on ne peut les lire sans danger de commettre un péché mortel, puisque, s'il y a du péché mortel à entendre une médisance faite d'une personne particulière, à plus forte raison y en a-t-il à prendre plaisir à lire ces libelles qui dénigrent tout un ordre respectable. » (Instructions aux demoiselles de la classe bleue, 1715, — *Lettres et entretiens sur l'éducation des filles*, édition Lavallée, t. II. p. 368.)

faut conclure, parce que là est bien sa mission et le principal de son rôle (1).

De quelle ardeur persévérante mais discrète elle l'a poursuivi, parmi quelles alternatives d'angoisse et d'espoir, de tristesse et de consolation : qu'on le demande à sa correspondance. On y trouvera du même coup des vues précieuses sur l'âme du prince et un beau témoignage de ses progrès. Il y apparaît « naturellement exact et sévère (2), » opposé comme d'instinct aux nouveautés religieuses (3). Ferme croyant, pieux même, mais d'une piété quelque peu extérieure et formaliste (4), d'une dévotion inégale et comme oscillante (5), personnellement détaché du vice mais trop faible pour supprimer certains divertissements de cour, par exemple cette musique profane qui rappelle les passions et les scandales d'autrefois (6). Cependant il s'affermit et s'élève. Sa religion, bien qu'imparfaite, l'a préparé à recevoir chrétiennement le malheur ; en retour, le malheur même rend sa religion plus pure, plus noble, plus agissante. A mesure que ce torrent passe et que les derniers jours approchent, il est manifeste qu'un grand changement s'accomplit. L'auguste vieillard n'est pas seulement d'une « égalité d'esprit, d'humeur et d'occupation » à ravir ceux qui l'entourent (7) ;

(1) Il est fâcheux d'entendre un homme aussi loyal que Th. Lavallée l'accuser d'avoir *rapetissé* Louis XIV. Lui a-t-elle conseillé quelque faiblesse ? Était-ce l'amoindrir que de le porter à Dieu?

(2) A l'archevêque de Paris (Noailles), 14 août 1696.

(3) Au même, 21 février 1697.

(4) « Le roi ne manquera pas à une station (du jubilé) ni à une abstinence ; mais il ne comprendra pas qu'il faille s'humilier et prendre l'esprit d'une vraie pénitence, et que nous devons nous couvrir du sac et de la cendre pour demander la paix. » (A l'archevêque de Paris, 31 janvier 1700.) Comparez avec Fénelon.

(5) Au même, 9 septembre 1698.

(6) Entretien avec madame de Glapion, 1708 ou 1709. A. Geffroy, t, II, p. 189.

(7) Au duc de Noailles, 10 septembre 1708. — A madame des Ursins, 10 avril 1707, etc.

« il est humble ; il n'a nulle opinion de lui ; il ne se croit point nécessaire ; il est persuadé qu'un autre ferait aussi bien que lui et le surpasserait même en bien des choses ; il ne s'attribue aucune des merveilles de son règne ; il les regarde comme un effet de la Providence de Dieu (1). » — « Sa religion n'est pas extérieure, et, quoi qu'il arrive, il vivra et mourra catholique, apostolique et romain (2). » Quelques mois plus tard le présage était réalisé, et madame de Maintenon pouvait écrire : « J'ai vu mourir le Roi comme un saint et comme un héros (3). »

Vers 1691, date probable, elle avait composé une prière qu'on voudrait reproduire intégralement (4). « Seigneur mon Dieu, disait-elle, vous m'avez mise dans la place où je suis... Donnez-moi la grâce de l'état où vous m'avez appelée... Que j'y cherche en tout votre gloire, que je la porte devant les princes au milieu desquels vous m'avez placée, que je serve au salut du Roi !... Donnez-moi de le réjouir, de le consoler, de l'encourager, de l'attrister aussi lorsqu'il le faut pour votre gloire ; que je ne lui dissimule rien des choses qu'il doit savoir par moi et qu'aucun autre n'aurait le courage de lui dire. Faites que je me sauve avec lui, que je l'aime en vous et pour vous et qu'il m'aime de même... » Nous avons dans ces lignes incomplètes, et la preuve de sa situation d'épouse, et le programme vrai de sa vie quasi royale. Par tout ce qui précède nous pouvons juger si, dans l'ensemble, elle y a failli.

(1) Entretien secret avec madame de Glapion, février 1707. — Si l'on pensait que l'affection a forcé la note, on entendra Saint-Simon lui-même avouer que « le monarque sut enfin s'humilier sous la main de Dieu. »

(2) A M. Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice, 24 février 1175.

(3) A madame des Ursins, 11 septembre 1715.

(4) Voir A. Geffroy, t. I, p. 208.

IV

L'institutrice. — La maison de Saint-Cyr. — Ébauche et fondation définitive. — Au début, éclat périlleux. — Aveux de madame de Maintenon et réforme. — Le quiétisme. — Madame de Maintenon et Louis XIV à Saint-Cyr.

En toute rigueur d'exactitude, madame de Maintenon n'avait pas vu mourir Louis XIV. Il expira le dimanche 1er septembre 1715, et, dès le vendredi soir, elle avait quitté Versailles pour toujours. Au gré de Saint-Simon, elle abandonnait le bienfaiteur dont elle ne pouvait plus rien attendre. En fait, elle s'éloignait parce qu'elle ne pouvait plus lui rendre aucun service. Le moribond l'en avait priée lui-même par deux fois (1) ; le P. Le Tellier lui avait dit dès le 28 : « Vous n'êtes plus nécessaire : il faut vous retirer. » C'était le mot vrai de la situation. D'ailleurs, le 30 au soir, le Roi ne vivait quasi plus par l'intelligence ; une reine de France pouvait rester là jusqu'à la fin ; quant à l'épouse sans titre royal, sa mission était remplie, sa présence inutile, gênante même pour le monde officiel, et elle accomplissait, en disparaissant, un acte de suprême convenance (2).

Elle allait à Saint-Cyr. « Il ne me faut plus, disait-elle, que Dieu et mes enfants (3). » Vingt-neuf ans plus tôt, le jour où la maison fut ouverte (6 août 1686), elle y avait par

(1) *Journal* de Dangeau, publié par Feuillet de Conches, t. XVI, p. 126. En ces temps de religion profonde et d'affection courageuse, il n'était pas rare de voir des chrétiens, à la dernière heure, écarter eux-mêmes leurs proches pour n'être pas distraits de Dieu. Notre sentimentalisme s'en étonne, et pourtant, je le sais, on retrouve encore, même aujourd'hui, quelques exemples de cette vigueur de foi.

(2) A. Geffroy, Introd., pp. LXIX, LXXX.

(3) Lavallée, *Madame de Maintenon et la maison royale de Saint-Cyr*, deuxième édition (1862), p. 276.

avance choisi sa retraite et marqué sa tombe (1). Dans cette existence à part, à côté de ce qu'on pourrait nommer la tragédie, Saint-Cyr est l'idylle, mais une idylle toute positive, pratique et pieuse. A Versailles, madame de Maintenon est quasi reine; à Saint-Cyr, elle est presque abbesse, mais institutrice avant tout, et ces deux rôles, menés de front sur deux théâtres si différents, ne font ni la moindre singularité ni le moindre honneur de son caractère. Je parlerai du second, mais brièvement, pour achever de la faire connaître, et sans m'attarder à la question pédagogique, tout comme je me le suis imposé déjà pour les *petites écoles* de Port-Royal.

Dès qu'elle fut sortie de la gêne, madame de Maintenon se préoccupa des jeunes filles exposées à la même épreuve. En 1680, elle envoyait des pensionnaires à Montmorency, où une ancienne ursuline, madame de Brinon, tenait une fort modeste école. Deux ans plus tard, l'œuvre, agrandie mais très humble encore, se transporte à Rueil; madame de Maintenon la fait sienne et raffole du chétif établissement qu'elle appelle son étable. En 1684, Louis XIV intervient en personne, le transfère à Noisy, près de Versailles, prenant à son compte l'entretien de cent élèves et plus. C'est alors que naquit l'inspiration définitive. Il fallait secourir les gentilshommes ruinés au service et ouvrir un asile pour leurs filles, comme on avait créé des compagnies de cadets pour l'éducation militaire des fils. La France entière partagerait le bénéfice d'une fondation d'où pouvaient sortir de ferventes religieuses, mais surtout d'excellentes mères de famille. Madame de Maintenon avait conçu le plan; Louis XIV l'adopta malgré les objections financières de Louvois. Il fut réglé qu'on élèverait gratui-

(1) « Ce qui me plaît en voyant ces murs, c'est que j'y vois ma retraite et mon tombeau. » (*Ibid.*, p. 71.)

tement, de dix à vingt ans, deux cent cinquante demoiselles nobles et pauvres. Le lieu fut choisi, la maison bâtie par Mansard, et le 6 août 1686 eut lieu l'inauguration solennelle. Depuis quelques mois, la seconde dame d'atours de la Dauphine était devenue l'épouse du Roi. Saint-Cyr fut le cadeau de noces, moins fastueux et plus utile que ce Clagny préparé douze ans plus tôt par Colbert pour madame de Montespan.

Il est curieux et instructif de voir, au début, le ferme bon sens de la fondatrice entraîné, moitié par complaisance, moitié par impression personnelle, sur une pente qu'il lui faudra remonter bientôt. Moins prévenue que le Roi contre l'éducation des couvents, elle l'était cependant outre mesure. Aussi les maîtresses de Saint-Cyr, les *Dames de Saint-Louis*, ne furent d'abord qu'à demi religieuses par l'habit, par les observances, par des vœux résiliables qui n'engageaient qu'imparfaitement leur liberté ; si jeunes d'ailleurs pour la plupart et si dénuées d'expérience, que, dans les premiers temps, madame de Maintenon dut presque tenir elle-même tous les emplois. Et puis, si l'on ne visait pas à faire grand, selon l'expression actuelle, on pensait être pratique de rechercher en tout le noble et le distingué. « Nous voulions une piété solide, éloignée de toutes les petitesses de couvent, de l'esprit, de l'élévation, un grand choix dans nos maximes, une grande éloquence dans nos instructions, une liberté entière dans nos conversations, un tour de raillerie agréable dans la société, de l'élévation dans notre piété, et un grand mépris pour les pratiques des autres maisons (1). » Confession rétrospective plus que formule réfléchie d'un programme (2). Le fait

(1) Madame de Maintenon.

(2) Le programme, tel qu'on se le formulait à soi-même, se trouverait plutôt dans ces paroles de madame de Maintenon à l'abbé Gobelin (1685) :

est qu'à Saint-Cyr le fond sérieux de l'éducation chrétienne s'enveloppa tout d'abord d'un éclat demi-mondain. Mademoiselle de Scudéry fournissait des modèles de conversations, Fénelon occupait la chaire, Racine et Lulli faisaient les frais du théâtre domestique où Louis XIV amenait l'élite de la cour (1). On vit bientôt l'écueil. La vanité, la morgue entraient dans ces jeunes têtes, à quoi ne nuisaient pas les grands airs et les visées aristocratiques de la supérieure, madame de Brinon. La fondatrice le comprit et mit tout son savoir-faire à corriger des excès dont elle se reconnaissait humblement la première coupable. Aucun de ses écrits ne l'honore plus qu'une lettre à madame de Fontaines (septembre 1691), où elle accuse la faute commise et trace avec sa vigueur prudente un plan complet de réforme (2). « Mon orgueil s'est répandu par toute la maison, et le fond en est si grand qu'il l'emporte même par-dessus toutes mes bonnes intentions. Dieu sait que j'ai voulu établir la vertu dans Saint-Cyr ; mais j'ai bâti sur le sable... J'ai voulu que les filles eussent de l'esprit, qu'on élevât leurs cœurs, qu'on formât leur raison. J'ai réussi à ce dessein ; elles ont de l'esprit et s'en servent contre nous ; elles ont le cœur élevé, et sont plus fières et plus hautaines qu'il ne conviendrait à de grandes princesses... Nous avons formé leur raison, et fait des discoureuses, curieuses, hardies, etc. C'est ainsi que l'on réussit quand le désir d'exceller nous fait agir. » — Il fallait donc « un changement entier » dans l'esprit et la méthode, change-

« un milieu entre la superbe de notre dévotion et les misères et petitesses de certains couvents. » Mais déjà ce milieu était dépassé dans le sens de la superbe, et l'expérience allait montrer combien il était difficile à tenir.

(1) O. Gréard, *Madame de Maintenon. Extraits de ses lettres... sur l'éducation.* Introduction, pp. xxix, xxx. — En étudiant Racine, j'ai assez parlé des représentations d'*Esther* pour n'avoir pas à y revenir.

(2) A. Geffroy, t. I, p. 209.

ment dont il n'y avait pas à discourir : — « Tout, à Saint-Cyr, se tourne en discours, » — mais qu'il s'agissait de procurer avec une fermeté patiente en retranchant les occasions de faillir.

Un autre, plus profond, s'opéra deux ans plus tard. Sans perdre leur nom, les Dames de Saint-Louis embrassèrent la règle de Saint-Augustin et devinrent de véritables religieuses. Ainsi la foi, le bon sens, l'expérience triomphaient de la prévention ; la fondatrice avait compris où se trouvent, pour une œuvre comme la sienne, les meilleures conditions de force et de durée.

Peu après la double réforme, le quiétisme passa sur la maison comme un orage. Cette fois encore, madame de Maintenon en était, nous le savons, la cause involontaire, et l'effroi, le remords d'avoir un instant compromis l'âme de ses filles entra sans doute pour une large part dans son énergie à réprimer le mal. Il fallut écarter quelques religieuses obstinées dans leur engouement pour madame Guyon et sa spiritualité suspecte. Enfin tout rentra dans l'ordre. Saint-Cyr avait sa forme définitive et rien ne vint plus troubler sa paix.

C'est ici un coin charmant et longtemps ignoré du tableau que présente le grand siècle (1). On voudrait pouvoir s'y attarder, tout comme la fondatrice jouissait de se retrouver parmi ses enfants, comme Louis XIV aimait à diriger de ce côté sa promenade pour assister à l'office du soir et ramener madame de Maintenon dans son carrosse. Il faut les voir l'un et l'autre à Saint-Cyr, pour se figurer au vrai leur physionomie à tous deux, pendant cette dernière période où l'influence de l'épouse achève de transformer le scandaleux d'autrefois en chrétien sérieux et pratique.

(1) V. Th. Lavallée, *Madame de Maintenon et la maison royale de Saint-Cyr*, chap. x.

Pour elle, Saint-Cyr est le lieu de délices. Elle brûle, elle « pétille » d'y retourner, de quitter cette chambre de Versailles où, selon madame de Caylus, les grands font la roue autour de son fauteuil, de « sa niche ; » cette geôle brillante où elle ne revient que par devoir et, comme elle le dit elle-même, « avec un sentiment de tristesse et d'horreur. » Dieu lui a fait de Saint-Cyr un asile afin de pouvoir « renouveler ses forces, » et elle revit dès qu'elle a vu se refermer sur elle les portes de cette « chère Thébaïde. » Elle y court le plus souvent dès le matin, heureuse d'y passer, quand il se peut, la journée entière ou même de s'y établir à demeure, par exemple si Louis XIV fait campagne. Là elle prie, elle écrit, mais surtout elle se livre à tous ses goûts d'institutrice et de mère, assistant au lever des petites, mettant la main à leur toilette, puis allant de classe en classe, enseignant, catéchisant, façonnant du même coup les maîtresses et les élèves. Pendant les récréations, elle s'entoure volontiers des plus bruyantes ; elle aime leur babil, leurs jeux, leur tumulte et « jusqu'à leur poussière. »

Il est plaisant d'entendre Saint-Simon la blâmer de perdre à Saint-Cyr un temps infini, comme s'il ne se plaignait pas ailleurs qu'elle en ait eu de reste pour gouverner l'État et l'Église. Mais la passion ne s'embarrasse guère des contradictions et des incohérences. Non, madame de Maintenon, parmi ses filles, n'est point une pédante amusée de bagatelles ; c'est bien Esther élevant les jeunes Israélites.

> Dans un lieu séparé de profanes témoins
> Je mets à les former mon étude et mes soins ;
> Et c'est là que, fuyant l'orgueil du diadème,
> Lasse de vains honneurs et me fuyant moi-même,
> Aux pieds de l'Eternel je viens m'humilier
> Et goûter le plaisir de me faire oublier (1).

(1) Racine, *Esther*, I, 1.

Veuve et octogénaire, elle n'eut plus au monde que ce plaisir-là, joint à celui de faire du bien, sa passion de toute la vie. La demi-reine avait cessé d'être en 1715; l'institutrice mourut au travail et, pour ainsi dire, sur la brèche (15 août 1719). L'œuvre de l'éducation chrétienne eut ses dernières forces, comme elle avait depuis quarante ans la seconde place dans ses pensées, la première étant pour l'âme de son royal époux.

La Bruyère dit de son côté : « Le plaisir d'un roi qui mérite de l'être est de l'être moins quelquefois, de sortir du théâtre, de quitter le bas de soie et les brodequins et de jouer avec une personne de confiance un rôle plus familier (1). » Le dernier mot vise-t-il l'intimité conjugale de Louis XIV avec madame de Maintenon? Du moins, si jamais il goûta pleinement la joie dont parle ici le moraliste, ce ne fut pas à Marly, où cependant on se reposait quelque peu de l'étiquette solennelle de Versailles ; ce fut à Saint-Cyr, au milieu de cette jeunesse toute pure et toute pieuse. Il y fréquentait volontiers, et là ce n'était plus ni le monarque imposant de l'histoire officielle ni le vieillard chagrin de la légende ; c'était un « père de famille (2), » ajoutons un père simplement et profondément chrétien. On peut l'aimer, présidant et surveillant les représentations d'*Esther* (3). Je l'aime encore mieux tel que nous le montrent plus tard les relations des Dames, souriant aux jeux des enfants, s'égayant de leurs naïvetés, quelquefois prenant une petite fille sur ses genoux et la faisant « babiller sur ses devoirs ou son catéchisme (4). » Il assemble les maîtresses dans leur salle de communauté, il leur parle, il les prêche avec

(1) La Bruyère, *Du souverain ou de la république*, 16.

(2) Lavallée, *op. cit.*, p. 231. — Je lui emprunte à dessein cette expression que l'on jugerait peut-être excessive sous ma plume.

(3) V. t. III.

(4) Lavallée, *loc. cit.*

une simplicité grave et touchante. Dans une de ces circonstances (1692), madame de Maintenon lui dit en riant « qu'il est très agréable d'être enseigné par un prédicateur tout en broderies, » et lui de répondre : « Ces Dames savent bien que je dois être ainsi vêtu et elles ne s'en malédifient point (1). » Il est humble devant elles, il se reconnaît inutile et même coupable. Au retour du siège de Mons (1691), on le gronde respectueusement d'avoir trop payé de sa personne, comme si une telle vie n'importait pas à la France. « Les places comme la mienne, réplique-t-il, ne demeurent jamais (vides) faute de sujets : un autre la fera mieux que moi... » Quand il était parti pour ce même siège, après être demeuré longtemps avec madame de Maintenon devant le tabernacle de Saint-Cyr, il avait dit aux religieuses : « Adieu, Mesdames, je me recommande à vos prières dont j'ai bien besoin, car je suis un grand pécheur, » et il leur avait enjoint de souhaiter, de demander non pas tant la victoire que la paix. » Cette même année 1691, le pape Alexandre VIII ayant accordé une faveur à la maison de Saint-Cyr, le Roi voulut en apporter lui-même la nouvelle. Devant les maîtresses réunies, madame de Maintenon le félicita d'une fondation capable de sanctifier bien des âmes. « Ah! s'écria-t-il, si je pouvais en donner à Dieu autant que je lui en ai ravi par mes mauvais exemples! (2) » Voilà sans doute un Louis XIV un peu différent de celui qu'on se figure. Ces traits sont véritables pourtant, et devons-nous penser que leur aspect tout religieux les rend indignes de l'histoire? Après les ivresses d'autrefois, le prince converti trouvait à Saint-Cyr et il y respirait avec bonheur cette atmosphère de grâce pure et chrétienne dont madame de Maintenon lui avait rendu le

(1) Lavallée, *op. cit.*, p. 140.
(2) Tous ces détails sont pris du chap. x de Lavallée.

goût. Elle achevait là de lui faire voir, selon le mot de madame de Sévigné, « un pays tout nouveau. »

L'œuvre dura sur la tombe de la fondatrice. Elle traversa le dix-huitième siècle et les premiers orages révolutionnaires, si énergique alors à se défendre qu'elle ne succomba définitivement qu'après la mort de Louis XVI (1). Quelques mois auparavant, le 1er septembre 1792, une des dernières élèves, Marianne Bonaparte, avait été réclamée et emmenée par son frère, le capitaine d'artillerie qui devait un jour transformer si complètement la paisible maison de Saint-Cyr (2). Jusqu'à sa chute, l'institution était restée fidèle à elle-même, si bien que le nouveau Versailles, le Versailles de Louis XV, l'accusait de s'immobiliser dans la routine. Je ne discuterai pas ce reproche, non plus que bien d'autres. Il en est d'étranges, d'ailleurs contredits soit par d'autres écrivains, soit par leurs auteurs mêmes. On veut que madame de Maintenon ait oublié de former ses filles à la vie réelle, ne leur ouvrant que deux horizons, le cloître ou la cour (3), et par l'effet d'une préoccupation singulière, on cite à l'appui un passage où il s'agit de « vivre en ménagères au fond d'une campagne, » de « veiller sur les domestiques, » de « voir si le labourage se fait bien, s'ils ont soin des bestiaux, des dindons, des poules, » de « donner leur attention à tous ces détails, » et souvent de « mettre la main à l'œuvre (4). » Telle est bien pourtant la vie réelle pour la femme d'un pauvre gentilhomme de province. Mais, observe-t-on, ce qu'elle leur en dit ne va qu'à les dégoûter. — N'est-ce pas plutôt à les

(1) Le décret de suppression fut porté par la Convention nationale le 16 mars 1793.

(2) Consul, il en fit un prytanée militaire (1800); empereur, il organisa l'école telle qu'elle est restée depuis lors (1808).

(3) A. Geffroy, *op. cit.*, introduction, pp. XXII, XXIII.

(4) *Ibid.*, p. XXXV.

avertir? Et quand madame de Maintenon leur parle de l'état du mariage ; quand elle le montre tel qu'il sera, laborieux pour toutes, impossible même pour quelques-unes; est-ce les effrayer ou les éclairer? (1) On lui oppose Fénelon et le *Traité sur l'Éducation des filles* (2); mais d'autres font ressortir l'accord entre les deux méthodes (3). On reproche presque à Saint-Cyr de n'avoir pas renouvelé la France (4). N'est-ce pas exiger beaucoup, et les plus habiles fondateurs obtiennent-ils tous ce que leur zèle a pu rêver?

Je m'arrête en renvoyant le lecteur aux textes et pièces authentiques (5). Qu'il juge madame de Maintenon d'après elle-même, et la conclusion est sûre d'avance. A part l'éclat périlleux des débuts et l'agitation quiétiste, deux erreurs transitoires et vite réparées, l'éducation de Saint-Cyr fut un beau type de sagesse pratique, simple, droite, noble, religieuse par-dessus tout. Il est triste, que pour un bon nombre d'esprits, cette dernière qualité gâte ou offusque le reste. Aussi, tandis que les uns louent assez témérairement Saint-Cyr d'avoir quelque peu resserré la part de Dieu, d'avoir été même « un acheminement vers l'éducation laïque (6); » d'autres en font « une antichambre triste, morne et plate à la vie du cloître, » un « de ces établissements déprimants à la fois pour l'intelligence et le carac-

(1) Madame de Maintenon a dit cent fois qu'elle ne prétendait pas faire des religieuses, et, dans l'ensemble, ses avis ou instructions visent manifestement un autre but. De 1686 à 1773, 398 élèves de Saint-Cyr prirent le voile et 723 se marièrent. La proportion n'a rien que de naturel étant donné la foi qui régnait encore dans la noblesse pauvre et la difficulté qu'avait une fille sans fortune à trouver un parti.

(2) A. Geffroy, *loc. cit.*, XXXIV.

(3) O. Gréard, *op. cit.*, introd., p. XLII.

(4) A. Geffroy, *loc. cit.*, p. XXXII.

(5) O. Gréard, *op. cit.;* Lavallée, *Lettres et entretiens de madame de Maintenon sur l'éducation des filles.*

(6) Compayré, *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France,* t. I, p. 350, deuxième édition.

tère. » Indignés de voir proposer aux jeunes filles les écrits pédagogiques de madame de Maintenon, ils veulent qu'on y mette en exergue : « Faites rarement ce qu'elle a dit, et ne faites jamais ce qu'elle a fait (1). » Cela signifie : ne soyez pas chrétiennes, et dès lors la critique devient éloge. N'est-elle pas d'ailleurs faite exprès pour justifier ce que Montalembert écrivait en 1849 : « C'est à cause de la religion que madame de Maintenon a été impopulaire? » Parlant de l'effort tenté en sa faveur par le duc de Noailles et si bien dépassé depuis, il ajoutait : « Cette réhabilitation est en même temps celle de l'esprit chrétien (2). »

(1) Maurice Vernes, *Littérature ou pédagogie à propos de madame de Maintenon* (1894).

(2) Montalembert, *Mélanges d'art et de littérature*, p. 429.

CHAPITRE II

Madame de Maintenon. — Son caractère et son talent.

I

Son caractère. — Pour l'esprit, justesse, bon sens. — Pour le cœur, générosité (droiture, élévation, dévouement.) — « La bonne gloire » : périls et avantages. — Religion sensée, pratique, zélée. — Si madame de Maintenon impose plus qu'elle n'attire.

Si, dans une étude littéraire, d'aussi longs détails historiques sont une faute, j'avouerai de bonne grâce n'avoir ni su ni voulu l'éviter. Réduite à un précis pur et simple, cette vie étrange y perdrait plus que son intérêt ; à peine serait-elle intelligible. En outre il importait de bien assurer au lecteur le bénéfice des travaux les plus récents à l'encontre des préjugés que tous, plus ou moins, nous avions pu prendre dans les ouvrages de troisième main sinon de troisième ordre. Par là, du reste, le caractère de madame de Maintenon est mis en pleine lumière, et il y a profit à l'envisager un moment et d'ensemble, entre la biographie qui le révèle et le talent dont, comme toujours, il fait la meilleure moitié.

Deux éléments le résument : pour l'esprit, un sens étonnamment droit et pratique ; pour le cœur, la générosité

sous ses formes les plus exquises, droiture, élévation, dévouement. Là reviennent les qualités, là se rattachent, par excès ou déviation, les défauts eux-mêmes. Joignez-y la religion qui domine et couronne le reste, la religion sensée, haute, active, c'est-à-dire portant, comme le reste, la vive empreinte des deux traits premiers de nature. Tout cela compose, non pas certes un idéal absolu, irréprochable, mais l'un des plus nobles types de la femme chrétienne et française.

Raison, solidité, défiance de l'impression, aversion d'instinct pour les lueurs confuses, les chimères brillantes et les projets sans consistance ; coup d'œil habituellement droit et sûr allant au réel, au possible, au pratique : nul ne lui dispute ces qualités éminentes; quelques-uns même lui en veulent plutôt de les avoir poussées trop loin. Madame de Maintenon était sans doute une personne fort réfléchie et jalouse d'amener tout le monde à réfléchir. « Vous savez, disait-elle, que ma folie est de vouloir faire entendre raison (1). » Belle folie, certes; mais encore ne faut-il pas presser le mot outre mesure, car elle savait très bien s'arrêter à la limite et ne pas trop demander aux gens. Du reste ni ses lettres ni les témoignages contemporains ne la montrent pédante et prêcheuse. Depuis Madeleine de Scudéry jusqu'à madame de Sévigné, qui ne vante les grâces de sa conversation ? Grâces perdues pour nous, il est vrai, mais sans lesquelles on ne s'expliquera jamais sa fortune, son rôle. Par où aurait-elle captivé Louis XIV et maintenu sur lui son influence ? Apparemment leurs longs tête-à-tête ne se passaient pas en dissertations, et nous savons combien elle s'appliquait à le divertir. Non, rien ne permet de croire qu'elle fût ennuyeuse à force de sagesse, ou plutôt

(1) A madame de Ventadour, janvier 1692.

elle démontre excellemment par son exemple que le bon sens ne tue pas l'esprit ni la belle humeur (1).

Le bon sens, voilà tout d'abord ce qui fait sa conduite modeste, son influence discrète et mesurée. Il brille à chaque page de sa correspondance; il anime toutes ses instructions et directions pour sa chère maison de Saint-Cyr; net, précis, familier, ne craignant pas les détails pratiques et même vulgaires, « tout porté, disait-elle, à l'instruction et au potage (2); » ayant la rondeur et la hardiesse qui ne s'effraye point devant les caractères ardents et les défauts bien en saillie; d'ailleurs ennemi des étroitesses, des scrupules puérils, des vaines pruderies de langage (3), voulant qu'on préfère à tout, à la dévotion même, le devoir d'état (4). Personnes ou choses, grandes ou menues

(1) Voici d'ailleurs ses principes sur la matière: je les trouve dans une des *Conversations* écrites par elle pour Saint-Cyr. — « Odille. La raison a quelque chose de bien sérieux et d'opposé aux plaisirs. — Marcelle. N'est-ce point qu'on la confond avec la sévérité ? — Adelaïde. Oui, c'est cela même; on s'en fait une idée triste, et rien n'est plus aimable que la raison. — Euphrosine. Ne trouvez-vous point que les personnes qui raisonnent continuellement sont ennuyeuses? — Adélaïde. Si elles raisonnent continuellement, elles ne sont pas raisonnables, car il ne faut pas toujours raisonner. — Eléonore. Pourquoi? Et qu'est-ce qu'elles peuvent mettre de mieux dans le commerce? — Adélaïde. De la complaisance, de la joie, du badinage, du silence, de la condescendance, de l'attention aux autres. — Marcelle. Vous donnez une agréable idée de la raison avec de tels accompagnements. — Adélaïde. Je ne crois pas la raison toujours hérissée, sévère, critique; elle met tout à sa place, elle veut que les enfants jouent, que la jeunesse se divertisse innocemment, que la vieillesse cherche des relâchements. » — Avec ou sans arrière-pensée, madame de Maintenon se peint ici elle-même.

(2) A l'évêque d'Auxerre (Caylus), 1709.

(3) Voir une curieuse lettre à madame de Fontaines, maîtresse générale des classes, 9 juin 1713. (A. Geffroy, t. II, p. 327). Elle y daube vertement les petites Philamintes qui n'osent pas nommer le mariage et s'effarouchent de ses syllabes

> Qui dans les plus beaux mots produisent des scandales,
> Ces jouets éternels des sots de tous les temps,
> Ces fades lieux communs de nos méchants plaisants...
> (*Les Femmes savantes*, acte III, scène II.)

(4) « Le devoir d'état est la véritable piété. — Quand une fille instruite dira

affaires, madame de Maintenon voit tout dans cette lumière nette, franche, saine, et c'est un délicieux plaisir d'y voir tout avec elle. En un siècle dont le bon sens faisait la gloire, il semble qu'elle le représente excellemment parmi les femmes, comme, parmi les hommes, Bourdaloue même ou Bossuet.

Chez elle, du reste, le cœur ne fait point honte à l'esprit. Il est généreux, c'est tout dire ; mais pourvu que l'on rende à ce mot sa plénitude et sa vigueur d'origine : cœur bien né, cœur noble, ce qui ne va pas toujours de pair avec le rang social ; par-dessus tout, cœur droit, cœur haut, cœur dévoué. N'insistons pas sur le premier de ces mérites : il ressort de toute l'existence de madame de Maintenon, et, si peu que l'on connaisse la nature humaine et la vie, on trouvera merveilleux qu'une femme ait pu marcher d'un pas si ferme et si fier parmi les embarras et les complications d'une destinée presque sans égale dans l'histoire. Elle-même a bien dit que la correction de sa conduite avait fait son habileté suprême (1), et qui n'aimerait à être habile de cette manière? On ne l'est point sans peine, car « la prudence rend de fort mauvaise compagnie, et la probité attire de fort méchantes affaires (2) ; » mais n'importe : « ceux qui vont droit ne sont jamais confondus (3). »

Pour aller de la sorte il faut de la force, de la hauteur d'âme, et, par ce côté, madame de Maintenon était bien petite-fille d'Agrippa. Je rougirais de rappeler tout d'abord

et pratiquera de perdre Vêpres pour tenir compagnie à son mari, tout le monde l'approuvera; quand une fille dira qu'une femme fait mieux de bien élever ses enfants et d'instruire ses domestiques que de passer la matinée à l'église, on s'accommodera très bien de cette religion; elle la fera aimer et respecter, » etc., etc.

(1) « On ne comprend point assez combien il est habile de n'avoir rien à se reprocher, rien à cacher et rien à craindre. » (A M. Manceau, 1690).

(2) Au comte d'Ayen, 6 mai 1703.

(3) Au duc de Beauvillier, — 15 mars 1712.

son désintéressement si d'incurables préventions ne voulaient encore le mettre en doute (1). Or elle échappait à l'intérêt par un goût vif de l'honneur, par une vraie passion pour « la bonne gloire, » et c'est où commence à briller l'élévation native du caractère. Elle-même nous l'apprend avec une sorte de candeur hardie (2). Jeune femme, jeune veuve et durant ses premières années à la cour, elle n'aspirait qu'à être louée, aimée de tout le monde, à faire un beau personnage. « C'était là mon idole, nous avoue-t-elle... Je me contraignais beaucoup, mais cela ne me coûtait rien pourvu que j'eusse une belle réputation : c'était là ma folie ; je ne me souciais point de richesses... mais je voulais de l'honneur. » Sentiment excessif, répréhensible au regard de la parfaite humilité chrétienne ; elle s'en rendait compte. A l'abbé Gobelin, son confesseur, elle se dénonçait comme « une personne pétrie de gloire et d'amour-propre (3), » ou bien, dans un épanchement plus intime encore, elle lui avouait ne pas se connaître « d'autres péchés que des motifs très humains (4). » Quelque dix ans plus tard, vers 1690, Fénelon, invité par elle-même à la juger, lui disait : « Vous êtes née avec beaucoup de gloire, c'est-à-dire de cette gloire qu'on nomme bonne et bien entendue ; mais qui est d'autant plus mauvaise qu'on n'a point honte de la trouver bonne; on se corrigerait plus aisément d'une vanité sotte.

(1) « Elle aima l'argent. » (P. Morillot, *Scarron*, p. 81, note 2) — « Qu'allez-vous devenir? lui disait Louis XIV mourant; vous n'avez rien. » De fait, elle n'avait que le revenu de Maintenon, quinze ou dix-huit mille livres, plus une pension royale de 4,000 livres par mois. C'était peu pour sa situation, très peu si l'on songe au pont d'or que s'était fait madame de Montespan sortant de Versailles. — (V. A. Geffroy, *Op. cit.*, t. II, pp. 373, 374.)

(2) Entretien avec madame de Glapion, 1707. — Deux rédactions successives dans Lavallée, *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, pp. 211 et 217.

(3) Lettre du 1er août 1674.

(4) Lettre du 8 janvier 1680. A Geffroy, t. I, pp. 111 et 112.

Vous tenez encore à l'estime des honnêtes gens, à l'approbation des gens de bien, au désir de soutenir votre prospérité avec modération; enfin à celui de paraître par votre cœur au-dessus de votre place (1). » Heureuses d'ailleurs les natures qui mettent leur ambition à bien faire et n'ont à redouter qu'un subtil orgueil inséparable des plus nobles sentiments humains! « C'est le péché de Lucifer, » disait-elle énergiquement elle-même; et cependant son droit sens lui montrait dans l'amour de la « bonne gloire » une disposition heureuse qu'il convient d'épurer mais d'exploiter, bien loin de l'éteindre. Elle l'enseignait à ses filles de Saint-Cyr. « Pour être vertueuse il faut d'autres motifs que celui de la louange... mais on y conduira bien plus aisément les cœurs élevés et généreux (2).

D'ailleurs, si l'orgueil est toujours à redouter pour les ambitieux d'honneur, ne l'est-il pas moins quand cette ambition se tourne quasi tout entière au dévouement? Et si l'on a tort d'y chercher ou la réputation ou le sentiment intime de sa propre excellence, n'est-il pas beau déjà de ne prétendre exceller que dans le service d'autrui? Tel est bien le troisième trait de cette physionomie morale si haute et si noble. Tout enfant, Françoise d'Aubigné ne songeait qu'à obliger ou à servir. Plus tard elle vécut pour Scarron, pour ses amis, pour ses pupilles, pour Louis XIV, pour ses enfants de Saint-Cyr, pour tout autre qu'elle-même (3). — Non, répondent certains juges, cette femme n'a jamais

(1) *A madame de Maintenon. Réponse à cette dame, qui l'avait prié de lui faire connaître les défauts qu'il avait pu remarquer en elle.* (*Œuvres de Fénelon*, édition Gaume in-4°, t. VIII, p. 483). Toute cette lettre est un document d'importance.

(2) *Conversations écrites pour Saint-Cyr.* — Sur l'*Emulation.*

(3) Voir divers fragments de ses *Instructions* ou *Entretiens.* (A. Geffroy, t. I, pp. 21 à 24. — Lavallée, *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 220.)

aimé personne (1), elle n'a aimé que soi ; en ayant l'air de s'immoler pour les autres, elle ne sacrifiait qu'à son idole d'honneur. — Gens à plaindre en vérité, que ces puritains, que ces quiétistes de la morale laïque, exigeant des désintéressements impossibles, mentant à la nature humaine et rendant la vertu chimérique pour se conserver le droit de ne la reconnaître nulle part! Est-on convaincu de n'aimer plus réellement dès là qu'on y trouve un avantage ou un charme : affection réciproque, bonne renommée, conscience du devoir accompli, plaisir délicat que l'amour même éprouve à se sentir vivre et agir? Madame de Maintenon ne sera-t-elle qu'une glorieuse et une égoïste pour avoir écrit un jour : « Mon Dieu, madame, qu'il y a de joie dans le bien ! (2) » Et d'ailleurs, avec la plus élémentaire expérience, croirons-nous qu'une femme puisse faire toute sa vie le personnage d'une « sœur de charité (3), » qu'elle se montre « capable de miracles en fait de sujétion et d'ennui (4), » le tout par coquetterie de bonne gloire et sans aimer vraiment personne sur terre ni au ciel? Qu'un La Rochefoucauld ait rêvé pour lui-même quelque chose de semblable : on sait ce que cela vaut. Madame de Maintenon n'a jamais réalisé ce rêve, parce que c'est pure chimère; elle ne l'aurait jamais conçu, parce qu'elle avait trop de bon sens.

Il est facile de noter les défauts où l'entraîne la hauteur quelque peu aristocratique de sa nature, ses erreurs au début de Saint-Cyr, par exemple. Mais il ne l'est pas

(1) « Tout occupée des autres sans les aimer... » elle leur compatissait et les aidait, « non point par amitié pure, non point par sensibilité véritable, ni par principe de tendresse et de dévouement, etc. » (Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IV, p. 377.)

(2) A madame de Dangeau, 18 juin 1705.

(3) O. Gréard, *op. cit.*, Introd., p. LXII.

(4) Sainte-Beuve, *loc. cit.*

moins de la voir égarée par son cœur. D'instinct et de premier mouvement, elle est indulgente, et quelquefois à l'excès ; trop prompte à croire le bien, à donner sa confiance, quitte à se voir obligée de la reprendre, à le penser du moins. « On dit que je suis dupe en beaucoup de choses, et cela peut être, car je ne suis pas défiante (1). » De là certains engouements qu'il lui faut désavouer ensuite ; de là une ombre de vraisemblance au reproche de Saint-Simon l'accusant d'une « prodigieuse inconstance naturelle. » On l'a vu par l'histoire du quiétisme, et l'on a trop mauvaise grâce à lui contester le cœur, alors qu'il surprend, qu'il éblouit parfois son admirable raison.

Elle aima donc ceux que les circonstances approchèrent d'elle à titre de parents, d'amis, d'élèves ou par d'autres nœuds plus intimes encore, et c'est parce qu'elle les aimait qu'il lui fut possible de se dépenser tout entière à les servir. Mais de plus elle-même atteste que, si elle put les aimer avec cette constance infatigable, c'est qu'elle aima Dieu par-dessus tout (2). De sa religion si connue je ne relèverai que deux traits, toujours les mêmes : le sens droit, simple et pratique, le dévouement qui devient ici apostolat. Elle gronde madame de Glapion de trouver le catéchisme trop élémentaire (3). Elle perdra sciemment

(1) A madame des Ursins, 17 octobre 1706.

(2) Parlant de son intimité avec le Roi et de ses longs efforts pour l'amener à une vie toute chrétienne, elle l'avouait en 1717 à madame de Glapion : « Quel martyre j'ai souffert, et dans quelle gêne je passais ma vie, pendant qu'on me croyait la plus heureuse des femmes du monde ! Hélas ! il me le dit en mourant lui-même : « Je ne vous ai pas rendue » heureuse ; » en m'assurant qu'il ne regrettait que moi, et qu'il m'avait toujours aimée... Il est vrai qu'il m'aimait, et plus que personne ; mais avec cela, il ne m'aimait qu'autant qu'il était capable d'aimer ; car les hommes, quand la passion ne les mène pas, sont peu tendres dans leur amitié. Non, je vous l'ai dit bien des fois, sans la piété, je ne serais jamais restée à la cour. » (Lavallée, *Lettres historiques et édifiantes*, t. II, p. 456.)

(3) *Ibidem*, pp. 125, 126.

l'estime de Mathurin Roch, le *magister* d'Avon, se laissant juger ignorante par ce bonhomme qui veut jeter les enfants « dans une profonde théologie (1). » Voilà le bon sens de cette ancienne précieuse, que Louis XIV avait d'abord redoutée comme un bel esprit incapable de goûter autre chose que le sublime (2). Sa piété est nette, sérieuse, agissante ; on n'avait pas encore inventé, à l'usage des femmes, un christianisme tout de poésie et de sentiment (3). D'ailleurs sa générosité native se tourne invinciblement en zèle. Commencé au lit de mort de Scarron, son apostolat ne finit pas même au lit de mort de Louis XIV ; elle le continue jusqu'au dernier souffle dans l'obscurité de Saint-Cyr. Et du reste il n'a jamais fait acception de personne. Le monarque en avait bénéficié plus largement, et c'était justice ; mais tous y avaient eu part. L'apôtre de la cour se faisait avec bonheur celui des petites filles et des enfants de village (4). Madame de Maintenon pensait qu'ici où là « c'est quelque chose de bien délicieux à une chrétienne de travailler incessamment pour Dieu et de n'ouvrir pas la bouche inutilement pour sa gloire (5). »

« Je remarque, disait-elle encore, que les démarches (progrès) que j'ai faites dans la piété ont toujours été à mesure que ma fortune est devenue meilleure... On y est communément porté par les malheurs et les disgrâces ;... et en moi ç'a été tous les avantages de la fortune qui ont

(1) A madame du Pérou, Fontainebleau, septembre 1711.

(2) On a cru trouver dans sa piété quelques traces persévérantes du calvinisme. Rien ne le prouve, et d'ailleurs, s'il en eût été ainsi, madame de Maintenon se serait donnée à Port-Royal.

(3) Voir le récit d'une de ses journées, la cour se trouvant à Fontainebleau. Elle parcourt trois bourgades voisines, y fait deux catéchismes d'une heure chacun, visite six pauvres ménages et réconcilie un paysan avec son curé. *Pauperes evangelizantur.* (Lavallée, *Lettres historiques et édifiantes*, II, 248. — A. Geffroy, t. II, pp. 174, 175, note.)

(4) A madame de Brinon, 20 septembre 1685.

(5) A madame de Brinon, 20 septembre 1685.

produit cet effet : plus ils se sont augmentés et affermis, plus je me suis donnée à Dieu ;... et j'ai toujours reconnu, ce me semble, que tout ce qui m'est arrivé était son ouvrage, ne l'ayant point recherché, ce que l'on ne pourra jamais croire ; cependant rien n'est plus vrai (1). » Quoi d'étonnant pour qui sait les voies ordinaires de la Providence ? La grâce augmentait avec les devoirs, et cette âme fidèle s'élargissait avec la conscience toujours plus nette de sa mission.

Mais quoi d'étrange par ailleurs si le critique rationaliste branle la tête? Qu'est-ce que la grâce? Qu'était la mission providentielle de cette femme, sinon le rêve de son ambition raffinée? Au reste, bon sens, générosité, mais par-dessus tout religion où brillent éminemment l'un et l'autre : autant de mérites qui laissent assez froids les beaux esprits de cette école. S'ils consentent à les avouer, du moins se réservent-ils une revanche. Madame de Maintenon a quelques droits à l'estime, soit, mais aucun à la sympathie. Elle impose ; elle n'attache pas, ou pour mieux dire, elle repousse. Et pourquoi donc? Elle est trop raisonnable au gré de l'un (2), trop pratique au jugement d'un autre (3). Tel estime qu'elle se surveille et se gouverne outre mesure (4) ; tel lui reproche bravement sa vertu (5). Ainsi trop de sagesse, trop d'empire sur elle-même et pas l'ombre d'un roman dans sa vie! Ces griefs sont bons à entendre : ils achèvent bien son portrait.

(1) Entretien avec madame de Glapion, 1707. — Lavallée, *Lettres historiques et édifiantes*. t. II, p. 219.

(2) G. Merlet, *Portraits d'hier et d'aujourd'hui*, 1e série, p. 110.

(3) D. Nisard, à propos de ses lettres. (*Histoire de la littérature française*, liv. III, ch. xv, § iv.)

(4) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IV, p. 383. — O. Gréard, *op. cit.*, introd.

(5) « Pourquoi ses amis la défendent-ils avec tant d'insistance d'avoir aimé quand elle était jeune? Peut-être nous plairait-elle davantage si nous la savions capable d'une faiblesse. » (G. Boissier, *Saint-Simon*, Hachette, in-18, p. 147.) — Les puritains ne le sont donc pas toujours!

II

Le talent moins discuté que le caractère. — Les *Conversations* écrites pour Saint-Cyr. — Les *Lettres*. — Madame de Maintenon moins à l'aise que madame de Sévigné. — Bon sens, esprit, grâce, imagination très sobre. — Chaleur contenue mais réelle.

Ce qui étonne à première vue, c'est que des juges si chagrins dans l'appréciation de son caractère soient unanimes à célébrer son talent. Non qu'il doive sembler médiocre, il s'en faut de beaucoup ; mais ici qui est plus éminent du personnage ou de l'écrivain? L'écrivain ne l'est-il pas précisément parce qu'il reflète le personnage ? En tout cas il n'est que juste de nommer avec honneur dans l'histoire des lettres, une personne aussi étrangère à toute ambition ou préoccupation de littérature. Chez elle, presque pas de citations, de critiques d'art. Une louange, d'ailleurs très accentuée, donnée en passant à Bourdaloue (1), une autre à Massillon (2), Athalie déclarée « la plus belle pièce qu'on ait jamais vue (3) : » traits de bon goût, mais clairsemés dans sa correspondance. Madame de Sévigné pouvait être une liseuse intrépide et passionnée; madame de Maintenon avait bien d'autres affaires.

Elle a écrit cependant, et même autre chose que des lettres. Ses *Proverbes* en action, ses *Conversations* surtout, qu'apprenaient et déclamaient les demoiselles de Saint-Cyr, portent bien sa marque : observation juste et fine, sérieux, solidité. Le mouvement du dialogue, très simple et très contenu d'ordinaire, s'anime quelquefois et se pré-

(1) Pour le sermon de Noël, 1686. — Au duc de Noailles, 25 décembre. (Geffroy, t. I, p. 182.)

(2) Au duc de Noailles, 11 mars 1704. (Geffroy, t. II, p. 24.)

(3) A madame de Dangeau, 19 mars 1716.

cipite, comme entraîné par les saillies du bon sens. Il s'agit par exemple du *jugement* qui doit toujours mesurer la parole et la supprimer quelquefois. Là-dessus, le oui et le non se croisent et s'entre-choquent avec prestesse : on dirait du Corneille familier. — « Je croirais bien ennuyer une personne si je ne lui parlais pas. — Vous la divertiriez peut être plus en l'écoutant, car elle veut parler aussi bien que vous. — Je serais honteuse quand je serai dans le monde, si je ne disais rien. — Vous serez bientôt tournée en ridicule si vous parlez ; car, quelque esprit naturel que vous puissiez avoir, vous ignorez mille choses, n'ayant jamais été dans le monde, et vous montrerez une innocence qui fera tous les jours une nouvelle histoire. — Pourquoi se moquer de moi quand je ne saurai pas ce qu'on ne m'a jamais appris ? — On se moquera de ce que vous en parlez et de ce que vous n'attendez pas que vous le sachiez. — Je passerai donc des années sans rien dire ? — Ce serait un grand bonheur et bien des fautes épargnées (1)... » Ailleurs la sagesse ne se défend pas de sourire, et l'enjouement rend le conseil plus aimable (2). Par endroits, l'ironie apparaît et le trait s'aiguise en épigramme. Qu'appelle-t-on aujourd'hui élévation de caractère ? — « Une ambition sans mesure qui fait vouloir être plus riche et plus élevé que les plus grands seigneurs, qui porte à une dépense immense, à acheter des charges possédées par des gens à qui on ne devrait pas oser parler, à épouser leurs enfants, à se former un train et une maison où il n'y a presque que le maître qui ne soit pas noble (3). » Il est telle dispute entre

(1) *Conversation sur le jugement.* — O. Gréard, *op. cit.*, p. 246.

(2) *Sur la nécessité de la dépendance.* — *Sur la contrainte indispensable dans tous les États.*

(3) *Sur l'élévation.*

les *Vertus cardinales* qui fait penser aux *Moralités* du moyen âge avec leurs personnages froids et morts. Cependant la raison spirituelle anime ce lieu commun et lui donne une suffisante originalité.

Là n'est pas du reste le premier titre littéraire de madame de Maintenon; nous la connaissons avant tout comme épistolière. Mais quoi! le voisinage de madame de Sévigné ne va-t-il pas lui faire grand tort? De bons esprits ont cru qu'elle peut soutenir la concurrence. Napoléon lui donnait même la palme, et, si on l'estime assez médiocre juge des grâces de l'esprit féminin, voici des critiques d'office qui inclinent à penser comme le grand homme. Selon Nisard, les lettres de Françoise d'Aubigné, quand elles sont « pleines, » c'est-à-dire quand la matière n'est pas trop sèche et infertile, « ont je ne sais quoi de plus sensé, de plus simple, de plus efficace;... le naturel en plaît davantage parce qu'il vient de la raison qui dédaigne les gentillesses sans se priver des vraies grâces (1). » D'après un autre, elle l'emporte « pour la précision et la pureté des termes;... sa phrase est plus courte, plus vive, plus dégagée d'incises, d'un tour plus moderne (2). » Justes louanges, mais il faut y regarder de près.

Comparez les deux recueils épistolaires: d'un côté l'agrément est plus vif, le document historique plus riche de détails et d'anecdotes, plus mondain d'allures, mieux fait pour le divertissement des curieux. Madame de Sévigné est un délicieux nouvelliste; elle a l'esprit, la verve, le fond de joie intarissable, une part de légèreté rieuse qui nuit parfois à la valeur du témoignage, mais qui sert bien

(1) *Histoire de la littérature française*, liv. III, ch. xv, § IV.

(2) G. Boissier, *Saint-Simon*, p. 146. Il est vrai que le même auteur se hâte de lui contester la droiture, la franchise, l'ouverture, qu'il accorde justement à la châtelaine des Rochers.

d'ordinaire l'intérêt de surface et d'impression. Elle est libre de son temps, de sa plume, libre de ses malices qui ne sauraient la compromettre et que la sagesse ou la bonté naturelle empêcheront d'aller trop loin. Ecrire, mais surtout écrire à sa fille, étant une fête pour son cœur et pour son esprit, elle s'abandonne pleinement à jouir de l'un et de l'autre. De là viennent ces effusions perpétuelles, fatigantes pour nous à la longue, mais toujours aimables si nous savons les prendre à petites doses et fermer le livre avant l'heure de la satiété. N'est-ce pas un charme de voir s'ouvrir et se répandre une âme, une telle âme? — Ecrivain, madame de Maintenon est moins à l'aise, moins au large. Point de loisir pour conter et badiner, point de liberté suffisante à cet esprit toujours affairé, toujours tendu par les anxiétés de son dévouement et les obligations de sa servitude magnifique. Encore le rôle demi-officiel commande-t-il une plus sévère discrétion. Sauf de rares confidences, la demi-reine n'est pas maîtresse de se livrer comme une autre, et sa réserve, que nous pouvons regretter pour notre plaisir, n'est pas nécessairement embarras d'une position fausse, beaucoup moins dissimulation ou sécheresse ; pourquoi pas prudence et vertu? Si elle s'épanche moins, ne serait-ce pas que, fidèle à sa maxime de prendre beaucoup sur soi et de songer aux autres, elle ne s'arrête guère à se regarder sentir?

Il demeure vrai, ce me semble, que son commerce épistolaire est moins immédiatement, moins constamment agréable. Il l'est pourtant; il offre même au lecteur sérieux qui la fréquente un charme plus profond et plus grave, étant l'indice, l'authentique développement d'une situation plus attachante et d'un caractère supérieur. Mais ces deux femmes d'élite nous sont assez connues : passons.

Au regard du talent, des pures aptitudes littéraires, l'é-

pouse de Louis XIV n'a jamais dit son dernier mot. Concevons pour elle une tout autre destinée. Marie-Thérèse ne meurt pas en 1683, et Françoise d'Aubigné, n'étant plus nécessaire à Versailles, s'en va mener dans sa terre de Maintenon la vie de châtelaine campagnarde. Elle reste d'ailleurs en correspondance avec ses amis de la cour, avec le Roi tout le premier. Moins accablée et moins contrainte, égalera-t-elle comme écrivain sa charmante rivale? Je n'ose l'affirmer absolument. Avec plus de justesse, de profondeur et de force, elle n'aura peut-être pas au même degré l'imagination, l'entrain joyeux, la flamme communicative. En tout cas, elle déploiera beaucoup mieux qu'elle n'a pu faire des qualités que nous ne lui prêtons point par conjecture, car sa correspondance, telle que nous l'avons, les fait nettement saillir.

Le bon sens d'abord et toujours, mais une « perfection de bon sens d'où se dégage peu à peu une grâce singulière et puissante (1); » comme de la logique de Bourdaloue sort une réelle et victorieuse chaleur; — la « gravité éloquente » soutenue par « une psychologie mélancolique et sagace (2); » — l'esprit pénétrant et qui ne perd rien à se contenir, sobrement plaisant à l'occasion (3) ou doucement ironique (4); sachant au reste nouer avec prestesse une gerbe de menues nouvelles (5), envelopper de fine élégance une louange ou un sentiment affectueux (6). Madame de

(1) Lanson, *Choix de lettres du dix-septième siècle* (classique), pp. 541, 542.

(2) Lintilhac, *Précis historique et critique de la littérature française*, t. II, p. 160.

(3) Au comte d'Ayen, sur le voyage de Philippe V entrant en Espagne, 28 janvier 1701. (Geffroy, t. I, p. 335.)

(4) « Je vous ai déjà recommandé M. Treilh (un des confesseurs de Saint-Cyr). Madame de Montespan part incessamment pour Bourbon. Ce sont des mérites différents. » (Au duc de Noailles, 2 mai 1705.)

(5) Au roi d'Espagne, Philippe V, octobre 1707. (Geffroy, t. II, p. 145.)

(6) A la reine d'Espagne, même date (*Ibidem*, p. 147.) A madame des Ursins, 12 juin 1707. (*Ibidem*, p. 126.)

Maintenon, jugeant elle-même ses propres lettres, se reconnaît bonnement un beau naturel mais peu cultivé (1). De vrai, s'il faut compter pour assez peu la culture littéraire qu'elle avait jadis reçue de Méré, de Scarron lui-même, en revanche, quelle école meilleure que la cour la plus polie du monde ; mais surtout de quoi n'est pas capable un naturel aussi heureusement tempéré de finesse et de sérieux?

J'ai dit qu'elle n'a pas l'imagination d'une Sévigné. En ce point, elle le cède même à la princesse des Ursins, avec laquelle Sainte-Beuve la met aux prises dans une comparaison assez piquante. En 1707, un an après Ramillies, arrive la nouvelle inespérée de la victoire d'Almanza. Madame de Maintenon, écrivant à la *Camerera mayor*, accuse en quelques traits saillants mais brefs le mouvement joyeux de cette surprise, et, dans sa réponse, madame des Ursins recompose la scène et la complète avec une intensité de vie qui fait dire à sa correspondante : « Vous avez mieux compris que je n'ai vu (2). » Quand, ici ou là, madame de Maintenon plaisante de sa propre sécheresse; quand elle écrit, par exemple, à madame de Dangeau : « Cette chambre est blanche comme vous et sèche comme moi (3) ; » tout ce qu'il peut y avoir de vrai dans le mot tient à la sobriété relative d'une imagination qui ne s'amuse que rarement et plutôt pour amuser les autres.

Mais le sentiment ne fait-il pas aussi défaut? Selon madame du Deffand, l'une des plus tristes muses du dix-huitième siècle, les lettres de madame de Maintenon prouvent « qu'elle n'aimait ni le Roi, ni ses amis, ni ses parents, ni même sa place. » Et quelle impression laissent-elles?

(1) Au duc de Noailles, 10 juillet 1710.
(2) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. V, pp. 425-427.
(3) 1er octobre 1711.

« Beaucoup d'opinion de son esprit, peu d'estime de son cœur et nul goût pour sa personne (1). » Pauvre autorité vraiment que l'amie de Walpole, que cette femme romanesque malgré ses railleries contre le genre, mais surtout incrédule et immorale ! Il est vrai, l'épouse de Louis XIV ne connaît pas les ardeurs malsaines de la passion, les attendrissements faux et déclamatoires de l'époque suivante, les fièvres ou les langueurs de notre sensibilité contemporaine. Elle n'est point molle ni impétueuse ; peut-être même a-t-elle plus de force et d'élévation que de tendresse. Mais qu'à cela ne tienne. Quand il s'agit de l'amitié, des proches, des enfants de Saint-Cyr, du Roi, de la France, de la religion, l'âme vibre d'une vibration courte à l'ordinaire, mais parfois d'autant plus intense et communicative. Un des pires maux que nous aient faits la littérature en vogue et les mœurs régnantes, c'est de nous persuader que le cœur s'amoindrit, dès qu'il se gouverne, de nous mettre en défiance de lui par cela seul qu'il ne s'emporte pas ou ne se livre pas sans mesure, comme s'il ne se prouvait assez bien que par la faiblesse ou l'excès.

La correspondance de madame de Maintenon est et doit être la fidèle image de son esprit et de son caractère ; sensée, pratique, spirituelle, relevée d'une grâce sobre et d'une chaleur d'autant plus certaine que manifestement elle se contient. Son style est comme son langage, « doux, juste, en bons termes et naturellement éloquent et court, » ainsi que l'avoue un ennemi, Saint-Simon. D'après un moderne peu bienveillant et que j'ai dû combattre, « elle dit si bien ce qu'elle veut dire et d'une manière si délicate, elle connaît si profondément la vie, elle a tant vu et tant

(1) Madame du Deffand, citée par Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IV, p. 387.

retenu, que c'est vraiment un charme de la lire (1). » Charme puissant en effet pour ceux qui aiment à être instruits agréablement plutôt qu'amusés sans relâche, mais plus encore pour ceux qui savent reconnaître l'accent d'une grande âme et jouissent de lui faire écho.

(1) G. Boissier, *Saint-Simon*, p. 146

CHAPITRE III

Louis XIV

De madame de Maintenon à Louis XIV la transition n'est pas à chercher. Le Roi peut du reste faire quelque figure entre ceux que nous avons nommés les écrivains hors cadre. En fût-il autrement, nous devrions encore une brève étude à l'influence personnelle qu'il eut sur la littérature de son temps.

I

Louis XIV a le bon sens de n'être point homme de lettres. — Bon écrivain pourtant, à sa manière. — Ses *Mémoires*, rédigés par d'autres, mais inspirés et adoptés par lui-même dans leur forme littéraire. — Ses principes de règne et la *Politique* de Bossuet. — Ses *Lettres* justement vantées et vraiment royales.

Avant tout, sachons-lui gré de n'avoir pas fait métier d'homme de lettres, d'avoir applaudi Racine ou Molière, sans leur imposer, à la façon de Richelieu, ses propres conceptions dramatiques. Le grand cardinal avait bien pu donner dans ce ridicule ; mais il n'était pas né sur le trône, et Louis XIV, roi par tempérament comme par naissance, entendait mieux le rôle de la souveraineté. On lui impute

jusqu'à deux madrigaux dans sa vie (1). Ce n'est pas assez pour lui ôter le mérite d'une abstention qui honore son tact et son goût.

Ses mots de circonstance, toujours justes, souvent délicats ou fiers, relèvent de l'histoire générale ou de la biographie plutôt que de la littérature. « La noblesse de ses expressions, disait Bossuet, vient de celle de ses sentiments, et ses paroles précises sont l'image de la justesse qui règne dans ses pensées. Pendant qu'il parle avec tant de force, une douceur surprenante lui ouvre les cœurs et donne, je ne sais comment, un nouvel éclat à la majesté qu'elle tempère (2). » Massillon n'a pas autrement loué la précision et la politesse de ses paroles, trop rares au gré de l'orateur, trésors qui appartenaient à ses sujets mais dont ses occupations le rendaient nécessairement avare (3). C'est là, pense-t-on, du style d'oraison funèbre ; mais Saint Simon, le mécontent, le détracteur, avoue que le Roi « parlait bien, en bons termes, avec justesse, qu'il faisait un conte mieux qu'homme du monde, et aussi bien un récit ; que ses discours les plus communs n'étaient jamais dépourvus d'une naturelle et sensible majesté. »

En 1806, parurent six volumes sous le titre assez mal choisi d'*Œuvres de Louis XIV* (4). C'étaient des *Mémoires* sur les débuts du règne (1661-1668) et des lettres appartenant aux années suivantes jusqu'en 1694 : publication importante mais accueillie froidement, ce qui donne lieu à

(1) L'un est celui qu'il fit trouver détestable au maréchal de Gramont, avant de s'en avouer l'auteur. (Madame de Sévigné, Lettre du 1er décembre 1664.) L'autre aurait été franchement soumis à Boileau qui aurait répondu : « Sire, Votre Majesté peut tout ce qu'elle veut ; elle a voulu faire de méchants vers et elle y a réussi. »

(2) Oraison funèbre de la Reine Marie-Thérèse.

(3) Oraison funèbre de Louis XIV.

(4) Chez Treuttel et Würtz. Ils avaient été préparés par Grouvelle, le triste éditeur de madame de Sévigné.

Sainte-Beuve d'accuser la légèreté française (1). Plus tard, en 1860, l'érudition, devenue plus exigeante, s'emparait à nouveau des *Mémoires*, et le même critique gémissait de les voir fouillés à la loupe et au scalpel (2). Après tout, il n'y avait point cette fois à démasquer une supercherie littéraire comme celle de la Beaumelle, et les rectifications de texte étaient loin d'égaler en importance la restitution des sermons authentiques de Bossuet par exemple. Qu'on lise l'une ou l'autre édition, et l'impression historique, morale, littéraire, ne sera pas différente. Ce qui ressort du plus récent travail, c'est une vue nette des hésitations du royal auteur avant d'arriver à son plan définitif. Il ne commence qu'en 1666, et par de courtes notes, d'où sort un journal qui servira de base à la rédaction dernière. Le prince n'a d'abord en vue que sa propre gloire. Plus tard surgit une idée plus généreuse ; il vise à l'instruction pratique de son fils, et dès lors se mêlent au récit des considérations politiques et morales qui en relèvent singulièrement la grandeur. De plus l'ouvrage s'étend, et les cinq premières années qui suivent la mort de Mazarin (1661-1666) s'ajoutent aux deux autres déjà traitées ; partie plus brève, où la main royale se fait peut-être moins sentir, introduction pure et simple aux vrais *Mémoires*, pense l'éditeur le plus récent, d'ailleurs beaucoup trop sévère et dédaigneux, à mon avis (3).

(1) *Causeries du lundi*, t. V, p. 314.

(2) *Mémoires de Louis XIV pour l'instruction du Dauphin*, publiés par Charles Dreyss. Didier, 1860, 2 in-8°. (Sainte-Beuve (*loc cit.*, p. 328, note) regrettait que M. Dreyss eût rendu ces beaux documents presque illisibles, à force de multiplier les variantes, et de nous faire partager tout son labeur préparatoire. « Ah ! messieurs les éditeurs, s'écriait-il, vous abusez bien de notre culte pour les papiers brouillons ! » Il y a beaucoup de vrai dans la plainte, mais un peu d'humeur aussi peut-être, l'humeur d'un critique dont le siège est fait et que dérange une publication nouvelle.

(3) Dreyss, *op. cit.*, introduction, pp. CXLVI et suivantes.

Si Louis XIV eût lui-même tenu la plume, il faudrait le compter parmi les bons auteurs de l'époque. Les rédacteurs qui lui prêtaient leur style, Périgny pour les années 1666-1667 (1), Pellisson pour ce qui précède, ont fait œuvre d'écrivain. On reproche au second le bel esprit et l'emphase. La tache est assurément bien légère, et, par contre, l'ancien avocat de Foucquet nous a laissé là quelques pages que son illustre ami Bossuet n'eût pas méprisées (2). Quant à Louis XIV, on ne peut ni lui attribuer le mérite littéraire de l'œuvre, ni le lui refuser absolument. Il ne dicte pas mais il inspire, il revise, annote et finalement accepte. C'est bien sa pensée exprimée en un style qu'il avoue ou du moins qu'il voudrait pour sien.

Or la pensée est presque toujours vraie, haute et noblement royale. Il y aurait là toute une politique à rapprocher de celle de Bossuet; car le prince qui devait tant abuser de la souveraine puissance ne la concevait pas autrement en principe. Pour lui comme pour le grand évêque, elle est sacrée, paternelle, absolue, soumise à la raison (3). Le Roi ne s'estime que le lieutenant de Dieu (Dreyss, t. II, p. 422) (4). Il voit dans cette qualité le gage d'une Providence particulière sur lui, d'une lumière spéciale attachée à son rang comme une grâce d'état : quoi de plus juste ? En revanche, il y trouve une obligation plus étroite envers celui qui le fait régner. « Ce que nous avons d'avantage sur les autres hommes est pour nous un nouveau titre de su-

(1) C'est le même qui précéda Bossuet dans la charge de précepteur du Dauphin et mourut à la peine sous les travaux dont l'accablait Montausier.

(2) L'éditeur prête à Pellisson « le zèle d'un courtisan rentré récemment en grâce et d'un catholique de fraîche date. » (Introd., p. CLII.) Le double fait est matériellement exact; mais l'insinuation qu'on en tire s'accorde mal avec ce que nous savons du caractère.

(3) Voir t. II, p. 274.

(4) Je cite de préférence l'édition la moins favorable à l'auteur et à ses idées.

jétion... Il ne nous a peut-être faits si grands qu'afin que nos respects l'honorassent davantage. Et si nous manquons de remplir en cela ses desseins, peut-être qu'il nous laissera tomber dans la poussière de laquelle il nous a tirés. » Dieu réclame des princes un culte sans restriction ni réserve : l'hommage extérieur y serait peu sans les vertus. De là encore, la religion partout protégée, les bénéfices ecclésiastiques mis en bonnes mains, chose plus grave dans ses suites « que notre service et que la tranquillité de nos sujets » (II, 487). Ici reparaît malheureusement l'ongle du lion, le préjugé régalien, césariste. « Les rois sont seigneurs absolus et ont naturellement la disposition pleine et libre de tous les biens, tant des séculiers que des ecclésiastiques, pour en user comme de sages économes, c'est-à-dire selon les besoins de leur État. » (I, 209). Triste maxime, « opinion d'un favori qui se dédira à l'agonie, » pensait La Bruyère (1) ; mais il ne connaissait pas les *Mémoires* de Louis XIV. Dès qu'on s'érige en administrateur souverain des fortunes privées, on n'est pas loin de s'en déclarer propriétaire, et le monarque fait là, sans le savoir, de la révolution et du socialisme. C'est d'ailleurs, dans tout l'ouvrage, le seul trait manifestement répréhensible, et en fin de compte, les nations ne sont jamais sans recours ni sauvegarde, quand leurs chefs, héréditaires ou élus, temporaires ou à vie, croient en Dieu et reconnaissent que « la première partie de la politique est celle qui *leur* enseigne à le bien servir » (II, 421).

Alors en effet le pouvoir se tient obligé d'être paternel : obligation dont la conscience est visible chez l'auteur principal de ces fragments. C'est elle, autant que la sagesse et la bonne gloire, qui enjoint aux rois d'estimer, d'employer

(1) *Du souverain ou de la république*, 28.

au bien commun toutes les professions, même les plus humbles (I, 250), de ne pas laisser le peuple à la merci des gens de guerre (I, 248, 249), de ne pas dissiper la substance des sujets par des contributions excessives, de n'imposer qu'avec retenue, de n'exiger qu'avec compassion (I, 177, 178). — C'est elle qui leur défend l'indiscrétion blessante, la raillerie, le mépris, trop cruels chez l'homme que la grandeur souveraine met à l'abri des représailles (I, 195, 196). Par contre, cette grandeur même doit l'élever au-dessus des ressentiments personnels. — On les conçoit chez « ceux dont le pouvoir est en doute; » mais la majesté royale est trop haute et trop assurée pour rien craindre de l'injure. Offensée, elle punit et ne se venge pas (II, 442).

Louis XIV entend que le pouvoir royal soit absolu, et qui en sera surpris? A ses yeux, quelque chose est pire que l'état populaire, c'est la situation d'un roi soumis, comme Charles II d'Angleterre, à ses propres sujets (II, 6, 7). Il a, quant à lui, une foi pleine et robuste dans son autorité sans contrôle ni partage. Il se sent le maître et prétend bien le rester, mais surtout devant ses premiers auxiliaires. Admettre les conseils et ne se laisser gouverner par personne : bénéficier de la prudence de ses ministres, mais en même temps les surveiller, les diriger, les façonner même par la sienne propre : il est curieux de voir la sagacité royale aux prises avec ce problème délicat, difficile, quasi contradictoire dans ses données, et pourtant combien pratique! Les *Mémoires* y reviennent à plusieurs fois (I, 149; — II, 41 à 45, 238 à 240), et ces pages ne sont pas seulement bonnes à méditer pour les chefs d'empires : tout homme qui commande en peut faire son profit.

Mais, nous le savons, la royauté absolue n'est pas nécessairement l'absolutisme, et Louis XIV, comme Bossuet,

la veut soumise à la raison. Voilà qui prévaut même contre la gloire, cette gloire dont il est si jaloux. N'est-ce pas d'ailleurs la raison qui montre le plus sûr chemin de la gloire (II, 255), et non l'opinion, laquelle tombe vite, alors que le sentiment des sages force tôt ou tard le consentement universel? (II, 260) — Louis XIV aime passionnément sa réputation ; il y tient comme à une force morale de premier ordre ; mais il sait que « ce bien si noble et si précieux est aussi le plus fragile du monde ; » il n'ignore pas non plus que Dieu « se plaît quelquefois à rabattre le faste des hommes les plus élevés, » pour obtenir d'eux « un continuel aveu de leur dépendance (II, 230, 231) ; — il avoue que, si toutes les révoltes sont criminelles, un roi doit craindre de les autoriser par ses fautes politiques ou même privées, « et que le seul moyen d'être vraiment indépendant du reste des hommes, est de ne rien faire, ni en public ni en secret, qu'ils puissent légitimement censurer » (II, 289, 290) (1).

A tout prendre, ce programme royal est beau, et peut-être ferait-il assez bon vivre sous un maître absolu qui s'y tiendrait. Louis XIV est blâmable de l'avoir souvent oublié, mais du moins s'est-il honoré de le concevoir et de le faire rédiger sous ses yeux en si nobles termes. Lourde charge que la souveraineté ainsi comprise, engagement à une continuité vigoureuse d'effort et de travail. « C'est tou-

(1) Ici Louis XIV devait être singulièrement embarrassé du souvenir de ses propres désordres, et il faut, malgré qu'on en ait, rapprocher de ces religieux conseils un curieux morceau écrit à propos du duché de Vaujours créé pour mademoiselle de La Vallière (II, 313 et suiv.). Le Roi coupable veut au moins qu'en pareil cas la passion ne prenne rien sur le temps des affaires et que toute influence ou ingérence politique soit sévèrement refusée à la favorite. Étrange leçon paternelle. Au demeurant, Louis XIV n'hésite pas à se condamner pour le fond des choses, et il dit à son fils : « Après avoir tiré plusieurs instructions des manquements des autres, je n'ai pas voulu vous priver de celles que vous pouviez tirer des miens propres. »

tefois par là que l'on règne, pour cela qu'on règne, et il y a de l'ingratitude et de l'audace à l'égard de Dieu, de l'injustice et de la tyrannie à l'égard des hommes, de vouloir l'un sans l'autre. » En cela du moins, Louis XIV ne s'est pas manqué à lui-même, il a été le contraire d'un roi fainéant.

S'il partage avec ses secrétaires ou ministres la propriété littéraire de ses *Mémoires* et de ses dépêches officielles, sa correspondance privée n'appartient qu'à lui seul. On peut prendre là quelque idée de ses habitudes de parole, car il est bien tel dans ses lettres que ses contemporains l'admiraient dans la conversation : précis, juste, simple, mesuré, toujours digne, admirable à garder les convenances du rang suprême, tout en se pliant aux circonstances et aux personnes. On reconnaît partout le style du maître, mais d'un maître honnête homme et bon. Dans sa brièveté, bien moins cassante que celle d'un Napoléon, moins gaillarde et moins militaire que celle de Henri IV, ce grand style sait tout dire avec la nuance propre et l'accent voulu. La fierté même et l'irritation y gardent un calme souverain qui accable. Imaginez par exemple le duc de Savoie recevant en 1703 ces quelques lignes : « Monsieur, puisque la religion, l'honneur, l'intérêt, l'alliance et votre propre signature ne sont rien entre nous, j'envoie mon cousin le duc de Vendôme à la tête de mes armées pour vous expliquer mes intentions. Il ne vous donnera que vingt-quatre heures pour vous déterminer. » C'est la France qui parle ainsi, la France faite homme, telle qu'on la concevait alors, et plaise à Dieu que, sous tous les régimes, elle puisse conserver la tradition de ce langage !

Mais le royal écrivain les parle tous ; il conseille avec une fermeté grave et douce (1) ; il complimente ou encourage

(1) A Philippe V, sur l'indépendance qu'il doit garder à l'égard de sa

avec une grâce bien faite pour aviver la passion de le servir (1); il avertit et gronde avec un tempérament exquis de précision dans le reproche, d'indulgence et d'estime pour le coupable, de bon espoir en son amendement futur (2). L'homme qu'on avertit de la sorte est pris et dominé de toutes parts; il a un maître à qui rien n'échappe mais capable de tout pardonner au bon vouloir obéissant. Les *Mémoires* étaient plutôt la théorie de cette royauté de jadis, à la fois sacrée et paternelle, absolue et raisonnable. La correspondance la montre souvent en action; elle atteste que, parmi les inconséquences les plus déplorables, ces hautes idées cadraient bien avec la nature de Louis XIV, qu'elles étaient le fond de son cœur. N'est-ce point là d'ailleurs ce qui l'a fait écrivain sans y prétendre? A le lire, disait Chateaubriand, « on est charmé qu'un si beau buste n'ait point une tête vide et que l'âme réponde à la noblesse des dehors. »

II

La protection et l'influence royale sur les lettres. Le prince met les talents à la solde de la France ; — il les discerne et les honore. — S'il leur a refusé la liberté. — S'il a énervé leur vigueur. — Pourquoi dire : *le Siècle de Louis XIV*.

Mais la littérature lui demande compte avant tout de ce qu'il a fait pour elle. De quel droit l'a-t-on presque identifiée à sa royale personne? Est-ce justement que la plus

femme (13 novembre 1701). — (V. Lanson, *Choix de lettres du dix-septième siècle*, p. 307.) Je cite ce recueil classique comme plus facile à trouver.

(1) Au maréchal d'Albret entrant dans son gouvernement de Guyenne (29 juin 1671. (*Op. cit.*, p. 301.) — Au prince de Vaudemont, en lui envoyant son portrait. (*Ibidem*, p. 309.)

(2) Au duc de Beaufort, amiral de ses flottes, 20 octobre 1666.

belle époque de nos lettres nationales s'appelle toujours le Siècle de Louis XIV?

La réponse est aisée, elle sera courte. Il les a bien servies, et par une protection éclairée, et par une influence plutôt salutaire (1). Qui le conteste, sinon la passion politique, l'horreur de l'ordre et de la mesure dans l'art, ou le chagrin jaloux à l'endroit de toute grandeur?

Louis XIV a pris l'Académie sous son patronage; il a pensionné les bons auteurs ou ceux qu'on lui donnait comme tels avant qu'il lui eût été loisible de les connaître par lui-même. Rien ne sert d'épiloguer sur les listes motivées que Chapelain rédigeait pour Colbert, ou de noter l'écart entre les libéralités du prince aux gens de lettres et ses profusions à l'égard de ses maîtresses (2). Aujourd'hui, en pleine démocratie, qu'est le traitement d'un général ou d'un magistrat, comparé à la fortune annuelle d'une chanteuse célèbre? En définitive, Louis XIV affranchit les écrivains de la domesticité des grands seigneurs en les mettant aux gages de la France; car la France, encore une fois, c'était lui-même, et il en faut prendre notre parti, au moins comme d'une réalité historique. Il fit mieux du reste; il connut le mérite et l'honora en le distinguant. Ce roi mal instruit, peu lettré (3), qui même, dit-on, se permettait çà et là quelques boutades contre les livres et la lecture, montra pourtant ici comme ailleurs son aptitude

(1) C'est la thèse de Nisard (*Hist. de la littérature française*, liv. III, ch. VII). Thèse juste pour le fond et pour l'ensemble, bien que fort discutable en quelques points de détail. Je ne m'arrêterai pas à les examiner, encore moins à relever certaines irrévérences un peu trop démocratiques de Taine en sa première manière (*La Fontaine et ses fables*, *Nouveaux essais de critique*, *Étude sur Racine*, etc), ou les paralogismes de P. Albert (*La littérature française au dix-septième siècle*, début.)

(2) A. Dupuy, *Histoire de la littérature française au dix-septième siècle*, p. 295.

(3) Son instruction avait été fort négligée. (Voir les *Mémoires de madame de Motteville*, etc.)

supérieure et vraiment royale à discerner les hommes. On ne fera jamais qu'il n'ait point encouragé Molière, et beaucoup trop même à certaines heures ; qu'il n'ait pas goûté Boileau et Racine, apprécié comme il convenait Bossuet, Bourdaloue, Massillon. Si La Fontaine fut tenu à l'écart et Fénélon en disgrâce, on en sait les motifs et ils n'ont rien de littéraire.

Quant à la direction imprimée au goût public par les allures du gouvernement et le caractère du maître, écartons les généralités vagues et aussi les vues de détail peut-être plus ingénieuses que solides. Tout se résume à la puissance raisonnable, à la grandeur naturelle et régulière ; c'est où vont les tendances personnelles du monarque, c'est le beau côté de sa politique intérieure. Or ce même esprit, si manifeste dans les écrits de l'époque, Louis XIV ne le crée point sans doute, pas plus qu'il ne distribue à volonté le talent ou le génie, ces dons du ciel. Mais il le maintient, le développe, le fixe, en lui assurant par son exemple et ses préférences la plus haute sanction qui fût alors.

On lui reproche de n'avoir point accordé aux lettres le plus enviable de leurs privilèges, la liberté (1). Déclamation. Quelle liberté leur a-t-il donc refusée ? Celle de contrôler et de censurer le pouvoir ? Il n'avait, j'en conviens, ni l'étoffe ni l'humeur d'un roi constitutionnel. D'ailleurs, il ne lui serait jamais entré dans l'esprit que le talent d'écrire fût, à lui seul, une vocation pour la politique et un titre à s'en mêler. Je doute qu'il ait dit un jour à propos de Racine : « Parce qu'il est grand poète, se croit-il propre aux affaires d'État ? » C'est qu'il n'est ni prouvé ni probable que Racine ait jamais touché à ces sortes d'affaires (2). Sinon, Louis XIV eût probablement tenu ce langage, et

(1) P. Albert, *op. cit.*, p. 22.
(2) Voir t. III, pp. 97, 98.

je n'oserais trop décider à première vue si c'eût été despotisme ou bon sens. Molière avait écrit de son côté :

Il semble à trois gredins, dans leur petit cerveau,
Que, pour être imprimés et reliés en veau,
Les voilà dans l'État d'importantes personnes,
Qu'avec leur plume ils font le destin des couronnes (1)...

Le Roi devait être de cet avis, et après tout, les lettres peuvent fleurir à l'aise en dehors de cette atmosphère brûlante. Trouverait-on mauvais que le grand Roi ne leur ait pas permis d'attaquer la foi religieuse de ses peuples? C'est là peut-être le vrai grief; mais pour y répondre il suffit de l'énoncer.

Voici qui est plus sérieux, plus spécieux au moins. On veut que, par son influence personnelle, Louis XIV ait énervé l'art avec tout le reste. « Il a substitué en tout genre la noblesse à la grandeur, la dignité à la force, l'élégance à la grâce; il a effacé les caractères et poli en quelque sorte la surface des âmes; il a ôté les grands vices et aussi les grandes vertus; il a mis l'école, purement littéraire et par conséquent un peu inférieure, de Racine et de Boileau, à la place de cette grande école de vertu, de politique et de guerre, instituée par Corneille; à Descartes, à Pascal, à Bossuet, il a donné pour héritiers Massillon, Fontenelle, Voltaire, les vrais enfants de la fin du dix-septième siècle (2). » Que de choses à démêler et à discuter dans ce passage! Bornons-nous à deux observations, l'une de droit, l'autre de fait.

Sans doute V. Cousin n'a pas pris garde aux conséquences possibles de son dire. Passionné comme il l'était pour les temps de Richelieu, de la Régence et de la Fronde, ce fin lettré, ce classique, n'a pas vu quel prétexte il allait

(1) *Les Femmes savantes*, IV, 3.
(2) Cousin, *Jeunesse de madame de Longueville*. Avant-propos de la première édition.

offrir aux partisans de la fantaisie émancipée, à ceux qui tiennent l'ordre pour l'ennemi de la puissance, qui estiment la règle nuisible, sinon mortelle, au talent. Cela n'est pas écrit dans le texte, mais les anarchistes de lettres n'auraient pas à le presser beaucoup pour en faire sortir ce principe contre nature, ce principe qui supprime la notion même de l'art.

Venons à la question historique, et, nous rappelant l'action personnelle du Roi sur les écrivains de l'époque, cherchons si on peut le convaincre d'avoir plus ou moins bridé l'essor du génie français.

Louis XIV n'a pu agir personnellement ni sur Pascal, ni sur Corneille. Quand il commença de régner par lui-même, l'un mourait (1662), l'autre déclinait tristement. Le prince honora ses premiers chefs-d'œuvre et, malgré ses réclamations naïves, ne consentit pas à mettre sur le même pied les enfants de sa vieillesse. N'était-ce pas juste? En tout cas, nulle trace de réaction contre la mâle énergie du vieux maître et son idéal héroïque. Aussi bien deux autres génies de la première heure allaient approcher le soleil royal et vivre sous son rayonnement immédiat. Penserons-nous qu'il ait desséché la veine comique chez Molière ou alangui la franche sève de Bossuet?

Mais déjà la seconde génération s'est levée ; elle est, dit-on, moins puissante, moins hardie, moins originale, et la faute en est, pour une part, à Louis XIV. Or on l'affirme plus aisément qu'on ne le prouve; car il ne suffirait pas d'établir que les œuvres de cette nouvelle pléiade sont notablement inférieures; il resterait à démontrer qu'elle apportait en naissant une égale somme d'aptitudes et qu'enfin l'avortement partiel de cette force native est bien dû au monarque, à sa passion étroite et despotique pour l'ordre, la régularité, l'uniformité, la symétrie. J'ose croire qu'on

n'y arrivera jamais. Est-ce bien là ce qui fait Racine plus tendre que Corneille, moins sublime à l'ordinaire et, en tout cas, sublime autrement? La Bruyère n'a point l'âpreté de Pascal moraliste, ses grands traits de philosophe-poète; mais faut-il en accuser les époques diverses ou les tempéraments inégaux? Ni Bourdaloue, ni Fénelon ne sont Bossuet; mais à qui la faute, aux circonstances ou à la nature? Et n'est-il pas singulier de présenter Massillon comme exprimant mieux que personne en chaire l'esprit et l'influence d'un Roi qui avait tant goûté Bourdaloue?

Il n'est donc nullement prouvé que, dans une France plus turbulente, sous un pouvoir moins fort et moins imposant, sous un prince moins épris de belle régularité, de correcte magnificence, la jeune école eût été plus originale et plus fière. Encore me trompé-je en parlant d'école. C'est donner à entendre qu'il y en eut deux parmi les grands auteurs du siècle; qu'une fois entré dans la période des chefs-d'œuvre, le monde lettré put voir en présence deux principes, deux systèmes d'art vraiment opposés, vraiment rivaux. Exagération qui mènerait à une erreur de fait et de jugement tout ensemble. Non certes, les génies d'alors ne forment point deux camps hostiles : ce sont deux groupes à peu près contemporains, étroitement mêlés, et que la postérité seule a bien pu distinguer à distance. En parfait accord sur le fond des choses et les lois essentielles, ils se rendent mutuellement justice, et le plus jeune fait gloire de continuer l'autre, librement, je l'avoue, et à sa mode, comme un disciple d'élite s'inspire d'un maître éminent. S'il y a quelque part lutte vive pour le succès personnel et diversité plus tranchée dans la manière, c'est entre Corneille et Racine (1). Or le second finit par louer mieux

(1) Le grand duel entre Bossuet et Fénelon est tout théologique et n'accuse aucune divergence littéraire.

que personne l'adversaire qu'il a trop peu respecté dans le combat (1). Par-dessus tout, ayant trouvé Corneille maître du théâtre, « il ne l'en dépossède pas, il est vrai ; mais il s'y établit avec lui (2). » Vous entendez La Bruyère, ou plutôt l'opinion définitive du siècle. Après bien des lances rompues, elle associe les deux rivaux dans la gloire, et ce n'était pas alors largeur fausse, tolérance irrationnelle, éclectisme insouciant et sceptique, au fond débilité mentale et morale qui s'accommode à merveille de l'inconséquence et de la contradiction. Quand l'œuvre de Racine était venue se poser en regard de celle de Corneille, le goût public avait d'abord vivement senti les différences. Plus tard, élargi et affermi par la comparaison même, il rendait hommage au fond commun d'excellence. Pris dans leur beau et dans leur fleur, ces deux drames lui apparaissaient justement comme deux formes du même art vrai, sain et noble.

Et le mot de La Bruyère ne vaut pas seulement pour le théâtre ; il peut s'étendre aux deux groupes d'écrivains qu'on aurait tort de considérer comme deux écoles distinctes. Le second ne dépossède pas le premier ; il s'établit à côté de lui dans la juste possession de notre estime. Différent par certains côtés, moins méritant dans une certaine mesure, il est classique et admirable au même titre, parce qu'il appartient, lui aussi, à la seule école ayant droit, celle du génie raisonnable, de la puissance ordonnée. Le Roi l'honore et le favorise ; quoi de mieux ? On ne voit pas d'ailleurs que ce soit aux dépens de l'autre, et, si les nouveaux venus n'égalent pas tout à fait les anciens, on n'en accuse l'influence royale que sur des apparences contestables et en vertu d'un supposé dangereux.

(1) Racine, *Académie française*. Réponse au remerciement de Thomas Corneille. (V. t. II, p. 27.)

(2) La Bruyère, *Discours à l'Académie*.

Pourquoi donc s'inscrire en faux contre l'appellation traditionnelle de *Siècle de Louis XIV?* Le prince n'eût-il rien fait pour les lettres, il aurait eu encore un droit réel à les marquer de son nom, comme les monnaies de son effigie. Mais nous savons qu'il n'en va pas de la sorte. Quand put se faire sentir l'influence royale, le siècle avait soixante ans et comptait déjà plus d'un chef-d'œuvre. Louis XIV n'a donc pas créé en France la perfection de l'art d'écrire comme la marine ou la discipline militaire. Qui en doute? Mais il suffit qu'il y ait aidé pour sa part et à son heure. Il suffirait même, comme le remarque Nisard, de l'incontestable harmonie qui existe entre la littérature d'alors et le caractère du souverain (1).

(1) Nisard, liv. III, ch. VII.

LIVRE III

SAINT-SIMON

LIVRE III

SAINT-SIMON

CHAPITRE PREMIER

L'homme.

Un auteur qui dédaigne de l'être, un écrivain qui ne prend pas la peine d'écrire et touche parfois au génie, un grand seigneur qui, en plein dix-huitième siècle, achève de tracer la plus vivante esquisse de la fin du grand règne avec les prédilections d'un favori de Louis XIII et les idées d'un baron féodal du moyen âge ; un historien en goût d'être sincère, mais souvent égaré, malgré qu'il en ait, par sa fougue, ses préjugés, ses rancunes, jusqu'au rôle de pamphlétaire et de calomniateur : tel est, en raccourci, le personnage singulier qui clôt la série de nos études. Rarement il nous aura été plus nécessaire de comprendre l'homme pour apprécier l'œuvre et la goûter sans en être dupes.

I

Sa biographie. — Saint-Simon à l'armée, — à la cour, — aux affaires, — dans la retraite.

Les Rouvroi, devenus Saint-Simon par alliance, descendaient-ils des comtes de Vermandois et, par eux, de Bernard, roi d'Italie, petit-fils de Charlemagne? Au dix-septième siècle, deux hommes au moins n'en doutèrent pas, Claude de Saint-Simon et son fils Louis, l'auteur des *Mémoires* (1). Simple page, Claude avait plu à Louis XIII, et la faveur royale l'avait fait gouverneur de Blaye et de Senlis, puis élevé à cette dignité de duc et pair que Louis devait un jour défendre avec une âpreté si farouche. Le prince mourant l'avait même désigné pour la charge de grand-écuyer. Frustré, selon lui, par une intrigue, mécontent de la nouvelle cour, attaché à son ancien bienfaiteur jusqu'à le mettre au-dessus de Henri IV et de Louis XIV, le duc, après avoir tenu pendant la Fronde une conduite assez équivoque, vivait dans une retraite morose, quand, à l'âge de soixante-neuf ans (1675), il eut d'un second mariage le fils qui devait illustrer son nom. Pendant dix-huit ans qu'il vécut encore, il put marquer l'âme de l'enfant d'une empreinte singulièrement profonde. Sa veuve, Charlotte de l'Aubespine, continua l'œuvre, et peu d'hommes restèrent comme Saint-Simon fidèles aux traditions de famille. C'était la religion, l'intégrité des

(1) Plus près de nous, leur arrière-petit-neveu, le fondateur du saint-simonisme, y croyait encore et faisait remonter sa mission humanitaire à une apparition de Charlemagne ni plus ni moins. (G. Boissier, *Saint-Simon*, Hachette, in-18, p. 11.)

mœurs, mais aussi les ressentiments de l'orgueil blessé, l'entêtement des prérogatives nobiliaires, une ardente prévention contre le nouveau régime, celui de l'omnipotence royale écartant les gens de race pour s'aider de ministres parvenus.

A quinze ans, Louis, le vidame de Chartres, comme on disait alors, était en philosophie; il s'ennuyait des études et avait hâte de faire ses premières armes. En vain le Roi objectait sa petite taille et sa jeunesse : « Il vous en servira plus longtemps, » répondit le vieux duc. Si Louis XIV eût été prophète, peut-être eût-il plutôt redouté pour son règne un pareil serviteur. Mais il ne l'était pas, et l'adolescent fut admis à le suivre comme mousquetaire au siège de Namur (1692). Il y donna tout d'abord l'exemple de la discipline, en acceptant de porter en croupe des sacs de blé, besogne qui révoltait la fierté de ses camarades. L'année suivante, il était capitaine dans le *Royal-Roussillon*, se battait bien à Neerwinden et achetait un régiment qui porta son nom. En même temps la mort de son père le faisait héritier du titre ducal, et, comme pour en inaugurer la jouissance, quelques mois après, le colonel de dix-neuf ans payait bravement de sa personne dans le procès collectif des ducs et pairs contre son propre général, Luxembourg (1). Par suite, il dut quitter l'armée de Flandre et passer en Allemagne sous le maréchal de Lorges dont il devient bientôt le gendre (1695), après avoir tenté vainement d'épouser une fille du duc de Beauvillier (2). Au reste sa carrière militaire ne devait pas être longue. En 1702, outré de voir cinq de ses cadets nommés

(1) Luxembourg soutenait et fit prévaloir la priorité d'érection de sa pairie, et il paraît que Racine avait collaboré à ses factums.

(2) « Les millions ne pouvaient me tenter d'une mésalliance, » dit-il quelque part (1694, à propos de son projet de mariage avec une Beauvillier). Cependant mademoiselle de Lorges était petite-fille du financier Frémont, mais Saint-Simon n'en paraît pas embarrassé.

brigadiers, il prétextait sa santé pour abandonner le service. Le mécontentement du roi était prévu, accepté d'avance, et ne se traduisit d'ailleurs que par des riens. Quant au démissionnaire, les raisons qu'il accumule nous laissent regretter qu'à vingt-huit ans il ait brisé son épée pour un froissement d'amour-propre. Il l'avait du reste portée avec honneur.

Là s'ouvre une seconde phase de son existence; le voilà courtisan, tout entier à ce jeux sérieux et mélancolique dont La Bruyère a parlé. Comment se jouait-il ? A quoi se passait la vie dans cet immense palais de Versailles, dans cette ruche où cinq mille abeilles tourbillonnaient et bourdonnaient autour de l'abeille reine ? (1) Qu'y faisait-on, surtout quand on était, comme Saint-Simon, sans charge ni emploi ? (2) Nous le saurons de lui-même, nul n'ayant mieux décrit les allures, « la mécanique » de la cour.

Le premier devoir était de se trouver là, de se montrer, d'être vu. On assistait au lever du maître, à ses repas, à son coucher où les plus heureux s'entendaient désigner pour lui tenir le bougeoir. On se rangeait en haie sur son passage quand il allait à la messe ou en revenait ; on lui faisait escorte à la promenade ; le soir, on peuplait ses appartements. C'était de rigueur pour tous ces nobles personnages, figurants nécessaires, décorations vivantes du grand théâtre. Nul ne s'en exemptait sans déplaire, et Saint-Simon fut averti pour une absence de quelques jours. Ces graves minuties, ces « petitesses arrangées, » peuvent

(1) Saint-Simon lui-même a comparé Louis XIV au « roi des abeilles » (*sic*).

(2) Sa naissance, qui lui donnait les entrées, ne lui valait pas la faveur d'un appartement. Il fut huit ans l'hôte de son beau-frère de Lorges ou du ministre Pontchartrain. En 1710, sa femme ayant été nommée dame d'honneur de la duchesse de Berry, il eut enfin un chez-soi.

amuser les critiques démocrates (1); d'autres y blâmeraient avec plus de raison une transformation fâcheuse du rôle de la noblesse et un excès idolâtrique dans le respect. Mais cet excès mis à part, qu'il soit permis d'avoir regret au respect lui-même, et d'observer que Louis XIV était le premier esclave de cette représentation perpétuelle, de cette « mécanique » inflexible. Je suppose qu'à un pareil prix nous ne voudrions plus être courtisans ; mais qui donc se résignerait à être roi ?

Au reste, si le courtisan faisait partie obligée du spectacle, il en avait aussi le bénéfice. Il lui fallait se contraindre pour être vu, mais en revanche il se délectait à voir. Voir le prince ! Madame de Sévigné nous a dit que c'était alors la joie suprême des Français (2). Et La Bruyère, avec sa puissante ironie, s'en figurait un peu mieux les délices de la vision intuitive du ciel (3). Pour les moins idolâtres ou les plus observateurs, il y avait autre chose que le visage du prince ; il y avait la cour elle-même, le tableau toujours changeant de cette vie d'intrigues, le piquant plaisir de scruter le dessous des choses, l'effort intense des regards clandestins perçant les physionomies, la promptitude des yeux à voler partout en sondant les âmes. A ce style on reconnaît l'homme, ou plutôt la passion même de voir et de savoir. Être toujours aux aguets, aux écoutes, ne pas perdre, dans le brouhaha des grandes réunions, un mot qui pourrait être un indice, d'ailleurs questionner sans trêve, se ménager partout des intelligences,

(1) Ainsi Taine, pendant sa jeunesse frondeuse. (*Essais de critique et d'histoire*, article sur Saint-Simon. — *Nouveaux essais*, article sur Racine.)

(2) Lettre du 12 février 1683.

(3) « Qui considérera que le visage du prince fait toute la félicité du courtisan, qu'il s'occupe et se remplit pendant toute sa vie de le voir et d'en être vu, comprendra un peu comment voir Dieu peut faire toute la gloire et tout le bonheur des saints. » (*De la cour*, 75.)

« des ouvertures sur les coteries le plus opposées (1), » glaner partout des informations dont on raisonne longuement avec ses intimes, puis, le soir, dans son « trou d'entresol, » toutes portes closes, emmagasiner sa moisson de nouvelles et poursuivre l'ébauche de mémoires que l'on rédigera peut-être dans la suite : voilà certes une oisiveté bien affairée. Un enquêteur de cette sorte arrivait à « imprimer si fort en lui les différentes cabales, leurs subdivisions, leurs replis, leurs divers personnages et leurs degrés, la connaissance de leurs chemins, de leurs ressorts, de leurs divers intérêts, que la méditation de plusieurs jours ne lui eût pas développé et représenté toutes ces choses plus nettement que le premier aspect de tous les visages. » Et quel plaisir dans la curiosité, dans la malignité satisfaites ! Il faut avouer que, « personnage ou nul, ce n'est que de cette sorte de nourriture que l'on vit dans les cours, sans laquelle on n'y fait que languir. »

Saint-Simon était-il parmi les nuls? Beaucoup trop selon lui-même, et trop peu au gré du Roi. Son activité ne se dépensait pas tout entière à observer, à prendre note, et madame de Maintenon, que l'on accuse de le méconnaître, ne se trompait guère en l'estimant glorieux, frondeur, plein de vues. Glorieux, il jetait feu et flamme sur les moindres questions de préséance. Les princesses des maisons de Lorraine et de Bouillon se croyaient-elles trop grandes dames pour quêter à la messe royale, il poussait les duchesses à s'y refuser de même (1703). Frondeur, il glosait un peu plus qu'on n'eût souhaité sur les événements militaires, sur le siège de Lille, par exemple (1708), et deux ans plus tard le Roi, lui annonçant une faveur (2), ajoutait

(1) Sainte-Beuve, notice en tête de l'édition Chernel.

(2) La nomination de sa femme à une charge auprès de la duchesse de Berry.

encore en manière de correctif : « Surtout, monsieur, tenez votre langue. » Plein de vues, il ne s'en cachait pas autant qu'il aurait fallu pour ne point déplaire. Quelques-uns prenaient ombrage de ses liaisons avec les ministres, avec Pontchartrain, Chamillard ou Beauvillier; « on ne voulait pas que j'eusse des ailes. » D'autres s'inquiétaient d'une certaine solitude relative, employée, disait-on vaguement, en écritures interminables. Et s'ils avaient pu lire les papiers qui dormaient sous bonnes serrures dans les armoires de son trou d'entresol, ces plans politiques élaborés, à l'entendre, pour son soulagement personnel et condamnés aux ténèbres comme une pure utopie ou une nouvelle république de Platon! Un jour, parmi les désastres de 1709, Chevreuse, le beau-frère de Beauvillier, l'intermédiaire habituel entre Fénelon et le duc de Bourgogne, se laisse aller à exposer devant Saint-Simon tout un système de réformes. Saint-Simon l'écoute avec stupeur, puis, tirant une clé de sa poche, ouvre le sanctuaire et exhibe « trois fort petits cahiers » où Chevreuse se retrouve de point en point, comme s'il les avait dictés lui-même. — J'aurai lieu d'y revenir.

Cet oisif n'avait donc pas perdu son temps. Il s'était muni pour l'action, et, s'il ne l'espérait guère, il la désirait, il avouait sans fausse honte l'ambition « d'être élevé à la première dignité de son pays (1). » Rien à faire d'ailleurs sous Louis XIV ou avec le successeur immédiat. Mais le Roi vieillit, le grand Dauphin meurt (1711), et l'homme

(1) En 1715, pendant la dernière maladie de Louis XIV, comme le duc d'Orléans allait devenir le maître et son ami Saint-Simon un personnage, le duc de Noailles disait bonnement à ce dernier : « Faites-moi nommer premier ministre. » Il lui fut répondu : « S'il y avait un premier ministre à faire, et que j'en eusse envie, ce serait moi qui le serais. » Saint-Simon ne voulait pas de cette charge pour lui-même parce qu'il n'en voulait pour personne, mais on voit qu'il s'en estimait très capable.

d'État en chambre croit cette fois tenir
de Bourgogne ne tardera pas à régner.
l'a soutenu passionnément contre la c
gneur et des Vendôme, Saint-Simon l'
times, devient son conseiller secret. Il
mystérieuses; il y arrive chargé de notes
les personnes, riant à part lui de croise
gens qui se trouvent actuellement dans
soupçonnent guère l'importante discuss
d'eux. Cependant on devine, on escom
tune en perspective, et il le voit à l'em
et tels « que, dit-il, les ailes de la faveur
par des routes brillantes tandis que je ra
à coup, péripétie nouvelle et foudroyante
veau Dauphin disparaît (1712), et Sai
veut tout quitter. Mais il est retenu pa
de la sagesse et de l'habileté de sa femn
Bourgogne, un dernier ami reste encore
qui sera régent demain. Ne nous figur
une liaison de circonstance et d'intérêt;
elle paraît sincère et a bien servi le prin
Louis XIV meurt et Saint-Simon ent
Régence. Il n'a jamais été tout à fait r
voilà devenu personnage.

Mais sa vie politique n'appartient plu
siècle et je n'ai qu'à la rappeler en cou
un jour de joie, celui de la dégradation d
et quelques jours de splendeur officielle

trop peu pratique, Saint Simon n'eut qu'une m
influence, ne put empêcher l'élévation de Dubo
Régent mort (1723), fut poliment éconduit. Il e
l'amère consolation de se dire : « J'ai appris
affaires que s'en mêler n'est beau et agréable
loin. »

Ses vingt-deux dernières années s'écoulèrent
Paris, soit à la Ferté-Vidame, près de Chartres.
courtisan, le politique évincé cherchait « où accro
ennui. » Il lut, écrivit, travailla sans relâche et
définitivement ses *Mémoires*. C'était revivre son
tromper le vide du présent et en adoucir les tr
La duchesse, sa femme, mourut en 1743 ; il perd
elle son bon génie. Ses deux fils suivirent d'assez p
mère. Le vieillard survivait à sa famille comm
siècle ; mais ni deuils ni mécomptes n'avaient
prodigieux ressort de sa nature. « A quatre-vin
raconte un sien parent, l'évêque d'Agde, son esp
comme à quarante, sa conversation enchanteress
vivait plus depuis bien des années que dans sa biblio
ne cessait de lire et n'avait rien oublié. » Il s'éte
1755. Si l'on a pu, non sans apparence de raison,
lui un grand homme avorté (1), la faute en est p
aux circonstances, peut-être à certaines lacunes
esprit, mais bien plus aux disparates étranges
caractère.

(1) J.-J. Weiss, *Essais sur l'histoire de la littérature franç*

II

Le caractère. — Jugements contradictoires. — Fond de droiture et de noblesse. — Excès d'imagination et de sensibilité — Passion du rang ducal. — Religion sincère mais inconséquente — Rancunes furieuses. — Vertus de famille. — Goût pour les gens de bien. — Saint-Simon sait les peindre. – Amitiés qui l'honorent. — En tout, mélanges et contradiction.

Parlant des financiers, ou partisans, et des étranges vicissitudes de leur fortune, La Bruyère écrivait : « Les P. T. S. nous font sentir toutes les passions l'une après l'autre (1). » N'en va-t-il pas un peu de même pour Saint-Simon? Selon les rencontres, il attache ou il révolte, on l'estime ou on le condamne, on l'admire ou on le plaint, quelques-uns même le méprisent ; il est grand ou puéril, il est sympathique ou odieux. Sauf le mépris, auquel je ne puis me résoudre, son caractère justifie plus ou moins des impressions si diverses, et, quand il s'agit de conclure, il arrive souvent que l'une ou l'autre domine suivant le point de vue ou l'humeur des juges. De là, partage et contradiction. Tels voient en lui un « grand homme de bien et d'honneur (2), » — « un noble cœur implacable contre la bassesse..... loyal, hardi pour le bien public, ayant toutes les délicatesses de l'honneur, véritablement épris de la vertu (3). » D'autres l'estiment « envieux, hargneux, ingénieux à tout gâter, » sans honneur comme sans génie. « C'est un méchant et une âme basse (4). » Pascal eût dit :

(1) La Bruyère, *Des biens de fortune*, 14.
(2) Montalembert, *Mélanges d'art et de littérature*, p. 452.
(3) Taine, *Essais de critique et d'histoire*, 3e édition, p. 224.
(4) L. Veuillot, *Çà et là*, 6e édition, t. II, pp. 437, 438.

« Qui démêlera cet embrouillement ? » Comment assembler dans une juste proportion les traits de ce caractère si complexe ? Nous n'avons qu'un document, ses *Mémoires ;* mais il s'y est peint avec une naïveté si intrépide, que nous ne pouvons nous plaindre de manquer d'informations. Si sa correspondance, qui existe, est jamais publiée, ce sera sans doute un complément de lumière ; mais on doute avec raison qu'elle change la physionomie morale de l'homme (1). Il peut donc n'être pas si difficile de le bien comprendre, mais à condition d'écarter de soi les engouements ou antipathies à l'endroit des personnes et plus encore les préoccupations politiques. On l'a souvent oublié (2).

Non, Saint-Simon n'était point né avec une âme basse et méchante. Parmi les petitesses même, les injustices et les violences, on voit çà et là reparaître un fond originel de droiture, de sincérité, de noblesse. Il y a en lui un grand seigneur vaniteux et formaliste, un rancuneux inexorable, un pamphlétaire calomniateur ; mais il y a aussi un honnête homme, un bon Français, un chrétien. Les deux personnages s'arrangent entre eux comme ils peuvent, souvent fort mal ; mais ils sont là toujours, et aucun des deux ne vient à bout de chasser l'autre tout à fait. Qui estimerait ce dualisme impossible aurait trop peu, je le crains, l'expérience des contradictions humaines. Qui ne

(1) G. Boissier, *Saint-Simon*. Hachette, in-18, p. 115.

(2) Taine était en 1856 un frondeur démocrate, et Saint-Simon lui plaisait surtout pour avoir dénigré l'ancien régime. — Montalembert écrivait quelques mois plus tard (1857), dans tout le feu de ses indignations contre l'Empire et les catholiques ralliés. Cette préoccupation manifeste ajoutait visiblement à ses sympathies pour le censeur de l'absolutisme royal. Au contraire, l'historien de madame de Maintenon accable beaucoup plus qu'il n'est besoin le calomniateur de sa cliente. (Duc de Noailles, *Histoire de madame de Maintenon* 1849-1858.) Quant à L. Veuillot, on ne voit trop où il a pris des impressions qu'il est d'ailleurs malaisé de partager tout à fait.

le trouverait pas dans Saint-Simon n'aurait pas, j'ose le croire, étudié l'homme dans l'œuvre avec une suffisante liberté d'esprit.

Mais à côté des belles qualités, quels défauts énormes ! Son ami le Régent était né, disait-on, comblé par toutes les fées, excepté une, la dernière venue, qui l'avait condamné à ne savoir jamais employer les dons merveilleux des autres. Or, au duc et pair aussi la fée méchante avait fait plus d'un présent : l'imagination excessive, presque visionnaire ; une sensibilité démesurée, irritable jusqu'à la haine et à la fureur (1) ; peut-être un grain de misanthropie, en tout cas, une perspicacité implacable à voir le mal ; par-dessus tout, l'orgueil du titre, orgueil d'autant plus ombrageux que le titre était de fraîche date ; orgueil reçu de l'éducation première et du sang, mais qui devait être nourri et développé comme à plaisir par toutes les habitudes volontaires. Ne s'en faisait-il pas un devoir d'état? Du moins était-ce un droit qu'il s'accordait sans limite et sans conteste. Jamais, semble-t-il, ni son esprit très fin, ni sa religion très sincère ne l'ont averti qu'il y eût là un excès à contenir. Dès qu'il s'agit de rang, de prérogatives, à ce moment précis, le chrétien s'éclipse et, du même coup, l'homme raisonnable : il ne reste que le duc et pair.

Telle est, chez Saint-Simon, la passion souveraine qui, plus que toute autre, déchaîne la misanthropie et jette parfois l'imagination en pleine chimère. Mêlée d'ailleurs à des qualités éminentes, elle les surmène, les égare, les combat dans l'occasion avec une incroyable violence, mais sans arriver à les détruire et sans nous permettre de les nier. Faute d'avoir dominé son faible, d'avoir songé même à l'en-

(1) Sans outrer les influences physiologiques, on peut noter encore la surexcitation nerveuse du tempérament. Né d'un vieillard, grêle et chétif en toute sa personne, Saint-Simon n'eût lui-même que des enfants infirmes.

treprendre, le personnage est tout contradiction et inconséquence, Retz aurait dit, « tout pétri de bile et de contretemps (1). »

Sa foi ne fait doute pour personne. Il l'a professée hautement dans sa vie comme dans son livre, et d'Argenson, l'ami de Voltaire, a pu le traiter de petit dévot sans génie (2). De fait, rien n'a entamé son fond de religion, ni le spectacle des hypocrisies trop réelles qui entourèrent la vieillesse de Louis XIV, ni les scandales impies de la Régence, ni l'apostasie presque générale des hautes classes et l'avènement des soi-disant philosophes (3). Cet homme, né en 1675 et qui a vu plus de la moitié du dix-huitième siècle, garde fidèlement jusqu'au bout ses traditions domestiques, et par elles il se rattache plutôt au commencement du dix-septième, à cette époque de Louis XIII, qui fut, malgré tant d'inconséquences, la plus belle période religieuse du temps. Je n'oserais pas, comme Montalembert, appeler Saint-Simon un grand chrétien (4), mais ce fut un ferme croyant, connu pour l'être et hardi à se poser comme tel devant la postérité, sans avoir intérêt à le faire. Il serait aisé d'en multiplier les preuves. C'est tout d'abord son affectueuse vénération pour l'abbé de Rancé. Enfant, son père l'avait bien des fois conduit à la Trappe (5), jeune homme, il y retournait « toutes les années, et souvent plusieurs fois, et souvent des huitaines de suite. » L'illustre

(1) Retz décrit ainsi le maréchal de Meilleraye dans le récit de la première journée de la Fronde.

(2) René Louis de Voyer d'Argenson (1694-1747). Son père, le comte Marc-René, avait eu, comme ministre du Régent, des démêlés avec Saint-Simon, et le fils l'en vengea dans ses mémoires.

(3) A la date où mourut Saint-Simon (1755), Voltaire avait cinquante-neuf ans ; il allait sortir de Prusse et prendre la tête de la grande coalition contre l'*Infâme*.

(4) Montalembert : Mélanges d'art et de littérature, p. 495.

(5) Rancé était pour Claude de Saint-Simon un vieil ami.

pénitent était son conseil, son oracle (1), et pourquoi n'a-t il pu l'être plus longtemps? Saint-Simon n'avait que vingt-cinq ans lorsque Rancé mourut (1700) en lui envoyant un suprême témoignage d'affection, et s'il n'ose s'épancher sur une telle perte, c'est par scrupule de respect. « Ces *Mémoires* sont trop profanes pour rapporter rien ici d'une vie aussi sublimement sainte et d'une mort aussi grande et aussi précieuse devant Dieu. » D'autres morts lui donnent l'occasion de s'affirmer, soit qu'elles l'épouvantent comme celle du président de Maisons (2), du cardinal Dubois (3), du Régent (4); soit que, en le désolant, elles lui laissent une espérance. Il n'est certes pas d'un ambitieux déçu, ce cri qui termine le récit de sa dernière rencontre avec le duc de Bourgogne : « Plaise à la miséricorde de Dieu que je le voie éternellement où sa bonté sans doute l'a mis ! » Saint-Simon raconte avec une gravité attendrie la conversion du maréchal de Lorges, son beau-père (5). Il honore de cœur les gens d'église, quand il les voit ou croit les voir dignes de leur ministère, un Bossuet, un Fénelon, un la Hoguette, un Nesmond, un Noailles. Historien, il parle magnifiquement de la Providence. A quoi bon poursuivre? Nous avons affaire à un chrétien.

(1) Voir plus bas les consultations que Rancé lui donna sur le jansénisme ou sur ses scrupules d'historien.

(2) Racontée en 1715, bien que postérieure, la prompte disparition de toute cette famille rappelle à Saint-Simon le mot du psaume : « J'ai vu l'impie exalté comme les cèdres du Liban; je n'ai fait que passer, il n'était déjà plus; je n'en ai pas même trouvé la moindre trace. »

(3) 1723. Dubois eut un quart d'heure d'entretien avec un récollet de Versailles. « Un aussi grand homme de bien, et si préparé, n'en avait pas besoin de davantage. C'est d'ailleurs le privilège des dernières confessions des premiers ministres. »

(4) Au lieu d'une mort lente « qui devient une grâce bien précieuse quand celle d'en savoir bien profiter y est ajoutée, » le duc d'Orléans souhaitait la fin la plus subite. Hélas! il l'obtint.

(5) Le récit date de 1702, époque de la mort du maréchal. Né protestant

Mais n'est-il point janséniste? — Il ne le veut pas, il ne le croit pas. Un jésuite, le P. Sanadon, a présidé à son éducation religieuse (1). Si, plus tard, les vertus de quelques Port-royalistes l'ont ébloui, M. de la Trappe l'en a désabusé, lui a fait voir « que le jansénisme était condamné, opposé, rebelle, dangereux à l'Église et même à l'État; » qu'il n'y avait parmi ses vrais adeptes « ni charité, ni paix, ni soumission,... point de vérité ni de bonne foi sur leur doctrine, beaucoup de dureté, de hauteur et de domination dans leur conduite... Cette conversation, ajoute le duc, m'a éloigné du jansénisme pour toute ma vie (2). » Nous avons d'ailleurs sa profession de foi catégorique. « Je tiens tout parti détestable... Il n'y a de parti que celui de Jésus-Christ. » Les cinq fameuses propositions sont hérétiques, et comme « il y a des personnes qui les tiennent bonnes et vraies, » la secte n'est donc pas une chimère. « Ainsi, de tous côtés, je ne suis pas janséniste (3). »

Oui, mais il est gallican, et cela, dit-il, « plus encore par conscience que par la plus saine politique. » Rencontre bizarre. Le voilà de cœur avec les parlementaires, avec ces « vils robins » qu'il ne se rassasie pas de mépriser et de haïr. C'est peu; lui si sévère à l'absolutisme royal, comment ne voit-il pas que les prétendues libertés gallicanes sont pures servitudes à l'égard du prince, appoint nouveau et redoutable à ce despotisme qu'il abhorre? — Non, il ne le voit point, mais combien s'en avisaient plus que lui? A

comme son oncle Turenne, M. de Lorges avait été ramené de même à la vraie foi par Bossuet.

(1) « Mon père et ma mère me mirent entre les mains des jésuites, pour me former à la religion, et y choisirent fort heureusement. » (1709).

(2) Lettre de Saint-Simon à un inconnu, citée dans les *Mémoires du duc de Luynes*. Voir Chéruel : *Saint-Simon considéré comme historien de Louis XIV*. Hachette, in-8°, pp. 31-32.

(3) 1711. A propos de sa liaison intime avec Beauvillier, Chevreuse et tout l'entourage du duc de Bourgogne.

ses yeux, la France a la gloire de défendre seule l'indépendance de l'Eglise universelle contre les usurpations de la cour de Rome, et cette gloire, le duc et pair s'en figure être le champion d'office. Après cela, rien d'étonnant s'il lui arrive de perdre tout respect envers certains papes. Le plus curieux, c'est que son préjugé gallican le ramène au jansénisme. Vienne la bulle *Unigenitus*, la *Constitution*, comme il l'appelle (1), et l'élève de Rancé n'en aura pas moins horreur que le plus fervent disciple de Jansénius. Pourquoi? J'ignore si sa correspondance publiée jetterait quelque lumière sur cette évolution si complète. Les *Mémoires* nous disent au moins qu'il envisageait la bulle comme un attentat énorme de la prétendue infaillibilité pontificale, s'arrogeant le droit de trancher seule des questions réservées au concile (2).

Mais chez un homme de sa sorte, le tempérament poussait à d'autres inconséquences. Quand la morgue aristocratique s'ajoutait à la passion gallicane, ce chrétien pensait et parlait de façon à réjouir les impies. Alors jaillissaient les traits amers à l'endroit des « barbes sales, » des « mines plates et niaises » de Saint-Sulpice, encore plus contre les cuistres violets, contre les « pieds plats » dont on faisait des évêques. M. de Chartres (3) était honni pour avoir

(1) 1713. La bulle *Unigenitus* fut donnée par Clément XI contre Quesnel, devenu, après Saint-Cyran et Arnauld, le grand théologien de la secte. Sur les visions de Saint-Simon à propos de cette constitution apostolique. Voir chap. II, L'historien.

(2) D'après lui, l'affaire, étant française d'origine, devait se juger en France. Que si l'on appelait au Pape, ce que Saint-Simon veut bien permettre, encore le Pape ne pouvait-il procéder que dans la forme juridique. « Or, cette forme juridique ne peut être autre qu'un concile, » et les instigateurs politiques de la *Constitution* n'ont réussi qu'en flattant, dans la personne de Clément XI, les plus énormes prétentions ultramontaines,... la superbe de sa prétendue infaillibilité.

(3) Godet des Marais.

« farci l'épiscopat d'ignorants, de gens inconnus et de bas lieu qui tenaient le pape une divinité. »

Dès que le rang ducal était en jeu, ou seulement la susceptibilité personnelle, cette conscience honnête et croyante. scrupuleuse même par instants, se permettait sans inquiétude et comme de plein droit les plus âpres voluptés de la haine. Au lit de justice de 1718, pour la dégradation politique des bâtards de Louis XIV, dans cette scène merveilleuse où l'artiste s'est surpassé, l'homme se montre avec une désinvolture qui fait peur. De sa haute place de duc et pair, il voit tout d'abord l'humiliation des gens de robe. « Ce fut là où je savourai, avec toutes les délices qu'on ne peut exprimer, le spectacle de ces fiers légistes, qui osent nous refuser le salut, prosternés à genoux, et rendre à nos pieds un hommage au trône, tandis qu'assis et couverts sur les hauts sièges à côté du même trône, ces situations et ces postures, si grandement disproportionnées, plaident seules avec tout le perçant de l'évidence la cause de ceux qui, véritablement et d'effet, sont *laterales regis*, contre ce *vas electum* du tiers-état. Mes yeux fichés, collés sur ces bourgeois superbes, parcouraient tout ce grand banc à genoux ou debout, et les amples replis de ces fourrures ondoyantes à chaque génuflexion longue et redoublée,... vil petit gris qui voudrait contrefaire l'hermine en peinture, et ces têtes découvertes et humiliées à la hauteur de nos pieds. » — Encore n'est-ce là que le premier acte. La séance continue et l'arrêt des bâtards est prononcé. « Moi cependant je mourais de joie. J'en étais à craindre la défaillance... Je triomphais, je me vengeais, je nageais dans ma vengeance. » Et l'excès du plaisir ne l'adoucit point ; au contraire il le rend féroce. Le duc et pair s'acharne sur le premier président, de Mesmes (1). « Je l'accablai donc à

(1) Celui qui refusait de saluer les ducs et pairs en prenant leur avis

cent reprises... de mes regards assénés et forlongés avec persévérance. L'insulte, le mépris, le dédain, le triomphe lui furent lancés de mes yeux jusque dans ses moelles... Je me baignais dans sa rage et je me délectais à le lui faire sentir. »

Et que lui a fait, par exemple, le duc de Noailles? Pendant l'agonie de Louis XIV, alors que l'on ne songeait déjà plus qu'à l'avenir, il a proposé que, le roi mort, les ducs et pairs allassent en corps saluer le nouveau maître. Saint-Simon a combattu cette idée comme blessante pour le reste de la noblesse, et voici que Noailles la lui impute à lui-même et ameute contre lui toute la cour. A supposer le récit parfaitement exact, ç'aurait été là sans doute un bas et méchant procédé.

Messieurs les courtisans, cessez de vous détruire,

dirait-on volontiers avec La Fontaine. Mais écoutez Saint-Simon. C'est un crime, une atroce scélératesse, une exécrable perfidie, une conduite de ténèbres, un complot « sublimement marqué au coin du prince des démons qui seul l'a pu inspirer et conduire. » Ne souriez pas de ce fracas d'hyperboles ; tout est sérieux et les actes vont s'y ajuster. A partir de là, Saint-Simon devient pour Noailles un ennemi qui se pique « de l'être et de le paraître sans aucune mesure ; » il déclare que l'auteur de la calomnie sera pour jamais « l'objet de *sa* haine et de *sa* vengeance la plus publique et plus implacable ; » il ne cesse de l'insulter en face, et tient bon contre sa femme, contre ses amis, contre le coupable qui prodigue les efforts — Saint-Simon dit, les bassesses — afin d'obtenir grâce. Pour notre duc, le jour le plus beau, le plus délicieux, serait celui où il lui serait donné « par la justice divine (!) de l'écraser (Noailles)

dans les séances solennelles du parlement. C'est là cette fameuse question du *bonnet*, érigée par Saint-Simon en affaire d'État.

en marmelade et de lui marcher à deux pieds sur le ventre.» Ainsi prétend-il avoir parlé au duc d'Orléans (1). Enfin, plus de dix ans après l'offense, on obtient à grand'peine un raccommodement tout extérieur et de pure forme. Saint-Simon pense tomber malade de la violence qu'il doit se faire, et se renferme depuis dans une «persévérance sèche, froide et précise aux simples devoirs d'indispensable bienséance.» La conclusion du récit est curieuse et triste. «Dieu commande de pardonner, mais non de s'abandonner soi-même.» On voit les illusions de cette conscience. Hélas! l'abbé de Rancé n'était plus là (2).

Bien haïssable lui-même, celui qui peut et veut haïr de la sorte ; bien étroit d'esprit, celui qui s'emporte quelquefois à ces folles extrémités pour des minuties d'étiquette ou de légères piqûres d'amour-propre ! Mais ne nous hâtons pas, soyons équitables : tout l'homme n'est point là. Ce glorieux, ce vindicatif, a eu le grand mérite de rester chaste parmi les dépravations de son époque. Il a gardé, en plein dix-huitième siècle, toutes les vertus de la vieille famille française. Il a poussé à l'excès le culte de son père, en adoptant sans examen toutes les rancunes de l'ancien favori de Louis XIII. Même déférence pour sa mère, et

(1) Il est très possible que, lorsqu'il rédigea tardivement ses *Mémoires*, son imagination ardente lui ait fait exagérer sa propre haîne. Le fait est qu'on a de lui des billets à Noailles, coïncidant avec l'époque de sa plus grande colère, et qui sont écrits d'un bien autre ton. (Chéruel, *Saint-Simon historien*, pp. 531-532.) Il reste au moins qu'il a tenu à poser devant la postérité comme inexorable.

(2) Ces deux exemples suffisent ; mais il y en aurait beaucoup d'autres. Le contrôleur Desmarets accueille un jour Saint-Simon avec brusquerie (1714) : un an plus tard, Saint-Simon le fait congédier par le Régent. Pontchartrain fils, ministre de la marine, contrecarre ses prétentions comme gouverneur de Blaye (1713): aussitôt sa perte radicale est jurée ; elle se consomme en 1715. — Quant à la réconciliation avec le premier président de Mesmes (1720), ce «sacrifice vraiment sanglant» que le duc fait aux larmes de sa femme ne l'empêche pas, dans ses *Mémoires*, de figurer le magistrat sous des traits qui sont sanglants à leur manière.

moins aveugle. En 1722, Charlotte de l'Aubespine vit encore, et, quand le prince de Chimay vient, par politique, demander à Saint-Simon la main de sa fille, toutes les objections paternelles tombent devant cette considération unique : « Ma mère pensa autrement, et elle avait accoutumé de décider (1). » Odieux tout à l'heure, il touche et se fait aimer lorsqu'il parle de sa femme, et il en parle cent fois, avec un sentiment délicat et fort, où la tendresse est contenue par l'estime et par le respect. Montalembert n'a pas tort d'admirer le testament où ce vieillard presque octogénaire (1754) ordonne que ses restes soient déposés auprès de ceux de la duchesse, morte depuis douze ans, et « qu'il y soit fait et mis anneaux, crochets et liens de fer qui attachent nos deux cercueils si étroitement ensemble et si bien rivés, qu'il soit impossible de les séparer l'un de l'autre sans les briser tous deux. » Pensera-t-on qu'il y a là je ne sais quoi de romanesque et de théâtral ? D'autres y verraient quelque chose d'antique et de chevaleresque. D'ailleurs Saint-Simon ne s'adresse point au public ; il ne veut que se satisfaire lui-même ; et pourquoi donc trouver mauvais que l'imagination se mette si naïvement au service du cœur ? (2)

(1) Les objections n'étaient que sages ; la jeune personne, sensiblement disgraciée de la nature, ne semblait pas devoir être heureuse, et, de fait, elle ne le fut pas.

(2) Pour sa propre tombe il ne demande qu'un nom et quelques dates ; pour celle de sa femme il dicte une double inscription où seront gravées « ses incomparables vertus : la piété inaltérable de toute sa vie, si vraie, si simple, si constante, si uniforme, si solide, si admirable, si singulièrement aimable, qui l'a rendue les délices et l'admiration de tout ce qui l'a connue..... la tendresse extrême et réciproque, la confiance sans réserve, l'union intime, parfaite, sans lacune .... dont il a plu à Dieu de bénir singulièrement tout le cours de notre mariage, qui a fait de moi, tant qu'il a duré, l'homme le plus heureux, goûtant sans cesse l'inestimable prix de cette perle unique qui, réunissant tout ce qu'il est possible d'aimable et d'estimable, avec le don du plus excellent conseil, sans jamais la plus

Il avait donc de saines et nobles parties, ce cœur si prompt à s'enfieller et si peu maître de son fiel. Il goûtait les gens de bien, les recherchait, s'attachait à eux avec la même impétuosité dont il haïssait les âmes viles ou qui lui semblaient telles. De là sa liaison étroite avec Beauvillier. A dix-neuf ans, Saint-Simon lui demanda une de ses filles : peu lui importait laquelle ; il ne tenait qu'à l'alliance du duc : « C'était lui qui m'avait charmé et que je voulais épouser avec madame de Beauvillier. » Le projet n'aboutit pas (1), mais l'amitié n'avait fait que grandir par l'estime réciproque ; elle s'étendit à Chevreuse, beau-frère de Beauvillier, à tout ce groupe d'élite qui entourait le duc de Bourgogne.

Pourquoi Fénelon fut-il excepté des sympathies de notre auteur? D'abord ils n'eurent jamais l'occasion de s'approcher et de s'entendre : « Je ne le connaissais que de visage, dit Saint-Simon ; trop jeune quand il fut exilé (1697), je ne l'avais pas vu depuis (2). » Se flatte-t-il, se trompe-t-il absolument, quand il avance, d'après certains témoignages, que le grand archevêque le craignait, n'espérant pas de ce côté la docilité absolue à laquelle on l'avait accoutumé ailleurs? N'est-ce pas plutôt Saint-Simon lui-même, qui, sans se l'avouer peut-être, aurait un peu jalousé l'empire de Fénelon sur le petit troupeau? Pour moi j'attribuerais surtout la froideur relative du duc et pair à son gallicanisme et aux influences jansénistes qui s'étaient manifestement emparées de lui longtemps avant la rédaction

légère complaisance en elle-même, ressembla si bien à la femme forte décrite par le Saint-Esprit. »

(1) La seule fille de Beauvillier qui fût alors en âge d'être pourvue se destinait à la vie religieuse. Saint-Simon nous touche et nous amuse à la fois, quand il argumente le duc et la duchesse, opposant à la vocation de la jeune personne sa vocation à lui, qui est très certainement de l'épouser.

(2) 1714, à propos de la mort du duc de Beauvillier.

définitive des *Mémoires* (1). Elles seules ont pu travestir à ses yeux Fénelon en transfuge de la secte, en affidé politique des jésuites, en homme chez qui l'ambition surnageait à tout, se prenait à tout. Au moins ne l'empêchent-elles pas de louer magnifiquement sa soumission, ses vertus épiscopales et la beauté sainte de sa fin (2).

Quant à Beauvillier, Saint-Simon ne trouve à lui reprocher qu'une sujétion trop entière aux jugements de Rome : sur ce point, Saint Sulpice l'a gâté, et Fénelon plus encore. Éloge inconscient, involontaire, achevant la brève mais éloquente oraison funèbre où nous voyons ce juste anéanti par la mort du duc de Bourgogne son élève, mais porté, du même coup, aux plus âpres hauteurs du renoncement chrétien. « Des sacrifices sanglants devinrent le tissu de sa vie. L'épurement sublime de son âme sans cesse lancée vers Dieu acheva la dissolution de la matière et fit de sa mort un holocauste..... Tout fut mis au pied de la croix. » Saint-Simon, comme Balzac, pouvait protester que, s'il avait été quelquefois du nombre des méchants, il avait toujours été du parti des gens de bien.

Aimant la vertu, il sait la peindre. Les coquins, dorés ou non, fourmillent dans son livre ; mais on se tromperait fort d'imaginer que les honnêtes gens y manquent, ou même les héros et les saints (3). Il en est de tous rangs et de tous états ; militaires illustres, comme Vauban, Catinat, Lorges, Boufflers, Puységur, sans parler de Turenne, ou

(1) N'y aurait-il pas suffi du cardinal de Noailles, son ami, cet adversaire de Fénelon dans l'affaire du quiétisme ?

(2) 1715.

(3) Ils sont moins nombreux, à vrai dire. Dans sa fameuse lettre à Rancé (1699), huit ans seulement après le commencement de ses *Mémoires*, l'auteur parlant des portraits « en bien, » disait déjà : « Il y en a bien moins qu'en mal. » Est-ce chose étonnante en soi ? Est-ce manifestement la faute du portraitiste? Au reste je prétends seulement qu'il aime à peindre la vertu quand il la trouve ou croit la trouver.

maintenus dans une obscurité injuste, comme Saint-Louis ou Montal, le « grand vieillard; » — ministres, magistrats, administrateurs, comme Beauvillier, le chancelier Pontchartrain ou Boisguillebert. Les femmes ont une belle place dans cette élite morale de l'époque. C'est la duchesse de Navailles, encourant à bon escient la colère de Louis XIV pour lui avoir fermé l'appartement des filles d'honneur de la Reine. Ce sont les duchesses de Beauvillier et de Chevreuse, intimes amies de madame de Saint-Simon et, comme elle, types de sagesse et de vertu. Parmi tant de nobles figures, celle du duc de Bourgogne se détache et resplendit, caressée par le peintre avec un religieux amour (1). Il faut lire tout cet admirable portrait.

Là même cependant il y a des ombres, une part de reproche, et il est vrai que l'auteur des *Mémoires* ne manque jamais de critiquer par quelque endroit ceux qu'il chérit et vénère le plus. En faut-il conclure à un certain pessimisme? L'œil de l'observateur allait-il plus volontiers au mal? (2) Mais aussi d'autres peintures, moins flattées ou même poussées au noir, gardent assez ordinairement certains traits honorables, certains côtés lumineux. Ne semble-t-il pas dès lors que, de part et d'autre, le pinceau est tenu par une main sincère? Nisard juge Saint-Simon incapable d'admirer ou tout ou moins ne s'y résignant que par un effort d'honnêteté contre sa pente naturelle. « Il dit le bien par esprit de justice et le mal par passion (3). » Montalembert pense le contraire : « Il a le génie de l'invective, oui ; mais il a la passion de l'éloge, et il trouve, pour admirer, des tours, des grâces, des élans qui ne sont qu'à lui (4). » Cette

(1) 1712, à la mort du prince.
(2) Ainsi pense, entre autres, M. G. Boissier, *Saint-Simon*, pp. 129, 130.
(3) Nisard, *Histoire de la littérature française*, liv. III, ch. xv § 4.
(4) Montalembert. *Mélanges d'art et de littérature* p. 185.

impression me paraît plus exacte ; elle s'accorde mieux avec l'ensemble de ce caractère, de cette âme qui a besoin d'être impétueuse pour ou contre quelque chose, mais impétueuse toujours.

Et voilà pourquoi ses amitiés furent ardentes à l'égal de ses haines ; fidèles aussi, et non pas toujours sans courage. Chamillard l'éprouva dans sa disgrâce (1709), et plus encore le duc d'Orléans, bien avant que rien fît présager sa puissance future. Saint-Simon le soutint presque seul contre le décri universel et fit d'incroyables efforts pour obtenir qu'il sortît de « cet état funeste et enseveli, » qu'il se réhabilitât lui-même en rompant un commerce qui l'avilissait. Les trois conversations qu'il eut alors avec ce prince (1) ne sont pas seulement un chef-d'œuvre d'éloquence ; elles suffiraient à l'honneur d'un caractère, tant l'amitié s'y montre franche, dévouée, intrépide, malgré la disproportion des rangs. Heureux si elle eût aussi bien réussi toujours ! Dix ans plus tard, le duc d'Orléans, devenu maître de la France, écœuré de ses désordres et sans force pour en sortir, entendait encore de la bouche de Saint-Simon des paroles comme celles-ci : « Mais, Monsieur, c'est donc le diable qui vous possède, de vous perdre pour ce monde et pour l'autre ?... Mais à quoi sert tant d'esprit et d'expérience ? A quoi vous servent jusqu'à vos sens qui, las de vous perdre, vous font malgré eux sentir la raison ? » L'amitié s'élève ici à la hauteur de l'apostolat.

Et ce n'est pas encore tout l'éloge de Saint-Simon. Sans parler du patriotisme, où nous aurons à revenir, il faudrait lui reconnaître le goût de la droiture, l'horreur de la fraude et de la bassesse, un parfait désintéressement de l'argent (2).

(1) Dans les premiers jours de 1710. Il faut lire en entier ces pages dont le moindre mérite est de compter parmi les plus belles des *Mémoires*.

(2) Saint-Simon le poussait jusqu'à l'inapplication et au désordre. Il mourut endetté, insolvable.

Notre étude va-t-elle donc finir en panégyrique ? Ici, comme tout à l'heure, ne nous hâtons pas, n'oublions pas les autres aspects du personnage : bagatelles de vanité qui l'absorbent, préventions qui l'aveuglent jusqu'à l'hallucination plénière, fureurs de susceptibilité aristocratique, haines fomentées et caressées avec délices, ressentiments inexorables, gloire mise à ne pardonner jamais. On s'étonne ; on voudrait parfois attribuer à deux auteurs ces pages disparates, à deux hommes ces sentiments violemment contrastés. Non, tout part de la même plume, tout sort d'une seule et même âme bien réelle, bien explicable aussi. Elle est droite, sincère, élevée, généreuse, chrétienne, mais trop sensible, trop passionnée, trop asservie à l'orgueil du rang social et de la valeur personnelle. C'en est assez pour nous mettre à son égard dans une situation d'esprit contradictoire, presque douloureuse, entre la sympathie et la répulsion.

CHAPITRE II

L'historien

I

Que ce rôle est difficile à un auteur de mémoires. — Qu'il est impossible à Saint-Simon. — Programme tracé par lui-même et bien mal rempli. — Informations abondantes, mais imagination trop vive, partialité, crédulité, passion, prodigieuses illusions de conscience.

Je suppose que, vers 1750, un jeune homme ait eu pour la première fois l'avantage d'approcher Saint-Simon. S'il avait, par avance, confié cette bonne fortune à un ami sérieux, celui-ci n'eût pas manqué de répondre : « Je vous en félicite. Vous allez feuilleter le plus intéressant et le plus agréable des dictionnaires (1). Ce petit vieillard, à la mine chétive et à la voix grêle, est un prodige d'esprit et un trésor de souvenirs. Défiez-vous cependant et jouissez de ses paroles sans trop y croire. Il est sincère, mais homme à calomnier les gens de la meilleure foi du monde. Il vous mettra hors de vous (2), tant sa passion est ardente et

(1) Le mot est du maréchal de Belle-Isle.

(2) Ainsi écrivait à Walpole madame du Deffand qui avait lu Saint-Simon en manuscrit.

communicative. Ne vous laissez pas ensorceler ; délectez-vous en artiste, mais réservez vos jugements. »

Et voilà ce qu'il faut dire à qui entreprend la lecture de son ouvrage. Prenez garde ! Que la magie du conteur vous laisse libre de discuter l'historien.

Mais ce titre même lui appartient-il en rigueur de droit ? Un auteur de mémoires n'est-il pas comme invinciblement empêché d'être un historien, dans toute la force et la noblesse du terme ? Et pour Saint-Simon, la nature et les circonstances n'avaient-elles pas mis entre lui et ce grand rôle des obstacles à peu près insurmontables ?

L'homme qui raconte des faits contemporains, où il a été mêlé de sa personne comme spectateur de premier rang et comme acteur même secondaire, a sans doute le bénéfice d'informations nombreuses, toutes fraîches et de première main. Par ailleurs, la confusion peut naître de leur multiplicité même, et l'abondance du détail faire tort à la largeur et à la hauteur des vues. Le temps seul démêle bien les grandes lignes ; mais encore il découvre seul bien des mystères, il dégage seul de la mêlée des témoignages cette souveraine vraisemblance qui fait, en bien des cas, toute la certitude possible. Enfin et surtout, l'indépendance, la sérénité, que la fonction d'historien réclame, semblent étrangement mal aisées pour une âme encore émue de l'action ou simplement du spectacle. « L'exactitude la plus scrupuleuse sur la vérité de chaque chose et de chaque trait, doit se garder également de haine et d'affection, de vouloir expliquer ce qu'on n'a pu découvrir et de prêter des vues, des motifs, des caractères, ou de grossir ou diminuer : ce qui est également dangereux et facile, si l'auteur n'est homme droit, vrai, franc, plein d'honneur et de probité, et fort en garde contre les pièges du sentiment, du goût et de l'imagination ; très singulièrement si cet auteur se trouve

écrire de source, pour avoir eu part, par lui-même ou par ses amis immédiats de qui il aura été instruit, aux choses qu'il raconte ; et c'est en ce dernier cas où tout amour-propre, toute inclination, toute aversion et toute espèce d'intérêt doit disparaître devant la plus petite et la moins importante vérité, qui est l'âme et la justification de toute histoire, et qui ne doit jamais, pour quoi que ce puisse être, souffrir la moindre ternissure, et être toujours exposée toute pure et tout entière. » Qui dit si bien les devoirs et les difficultés du genre ? Saint-Simon en personne (1). Or je n'ose croire que la droiture même, la franchise, l'honneur et la probité suffisent jamais à la tâche, et voilà pourquoi un auteur de Mémoires, fût-il le plus intègre et le plus mesuré des hommes, ne peut que préparer la matière à l'historien.

Notre duc et pair fera-t-il mieux? Circonscrivons tout d'abord le champ de notre étude ; omettons la Régence : elle n'appartient plus au grand siècle ; écartons le ministère de Mazarin : sur cette époque, Saint-Simon n'est que l'écho des préjugés paternels (2). Attachons-nous au règne personnel de Louis XIV et principalement aux vingt-deux dernières années (1683-1715). Il les a vues de ses yeux, mais en outre les témoignages lui sont venus en foule, ou plutôt il les a cherchés partout avec cette ardeur, cette *suite enragée*, dont il menait tout ce qui lui tenait à cœur. Les intelligences de ce curieux s'étendaient bien plus loin que ses sympathies. Dans le monde de la cour, trois groupes ou partis se dessinent aux heures les plus intéressantes de cette fin de règne : celui des ministres ou du duc de Bourgogne ; celui du Grand Dauphin, son père ; celui des sei-

(1) *Savoir s'il est permis de décrire et de lire l'histoire, singulièrement celle de son temps*. (Fragment daté de juillet 1753).

(2) Voir Chéruel, *Saint-Simon historien*, deuxième partie.

gneurs (Boufflers d'Harcourt, etc.), soutenu par madame de Maintenon. Tout liait Saint-Simon au premier des trois ; « mon cœur était à cette cabale, » dit-il, et de ce côté il apprenait, sinon tout, au moins bien des choses, de Beauvillier, de Chevreuse, de Chamillard (1712), et plus tard du prince lui-même. Ennemi du Dauphin, il était pourtant renseigné sur la petite cour de Meudon par La Feuillade et d'autres encore. Boufflers, la Vrillière, mais surtout le chancelier Pontchartrain, son intime, lui ouvraient un jour sur le troisième groupe. D'ailleurs il ne négligeait personne, ni les femmes les mieux informées, les filles de Chamillard (mesdames de La Feuillade et de Lorges), la duchesse de Villeroy, les maréchales de Rochefort et de Chérambault ; — ni les oratoriens dont le rapprochaient ses prédilections jansénistes, ni les jésuites, ces jésuites si fins qui eurent pourtant la bonté d'âme de le prendre pour un ami ; — ni les officiers subalternes, le chirurgien Maréchal ou l'apothicaire Boulduc, ni même les « valets très principaux, » un Bontemps, un Dumont, un Duchesne. Je ne l'en estime pas ravalé, mais je me demande comment il a pu, sans quelque duplicité d'allures, mener de front tant de relations si diverses. Lui, si franc et si entier quand il tient la plume, il ne l'était donc pas toujours au même point dans la conduite. On ne vit guère impunément à la cour. Il ne semble pas, du reste, qu'il ait cru payer trop cher ce vaste *reportage* organisé par lui à son bénéfice. « Je me suis donc toujours trouvé instruit journellement de toutes choses par des canaux purs, directs et certains, et de toutes choses grandes et petites. » Il en triomphe et ne cherche rien au delà.

Mais il s'agit d'exploiter tant de richesses. Voyons-le à l'œuvre et confrontons-le — ce n'est que justice — avec l'idéal si bien tracé par lui-même. Nous pouvons, je crois, l'estimer « droit, vrai, franc, plein d'honneur et de probité, »

du moins jusqu'à se refuser le pur mensonge. Il nous dira en posant la plume : « J'ai préféré la vérité à tout (1). » Accordons qu'il l'a voulu, qu'il a cru le faire. Mais se tenait-il « en garde contre les pièges du sentiment, du goût et de l'imagination ? » Ce serait merveille, et trop évidemment ce n'est pas. Une imagination de cette puissance ajoute, invente, crée malgré qu'elle en ait. Un observateur aussi curieux de psychologie expérimentale risque fort de sacrifier au plaisir des conjectures, d'expliquer à sa guise ce qu'il n'a pu découvrir, et « de prêter des vues, des motifs, des caractères. » Dans cette affluence, dans ce tumulte des menus faits, il faudrait le génie même pour garder les proportions et dominer la matière en s'élevant aux vues d'ensemble Et qu'adviendra-t-il si un esprit fin et malicieux, mais sans grande hauteur, penche d'instinct à l'ironie paradoxale qui jouit trop de rattacher les plus grands résultats à des causes médiocres ou minimes? Par-dessus tout, quelle vérité historique attendre d'une âme passionnée, partiale? Or, c'est le cas ou jamais.

Saint-Simon n'était pas sans se connaître un peu lui-même : il a prévu l'objection et l'a parée de son mieux. L'impartialité lui semble « impossible à qui écrit ce qu'il a vu et manié. On est charmé des gens droits et vrais, ou irrité contre les fripons dont les cours fourmillent ; on l'est encore plus contre ceux dont on a reçu du mal. Le stoïque est une belle et noble chimère. Je ne me pique donc pas d'impartialité, je le ferais vainement. » Au reste, ne pressez pas trop cet aveu, car il va le reprendre en l'expliquant. L'impartialité dont il parle ici n'est pas la véritable ; c'est plutôt la froideur, l'impassibilité et le manque d'âme, non point qualité, mais défaut grave, chez l'auteur de mémoires

(1) Dernière page des *Mémoires*.

et même chez l'historien. Continuons donc d'écouter le nôtre. « Toutefois je me rendrai encore ce témoignage et je me flatte que le tissu de ces Mémoires ne me le rendra pas moins, que j'ai été infiniment en garde contre mes affections et mes aversions, et encore plus contre celles-ci, pour ne parler des uns et des autres que la balance à la main, non seulement ne rien outrer, mais ne rien grossir, m'oublier, me défier de moi comme d'un ennemi,.rendre une exacte justice et faire surnager à tout la vérité la plus pure. C'est en cette manière que je puis assurer que j'ai été entièrement impartial, et je crois qu'il n'y a point d'autre manière de l'être (1). »

A la bonne heure ! il a cent fois raison de le croire. L'impartialité n'est que l'amour dominant du vrai, le vrai dit partout et toujours, sans acception d'intérêts et de personnes (2). Mais où donc ne peuvent aller les illusions d'une conscience, honnête pourtant dans son fond et chrétienne ? Quoi ! il se figure avoir tenu d'ordinaire la balance exacte, sans rien outrer ni grossir, et il compte sur « le tissu de ces mémoires » pour confirmer le témoignage qu'il se décerne à lui-même ! On n'est pas plus aveuglé.

Non certes, il n'a pas rempli son programme. Si la droiture, si l'honnêteté naturelle se font çà et là reconnaître, combien de fois c'est la passion qui gouverne, je dis mal, qui emporte cette plume fiévreuse! Passion toute vive et bouillante, quand, le soir, bien enfermé dans sa « boutique, » il jette de furie sur le papier ses impressions du moment ; quand nulle politique ne contient plus la fournaise intérieure plus ou moins comprimée tout le jour. On

(1) Dernière page des *Mémoires*.

(2) Voir ce qui en a été dit à propos de Bossuet et de l'*Histoire des Variations*, t. II.

a bien comparé Saint-Simon à un grand lustre fait pour illuminer une vaste salle et qui, relégué dans un cabinet solitaire, éclate et flamboie avec des clartés d'incendie (1). Vingt et trente ans plus tard (1743-1752), quand le vieillard oisif et morose reprend ses ébauches et se met en devoir de les rédiger, la passion n'est-elle pour rien dans l'entreprise ? On lui a communiqué le journal manuscrit de Dangeau et pendant quatre ans (1734-1738), il a criblé de ses remarques et additions ce mémorial sec et terne, plein « d'une fadeur à faire vomir... d'un encens éternel et suffocant. » Non qu'il dédaigne d'en user largement pour assurer ses souvenirs chronologiques ; mais qui sait à quel point la colère contre ces « écorces de la plus repoussante aridité, » contre les « serviles louanges » du courtisan quand même, aura eu d'influence pour le ramener, lui septuagénaire, à ses vieilles notes qu'il semblait vouloir laisser dormir? Y faut-il joindre l'irritation de voir la brillante fortune des Belle-Isle et des Noailles contrastant alors avec sa propre obscurité ? (2). En tout cas, et quand la passion n'aurait rien fait pour l'engager dans cet énorme labeur, une fois engagé, il la sent revivre et, quoi qu'il en dise, il s'y abandonne au point de faire douter si le temps ne l'a pas ravivée loin de l'amortir. Libre à chacun d'admirer cette impérissable jeunesse d'âme ; au moins est-elle fort dangereuse pour l'historien.

Elle le rend crédule à toute fable qui caresse ses préjugés, ses colères, quelquefois même son goût du merveilleux et du noir : à l'empoisonnement d'Henriette d'An-

(1) « Comme un lustre flamboyant, chargé et encombré de lumières, mais exclu de la grande salle de spectacle, il brûla en secret dans sa chambre, et après cent cinquante ans il éblouit encore. » (Taine, *Essais de critique et d'histoire*, 3e édition, p. 35.)

(2) Chéruel, *Saint-Simon historien*, p. 171.

gleterre (1) ou de Louvois (2) ; à la guerre de 1688 « embarquée » par ce même Louvois pour se venger d'une querelle avec Louis XIV à propos de la largeur d'une fenêtre (3) ; à la démarche du P. de la Chaise près de sa fin et conseillant à son pénitent royal de ne pas lui chercher un successeur en dehors de la Compagnie par crainte des vengeances possibles et parce que « un mauvais coup était bientôt fait (4). » Cet « énorme avis (5) » du confesseur mourant, Saint-Simon le tient de Maréchal qui le tenait du monarque en personne. Le moyen d'en douter? Ignore-t-on d'ailleurs que le même péril avait déterminé Henri IV à rappeler les Jésuites bannis après l'attentat de Châtel (6), que, pour se garder d'une société de régicides, le fin Béarnais s'était avisé d'admettre l'un d'entre eux dans son intimité journalière ?

On trouve des gens qui arrivent à tenir une chose pour vraie parce qu'ils la racontent. Saint-Simon était du nombre. Beauvillier lui disait un jour, dans un de ces entretiens où ils échangeaient quelquefois des vérités dures, que tout ce qui lui passait par la tête, il croyait le voir. Le mot n'est pas tout à fait juste ; il ne croyait pas le voir, il le voyait réellement (7).

(1) Voir 1701, après le récit de la mort de Monsieur.

(2) Voir 1715, dans le résumé du règne de Louis XIV.

(3) Voir 1709, après la mort de d'Avaux.

(4) Voir 1709, à la mort du Père de la Chaise.

(5) Le mot est de Saint-Simon, dans les titres marginaux dont on a fait les sommaires de chapitres.

(6) *Ibidem*. M. Poirson, l'historien de Henri IV, a gravement reproduit cette énormité. Quant à Louis XIV devenant lui-même Jésuite à son lit de mort, notre auteur, après avoir rapporté cet autre conte, l'abandonne avec un regret visible, parce que Maréchal n'en a rien su. Lui du moins sait pertinemment que « les Jésuites ont constamment des laïques de tous les états, même mariés, qui sont de leur Compagnie. Ce fait est certain. » (1715, derniers moments du Roi.)

(7) G. Boissier, *Saint-Simon*, p. 164. Par exemple, quand le duc et pair nous conte ses conversations avec le P. le Tellier sur la bulle *Unigenitus*

Ce péril est commun aux imaginations très vives. Où l'illusion devient prodige, c'est quand Saint-Simon nous atteste, la main sur la conscience, qu'il a été infiniment en garde contre ses aversions, qu'il s'est oublié, qu'il s'est défié de lui-même comme d'un ennemi. En vérité ! Mais d'où le connaissons-nous sinon par son ouvrage ? N'est-ce point là qu'il s'est peint et livré à nous, se délectant, nageant, comme il dit lui-même, dans ses haines satisfaites, haine des bâtards royaux, haine des parlements, haine de la vile bourgeoisie qui gouverne au détriment de la noblesse, haine des ultramontains et des *constitutionnaires*, sans compter les ressentiments personnels ? Avec cette double vue de romancier, parmi ces violences de pamphlétaire, dans ce feu de colère et de rancune que l'on attise à plaisir alors qu'on s'imagine l'éteindre, que deviennent l'indépendance et la gravité de l'historien ?

II

Trois points notables. — Affaires religieuses, le P. le Tellier, caricature épique. — Madame de Maintenon, charge odieuse. — Louis XIV : omissions, calomnies, exagérations, justes blâmes, éloge magnifique : tout Saint-Simon en raccourci.

On n'attend pas que je m'attache à redresser toutes les injustices, toutes les bévues historiques de Saint-Simon. Il y faudrait au moins un livre, et nous en avons déjà plusieurs (1). Tenons-nous à trois points principaux et ache-

(1713), je croirais volontiers qu'il a vu *bec à bec entre deux bougies* l'énergumène invraisemblable qu'il nous présente. Mais il l'a vu de ses yeux à lui. (Voir § II.)

(1) Chéruel, *Saint-Simon historien*. — Le P. Bliard, S. J., *Les Mémoires*

vons par là de nous mettre en défiance sur les autres. Si la passion risque toujours d'égarer l'équité naturelle de notre auteur, c'est surtout quand il s'agit des querelles religieuses, de madame de Maintenon, de Louis XIV. Et quel parti n'a-t-on pas tiré de son œuvre pour dénigrer le grand Roi, vilipender une noble femme, et calomnier l'Église par-dessus tout ?

Nous l'avons vu gallican intraitable et, par suite, rallié de fait à ce jansénisme qu'il désavoue. Il l'est si bien qu'il va dépasser en violence les historiographes officiels de la secte et qu'il suffira quelquefois de lui opposer leurs témoignages. Rappelez-vous d'ailleurs comment se forme habituellement la légende, la légende épique par exemple. Elle grossit et idéalise, mais en outre elle simplifie en attribuant tout à quelques acteurs principaux, en ramassant et concentrant sur quelques têtes choisies toutes les admirations ou toutes les haines. Saint-Simon est peuple en cela ; son imagination ne procède pas autrement que celle des foules. Par hostilité à Rome, par sympathie pour la cabale port-royaliste, par amitié pour l'archevêque de Paris, Noailles, l'oncle de son ennemi pourtant, il abhorre la politique religieuse de la fin du règne. Or, cette politique, il l'incarne d'instinct dans un homme ; mais vraiment à ses yeux, est-ce encore un homme que le P. le Tellier?

Le P. de la Chaise était mort le 20 janvier 1709, suppliant Louis XIV, et pour le beau motif que l'on sait, de ne pas retirer aux jésuites la direction de sa conscience et

de Saint-Simon et le P. le Tellier, confesseur de Louis XIV. — Cf. Saint-Simon, édition Boislisle, notes. — Fournel, l'histoire et le pamphlet dans les Mémoires de Saint-Simon. — Le Jansénisme dans les Mémoires de Saint-Simon. (*Littérature indépendante et écrivains oubliés au dix-septième siècle*). — Boissier, *Saint-Simon*, etc.

la haute influence attachée à cet emploi (1). Le principe ne fit pas difficulté, mais on délibéra tout un mois sur le choix de la personne. Qui succéderait au petit-neveu du célèbre P. Cotton, le confesseur et l'ami d'Henri IV, à ce P. de la Chaise qui avait été « bon homme et bon religieux, fort jésuite mais sans rage et sans servitude, et les connaissant mieux qu'il ne le montrait, mais parmi eux comme l'un d'entre eux ? » Je cite sans l'adopter cet éloge équivoque et passablement perfide. Or ceux qui furent consultés, madame de Maintenon, l'évêque de Chartres, la Chétardie, curé de Saint-Sulpice, Chevreuse, Beauvillier, tant de lumières ensemble, se réunirent en faveur d'un personnage « entièrement inconnu au Roi, » mais quel personnage encore ! Un enfant de la lie du peuple et ne s'en cachant point, grossier, impudent, insolent ; une physionomie ténébreuse, fausse, terrible et qui eût fait peur au coin d'un bois ; un esprit dur, entêté, un caractère profondément faux et trompeur ; un naturel cruel, farouche, violent jusqu'à faire trembler ses confrères les plus sages ; d'ailleurs ayant consacré corps et âme à sa Compagnie, nourri de ses secrets, de ses plus profonds mystères et ne connaissant d'autre Dieu qu'elle ; bref, un homme terrible, poursuivant la destruction radicale de tout ce qui ne serait pas soumis jusqu'à l'abandon aveugle au règne despotique de la

(1) Emploi délicat et périlleux entre tous. Des jésuites y avaient été appelés de bonne heure, et non pas seulement en France. Le général de l'ordre, Claude Aquaviva, leur avait donné, pour le remplir, des instructions de la plus religieuse sagesse. Il m'est permis, je crois, de regretter avec Fénelon que le P. de la Chaise ait accepté la *feuille des bénéfices*, c'est-à-dire le rôle de conseiller principal en matière de nominations ecclésiastiques. Tenu par ses vœux en dehors de toute ambition personnelle, un pareil conseiller présentait des garanties particulières de désintéressement. Mais quelle responsabilité ! Combien facilement odieuse ! On me pardonnera de la souhaiter à d'autres.

Société (1). Voilà le guide spirituel que l'on donnait à Louis XIV, sans doute afin de terroriser sa vieillesse ; mais surtout voilà, pour Saint-Simon, le bouc émissaire qui portera les derniers péchés du monarque, le Thersite, mais le Thersite féroce et redoutable de cette Iliade ecclésiastique en trois chants ou en trois actes : destruction de Port-Royal, querelles du cardinal de Noailles, constitution *Unigenitus*. Le rapprochement est bien profane ; mais on m'excusera de ne pouvoir prendre au sérieux cette caricature énorme, estimant d'ailleurs possible que Saint-Simon croie ce qu'il dit et qu'il ait vu ce qu'il pensait voir.

Une fois entré sur la scène, le P. le Tellier l'occupe tout entière ; il inspire tout, il anime tout. Erreurs de dates, invraisemblances, incohérences, contradictions, l'auteur des *Mémoires* ne s'embarrasse de rien pour l'établir, pour l'affirmer plutôt sans ombre de preuve. La démolition de Port-Royal-des-Champs était résolue avant l'entrée en fonction du nouveau confesseur ; elle a été exécutée avant qu'il ait eu le temps de prendre quelque influence : — n'importe ; c'est lui, c'est le P. le Tellier qui a si bien retourné le Roi que « les fers furent mis au feu pour cette destruction (2). » — Depuis quarante ans bientôt, on discutait les *Réflexions*

(1) Tous ces traits sont textuels. Voir Saint-Simon, premiers jours de 1709.

(2) Saint-Simon est contredit en ce point par des écrivains jansénistes. « Ce n'est point aux jésuites qu'il faut attribuer la destruction de Port-Royal. » (Clément, *Histoire générale de Port-Royal*, troisième partie, liv. III, page 8, note.). — Ajoutez que, dans ce récit, il se contredit lui-même. Nous l'avons entendu reconnaître que les cinq propositions avaient des tenants, que le jansénisme n'était donc pas une chimère. Il ne reste plus cette fois qu'une « idéale hérésie enfantée ou plutôt inventée par les jésuites pour faire perdre terre aux adversaires de Molina. » Deux pages plus loin, il est vrai, on avoue que quelques personnes, un fort petit nombre, soutenaient les propositions en grand secret. — C'est l'incohérence née de la contradiction.

morales de l'oratorien Quesnel ; depuis deux ans (1708), elles étaient condamnées par Clément XI : qu'à cela ne tienne ; c'est le Tellier qui, en 1710, trouble la paix en les dénonçant à l'univers. Et pourquoi ? Pour venger l'échec de sa Compagnie dans l'affaire des cérémonies chinoises : or l'affaire était encore pendante et l'échec à venir. — Noailles a jadis approuvé les *Réflexions* sans les lire ; deux évêques les censurent par mandement ; Noailles jette feu et flamme et, dans la querelle qui s'ensuit, le confesseur les presse au nom du Roi de faire des soumissions à l'archevêque : point du tout ; c'est lui-même qui les a poussés, qui a peut-être dicté leur censure ; il veut abattre Noailles parce que ce prélat ne tient pas des jésuites le siège de Paris et le chapeau cardinalice (1). Abrégeons et venons au principal.

Vers 1710, le livre de Quesnel avait le triste honneur d'être à peu près ce qu'avaient été soixante ans plus tôt les cinq propositions extraites de l'*Augustinus* ; mais cette importance, il la devait surtout à la malencontreuse approbation de Noailles ; la cause de l'oratorien janséniste devenait celle du cardinal. Poussé à bout par les résistances et les emportements de ce dernier, Louis XIV avait sollicité du Pape un jugement définitif (1712). Le nouvel examen des *Réflexions morales* dura plus d'un an ; Clément XI y employa des théologiens de toutes les écoles, parmi lesquels un seul jésuite ; il présida lui-même nombre de séances et laissa en mourant deux volumes de notes autographes sur la question. De ce travail sortit la bulle *Unigenitus* (1713). Elle condamnait cent et une proposi-

(1) Noailles, on le sait, se laissa persuader à lui-même qu'il était victime des jésuites, et il soutint vingt ans l'hérésie pour ne pas désavouer la malencontreuse approbation jadis accordée à Quesnel. — Fénelon, qu'il avait tant poussé sur le quiétisme, lui donnait pourtant un meilleur exemple à suivre.

sitions de Quesnel, alors que Bossuet, de son vivant, en avait compté cent vingt dignes de censure. Applaudi de tout ce qui n'était pas janséniste, l'acte pontifical, dans lequel Fénelon trouvait une des plus grandes consolations qu'il eût ressenties depuis qu'il était au monde (1), fut accepté purement et simplement par cent dix évêques français (2). Dès lors le gallicanisme lui-même ne pouvait donner prétexte aux scandaleux appels qui allaient désoler cinquante ans l'Eglise.

Ecoutez maintenant Saint-Simon. La Constitution est une œuvre de ténèbres, et Le Tellier en est l'artisan. Il a le secret de liguer contre Noailles madame de Maintenon, le ministre Voysin, l'évêque de Meaux Bissy, dont il achète la conscience au prix du cardinalat, comme il paiera bientôt du titre de grand-aumônier celle du cardinal de Rohan. A Rome, il a ses âmes damnées, le cardinal Fabroni et le P. Daubenton, jésuite. Ces deux hommes rédigent la bulle en cachette, mettant, pour plus de sûreté, les imprimeurs au secret; puis ils la lisent rapidement au Pape et, comme il se débat, lui résistent, le bravent et la font publier malgré lui. Quoi d'étrange après cela si elle dépasse en monstruosité toutes les hérésies? Celles-ci ne méprisaient que les Pères de l'Église; la bulle condamne saint Paul en termes exprès. Tous s'en indignent, jusqu'aux complices de le Tellier. Lui seul reste intrépide et, moitié ruse, moité violence, il enlève l'approbation des évêques, tout comme il a enlevé la Constitution. La France se tait devant celui qui fait parler le Pape et le Roi. Il a la foudre en main, il peut désormais susciter une persécution à

(1) Lettre au P. Daubenton, 12 octobre 1713.

(2) Douze rejetèrent la bulle, mais en condamnant Quesnel. Un seul persistait à le soutenir. (Gaillardin, *Histoire de Louis XIV*, Tome VI, page 647.)

laquelle ne manquera que le sang, et encore ! Le comble est qu'il tient à prendre pour confident de ses menées Saint-Simon en personne, qu'il l'assiège, qu'il lui impose coup sur coup trois entretiens, dont notre duc et pair sort « éperdu, hors d'haleine, dans une extase d'épouvante. » C'est l'homme aux pieds duquel s'ouvrirait à l'improviste un abîme, un cratère. Il a été saisi de ce qu'est un jésuite ; « si énormes, si atroces, si effroyables » étaient les choses que lui confiait, avec un visage radieux et un cœur épanoui, ce vieillard de soixante-quatorze ans, ce prêtre d'ailleurs sans un intérêt personnel au monde, tyran de l'État et de l'Église pour le seul honneur de l'école de Molina.

On regrette par simple curiosité que le confident malgré lui n'ait pas noté ces propos si effroyables. Mais pouvait-il être exact ? N'avait-il pas entendu autre chose que ce qui frappait ses oreilles, de même que là, « bec à bec, » entre deux bougies, il voyait sans doute un autre personnage que le réel ? Aveuglement de sectaire, hallucination de visionnaire. Et voilà comment cet homme d'honneur et de conscience transforme en animal de proie un religieux dont Fénelon, le doux Fénelon, aiguillonna si souvent le zèle (1). Voilà comment ce chrétien de foi pratique écrit l'histoire religieuse pour la joie des ennemis de la religion. Parlant de Pascal et de Bossuet, J. de Maistre aimait à dire que ces grands hommes ne comptent plus dès qu'une passion les inspire. Tout ce qu'on peut en faveur de Saint-Simon, c'est de lui accorder le bénéfice de la remarque.

Doit-il compter davantage quand il juge madame de

(1) A prendre ces entretiens comme il les présente, il est bon d'observer qu'il ne s'y donne pas le beau rôle. L'astucieux jésuite s'y montre confiant jusqu'à la duperie, et le grand seigneur n'a pas le courage de son indignation ; il se prête à cette confiance et en usera pour diffamer.

Maintenon ? Ce n'est pas qu'il en ait voulu d'abord à l'épouse de Louis XIV ; mais un jour il entend dire qu'il n'a jamais eu l'heur de lui plaire, qu'elle l'a maintes fois desservi; bref, qu'il est de ces gens qui, grâce à elle, « eurent le cou rompu sans avoir pu imaginer la cause (1). » Dès lors, c'en est fait; elle commence d'être à ses yeux ce qu'elle sera dans ses *Mémoires*. Tout ce que la jalousie a pu inventer contre elle est vrai, il doit l'être. Ne discutons pas : madame de Maintenon nous est connue ; voyons seulement ce qu'elle devient sous son pinceau.

Le père de Françoise d'Aubigné était « peut-être » gentilhomme. Si Scarron daigne l'épouser elle-même, c'est « peut-être » sur un calcul honteux de ses amis. En tout cas, devenue veuve, elle trafique de ses agréments personnels pour élargir son « mal être. » La voilà chez les d'Albret sur le pied d'une domesticité mal déguisée. Suit l'amitié de madame de Montespan, l'éducation secrète des enfants du Roi. Leur mère introduit madame Scarron à la cour et arrache pour elle des bienfaits au prince qui — chose bizarre — ne pouvait d'abord la souffrir et presse maintes fois la favorite de chasser « cette créature... cette suivante, pour ne pas dire servante. » Mais non, c'est la favorite qui se voit peu à peu supplantée par « cette abjecte rivale. » La reine meurt à point et tout se réunit pour amener « ce que vos yeux ont vu et que la postérité refusera de croire. » Ainsi « la fortune, pour n'oser nommer ici la Providence... préparait au plus superbe des rois l'humiliation la plus profonde, la plus publique, la plus durable, la plus inouïe. » Je veux pourtant le croire pour l'honneur de Saint-Simon : dans ses heures lucides et calmes, il n'estimait pas « cet affreux mariage » plus honteux à

(1) Il le sut de Chamillard après la mort du Roi. Voir G. Boissier, *Saint-Simon*, pp. 138, 139.

Louis XIV que « la boue du double adultère, » d'où madame de Maintenon l'avait fait sortir.

Cependant l'humiliation du monarque n'est pas encore assez publique au gré de « l'enchanteresse, » de « l'incroyable fée, » de « la vieille sultane, » pour tout dire, de « la Scarron (1). » Épouse, elle veut être déclarée reine. C'est pour cela — qui le croirait? — qu'elle fonde Saint-Cyr; c'est pour avoir combattu la publicité de son union que Louvois, que l'archevêque Harlay, que Fénelon sont perdus ou compromis par son influence (2). Bossuet lui-même n'échappe à la disgrâce que parce qu'il a servi à écarter madame de Montespan. Trompée dans cette première ambition, madame de Maintenon en garde une autre qui sera jusqu'à la fin « tout son être. » Ne régnant pas, elle veut au moins gouverner. Cette femme, qui « pensait et qui sentait si fort en petit, » parce que « l'abjection et la détresse où elle avait si longtemps vécu lui avaient rétréci l'esprit, avili le cœur et les sentiments, » a pourtant la prétention énorme de conduire toutes les affaires intérieures, extérieures, ecclésiastiques : « abbesse universelle, ... mère de l'Église, » vraie maîtresse du royaume par manège et hypocrisie dont le maître est parfaitement dupe, car, si elle se tait devant lui, elle a les ministres dans sa main. Ainsi fait-elle la révocation de l'édit de Nantes, la

(1) M'excuserai-je de conserver au duc et pair son langage? Il me semble qu'en pareil cas, citer c'est juger.

(2) Saint-Simon, qui n'aime pas Louvois, le trouve héroïque dans cette rencontre. Il l'a peint aux genoux de Louis XIV, lui présentant une épée et le suppliant de l'en percer plutôt. C'est Burrhus aux pieds de Néron :

Me voilà prêt, Seigneur; avant que de partir,
Faites percer ce cœur qui n'y peut consentir.

Anecdote invraisemblable, dit C. Rousset. (*Histoire de Louvois,* 6e édition, t. III, p. 356.)

disgrâce de Fénelon, la scandaleuse élévation des bâtards ; ainsi entre-t-elle dans l'affaire de la bulle *Unigenitus* à la remorque du P. le Tellier. Mais que ne fait-elle pas? De quoi n'est-elle pas responsable, jusqu'au jour où elle abandonne le roi mourant, parce qu'elle n'a plus rien à en attendre? Telle est, fort en raccourci, ce que Montalembert lui-même appelle l'abominable injustice de l'auteur à l'endroit de madame de Maintenon (1). Bien naïf d'ailleurs celui qui demanderait des preuves. Saint-Simon n'en essaye aucune : tout n'est-il pas incontestable dès lors qu'il a eu lui-même « le cou rompu? »

Poussons la complaisance à l'extrême; admettons encore ici, tout comme en histoire religieuse, cette demi-bonne foi de la passion aveugle qui atténue la calomnie sans la justifier jamais (2). Sur ces deux points le duc n'a guère laissé voir que les fâcheux côtés de sa nature, et, s'il avait fait partout de même, il nous contraindrait au mépris.

Pour son honneur, il n'en va pas de la sorte. Quand, par exemple, il peint Louis XIV, la touche est d'un mécontent, bien des traits sont injustes, au moins par le grossissement et l'outrance; mais il est visible que les vraies beautés du modèle subjuguent le portraitiste et réveillent son équité native. L'honnête homme reparaît ; il alterne d'une façon curieuse avec le médisant de cour, le frondeur, le passionné. Blâmes à contester ou à réduire, autres re-

(1) Montalembert, *Mélanges d'art et de littérature*, p. 460.

(2) On est aujourd'hui singulièrement large sur la question de bonne foi, non sans un grave danger pour l'honneur humain et la conscience chrétienne. Il importe donc de rétablir le principe, le fait, car c'en est un. Un acte, un jugement, une doctrine, si peu qu'on y mêle de passion aperçue et consentie, perdent le bénéfice de la bonne foi complète et laissent l'homme plus ou moins responsable de son erreur. La passion ne peut être que circonstance atténuante. Encore devient-elle plutôt aggravante si on la nourrit à plaisir. Dieu veuille que tel n'ait pas été souvent le cas de notre auteur !

proches bien fondés où éclate une indignation éloquente, justice noblement rendue, admiration qui s'impose et que la passion n'a plus la force de chicaner; tout se mêle, tout vient selon la rencontre, avec un effet singulier de contraste et de heurt; le peintre n'a pas accoutumé de fondre les nuances et de chercher l'unité morale dans les portraits. La royale figure sort de ses mains, incomplète, enlaidie ou assombrie quelquefois, mais, au total, grande, imposante et, par certains côtés, magnifique.

Les critiques ont relevé bien des omissions, et c'était leur droit, puisque Saint-Simon prétend résumer le règne (1). Dès lors, pourquoi taire les belles parties de la politique extérieure, les réformes financières, judiciaires, administratives, la protection accordée aux sciences, aux lettres, aux arts? Ils ont noté plus d'un reproche excessif ou injuste, parfois même jusqu'à la contradiction presque formelle. Non, le monarque n'a pas été jusqu'à ce point égoïste, dur, insensible aux affections de famille. Il n'a pas écarté par système les talents supérieurs ; il ne s'est pas entouré de nullités pour se donner le plaisir de les dominer et de les instruire. On est mal venu à l'accuser d'avoir redouté l'esprit, quand on avoue qu'il avait infiniment profité de celui des autres, et que les gens qui en manquaient ne pouvaient ni l'*amener* ni le *tenir* (2). Tout s'explique du reste, car l'auteur nous dit avec quelque naïveté qu'on lui faisait à lui-même un crime du sien. C'est donc le mécontent qui parle, l'homme qui n'aime pas le Roi parce qu'il a conscience de lui être désagréable en qualité de frondeur, de querelleur et de mauvaise langue.

(1) Voir Chéruel, *Saint-Simon historien*. Deuxième époque du règne.

(2) Louis XIV était « né avec un esprit au-dessous du médiocre, mais un esprit capable de se former... d'emprunter d'autrui sans imitation et sans gêne. » Etrange médiocrité que celle-là! — Plus loin il échappe à Saint-Simon de dire : « Il n'était pas dépourvu d'esprit. »

Il n'est pas plus recevable à lui refuser le courage militaire, et quand, oubliant les grandes vues qui se mêlaient à un appétit excessif de gloire, il explique tout par des intrigues de cour, nous sommes tentés de retourner à son adresse le reproche qu'il faisait tout à l'heure à madame de Maintenon, celui de voir et de sentir en petit.

Louis XIV a prodigué les constructions fastueuses; qui l'ignore? Mais est-il bien avéré qu'il y fut conduit par « le plaisir superbe de forcer la nature? » Le luxe qu'il voulait autour de lui a ruiné la noblesse; rien de plus sûr. Mais doit-on lui en imputer le dessein formel? Avait-il bien réellement prémédité « d'épuiser tout le monde, » de réduire tout le monde à vivre de ses aumônes? Encore faudrait-il le prouver. Enfin lorsque Saint-Simon nous représente le plus absolu des monarques tombé, au déclin du règne, dans une entière dépendance et plus gouverné que personne, avec l'illusion de gouverner seul (1), ce n'est pas méchanceté banale de nous demander en souriant si l'auteur eût pensé de même, au cas où il aurait eu sa part de crédit. Au reste nous savons sa haine pour les influences d'alors ; il a l'imagination hantée par madame de Maintenon, le P. le Tellier, le duc du Maine, trois spectres : n'en cherchons pas davantage ; il ne compte plus.

Il compte et nous l'aimons quand il dénonce la flatterie qui déifiait un homme « au milieu du christianisme, » et le goût, trop naturel d'ailleurs, que cet homme y prenait. Seulement nous hésitons à croire sur son témoignage que « la plus grossière » fût la mieux reçue et « la plus basse encore mieux savourée. » Il ne voit pas non plus que cette adulation, cette idolâtrie quasi universelle tourne indirec-

(1) Saint-Simon généralise d'ailleurs et ne distingue pas les temps. « Telle fut la fin de ce long règne de Louis XIV, si peu le sien, si continuellement et successivement celui de quelques autres. »

tement à la louange de celui qu'elle n'aveuglait pas encore tout à fait. Le jour de Pâques 1681, Bossuet, complimentant du haut de la chaire ce prince déifié par tant d'autres, lui faisait entendre ce solennel avertissement : « Qui peut tout, ordinairement tourne sa puissance contre lui-même; et quand le monde nous accorde tout, il n'est que trop malaisé de se refuser quelque chose. » Or, Louis XIV en a d'autant plus de mérite à ne s'être pas accordé toutes les folies, et telle est notre pauvre nature qu'il faut savoir gré à une tête humaine de maîtriser quelque peu son vertige au milieu d'un pareil nuage d'encens.

L'historien peut être çà et là injuste aux bâtards royaux, au duc du Maine, par exemple; mais il n'a certes pas poussé trop loin l'horreur de la bâtardise, de ces abominables désordres auxquels le prince abandonna vingt ans de sa vie. « Leur scandale a rempli l'Europe, a confondu la France, a ébranlé l'Etat, a sans doute attiré les malédictions sous lesquelles il s'est vu si imminemment près du précipice, et a réduit sa postérité légitime à un filet de son extinction. » Voilà qui est vrai, comme aussi le faible du père coupable pour ceux dont il aurait dû pleurer et cacher la naissance; la légitimité factice qu'il leur donna; les alliances qui mêlèrent le pur sang royal « avec la boue infecte du double adultère; » l'effort constant pour égaler presque les « enfants de la personne » aux fils de France, aux enfants « de la couronne et de l'Etat. » Saint-Simon parle ici en chrétien, en honnête homme; il ne dit rien de trop.

Et malgré tout, il resterait dans les *Mémoires* de quoi composer un beau panégyrique du monarque. On l'y verrait doué de tous les avantages extérieurs qui peuvent rehausser et tempérer à la fois la majesté du rang ou la faire deviner même, comme on distingue à sa taille « le roi des

abeilles (1); » parlant bien, en termes bons et justes, sans jamais rien de désobligeant pour personne, pratiquant la politesse la plus exquise mais aussi la plus mesurée ; sachant donner avec une grâce incomparable, habile à faire valoir, à *vendre*, dit Saint-Simon, ses paroles, son sourire, jusqu'à ses regards ; ayant comme pas un l'art de joindre aux faveurs affectueuses d'autres faveurs purement « idéales, » de « donner l'être à des riens, » en somme de mener les gens par l'opinion, par l'honneur, par le préjugé peut-être ; mais cela ne vaut-il pas mieux que la corruption ou la violence ? Ce dominateur, auquel tant de complaisants auraient permis la fainéantise ou le caprice, y paraîtrait laborieux, exact, réglé dans son train de vie, au prix d'une contrainte perpétuelle, d'un véritable esclavage, sous les exigences du métier de roi. Cet égoïste, que l'on nous a peint « uniquement personnel, » sacrifiant tout à soi-même, nous le retrouverions équitable, discret, désireux de la vérité, patient, paternel dans ses audiences, partout « maître de ses mouvements et de sa langue... Le croira-t-on? » s'écrie naïvement notre auteur : « il était né bon et juste. » Pourquoi donc ne pas le croire? Sans cela, mais encore sans un fond sérieux de christianisme, comment, ayant licence de tout faire, n'aurait-il pas tourné au Néron ou au Domitien? En somme, « jamais prince ne posséda l'art de régner à un si haut point ; » c'est Saint-Simon qui l'avoue, et c'est en partie d'après Saint-Simon que Taine a pu définir Louis XIV « un roi, homme supérieur qui sut travailler, vouloir, lutter et mourir (2). »

(1) C'est presque le mot de Bérénice à propos de Titus :

> Parle : peut-on le voir sans penser comme moi,
> Qu'en quelque obscurité que le ciel l'eût fait naître
> Le monde en le voyant eût reconnu son maître?
>
> (Racine, *Bérénice*, I, 5.)

(2) Taine, *Essais de critique et d'histoire*, 3e édition, p. 202. Article sur Saint-Simon.

Lutter et mourir, notre duc et pair a vu le prince dans cette double épreuve, et il s'honore en l'admirant. Là, sans doute, revient encore l'idée fixe de servitude volontaire, de « geôliers, » de « fers domestiques » portés avec horreur et sans force pour les rompre. Mais cela même relève aux yeux de l'historien « cette constance, cette fermeté d'âme, cette égalité extérieure, ce soin toujours le même de tenir tant qu'il pouvait le timon, cette espérance contre toute espérance, par courage, par sagesse, non par aveuglement, ces dehors du même roi en toutes choses..... » Aussi bien n'étaient-ce pas simples dehors et contenance pure. Le coupable puni savait « s'humilier sous la main de Dieu (1), en reconnaître la justice, en implorer la miséricorde, sans avilir aux yeux des hommes sa personne ni sa couronne. » Bien au contraire, la simplicité magnanime de sa soumission à la Providence lui ramena les cœurs et lui mérita « le nom de Grand qui lui avait été si prématuré. »

De l'aveu de Saint-Simon, Louis XIV mourant garda jusqu'au bout la décence extérieure, la gravité, la majesté qui avait accompagné toutes les actions de sa vie. Mais renvoyons plutôt le lecteur à ces pages magnifiques et singulières où se montrent naïvement les deux personnages, les deux hommes qui n'en font pourtant qu'un chez notre auteur. Ebloui par les splendeurs religieuses de l'agonie royale, entraîné d'ailleurs par son aversion pour le duc du Maine jusqu'à voir dans les dernières dispositions testamentaires du prince un crime contre la conscience et une trahison sacrilège, il flotte entre ces deux impressions et

(1) Il est curieux de voir l'auteur se rencontrer dans ce témoignage avec madame de Maintenon. Voilà cette humiliation du cœur que Fénelon, dans sa lettre anonyme, demandait à Louis XIV, avec justice alors, mais en termes peu faits pour l'obtenir.

s'ingénie à les concilier ensemble (1). « Qui n'admirera une fin si supérieure et en même temps si chrétienne? mais qui n'en frémira? » Lui-même se commande en vain de frémir; l'admiration le tient malgré qu'il en ait. « O Nabuchodonosor! » s'écrie-t-il dans un accès de fougue intempérante; mais il a beau faire, il s'avoue en présence d'une énigme, et ce roi, qu'il voudrait pour un instant mettre au-dessous de l'homme, le déconcerte et le subjugue par la majesté surhumaine de sa mort.

Dans les *Mémoires* il semble, à tout prendre, que le siècle ne soit pas plus maltraité que le roi. Mauvais livre assurément, s'il n'allait qu'à diminuer en nous le sens de l'admiration, la foi dans la grandeur. Mais telle n'est pas l'impression unique ou même dominante, pour qui n'a pas voulu d'avance la ressentir. Le plaisir trop enfantin d'admirer sans réserve, la chimère d'une époque toute régulière, solennelle et irréprochable, l'illusion de nous imaginer que « dans un grand siècle tout est grand (2), » que dans un siècle chrétien tout est sans ombre : voilà ce que Saint-Simon nous ôte. Mais est-il seul à nous l'ôter? Nous en apprend-il plus que Sévigné, Maintenon, La Bruyère ou Bourdaloue? Il n'a vu que le déclin de cette société brillante. Spectateur prévenu et passionné, lui-même, sans y prendre garde, nous a bien des fois avertis de n'en croire qu'à demi ses yeux. Et malgré tout, si nous lisons comme

(1) Ne revenons pas sur le conte absurde du roi mourant admis *in extremis* dans la Compagnie de Jésus et rassuré par là sur tout le reste. Il vaut celui de Charles X secrètement prêtre et Jésuite, allant, par un souterrain, des Tuileries à Montrouge pour y dire la messe. — Mais il est curieux d'entendre supposer que Louis XIV écrivit tout ce que voulurent ses tyrans domestiques, dans la certitude que son testament serait cassé. Pour ramener les choses aux proportions réelles, il suffit de lire quelque historien sérieux, Gaillardin, par exemple. (*Histoire du règne de Louis XIV*, tome VI, pp. 679 et suiv.)

(2) Cousin.

il faut lire, son œuvre atteste encore suffisamment, avec l'inévitable faiblesse humaine, la puissance des traditions d'honneur et de foi. Par là elle est vraie moralement et même historiquement, plus même que par le détail pittoresque des habitudes journalières, de la mise en scène, du costume. Prenons-la encore un coup avec réserve et droiture et, s'il lui manque la pleine autorité de l'histoire, elle gardera plus et mieux que le prestige d'un merveilleux roman.

III

Idées politiques. — Patriotisme et seigneurie ; le despotisme tempéré par les ducs et pairs. — Saint-Simon aux affaires : hésitations, contradictions, découragement. — Préparait-il la Révolution française ? Qu'aurait-elle fait de lui ?

Je n'ai ni la mission ni le goût de discuter le système politique de Saint-Simon ou son rôle effectif dans le conseil de régence ; mais il est bon de mentionner brièvement l'un et l'autre pour achever la connaissance du personnage (1). Il y reparaît bien toujours le même, un et double, pour ainsi parler, avec son fond de droiture et de bon vouloir, mais avec l'étroitesse de son préjugé nobiliaire. Le chancelier Pontchartrain lui disait un jour : « Vous êtes citoyen avant d'être duc... Vous êtes fait par vous-même pour être homme d'État et vous n'êtes duc que par d'autres. » Illusion et complaisance d'ami. Citoyen, patriote, oui, Saint-Simon l'était dans l'âme, jaloux pour la

(1) Ses théories, éparses dans les *Mémoires*, se retrouvent condensées dans un écrit publié de nos jours sous ce titre : *Plans de gouvernement du duc de Bourgogne*. (P. Mesnard, Hachette.) C'est apparemment, remaniée à l'usage du prince, la substance des trois fort petits cahiers qu'il avait jadis montrés à Chevreuse.

France d'une juste grandeur, ennemi du despotisme, touché des souffrances du peuple bien qu'il ne les vît pas de fort près. Mais il lui manquait les parties essentielles de l'homme d'État : le sens pratique, la décision, la hauteur et la sûreté des vues. Esprit vif et brillant plus que ferme et large ; trop décisif quand il ne s'agissait que de projeter et d'écrire, trop hésitant, incohérent même lorsqu'il eut sa part d'action. Enfin, s'il n'était duc que par d'autres, il l'était beaucoup trop, souvent jusqu'au ridicule, parfois jusqu'à l'aveuglement et à la frénésie, d'ailleurs ne concevant guère pour lui-même et ses pareils une autre manière d'être bon Français.

Le despotisme, qu'il avait grandement raison de haïr, s'incarnait à ses yeux dans les ministres, ces « cinq rois de France qui exerçaient la tyrannie sous le nom du roi véritable et souvent à son insu (1). » Mais en outre ces ministres étaient des gens de plume, de robe, de finance, des maltôtiers, des rats de cave. Par eux le règne de Louis XIV devenait celui de la plus vile bourgeoisie : premier grief de notre duc et pair, grief suprême. Ces hommes de rien étaient sortis du néant par un caprice ou mieux par un calcul du maître : ne fallait-il pas bien établir qu'on tenait de lui seul le pouvoir et l'être même ? Or, en ce dernier point, ni Saint-Simon ne se trompe absolument (2), ni la conduite du prince n'est absolument injustifiable. Mais le critique ne semble pas soupçonner une autre cause possible : la frivolité des nobles et, par suite, leur peu de capacité pour les hauts emplois (3).

(1) Le contrôleur général des finances, les secrétaires d'État de la maison du roi, des affaires étrangères, de la guerre et de la marine.

(2) Voir les *Mémoires de Louis XIV*.

(3) Est-ce Louis XIV qui, en écartant la noblesse des affaires, la rend de force, et tout exprès peut-être, frivole et incapable ? Est-ce la noblesse qui se rend impropre aux affaires en se jetant dans la bagatelle et la va-

Il eût donc voulu à la toute-puissance royale un frein, un tempérament plutôt. Mais où le prendre? Dans les parlements? A Dieu ne plaise! Les parlements, c'était par excellence la robe, l'odieuse robe. Dans une représentation nationale? Saint-Simon acceptait en principe les États généraux; volontiers il les eût convoqués au début du nouveau règne pour leur faire endosser la responsabilité de graves mesures financières. Il les eût même rappelés à date fixe, tous les cinq ans, mais sans leur accorder autre chose que le droit de remontrance, de supplication, de proposition tout au plus. C'est peu pour les idées actuelles; c'est plus que rien cependant, car des remontrances périodiques, inévitables, ne laisseraient pas de mettre le despotisme assez mal à l'aise. En tout cas, notre faiseur de plans rejetait la liberté politique à la façon de l'Angleterre. Pas de partage du pouvoir: le roi demeurait absolu.

Que restait-il, sinon de lui donner pour modératrice la haute noblesse, la duché-pairie? Dans l'ordre de l'action et de la puissance, l'État, ce n'était plus le roi seul, comme l'a peut-être dit Louis XIV; c'était lui, avec ses compagnons, ses *latéraux* naturels et nécessaires (1), les ducs et pairs; à peu près comme, dans le système gallican, cher à Saint-Simon, le Pape n'aurait pu sans les évêques représenter l'Église gouvernante et souveraine. Mais encore de quels pairs s'agissait-il? De ceux de Hugues Capet, grands

nité? L'un et l'autre peuvent être vrais pour une part. Saint-Simon avait sans doute lu dans La Bruyère : « Pendant que les grands négligent de rien connaître... des citoyens s'instruisent du dedans et du dehors d'un royaume, étudient le gouvernement, deviennent fins politiques... se placent, s'élèvent, deviennent puissants, soulagent le prince d'une partie des soins publics. » (*Des grands*, 24.) Beauvillier, un duc, était bien ministre des finances. Doit-on affirmer à coup sûr que le Roi n'eût pas fait d'autres choix semblables s'il avait trouvé qui choisir?

(1) *Laterales regis*. On traduirait bien en style militaire, les *flanqueurs* de la royauté.

vassaux et maîtres de vastes domaines, ou de ceux de la monarchie moderne, sans puissance effective pour lui faire contrepoids ? Les premiers n'existaient plus et Saint-Simon ne prétendait pas les rétablir, puisqu'il félicitait Richelieu « d'avoir abattu l'autorité des grands... et de les avoir réduits à leur juste mesure d'honneur et de distinction. » Pratiquement tout revenait à remplacer les ministres par des conseils où les ducs et pairs auraient une part prépondérante. L'essai en fut fait sous la Régence, et il fallut bientôt y renoncer. Les ducs et pairs se dévoraient entre eux et le plus grand nombre était incapable.

Quant au nôtre, arrivé lui-même aux affaires, s'il s'honora par le désintéressement, il hésita, il tâtonna, il se contredit, demandant un jour la réunion des Etats généraux et la combattant un autre ; maudissant la révocation de l'édit de Nantes et dissuadant le Régent de rouvrir la France aux Huguenots exilés. Cet honnête homme, cet ennemi de l'arbitraire, opina pour la banqueroute et prouva doctement qu'un roi n'est pas lié par la parole de ses prédécesseurs. Mais enfin, plans, projets, essais d'action : que resta-t-il de ce long effort ? Un aveu découragé plein d'un pessimisme égoïste. « Tout bien à faire est impossible, » s'écrie Saint-Simon, et, selon lui, « cette affligeante vérité... devient infiniment consolante pour ceux qui sentent et qui pensent, et qui n'ont plus à se mêler de rien. » Soit, ils peuvent dégager leur responsabilité personnelle et se laver les mains des calamités inévitables ; mais on pense et l'on sent d'une autre manière, quand en est moins attentif à soi-même qu'à l'intérêt général ; alors quelle consolation humaine peut-il y avoir à en désespérer ?

Quelques-uns ont pensé que Saint-Simon, comme les autres entrepreneurs de réformes, préparait à son insu la chute de la monarchie. Le plus sûr est qu'il atteste l'im-

puissance de tous et la sienne propre à empêcher, sinon la révolution telle qu'elle fut, avec son caractère d'athéisme pratique, d'apothéose pratique de l'homme, du moins un bouleversement profond et en partie salutaire de l'ancien régime tel qu'il était. Que serait devenu, qu'aurait pensé et senti l'acharné duc et pair, si, par impossible, il eût prolongé sa vie d'un demi-siècle encore? Quelle indignation eût été la sienne, à l'avènement définitif du bourgeois nouveau, du bourgeois lettré et philosophe, régentant les rois en attendant de les renverser! Se figure-t-on Saint-Simon lisant le *Contrat social* (1762) (1), ou voyant, le 30 mars 1778, passer en triomphe le fils de l'ancien notaire de son père, du bonhomme Arouet? Onze ans plus tard, eût-il refusé par dégoût, eût-il accepté par dévouement patriotique, de représenter aux Etats généraux la noblesse du bailliage de Chartres? Tout au moins il eût quitté l'assemblée le jour où, de par le roi, le marquis de Dreux-Brézé lui ordonna vainement de se dissoudre; et, entendant Mirabeau répondre: « Nous sommes ici par la volonté du peuple, » il se fût dit: « C'est la fin du monde. » C'était bien celle de son monde à lui. Spectateur du grand naufrage, pourquoi ne pas supposer qu'il eût abjuré plus d'une erreur? La constitution civile du clergé, par exemple, n'était-elle pas le dernier mot logique de ce gallicanisme, de ce jansénisme qui lui avaient été si chers? On peut le suivre en idée dans les prisons de la Terreur, à la Conciergerie où, la veille de comparaître devant Fouquier-Tinville, il se confesse, comme tant d'autres, à l'abbé Émery, et fait *in extremis* amende honorable aux sulpiciens (2). Mais à quoi bon

(1) Il put lire de fait le *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* (1754).

(2) Le vénérable supérieur de Saint-Sulpice fut longtemps détenu sous Robespierre. On raconte qu'il dut la vie à l'ordre que sa religieuse influence maintenait parmi ses compagnons de captivité.

pareil rêve? Quand ces choses arrivèrent, il y avait quarante ans passés qu'il était mort et encore plus longtemps que, sans prévoir tout l'avenir, il en désespérait.

Pour nous, suffisamment en garde contre l'historien et le politique, nous pouvons désormais jouir de l'artiste, avec mesure toutefois et, autant que possible, à bon escient.

CHAPITRE III

L'écrivain et l'artiste.

I

Destinée des *Mémoires* inédits. — Confiscation en 1760. — Communications privées. — Copies. — Ébauches d'éditions. — Éditions complètes.

Saint-Simon aurait été bien étonné, bien humilié peut-être, s'il eût prévu que la postérité l'estimerait surtout pour ses mérites littéraires. En 1702, consentant à composer une notice sur Louis XIII, il stipulait « qu'on lui en épargnerait le ridicule dans le monde. » Pour qui travaillait donc cet homme qui laissa en mourant deux cent soixante-dix-sept liasses, portefeuilles ou volumes manuscrits ? « Pour la beurrière, » pensait-il quelquefois avec une mélancolie découragée ; au fond c'était pour sa consolation présente, c'était pour l'instruction de l'avenir, nullement pour ses contemporains. « Celui qui écrit l'histoire de son temps, se garde bien de la montrer. Son ouvrage doit mûrir sous la clef et les plus sûres serrures, passer ainsi à ses héritiers, qui feront sagement de laisser couler

plus d'une génération ou deux (1). » C'est lui-même qui parle, et il n'a point tort, que je sache. Il est vrai qu'un maître impute à lâcheté le secret dont il couvrait son œuvre, et le montre sacrifiant sa vanité même d'artiste à la passion de dénigrer sans péril (2). Hypothèse d'homme de lettres, et non pas exempte d'humeur. Il est pour le moins aussi vraisemblable que, chez Saint-Simon, la vanité d'artiste n'était rien au prix de la gloriole seigneuriale, et qu'à mettre enseigne d'auteur il eût pensé déroger. Aussi bien que pouvait-il faire? Le blâmer d'avoir écrit en secret, n'est-ce pas le blâmer d'avoir écrit?

Un procès attira tout d'abord sur ses manuscrits l'attention publique. Ses créanciers les disputèrent comme un gage à son légataire, Claude de Saint-Simon, évêque de Metz, et l'avocat de ce dernier révéla l'existence des *Memoires* en les présentant comme œuvre patriotique. Après cinq ans (1760), une intervention inattendue coupa court aux débats. Le ministre Choiseul, flairant un intérêt d'État, confisqua tout l'héritage littéraire du défunt. On se repentait peut-être d'avoir laissé publier sous la Régence les *Mémoires du cardinal de Retz* (3), et ceux de notre duc allèrent dormir aux archives des affaires étrangères. Toutefois le ministre qui les incarcérait ne voulut pas s'en priver lui-même, et les fit copier sans doute, puisqu'il les lisait, après sa disgrâce, en compagnie de madame du Deffand. Duclos et Marmontel eurent communication du trésor. Des

(1) Saint-Simon, *Savoir s'il est permis d'écrire et de lire l'histoire, singulièrement celle de son temps*.

(2) « Saint-Simon se cache ; il fabrique sa prétendue histoire en secret, comme on fabrique la fausse monnaie. Il a cent fois plus besoin de déchirer les hommes que de combattre leurs erreurs. Si forte est cette passion, qu'elle triomphe à un degré inouï et unique du désir le plus puissant de l'artiste, celui de montrer son œuvre, ou tout au moins de montrer son art. » L. Veuillot : *Çà et là*, 6e édition, t. II, pp. 437-438.

(3) Voir t. I, p. 195.

fragments se répandirent par le monde ; on ébaucha même des éditions (1) ; mais l'ouvrage complet, authentique, restait « sous la clef et les plus sûres serrures ; » le pouvoir se faisait à sa manière l'exécuteur des volontés prudentes de l'auteur. En 1819 seulement, le général marquis de Saint-Simon obtint de Louis XVIII l'élargissement de son ancêtre, « embastillé depuis soixante ans. » Encore fallut-il dix autres années pour forcer la résistance étrange des geôliers d'office (2). Enfin parut en 1830 l'édition dite *du Marquis*, prototype fort imparfait des suivantes (3). Les *Mémoires* venaient à l'heure propice : la curiosité publique ne respectait plus grand chose ; le goût était aux scènes dramatiques, aux peintures hautes en couleur ; la négligence et l'incorrection de la forme trouvaient indulgence quand elles ne passaient point pour génie. Beaucoup ne demandaient qu'à subir le charme de ces récits passionnés, qu'à glorifier Saint-Simon de ses defauts même. Aujourd'hui encore plusieurs en sont là. Raison de plus pour mesurer strictement l'éloge et le blâme, pour rendre justice à l'écrivain, à l'artiste, sans lui sacrifier les lois vraies du style et de l'art.

II

L'écrivain. — Sa confession. — S'il a bien fait de ne se point corriger. — La grammaire et la langue. — Par où ce barbare est très français.

L'écrivain nous a fait lui-même sa confession. Il se reconnaît coupable de négligence, de répétitions, de prodiga-

(1) Par exemple, celles de Soulavie (1789 et 1791), de Laurent (1813).

(2) Plus étrange encore est le refus persévérant de livrer la correspondance de l'auteur.

(3) Éditions Chéruel (1856 et 1872). — Edition de Boislisle, en cours de publication. (Hachette, *Grands Ecrivains*.)

lité des synonymes, d'obscurité surtout par suite de la longueur des phrases. « J'ai senti ces défauts; je n'ai pu les éviter, emporté toujours par la matière et peu attentif à la manière de la rendre, sinon pour la bien expliquer. » Impossible de corriger sans tout refondre, et ce travail passerait ses forces. D'ailleurs, « pour bien corriger ce qu'on a écrit, il faut savoir bien écrire; on verra aisément ici que je n'ai pas dû m'en piquer. » Bref « je ne fus jamais un sujet académique; je n'ai pu me défaire d'écrire rapidement. » Aveu d'impuissance, mais aussi dédain noble du grand seigneur. Au dix-huitième siècle, ses rares lecteurs passaient condamnation sur le style et, sans marchander, le qualifiaient d'abominable (1). Au rebours, d'autres plus récents félicitent l'auteur de n'avoir pas veillé davantage à sa toilette littéraire et semblent n'admettre guère de milieu entre l'aisance incorrecte et les phrases toutes faites, le moule commun (2). A ce compte, point d'originalité sans négligence ni désinvolture.

Mais d'abord l'originalité de bon aloi n'a pas besoin de se brouiller avec la grammaire; elle n'a que faire du solécisme, et le solécisme abonde chez Saint-Simon. Ce serait temps perdu que de colliger des exemples; ouvrez au hasard et lisez. Cependant ne pouvait-il se garder bien personnel et se démêler glorieusement du vulgaire des scribes, sans violenter la syntaxe ni disloquer la construc-

(1) Déjà en 1728, Saint-Simon ayant composé un factum anonyme en faveur des ducs et pairs, un contemporain, qui fit la réponse, dénonçait hardiment l'auteur. « Son style laconique, sec, dur, bouillant, inconsidéré, lui ressemble trop pour qu'on puisse s'y méprendre. »

(2) « C'est un grand bonheur qu'il n'ait pas mieux soigné son style. Il ne nous plairait pas autant, nous lui trouverions moins de saveur et de vérité, si les idées et les sentiments qu'il exprime avaient passé par un cerveau d'écrivain qui les aurait vêtus de phrases toutes faites et jetés dans un moule commun. » (G. Boissier, *Saint-Simon*, p. 163.) Il y a pourtant des cerveaux d'écrivains qui échappent à cette servitude.

tion reçue, sans se perdre dans un pêle-mêle de conjonctions lourdes et de pronoms équivoques; sans entasser de force dans une même phrase des parenthèses encombrantes, « des idées explicatives,..... étranglées par le peu d'espace et entraînées avec le reste comme par un tourbillon? (1) » C'est richesse de pensée, dit-on, impétuosité fougueuse, qui emporte l'écrivain et le lecteur à sa suite. Je ne puis croire cependant qu'un peu d'ordre et d'économie fît tort à cette opulence, ni que cette impétuosité perdît quelque chose à nous épargner tant de heurts et de soubresauts.

On dit encore : ces étrangetés et ces abandons sont naturels, presque nécessaires : seuls ils peignent l'état d'esprit qui les produit (2). A la bonne heure; mais l'état d'esprit qu'ils accusent est-il si louable? Que d'autres aiment la violence et la fièvre; il est permis de préférer la vigueur et la santé. Ne passons point d'ailleurs l'incorrection à ce duc et pair comme un privilège de naissance. Nous le ferions trop voisin de Mascarille (3), et tel écrivain aristocratique, J. de Maistre par exemple, sait être fort grand seigneur tout en se donnant la peine de parler toujours français. Mais surtout ne glorifions pas notre auteur d'avoir trouvé la langue trop rigide et trop contraignante pour son génie. Eloge banal et faux tout ensemble, que lui-même, je gage, aurait assez peu goûté. De plus grands ont bien porté ce joug, mais ils trouvaient le secret de rester libres, c'est peu, de maîtriser l'idiome en le respectant, vrais génies, ceux-là, dont Bossuet demeure parmi nous le

(1) Taine, *Saint-Simon, Essais de critique et d'histoire*, p. 249.

(2) *Taine*, p. 248.

(3) « Tout ce que je fais a l'air cavalier; cela ne sent point le pédant... Tout ce que je fais me vient naturellement; c'est sans étude. » (Mascarille, dans les *Précieuses ridicules*, scène x.)

meilleur type (1). Frondeur de la grammaire, et pourtant l'un des rois de la langue : je trouve quelque part ces deux qualités accolées au nom de Saint-Simon (2). Est-ce paradoxe ou vérité? Il faudrait du moins s'entendre. La grammaire n'est pas toute la langue. Un écrivain qui se permet le solécisme peut encore être bien français par ailleurs, mais il l'est d'autant moins au total. Et puis le solécisme n'est pas ici l'unique péché. Sans compter l'impropriété fréquente, le barbarisme fleurit à l'aise parmi la végétation touffue des *Mémoires :* la *cunctation*, l'*enfermerie*, la *cacherie*, la *vacillité*, la *rognerie; insolenter*, *verbiager*, *débeller*, *postposer*, *se capricer*, *dépersuader*, se laisser *étranger* et beaucoup d'autres. Il faut, dit-on, permettre à Saint-Simon de barbariser à son aise (3). Pourquoi donc? Sauf le cas exceptionnel d'une création utile et heureuse, toujours les Français furent égaux devant le dictionnaire, comme ils le sont aujourd'hui devant la loi.

Qu'on ne s'y méprenne point du reste. J'en veux aux théories de licence qui ne sont pas de lui, aux franchises accordées contre le parler commun à tout écrivain de talent qui se les arroge sans vergogne. Quant à Saint-Simon, acceptons de grand cœur ses archaïsmes, ses locutions familières ; passons-lui même, sauf quelques crudités à peine morales, une certaine verdeur soldatesque dans les termes. A plus forte raison aimerons-nous cette foule d'expressions créées, de métaphores ou d'hyperboles hardies, qui ne sont pas contre la langue et où commence d'apparaître le tour personnel d'esprit, ce qui fait proprement le style. Un homme se *dépèce en excuses ;* une fille un

(1) Voir Nisard, *Histoire de la littérature française*, liv. III, ch. xv, § 9.
(2) E. Lintilhac, *Précis historique et Histoire de la littérature française*, t. II, p. 174.
(3) Lintilhac, *loc. cit.*

peu mûre court et *force* un mari comme on ferait un gibier ; le duc du Maine voit *fort à lèche-doigt* madame de Montespan sa mère. Madame de Maintenon assiste chez Beauvillier à de petits dîners intimes où Fénelon préside moralement jusqu'à ce qu'enfin Godet, l'évêque de Chartres, *en renverse les escabelles* (1). Villeroi partant en guerre « fait le vide dans le rayon où sa vanité fait la roue ; » il pompe l'air comme une machine pneumatique ; mais au retour de Ramillies ce n'est plus qu'un ballon dégonflé. Celui-ci se présente à tout, il a *le nez tourné à la fortune ;* cet autre, l'abbé de Sourches, *pourrit aumônier du Roi*, *en grand mépris*. Autant de locutions trop lestes ou trop vives pour la gravité de l'histoire, mais que la conversation souffre et que, par suite, les mémoires peuvent souffrir. Saint-Simon n'est point barbare, il n'est qu'original, quand il transforme un adjectif en substantif ou même le renforce d'un autre : *un sombre*, *un vif*, *une sorte* d'*étincelant*, *le farouche abattu* des yeux, un *précieux guindé et pointu* (2). Pourquoi lui reprocherait-on ces audaces ? Y a-t-il audace véritable à parler ainsi ?

Tout n'est donc point paradoxe dans l'opinion qui le fait en même temps frondeur de la syntaxe et roi de la langue. Roi despote assurément, qui n'a cure des lois et, par instants, ravage cruellement son propre domaine. Du moins n'a-t-on pas affaire à un étranger ; il est bien du pays et de la race ; parmi ses excentricités, il garde le trait de famille et, si l'on me permet ce mot, la saveur du terroir. Il écrit en barbare, « à la diable, » quand lui en vient la

(1) Ce fut lui, on s'en souvient, qui donna la première alarme sur la spiritualité de Fénelon.

(2) Le duc de La Rochefoucauld, fils de l'auteur des *Maximes*, fut très goûté de Louis XIV ? C'est que « *son court* (le peu d'étendue de son esprit) lui plut (au Roi) et le mit à l'aise. » — Fénelon et madame Guyon arrivent-ils malheureusement à s'entendre ? « Leur sublime s'amalgama. »

fantaisie ; mais, avec tous ses défauts, il reste Français pour une large part de son style, Français authentique et du meilleur aloi. Il l'est par les innombrables idiotismes qui font de son œuvre un répertoire de la langue familière et pittoresque, en ce temps où on la parlait si bien. Il l'est plus encore peut-être par cet esprit leste et agile, d'ailleurs pratique, net, avisé, qui fut éminemment le nôtre quand nous étions nous-mêmes ; quand, ayant des principes et de la logique, nous aimions à penser et à parler clair ; quand l'imagination et la passion n'entraient dans le style que pour servir et compléter une raison d'ailleurs amoureuse de la lumière et respectueuse du bon vieux sens commun. Mais peut-être fais-je à mon tour un paradoxe. L'auteur en question peut-il vraiment se ramener à cet idéal ? Non pas toujours, certes ; et cependant, pour vingt passages où il s'en écarte, combien d'autres où il s'en rapproche et s'y tient jusqu'à devenir modèle ! Car il y a de tout dans cette œuvre négligée, hâtive, irrégulière. On en tirerait sans grand effort une anthologie au rebours, une collection de barbarismes, de tours vicieux, de phrases mal faites. Mais on en composerait aussi vite une autre de pages éloquentes, de mots forts et justes, de traits clairs et rapides courant prestement au fait et au but. Pour rappeler une comparaison familière à la critique, Saint-Simon n'est ni Bossuet ni Tacite ; mais, à ses heures, il rappelle l'historien latin par la netteté vigoureuse des peintures, et le roi de nos prosateurs par la force simple et l'originalité hardie du langage.

Un dernier doute. Équilibre des facultés dont le concours fait le style, soin de tenir l'imagination et le sentiment dans la dépendance de la raison, de les mesurer à la nature des choses : c'est là une des lois premières du bien écrire ; c'était la gloire de l'esprit français. Comment dès lors le

reconnaître, ce noble esprit, dans un homme d'imagination si fougueuse et de passion si emportée? Nous répondrons en étudiant l'artiste, et la réponse vaudra pour l'écrivain, puisque le style est l'âme même, puisque l'écrivain n'est que l'artiste opérant dans le détail.

III

L'artiste. — S'il est tel grâce au manque d'équilibre entre ses facultés. Si on l'est d'autant plus qu'on est moins homme. — Le trop d'imagination et de sentiment dans la vie pratique et dans le style : que ces deux défauts ne vont pas toujours de pair. — Saint-Simon peintre : portraits et scènes ; — conteur, — orateur, historien éloquent par endroits. — Que le manque d'équilibre l'empêche d'être artiste parfait.

Parmi les admirateurs de Saint-Simon, les uns veulent qu'il soit artiste précisément par le fait d'une imagination excessive et d'une sensibilité démesurée (1). Qui ne voit le principe sous-entendu? L'art n'est que le dérèglement de la nature, ou plutôt la nature n'est que l'instinct qui s'abandonne ; elle se mutile dès qu'elle entreprend de se gouverner. Théorie des positivistes logiques : pour eux tout est légitime, tout est beau et bon qui est quelque peu saillant et fort. Théorie parfaitement immorale, cela va de soi, mais encore étrange humiliation pour l'art et pour la nature même.

Il semble à d'autres que, chez Saint-Simon, les défauts de l'homme, de l'historien, du politique, soient pour l'artiste une source de qualités (2). Encore une assertion à prendre sous bénéfice d'inventaire. J'entends, sans y rien

(1) C'est l'avis de Taine, par exemple. Outrance, violence, impuissance de l'âme à se gouverner : pour lui, toute la gloire de notre auteur est là. (Taine, *Essais de critique et d'histoire*, pp. 236 et suiv.)

(2) G. Boissier, *Saint-Simon*, p. 165.

voir de fatal, que de grands dons artistiques puissent faire échec à l'esprit de gouvernement ; j'entends que l'historien qui les possède ait besoin de s'en défier quand il juge et de les maîtriser quand il écrit. Mais comment admettre qu'ils naissent jamais des défauts de l'homme ? Si l'artiste gagne en effet ce que l'homme perd, mieux vaut être homme qu'artiste, et voilà tout de nouveau l'art passablement humilié. Qui fait donc Saint-Simon conteur, peintre et quelquefois orateur de premier ordre ? Sa rare puissance d'imaginer et de sentir. Amoindrit-elle sa valeur humaine ? Bien au contraire. Mais cette puissance excède et s'emporte ; elle est trop fougueuse, trop peu maîtresse d'elle-même. Là est le défaut, défaut de l'artiste aussi bien que de l'homme : un plus ferme gouvernement de soi serait tout profit pour le talent comme pour le caractère.

En outre, et c'est de quoi justifier en partie l'assertion que je ne saurais admettre en rigueur, le trop d'imagination et de sentiment n'est pas absolument la même chose dans la conduite personnelle et dans la composition littéraire ; au moins ne s'y rencontre-t-il pas toujours au même degré. L'extrême force des impressions peut fausser les jugements et égarer les démarches pratiques, sans faire un tort égal aux habitudes du style. Faute de maintenir la royauté de la raison, tel exagère, se trompe et se compromet dans la vie, qui, la plume à la main, ne rompt pas d'une manière trop fâcheuse le nécessaire équilibre de ses facultés. Ici la rupture commence, et avec elle le vrai péché littéraire, quand l'image surabondante étouffe ou obscurcit la pensée ; quand la sensibilité molle ou fiévreuse alanguit ou violente celle du lecteur. Est-ce bien le cas de Saint-Simon ? Obscur par endroits, il le doit à l'impropriété d'un terme ou à l'embarras d'une construction, jamais à la haute couleur de son style. L'imagination nuit

au crédit de l'historien ; l'écrivain n'en est pas diminué parce qu'elle n'offusque jamais ce qu'il prétend nous dire. Quant à sa passion, elle est sincère du moins. Il n'a rien de ces modernes qui se surmènent et se *déséquilibrent* volontairement pour frapper à tout prix, mais surtout pour faire montre d'impressions plus fortes en même temps que de vues plus profondes (1). Il sent trop vivement, il ne songe pas à s'en défendre ; c'est ce qui le fait artiste, pensent les adorateurs de la force brute et de la saillie effrénée ; un sens plus exact et plus moral dit au contraire : c'est ce qui le prive d'être l'artiste accompli. Mais il ne parle que comme il sent, et cette vérité, cette probité dans l'intempérance même la rend moins choquante, incapable de détruire ou de balancer la puissance littéraire des aptitudes. Sous le torrent, le fond d'esprit reparaît vite, sensé, lucide, bien français.

Nous voilà prémunis et nous pouvons désormais jouir sans péril des spectacles que cette imagination nous offre, de la chaleur que met partout cette sensibilité ardente et mobile.

Saint-Simon est grand peintre parce qu'il voit avec une netteté et une intensité singulières, l'homme d'abord, l'âme rendue transparente par le geste, le regard, l'attitude ; puis les scènes de la vie, scènes comiques ou graves, limitées ou vastes, n'engageant qu'un petit nombre d'acteurs ou mettant en branle des foules entières. Il fait avec une égale maîtrise l'esquisse rapide ou la peinture achevée, la miniature ou le grand tableau.

Ses portraits sont justement célèbres. En toute rigueur, le moraliste y peut désirer une analyse plus pénétrante, l'artiste une plus savante composition. Mais comme le

(1) Victor Hugo, par exemple, et particulièrement dans sa prose.

personnage vit! Comme on le voit! Si les traits se heurtent et semblent parfois se contredire, l'homme réel n'est-il pas un chaos de disparates et de conflits intimes, d'où ressort, malgré tout, pour qui sait voir, l'unité large du caractère? Cette unité, Saint-Simon nous laisse quelquefois la démêler par nous-mêmes, content d'accumuler les indices au gré de ses impressions successives. Matériaux exquis pour un édifice qui reste à construire, ébauches plutôt que portraits, mais où certains détails sont déjà d'un relief admirable. L'exactitude de fait manquera souvent, nous en sommes avertis ; mais, sauf des cas peu nombreux où la passion jette le peintre en pleine chimère (1), la vraisemblance est là, c'est-à-dire la vérité morale, piège pour l'historien qui voudrait s'en contenter, mais véritable délice pour l'observateur, surtout quand on la lui offre avec cette saillie et cet éclat.

Veut-on des exemples? Mais que choisir? Voici de lestes caricatures : madame de Montchevreuil, « une grande créature, maigre, jaune, qui riait niais et montrait de longues et vilaines dents, dévote à outrance, d'un maintien composé, et à qui il ne manquait que la baguette pour être une parfaite fée ; » — la duchesse de Gèvres, « une espèce de fée grande et maigre qui marchait comme ces grands oiseaux qu'on appelle des demoiselles de Numidie, » venant souvent à la cour « et avec du singulier et l'air de la famine où son mari l'avait réduite ; » assez spirituelle d'ailleurs pour faire taire les railleries des princesses et obtenir même des excuses ; — madame de Castries, « un quart de femme, une espèce de biscuit manqué, extrêmement petite, mais bien prisè, et qui aurait passé par un médiocre anneau ; fort laide, l'air toujours en peine et étonné ; avec

(1) Le cas du P. le Tellier, par exemple.

cela, une physionomie qui éclatait d'esprit et qui tenait encore plus parole. »

Mais sous la main de notre peintre le détail physique est toujours pour faire saillir le trait moral. Voyez entrer à Versailles le président Harlay (1), ce petit homme au visage en losange, aux yeux beaux, parlants, perçants, terribles, capables de faire rentrer sous terre un client ou un magistrat. Il marche un peu courbé, avec un faux air plus humble que modeste, rasant toujours les murailles pour se faire faire place avec plus de bruit, et n'avance qu'à force de révérences respectueuses et comme honteuses à droite et à gauche. Manèges de l'orgueil d'autant plus gauche ici qu'il est ailleurs plus rogue et plus hautain. — Regardez bien cet autre petit homme maigre, effilé, chafouin, à perruque blonde, à mine de fouine, à physionomie d'esprit, d'une fougue à faire quelquefois le tour entier et redoublé d'une chambre, courant sur les tables et les chaises sans toucher du pied la terre. C'est Dubois, le cardinal-ministre, curieux mélange d'intrigue patiente et de fureur tempétueuse. Tous les vices combattent en lui à qui en demeurera le maître. L'avarice, la débauche, l'ambition sont ses dieux ; la perfidie, la flatterie, les servages, ses moyens ; l'impiété parfaite son repos. Il chemine dans la profondeur des ténèbres ; il passe sa vie dans les sapes ; il meurt enfin dans les rages et dans les blasphèmes. Quelle charge ! pensez-vous ; et de fait cela saute aux yeux. Mais quelle vie et même quelle vraisemblance ! Comme cette mine de fouine et cette pétulance enragée figurent bien l'ambitieux retors mais forcené, mais surtout désespéré quand la mort lui arrache d'un coup toutes ses proies !

Sérieux ou risibles, beaux ou laids, caressés avec amour

(1) C'est une des victimes de Saint-Simon. (Voir Chéruel, *Saint-Simon historien*, troisième époque, chap. VII.)

ou appuyés avec colère, les portraits de Saint-Simon valent surtout par l'accumulation des détails, par l'originalité de l'expression, par la prestesse du coup de pinceau, par un mélange singulier d'amples développements et de raccourcis vigoureux qui sentent leur Tacite et, d'un mot, gravent dans l'esprit la satire ou l'éloge. C'est Villeroy résumé en deux lignes à l'emporte-pièce : « Nulle lecture, nulle instruction, ignorance crasse sur tout, plates plaisanteries, force vent et parfait vide. » — C'est le comte de Roucy, « un sot arrivé par sa sottise même et dont le grand mérite était ses inepties qu'on répétait et qui néanmoins se trouvaient quelquefois exprimer quelque chose. » — C'est Villars, à qui sa mère disait : « Mon fils, parlez toujours de vous au Roi et n'en parlez jamais à d'autres ; » grande leçon dont il pratiqua utilement la première moitié mais oublia la seconde! — C'est même Chevreuse, le sage, mais le raisonneur à outrance et souvent à faux, qui, appliquant sa logique à ses affaires, se ruine « géométriquement, par règles, par démonstrations (1). » Dans un ordre opposé de sentiment, on citerait tout de nouveau Montal, le grand vieillard, l'officier si méritant qui manqua en 1693 le bâton de maréchal parce qu'il fut trop modeste et que « tout cria pour lui, hors lui-même. » Mais où s'arrêteraient les citations? Il faudrait faire repasser devant le lecteur toutes ces figures d'honnêtes gens et d'amis que j'ai déjà indiquées plus haut, le maréchal de Lorges, le chancelier Pontchartrain et sa femme, Beauvillier, le duc de Bourgogne, d'autres encore.

Un artiste qui a de l'esprit fait un excellent conteur. Je n'en voudrais pour preuves que la plaisante aventure de

(1) On peut voir encore le terrible portrait de M. le Duc (Henri-Jules), fils du grand Condé. — 1709.

Harlay avec le duc de Chaulnes (1), ou l'épreuve où Brissac mit la piété des dames de la cour, lesquelles auraient ensuite voulu l'étrangler (2). Avant tout cependant, l'auteur des *Mémoires* est peintre, et ses meilleures narrations sont des tableaux. Nul écrivain ne possède mieux le pouvoir magique d'évoquer une scène lointaine, de nous la remettre aux yeux présente et palpitante, de nous y faire entrer nous-mêmes en posture de témoins, presque d'acteurs. On revoit, on revit avec lui la journée du 2 septembre 1715 où furent dégradés les bâtards, et la nuit du 14 avril 1711 où mourut le grand Dauphin, « cette nuit si rassemblée, » dit Saint-Simon dans sa langue originale. De vrai, tous les contrastes s'y heurtent : doléances banales des sots ; — consternation à tous les degrés, depuis les mugissements contenus des valets, jusqu'aux pleurs amers ou aux méditations profondes des politiques « de cabale frappée ; » — joie refoulée par d'autres avec un effort surhumain mais sans pouvoir tromper les yeux prompts à voler partout en sondant les âmes. La comédie coudoie la tragédie. Aux pleurs « de nature, de religion, de patience » que verse le duc de Bourgogne devenu l'héritier du trône, aux sanglots de son frère, le duc de Berry, qui éclate la trompette forcée du désespoir, s'ajoute soudain l'incartade bizarre de Madame (3). Parmi tous ces gens en robe de chambre elle arrive en grand habit, éplorée, hurlante et d'ailleurs « ne sachant bonnement pourquoi ni l'un ni l'autre. » Tandis qu'à Meudon les gens de Monseigneur se jettent à genoux sur le passage du Roi et le supplient de leur assurer du pain, à Versailles, un bon gros Suisse de garde, couché dans la galerie, se réveille stupéfait de voir autour de son

(1) 1696, à propos des plénipotentiaires envoyés à Riswyck.
(2) 1708, à propos de la retraite de Brissac, major des gardes du corps.
(3) La duchesse douairière d'Orléans.

lit toute la cour en déshabillé, « presque en mascarade, » puis, sans s'inquiéter davantage, referme les rideaux et se rendort. La mise en scène est parfaite, mais surtout la passion ni naturelle et si communicative qu'elle nous envahit et nous entraîne. Nous ne sommes plus des bourgeois démocrates du dix-neuvième siècle, étrangers aux révolutions de palais, qui les comprenons à peine et les dédaignons peut-être. Nous devenons pour un moment familiers de Louis XIV, et nous faisons nôtres les émotions de cette catastrophe qui déplaçait toutes les espérances en changeant l'horizon du règne futur (1).

Le grand peintre avait aussi de belles parties de l'orateur : la fécondité ingénieuse, la verve intarissable, l'élan fougueux mais soutenu. S'il met le lecteur hors de lui-même, qu'était-ce de l'interlocuteur, de l'adversaire ? Sans doute il eût fallu nous bien tenir pour n'être pas étourdis par ce tourbillon d'arguments, drus comme grêle, ni enlevés par cette volonté ardente lancée impétueusement à l'assaut de la nôtre. Beauvillier eut grand'peine à ne se point laisser ravir de haute lutte une de ses filles. Encore le prétendant ne fut-il qu'à demi vaincu, puisqu'il gagna un ami à défaut d'un beau-père (2). Quant au duc d'Orléans, nous savons déjà qu'il fut battu à plate couture et pour son bien, dans les trois conversations fameuses où Saint-Simon le réduisit à congédier sa maîtresse (3). « Je ne connais rien de plus éloquent, » dit Taine (4), et c'est

(1) On peut considérer comme une ébauche de ce merveilleux tableau celui de la mort de Monsieur, frère du Roi (1701). Bien des traits de ressemblance de part et d'autre; mais ici la touche est plus sobre et le sentiment moins vif, parce que l'événement est de moindre importance et que Saint-Simon n'y a point d'intérêt personnel, sans doute aussi parce qu'il ne l'a pas vu de ses yeux.

(2) 1694.

(3) Madame d'Argenton. Premiers jours de l'année 1710.

(4) Taine, *Essais de critique et d'histoire*, troisième édition, page 233.

justice. Tout s'y trouve, raisons, mouvements, chaleur, geste, attitudes que l'auteur a notées d'instinct comme achevant l'effort expansif de l'âme. Dans ces quelques pages il n'y a pas seulement un chef-d'œuvre d'improvisation oratoire, mais encore une étude admirable de psychologie, une lutte morale suivie à travers toutes ses phases jusqu'à cette « sanglante victoire, » après laquelle on conçoit bien que le vainqueur s'avoue rompu de corps et d'esprit. Aucun passage des *Mémoires* ne décèle mieux ses talents ; aucun autre, nous le savons déjà, ne fait mieux saillir les beaux côtés de son caractère (1).

J'ai esquissé ailleurs l'éloquence propre de l'historien (2). Il est tel passage où Saint-Simon la réalise comme l'auteur du *Discours sur l'histoire universelle.* Non qu'il atteigne à cette majesté sereine qui est l'habitude caractéristique de Bossuet. Outre que son tempérament n'est pas fait pour elle, ce laïque, ce politique, ce courtisan, tout chrétien qu'il est, ne vit pas de l'esprit, comme le grand évêque, parmi les magnificences de la foi. Ni son horizon n'est aussi large ni son âme aussi haute, aussi désintéressée, et cette différence morale suffirait à expliquer son infériorité littéraire. Il faut l'avouer pourtant : dans ses moments heureux, il rencontre la force calme et simple, il la soutient quelque temps. La pensée plus mûre fait le coloris plus sobre, l'accent plus grave, le style plus serré, d'autant meilleur. L'artiste, au sens moderne et contestable du mot, l'homme d'imagination et de passion se surveille quelque peu et se gouverne, ce qui est tout bénéfice pour l'écrivain.

(1) Citons aussi, comme type de conversation éloquente, sa discussion avec Beauvillier sur l'envoi du duc de Bourgogne à l'armée de Flandre, 1708.

(2) Tome II, pp. 293 et suivantes.

Alors le récit devient bref et mâle, à la façon de Tacite par exemple ou de ce même Bossuet. On voit Guillaume d'Orange mourir (1702) avec une présence d'esprit et une tranquillité surprenantes, étranger à toute pensée religieuse, consolé, heureux, à la vue de l'orage amoncelé par lui sur la France. « Consolation frivole et cruellement trompeuse qui le laisse en proie à d'éternelles vérités. » On voit Vendôme triompher à la cour après sa campagne de Piémont (1706). « Ce n'est point trop dire que tout disparut devant lui, princes du sang, ministres et les plus grands seigneurs, ou ne parut que pour le faire éclater bien loin au-dessus d'eux, et que le Roi ne sembla demeurer roi que pour l'élever davantage. »

A la même inspiration plus méditée, plus contenue que d'ordinaire, il convient de rapporter certaines expositions nettes et fortes qui mettent en pleine lumière une situation, une résolution, un acte mémorable. Ainsi suivons-nous le mouvement d'opinions et d'intérêts qui amène les conseillers du roi d'Espagne à lui souhaiter pour successeur un petit-fils de Louis XIV et décide enfin le célèbre testament de Charles II, alors que le prince « commençait à ne regarder plus les choses de ce monde qu'à la lueur de ce terrible flambeau que l'on allume aux mourants. » (1700.) Ainsi entrons-nous avec aisance dans les nobles pensées de Boufflers s'offrant à seconder Villars en Flandre (1709), pesant tous les motifs contraires, mais les sacrifiant au bien de l'État, d'ailleurs compris et accueilli par Villars comme il méritait de l'être, si bien que, par un véritable prodige de magnanimité patriotique, « ces deux généraux n'en furent qu'un seul. » L'année suivante, Villars est moins heureux avec son nouveau second, Montesquiou ; mais la circonstance qui les brouille fournit encore à Saint-Simon la matière d'une analyse

morale saisissante de vraisemblance, bien que suspecte au regard de la stricte vérité (1).

Pourquoi donc l'exubérance de l'imagination et du sentiment n'est-elle pas toujours maîtrisée autant qu'elle devrait l'être ? Bien loin d'y perdre, l'ouvrage y gagnerait en valeur littéraire tout comme en crédit. Ce sera notre dernier mot et chacun peut le vérifier par une double épreuve. Prenez quelqu'une des pages les plus mesurées, et dites si l'originalité y manque ou la vigueur. C'est tout le contraire. Nous sommes dans la maison de Chamillart disgracié (1709). « Quel spectacle! Une foule de gens oisifs et curieux et prompts aux compliments, un domestique éperdu, une famille désolée, des femmes en pleurs dont les sanglots étaient les paroles, nulle contrainte en une si amère douleur. A cet aspect, qui n'eût cherché la chambre de parade et le goupillon pour rendre ce devoir au mort? On avait besoin d'effort pour se convaincre qu'il n'y en avait point, et pour ne pas trouver à redire qu'il n'y eût point de tenture et d'appareil funèbre; et on était effrayé de voir le mort sur qui on allait pleurer, marcher et parler d'un air doux, tranquille, le front serein, sans rien de contraint ni d'affecté, attentif à chacun, point ou très peu différent de lui-même. » Il suffit de ces quelques lignes : nous avons reconnu l'artiste, et d'autant plus puissant à nous faire penser, voir et sentir, qu'il s'est tenu cette fois dans la mesure et la gravité convenables au genre.

Lisez maintenant tel autre morceau où la passion force

(1) Saint-Simon n'aime pas Villars et le charge avec une criante injustice. (Voir Chéruel, *Saint-Simon historien de Louis XIV*, troisième époque, chapitre IV.) Cela même fait ressortir l'union généreuse de ce maréchal avec Boufflers en 1709, union que l'auteur présente comme inexplicable, sans doute pour n'avoir pas à l'expliquer en bien.

de temps en temps la note et précipite outre mesure le mouvement de l'âme. Si vous en croyez Saint-Simon, quand il a su de Noailles et du président de Maisons l'édit qui rendait les bâtards capables de la succession royale (1714), il a seul gardé son sang-froid, tandis que ses deux interlocuteurs se livraient à des fureurs de démoniaques. C'est possible; mais que ne le garde-t-il mieux quand il raisonne du fait à distance? En vérité, ses considérations restent, par endroits, fortes et belles : l'honnète homme, le bon Français n'a point tort d'appeler crime de lèse-nation un si scandaleux mépris de la loi fondamentale. On conçoit même qu'il l'élève dans l'espèce au-dessus du régicide, bien que l'on commence d'appréhender là je ne sais quelle logique outrée de rhéteur. On avoue, on admire un talent manifestement bien doué pour la grande discussion historique. Mais comment n'être pas refroidi, choqué par la surcharge, le pêle-mêle des raisons entassées? Comment ne pas regretter pour la beauté, pour la force même du morceau, que l'auteur enfle la voix, non pas certes par delà son indignation personnelle, ni même peut-être jusqu'à dépasser la stricte valeur de l'objet, mais du moins aux dépens de cette gravité vigoureuse qui donne confiance aux lecteurs et les fait d'autant mieux entrer dans le sentiment qu'elle les invite à l'achever par eux-mêmes? Ici et souvent ailleurs l'impétuosité de l'homme nuit à l'artiste, à l'écrivain.

Ne prétendez donc pas qu'il doive quelque chose à l'intempérance de ses facultés inférieures. Ne dites point qu'entre les trois artistes du dix-septième siècle, Saint-Simon, parce qu'il est « tout livré à sa verve, » est « le plus puissant et le plus vrai (1). » Le dix-septième siècle

(1) « Un historien secret, un géomètre malade de corps et d'esprit (!) un bonhomme rêveur traité comme tel : voilà les trois artistes du dix-sep-

en avait au moins un quatrième, plus vrai, plus puissant en fin de compte, précisément parce qu'il ne se livrait pas plus à sa verve qu'un bon cavalier au mouvement de son cheval : c'était Bossuet. Quant à l'auteur des *Mémoires*, l'expérience, de concert avec le droit sens de la nature, appuie cet autre jugement que je transcris, pensant de même et ne me flattant pas de mieux dire. « S'il est vrai que le sentiment vif de la vie est le fond de l'artiste, il n'est pas encore l'artiste tout entier. Une certaine aptitude à dominer les sensations sans qu'elles s'affaiblissent ou se glacent, le don de se prêter aux choses tout entier sans se donner pourtant à elles, et de savoir se reprendre au moment qu'on veut pour les exprimer, l'adresse de les posséder sans qu'elles vous possèdent ; la sérénité de l'esprit au milieu de l'orage du cœur, la pleine possession de la pensée au-dessus du magnifique tumulte des sensations qui obsèdent et envahissent, voilà ce qui fait l'artiste complet et supérieur. Saint Simon a été trop tyrannisé par ses forces mêmes pour les convertir en génie. Il reste un homme admirablement doué qui nous montre des parties brillantes de grand artiste (1). »

tième siècle. Ils faisaient rareté et un peu scandale. La Fontaine, le plus heureux, fut le plus parfait ; Pascal, chrétien et philosophe, est le plus élevé ; Saint-Simon, tout livré à sa verve, est le plus puissant et le plus vrai. » (Taine, *Essais de critique et d'histoire*. 3e édition, p. 251.)

(1) E. Faguet, *Les grands maitres du dix-septième siècle*. 3e édition, p. 401.

CINQUIÈME PARTIE

LIVRE UNIQUE — LA FIN DU SIÈCLE

CINQUIÈME PARTIE

LIVRE UNIQUE — LA FIN DU SIÈCLE

CHAPITRE PREMIER

Les cercles et les journaux littéraires.

Il faudrait tenir l'histoire des lettres pour un amusement assez vain, si elle ne travaillait à former le goût ; et le goût n'est pas seulement une distinction de l'esprit : il intéresse l'âme tout entière, sa rectitude naturelle, voire même sa santé morale, par une conséquence manifeste à qui prend la peine de réfléchir.

Aussi devais-je avant tout mettre en lumière les vrais et purs modèles, les grandes natures à la fois vigoureuses et saines, dont le commerce est un enseignement pratique et, pour l'esprit, une hygiène autant qu'un plaisir de choix. La première partie de ce travail ne faisait que préparer leur avènement ; celle-ci n'est qu'une revue brève de leurs derniers contemporains, de leurs héritiers immédiats. Étude moins attrayante — c'est celle d'un déclin — mais

étude encore utile parce que toute décadence éclaire par le contraste la grandeur qui a précédé.

Où en sont, à la fin du règne de Louis XIV, les divers genres littéraires? Pourquoi l'ère des chefs-d'œuvre se ferme-t-elle? Devons nous, comme on l'a prétendu, en accuser pour une part leurs auteurs mêmes? L'infériorité des disciples ferait-elle objection aux principes ou à la manière des maîtres? La réponse est dans tout ce qui nous reste à voir.

Nous nous arrêterons à la date de 1715, mais sans nous interdire de regarder parfois au delà. D'ailleurs nous ne rencontrerons plus, à part le seul Massillon, que des talents secondaires, et cela nous autorise à presser quelque peu l'allure.

I

Les cercles littéraires. — La Cour de Sceaux et la duchesse du Maine. Retour au précieux et au pastoral. — L'Hôtel de Lambert. Le dix-huitième siècle commencé. — Madame de Lambert. — Ses *Avis* à son fils et à sa fille. — Houdar de La Motte critique et théoricien littéraire. — Fontenelle, rimeur, critique, vulgarisateur scientifique, sceptique par insinuation.

A l'époque où nous sommes, le goût des lettres et celui de la conversation ne sont pas moindres qu'au beau temps des Arthénice et des Sapho. Partout l'on cause et l'on aime à causer littérature : à la cour et quelquefois même dans le réduit sévère de madame de Maintenon; — chez les Lamoignon, à Paris ou à Baville; — auprès du vieux Boileau, sous ses tonnelles d'Auteuil ou dans sa chambre du cloître Notre-Dame; — parmi les orgies du Temple ou chez la trop fameuse Ninon. La Fontaine, La Fare, Chaulieu, le savant Bernier, d'autres encore, ont composé le cercle

habituel de madame de la Sablière (1). — Madame Deshoulières (2) a eu des familiers plus méritants qu'elle-même, Fléchier par exemple, après Pellisson et les Corneille, plus la cabale aristocratique des ennemis de Racine et des admirateurs de Pradon. — N'oublions pas que Madeleine de Scudéry vit encore et, dans sa solitude relative, n'a pas tout à fait cessé de tenir bureau d'esprit (3).

Mais n'écrivant pas l'histoire de la société polie, je n'ai point à faire le tour des salons lettrés ni des « maisons de café, » brillantes héritières des cabarets d'honneur, et dont la plus célèbre, ouverte par l'Italien Procope, restera jusqu'à la révolution une manière d'Académie (4). Aussi bien trouverions-nous quelque part une doctrine littéraire bien tranchée, une influence vraiment notable? En approchant de la date extrême où s'arrête cette histoire (1715), le résultat le plus sûr de l'enquête serait, je crois, un triple signe de décadence : la résurrection du genre précieux, un moindre amour de l'antiquité classique, et, à côté d'une louable curiosité pour les sciences, au moins un pressentiment de ce naturalisme rationaliste qui sera le mal de l'âge suivant. Pour nous en convaincre, il suffit de visiter, à leurs débuts, la petite cour de Sceaux et le salon de la marquise de Lambert.

A Sceaux, règne, folâtre et parfois conspire la duchesse du Maine, Louise-Bénédicte de Bourbon, petite-fille du

(1) Morte en 1693.

(2) Morte en 1694.

(3) Morte en 1701. — Sur la première et la seconde période du *Samedi*, voir t. I, pp. 15-25.

(4) Encore moins dois-je étudier les sociétés plutôt savantes, celle des Dacier par exemple, ou celle que les D. d'Achery et les D. Mabillon attiraient à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés. (Voir Em. de Broglie, *Mabillon et la société de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à la fin du dix-huitième siècle*.) De même les réfugiés de Hollande forment un groupe religieux et politique plutôt que littéraire. (V. Sayous.)

grand Condé. Cette naine de race royale, cette *poupée du sang*, comme on l'appelait, aurait sans doute aimé le rôle de sa grande tante la duchesse de Longueville. En 1718, elle fera son mari complice du prince de Cellamare, à quoi le duc ne gagnera qu'une courte prison et elle-même quelques mois d'exil. Ensuite elle reviendra dans son Versailles en miniature, jouer à la reine, à la bergère, à la déesse, à la muse. Elle n'avait guère fait autre chose pendant la période qui nous occupe, de son mariage à la mort du grand Roi.

Pour mener avec elle ce jeu multiple, elle avait alors comme auxiliaire habituel un abbé Genest, bizarre personnage célèbre par ses aventures, d'abord négociant aux Indes, puis un peu maquignon et finalement ecclésiastique, bel esprit, poète, académicien, dont les tragédies, *Joseph*, par exemple, se jouaient pêle-mêle avec celles de Racine sur le petit théâtre du château. Mais le premier ministre des plaisirs et des affaires était Malezieu, jadis précepteur de M. du Maine, aujourd'hui membre de l'Académie des sciences et de l'Académie française, d'ailleurs également capable d'organiser les fêtes et de vérifier les comptes, homme précieux, nécessaire, universel. A Sceaux, on le regardait comme un oracle. « Ses décisions... avaient la même infaillibilité que celles de Pythagore parmi ses disciples ; les disputes les plus échauffées s'y terminaient au moment que quelqu'un prononçait : *Il l'a dit.* » Ainsi parle dans ses *Mémoires* la seule bonne tête du petit groupe intime, une simple femme de chambre de la duchesse, mademoiselle de Launay, plus tard madame de Staal (1). C'est à elle que Malezieu écrivait un jour ce compliment dont elle s'amuse : « Les génies supérieurs comme le vôtre ne

(1) Voir plus loin, ch. III, § 1.

peuvent se méconnaître : ils se doivent la justice qu'ils savent rendre aux autres. Rien ne leur est si intime que leur propre pénétration; et le plus grand effort de leur modestie ne doit aller qu'à remercier la Première Cause de les avoir si bien partagés (1). » Voilà, certes, du faux bel esprit et du pire; nous en retrouverons d'autres spécimens.

Mademoiselle de Launay nous renseigne encore sur les perpétuels divertissements de la reine du lieu, sur ses *grandes nuits* — mot consacré — qui se passent à toute autre chose qu'à dormir, chacun s'ingéniant à les couper de féeries mythologiques dans le plus mauvais goût de la *Chambre bleue* d'autrefois (2). Elle nous fait connaître l'Ordre de la *Mouche à miel*, institué en l'honneur de la duchesse et dont les chevaliers ou les chevalières s'élisaient en chapitre non sans brigues et sans jalousies. Pardessus tout nous savons d'elle quelle personne fut jusqu'au bout Louise-Bénédicte : vieille enfant de beaucoup d'esprit, au parler juste, net, rapide, noble et naturel; d'ailleurs curieuse et crédule, effleurant toutes les connaissances, du cartésianisme aux sciences occultes, mais parfaitement incapable d'expérience, de discussion, d'examen. Avec cette incurable légèreté s'harmonisent le mieux du monde une infatuation candide, un égoïsme inconscient, paisible, immense. « Elle croit en elle-même de la même manière qu'elle croit en Dieu et en Descartes... Elle dit ingénument qu'elle a le malheur de ne pouvoir se passer des personnes dont elle ne se soucie point (3). » Et ne voyez pas dans ces lignes une vengeance de soubrette humiliée. Celle qui les trace a été quarante ans fidèle, et jusqu'à l'embastille-

(1) Lettre du 30 août 1710. Madame de Staal (de Launay), *Mémoires*.

(2) Les *Divertissements de Sceaux* furent, dans le temps, recueillis et publiés.

(3) Madame de Staal, *Mémoires*.

ment (1718-1720). La duchesse nous est donc connue et nous voyons quel genre de goût elle a pu faire régner dans sa cabale. Pour mieux dire, à Sceaux, on n'avait pas le temps d'avoir du goût, n'ayant pas celui de réfléchir (1).

Il n'en allait pas tout à fait de même chez la marquise de Lambert. Anne-Thérèse le Marguenat de Courcelles, veuve et belle-fille de deux officiers généraux fort distingués (2), était, avec un grain de stoïcisme, de pédantisme peut-être, un esprit sérieux et docte, un cœur haut, un caractère noble et fort. Vers 1710, elle ouvrit à Paris un salon qui se trouva bientôt et demeura, jusqu'au jour où elle mourut (1733), le premier de la capitale. Deux fois semblable à Rambouillet, et par les meilleurs côtés du vieux cénacle, il réunissait sur le pied d'une familiarité polie l'élite du monde, de la littérature et de la science. « O Mardi respectable! Mardi imposant! Mardi plus redoutable pour moi que tous les autres jours de la semaine! Mardi qui avez servi tant de fois au triomphe des Fontenelle, des Mairan, des Mongault! Mardi auquel est introduit l'aimable abbé de Bragelonne, et, pour dire encore plus, Mardi où préside madame de Lambert! » C'est la duchesse du Maine qui nous apprend ainsi le jour officiel des réunions et les noms des principaux habitués (3). Noms significatifs. Mairan dit avant tout la science ; La Motte représente la littérature ; Fontenelle personnifie l'alliance des deux (4).

(1) Voir Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. III.

(2) Elle l'était aussi de Bachaumont, mais à un autre titre. Sa mère avait épousé en secondes noces l'ancien compagnon de Chapelle dans le *Voyage* qu'ils ont raconté en prose et en vers (1656). Il suffit de nommer par occasion cette jolie bluette où la satire littéraire se mêle à d'assez fortes libertés.

(3) Lettre de la duchesse du Maine au *Mardi*, adressée à M. de la Motte. (La Motte, *Œuvres*, in-18, 1754, t. X, p. 10.)

(4) L'abbé de Mongault, érudit et traducteur, éleva le fils du Régent. —

Ici donc il y a chance pour que tout ne soit pas, comme à Sceaux, amusement, bluette et fadaise. Fontenelle a écrit de cette réunion : « C'était la seule, à un petit nombre d'exceptions près, qui se fût préservée de la maladie épidémique du jeu, la seule où l'on se trouvât pour se parler raisonnablement les uns aux autres et même avec esprit, selon l'occasion. Aussi ceux qui avaient leurs raisons pour trouver mauvais qu'il y eût de la conversation quelque part, lançaient-ils, quand ils le pouvaient, quelques traits malins contre la maison de madame de Lambert (1). » Lesage, croit-on, ne s'en est pas fait faute, et la marquise de Chaves, femme sérieuse, « un peu grippée de philosophie, » sans goût pour la galanterie, pour le jeu, pour tout ce qui n'est pas commerce délicat d'esprit, est proche parente de notre marquise parisienne (2). Quoique sensible aux épigrammes, celle-ci tenait bon. Elle dit quelque part, avec sa concision un peu hautaine : « Il y avait autrefois des maisons où il était permis de parler et de penser (3). » Grâce à elle, entre 1710 et 1733, il y en eut encore une, et le nouveau Rambouillet, comme le premier, s'honora d'être un asile contre la frivolité, le jeu et la licence qui tournaient en mode. Ce fut le beau côté.

A cela près, la préciosité est le péché mignon du groupe. Fontenelle en tient largement et La Motte en a sa part. Pour comble, voici que la duchesse du Maine intervient un jour. On a lu devant la réunion du Mardi quelques lettres d'elle et on les a fort louées. Bénédicte se récrie, indirectement d'abord et comme timidement ; puis elle entre en relations avec le Mardi redoutable : elle prétend même

L'abbé de Bragelonne (ou Bragelongne) était mathématicien et membre de l'Académie des sciences.

(1) Article du *Mercure*, 1733.

(2) Lesage, *Gil Blas*, liv. IV, ch. VIII.

(3) *Réflexions sur les femmes*.

y trouver place en qualité de bergère. « Ce serait alors que je pourrais dire que le mardi est le plus beau jour de ma vie (1). » Le ton est donné; tout le monde le prend, et c'est, pendant quelques mois au moins, un chassé-croisé de finesses, de fadeurs, de madrigaux en vers et en prose. La grave marquise de Lambert y paye de sa personne ; mais La Motte est le héros de la joute. Quinquagénaire et aveugle, il choisit devant la duchesse le personnage classique de soupirant, et le soutient vaille que vaille, en marchant à pas un peu lourds sur les brisées de Sarrasin et de Voiture. Ces belles choses font le dixième et dernier volume de ses œuvres. A le lire, on se figure être revenu de quatre-vingts ans en arrière. Fond et forme, c'est encore la *Journée des madrigaux*, et je n'y trouve, quant à moi, qu'un mot agréable. Parlant de la cour de Sceaux et des fusées d'esprit qui en partent sans relâche : « On voit bien, écrit La Motte, que toute la semaine est mardi dans ce pays-là. » Epigramme bien involontaire, mais d'autant meilleure. C'est dire : nous ne raffinons que par intervalles, et vous tous les jours (2).

Donc, à l'hôtel de Lambert, on ne s'amusait pas sans trêve ; la dame du lieu nous l'a fait entendre, on se permettait de penser et de parler. Dans quel sens et dans quel esprit? Nous le saurons des trois principaux personnages.

Soit d'abord la marquise elle-même. Née moraliste, elle a rang parmi les écrivains sans y avoir prétendu, car elle ne destinait pas au public ses opuscules : *Avis d'une mère à son fils*, — *Avis d'une mère à sa fille*, — *Réflexions sur les femmes*, d'autres encore (3). Le style est net, concis, éner-

(1) Lettre de la duchesse du Maine au Mardi, adressée à M. de la Motte. (*Œuvres de La Motte*, t. X, p. 10.)

(2) L'épisode est de 1726, mais trop caractéristique pour qu'on en prive le lecteur.

(3) *Traité de l'amitié*, *Traité de la vieillesse*, etc.

gique, volontiers sentencieux, souvent beau ; le fond riche d'observations fines, quelquefois profondes ; le sentiment toujours noble, mais légèrement empreint de stoïcisme et d'orgueil humanitaire. Cette mère parle quelquefois en chrétienne, mais le plus souvent en philosophe ; on la croirait disciple des anciens plutôt que de l'Évangile : elle invoque Marc-Aurèle, César et Cicéron plus souvent que Jésus-Christ.

Fénelon, qui avait lu en manuscrit ses *Avis* au jeune marquis de Lambert, écrivait : « Je ne serais peut-être pas tout à fait d'accord avec elle sur toute l'ambition qu'elle demande de lui ; mais nous nous raccommoderions bientôt sur toutes les vertus par lesquelles elle veut que cette ambition soit soutenue et modérée (1). » L'auteur, entrant en relations directes avec le prélat, s'excuse sur le malheur du temps. « Les mœurs des jeunes gens d'à-présent nous mettent dans la nécessité de leur conseiller, non pas ce qui est le meilleur, mais ce qui a le moins d'inconvénient, et ils nous forcent à croire qu'il vaut mieux occuper leur cœur et leur courage d'ambition et d'honneurs, que de hasarder que la débauche s'en empare. » Il y a du sophisme dans l'excuse. C'était fort bien fait de pousser à l'action et à l'honneur un fils de race militaire ; mais pourquoi ne lui donner quasi pas d'autre idéal ? Eût-il été moins assuré contre la corruption régnante si, au-dessus de l'honneur même, on lui avait appris à mettre la foi ? Un jeune homme est-il mieux gardé contre la « débauche » par le stoïcisme que par la religion ?

On voit le défaut réel, le défaut grave de ces *Avis* d'ailleurs pleins de choses exquises et fort bons à lire, pourvu

(1) Lettre à M. de Sacy, 12 janvier 1710. — Est-il besoin de dire que Louis de Sacy, avocat et homme de lettres (1624-1727), n'a rien de commun avec Lemaistre de Sacy (Isaac), l'écrivain port-royaliste ?

qu'on y apporte, avec le discernement, la vigueur de l'esprit chrétien. Fénelon a bien jugé : l'ambition trop dominante s'entoure au moins d'un beau cortège de vertus. « N'étendez pas trop le droit de l'épée, dit éloquemment la mère ; il ne vous dispense pas des autres devoirs. » Devoirs envers Dieu ; elle les énonce en assez bons termes, rien de plus (1). — Devoirs envers le prince ; mais à quoi bon de longues paroles ? « Vous êtes d'une race qui lui a tout sacrifié. » — Devoirs envers les grands, les égaux, les inférieurs ; finalement, respect de la dignité personnelle, culture de l'intelligence et du cœur. C'est une abondance de conseils sages, fins, nobles, soutenus d'une expression parfois très heureuse. « Faites en sorte que vos manières offrent de l'amitié et en demandent. » — « Une personne polie ne trouve jamais le temps de parler de soi. » — « Disputez de gloire avec vous-même. » Ce dernier trait conclut un développement contre la jalousie. J'aime encore cette façon énergique de peindre les parties de jeu alors à la mode : « On se donne le mot à certaines heures pour se ruiner et se haïr (2). » Madame de Lambert est toute pleine de La Rochefoucauld, de La Bruyère, de Fénelon ; mais elle mérite aussi une place parmi les moralistes et elle est encore du dix-septième siècle par ses habitudes d'écrivain. En même temps elle annonce quelque peu le dix-huitième par une certaine emphase philosophique, par un fréquent appel à l'humanité, par quelques maximes hasardées, celle-ci entre autres : « C'est la vertu, c'est le respect

(1) La marquise nous apprend que son fils était élève des jésuites et que, par amitié pour elle, les PP. Bouhours et Cheminais avaient particulièrement veillé sur cette éducation.

(2) Par contre, on peut relever des locutions impropres, incorrectes, ou obscures : « La naissance fait moins d'honneur qu'elle n'en *ordonne*. — Louez *par rapport* aux autres et non par rapport à vous. — Prenez le fonds de votre libéralité *sur vous-même*, » etc.

naturel qu'on a pour elle, qui ont fait consentir les hommes à l'obéissance... Dans un empire où la raison serait la maîtresse, tout serait égal et l'on ne donnerait de distinction qu'à la vertu. » Erreur brillante. La vertu accrédite le pouvoir ; ce n'est pas elle qui le crée, mais bien la représentation de Dieu.

Avec sa fille, la mère est plus nettement chrétienne, et telles de ses maximes condamnent le stoïcisme qu'elle insinue ailleurs. « Un ancien disait qu'il s'enveloppait du manteau de sa vertu. Enveloppez-vous du manteau de la religion. » La religion est en effet le principe des sentiments profonds qui gouvernent et assurent les mœurs. « Quand elle sera gravée dans votre cœur, alors toutes les vertus couleront de cette source, tous les devoirs se rangeront chacun dans leur ordre. » Omettons le détail de ces devoirs et notons seulement la sévérité de certaines prescriptions morales, particulièrement en matière de lectures et d'étude. La marquise redoute, comme Fénelon, les plaisirs trop vifs qui ôtent le goût des joies saines. « Fuyez les spectacles, les représentations passionnées. Il ne faut pas voir ce qu'on ne veut pas sentir. La musique, la poésie, tout cela est du train de la volupté. » Que sa fille soit instruite, mais d'une instruction solide : l'histoire grecque et romaine, l'histoire de France, un peu de philosophie, le latin, « langue de l'Église, » plutôt que l'italien, « langue de l'amour. » Permission de lire les belles tragédies de Corneille, bien que « souvent les meilleures vous donnent des leçons de vertu et vous laissent l'impression du vice. » Pareille restriction n'est-elle pas excessive ? De Racine pas un mot, et ce silence vaut une exclusion manifeste. Quant aux romans, la sentence est formelle et très bien motivée. « Ils mettent du faux dans l'esprit. Le roman, n'étant jamais pris sur le vrai, allume

l'imagination, affaiblit la pudeur, met le désordre dans le cœur.... Il ne faut point augmenter le charme ni l'illusion de l'amour ; plus il est adouci, plus il est modeste, et plus il est dangereux (1). » Quant aux « sciences extraordinaires,..... elles ne donnent ordinairement que beaucoup d'orgueil. » Il faut « avoir la force de douter quand nous ne voyons pas clairement et le courage d'ignorer ce qui nous passe. » Bref, « les filles doivent avoir sur les sciences une pudeur presque aussi tendre que sur les vices. »

Il est notable que la clairvoyance maternelle combat et redresse heureusement les tendances personnelles de Madame de Lambert. Dans un autre ouvrage, on entendrait la marquise reprocher à Molière d'avoir écrit les *Femmes savantes*, et raisonner à peu près comme s'il n'y avait pas de milieu pour le sexe entre le pédantisme et l'oisiveté qui livre le cœur aux plaisirs. Parmi quelques observations justes et fines, ses *Réflexions sur les femmes* décèlent un peu trop les parties faibles de cette nature supérieure : une pente à raffiner en matière de passion (2), bien de la prétention du côté de l'esprit ; en tout, un certain orgueil féminin qui s'oubliera une fois jusqu'à dire : « Les hommes, par la force plutôt que par le droit naturel, ont usurpé l'autorité sur les femmes. » Prenons le mot pour une boutade et concluons que Madame de Lambert est fort bonne à lire, pourvu qu'on relise ensuite, sans les lui appliquer en toute rigueur, ces *Femmes savantes* qui n'avaient pas l'heur de lui plaire.

Elle représente donc à sa manière la transition entre les deux siècles. De même, à d'autres égards, le premier per-

(1) On me permettra de rappeler que j'ai dit ailleurs la même chose (T. I, pp. 171-174), et de m'étonner qu'un critique ecclésiastique m'ait blâmé de trop de rigueur.

(2) Madame de Lambert le sent elle-même. « J'ai imaginé une métaphysique de l'amour : la pratiquera qui pourra. »

sonnage littéraire du groupe, ce pauvre Houdar de la Motte (1) que la marquise rangeait intrépidement parmi les *âmes à génie* (2). Plus modeste, l'abbé Trublet dira qu'avec lui seul on aurait fait plusieurs hommes d'esprit (3). Lui-même eut un peu le tort de le croire. Poète, nous le verrons essayant tout, partout médiocre, à peu d'exceptions près (4). Critique et théoricien, il partageait avec Fontenelle le rôle d'oracle dans un salon très influent sur les choix académiques. Il nous sera donc un assez bon témoin des fluctuations du goût à cette époque, et voilà qui nous intéresse pour le moment.

La Motte est surtout connu par deux campagnes malheureuses, l'une contre l'Iliade, la seconde en faveur de la prose contre les vers.

En 1699, madame Dacier (5) avait donné une traduction d'Homère, et tout en accommodant, en *modernisant* quelque peu le vieux poète, elle s'en était si bien pénétrée, qu'elle passe justement pour l'avoir mieux senti et goûté que personne avant elle. Quinze ans plus tard (1714), paraissait une traduction ou plutôt une réduction en vers, la plus singulière des inspirations de La Motte. Cette fois l'*Iliade* était bien et dûment corrigée, elle n'avait plus que

(1) Antoine Houdar de la Motte (1672-1731). On voudra bien me dispenser d'une biographie complète.

(2) *Portrait de La Motte*, fait par elle à la demande de l'original. Il y est déclaré poète, orateur, philosophe, grand homme, immortel. (V. La Motte, *Œuvres*, t. I, p. 1.)

(3) Trublet, *Lettre à une dame*. (V. La Motte. *Œuvres*, *ibidem*, p. VII.)

(4) Voir plus loin, ch. IV § 7.

(5) Anne Lefèvre, femme et fille d'érudits célèbres, née protestante en 1654, convertie comme son mari, morte en 1720. Ce fut une personne infiniment digne, sans prétention ni pédantisme dans la vie sociale. Voltaire l'appelle un des prodiges du siècle de Louis XIV. D'après Saint-Simon, « elle n'était savante que dans son cabinet ou avec les savants, partout ailleurs, simple, unie, avec de l'esprit, agréable dans la conversation, où on ne se serait pas douté qu'elle sût rien de plus que les femmes les plus ordinaires. »

douze chants, et le traducteur se flattait d'avoir fait disparaître tous les défauts du modèle, énumérés et discutés au préalable dans un long *Discours sur Homère*. La fastidieuse querelle des anciens et des modernes était donc en partie rouverte. Madame Dacier répliqua au *Discours* (1) et La Motte à la réplique (2). Le champion de l'*Iliade* gardait l'avantage du savoir, mais laissait un peu trop à son adversaire celui de la courtoisie. Des auxiliaires accoururent de part et d'autre, des médiateurs à leur suite. Ce fut Valincour, l'ancien ami de Boileau et de Racine, qui eut l'honneur de la paix. Elle se conclut à sa table. « On but à la santé d'Homère et tout se passa bien, » raconte mademoiselle de Launay (madame de Staal) qui était du repas où elle représentait la neutralité (3). En galant homme, La Motte fit plus et lut devant l'Académie une ode à sa docte rivale. Il concluait ainsi :

Dans notre lutte poétique,
Du seul vrai le zèle héroïque
Avait enflammé notre cœur.
Eh! qu'importait à notre gloire
Qui de nous deux eût la victoire
Pourvu que le vrai fût vainqueur ? (4)

L'était-il, au moins ? On en peut douter. Aucun des deux champions ne se plaçait tout à fait au meilleur point de vue ; tous deux plus ou moins mettaient Homère en regard des mœurs modernes, au lieu de le juger sur l'invariable fond de nature. Et que reste-t-il de la querelle, si,

(1) *Des causes de la corruption du goût* (1714).

(2) *Réflexions sur la critique*.

(3) Madame de Staal de Launay, *Mémoires*. Pour le détail de cette petite guerre, voir Rigault, *Histoire de la querelle des anciens et des modernes*, troisième partie, ch. I à VIII.

(4) *Ode à la louange de madame Dacier*, prononcée à l'Académie dans une séance publique. (La Motte, t. I, IIe partie, p. 508.)

comme on incline à le penser aujourd'hui, l'*Iliade* n'est qu'un assemblage de pièces rapportées? Le terrain manque alors sous les pieds des combattants. Avouons-le d'ailleurs, le long *Discours sur Homère* est loin d'être faux en tous ses détails ; mais la traduction, voilà le crime. Ici l'exécution est déplorable, mais surtout l'entreprise incompréhensible. Hélas ! Le pauvre La Motte ne s'en doute pas. Il rend service à Homère ; il a même commission expresse de l'intéressé. Le vieil aède lui a dit en lui abandonnant son œuvre :

> ... Choisis : tout n'est pas précieux.
> Prends mes hardiesses sensées
> Et du fond vif de mes pensées
> Songe toujours à t'appuyer.
> Du reste je te rends le maître
> A quelque prix que ce puisse être,
> Sauve-moi l'affront d'ennuyer (1).

La présomption est naïve. Mais quoi ! ceux que l'*Iliade* ennuie en seront quittes pour ne la point lire. Jugez-la, c'est votre droit ; faites mieux, si vous pouvez, mais sur un autre thème, et ne perdez pas le temps à nous donner un Homère qui s'appellerait de son vrai nom La Motte Houdar.

Querelle contre Homère, querelle contre la mesure poétique ; mais en ce dernier point je soupçonne le critique de jouer au paradoxe. Il a pensé que la prose « peut prétendre à tous les genres, » et pour le prouver, il fait, « par une espèce de défi, » une ode sans rimes en l'hon-

(1) *L'Ombre d'Homère*, ode. Toute la pièce est une merveille d'illusion candide. La Motte prête à Homère une confession en règle, visiblement inspirée du poème de Perrault sur le siècle de Louis-le-Grand. (Cf. t. III, p. 26.)

neur du cardinal de Fleury et de « la libre éloquence. » La pièce est d'un parfait comique (1). L'Académie, qui en a la primeur, applaudit cependant, s'il en faut croire La Motte lui-même (2). Seul, un futur académicien, La Faye, proteste dans une ode en fort méchants vers. La Motte se pique au jeu, discute l'ode en détail et, pour comble, la refait en prose, besogne assez inutile. Mais encore un coup, l'ennemi des vers ne s'amuse-t-il pas un peu ? Il confesse ne les abjurer qu'en théorie pure, « en philosophie, » dit-il, et les goûter autant que La Faye lui-même. A la vérité, son goût pour eux n'est guère celui d'un artiste ; c'est une « illusion, » qu'il attribue principalement « à la surprise agréable de la difficulté vaincue. » Pour sa théorie, elle est dans ce double axiome : « La prose peut dire tout ce que disent les vers » ; — oui, mais sans la mesure musicale qui est un complément de puissance ; — « les vers ne sauraient dire tout ce que dit la prose ; » — soit, et voilà pourquoi ils ne sont pas la langue usuelle de la vie. Pas d'autre conclusion à tirer.

Mais, en définitive, ne jugeons pas La Motte sur ces deux

(1) « Fleury, respectable ministre, aussi louable par les intentions que par les lumières, aussi cher à ton roi qu'à son peuple, et précieux même à tous nos voisins, toi à qui les poètes sont inutiles puisque l'Histoire se charge de ton éloge et que tes actions tirent tout leur éclat d'elles-mêmes, » etc. — « Rime aussi bizarre qu'impérieuse, mesure tyrannique, mes pensées seront-elles toujours vos esclaves ! Jusques à quand usurperez-vous sur elles l'empire de la raison ? Dès que le nombre et la cadence l'ordonnent, il faut vous immoler, comme des victimes, la justesse, la précision, la clarté. Ou, si je m'obstine à la conserver malgré vous, par quelles tortures ne vous vengez-vous pas de ce que je vous résiste ? Je vois le soleil se lever, se coucher, se relever plus d'une fois, avant que j'aie pu vous réconcilier avec une pensée qui valait à peine quelques moments... » (*La libre éloquence*, ode en prose à S. E. M. le cardinal de Fleury.) — Sur son *Œdipe* en prose, voir plus loin, ch. VI, § 2.

(2) Ne le croyons qu'avec réserve. N'avait-il pas pris à la lettre les politesses de Fénelon à propos de son *Iliade* ? (Voir t. III de cet ouvrage, p. 342), et au sérieux les louanges ironiques de Boileau sur le même sujet ? (V. Rigault, *op. cit.*, p. 396.)

épisodes malencontreux. Est-ce un détracteur aveugle des anciens ? Mais, s'il croit possible de les surpasser, il ajoute : « Qui ne sait pas les admirer où ils sont admirables n'écrira jamais rien que de médiocre (1). » En veut-il bien réellement à la rime, lui qui peut-être ferait mieux d'écrire en prose, mais qui se tue à rimer? Aussi bien toute sa critique abonde en contradictions et en disparates. S'agit-il de tragédie ? Il a, sur les trois unités par exemple, des idées justes et larges (2); mais tout en admirant la simplicité racinienne, il penche pour les incidents multiples et justifie l'emploi de l'amour par cette belle raison qu'il faut plaire, plaire aux femmes surtout. Ce parfait honnête homme, qui prétend bien servir la morale dans ses Odes, maintient d'autre part que la poésie n'a d'autre but que le plaisir et que le plaisir naît de l'imitation (3). Ce moderne pousse quelquefois à outrance l'idolâtrie pratique de l'antiquité. Puisqu'il rime des odes anacréontiques, il se donnera une maîtresse imaginaire, « car sans maîtresse, le moyen d'imiter Anacréon?... J'ai donc imité jusqu'à sa morale et à ses passions que je désavoue (4). » Le pauvre homme ! Qui donc l'obligeait à nous faire de l'Anacréon?

Liberté large, hardiesse téméraire, servilisme étroit jus-



(1) *Discours sur la poésie*, *Œuvres*, t. I, Ire partie, p. 57.

(2) L'unité d'intérêt — qu'il sépare trop de l'unité d'action — est à son gré la raison d'être et la mesure des autres. (*Premier discours sur la tragédie*. *Œuvres*, t. IV, pp. 37 et suiv.) Or c'est bien le principe vrai. (Voir le tome Ier de cet ouvrage, p. 366, et le tome II, p. 53.) On m'a blâmé de ne point maintenir les trois unités rigoureuses, au moins dans la tragédie que l'on appelle *psychologique*, celle qui se borne à une *crise* de la vie morale et vise par-dessus tout le développement des passions. — Il m'est bien aisé de répondre. Cette tragédie, est à mes yeux, la vraie, l'unique. C'est donc sur elle que portent mes observations, et j'ose croire à leur valeur.

(3) *Discours sur la poésie en général et sur l'ode en particulier*. Œuvres, t. I, Ire partie, page 16.

(4) *Ibid.*, p. 43.

qu'au ridicule, tout se mêle dans ses doctrines. Y avait-il en lui, comme le veut Trublet, plusieurs hommes d'esprit? J'en trouve deux pour ma part : l'un sensé, fin, capable de vues exactes ; l'autre superficiel, sophistique, paradoxal. J'en cherche un troisième, l'artiste, l'homme sensible à l'harmonie et au vrai beau. Mais celui-là manque absolument. Qu'il rime ou raisonne, La Motte a toujours l'oreille d'un Béotien et plus souvent qu'il ne faudrait le sens poétique d'un rhéteur. Aussi, malgré son renom quelque peu révolutionnaire, est-il largement responsable de ce faux classicisme qui va régner sur les lettres et nous dégoûter malheureusement du véritable.

Mais à l'hôtel de Lambert le vrai précurseur du dix-huitième siècle, c'est Fontenelle. En 1710, il a cinquante-trois ans (1); si la chose n'est déjà faite, il va passer grand homme, à l'ancienneté plus qu'au mérite, et parce qu'il n'y a plus de grands hommes. On a oublié, semble-t-il, les pauvres débuts littéraires de cet étrange neveu des Corneille, ses premiers articles au *Mercure*, sa tragédie d'*Aspar* (1680) où naquirent les sifflets (2), ses opéras médiocres, *Psyché*, *Bellérophon* et autres, ses *Lettres du Chevalier d'Her...* (1685), qui sont du plus mauvais Voiture, ses *Poésies pastorales* (1688), où les bergers raffinent en jouissant d'une vie oisive, seul côté poétique du genre, au gré de l'auteur. Cependant on a encore La Bruyère sous la main, et, dans la huitième édition des *Caractères* (1694), figure un certain *Cydias* qui n'est pas tout Fontenelle, mais bien le Fontenelle des premières années, le bel esprit,

(1) Bernard le Bovier de Fontenelle, né en 1657, mort en 1757, à cent ans moins trois mois. Brillant élève des jésuites de Rouen, il s'émancipa vite et de la foi religieuse et de la reconnaissance par lesquelles s'était honoré le grand Corneille. (V. t. II, p. 68.)

(2) ... Mais quand sifflets prirent commencement,
C'est à l'*Aspar* du sieur de Fontenelle.
(RACINE.)

le pédant, l'ouvrier universel en littérature, avec son atelier où se fabriquent sur commande prose ou vers, élégies, idylles ou lettres de consolation (1). Qu'importe? Dans le salon de la marquise, le bel esprit n'est pas crime, ni le mépris des anciens, ni l'injustice envers qui les aime. Donc *Cydias*, « après avoir toussé, relevé sa manchette, étendu la main et ouvert les doigts, » peut, sans déplaire, débiter gravement « ses pensées quintessenciées et ses raisonnements sophistiques (2). » Mais encore les choses ont marché depuis La Bruyère; Cydias a laissé voir un nouveau personnage capable d'agréer, soit par des talents de meilleur aloi, soit par des hardiesses de pensée qui, chez lui, ne sont pourtant pas d'hier. Trop peu remarquées dans ses premiers ouvrages en prose, elles éclatent aujourd'hui et ne sont plus pour nuire à sa gloire. Sous le mince homme de lettres a germé le premier en date parmi les vulgarisateurs scientifiques. En même temps commençait de mieux ressortir le sceptique fin, froid, d'ailleurs hypocrite, parent de Bayle (3), de Voltaire aussi, par un côté du moins.

Dès 1683, les *Nouveaux dialogues des morts* l'auraient pu faire deviner. Là, parmi les jeux et les paradoxes, perçait un étrange dédain pour les opinions traditionnelles, pour les appréciations courantes, pour la philosophie et la raison même. Là Thersite humiliait Agamemnon et Phryné Alexandre, tandis qu'Homène se riait de sa propre mythologie. L'auteur, un jeune homme de vingt-six ans, prenait déjà la pose impertinente d'un railleur de l'espèce humaine; mais, à cette heure, on était encore maître de ne voir en lui qu'un fat.

(1) « Ascagne est statuaire, Hégion fondeur, Eschine foulon et Cydias bel esprit; c'est sa profession », etc... (La Bruyère, *De la société et de la conversation*, 75.)

(2) La Bruyère, loc. cit.

(3) Voir plus loin, § II.

Trois ans plus tard, étaient venus les *Entretiens sur la pluralité des mondes*, leçons d'astronomie et de cartésianisme faites en badinant à une marquise imaginaire. Le succès fut grand, légitime pour une part. Fontenelle réalisait assez bien le problème qu'il s'était posé à lui-même : divertir ceux qui savent, instruire et divertir ceux qui ne savent pas. Style net et sans trop de bel esprit, exposition claire, habilement enjolivée de fictions, d'allusions, de traits satiriques ou galants, tout cela fait une lecture agréable, sauf un léger pressentiment de monotonie. L'opuscule est court, mais on lui sait gré de finir à temps. Quant au fond, il inquiète, et c'est le moins qu'on en puisse dire. Où est Pascal, méditant sur l'immensité de l'univers, Bossuet se levant la nuit avec David pour contempler les magnificences de l'œuvre divine (1), V. Hugo même conservant, parmi les folies et les énormités, le sens d'un Dieu créateur (2) ? Mais où est Dieu même, Dieu que tout chrétien, tout spiritualiste eût au moins nommé en pareil cas? A sa place, nous avons la *Nature*, c'est-à-dire, non plus l'ensemble des êtres ou des lois du monde, mais cette personnalité allégorique et vague, cette abstraction bientôt si commode aux savants athées, parce que, faisant les fonctions de Dieu, elle le supprime. — D'autres planètes que la terre sont-elles peuplées ? A propos de cette question, dont il égaye fréquemment ses théories, Fontenelle prévoit une objection théologique et l'écarte d'un ton qui trahit au moins l'indifférence (3). Mais surtout, je crains cette argu-

(1) *Traité de la concupiscence*, conclusion.

(2) Voir, dans la dernière pièce de la *Troisième légende des siècles*, les astres disputant de gloire entre eux, et Dieu terminant la querelle par ce vers qui, dans la circonstance, atteint le sublime :

> Je n'aurais qu'à souffler et tout serait de l'ombre.

(3) L'hypothèse affirmative n'est pourtant pas incompatible avec le dogme, et le R. P. Monsabré a pu, sans hérésie, la porter dans la chaire

mentation tant de fois répétée : bien des choses aujourd'hui certaines ont passé pour erreurs, et qui sait les découvertes à venir (1)? Voilà pour mener loin, si l'on n'a soin de réserver expressément des certitudes que leur nature même ou leur provenance rendent à jamais immuables. Fontenelle s'en garde, et, dès ce premier ouvrage scientifique, il inaugure son rôle de sceptique par insinuation.

Rôle plus visible encore dans l'*Histoire des Oracles* (1687), abrégé du livre latin de Van Dale (2). Les Oracles n'étaient pas le fait des démons; — non pas tous assurément mais un bon nombre; — ils n'ont pas cessé à l'avènement de Jésus-Christ; — non pas peut-être immédiatement et partout; mais l'assertion traditionnelle demeure vraie moralement et d'ensemble. Or, que veut Fontenelle? Ruiner un argument familier aux apologistes chrétiens? Au contraire; ce qu'il en fait n'est que par zèle pour la religion, pour la solidité de ses preuves. Le moyen d'en douter puisqu'il le dit (3)?

Enfin, en 1697, *Cydias* était devenu secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences; historiographe du corps, panégyriste officiel des membres défunts. En 1702 on pouvait lire un premier fragment d'histoire et une première série d'*Eloges;* le reste devait paraître en 1733. Cette fois, le mérite s'affirmait, il s'imposait. Plus grave que dans les *Entretiens sur la pluralité des mondes*, mais avec non moins de souplesse et d'élégante clarté, Fontenelle rendait la

de Notre-Dame. (*Exposition du dogme catholique*, 102e conférence. Carême de 1889, pp. 276, 277.)

(1) *De Oraculis veterum ethnicorum*. Amsterdam, 1683, réédité en 1700.

(2) Ailleurs (*De l'origine des fables*), il dira : « Tous les hommes se ressemblent si fort qu'il n'y a point de peuples dont les sottises ne nous doivent faire trembler. » Conclusion redoutable en vérité et plus efficace que les précautions oratoires semées à l'entour.

(3) V. E. Faguet, *Dix-huitième siècle*, *Etudes littéraires*, in-18, p, 45.

science populaire et les savants aimables. Il trouvait même, pour louer leur âpre labeur, leur désintéressement, leur modestie, parfois leur patriotisme et leur courage, des accents qu'on voudrait croire sortis de l'âme (1). Les *Éloges* sont le chef-d'œuvre du savant et de l'écrivain.

M'accusera-t-on de dénigrement pour n'oser me fier sans réserve à la sincérité d'une émotion chez lui nouvelle? Je sais trop que les lettrés habiles risquent de partager avec les gens de théâtre un don funeste, celui de donner aux autres et tout d'abord à eux-mêmes l'illusion d'un sentiment qu'ils n'ont pas. Et puis tant de témoignages contemporains ou d'aveux personnels mettent à nu le caractère de l'homme : sécheresse parfaite, paisible indolence, égoïsme très avisé du bourgeois, du célibataire, de l'épicurien! Fontenelle est célèbre pour n'avoir jamais ri, jamais pleuré, jamais admiré, jamais demandé ni rendu un service (2). Ne goûtant que l'épigramme, n'aimant que la louange et sans trop prendre garde à la qualité, d'ailleurs fuyant les querelles, patient et muet au besoin par politique d'amour-propre, attentif surtout à se conserver en écartant précisément tout ce qui pourrait l'émouvoir, si l'homme plaît en société, c'est par quelques-unes de ses qualités négatives et par son incontestable esprit. Mais ne parlez à personne de son cœur. « Il n'y a là que de la cervelle, » dira plus tard Madame de Tencin en lui touchant la poitrine; — et Madame Geoffrin plus tard encore : « Il ne connaissait aucun sentiment vif; » — et déjà Madame de Lambert elle-même, dans un portrait d'amie : « On s'unit à

(1) V. les *Eloges* de Varignon, d'Amontons, de Valincour, de Renau d'Elisagaray, de Sauveur, etc. (Cf. F. Bouillier, *Introduction* aux *Eloges* de Fontenelle. — Garnier, in-18.)

(2) V. Grimm, *Correspondance,* 1er février 1757. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi,* dix-huitième siècle, p. 44. — E. Faguet, *Dix-huitième siècle,* p. 32, etc.

son esprit, on ne s'unit pas à son cœur... Un pareil caractère n'est fait que pour être estimé. » Mais encore peut-on l'estimer pleinement à ce compte ? (1)

Fontenelle garde l'honneur d'avoir bien mérité de la science, en lui donnant une jolie parure littéraire et demi-mondaine. Sans cela, que serait-il dans cette histoire ? Poète misérable et théoricien de décadence, la critique ne lui devrait qu'une mention sommaire et peu flatteuse. Mais encore, toute justice rendue aux *Eloges*, il reste une question plus grave. Quelle a pu être, quelle a été l'influence de ce brillant esprit sur les idées de son temps ?

Entre les familiers de l'hôtel de Lambert personne plus que lui ne fait pressentir le dix-huitième siècle, sa guerre aux croyances qui avaient si bien servi la littérature nationale, parce qu'elles gardaient la rectitude et la noblesse de l'âme française. Fontenelle, Bayle, Voltaire : trois noms de l'incrédulité grandissante, trois pas, si je l'ose dire, par où elle s'avance et prend pied chez nous (2). Ici nous la voyons encore timide, cauteleuse, comme le personnage qui la représente. On prête à Fontenelle ce mot qui n'est certes point à sa gloire : « Si j'avais la main pleine de vérités, je ne l'ouvrirais pas (3). » De fait, il l'a pleine de

(1) Un cerveau, un amour-propre et un estomac : voilà tout Fontenelle. Il rimait ainsi dans sa vieillesse :

> Qu'on raisonne *ab hoc et ab hac*
> De mon existence présente :
> Je ne suis plus qu'un estomac ;
> C'est bien peu, mais je m'en contente.

Ne rappelle-t-il pas Saint-Evremont demandant qu'on le réconciliât avec l'appétit ? De fait et par certains côtés, c'est bien Saint-Evremont, moins l'épée, les talons rouges et l'élévation du goût littéraire.

(2) Succession plutôt logique, puisque Fontenelle survécut cinquante et un ans à Bayle. Il fut même son disciple, mais beaucoup moins avancé que le maître.

(3) Peut-être n'est-ce qu'un tour plus dramatique donné par quelqu'un à cette phrase de Grimm : « Si Fontenelle eût tenu la vérité dans ses mains comme un oiseau, il l'aurait étouffée. »

doutes, et il l'ouvre sournoisement, à la dérobée, crainte de se compromettre. On voit s'il mérite une place entre les bienfaiteurs de l'humanité.

II

Les journaux littéraires. — Le *Journal des savants*. — Le *Mercure galant*. — Les *Nouvelles de la république des lettres*. — BAYLE, sa valeur littéraire, son esprit, son rôle. — Les *Mémoires de Trévoux*.

A côté des cercles et salons, croît et se développe une institution neuve, bientôt puissante sur le goût public ; c'est le journalisme littéraire.

Dès 1631, le médecin Théophraste Renaudot avait créé la presse périodique, en commençant de faire imprimer à dates fixes, ou peut s'en faut, les *Nouvelles à la main*, que d'abord il colportait manuscrites pour le divertissement de ses malades. Mais sa *Gazette*, mère de tous les journaux français, ne s'occupait point de littérature : simple recueil de faits divers et quelquefois d'actes officiels, patronné, dirigé même par Richelieu, par Mazarin, par Louvois plus tard (1).

En 1665, était né le *Journal des savants* (2). Le fondateur était un conseiller au parlement de Paris, Denis de Sallo, érudit, travailleur infatigable, au point de laisser en mourant neuf grands volumes de notes à deux mille pages chacun. Pour le moment, il entreprenait de « faire savoir ce qui se passe de nouveau dans la république des lettres : » principaux livres parus en Europe, « de quoi ils traitent et à quoi ils peuvent être utiles ; » nécrologe de tous les gens

(1) Sur la *Gazette* de Renaudot, voir E. Hatin, *Histoire de la presse en France*, t. I. — M. Raynaud, *Les Médecins au temps de Molière*, ch. v.

(2) Voir E. Hatin, t. I. — Cocheris, Table du *Journal des savants*. *Notice préliminaire*.

célèbres par leur doctrine ou leurs ouvrages, découvertes scientifiques, décisions majeures des tribunaux ecclésiastiques et séculiers. Contribuait qui voulait à remplir ce vaste cadre ; les opinions étaient libres et le directeur ne se réservait que le droit de retoucher le style pour éviter une inégalité désagréable. Bourzeys, Gomberville, Chapelain, l'abbé Gallois furent les premiers collaborateurs. Les femmes s'en mêlèrent ; ainsi madame de Sablé donna un article sur les *Maximes* de La Rochefoucauld, article élogieux sans doute, mais pas assez au gré du moraliste qui prit la peine de le compléter lui-même. D'autres se révoltèrent contre la censure ou la louange trop maigre ; mais surtout le gallicanisme outré de Sallo éveilla des ombrages bien autrement légitimes ; au bout de quelques mois, le *Journal* dut passer en d'autres mains.

Pendant les cinquante premières années de son existence (1665-1715) et sous les quatre premiers héritiers du fondateur, il lutte avec des succès variés contre deux obstacles principaux : l'amour-propre des personnes et l'étendue presque illimitée des matières. L'abbé Gallois (1665-1674) promet de ne pas juger, et il encense tout le monde (1). L'abbé de la Roque, ancien jésuite (1674-1687), élargit encore le programme et s'oblige par là même à l'impossible. Le président Cousin (1687-1702) se pose en rapporteur et non en critique ; il ne prétend relever que les erreurs de fait et de citation. Après lui, c'est l'abbé Bignon que son oncle Pontchartrain met à la tête de l'entreprise (2), avec une sorte de conseil où figurent Vertot pour l'histoire, pour les sciences Fontenelle, pour les matières ecclésiastiques Ellies Dupin, le janséniste, le théologien hasar-

(1) L'abbé Jean Gallois (1632-1707), professeur de grec au Collège royal, membre de l'Académie des sciences et de l'Académie française.

(2) L'abbé Jean-Paul Bignon, de l'Oratoire (1662-1743).

deux (1). Ces noms, le dernier surtout, n'inspirent qu'une demi-confiance, et il est d'ailleurs naturel que le *Journal des savants* représente assez bien l'état des esprits à ce moment de décadence et de premier rationalisme. Sa vogue n'en souffrait pas, au contraire, et la direction de l'abbé Bignon marqua l'époque de sa grande prospérité. Quand, après s'être démis en 1714, l'abbé reprendra la tâche en 1724, il annoncera bravement son parti de juger désormais les auteurs. N'était-ce pas le plus simple, et la force des choses ne conduit-elle pas toujours là ?

L'ordre chronologique nous condamne à tomber de haut. Le *Mercure galant* est plus jeune de sept années que son grave confrère : il paraît en 1672. Bientôt Vizé (2), le fondateur, s'associe par contrat Thomas Corneille, et tous deux vont mener ensemble, au moins jusqu'à 1700, l'œuvre qui leur survivra un siècle (3). Qu'ont-ils voulu faire ? Que feront leurs premiers successeurs, Dufresny, l'auteur comique (1710-1713), et Lefèvre de Fontenay (1713-1716) ? Une rapsodie de nouvelles en tout genre, d'annonces et de critiques littéraires, de bluettes mondaines, de petits vers, d'énigmes, de problèmes galants. Venu des quatre vents du ciel, le tout se nouait hâtivement sous forme de lettres et composait un volume par mois, plus les suppléments ou *extraordinaires* de circon-

(1) Louis-Ellies Dupin (1657-1719), docteur de Sorbonne. Dénoncé par Bossuet à raison des témérités contenues dans sa *Bibliothèque universelle des auteurs ecclésiastiques*, plus tard éloigné de Paris comme opposant à la bulle *Unigenitus*, il rêva de réunir au Saint-Siège les Anglicans et les Russes, mais aux dépens de la discipline de l'Eglise.

(2) Donneau de Vizé (1640-1710), auteur de médiocres nouvelles, de mauvaises pièces et de méchantes critiques. Nous l'avons vu parmi les ennemis de Racine.

(3) A travers bien des vicissitudes, le *Mercure* vécut jusqu'en 1820. V. Hatin, *op. cit.*, t. I. — Pour le temps qui nous occupe, v. Regnier, *Thomas Corneille, sa vie et son théâtre*, 1re partie, ch. VI.

stance. Les maîtres jugeaient de haut cette publication commençante. Boileau disait à Perrault menacé par tous les dieux enfants d'Homère :

Il est vrai, Vizé vous assure
Que vous avez pour vous Mercure ;
Mais c'est le *Mercure galant*.

La Bruyère mettait le H. G. immédiatement au-dessous du rien (1). D'ailleurs, il ne lui déniait pas le succès, et pour cause : « C'est ignorer le goût du peuple que de ne pas hasarder quelques grandes fadaises (2). » Grandes fadaises, en effet, ces riens galants qui faisaient la prospérité de l'entreprise. On sait du reste la valeur critique des rédacteurs ou collaborateurs principaux : Vizé, Thomas Corneille, Leclerc, Longepierre et autres. Le *Mercure* faisait la guerre aux anciens, taquinait les écrivains supérieurs et prodiguait aux médiocres ses louanges banales. On voit sa place dans la littérature du grand siècle. Moins sévères que La Bruyère, mettons-le seulement un peu au-dessus du rien.

Revenons au sérieux. Voici pour le *Journal des savants* une concurrence redoutable, si elle avait duré plus longtemps. En 1683, Bayle commence à publier ses *Nouvelles de la République des lettres*, et elles sont bientôt célèbres dans toute l'Europe (3). En France même, la frontière est mal gardée. Parti de Rotterdam, l'opuscule mensuel du réfugié pénètre, circule et glane au passage des collaborations clandestines (4). Ce n'est pas, à vrai dire, une ma-

(1) *Des ouvrages de l'esprit*, 46.

(2) *Ibidem*.

(3) Il ne les rédigea que trois ans. D'autres les continuèrent à la fois sous le même titre et sous un titre différent.

(4) Ainsi, la prétendue *Lettre de Bornéo*, pamphlet allégorique de Fontenelle, où sont raillées à la fois Rome et Genève.

chine de guerre contre la religion de l'État, mais un simple recueil scientifique et littéraire mi-parti de critiques et d'annonces. A la rigueur on pourrait même y voir une certaine impartialité professionnelle. Cependant ne nous y fions pas outre mesure. Nicole ne se trompera pas tout à fait d'écrire au grand Arnauld : « Il faut le moins qu'on peut se commettre avec ce nouvelliste qui a, dans le fond, l'esprit assez faux, nulle équité, qui se divertit d'une manière indigne des choses les plus lascives, mais qui est en possession de plaire et de donner un air ridicule à ceux qu'il lui plaît. » Et le demi-janséniste ajoutait fort sagement : « C'est une chose pernicieuse que ces petits censeurs qui s'érigent en tribunal et disposent de toutes les têtes mal faites qui sont en plus grand nombre. » Oui, certes, les têtes mal faites ne manquaient pas, et l'œuvre de Bayle réussissait fort, autant par ses défauts que par ses qualités d'ailleurs réelles : science, esprit, malice contenue mais insinuante. Le simple bon goût aurait eu à faire ses réserves. Bayle préférait volontiers chez les autres le trait, la verve, à la distinction et à la grâce. Aussi peu artiste que Fontenelle, encore plus fermé peut-être à l'impression du beau, en revanche, très ouvert aux curiosités, aux subtilités, aimant le paradoxe et l'indécence, passé maître en sophistique, écrivain louable par endroits, mais inégal, prolixe, capricieux, vagabond, médiocre dans l'ensemble, comme un talent qui s'amuse et se néglige, et plus encore un cerveau sans âme. Ces quelques lignes suffiraient pour le Bayle homme de lettres ; mais à d'autres égards et beaucoup plus considérables, le caractère et le rôle du personnage commandent l'attention (1).

(1) Sur Bayle et ses ouvrages, v. E. Sayous, *Histoire de la littérature française à l'étranger*. Dix-septième siècle, livre II. — Lenient, *Etudes sur Bayle*, 1855. — Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. I. — E. Faguet,

Comment ce calviniste, fils de pasteur, vient-il étudier en philosophie chez les jésuites de Toulouse? Le fait est qu'il s'y convertit, à l'âge de vingt-deux ans (1669) (1); mais moins de dix-huit mois plus tard, il retourne secrètement à l'hérésie, s'il n'en est pas encore à l'incroyance absolue (2). Précepteur à Genève, professeur de philosophie à Sedan, il se fixe enfin à Rotterdam (1681), où il passera ses vingt-cinq dernières années, lisant, écrivant quatorze heures par jour, promenant partout sa curiosité insatiable, mais, par malheur, n'amassant faits et idées que pour rendre toutes les idées suspectes et pour ébranler tous les faits. Triste emploi d'un quart de siècle. Devant le public, Bayle débute par ses *Pensées sur la Comète* (1681). Le phénomène, arrivé l'année précédente, n'a, comme ses pareils, aucune valeur fatidique; c'est la thèse. Mais tout y vient, selon la fantaisie de l'auteur, et par-dessus tout, ce paradoxe radical : les religions, la croyance même en un Dieu ne sont ni suffisantes ni nécessaires à fonder la morale. — Suivent des ouvrages de parti : la *Critique générale de l'histoire du calvinisme*, par le jésuite Maimbourg (1682); — *Ce que c'est que la France toute catholique sous Louis XIV* (1686); puis le *Commentaire philosophique sur les paroles de Jésus-Christ :* « Contrains-les d'entrer (3) : » double pamphlet contre la révocation de l'édit de Nantes, long plaidoyer en faveur de la tolérance, des droits de la

Le dix-huitième siècle. — Brunetière, *Etudes critiques et littéraires*, cinquième série. — Dans un sens plus chrétien, Fr. Godefroy, *Histoire de la littérature française*. Dix-septième siècle. *Prosateurs*, t. II.

(1) Il était né en 1647, au Carlat, dans le comté de Foix.

(2) On lit dans l'*Encyclopédie* Lamirault qu'une des raisons qui le détachèrent du catholicisme fut « le culte excessif des jésuites pour les créatures. » (Picavet, article *Bayle.*) Si j'entends bien cette énigme, il s'agit apparemment de la Sainte Vierge et des Saints. Mais en quoi les jésuites excédaient-ils à cet égard?

(3) *Compelle, intrare, ut impleatur domus mea* (Luc, XIV, 23.)

« conscience errante, » comme dit Bayle, mais plaidoyer qui dépasse le but et pousse droit à l'indifférence des religions. Avec les *Nouvelles de la république des lettres*, l'œuvre capitale est le *Dictionnaire historique et critique* (1695-1697) (1). N'étaient ses proportions, on l'appellerait justement le bréviaire des soi-disant philosophes. Compilation énorme où le curieux universel jette pêle-mêle tout ce qui remplit sa mémoire et ses portefeuilles ; arsenal en désordre, mais où le désordre même est quelquefois un art, une perfidie. Voltaire et les encyclopédistes peuvent partir en guerre ; ils ont des armes, ils ont une méthode de combat.

Par tous ses écrits, par toute son influence, Bayle est aussi bien leur vrai père, le premier maître de l'incrédulité publique au dix-huitième siècle. Entre lui et sa descendance immédiate, on a relevé ingénieusement les ressemblances et les différences (2). Les différences sont réelles, mais les ressemblances plus notables, si je ne me trompe, et finalement l'action identique. Bayle n'affiche pas les ardeurs belliqueuses ou novatrices, les prétentions conquérantes ou constituantes de la génération qui va naître. Simple érudit, homme paisible, homme de livres et de cabinet, il ne sonne pas la charge, il ne monte pas à l'assaut ; mais il sape la muraille à petits coups, sans bruit. Prenez-y garde, au reste ; il dépasse en radicalisme doctrinal ses bruyants continuateurs ; il est plus hostile à Dieu, plus dédaigneux à l'humanité. Rousseau mettra en axiôme la bonté originelle de l'homme, de la nature ; Bayle tient la nature un « état de maladie » et l'homme « incompara-

(1) Une fois réédité du vivant de Bayle (1702), le *Dictionnaire*, qu'il travaillait sans relâche à grossir, n'est bien complet que dans l'édition de 1720 (Rotterdam, 4 vol. in-folio). La onzième édition (Beuchot, 1820) compte 16 volumes in-quarto.

(2) V. E. Faguet, *loc. cit.* — Brunetière, *loc. cit.*

blement plus porté au mal qu'au bien. » Rousseau et Voltaire seront déistes; Bayle pousse logiquement à l'athéisme, quand il s'acharne contre la Providence, quand il se travaille à séparer la morale de toute révélation, de toute métaphysique, de l'idée même de Dieu (1). Par là il tranche sur sa lignée, mais par combien de traits s'en rapproche-t-il! C'est, au fond, la même haine pour les religions positives. « Dieu, dit-il, — ce Dieu qu'il détruit ailleurs en fait — est trop bon essentiellement pour être l'auteur d'une chose aussi pernicieuse. » C'est, dans la méthode, les mêmes détours, la même hypocrisie. Presque toujours voilé sous le couvert de l'anonyme ou du pseudonyme — le *Dictionnaire* est son premier ouvrage signé — il attaque de biais, sournoisement, sans en avoir l'air, parfois en ayant celui de respecter et de défendre. Pas un blasphème dans ses écrits, mais pas une controverse qui ne conduise à l'incrédulité, au doute pour le moins. C'est Voltaire qui le remarque et il en fera son profit autant que le permettra sa pétulance. Chez le sophiste de Rotterdam, les coups les plus hardis viennent ordinairement par surprise, à propos de l'objet le plus mince, dans une note rattachée comme négligemment à quelque article anodin. Je me trompe, les coups hardis sont rares; ce qui continue sans relâche, c'est une sourde et lente insinuation de scepticisme, un art patient, doux, tranquille, d'amener les gens à convenir qu'ils ne sont sûrs de rien. Voltaire ne perdra jamais de vue cet exemple. S'il le suit mal, c'est qu'il a de la bile et des nerfs, alors que Bayle semble affranchi de pareilles infirmités.

(1) Il a bien dit quelque part : « L'athéisme ne peut être que le résultat d'une erreur passagère ou d'un hideux abrutissement. » (*Pensées sur la comète*, ch. CIV.) Mais qui sera dupe d'une phrase? Voltaire ne pose-t-il pas en cent endroits pour le plus orthodoxe des croyants?

Il est modéré, dit-on. — Oui, sans doute, comme l'homme qui empoisonne à petites doses au lieu de poignarder d'un coup. Et cette modération elle-même, ou soi-disant telle, qui ne l'estimera plus redoutable, puisqu'elle endort la victime? — Il est impartial, dit-on encore; il n'épargne pas plus ses coreligionnaires que les catholiques, et Jurieu, l'Achille du parti, est son plus violent adversaire. — Dites qu'il se moque de tout le monde, qu'il est incrédule ou indifférent au vrai. Or l'impartialité réelle n'est que la passion du vrai devenue maîtresse de l'âme au point d'exclure toute acception de personnes, tout parti pris d'opinion et de système. — Il est tolérant, il ne combat que pour la tolérance. — Mais cette tolérance, il la veut fondée sur le scepticisme, et s'il est une illusion lamentable, c'est de croire qu'elle puisse tenir sur un pareil fondement. Il y aurait là, non pas certes un paradoxe, mais une admirable thèse à établir : c'est que la tolérance, envers les personnes, s'entend (1), est, comme l'impartialité, le fruit naturel de la vérité possédée et sûre d'elle-même. Qu'un mot suffise. Un sceptique entre mille peut être tolérant, libéral, par tempérament, par frayeur des querelles, par politique ou par coquetterie d'attitude. Chez le grand nombre, le scepticisme se tourne infailliblement en haine contre toute doctrine qui ose bien se donner pour la certitude indiscutable, pour le vrai absolu. Et comme la religion catholique aura toujours cette audace, plus le monde sera sceptique, plus elle sera persécutée : c'est la loi. Bayle en est lui-même une preuve. Ce tolérant ne voudrait-il pas une ligue de tous les princes héritiques ou même infidèles pour « mettre à la raison le papisme, le déshonneur de la chré-

(1) Que de fois on la confond avec la tolérance doctrinale, avec l'indifférence pour les doctrines, laquelle est pur scepticisme, dans la pratique au moins!

tienté et même du genre humain ? (1) » A plus forte raison, ses héritiers moins habiles ou plus violents par nature (2).

Mais je parle de scepticisme, et de bons esprits me répondent : « Bayle n'est pas un sceptique, c'est un douteur (3). » Quoi qu'il en soit de la distinction, ceux-là même qui la posent reconnaissent que, dans son œuvre, tout porte au scepticisme, et je n'en veux pas davantage. Les religions érigées en fléaux, l'histoire et la tradition rendues suspectes, la raison déclarée assez féconde pour se démentir et varier sans relâche, la nature présentée comme malade et sans qu'on nous parle de remèdes : voilà toute l'œuvre de Bayle, œuvre de destruction et de ruine. Après cela, que pense-t-il à part lui ? Pense-t-il quelque chose ? Voit-il nettement tout ce qu'il fait ? Cet homme, qui semble préférer, on l'avoue, la dialectique à la vérité, ne vise-t-il, çà et là du moins, qu'à s'amuser et à nous éblouir ? Est-ce un homicide avec préméditation ? Est-ce un maniaque n'en voulant à personne mais tirant de sa fenêtre sur la foule par manière de distraction et d'exercice ? Question secondaire et dont la solution ne peut, dans aucun cas, lui être glorieuse. Le rôle seul importe, et ce rôle est connu, il est néfaste. Je conviens que les libres-penseurs manquent de reconnaissance à l'égard de Bayle. Ils lui devaient des statues avant de songer à Voltaire et à Diderot. Mais que lui doivent ceux qui estiment les certitudes légitimes de raison ou de foi comme le premier honneur et le premier bien de l'intelligence humaine ?

(1) *Commentaire philosophique* sur le *Compelle intrare*. Discours préliminaire, p. 112, Edition de Rotterdam, 1713.

(2) De l'impuissance à choisir entre les doctrines contradictoires

Sort une bienveillance universelle et douce,

disait en 1840 le pauvre V. Hugo. (Les *Rayons et les Ombres*, XLIV, V. v.) Rapprochez de ces paroles, peut-être sincères alors, les colères antichrétiennes de ses dernières années.

(3) Brunetière, *op. cit.*

L'histoire est tenue d'être juste ; elle ne peut se permettre ni les euphémismes courtois qui sont de mise entre vivants, ni les ménagements que la charité garde envers l'homme dont elle espère encore. Aussi bien l'œil ne voit pas ce qui le touche ; il faut l'expérience des résultats pour bien mesurer la portée des actes et la valeur des personnes. Les jésuites contemporains de Bayle étaient restés indulgents à leur très infidèle disciple, et l'un d'eux écrivait en avril 1707 dans les *Mémoires de Trévoux :* « Quoique nous ayons été plus d'une fois obligé de réfuter feu M. Bayle, on a pu s'apercevoir que, si nous haïssions les erreurs, nous aimions sincèrement l'auteur... Nous plaignions son aveuglement et nous pleurons sa perte qu'un de nous avait tâché de prévenir en lui écrivant peu de temps avant sa mort (1). »

Le recueil où se trouvent ces lignes avait alors six ans d'existence ; il était le dernier né des journaux de l'époque (2). Roi au petit pied dans sa principauté des Dombes, le duc du Maine avait souhaité d'y créer une publication périodique « où l'on eût principalement en vue la défense de la religion (3). » Ne fallait-il pas combattre l'influence des revues protestantes et même le gallicanisme et le semi-jansénisme du *Journal des savants ?* La Compagnie de Jésus fut choisie pour cette tâche ; elle y apportait comme appoint, avec une garantie morale de durée, le mérite scientifique et littéraire d'un bon nombre de ses membres et la richesse d'informations qu'assuraient ses relations cosmopolites. La rédaction fut établie à Paris, au collège Louis-le-Grand que Piron appellera plus tard la

(1) Elle est arrivée le 28 décembre 1706.

(2) Voir le P. Sommervogel, S. J., *Essai historique* en tête de la *Table des Mémoires de Trévoux*, Durand, 1864.

(3) *Mémoires de Trévoux*, février 1712.

« Chambre ardente des réputations littéraires. » Il y eut tout d'abord quatre directeurs ou rédacteurs d'office, parmi lesquels les PP. Catrou et Tournemine. Entre leurs premiers auxiliaires ou successeurs on compte les PP. Bouhours, Daniel, Commire, Despineul, Buffier, de Colonia (1). Le journal s'imprimait à Trévoux. Il commença de paraître en 1701 sous ce titre : *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux arts*. Il devait vivre soixante et un ans, jusqu'à la destruction de la Compagnie en France (2).

Sa première attitude fut encore plus modeste que n'avait été celle du *Journal des savants*. Non seulement on ne voulait pas juger, mais on invitait les écrivains à faire et à présenter eux-mêmes l'extrait de leurs ouvrages, comme y étant plus aptes que personne, et parce qu'un auteur accuse presque toujours l'infidélité des comptes rendus. C'était trop : onze ans plus tard il fallut bien se dédire. « Un rapporteur manque à son devoir quand il se fie aux parties de l'extrait d'une cause... Nous ne pouvons nous dispenser de mêler de la critique dans nos extraits (3). » La rédaction avait d'ailleurs promis la plus stricte neutralité dans toutes les contestations, « excepté quand il s'agira de la religion, des bonnes mœurs, de l'État, en quoi il n'est jamais permis d'être neutre. » Ce programme fut suivi, mais les querelles n'en vinrent pas moins : querelle avec J. B. Rousseau, lequel prit feu pour son ami La Fosse, traducteur d'Anacréon et trop peu loué dans les *Mé-*

(1) Plus tard vinrent les PP. Le Tellier, de Vitry, Buffier, Chamillard, Germon, Marquer, de Courbeville, etc.

(2) Le plus éminent de ses directeurs fut le dernier, le P. Berthier, si largement honoré des sarcasmes de Voltaire. Quand les parlements eurent banni son ordre, le chancelièr le pressa vainement de continuer le journal. Berthier refusa, n'ayant pas le cœur de transformer en entreprise individuelle l'œuvre de sa famille religieuse éteinte. On serait, je crois, bien sévère de l'en blâmer.

(3) *Mémoires de Trévoux*, janvier 1712.

moires (1704) (1) ; — querelle avec Boileau, l'année précédente, et sans qu'il y eût vraiment de sa part grande raison pour se fâcher. A propos d'une édition hollandaise de ses œuvres, où figuraient en note les passages correspondants des anciens, le P. Buffier remarquait avec quelque malice « que les pages sont plus ou moins chargées de vers latins imités, selon que certaines pièces de M. Despréaux ont été communément plus ou moins estimées. » Si l'auteur de l'*Art poétique* jure quelque part n'avoir pris à Horace que quarante vers, c'est que, poursuivait le critique, à force de goûter les autres, leurs pensées deviennent les siennes et lui-même ne s'en aperçoit pas. Boileau répondit par une épigramme (2). Quelqu'un riposta, que les journalistes désavouèrent. La-dessus, nouvelle colère du vieux poète, et seconde épigramme ; encore peut-on compter pour une troisième les derniers vers de la « triste » satire sur l'Equivoque (3). Si tu veux gagner ta cause, disait-il au monstre allégorique,

Porte-la dans Trévoux, à ce beau tribunal
Où de nouveaux Midas un sénat monacal,
Tous les mois, appuyé de ta sœur l'Ignorance,
Pour juger Apollon tient, dit-on, sa séance (4).

Voilà de bien gros mots pour peu de chose.

(1) Rousseau disait aux Jésuites journalistes :

Pour Dieu ! tâchez d'écrire un peu moins mal,
Ou taisez-vous sur les écrits des autres.....

et ailleurs :

... Un auteur qui sait mordre,
En m'approuvant, peut me rendre joyeux ;
Mais le venin de ceux du dernier ordre
Est un parfum que j'aime cent fois mieux.

On voit qu'il ne disputait pas à ses adversaires la palme de l'aménité.

(2) Mes révérends Pères en Dieu
Et mes confrères en satire, etc.

(3) L'épithète est de Voltaire (*Temple du goût*).

(4) Boileau, Satire XII, fin. — H. Rigault charge et envenime à plaisir cet épisode : *Querelle des Anciens et des Modernes*, 2e partie, ch. XIV.

Les Midas de Trévoux n'en continuèrent pas moins leur œuvre collective, œuvre mêlée, inégale comme tout ce qui se fait à plusieurs. Par l'ensemble du moins, elle reste quelque chose de plus que le « vrai monument de la littérature des jésuites en français (1), » riche trésor de documents littéraires (2), témoignage de la loyauté des critiques, souvenir honorable du bon combat soutenu au dix-huitième siècle par l'esprit chrétien contre la science incrédule (3).

(1) Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. II, p. 357.

(2) « Et de fait on ne trouve dans aucun journal des nouvelles plus abondantes et plus généralement sûres. Quand ils se trompaient, ce qui arrive aux plus prudents, les rédacteurs de cette feuille célèbre n'hésitaient pas à réparer leur erreur, dès qu'elle leur était signalée, et non seulement les erreurs de fait, mais même les erreurs d'appréciation. » (E. Hatin, *Histoire de la presse en France*, t. II, p. 264.) — Il ne m'en coûte pas de rappeler ici la plus regrettable de leurs méprises, bien qu'elle soit postérieure à 1715. Le recueil, qui avait débuté en louant l'*Instruction pastorale* de Bossuet *sur les promesses de Jésus-Christ à son Église* (janvier 1701), fut, trente ans plus tard, assez malheureux pour appuyer l'opinion d'un prêtre de Quimper contestant au même Bossuet la paternité des *Élévations sur les mystères* et des *Méditations sur l'Évangile*. L'évêque de Troyes, neveu du grand homme, prouva juridiquement l'authenticité des deux chefs-d'œuvre publiés récemment par lui-même (1727 et 1731). Les supérieurs des jésuites de Paris, cités à comparaître, furent avertis de mieux veiller à l'avenir sur les rédacteurs du journal. — Aujourd'hui pareille erreur nous confond : au moins nous apprend-elle combien le temps est nécessaire à fixer le goût, même chez les esprits distingués.

(3) Ce pourrait être le lieu de répondre à l'invitation, bienveillante assurément, que m'adressait un critique après la publication de mes deux premiers volumes. Il me priait de rechercher quelle influence ont eue sur notre littérature les jésuites contemporains de Louis XIV. — On me pardonnera, je l'espère, de trouver ce point de vue un peu restreint pour une étude aussi générale que la mienne. Au reste, et dussé-je étonner en sens divers, je dirai simplement que je ne reconnais pas aux jésuites d'alors une influence tranchée, notable, propre à marquer dans l'histoire.

A quelles conditions une société lettrée agirait-elle à ce point sur le goût d'un siècle ou d'un pays? — Ou bien elle serait la première à cultiver et à fixer la langue nationale; et nous avons vu comment, à cet égard, les jésuites se laissèrent devancer. (T. II, p. 84.) — Ou elle aurait — chose rare — une doctrine, et plus encore une morale, capables de remuer

sensiblement l'invariable fond de nature, de créer des états d'âme vraiment nouveaux. Ainsi fit l'Eglise par exemple, et qui le fera jamais comme elle ? Quant aux jésuites, ils n'apportaient à la France, au monde entier, que l'orthodoxie catholique, plus vieille qu'eux de quinze siècles, et le zèle qu'ils n'avaient pas inventé. — Ou bien enfin le corps dont il s'agit s'imposerait à l'opinion, en produisant à lui seul et à la fois tout un groupe de génies et toute une gerbe de chefs-d'œuvre. Pas plus qu'un autre, à ma connaissance, l'ordre de Saint-Ignace n'a eu cette fortune. Il n'a donné aux lettres françaises qu'un seul nom de premier ordre, Bourdaloue. Avant le maître et autour de lui, je vois des prédicateurs distingués, Lingendes et Texier par exemple, La Rue, Gaillard, Cheminais, La Colombière, Gisbert, d'autres encore, car je ne prétends pas dresser ici un catalogue complet et raisonné. Je vois, au début du siècle, un vrai poète, le Moyne ; plus tard, de fins lettrés comme Rapin, Bouhours, Buffier; des historiens comme Daniel et d'Orléans, sans parler des ascètes, lesquels ont pourtant le droit de compter. Savante et lettrée autant qu'il lui est donné de l'être, mais toujours pour une fin supérieure aux lettres et à la science, la Compagnie de Jésus, au dix-septième siècle, a bien mérité de notre littérature, et par le talent d'un bon nombre des siens, et par la forte discipline classique de ses collèges. Mais tout cela ne fait pas ce qui s'appelle une influence positive, distincte, et il me paraît que, dans l'ensemble, nous avons alors suivi le goût public plutôt que nous ne l'avons guidé.

J'irai plus loin et j'avouerai franchement, pour ces questions d'influence particulière, un peu moins d'attrait que de défiance. Ne risquent-elles pas de rétrécir la grande histoire, d'amuser les esprits qui préfèrent les menus faits et les petites causes aux vérités maîtresses, le nouveau et le spécieux au certain, le curieux à l'utile ? Sur ce terrain glissant, je craindrais, sinon l'esprit de parti, au moins l'esprit de système et le passage facile du rôle d'historien à celui de romancier. Est-ce trop de scrupule ? En tout cas, plus d'un exemple contemporain me fait peur. Laissons Port-Royal : on m'accuserait peut-être, si ce n'est déjà fait, d'avoir un janséniste entre les deux yeux, comme Pombal avait un jésuite. Rappelez-vous seulement le patriarcat *littéraire* attribué si bénévolement à Descartes. Cette thèse d'école a pu séduire, tant que les Cousin et les Nisard la maintenaient prudemment dans le demi-jour des généralités ; elle ne le peut plus guère depuis qu'un zèle inconsidéré a cru bien faire de la prouver en détail. (V. t. I, p. 242.)

CHAPITRE II

La prose légère. — Le roman.

I

Mouvement général de retour aux données vraiment historiques ou actuelles et familières. — HAMILTON. Ses *Contes* sont une parodie du merveilleux féerique ou oriental. — Les *Mémoires du chevalier de Gramont*. — Esprit et grâce bien mal employés. — Traits d'historien. — Que n'écrivait-il plutôt ses propres mémoires ?

J'ai dit ce qu'était le roman au début du siècle et jusque vers le dernier tiers (1). On n'a pas oublié ces rhapsodies interminables où l'éternelle passion s'enveloppait d'une galanterie précieuse et follement idolâtrique, en essayant de s'ennoblir par le lointain, par une ombre de caractère historique, surtout par un faux idéal de grandeur. Le bon sens protesta, mais en déchaînant du même coup la licence. Les Sorel, les Furetière, les Scarron, se firent un idéal au rebours, et, non contents de peindre la vie actuelle et familière, descendirent au grivois et au trivial, sans aller tout à fait jusqu'à l'ignoble où se délecte aujourd'hui le soi-disant naturalisme. Entre ces deux extrêmes de

(1) Première partie, livre III, ch. I, t. 1, pp. 144 et suiv.

l'héroïsme fabuleux et de vulgarité grotesque, madame de La Fayette prit une voie moyenne. La *Princesse de Clèves* fut un de ces romans « qui ont une fin (1), » les mœurs n'y étaient vieilles que d'un siècle, délicatement rendues, élégantes et généreuses dans les limites du vraisemblable (2). Un autre que moi trouve à cette œuvre une lacune : l'inspiration religieuse y manque, et cependant elle y était de mise ou jamais (3). Remarque juste. On m'a pourtant jugé sévère de l'adopter pour mon compte, et je m'en étonne un peu.

La *Princesse de Clèves* était de 1678. Durant les trente années qui suivirent, la littérature romanesque n'offrit aucune production de valeur. Quelle estime, par exemple, mérite pour ses rêveries malsaines la très indigne contemporaine de madame de La Fayette, Marie-Catherine Desjardins, dame de Villedieu? Cette aventurière, tuée par ses excès à l'âge de quarante-quatre ans (1684), eut pourtant son heure de vogue. « Quelle perte pour toute la ville ! » disait La Bruyère en prévoyant la mort de son nouvelliste. « Qui prêtera aux femmes les *Annales galantes* et le *Journal amoureux?* (4) » Or, ce sont ouvrages de cette répugnante personne. L'érudition, qui ne dédaigne rien, a pourtant fait deux parts dans le bagage romanesque de madame de Villedieu; d'un côté les inventions folles, où Lycurgue, Solon, Périclès, Paul-Emile et Tibère sont travestis comme les personnages du *Cyrus* et de la *Clélie;* d'autre part, les récits où apparaît quelque souci de la couleur locale, un certain retour au vraisemblable, sinon tout à fait au réel (5).

(1) La Bruyère, *Discours à l'Académie.*
(2) Voir t. I, p. 170.
(3) M. d'Haussonville, *Madame de La Fayette*, pp. 207, 208. (Hachette, 1891.)
(4) *De la Ville*, 13.
(5) V. L. Claretie, *Lesage romancier*, d'après dê nouveaux documents, pp. 129 et suiv.

Doit-on plus d'attention aux contes soi-disant historiques de Courtilz de Sandras (1), aux aventures un peu moins fantaisistes du maréchal de Boucicault publiées en 1714 par J. B. Née de La Rochelle (2), aux *Illustres Françaises*, recueil de nouvelles bourgeoises que fit imprimer en Hollande (1713) Grégoire de Challes, ce personnage bizarre, connu surtout pour ses voyages, ses mœurs faciles, avec un mélange singulier de superstition et de fureur janséniste? — De toutes ces productions, si justement oubliées, ressort au moins un fait, la tendance générale à déserter les régions du pur imaginaire pour s'acheminer vers le roman d'histoire ou de mœurs. L'art y gagnait sans doute : pourquoi faut-il que la morale n'y ait pas gagné du même coup ? (3)

Il est très permis, je crois, de trouver une marque de cette même tendance jusque dans les *Contes*, pourtant si excentriques, d'Antoine Hamilton. Le *Bélier* et *Zénéyde* nous ramènent au cycle de la Table Ronde, parmi les enchantements et les féeries. Avec *Fleur* d'*Épine* et les *Quatre Facardins* qui se font suite, c'est plutôt le merveilleux oriental. Mais partout l'ironie éclate, et, si l'écrivain se jette à corps perdu dans le fantastique, ce n'est manifestement qu'afin d'en rire. Dans le *Bélier*, par exemple, tout serait fastidieux sans les brutales critiques du géant *Moulineau*, pestant contre les nouvelles qu'on lui débite, contre leur longueur, leurs suspensions brusques, leurs dénouements à la diable. Aussi bien l'auteur s'en mêle en per-

(1) Gatien Courtilz de Sandras (1644-1712), officier démissionnaire ou déserteur, quitta la France, écrivit contre elle, y rentra et fut embastillé pour ses scandaleuses *Annales de Paris*. Son meilleur titre littéraire, si c'en est un, est d'avoir inspiré, par ses *Mémoires de d'Artagnan*, l'auteur des *Trois Mousquetaires*.

(2) V. L. Claretie, *op*, *cit*, p. 137.

(3) V. t. I de cet ouvrage, p. 167.

sonne et, de temps à autre, se moque de lui-même fort joliment. Ainsi, revenant à la prose, après un prologue en vers où il a conté merveille, « il est bon, dit-il, de vous avertir que..... l'on vous a menti de sept ou huit cents lieues, tant pour la rareté du fait que pour la commodité de la rime, et que le Seigneur Moulineau, loin d'être aussi géant que vous pourriez vous l'imaginer, n'était tout au plus qu'une fois aussi grand et une fois aussi sot que notre ami B..... » A la bonne heure ! nous sommes avertis de ne pas prendre au sérieux les « lanterneries » qui vont suivre. — Quant aux deux *Contes d'Orient*, l'intention est claire de parodier les *Mille et une Nuits*. Galland venait de les traduire (1704-1708), et le beau monde en raffolait. Écoutez seulement, au début de *Fleur d'épine*, Dinarzade gourmander Schéhérazade, la sultane aux mille et une histoires : « Vous avez beau dire, ma sœur, il faut que vous soyez la plus sotte bête de l'univers, pour vous être avisée de rechercher en mariage un animal d'empereur qui, depuis deux ans que vous lui contez des fables, ne s'est avisé d'autre chose que de vous écouter ; et des fables qui ne seraient rien sans la manière vive et légère dont vous les contez. »

Qui donc s'amusait ainsi? Un étranger plus Français que bien des Français de race. On se l'explique d'ailleurs. Né en Irlande vers 1646, mais d'une famille écossaise ardemment dévouée aux Stuarts, Antoine Hamilton avait à peine quatre ans quand tomba Charles Ier. Il fut amené en France et y vécut jusqu'à la Restauration de 1660. Adolescent, il passait à la cour de Charles II, cour toute française, où Saint-Évremont acheva de lui enseigner le beau langage de notre pays, mais en outre nos belles manières d'alors, sans distinction du meilleur et du pire. Au moins le maître ne le fit-il pas tout à fait à son image. Si

Hamilton resta léger, il ne semble pas avoir manqué d'âme. Catholique et, à ce titre, peu en faveur sous le nouveau règne, il quitta une seconde fois son pays, pour servir dans les armées de Louis XIV, et n'y rentra qu'à l'avènement de Jacques II. Il commandait un régiment à la bataille de la Boyne, et, la cause royale définitivement vaincue, il s'expatria une troisième fois pour toujours. Les trente-deux dernières années de sa vie (1688-1720) s'écoulèrent à Saint-Germain, dans cette petite cour d'exilés, à son gré beaucoup trop pieuse et pas assez galante, où l'on ne voyait que chapelles, prêtres et jésuites, où l'on était ou faisait semblant d'être en prières la moitié du jour, ce qui n'empêchait pas les intrigues, les divisions, les aigreurs (1). Bref, l'incorrigible mondain s'y ennuyait fort, s'en dédommageant comme il pouvait par des excursions à Versailles, à Sceaux, au Temple ou chez le comte de Gramont, son beau-frère. Cependant il n'attendit pas la dernière heure pour se reprendre à des pensées plus graves et plus chrétiennes. Il eut le temps de le déclarer, même en vers (2); ce qui vaut mieux, « il mourut, au témoignage de Walpole, dans de grands sentiments de piété, après avoir reçu les sacrements (3). »

J'indiquais tout à l'heure son lien le plus étroit avec la France. Le chevalier, plus tard comte, Philibert de Gra-

(1) Hamilton, Epître dédicatoire de *Zénéyde*.

(2) Dans une dernière pièce intitulée *Réflexions*, il disait adieu au plaisir, à la « profane poésie, » et concluait :

Heureux de qui l'esprit, à la fin rebuté
De l'impérieux esclavage
Du monde et de sa vanité,....
Établit sa félicité
Dans un immortel héritage,
Et se garantit du naufrage
Qu'on fait pour une éternité !

(3) Sayous, *Histoire de la littérature française à l'étranger, Dix-septième siècle*, t. II, p. 372.

mont, longtemps réfugié en Angleterre, avait épousé en 1663 mademoiselle Hamilton, et nous devons à cette alliance la meilleure composition de notre auteur-amateur, le mot chef-d'œuvre étant ici beaucoup plus solennel qu'il ne convient. Gramont, qui mourut en 1707, avait eu la jeunesse folle des nobles écervelés d'alors. La fantaisie vint à son beau-frère de la mettre en récit pour le divertissement du héros lui-même et de quelques intimes. Ecrit en 1704, l'opuscule ne fut publié que neuf ans après, en Hollande, et sans doute par suite d'une indiscrétion (1).

Les *Mémoires du Chevalier de Gramont* sont apparemment de l'histoire embellie ; mais dans quelle mesure? Je ne perdrai pas de temps à le chercher. Il semble qu'Hamilton les ait jugés lui-même par avance, quand il traitait les *Mille et une Nuits* de fables qui ne seraient rien sans la manière vive et légère dont on les conte. Otez la manière, et de ces *Mémoires* il restera quelque chose de pire que rien, une historiette scandaleuse bonne pour Tallemant des Réaux. Gramont est un cadet que Richelieu fait abbé, mais « abbé à bénéfice » et uniquement pour le revenu. Cela ne le privera donc pas de se battre, et il y court. Mais que fait-il surtout au siège de Trin et au palais ducal de Savoie? Ce qu'il fera plus tard à Whitehall : il joue et court les aventures galantes. Joueur heureux, trop heureux pour n'être pas trop habile, c'est Scapin gentilhomme, nageant comme en pleine eau dans le désordre élégant, d'ailleurs spirituel, gai compagnon, conteur incomparable, assez hardi pour braver Mazarin, voire pour traverser en qualité de rival les premières passions de Louis XIV (2). Il n'est pas Don Juan par le cynisme et l'impiété, mais il a, quant au reste, bien des traits du personnage. Et l'étrange

(1) Sayous, *op. cit.*, p. 367.
(2) C'est cela même qui lui valut son exil en Angleterre.

cour que celle de Charles II ! Comme il est manifeste qu'Hamilton n'a pu charger beaucoup le tableau, combien ces pauvres Stuarts étaient au-dessous de leur rôle ! Pour le héros lui-même, il représente bien cette noblesse française de l'ancien régime, si brave et si séduisante, mais si frivole et si coupable, destinée à périr sous la main d'autres coupables qui ne la vaudraient pas.

Si l'esprit suffisait à quelque chose, il relèverait tant soit peu ce fond misérable ; il n'arriverait pas à l'assainir, peut-être même le rendrait-il plus malsain de fait en l'enveloppant d'élégance et de bonne grâce. Or c'est bien le cas d'Hamilton. Il possède éminemment cet esprit aristocratique, cet esprit de grand seigneur et non d'homme de lettres, fin, léger, doucement ironique dans l'ensemble, avec des éclairs de grandeur qui font plaindre un si beau talent, dépensé à si chétive besogne. Au lieu des *Mémoires du Chevalier de Gramont*, que n'écrivait-il les siens propres ? Sa vie de royaliste militant et vaincu, ses souvenirs de Whitehall, de Versailles et de Saint-Germain composaient une belle et riche matière. Qui sait si nous n'aurions pas un autre Saint-Simon, moins emporté, moins infidèle à l'histoire, plus agréable en tout cas. L'opuscule auquel Hamilton s'est amusé dit assez de quel ouvrage il était capable. Aucune de ses qualités aimables n'y fût restée sans emploi ; d'autres plus sérieuses y auraient trouvé l'air et l'espace qui leur manquent ici pour s'épanouir. De la même main prompte, sûre, légère, il pouvait y crayonner des silhouettes plaisantes, comme ce Brisacier qui « avait l'esprit orné de lieux communs et de chansonnettes, ... chantait faux avec méthode, et mettait sans cesse en avant l'un et l'autre de ces talents heureux ; » — comme le premier secrétaire d'Etat, lord Arlington, qui, en négociant avec les Espagnols pour la paix des Pyrénées, avait attrapé

leur lenteur, leur maintien raide et grave, à quoi l'aidait encore un petit emplâtre sur le nez qui ajoutait à sa physionomie quelque chose d'important et de capable. « Arlington, à l'abri de cette contenance composée, d'une grande avidité pour le travail, et d'une impénétrable stupidité pour le secret, s'était donné pour grand politique. N'ayant pas le loisir de l'examiner, on l'avait cru sur sa parole, et on l'avait fait ministre et secrétaire d'État sur sa mine. »

Un cadre plus vaste et moins frivole eût admis nombre de ces scènes mondaines qu'Hamilton conte si bien. Telle est, à la cour de Charles II, la *Mascarade des Nations*, avec l'histoire du bel habit commandé à Paris par Gramont et que son homme de confiance vend sur la route. Telle encore la façon originale dont le vieux Russel demande la main de mademoiselle Hamilton (1). Il semble enfin qu'il y ait dans ce conteur léger l'étoffe d'un grand peintre d'histoire. J'en atteste le tableau des commencements de Louis XIV (chap. v), un court portrait de Cromwell (chap. vi), et bien des traits épars, comme ce mot fameux sur le temps où le jeune Gramont entrait au service : « De grands hommes commandaient de petites armées, et ces armées faisaient de grandes choses. » (Chap. ii.) Qui ne voudrait en revenir là?

C'est donc bien un regret qu'Hamilton nous laisse. Tous ceux qui gardent quelque souci de la morale et de leur dignité personnelle ne trouveront qu'une jouissance fort

(1) « Je suis frère du comte de Bedford ; je commande le régiment des gardes ; j'ai trois mille jacobus de rente et quinze mille en argent comptant. Je viens, mademoiselle, vous les offrir avec ma personne. L'un des présents ne vaut pas grand' chose sans l'autre, j'en conviens ; c'est pourquoi je les mets ensemble. On m'a conseillé d'aller aux eaux pour un petit asthme qui vraisemblablement ne durera pas longtemps, car il y a plus de vingt ans que je l'ai, etc. »

mêlée dans ces pages charmantes ici, répugnantes ailleurs. Ils souffriront toujours un peu de se rappeler qu'un homme d'esprit les écrivait au seuil de la soixantaine, et pour ragaillardir un octogénaire en lui faisant recommencer en idée ses frasques d'antan.

II

Le roman de mœurs. — Lesage, sa vie, ses débuts. — Le *Diable boiteux*. — *Gil Blas*. — Les aventures. — Le héros. Valeur morale du livre. — Ses mérites littéraires.

Cependant, le même public auquel une indiscrétion livrait en 1713 cet opuscule mitoyen entre la fiction badine et les véritables mémoires, connaissait déjà le *Diable boiteux* (1709) et allait bientôt lire les six premiers livres de *Gil Blas* (1715). Avec Lesage apparaissait enfin le roman des mœurs, tableau ou miroir de la vie actuelle, mais tableau nécessairement idéalisé en bien ou en mal, miroir grossissant qui embellit ou enlaidit à volonté ce qu'il reflète. C'est à Lesage que vient aboutir ce mouvement général et bien français qui ramenait la fiction même à des régions moins éloignées du réel et du pratique.

Les jésuites ne sont pas toujours heureux en élèves, témoin Voltaire; mais ils n'ont pas à beaucoup près les mêmes griefs contre cet orphelin que le coche de Sarzeau amenait un jour à leur collège de Vannes (1682). Il semble que, dans ses ouvrages, il se soit moqué d'eux une fois ou l'autre (1), faute, à leurs yeux, assez vénielle. Ce qui leur

(1) Au chapitre VI du *Diable boiteux*, l'écolier s'indigne de voir imprimer un livre où l'on proscrit le duel au nom de l'Evangile supérieur au point d'honneur; et Asmodée répond avec un souris malin : « Il paraît que vous avez bien profité des leçons de morale qui vous ont été données à

importe plus, c'est que, malgré ses fortes légèretés de conteur et de satirique, il garda toujours la foi et même les observances essentielles du christianisme (1). Après de bonnes humanités commencées en Bretagne et achevées à Louis-le-Grand, le jeune Alain-René, très allégé d'argent par ses tuteurs et curateurs, chercha d'abord fortune au barreau. Marié en 1694, peut-être un moment employé dans les fermes en province, on le voit dès 1698 s'intituler officiellement bourgeois de Paris. Il aurait pu dès lors ajouter la qualité d'homme de lettres, et, hors de là, il ne devait jamais rien être, pas même académicien. Vie bourgeoise, modeste et simple, vie littéraire passablement laborieuse : voilà toute son histoire; les amateurs de curiosités biographiques ne trouvent pas leur compte avec lui. Disons tout de suite que, de ses trois fils, le premier et le dernier furent acteurs, tandis que le second devint chanoine de Boulogne. C'est chez lui que mourut Lesage. en 1747 (2).

Le futur auteur du *Gil Blas* avait débuté en 1695 par traduire les lettres d'Aristénète, rhéteur ou romancier grec du sixième siècle. Version d'une version latine, arrangement assez large d'un ouvrage passablement licencieux. Il en devait l'idée à son ami de jeunesse, Danchet dont il

Alcala. » — Ailleurs, (ch. XVIII), il est question de tragédies de collège « entremêlées de ballets si extravagants qu'on y voyait danser jusqu'aux prétérits et aux supins.» Ceci pourrait bien être la charge de quelques souvenirs personnels.

(1) « Il avait rempli bourgeoisement, c'est-à-dire scrupuleusement, ses devoirs de père et de chrétien, soignant l'éducation de ses enfants, fidèle à son foyer et à sa religion. » E. Lintilhac, *Lesage*. Hachette in-18, p. 18, 19. — Pour sa biographie, on peut voir encore L. Claretie, *op. cit.*, ch. III.

(2) Ce chanoine, son évêque Mgr Henriau, et l'abbé de Lionne dont nous parlerons tout à l'heure, sont fort malmenés par les jansénistes d'alors et leurs copistes d'aujourd'hui. Mais si l'on voulait donner du poids à l'accusation, il ne fallait pas nous dire que ces personnages ecclésiastiques étaient fort zélés pour la bulle *Unigenitus*. — *Inde iræ*.

sera question ailleurs (1). Une meilleure influence lui ouvrit sa véritable carrière. L'abbé Jules de Lionne, fils de l'ancien ministre, lui indiqua les Espagnols, comme avait fait jadis M. de Châlon pour le grand Corneille. Mais Lesage, fort peu tragique par tempérament, prit là ce qui lui convenait, les comédies galantes et les romans picaresques. Après avoir traduit ou adapté quelques ouvrages d'une façon toujours de plus en plus libre et personnelle, dans la même année 1707, il mit à la scène *Crispin rival de son maître* et publia le *Diable boiteux*. Dès lors il s'imposait à l'opinion. Deux ans plus tard, vint sa fameuse comédie de *Turcaret*, et en 1715 parurent les six premiers livres de *Gil Blas ;* les six derniers devaient suivre en deux fois (1724, 1735). Nous retrouverons en leur lieu *Crispin* et *Turcaret* (2) ; quant aux romans postérieurs, ils appartiennent à l'histoire du dix-huitième siècle (3). Ce qui est bien à nous, c'est le *Diable boiteux* et la première partie de *Gil Blas*, à propos de laquelle je ne m'interdirai point de parler des deux autres. Au reste le *Diable boiteux* et *Gil Blas* sont les vrais titres de Lesage romancier. Ce qui précède a préparé ces deux œuvres maîtresses, et tout ce qui suit ne fait guère que les recommencer avec moins d'originalité et de bonheur.

A le bien prendre même, les deux œuvres ne diffèrent que par l'ampleur et la forme. Né observateur et moraliste, Lesage se plaît à peindre l'ensemble de la vie humaine. Il s'y essaie d'abord en groupant une série de médaillons

(1) Voir plus loin ch. VI.

(2) Chapitre VI.

(3) *Don Guzman d'Alfarache* (1732), imitation très expurgée de Mateo Aleman de Séville. — *Aventures de Beauchêne*, flibustier célèbre (1732). — *Estébanille Gonzalez* (1734). — *Le Bachelier de Salamanque* (1736). — *La valise trouvée* (1740). — *Mélange amusant de saillies d'esprit et de traits historiques des plus frappants*, dernier fond de portefeuille livré en 1743.

dans un cadre léger et de fantaisie pure : nous avons le *Diable boiteux*. Il les reprend ensuite, les élargit en tableaux et les enferme dans l'unité souple d'une biographie individuelle : c'est *Gil Blas*. Même fond de part et d'autre, sorte d'odyssée à travers un monde espagnol d'étiquette et de costume, bien français de fait et bien tel que l'auteur l'avait pu voir au commencement du dix-huitième siècle, enfin suffisamment vrai de cette vérité morale et humaine qui se fait partout comprendre et goûter.

Un jour, chez Pomponne, madame de Sévigné avait amusé sa vive imagination du plaisir qu'il y aurait à soulever le voile des apparences mondaines, à voir les dessous de cartes, à démasquer tous les secrets. « Le petit démon qui tirerait les rideaux nous divertirait extrêmement, » disait-elle Je suppose qu'elle ne connaissait pas le *Diablo cojuelo* de Guevara (Madrid, 1641) : elle y eût retrouvé son rêve. Lesage s'empare du titre, de l'idée, de quelques détails. Un écolier, Don Cleophas-Leandro-Perez Zambullo délivre le démon Asmodée emprisonné dans une fiole par un magicien. Il se trouve que cet esprit malin est reconnaissant, fidèle, de tout point bon diable, à telles enseignes que lui, l'inspirateur des passions mauvaises, fera des prodiges pour assurer au jeune homme un mariage en tout bien tout honneur. Ne faut-il pas que le roman finisse, et ne sentez-vous pas que Lesage se rit de sa propre donnée ? Le capital, c'est qu'Asmodée fasse l'éducation pratique de son libérateur. Il le transporte donc sur les tours de San-Salvador, comme qui dirait de Notre-Dame, et lui montre de là tout Madrid, lisez tout Paris. D'abord, à un geste du démon, les toits disparaissent et l'œil pénètre dans l'intérieur des maisons, « de même qu'on voit le dedans d'un pâté dont on vient d'ôter la croûte. » On passe bientôt à d'autres observatoires : c'est la prison, c'est l'hôpital des

fous, c'est une seconde église, pleine de mausolées dont le diable fait connaître les habitants avec leurs aventures. Ailleurs on récapitule la journée des gens ou l'on dit leurs songes nocturnes. On regarde enfin les rues se peupler au jour naissant, et l'on visite le palais à l'heure du lever royal. Tout ce qu'on en fait est pour diversifier et animer cette longue revue; à quoi servent encore des nouvelles comme la *Force de l'amitié* ou le *Comte de Belflor*, simples épisodes qui seraient hors-d'œuvre purs sans l'intérêt de la variété? La Bruyère avait moins d'artifices pour soutenir l'attention, et d'ailleurs le rapprochement n'a rien d'oiseux, car cette fable, dans sa forme plus sensible et plus dramatique, n'est guère qu'une suite ou une transcription des *Caractères*. Même fond de part et d'autre et même esprit, à cela près que Lesage est moins grave de ton, moins philosophe, plus rieur et plus leste, souvent trop leste en propos.

Le *Diable boiteux* eut un vif succès ; on se l'arrachait, on s'en disputait les exemplaires l'épée à la main, on l'enlevait en feuilles, on le dévorait dans les antichambres comme dans les salons, et devant J.-B. Rousseau qui nous le raconte, le vieux Boileau tira un jour les oreilles à son petit laquais coupable de s'y délecter lui aussi. Toutefois était-ce là une critique littéraire en action plutôt qu'un simple rappel au bon emploi du temps? Somme toute, ce premier roman n'échappe point au reproche; le plan est faible, quelquefois le détail cru et la satire acerbe. Mais que de traits heureux, quelle gaîté souvent fine et française! Nous y reviendrons en résumant la manière de l'auteur.

Gil Blas est l'œuvre maîtresse, œuvre très suffisamment originale, malgré de larges tributs prélevés sur l'Espagne ou même sur l'Italie. Rendons grâce à l'érudition qui a vengé Lesage traité de voleur et de pla-

giaire (1). Comme La Fontaine, qu'il rappelle au reste par d'autres côtés, il a ce talent supérieur qui corrige, qui assainit, anime et féconde les inventions étrangères, au point de les rendre siennes en les perfectionnant de toutes façons. C'est la conclusion de ces savants débats, et nous pouvons nous y tenir. *Gil Blas* est si bien français d'esprit et de style, que l'auteur ne pourrait être accusé de plagiat, quand même il aurait pris au delà des Pyrénées toutes les aventures de son héros.

Or les aventures abondent dans cette vie, qui serait étrangement longue, si l'on avait l'indiscrétion de compter en toute rigueur. Depuis le jour où l'écolier de dix-sept ans quitte Oviédo, croyant aller à l'université de Salamanque, jusqu'à celui où le seigneur de Santillane, ancien favori des ducs de Lerme et d'Olivarès, rentre dans son manoir de Lirias pour y vivre en gentilhomme campagnard, il a eu le temps d'expérimenter tous les aspects de la vie humaine, et, à vrai dire, il n'existe que pour cela. Mais quelle expérience a-t-il acquise et que vaut-elle? Dans cette multiple leçon de choses que lui donne la fantaisie de l'auteur, il y a trois périodes tranchées : celle des

(1) Voltaire (*Siècle de Louis XIV*, catalogue des écrivains) déclare intrépidement, à sa façon, le *Gil Blas* entièrement pris du roman espagnol *Marcos d'Obregon*, de Vicente-Espinel (1618). — D'autres ont soutenu l'existence d'un *Gil Blas* primitif écrit en Espagne et, comme de juste, impossible à retrouver. — En 1780 paraissait une traduction espagnole du roman de Lesage, présentée, dans la préface et dans le titre même, comme la restitution d'un bien national volé. — L'auteur de la traduction était certainement le célèbre P. Isla, ex-jésuite, réfugié à Bologne depuis la destruction de son ordre. Mais les critiques hésitent à lui imputer ce titre et cette préface excentriques, l'ouvrage n'ayant paru qu'après sa mort. — Sur toutes ces querelles de propriété littéraire, voir : Brunetière, *La question de Gil Blas* (1883). *Histoire et littérature*, t. II, p. 2?5. — L. Claretie, *Lesage romancier* (1890), pp. 199 et suiv. — Lintilhac, *Lesage* (1893) p. 78 et suiv. — Le P. B. Gaudeau S. J., *Les prêcheurs burlesques en Espagne au dix-huitième siècle*. Études sur le P. Isla (1891), pp. 143 et suiv.

expédients (liv. I à VI), celle de la prospérité enivrante (liv. VII à IX), celle d'une seconde fortune un peu mieux soutenue, aboutissant à une retraite honorable (liv. X à XII).

Durant ses débuts, le novice, à qui ses parents ont recommandé par-dessus tout de ne pas prendre le bien d'autrui, s'aperçoit vite que c'est là pourtant le fait de tout le monde. Il n'y a de différence que dans la façon, lui apprend le capitaine Rolando, chef des bandits qui l'ont enrôlé de force. Echappé de leurs mains, il est d'abord volé lui-même, comme pour confirmer la thèse, et, si nous ne le voyons plus qu'une fois et par accident associé à des larrons de profession (Liv. IV, V, VI), dans sa longue carrière de laquais, il y a bien çà et là quelques manèges d'où la bourse d'autrui ne sort pas indemne, quand ce n'est point la vie. Car Gil Blas, comme tout garçon pauvre, n'a guère d'autre ressource que la domesticité. Mais les plaisants maîtres que le sort lui donne ! Un vieux chanoine gouverné par une duègne hypocrite — elles le sont toutes ; — un médecin, le fameux Sangrado, qui l'improvise médecin lui-même et l'envoie dépeupler la terre par l'eau chaude et la saignée ; des gentilshommes dissipateurs, des comédiennes. Il est vrai que de celles-là il se lasse et les quitte, ne voulant plus, dit-il, habiter avec les sept péchés mortels. — Mais qu'à cela ne tienne! S'il entre peu à peu dans un monde plus relevé, ce n'est pas de quoi le mettre en goût de probité et d'honneur, au contraire. Son reste d'honnêteté naturelle le fait chasser au moins deux fois. Pourquoi aussi a-t-il la candeur de révéler au vieux galant Don Gonzale Pacheco l'infidélité de sa belle (Liv. IV, ch. VII)? Pourquoi prend-il au pied de la lettre la mission d'avertir l'archevêque de Grenade que ses homélies commencent à baisser (Liv. VII, ch. IV)? Tout ce qu'il voit, comme tout ce qui lui

arrive, est pour le convaincre de deux choses : l'important est de parvenir, et les gens de rien ne parviennent qu'en flattant et rampant avec esprit. « Vive l'esprit ! Quand on en a, on fait bien tous les personnages qu'on veut. » Le mot est de lui (Livre VII, ch. xv) et résume exactement sa destinée.

Elle grandit cependant, et le voilà secrétaire du duc de Lerme. Or, son éducation morale n'y gagne rien, au contraire. Il devient insolent, intrigant, dédaigneux de ses amis et de ses proches; il vend les grâces, il sert les désordres secrets du prince des Asturies, mais cela lui réussit mal, et un ordre suprême l'envoie se recueillir dans la tour de Ségovie, comme qui dirait à la Bastille. Assagi par l'épreuve, il ne songe plus, après sa délivrance, qu'à vivre doucement dans sa terre de Lirias, présent d'un grand seigneur qu'il a jadis obligé. Tout change soudain : le prince des Asturies devient Philippe IV; Lerme tombe du ministère ; Gil Blas, veuf après un an de mariage, se laisse persuader de revoir la cour. On daigne l'y reconnaître et l'y employer; mais à quoi? Secrétaire du fameux Olivarès, il lui faut rédiger des mémoires contre son ancien patron, et il s'y résigne sans trop de peine, quitte à s'écrier philosophiquement : « Voilà l'homme ! » (liv. XI, ch. v.) De même se résignera-t-il à s'entremettre tout de nouveau dans les intrigues galantes, moins pour le plaisir du roi que pour l'avantage du ministre qui veut gouverner le prince par l'entremise d'une femme. Tout amélioré qu'il est, que ne ferait-il pas encore, sans la disgrâce qui envoie Olivarès mourir dans ses terres, après quoi le seigneur de Santillane n'aura plus qu'à s'aller remarier dans les siennes? Pendant sa seconde faveur, il ne demandait qu'à être honnête; mais quoi! où trouver la force de ne pas suivre le train du monde? Or le monde n'avait pas fait une retraite salutaire

dans la tour de Ségovie : que le maître fût Lerme ou Olivarès, la cour et le ministère n'avaient pas changé.

Telle est en gros l'histoire de Gil Blas. Après cela, chacun pensera comme le duc de Lerme qui, l'ayant un peu confessé, lui dit, en manière d'exhortation finale : « Je m'étonne que le mauvais exemple ne t'ait pas entièrement perdu. » (Liv. VIII, ch. II.) Tout ce qui remplit cette étrange vie, spectacles, aventures ou métiers, est assurément de nature à faire un franc misérable, et il s'est trouvé au moins quelqu'un pour affirmer que le personnage ne dépasse guère ce niveau (1). Le thème courant est autre. Gil Blas, dit-on, c'est l'homme moyen, à distance égale du héros ou du saint et du fripon (2). Nisard l'estime Français, ce qui n'est que justice, et chrétien, ce qui demande explication. « Chrétien comme le sont la plupart d'entre nous, » ajoute d'ailleurs le critique (3), c'est-à-dire, hélas, comme ceux qui ne le sont guère. Gil Blas a un vieux fond de velléités honnêtes, religieuses même; je ne le crois pas homme à mourir sans sacrements, et, en attendant cette heure, il dépasse déjà de beaucoup les vicieux par système, les incrédules de profession, les tenants de la morale indépendante. Mais il faut avouer que son christianisme est tout en souvenirs et en espérances. Quant à représenter la moyenne de l'humanité civilisée, on peut lui en contester l'honneur, ou l'on s'oblige à mettre cette moyenne assez bas (4).

(1) « Etudiez de près cette physionomie à facettes; vous n'y trouverez que les traits vulgaires de l'humanité subalterne. » P. de Saint-Victor, *Hommes et dieux*, pp. 457 et suiv. — Cf. Larroumet, *Marivaux*.

(2) Ainsi pensent Villemain, *Tableau de la littérature au dix huitième siècle*, onzième leçon. — Nisard, *Hist. de la littér. franç.*, liv. IV, ch. III, § 4. — « Gil Blas, c'est vous, c'est moi, c'est tout le monde. » (Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, 5e édition, t. V, p. 363.) — Cf. Lintilhac, *op. cit.* — L. Claretie, *op. cit.*, pp. 332 et suiv.

(3) Nisard, *loc. cit.*, t. IV, p. 101.

(4) V. Brunetière, *Études critiques*, troisième série, p. 101, 102.

Ce n'est pas que le livre n'ait des prétentions morales. A en croire Lesage, tout lecteur attentif y trouvera « l'utile mêlé avec l'agréable, » comme l'écolier trouva sous la pierre l'âme, c'est-à-dire la bourse, du licencié Garcias (1). Je n'y contredis pas absolument. Et tout d'abord sachons gré à l'auteur de ses mérites négatifs. Point de ricanement, point de déclamation, point de fiel, point de jalousie, rien qui annonce Voltaire ni Rousseau, ni les romanciers modernes guerroyant contre l'ordre social et travaillant à reconstruire le monde. Ce Breton devenu « bourgeois de Paris » est, au fond, un conservateur de bon sens et d'humeur joyeuse, proche parent du Champenois La Fontaine, comme lui malin et bonhomme, avisé, pratique, plus enclin au rire qu'à l'indignation ou à l'amertume; en tout, Français de race et, par là, combien supérieur à nombre de gens qui parlent ou écrivent aujourd'hui en France! Voilà ses beaux côtés.

Mais on doit en convenir, son bon sens est un peu terre à terre et sa bonne humeur trop accommodante bien souvent. La morale en souffre deux fois. L. Veuillot, qui prit dans *Gil Blas* la première idée et le premier attrait du bon style, le qualifie pourtant « mauvais livre, plein de misanthropie, avec du venin contre la religion (2). » C'est, je crois, trop dire. Et puis « qu'est-ce qu'un tableau de la vie humaine où ne paraît pas un véritable homme de bien? » La remarque est plus exacte, quoique l'on puisse trouver, dans la foule des personnages ou des comparses, jusqu'à trois ou quatre figures honnêtes (3). Avouons que c'est peu.

(1) *Gil Blas au lecteur. Allégorie remarquable* (en tête du livre Ier).

(2) Louis Veuillot, *Ça et là*, t. II. *Vues prises du cloître*.

(3) Par exemple les seigneurs de Leyva, obligés de Gil Blas et s'honorant par une reconnaissance délicate (liv. IX et X), ou encore la comédienne Lucrèce, qui se dérobe à la passion du roi et se retire dans un monastère.

On dira qu'ainsi vont les choses et qu'il est malaisé de rencontrer dix justes parmi des milliers de coupables. Il est trop vrai : le mal domine et s'étale ; mais avons-nous si grand besoin d'en être convaincus? Mieux vaudrait nous avertir qu'il reste encore du bien sur la terre. — Objectera-t-on que ce n'est pas l'affaire du roman? — Pourquoi donc? S'il a meilleure grâce à peindre la vie familière, quelle fatalité le voue aux mœurs triviales et laides? Où a-t-il pris dispense de la loi manifeste qui oblige toute œuvre littéraire à procurer de près ou de loin l'élévation morale du lecteur?

Gil Blas risque fort de produire l'effet contraire, et cela, non pas seulement par quelques détails beaucoup trop libres (1), mais par l'impression, par l'atmosphère de l'ensemble. Le vice y abonde, et l'hypocrisie pour le moins autant ; si bien que tout mène, en fin de compte, à un scepticisme doucement railleur. Quel autre sentiment transparaît dès le premier chapitre et s'affirme dans le dernier mot de l'ouvrage? Mais de plus le vice est d'ordinaire habile, spirituel, gai, bon compagnon ; il a pour lui les rieurs, appoint redoutable en France. Quant à la conscience du héros, de cet « homme moyen » où l'on veut que nous nous reconnaissions nous-mêmes, elle n'est pas morte, elle reparaît de temps à autre ; mais alors, ou il se dérobe par une pirouette, ou il se met en règle par une contrition moitié piteuse moitié narquoise qui n'empêche rien, qu'on ne saurait prendre au sérieux, et qui pourtant, grâce à l'esprit dont elle s'enveloppe, se ferait aisément accepter comme étant ici-bas le dernier mot du possible et du pratique. Ainsi la gaieté partout répandue devient un piège,

(1) Lesage atténue grandement la licence de ses modèles espagnols, et il convient de lui en donner acte. Néanmoins, s'il y a là de quoi satisfaire une certaine décence mondaine, la stricte morale ne peut s'en contenter.

et l'auteur, tel que nous le connaissons, est plus honnête que son roman.

C'est grand dommage, car on voudrait que rien ne gâtât le charme de cette malice le plus souvent aimable, de cet esprit si français, de cette langue encore si savoureuse. Un goût sévère, je le sais, trouve à faire des réserves (1). Outre le manque d'élévation morale, *Gil Blas* a le tort de n'être pas suffisamment composé. Le lien d'unité biographique est trop lâche ; le roman devient une œuvre à tiroirs, où l'on ajouterait à volonté, d'où l'on retrancherait mieux encore. Si la troisième partie marque une transformation heureuse dans le héros, par l'ensemble des faits elle recommence la seconde. Situations et agissements, le secrétaire d'Olivarès ressemble trop à celui du duc de Lerme, et le livre finit deux fois. Moins vaste d'ailleurs, moins chargé d'aventures, moins encombré de personnages, il aurait, avec une psychologie plus profonde, un intérêt plus sérieux. Le style enfin, trop riche en réminiscences classiques, n'est pas exempt d'un certain apprêt théâtral ; on y trouve des monologues ébauchés, des fragments de dialogue à transporter presque tels quels sur la scène, des mots à effet, aiguisés et lancés comme ils pourraient l'être pour conclure une tirade et faire faire le brouhaha. Critiques de délicats sans doute, mais justes, et dont il faut tenir compte. Malgré tout, au regard du simple agrément littéraire, ces taches sont largement compensées. Le duc de Lerme disait à *Gil Blas* : « Tu n'écris pas seulement avec toute la netteté et la précision que je désirais ; je trouve encore ton style léger et enjoué. » (Liv. VIII, ch. II). Vous entendez Lesage se rendant témoignage à lui-même, et en vérité l'intérêt n'aveugle pas trop le témoin.

(1) V. Brunetière, *Lesage*, § 5, *Etudes critiques sur l'histoire de la littérature française*. Troisième série, p. 105 et suiv.

La diction est riche, sans redondance ou monotonie fastidieuse ; naturel « flux de bouche, » comme lui-même le dit quelque part. Sauf un petit nombre de négligences ou de familiarités un peu vertes, elle est pure, limpide, alerte et vive d'ordinaire, quelquefois périodique et savamment cadencée. Les récits courent, lestes et fringants d'allure. Si l'analyse ne descend guère au profond des âmes, les figures au moins, les attitudes et les mines, sont bien saisies et vigoureusement crayonnées. — Dans son ample comédie à cent actes divers, Lesage n'atteint pas La Fontaine mais il en approche et ce lui est grand honneur. Type excellent, le dernier peut-être, de l'esprit français, de l'âme française moyenne au dix-septième siècle, quel plaisir il nous donnerait, sans les lacunes de sa morale et les servitudes presque inévitables de son genre! Car c'est un genre toujours scabreux que la peinture satirique de la vie, et quant à la passion proprement romanesque, ayant bien marqué ce qu'en doit penser l'honnêteté sérieuse et chrétienne (1), je n'ai pas à répéter ce jugement ; je voudrais encore moins l'adoucir.

(1) T. I, pp. 144 et 171.

CHAPITRE III

Les Mémoires — l'Histoire — l'Eloquence judiciaire et académique.

I

Les Mémoires : — Sourches, — La Fare, — Gourville, — Cosnac, — Choisy, — Mesdames de La Fayette, — de Caylus, — de Staal (de Launay).

En même temps que Saint-Simon, d'autres témoins recueillaient leurs souvenirs et préparaient ainsi, chacun pour sa part, l'histoire intime du grand règne. Personnages très différents d'humeur et de condition, ecclésiastiques, grands seigneurs ou parvenus, femmes du monde ou de la cour; moindres artistes que le duc et pair ou le cardinal frondeur, mais ayant pour la plupart une certaine valeur littéraire et méritant de trouver ici leur place. Au moins nous donnent-ils, avec un jour plus complet sur les mœurs du temps, le plaisir de savourer cette belle langue d'alors, franche, sensée, fine, que nous admirons encore si nous ne la parlons plus.

Laissons Dangeau, l'utile mais sec journaliste (1) ; il

(1) *Journal de Dangeau* (1684-1720), publié par Feuillet de Conches (1854-1860), Didot 19 in-8°.

n'écrit pas, s'étant refusé, ou à peu près, la liberté de penser et de sentir. Nommons en passant le marquis de Sourches (1). Ses *Mémoires* ne sont aussi qu'un journal, moins aride, il est vrai, moins impersonnel, respirant l'équité bienveillante, la religion, l'honneur et parfois une généreuse indépendance (2), document de premier ordre pour l'histoire, mais où le trait d'écrivain ne fait que rarement saillie sur le naturel tout uni du style.

J'ai peine à comprendre le goût de Sainte-Beuve pour les *Mémoires* du marquis de La Fare, (3) et, si courts soient-ils, je ne leur en veux pas de finir. Ce colonel, sorti du service, tout comme Saint-Simon, pour un retard d'avancement et peut-être aussi pour d'autres motifs moins avouables, conte sans beaucoup de couleur ni d'intérêt les événements accomplis entre 1662 et 1693. Quelques récits militaires un peu plus vivants que le reste, la bataille de Senef par exemple, un certain nombre de réflexions éparses, où l'on retrouve ce don, si fréquent à l'époque, de frapper nettement et finement l'observation morale : c'est tout ce qui me paraît à louer. L'ensemble est terne et froid comme l'âme de l'écrivain. La Fare est critique d'instinct ; ses blâmes, quelquefois justes, inspirent la défiance quand on a vu la pente de sa nature. Qu'il improuve tout de la guerre de Hollande, l'exécution comme l'entreprise, passe. Qu'il regrette la révocation de l'édit de Nantes, soit

(1) Louis-François du Bouchet, marquis de Sourches (1639-1716), prévôt de l'hôtel du Roi et grand-prévôt de France. Ses *Mémoires*, publiés seulement d'hier (1882-1893), s'étendent de 1681 à la fin de 1712. Le manuscrit manque pour les années 1683 et 1684.

(2) Il blâme discrètement la Déclaration de 1682, l'élévation des bâtards, les travaux de l'aqueduc de Maintenon, etc.

(3) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. X, p. 389. — Charles-Auguste, marquis de La Fare (1644-1712). Nous le reverrons mince poète anacréontique à la suite de Chaulieu (plus loin, ch. v, § 1). — *Mémoires* de La Fare, Collection Michaud et Poujoulat, 3e série, t. VIII.

encore ; mais n'y avait-il que « les cagots » à la désirer? Voilà un mot qui met l'auteur en avance d'un siècle pour le moins, et nous l'allons voir tout aussi *moderne* dans ses idées sur la morale. Louis XIV lui déplaît pour son « humeur pédante et austère ; » il a gâté la cour, cette cour si parfaite sous Anne d'Autriche, au temps de la *bonne régence*, au temps des intrigues et du laisser-aller des mœurs. On voit le sens du reproche, et l'on ne s'en étonne guère chez l'épicurien qui délaissera madame de la Sablière après l'avoir affolée, et finira dans les orgies basses que Sainte-Beuve lui-même flétrit justement. Il est naturel qu'un tel homme soit crédule aux méchants contes et incrédule à la vertu. Ainsi madame de Maintenon sera chez lui une coquette, une intrigante (1) ; Bellefonds, l'ami de Bossuet, un hypocrite, « faux sur le courage, sur l'honneur et sur la dévotion. » Du reste que peut être la vertu aux yeux de La Fare? Il nous a livré dès le début sa philosophie de l'histoire et de la vie. Des faits, du réel, sans jugements ni principes : il ne promet rien de plus à ses lecteurs. Point de leçons à recueillir, point de morale, puisque le tempérament, la fortune et l'habitude font tout dans ce monde. N'avais-je pas raison de dire que La Fare est bien de notre temps ? Les vices de l'âme sont toujours plus ou moins funestes au talent ; mais ici, et leur influence mise à part, le talent ne sortirait pas de l'ordinaire.

Bien moins lettré que La Fare, sans études classiques, sans autre culture qu'un long usage des affaires et du monde, Gourville sait pourtant nous intéresser davan-

(1) Selon La Fare, Françoise d'Aubigné est née au Canada. — C'est elle qui empêche Lauzun d'épouser Mademoiselle. — L'archevêque de Paris, témoin de son mariage secret avec le Roi, est Noailles. — Peut-être son aïeul Agrippa était-il bâtard d'Henri IV, lequel avait en réalité quatre ans de moins. On voit la sûreté des informations.

tage (1). Que n'a-t-il pas vu? A quoi n'a-t-il pas été mêlé? Conti écrivait à La Rochefoucauld : « La destinée veut qu'il ne se passe rien de considérable dans le monde qu'il ne s'y trouve (2). » D'ailleurs son esprit naturel s'est poli, s'est aiguisé parmi les relations les plus brillantes. Vienne l'occasion d'une malice, d'un bon conte ou d'un portrait historique, il s'en tirera tout aussi bien qu'un autre, un peu longuement toutefois, à la façon d'un causeur ignorant l'art de composer et n'en ayant souci (3). D'ailleurs, il a soixante-dix-sept ans quand il dicte ses souvenirs (1702-1703). Infirme, délaissé par beaucoup d'amis et trop expert aux choses de la vie pour ne trouver pas cet abandon tout naturel, il refait en idée le long roman de son existence. Il se revoit orphelin, pauvre, petit clerc de procureur à Angoulême, valet de chambre chez les La Rochefoucauld, puis maître d'hôtel, intendant, frondeur à la suite, aventurier de goûts et d'aptitudes, un peu militaire par occasion, presque diplomate, partout fécond en ressources, partout élevant sans relâche sa fortune et son importance. Huit jours de Bastille l'ont converti à Mazarin. Il a servi Foucquet, dont la chute le jette en exil; mais là même il fait un personnage et négocie pour le compte du Roi. De retour en France, il est l'homme d'affaires des Condé, mais aussi de tout le monde plus ou moins; il conseille Lionne, il se fait écouter de Colbert. Ne va-t-il pas même succéder au grand ministre? On le dit, et il s'en faut de rien. C'est Gil Blas et mieux encore, mais un Gil Blas tout Français

(1) Jean Hérault, plus tard sieur de Gourville (1625-1703).

(2) Lettre du 17 septembre 1654.

(3) Ainsi les manèges de madame de Saint-Loup pour couvrir d'un voile dévot ses galanteries avec Langlade. (*Mémoires de Gourville*, collection Michaud et Poujoulat, 3e série, t. V. p. 519.) L'œuvre s'achève par une galerie de figures ministérielles : Mazarin, Foucquet, le Tellier, Lionne, le Pelletier, Colbert, Pomponne.

et tout réel. La belle histoire à se raconter à soi-même quand elle est près de se clore! Gourville le fait assez bonnement, sans fiel contre personne, sans morgue de parvenu, mais en homme qui se sait gré de tant d'habileté et de bonne chance. Peu scrupuleux, à vrai dire, sa règle unique semble avoir été de bien servir ses différents maîtres, sans trop regarder à la manière. Avec eux du moins, il a été homme de dévouement et de cœur (1); personne ne l'a connu méchant ou positivement vil, et, quand il dicte ses *Mémoires*, il y a déjà vingt ans qu'il est redevenu chrétien (2). Pour nous, lecteurs, ses récits ont le mérite de toucher, comme sa personne, à presque toutes les grandes choses du siècle, et, sans être un monument littéraire, ils plaisent par le naturel et la simplicité (3).

Autre est l'agrément des *Mémoires* de Daniel de Cosnac (4). Etrange courtisan que cet ecclésiastique de bonne maison, de mœurs correctes, de foi sincère, mais ambitieux, mais surtout fier, avec des fougues de tempérament, de parole et de geste que son premier patron, le prince de Conti, appelait ses *moulinets*. Attaché d'abord à ce médiocre frère

(1) Parlant de la douleur de Gourville à la mort de La Rochefoucauld, madame de Sévigné dit à sa fille : « Il est estimable et adorable par ce côté là de son cœur, au delà de ce que j'ai jamais vu; il faut m'en croire. » (Lettre du 26 mars 1680.)

(2) C'est Corbinelli qui l'atteste, en achevant une lettre de madame de Sévigné au président de Moulceau (22 mai 1682). « Que dites-vous de la conversion de Gourville? Monsieur de Tournay (Gilbert de Choiseul) me l'offrit l'autre jour comme une nouvelle importante à tous les serviteurs de Dieu. »

(3) Vapereau (*Dictionnaire universel des littératures*) fait dire à madame de Sévigné qu'ils sont écrits « non pas avec la dernière politesse, mais avec un naturel admirable. » Le mot appartient à madame de Coulanges. (Lettre à madame de Grignan, 7 juillet 1703. Hachette. *Grands écrivains*, Sévigné, t. X, p. 490.) Madame de Sévigné, morte en 1696, n'a pu connaître les *Mémoires* de Gourville dictés six ans plus tard.

(4) Daniel de Cosnac (1640? 1708). Ses *Mémoires* n'ont été publiés qu'en 1852 et pour la Société de l'histoire de France, par le comte Jules de Cosnac. — Renouard, 2 in 8°. (Cf. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VI.)

du grand Condé, l'abbé de Cosnac l'aide à rentrer en grâce après la Fronde et, pour récompense, emporte de haute lutte l'évêché de Valence, n'étant pas même sous-diacre et âgé seulement de vingt-quatre ans (1). Un peu plus tard, le jeune évêque achète la charge de premier aumônier de Monsieur, parce qu'il s'est figuré, sur un incident de rien, que ce frère de Louis XIV pourra être un homme de caractère. La déception vient vite. Cosnac s'efforce en vain, notamment au siège de Douai, en 1667, de donner au prince un peu d'énergie et d'importance. Bientôt il est réduit à se retirer devant l'influence du favori, cet indigne chevalier de Lorraine, l'ennemi, presque le rival de Madame (Henriette d'Angleterre), et que l'on accusera de l'avoir empoisonnée. Par complaisance pour son frère, le Roi éloigne de Paris l'évêque de Valence, mais celui-ci reste en correspondance avec la princesse, et à la veille du fameux voyage d'Angleterre au retour duquel elle doit mourir (1670), appelé par elle en secret, il est arrêté dans des circonstances tragi-comiques (2), et exilé à l'Ile Jourdain. Quand vient sa grâce, il répond par cette lettre caractéristique : « Sire, si j'ai été assez malheureux de déplaire à Votre Majesté, je n'ai pas été assez puni de deux années et huit mois d'exil. Car je ne puis pas me repentir de tout ce que j'ai fait à son égard, et si j'étais à recommencer, je ne ferais que les mêmes choses. J'attends, avant de me retirer dans mon diocèse, un nouvel ordre de Votre Majesté, afin que, si je suis assez malheureux pour qu'elle ne soit pas

(1) L'abbé de Choisy, qui lui a consacré toute une notice, raconte plaisamment les ordinations qu'il obtint coup sur coup de M. de Paris. (Choisy, *Mémoires*, liv. III.)

(2) On feint de le prendre pour un faux monnayeur. Malade et au lit quand on l'arrête, il prend occasion d'un remède pour faire disparaître des papiers compromettants. Lui-même le raconte, et Choisy charge à son tour le côté grotesque de la scène. (Choisy, *loc. cit.*)

satisfaite de moi, je continue d'expier mes fautes jusqu'au dernier soupir de ma vie. » Le Roi prit bien la chose et renouvela son ordre. On voit quel homme était Cosnac, et pour le monarque lui-même, si trop souvent la bassesse des courtisans a pu lui plaire, on l'aime d'avoir su, quelquefois au moins, apprécier la fierté comme un hommage de meilleur goût.

A partir de ce moment, les *Mémoires* ne montrent guère plus que l'évêque et l'agent du Roi dans les grandes affaires ecclésiastiques. Député à l'assemblée de 1681 et chargé d'un rapport sur la régale, il soutient le droit de la couronne, ce droit que Bossuet lui-même n'estimait « pas bon. » Il a donc bien fait sa cour, et le maître conclut à le réserver « pour un bon poste (1). » Ce sera l'archevêché d'Aix, où il n'ira pourtant qu'à regret. Là, comme à Valence, Cosnac est un prélat de vie réglée et de bon exemple, faisant rude guerre au protestantisme, quelquefois peut-être un peu gendarme, ailleurs apôtre vraiment charitable et dévoué.

Saint-Simon le peint sensé, plaisant, pratique et inventif comme personne, « haut, hardi, libre et qui se faisait craindre et compter. » Madame de Sévigné, qui, tout en l'estimant, le redoutait pour ses « chers gouverneurs » de Provence, avertit sa fille de se comporter avec lui comme on fait avec les chevaux qui ruent. Le ton et le style des *Mémoires* ne démentent pas ces témoignages. La rédaction a dû être un peu hâtive, à en juger par le fini de quelques autres pièces parties de la même main (2). Cependant bien des signes

(1) Cosnac, t. II, pp. 111-113. Des fameux *Quatre Articles* pas un mot. N'est-ce point l'aveu de quelque embarras? Je le souhaite. Autrement nous devrions penser que la satisfaction royale est tout ce qui lui reste en mémoire, tout ce qui, dans ces graves conjonctures, lui a paru digne de compter.

(2) Discours ou rapports ou mémoires concernant les affaires ecclésiastiques. — On a deux textes des *Mémoires*, authentiques l'un et l'autre, écrits à diverses époques.

décèlent l'esprit supérieur, cultivé, très suffisamment littéraire : portraits de dimension modeste mais de haut relief. Mazarin, par exemple (1), ou Madame (2); traits d'observation fine et forte, narrations bien menées et naturelles. Le fond attache, mais il attriste. Pourquoi, chez l'auteur, tant de belles ressources dépensées parfois au profit de l'ambition ? Que de passions mesquines travaillent ce monde princier où il nous promène ! On est trop loin de compte si l'on veut croire que, dans un grand siècle, tout est grand.

L'abbé de Choisy voudrait bien nous donner une impression différente (3). Il est épris, sincèrement épris de la supériorité personnelle de Louis XIV, et ses *Mémoires* n'étant pas destinés à paraître de son vivant, on ne peut l'accuser de flatterie. Par malheur, l'homme déteint sur l'œuvre ; l'un et l'autre ne sont que disparates et contrastes. L'homme est léger, ce qui est parfois beaucoup dire ; mais comme on le sent capable d'élévation et de noblesse, on a lieu d'accuser l'éducation plus que la nature. Sa mère n'a-t-elle pas eu l'incroyable caprice de le tenir habillé en fille jusqu'à l'âge de dix-huit ans ? (4) A vingt-deux, abbé par le titre et les bénéfices, il reprend ce travestissement d'enfance et en abuse pour courir d'inqualifiables aventures (5). Quelques années plus tard, le fou

(1) T. I, 289.

(2) Henriette d'Angleterre, t. I, 420.

(3) V. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. III. — *Mémoires de Choisy*, Coll. Michaud et Poujoulat, 3e série, t. VI.

(4) Cette étrange personne, fort répandue dans le grand monde, avait bien osé dire au jeune Louis XIV que, s'il voulait devenir « honnête homme, » lisez homme de bon ton, il n'avait qu'à s'entretenir souvent avec elle. Le piquant de la chose, c'est que le Roi goûta le conseil et paya quelque temps d'une pension assez ronde son professeur de belles manières.

(5) Il en dédiera plus tard le récit à Madame de Lambert. Note fâcheuse pour lui-même et pour elle.

scandaleux est converti ; le voilà qui part pour Siam avec une ambassade française. Il en revient prêtre et, dès lors, il ne déshonorera plus son état. Du moins restera-t-il incurablement léger, flottant du sérieux au frivole, partageant son temps entre Versailles et le séminaire des Missions étrangères, courtisan assidu, pas heureux toujours (1), que Louis XIV aura le bon goût de ne pas faire évêque ; d'ailleurs assez religieux pour se consoler d'une boutade royale avec « une demi-heure d'oraison devant le Saint-Sacrement ; » écrivant des livres de piété ou de doctrine, et jusqu'à une histoire ecclésiastique, onze volumes in-quarto, que Bossuet lui a demandés en faveur des gens qu'effarouche la gravité de Fleury (2) ; mais aussi composant, pour en égayer sa vieillesse, des *Mémoires* où tout n'est pas édification, loin de là. Tel est l'homme ; mais est-ce bien un homme ? En dépit de son « habit austère (3) » et de ses mœurs corrigées, il est demeuré enfant, sinon fille, par bien des côtés de son charmant esprit.

L'œuvre, ai-je dit, peint l'auteur, superficielle ou profonde, passant de l'histoire aux commérages, avec des pages à la Bossuet et d'autres qu'on croirait tout au plus d'Hamilton. De composition point, non plus que d'unité dans le langage. Le début est magnifique. « J'entreprends d'écrire des *Mémoires* sur la plus belle de toutes les vies, la plus remplie d'événements extraordinaires, la plus digne de passer à la postérité. » C'est Tacite entonnant ses *Histoires* (4) ou Scudéry son poème d'*Alaric*. Mais ce grand

(1) C'est lui qui se fit moquer pour avoir dit que la pluie de Marly ne mouillait pas.

(2) Voir au paragraphe suivant.

(3) « Théodote avec un habit austère, » etc. — La Bruyère, *De la cour*, 61. On s'accorde à reconnaître dans ce passage l'abbé de Choisy.

(4) *Opus aggredior opimum casibus, prœliis atrox, discors seditionibus*, etc. — Tacite, *Histoires*, I, 1.

style ne se soutient guère. Bientôt les anecdotes et les parenthèses coupent la trame, et, dès l'exorde même, le solennel écrivain se double d'un causeur familier, presque d'un bavard. Le reste est à l'avenant. Choisy, qui veut nous présenter Louis XIV intime, le prend en 1661, à la mort de Mazarin, et le conduit tant bien que mal jusqu'à la fin de la même année. Tout à coup nous sommes à la révocation de l'édit de Nantes (1685). Pourquoi donc? — « J'avoue, dit l'auteur, que les choses si éloignées m'ont ennuyé (1). » De là nous allons cahotant jusqu'à la mort de Louvois (1691), et tout s'arrête. Suivent des notices ou fragments, sur Cosnac, sur le cardinal de Bouillon, sur Jean Sobieski, sur d'autres encore. Ne vous fiez qu'à demi au détail (2), mais rendez justice au talent de l'écrivain, à son étonnante souplesse. Il y a de tout dans ce pêle-mêle : beaux et graves morceaux d'histoire (3), contes plaisants qui sentent leur grand seigneur spirituel, amusé, moralisant avec une grâce nonchalante et un sourire du bout des lèvres (4); portraits fins ou vigoureux ou agréables, comme celui de Madame de La Vallière (5), parfois un peu longs (6), ailleurs au contraire vraies miniatures satiriques. « L'abbé le Tellier (Charles-Maurice, plus tard archevêque de Reims) était entouré de trois ou quatre doc-

(1) Liv. V, début.

(2) Par exemple, Choisy adopte et répète l'anecdote héroï-comique de Louvois se jetant aux pieds de Louis XIV pour l'empêcher d'épouser la veuve de Scarron. Toutefois il oublie le beau mouvement de l'épée. (Voir plus haut, Saint-Simon, ch. II, § 2.)

(3) Ainsi les débuts du règne personnel de Louis XIV (liv. II); — l'état de l'Europe à la paix de Nimègue (liv. V).

(4) Une colère de la Feuillade apaisée par Madame de Choisy (liv. VI); — Conti méditant de se procurer un duel pour la seule beauté du fait, et cherchant un adversaire (liv. VIII); — les ordinations précipitées de Cosnac, son arrestation (*ibidem*).

(5) Liv. III.

(6) Foucquet, le Tellier, Lionne, Colbert (liv. II).

teurs qui lui soufflaient continuellement de la science. Il avait assez bonne mémoire, et n'appliquait pas mal ce qu'on lui avait recordé ; mais quand, plein de lui-même, gros d'argent, bouffi d'orgueil et ne croyant plus avoir besoin de conseil, il s'est trouvé à la tête du clergé, il a vu les étoiles en plein midi, il a perdu terre et a été obligé de remettre le gouvernail à une tête qui, quoique très médiocre, s'est trouvée meilleure que la sienne. » Deux phrases, et c'en est fait de cette nullité fastueuse (1). En vérité, la conversation de Choisy devait être un charme. Quant à ses *Mémoires*, ils décèlent de belles aptitudes, mais avortées ou amoindries faute de sérieux et de vigueur.

Trois femmes ont droit d'être nommées dans cette revue. Et d'abord remontons jusqu'à Madame de la Fayette. L'auteur de la *Princesse de Clèves* (2) a laissé deux écrits d'un tout autre genre, une *Histoire d'Henriette d'Angleterre* et des *Mémoires sur la Cour de France pendant les années* 1688 *et* 1689 (3). Le premier, rédigé au jour le jour d'après les récits de l'héroïne elle-même, n'est qu'une énumération assez sèche et monotone d'aventures galantes où, quoi que je fasse, je ne puis trouver un véritable agrément. L'effort de se reconnaître dans ce chassé-croisé d'intrigues où s'agitent les Guiche, les Vardes, et, avec eux, nombre de femmes connues ou obscures, devrait se racheter par le piquant des anecdotes et la vie dramatique du récit. Mais non ; l'anecdote manque ; le récit est court, impersonnel, froid, pour tout dire, malgré certains traits

(1) Autre exemple : « Le chevalier de Rohan avait aussi bonne mine qu'homme du royaume. C'était un homme d'un esprit dérangé, plein d'imaginations vagues, brave et magnifique. Il y aurait eu du bon dans sa sorte d'esprit, si quelque règle avait pu former en lui quelque chose qui ressemblât aux usages et à ce que les autres pensent. » (Liv. VIII.)

(2) Voir t. I, p. 169.

(3) Collection Michaud et Poujoulat, 3e série, t. X.

un peu voilés de psychologie délicate. On n'en veut retenir qu'une page, la dernière, ajoutée quinze ans plus tard. C'est le narré de la mort foudroyante de Madame ; ce sont les souvenirs authentiques d'un témoin, reproduits avec cette naïveté de détails et cet attendrissement grave qui touchent plus que toute littérature. Qu'on relise ensuite Bossuet : on verra combien le grand peintre est fidèle ; de part et d'autre on retrouvera plus d'un trait commun, et finalement, la différence des points de vue étant notée, les pages simples de Madame de la Fayette conserveront leur mérite en regard du chef-d'œuvre.

Les *Mémoires de la Cour de France* ne sont peut-être qu'un fragment d'une œuvre perdue, document historique de seconde main, mais où je ne puis m'empêcher de reconnaître de plus hautes qualités de style. Style judicieux, grave, sobre, bien plus viril que le papillonnage de Choisy par exemple ; vrai langage d'historien, relevé çà et là d'un léger accent d'opposition, presque de satire. L'auteur ne ménage pas ses épigrammes à la dévotion de cour, et, pour une part, ce n'est que justice ; mais l'insistance inquiète un peu ; mais surtout pourquoi ces ironies malveillantes à propos des représentations d'*Esther* à Saint-Cyr ? Madame de la Fayette a été l'amie de Madame de Maintenon ; elle ne l'est plus, et, tout considéré, c'est elle-même qu'il en faut plaindre (1). On peut du reste noter entre ces deux femmes supérieures une certaine ressemblance d'esprit et de manière littéraire. Comme Françoise d'Aubigné, Madeleine de la Vergne a le parler net, précis, presque mâle, et elle s'en rend compte. On cite d'elle cette maxime, qu'une

(1) Dans toute cette appréciation de l'œuvre historique de Madame de la Fayette, j'ai le regret de me trouver en désaccord avec son dernier biographe. (Comte d'Haussonville, *Madame de la Fayette*, VI. Hachette, in-18.) Mais je dois au lecteur mes impressions personnelles, et j'ose les croire assez motivées.

belle période vaut vingt sous, et qu'une période inutile retranchée vaut un louis d'or.

— « Le titre de *Mémoires*, quoique de toutes les façons d'écrire la plus simple et la plus libre, m'a cependant paru encore trop sérieuse pour ce que j'ai à dire et pour la manière dont je le dis. » Ainsi débute Madame de Caylus, et elle ne rassemble qu'à la prière de ses amis les souvenirs d'une cour où elle a beaucoup vécu (1). Prenons-les donc pour ce qu'ils sont et suivons-les dans leur libre allure : ce sera nous promener à travers un musée sans grand ordre, mais plein de petits tableaux de genre et de fins portraits. Nous reconnaîtrons à la touche, délicate sans mollesse, l'aimable nièce de Madame de Maintenon, et si bien élevée par la merveilleuse institutrice (2). Jeune femme, Racine, charmé de son débit, avait écrit pour elle le prologue d'*Esther*, et, dans le premier feu des représentations, on l'avait vue jouer successivement les principaux rôles, avec ces tons ravissants que n'auraient pas su attraper, dit Choisy, toutes les Champmeslé du monde. Retirée de la cour après la mort de Louis XIV, elle resta si bien le type de l'urbanité pure qu'elle en porta même le surnom (3). C'est alors qu'elle écrivait, sans effort ni prétention, ces quelques pages, l'un des derniers monuments de la belle langue et des belles manières du siècle. On y voit une âme droite, malicieuse par instants, mais d'une malice légère et sans fiel, bien qu'elle eût « de quoi être méchante, » s'il en faut croire Saint-Simon. Elle n'en a gardé que cette ironie discrète et souriante qui va si bien aux moralistes

(1) *Souvenirs de Madame de Caylus*. Collection Michaud et Poujoulat, 3e série, t. VIII.

(2) Marthe-Marguerite de Villette de Murçay (1673-1729), arrière-petite-fille d'Agrippa d'Aubigné et nièce de Madame de Maintenon à la mode de Bretagne.

(3) Voir Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. III.

gens d'esprit. Ainsi contera-t-elle la manie de M. de Richelieu plaçant à son chevet les portraits de ses amis du jour, puis les faisant reculer à mesure que naissait une amitié nouvelle, si bien qu'avec le temps ils gagnaient la porte, puis l'antichambre, puis le grenier ; — ou bien encore, la célèbre scène de 1675, où le Roi, séparé de Madame de Montespan par conscience et la revoyant devant témoins pour bien marquer son ferme propos, salue tout à coup les assistants et disparaît avec elle : coup de théâtre d'où « il... avint Madame la Duchesse d'Orléans et ensuite M. le Comte de Toulouse (1). » Les portraits sont brefs comme les anecdotes ; plus exactement, ce ne sont pas des portraits, mais des croquis lestes, assez sûrs toutefois et assez parlants pour demeurer ineffaçables. Point de dénigrement au reste, mais de nobles témoignages simplement rendus à Madame de Maintenon, à Louis XIV, à son beau langage royal (2), à sa droiture qui le rendait parfois dupe, dupe de Louvois par exemple sur les rigueurs impolitiques et antichrétiennes qui accompagnèrent parfois la Révocation. Malgré la modération de nature et les longues habitudes de courtoisie, la noblesse de l'âme éclate parfois en mots forts : *impudence* de Madame de Montespan, *bassesse* des Condé courant l'alliance des bâtards. A quelques légèretés on sent encore la femme et la mondaine, mais l'estime domine, et achève le plaisir de la lecture. Il est vrai qu'en lisant on croit relire ; on a déjà vu ailleurs les lambeaux de cet aimable opuscule, tant les historiens l'ont exploité, dépecé pour ainsi dire. Mais cela même était un hommage et qui n'avait rien en soi d'excessif.

Madame de Caylus ne parle quasi jamais de ses propres

(1) L'auteur se trompe en rattachant le fait au Jubilé de 1676, mais le récit n'en vaut pas moins.

(2) En ce point Madame de Caylus fait écho à Choisy et à Bossuet.

aventures. Tout au contraire les *Mémoires* de Madame de Staal (de Launay) (1) sont une autobiographie. « Je ne me flatte pas, dit-elle en commençant, que les événements de ma vie méritent jamais l'attention de personne. » Modestie sincère — pourquoi non? — mais erreur de fait. Quand nous ne trouverions pas là de piquants détails sur un coin du grand siècle finissant (2), il resterait vrai que la peinture d'une âme attache toujours, quand l'âme n'est pas vulgaire et que la peinture n'est ni gauche ni prétentieuse. Or, c'est bien le cas, et nous en savons déjà quelque chose. Cette petite bourgeoise pauvre, adoptée, choyée, idolâtrée par deux religieuses qui peuvent bien développer ses talents, mais non pas lui léguer une fortune ; faite, comme Madame de Maintenon, pour conduire une éducation princière, et tombée par nécessité au rang de femme de chambre, a lutté toute sa vie contre un sort trop inégal à sa valeur personnelle. On peut dire qu'elle l'a vaincu, en le portant, non sans murmure, mais avec une fidélité fière et une sorte de philosophie doucement railleuse, que l'on souhaiterait plus entièrement chrétienne, et qui a du moins le mérite de n'être ni trop amère, ni jalouse, ni déclamatoire. Femme d'esprit, qui, par là même, élargit peu à peu sa situation et s'acquiert des amitiés distinguées. Femme de tête et de cœur dans ses deux ans de captivité à la Bastille ; toujours un peu esclave, même après le mariage de convenance qu'elle subit à cinquante ans (3), et portant

(1) Marguerite-Jeanne Cordier (1684-1750), appelée mademoiselle de Launay du nom de sa mère, plus tard baronne de Staal. — V. Michaud et Poujoulat, 3e série, t. X.

(2) La cour de Sceaux et la société de la duchesse du Maine. (V. plus haut, ch. I, § 1.)

(3) Elle accepta la main du baron de Staal, officier dans un régiment Suisse dont le duc du Maine était colonel. — Un peu auparavant, la duchesse l'avait empêchée d'épouser le vieux Dacier, veuf de la savante Anne Lefèvre.

partout une supériorité intellectuelle et morale qui la fait au moins respecter de sa très bizarre maîtresse. Le tout compose un tableau un peu sombre, mais non sans grandeur et suffisamment égayé par l'esprit observateur du peintre.

Au gré de Sainte-Beuve, Madame de Staal est un second La Bruyère. Elle abonde en maximes ou réflexions justes, concises, quelquefois profondes, en comparaisons ou images exactes et voyantes, qui sentent leur moraliste, mais un moraliste que la nature a fait artiste en même temps. Des maîtres aux valets, elle juge tout le monde et marque chacun d'un de ces traits qui accusent la réflexion et, du même coup, la provoquent. Dès les premières et intarissables confidences de la maîtresse, la suivante est touchée, elle s'attache et se dévoue; l'âme ici prévaut, à sa gloire, sur l'esprit sagace et observateur qui voit bien dans cette confiance impétueuse « moins abondance de cœur qu'abondance d'idées. » Quand on en vient à conspirer, Mademoiselle de Launay suit et sert, en acceptant pour elle-même tous les risques (1), mais sans ombre d'illusion sur les chimères où l'on se prend « comme on fait aux brins de paille qui flottent sur l'eau quand on se noie. » Elle a peint le président de Mesmes comme « rempli de ces défauts qui aident à plaire et qui empêchent de servir. » Rien de semblable chez elle. Le don d'observation, qui la rend agréable, ne l'arrête ni ne l'attriste; il la console plutôt de la folie des autres et de ses propres mésaventures ; ce lui est un dérivatif et un amusement. De là un véritable génie comique, très

(1) Un jour on l'envoie entretenir en secret un certain comte de L... qui lui débite cent rêveries. La conversation finit par une promesse réciproque de ne se point dénoncer en cas de prison et d'interrogatoire. « Ce point de vue nous était familier et faisait du moins le lointain du tableau. » Voilà qui peint à la fois l'esprit et le caractère de la personne. L'un voit clair et sourit; l'autre passe outre par engagement d'honneur.

sensé, très contenu, très capable de jeter sur les choses graves ou tristes un rayon de gaîté. Ridicules personnels, intrigues de cour, intrigues de couvent, rivalités d'antichambre, tout prend vie et intérêt sous sa plume à la fois légère et sérieuse, une des plus finement taillées qui fussent alors (1).

Cette déclassée de haute valeur a tracé d'elle-même un portrait que je voudrais presque ôter de son œuvre. C'est l'unique page où la prétention soit manifeste, mais une prétention assez singulière et quasi au rebours, qui se déprécie quelque peu pour se relever d'autant. A lire ses *Mémoires*, on sentira qu'elle vaut mieux que son portrait.

II

L'histoire. — Les demi-romanciers : Saint-Réal, Varillas, Vertot. — Les historiens sérieux : Tillemont, Fleury, le P. d'Orléans, le P. Daniel.

Nous savons déjà que, Bossuet mis à part comme il convient, le dix-septième siècle n'a pas traité l'histoire avec la même supériorité que d'autres genres, et nous connaissons les causes de ce déficit (2). Les trente-cinq dernières années (1680-1715) nous offrent cependant quelques noms

(1) Quelle bonne comédie que les excentricités de la duchesse de la Ferté sa première protectrice (p. 683 et suiv.)! Cependant j'aimerais encore mieux le tableau des efforts inutiles de la femme de chambre pour gagner la bienveillance de ses compagnes (p. 692, 683). La conclusion, la moralité, est fière, mais combien vraie! « On peut prendre quelque ascendant sur des gens qui ont des vues saines, des intérêts connus, des passions ordinaires ; il n'en est pas de même de ces sortes d'esprits dont les idées sont à l'envers, les mouvements à contresens et les bas intérêts cachés dans la poussière. »

(2) Voir le tome I[er] de cet ouvrage, p. 181.

honorables et quelques ouvrages de valeur. Je ne prétends que les faire brièvement connaître, n'ayant pas entrepris d'étudier à fond le progrès des études historiques en France.

Rappelons d'abord un groupe d'auteurs plus élégants que sûrs, occupés de l'ornement littéraire jusqu'à négliger plus ou moins le fond sérieux des choses, quand ils ne glissent pas dans le roman. C'est Saint-Réal, avec sa *Conjuration des Espagnols contre la République de Venise* publiée dès 1674 ; récit court et vivant, conçu à la mode antique, avec discours directs ou indirects, écrit dans un style assez inégal, ayant d'ailleurs le grave tort d'être en grande partie une fable (1). C'est Varillas, avec ses études fantaisistes sur Florence ou la maison d'Autriche, et, avant tout, sur quelques-uns de nos rois (2). — C'est enfin Vertot, lui aussi quelque peu romancier à ses heures, mais moins que les deux autres et bien meilleur écrivain.

A la fin de 1689, Madame de Sévigné lisait, entre autres livres, la *Conjuration de Portugal* « qui était fort belle (3) ». C'était la première production d'un simple curé de cam-

(1) On peut voir, pour s'en convaincre, Daru, *Histoire de Venise*, liv. XXXI. — Il s'agirait d'un complot tramé entre 1615 et 1618 par le marquis de Bedmar, ambassadeur d'Espagne à Venise, pour livrer cette ville à Philippe III. — Or, il semble prouvé qu'il n'y eut là qu'une feinte, destinée à couvrir les projets du duc d'Ossuna, vice-roi de Naples, lequel voulait se faire indépendant. — On a encore de Saint-Réal un *Don Carlos* (1673), nouvelle historique inspirée par les aventures du triste fils de Philippe II ; — une vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, 1678, — deux essais théoriques : *De l'usage de l'Histoire* (1671) et *De la Critique* (1691).

(2) Saint Louis. — Charles VIII. — Louis XI. — Louis XII. — François Ier, etc. — Cf. t. I, *loc. cit.* Un poète, dont il sera question plus loin, drape assez joliment :

... les fictions du menteur Varillas,
Qui forgeant à son gré pancartes et mémoires,
Fabrique les romans qu'il nous vend pour histoires.
(Senecé, *Les Auteurs*, satire.)

(3) A Madame de Grignan, 23 novembre 1689.

pagne. René Aubert de Vertot, né en 1655 d'une bonne famille cauchoise, avait étudié chez les jésuites de Rouen. D'abord capucin, puis prémontré, il s'était finalement livré au ministère paroissial. L'abbé de Saint-Pierre (1) et Fontenelle, ses compatriotes, le visitaient souvent dans sa cure de Croissy-la-Garenne, près Marly, et lui conseillaient de s'adonner à l'histoire. Il commença par conter l'avènement du duc Jean de Bragance (1640), la résurrection du royaume fondé au douzième siècle par Henri de Bourgogne et réduit depuis soixante ans en province espagnole. Ce premier essai eut une grande vogue (2). Six ans plus tard (1695), vint l'*Histoire des révolutions de Suède*, celle d'un autre affranchissement national malheureusement couronné par l'apostasie (3). Bouhours déclarait un peu emphatiquement ne rien connaître de supérieur comme style, et Bossuet même estimait la plume de l'historien assez bien taillée pour écrire la vie de Turenne. On dit aussi que l'ambassadeur suédois pensa demander à Vertot une histoire générale de son pays, mais qu'il recula, non sans dédain, quand il sut n'avoir affaire qu'à un prêtre de province (4). De fait, l'abbé n'était pas encore autre chose (5). En 1703 seulement, il put s'établir à Paris.

(1) L'abbé de Saint-Pierre (1658-1743) fut un publiciste connu surtout par certaines utopies généreuses dont la hardiesse le fit bannir de l'Académie française. La plus célèbre est le *Projet de paix perpétuelle* (1713), l'impraticable paix de l'abbé Saint-Pierre, comme Voltaire l'a dit quelque part.

(2) Il reparut en 1711 sous le titre définitif d'*Histoire des révolutions de Portugal*. L'auteur l'avait poussé jusqu'à la substitution de Don Pedro, second fils de Jean IV, à son frère aîné, Alphonse.

(3) Gustave Wasa brise définitivement l'Union de Calmar qui, en 1397, avait mis sous un même sceptre les trois royaumes scandinaves. Roi de Suède en 1523, il a le malheur d'introduire le luthéranisme dans ses Etats.

(4) Après la cure de Croissy-la-Garenne, il en eut successivement deux autres dans son pays natal.

(5) Vertot fait penser au curé de la Tranclière, au docte abbé Gorini. Mais quelles différences! Au lieu d'amuser ses loisirs par d'agréables dis-

Membre de l'Académie des Inscriptions, familier de Madame de Lambert, il était désormais un personnage. Il donna encore (1719) l'*Histoire des révolutions romaines*, le plus estimé de ses écrits. Sa dernière composition fut l'*Histoire des Chevaliers de Malte* (1726), œuvre de vieillesse où l'auteur n'a plus assez d'imagination pour peindre, mais n'en garde que trop pour inventer. Là se rapporte le mot fameux passé en proverbe. Quelqu'un offrant à Vertot de nouveaux documents sur la défense de Rhodes par Villiers de l'Isle-Adam, il aurait, dit-on, répondu : « C'est trop tard, mon siège est fait. »

Vraie ou non, l'anecdote démontre que, dès lors, l'historien donnait à ses lecteurs plus de plaisir que de confiance. On a tout dit quand on a loué ses narrations vives, son style élégant et pur à l'ordinaire, mais sans les traits originaux du grand écrivain; le don qu'il avait de faire voir les choses, et une élévation d'âme qui le rendait sensible au grand et au beau. Là d'ailleurs était l'écueil. Trop littérateur, trop poète pour le genre, Vertot ne compte plus guère, parce qu'il n'a pas su trouver la juste proportion entre la sévérité scientifique du fond et l'agrément littéraire indispensable. Nos contemporains l'ont souvent rencontrée, mais, parmi les derniers venus, la balance paraît fléchir quelquefois en sens inverse. Or c'est merveille d'être riche en documents; mais encore faudrait-il prendre la peine de les lier, de les vêtir, en un mot, de les mettre en œuvre, sans les embellir ou même les travestir à la façon des Saint-Réal, des Varillas et des Vertot.

Tillemont et Fleury nous introduisent dans un tout autre

tractions littéraires, le prêtre contemporain a fait des prodiges de travail et de courage pour venger le catholicisme des attaques du haut enseignement officiel. (Gorini, *Défense de l'Eglise contre les erreurs historiques de MM. Guizot, Aug. et Am. Thierry, Michelet, Ampère, Quinet*, etc., 4 in-8°.)

monde : science et gravité des deux parts, sécheresse même chez le premier (1). Pourquoi? Est-ce manque relatif d'aptitudes, compression janséniste ou modestie personnelle poussée à l'excès? Peut-être le dernier de ces trois motifs. Rien de plus modeste en effet que les visées de Tillemont. Cet esprit sérieux et lucide, qui montrait dès l'enfance un goût singulier pour les classifications historiques, cet homme d'une seule pensée qui, depuis l'âge de quatorze ans, n'a jamais lu ni étudié qu'en vue de l'histoire de l'Eglise, et qui meurt sexagénaire en laissant la matière de trente volumes in-quarto, ne prétend même pas au titre d'historien. Il n'a voulu qu'amasser des matériaux pour autrui, et son maître ouvrage s'intitule simplement *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique des six premiers siècles*. Au préalable, il en a détaché une *Histoire des empereurs* qui, dans son premier plan, faisait corps avec le reste (2). Mais partout d'ailleurs il s'étudie à être quasi impersonnel, à disparaître en s'effaçant derrière les anciens qu'il fait parler autant que possible, content de bien lier les textes et d'éclaircir les obscurités soulevées par la critique des modernes. Bref, il n'entend qu'épargner aux écrivains futurs les discussions de faits et de dates,

(1) Sébastien le Nain de Tillemont (1637-1698), — élève des *Petites écoles* de Port-Royal, — un des solitaires, — prêtre en 1676, — retiré en 1679 dans sa terre de Tillemont, près Vincennes, — mort en 1698. — Par quelle distraction étrange Sainte-Beuve dit-il que son directeur, M. de Sacy, « put enfin lui conférer la prêtrise ? » (*Port-Royal,* 4e édition, t. IV, p. 19.) Il n'ignorait sans doute pas que jamais simple prêtre n'a « pu conférer la prêtrise » à personne.

(2) L'*Histoire des empereurs* commença de paraître en 1691. Les quatre premiers volumes furent seuls publiés du vivant de l'auteur. La publication des *Mémoires*... va de 1693 à 1712, quatorze ans après sa mort. — Il y faut joindre une *Histoire de saint Louis*, restée inédite jusqu'à notre siècle (1847) : « Travail admirable, non seulement pour le temps où il a été fait, mais dans tous les temps. » (Wallon, *Saint Louis et son temps*. Introduction.) C'est d'ailleurs toujours le même genre de mérite, considérable aux yeux de l'historien, moindre à ceux du littérateur.

plutôt bonnes, selon lui, aux esprits médiocres, parmi lesquels il se range évidemment (1). Or c'est trop de modestie. On est fort au-dessus de la médiocrité quand on sait mettre en bon ordre une pareille masse de faits et de documents. On s'honore quand on se dévoue quarante ans à préparer le travail des autres, et je n'ai nulle envie de disputer à Tillemont cette louange. Ecrivain correct, car c'est là tout son mérite littéraire; laborieux et sage annaliste, a dit Joseph de Maistre (2); et Gibbon, qui a tant profité de ses ouvrages mais dans un esprit tout différent, ne craint pas de lui attribuer une « inimitable exactitude, » où il voit « presque du génie (3). » Quoi qu'il en soit de cette hyperbole, Tillemont demeure un travailleur exemplaire, une figure grave, douce, discrète et attachante; une de ces âmes que le jansénisme a malheureusement circonvenues, mais qui ne lui appartenaient guère par leurs dispositions natives, et que son influence n'a pu ni aigrir ni assombrir comme plusieurs autres (4). Elève des *Petites écoles* avant l'âge de dix ans, fidèle au parti par un engagement d'enfance, il a dû, ce semble, à son caractère non moins qu'à son genre d'études l'avantage de ne se point mêler aux querelles ni aux intrigues; janséniste peu militant et d'arrière-garde, pour ainsi dire, servant l'Eglise plus que la secte, et auquel on serait particulièrement heureux d'accor-

(1) *Histoire des empereurs*. Préface.

(2) J. de Maistre, *De l'Eglise gallicane*, liv. I, ch. v.

(3) Cité par Sainte-Beuve, *Port-Royal*, liv. IV, ch. v. — L'historien irréligieux de la décadence et de la chute de l'empire romain compare Tillemont au mulet des Alpes qui ne bronche jamais. Sainte-Beuve (*loco citato*) traite J. de Maistre d'insolent pour avoir jeté en note ce mot de Gibbon et ajouté qu'un cheval de race fait meilleure figure. Voilà bien du bruit pour peu de chose, et le panégyriste de Port-Royal laisse bien voir qu'il ne considère pas Tillemont comme un écrivain de génie.

(4) Sainte-Beuve le donne comme le type du parfait élève de Port-Royal. Soit, mais il faut s'entendre, et Tillemont est précisément louable de n'avoir pas pris en tout l'esprit de la maison.

der, quant au reste, le bénéfice d'une illusion excusable.

Non moins estimable comme homme, Claude Fleury (1640-1723) est plus complètement historien, un peu plus écrivain peut-être, bien que par des qualités sans grand éclat, correction, pureté, simplicité, qu'il suffit de louer une fois mais qui ne prêtent guère à une étude approfondie. Encore une existence pleine et noble que celle de cet avocat devenu prêtre et qui travaille sans relâche de la plume et de la parole, plus mêlé aux hommes que Tillemont, mais, comme lui, grave, probe, digne, assez mesuré, sinon dans ses opinions, au moins dans le commerce de la vie, pour demeurer en bons termes avec les jésuites, ses anciens maîtres, pour être également cher au gallican Bossuet et à Fénelon l'ultramontain. Précepteur des jeunes Conti (1672), puis du comte de Vermandois, fils naturel de Louis XIV (1680-1683), après avoir accompagné aux missions de Saintonge le futur archevêque de Cambray, il devient son second dans la tâche d'élever le duc de Bourgogne, tâche qu'il achèvera lui-même après la disgrâce et la destitution du principal titulaire. Parmi tant d'occupations, le temps lui reste pour élaborer de nombreux ouvrages. Beau type du prêtre laborieux et docte; louable en tout s'il n'avait résumé dans ses écrits et comme incarné dans sa personne le gallicanisme d'Etat qu'il avait pris au palais, et le gallicanisme d'Eglise dont il reste, après Bossuet, le champion le plus considérable.

Ce double préjugé ne trouve guère à se produire dans ses premiers écrits religieux : *Mœurs des Israélites* (1681), *Mœurs des Chrétiens* (1682); mais il gâte sa maîtresse œuvre, l'*Histoire ecclésiastique*, dont les vingt volumes, publiés à partir de 1691, embrassent les destinées du monde chrétien jusqu'aux premières années du seizième siècle. Il n'éclate pas moins dans quelques-uns des huit *Discours*

ajoutés à l'*Histoire* comme appendice (1712). Fleury admire les six premiers siècles, et qui l'en blâmera? Mais pourquoi poser là une limite fatale après laquelle « les beaux jours de l'Eglise sont passés? (1) » Et le moyen âge ! pense-t-on d'abord. — Si d'aucuns l'ont glorifié sans mesure ou à faux, en revanche Fleury ne le goûte pas, ne le comprend pas, ne le connaît pas. Il ne voit qu'usurpation et abus dans ce vieux droit public établi peu à peu chez les nations chrétiennes et qui avait constitué le Pape arbitre des grands litiges politiques. Admettez un pareil état de choses et, si l'on en croit l'historien, il n'y a plus dans le monde « qu'un seul souverain, qui exerce la puissance spirituelle par lui-même et par les clercs auxquels il en commet quelques parties, et la temporelle par les laïques sur lesquels il veut bien s'en décharger (2). » Ainsi Fleury confond-il la magistrature suprême déférée jadis par les peuples croyants au plus haut juge des consciences, avec le rêve de quelques rares exaltés, attribuant au chef de l'Eglise comme tel un pouvoir *direct* sur les royaumes et les couronnes, ce qui, de fait, le sacrerait monarque unique et universel. Après cela, on a beau jeu pour conclure : « Ce n'est pas là le système de l'Evangile et la tradition des premiers siècles (3). » Sans aucun doute, mais, entre beaucoup de choses bonnes à dire, il suffit de répondre que ce n'a pas été non plus la vraie tradition du moyen âge ni le vrai système de la papauté.

Quant à la suprématie ou monarchie spirituelle, l'auteur, comme tous les gallicans, l'amoindrit étrangement dans ce même passage, quand il paraît s'indigner qu'on fasse du Pontife romain la source visible de toute juridiction ecclé-

(1) *Discours sur l'Histoire ecclésiastique.* Discours VI.
(2) *Discours* VIII.
(3) *Ibidem.*

siastique. Voilà qui est encore plus regrettable que ses fréquentes injustices à l'égard des Papes. On entend que des luthériens aient eu quelque prétexte pour le tirer à eux (1) et que ses *Discours* aient été loués par Voltaire comme étant « presque d'un philosophe (2). » On entendrait un peu moins que Fénelon, écrivant à l'Electeur de Cologne, lui ait donné l'*Histoire ecclésiastique* pour un livre « utile et agréable, » si l'on ne prenait garde à la date de cette lettre (30 décembre 1704). Alors la publication était loin d'être complète, et les huit *Discours* n'avaient point encore paru. Quant à J. de Maistre, il se peut qu'il excède en traitant l'ouvrage d' « historiette ecclésiastique faite comme on fait les châssis en collant des feuilles de papier bout à bout ; » mais il ne se trompe pas de l'estimer fort dangereux, « car il n'y a rien de si dangereux que les bons mauvais livres, c'est-à-dire les mauvais livres faits par d'excellents hommes aveuglés (3). »

Dans un de ses *Discours*, Fleury nous livre sa théorie littéraire de l'histoire. Elle est exacte et judicieuse, un point seul excepté. Que l'on dédaigne les minuties pour « circonstancier » les faits utiles, c'est-à-dire pour les détailler amplement sur bons mémoires : leçon bien profitable à qui aurait la manie de tout dire. — Écartons au moins du corps de l'ouvrage les dissertations et discussions. Comme l'architecte n'expose point aux yeux les

(1) « Il parle de la primauté pontificale d'une manière si équivoque, qu'il semble plutôt la détruire que l'établir ; et il est clair que les nôtres doivent le compter parmi les témoins les plus marquants de la vérité qui ont vécu de nos jours. » (Marchetti, *Critique de Fleury*, préface.)

(2) « Ils sont presque d'un philosophe, mais l'*Histoire* n'en est pas. » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*. Ecrivains.)

(3) Lettre au vicomte de Bonald, 13 décembre 1814. — Ajoutons à l'honneur de Fleury que ses *Opuscules* posthumes accusent un revirement heureux dans ses idées, et que J. de Maistre lui rend en ce point pleine justice. (*De l'Eglise gallicane*, liv. I, ch. III, note 1.)

échafaudages avec l'édifice même, voilons discrètement, modestement, le travail critique auquel nous avons dû nous livrer : bon conseil pour les amoureux d'érudition fastueuse. — N'occupons le lecteur que des choses, et rendons-les-lui tellement présentes, « qu'il n'ait pas le loisir de penser si elles sont bien ou mal écrites, si elles sont écrites. s'il a un livre entre les mains, s'il y a un auteur au monde : » avis utile à ceux qui oublieraient que l'ouvrier doit toujours s'effacer derrière son œuvre. — Donnons matière aux réflexions sans prétendre les imposer toutes faites : soit encore ; le principe est excellent, mais ne l'appliquons pas à outrance. D'après Fleury, si l'historien « se donne la liberté de juger des personnes ou dès actions, ou seulement de les qualifier par des épithètes, il témoigne de la passion, il prend parti et se rend suspect. » C'est là prendre pour impartialité l'impassibilité même ou l'indifférence. Dispensera-t-on l'historien d'avoir une âme? Ira-t-on jusqu'à le lui reprocher? Qu'il ne l'étale point, mais qu'il la montre simplement et sobrement. Qu'il laisse agir notre esprit et notre conscience, mais qu'il les guide. Le contraire ferait du récit une chose froide et morte comme un procès-verbal, et cet inconvénient serait le moindre. Il va sans dire que Fleury n'a pu suivre son propre conseil ni se défendre de laisser voir ses sentiments d'honnête homme, de chrétien, de prêtre, non plus que ses préjugés de gallican.

Tout compte fait, ses théories valent pour le moins son grand travail historique. L'ancien précepteur, l'ancien missionnaire a écrit sur la prédication et sur divers points de pédagogie quelques pages singulièrement intéressantes. Rollin n'avait pas tort de vanter l'admirable préface du *Catéchisme historique* (1) et il y aurait encore profit à la

(1) Rollin, *Traité des études*, liv. I, ch. II, art. 1. — *Le Grand Catéchisme historique* parut en 1683. L'auteur y avait joint un *Discours du dessein et*

méditer. Le chrétien, j'entends le croyant et le fidèle, ignore sa religion, bien qu'on la lui prêche et qu'il la pratique ; c'est qu'on en disserte comme d'une chose connue et qu'on oublie presque toujours de l'enseigner. Soyez simples avec les enfants, mais pourquoi pas avec tout le monde? Point de tours embarrassés, point d'abstractions, de grands mots qui sentent l'école. Par-dessus tout, soyez vrais, soyez solides ; écartez les faits douteux, les opinions seulement probables, « les dévotions nouvelles et singulières. » Voilà les plaintes et les conseils de ce prêtre au déclin du grand siècle. Aujourd'hui, sauf quelques nuances, tout cela n'est-il pas à crier cent fois plus haut?

Le théoricien ne reste pas moins actuel dans son *Discours sur la prédication*. Les travers extérieurs ont quelque peu changé avec la mode ; ce qui ne change pas, c'est l'ambition, l'oubli pratique du ministère et des âmes. Aussi ferait-il bon écouter encore Fleury, c'est-à-dire, pour cette fois, le pur sens chrétien et apostolique.

Je ferais plus de réserves sur son *Traité du choix et de la méthode des études* (1686). Il y a de tout dans cet opuscule : sagesse, préjugés, confusions, vues larges et pratiques, puis soudain étroites et utilitaires. Fleury dédaigne fort la scolastique ; c'est qu'il ne la démêle pas de l'abus qu'on en a fait. Par contre, quoi de plus juste que cette critique littéraire? « On a cru que se servir des anciens, c'était les savoir par cœur, parler des choses dont ils ont parlé et redire leurs propres paroles ; au lieu que, pour les bien imi-

de l'usage du catéchisme historique. Il donna plus tard un *Petit Catéchisme historique* à l'usage des enfants. Le *Grand Catéchisme* a été censuré par l'Eglise, ainsi que l'*Institution* au droit ecclésiastique (1677), l'un et l'autre sous la clause restrictive *donec corrigatur*. C'est par erreur que l'Encyclopédie Lamirault (art. Fleury, par E. H. Vollet) fait condamner pareillement l'*Histoire ecclésiastique*. Il en fut question, mais le cardinal de Fleury obtint le silence de Rome, et le grand ouvrage ne figure pas à l'*Index* des livres défendus.

ter, il fallait choisir les sujets qui nous conviennent, comme ils se sont appliqués à ceux qui leur convenaient, les traiter comme eux d'une manière solide et agréable, et les expliquer (développer) aussi bien dans notre langue qu'ils les expliquaient en la leur. » — S'agit-il de limiter les matières et les programmes, l'auteur fait fort bien de distinguer ce que tous doivent connaître et ce qui n'est possible qu'à l'élite. Mais il est bien sévère d'interdire au peuple la lecture et l'écriture ; mais, en outre, qui dira au juste ce qu'est cette logique populaire qu'il veut pour les plus humbles ? N'est-elle pas le bon sens pur et simple, et peut-on faire un cours méthodique de bon sens ? — Dans l'instruction plus relevée, celle que nous appelons aujourd'hui secondaire, on le loue de séparer le curieux de l'utile et de l'indispensable. Mais pourquoi reléguer les mathématiques et le grec parmi les curiosités pures ? Pourquoi ne pas juger nécessaires la physique et l'histoire ? Pourquoi faire si étroite la part du latin ? « Les gens d'épée, les financiers, les marchands » peuvent s'en passer. — Pour leur métier, sans doute ; mais la culture classique ne sert-elle de rien à leur distinction personnelle, et Fleury n'oublie-t-il pas l'excellent principe énoncé par lui-même, qu'avant l' « homme habile » à une profession déterminée, il importe de former « l'honnête homme, » l'homme noble d'esprit et de cœur ? — L'enfant n'apprendra la lecture qu'à six ans ; il commencera la grammaire à dix, la logique à douze. Encore vaudrait-il mieux « que l'étude de la grammaire fût différée après la logique, puisque les réflexions sur le langage supposent les réflexions sur les pensées et les opérations de l'esprit. » A merveille ! En rigueur de méthode, il faudrait faire de l'enfant un logicien avant de lui mettre en main une grammaire, un catéchisme, une arithmétique. Preuve, entre beaucoup d'autres, que l'ordre

pratique n'est pas toujours l'ordre strictement rationnel. — N'est-ce pas aussi un plaisir quelque peu mélancolique d'observer, dans un type d'ailleurs infiniment honorable, les inconséquences de l'intelligence humaine ? Théoricien, Fleury va de la sagesse traditionnelle à l'utopie novatrice, du bon sens à la logique outrée, impraticable. Annaliste de l'Eglise, il unit à la science vaste, à la foi profonde, les étroitesses de la prévention et ses injustices ; il est bien ce qu'a dit le comte de Maistre, un excellent homme aveuglé.

Dans cette période finale de notre grand siècle littéraire, nul historien de langue française ne dépasse en valeur le P. d'Orléans et le P. Daniel.

Le premier commence en 1689 et achève en 1693 la publication de l'*Histoire des révolutions d'Angleterre* depuis la fondation de la monarchie jusqu'à l'avènement de Guillaume d'Orange. Il meurt en 1698, laissant incomplète son *Histoire des révolutions d'Espagne* que termineront deux de ses confrères, les Pères Arthuys et Brumoy (1). Parlant des *Révolutions d'Angleterre*, Voltaire avoue qu'elles « sont d'un style éloquent (2), » et je ne sais trop pourquoi La Harpe trouve là une complaisance — toute politique assurément — pour les jésuites (3). A ce compte, Voltaire n'eût pas fait suivre l'éloge littéraire d'une insinuation contre l'impartialité du religieux (4). Oui, certes, il y a de l'éloquence dans sa manière ; c'est qu'il y a de l'âme, une âme particulièrement généreuse, avec des parties de force et de fierté qui ne sont pas pour déplaire. En abordant les

(1) Pierre-Joseph d'Orléans, né à Bourges (1641), professeur, prédicateur, ascète, hagiographe, est surtout connu par ses travaux historiques, et je m'en tiens là.

(2) *Siècle de Louis XIV*. Ecrivains.

(3) *Cours de littérature*, seconde partie, liv. II, ch. II, sect. II.

(4) « ... Depuis le règne de Henri VIII, il est plus disert que fidèle. » (Voltaire, *loc. cit.*)

infortunes des Stuarts, il semble admettre, comme Fleury, que l'historien devrait demeurer impassible, dire les faits et se fier à nous des jugements. Scrupule dont il se décharge pour le cas présent en invoquant la nécessité de répondre à des écrivains passionnés. Scrupule excessif en toute hypothèse, auquel ni son tempérament ni la force des choses ne lui permettent d'obéir. Et c'est pour cela qu'il a du style. Ses narrations marchent et vivent autant pour le moins que celles de Vertot ; en outre il sait y mêler des réflexions brèves et vigoureuses, des traits énergiques et simples, vrais éclairs de cette âme qu'il aurait grand tort de voiler. Assurément il n'égale point Tacite, mais il l'a lu et montre qu'il s'en souvient. Non que je veuille le donner pour un écrivain parfait, mais il est écrivain, l'un des meilleurs assurément parmi nos prosateurs de second ordre, et j'ose croire que, s'il eût vécu sous une autre robe, il serait aujourd'hui moins oublié.

A-t-il mérité comme historien le blâme de Voltaire ? Ou plutôt ce blâme ne veut-il pas dire simplement que, pour apprécier les révolutions accomplies de Henri VIII à Guillaume d'Orange, il ne s'est pas fait protestant d'esprit et de cœur ? En vérité, ce n'est pas merveille. Du moins s'il n'avait pas été « fidèle, » il aurait bien mal soutenu ses propres visées ; car cette fidélité lui tient singulièrement à cœur. Rendre justice aux nations et aux personnes, aux ennemis de la France et de l'Eglise, n'est, pense-t-il, que le devoir élémentaire, le devoir « grossier (1). » Il se pique d'avoir en plus « certaines délicatesses auxquelles les mieux intentionnés même ne font pas toujours assez d'attention. » Entraînements de peintre ou de moraliste, hardiesse d'invention qui charge les portraits ou suppose des

(1) *Révolutions d'Angleterre*. Préface.

motifs en ne s'inspirant que du vraisemblable, curiosité du nouveau et de l'inédit : le P. d'Orléans se sait « bon gré » d'avoir évité ces trois défauts (1). Se flatte-t-il en cela ? Je crois que le lecteur sérieux serait vite convaincu du contraire, peut-être même surpris de tant de modération. Ainsi, l'auteur ne méconnaît pas les hautes qualités politiques d'Élisabeth. Il ne s'indigne pas contre les lâchetés du fils de Marie Stuart, et le portrait qu'il fait de Jacques Ier est un curieux mélange d'atténuations courtoises et de sévérités discrètes. Ni le patriotisme, ni la religion ne rendent le P. d'Orléans injuste. Ce Français réprouve nettement les embarras suscités à Charles Ier par la politique de Richelieu et de Mazarin. Ce prêtre n'hésite pas à trouver la reine Henriette-Marie trop hautaine, trop absolue, trop peu réfléchie dans les manifestations de sa foi catholique. Il juge comme Bossuet Cromwell et « ses fameuses victoires dont la vertu était indignée (2) ; » mais si le Protecteur est à ses yeux « moins un heureux fou, qu'un habile scélérat, » ce n'est pas d'ailleurs un pur monstre : c'est une nature d'élite que l'ambition a perdue, car l'historien lui reconnaît « une égale facilité à pratiquer toutes les vertus et à commettre tous les crimes. » Vienne la révolution de 1688 : il sera moins sévère à l'usurpateur que La Bruyère, par exemple (3). La Harpe l'estime téméraire d'avoir

(1) A propos du troisième, il professe pour les « manuscrits » une défiance qui ferait aujourd'hui scandale. A ses yeux, les manuscrits sont d'ordinaire « moins sûrs que les imprimés, ceux qui parlent publiquement étant moins suspects de déguiser la vérité que ceux qui n'osent parler qu'en secret... Un manuscrit est souvent un livre que nos anciens, plus sages que nous, ont ou négligé par mépris ou méprisé par prudence. » — Voilà qui appellerait au moins une explication ; mais l'explication manque, et je laisse au P. d'Orléans la responsabilité de cette théorie ou de cette boutade.

(2) Bossuet. *Oraison funèbre de la reine d'Angleterre.*

(3) La Bruyère, *Des jugements,* 119.

poussé son récit « jusqu'au détrônement de Jacques II. » A l'entendre, nous n'avons là « qu'un plaidoyer contre les protestants et un panégyrique de Louis XIV (1). » Certes, le panégyrique n'eût pas été flatterie ; mais je le cherche dans le P. d'Orléans, et c'est plutôt dans Madame de Sévigné que je le trouve (2). Quant à la révolution elle-même, elle ne plaît si fort qu'aux ennemis de l'Eglise et aux courtisans du succès. Qui prouvera jamais que la Grande-Bretagne lui doive sa prospérité actuelle ? Et pourquoi Jacques II a-t-il perdu ses trois couronnes ? Voulait-il détruire la religion régnante ? Ce fut le mensonge des conspirateurs et l'illusion de la foule. Non, le roi prétendait seulement que les catholiques eussent leur part de cette tolérance religieuse, de cette égalité civile aujourd'hui si larges en Angleterre. Mais alors, le protestantisme, comme toute secte à sa période aiguë, se croyait opprimé dès qu'il n'était plus oppresseur.

Nous lisons dans Saint-Simon à la date de 1713 : « On vit paraître une nouvelle, et assurément très nouvelle *Histoire de France*, en trois volumes in-folio fort gros, portant le nom du P. Daniel pour auteur (3). » Suit un éloge littéraire bizarrement emphatique. « Jamais un français si net, si pur, si coulant, les transitions heureuses, en un mot, tout ce qui peut attacher et charmer un lecteur : préface admirable, promesses magnifiques, courtes dissertations savantes, une pompe, une autorité vraiment séductrices. »

(1) La Harpe, *loco citato*.

(2) Voir les lettres du 7 et 10 janvier et du 28 février 1689.

(3) Le P. Gabriel Daniel, né à Rouen (1649), jésuite en 1667, enseigna les belles-lettres puis la théologie dans sa ville natale et mourut à Paris (1728), bibliothécaire de la maison professe. — Outre le grand ouvrage qui nous occupe, il écrivit différents opuscules de controverse philosophique ou religieuse, une réfutation des *Provinciales* (*Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe*, 1694) et une *Histoire de la milice française* (1721). Son *Histoire de France* finissait à la mort d'Henri IV.

Or, sous la plume du duc et pair, tout cela est ironie ou perfidie, on le verra bientôt. Inférieur pour le style au P. d'Orléans, au vieux Mézeray lui-même, le P. Daniel néglige ou s'interdit précisément tout ce qui serait capable de charmer et de séduire ; écrivain clair, correct, facile, mais d'ordinaire assez terne et froid, beaucoup plus froid que dans ses *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe* par exemple (1). Comme Fleury, s'y croyait-il obligé par l'impartialité professionnelle? Non peut-être, car sa préface contient des idées justes et larges sur la diction convenable au genre. Une seule phrase m'inquiète. Au gré du Père, le style historique « n'est jamais meilleur que lorsqu'il est plus éloigné du style oratoire. » C'est beaucoup dire. Qu'il en diffère par la concision ; qu'il bannisse les mouvements, les figures passionnées, à la bonne heure ; mais je crains que le théoricien ne se soit un peu trop défié de l'éloquence. En tout cas, venant à la pratique, il s'est trop habituellement privé de peindre et de sentir. Point de portraits achevés et serrés comme ils pourraient l'être, point de tableaux saisissants, de morceaux achevés et vigoureux qui fassent

(1) J'ai déjà nommé cet opuscule (t. I, p. 84), mais avec une erreur de date qu'il est bon de corriger. « Il fallait attendre encore vingt ans, pour qu'un jésuite, le P. Daniel, opposât aux *Provinciales* une réfutation tardive, » etc. Je devais dire, près de quarante ans (1656-1694). — J'ai ajouté qu'elle est suffisamment agréable à lire, et l'assertion était modeste. Assurément le P. Daniel n'a point la verve ni le style d'un Pascal ; mais il atteint souvent à une véritable splendeur de bon sens. (Les Pères de l'Église remplacés par les Casuistes. *Entretien* III. — L'outrecuidance de Pascal et de Nicole-Vendrock. *Ibidem*. — La niaiserie invraisemblable du jésuite mis en scène. Entretien IV.) — Sa modération soutenue ne l'empêche pas de s'animer par endroits et de toucher à l'éloquence. (Politique des jésuites d'après Pascal. Entretien II.) Quelqu'un trouve ces *Entretiens* décidément trop plats. (A. Dupuy, *Histoire de la littérature française au dix-septième siècle*, p. 456). Sainte-Beuve, lui, voulait bien avouer qu'il ne les jugeait pas *absolument* méprisables. *Port-Royal*, liv. III, ch. XIII. 4e édition, t. III, p. 223.) C'est beaucoup sous une telle plume et trop peu pour la vérité.

relief et se détachent. Et pourtant qu'y aurait-il là contre l'équité, contre la gravité de l'histoire? Tite-Live, le modèle préféré de notre auteur, ne lui avait pas, que je sache, enseigné ce malencontreux scrupule. Selon d'Aguesseau, « le P. Daniel est un Poussin pour la partie de la composition, mais il pèche comme ce peintre par la couleur (1). » L'ordonnance lumineuse, la suite facile, le cours limpide des choses : telle est bien ici la grande qualité littéraire.

Mais elle touche à la conception même des premières lois de l'œuvre et aux plus sérieux mérites de l'ouvrier. « Le P. Daniel, dit Augustin Thierry, a le premier enseigné la vraie méthode de l'histoire de France... C'est une gloire qui lui appartient (2). » Et pourquoi? Parce que, tandis que Mézeray « ignorait ou négligeait les sources (3), » la prétention de l'historien jésuite « fut d'écrire d'après elles (4); » l'exactitude historique était son but principal, les convenances historiques « les seules qu'il dût rigoureusement observer (5). » Voilà certes un bel éloge, et les restrictions qui vont suivre n'en amoindrissent pas la valeur.

En effet il plaît au critique de couper en deux l'ouvrage et de sacrifier la seconde moitié à la première. Instruit, exact et plein d'une fière indépendance tant qu'il s'agit des « époques anciennes, » le P. Daniel, à mesure qu'il s'en éloigne, perd « sa fermeté, » il se laisse « surprendre par l'esprit de son ordre; » le voilà « fanatique et servile (6). » L'esprit de son ordre! On oublie de le définir, car je ne

(1) D'Aguesseau, *Instructions sur les études propres à former un magistrat*. Instruction II, troisième point. — Edition Pardessus, t. XV, p. 53.

(2) Aug. Thierry : *Lettres sur l'histoire de France*. Lettre IV. — L'auteur ajoute : « Bien qu'il ait manqué de force et de talent pour la mettre en pratique. »

(3) P. Daniel, préface.

(4) Aug. Thierry, *loco citato*.

(5) *Ibidem*.

(6) *Ibidem*.

suppose pas qu'on ait prétendu le faire tenir dans ces deux mots : fanatisme et servilité. Quand le calvinisme apparaît, il est clair que le jésuite historien reste catholique; mais cesse-t-il d'être équitable ? Le meurtre de Condé à Jarnac est à ses yeux « une horrible brutalité (1); » la Saint-Barthélemy une « boucherie blâmée et détestée de tout le monde, » et dans cette rencontre, Charles IX en personne « laisse échapper des traits d'inhumanité tout à fait indignes d'un roi (2). » Le P. Daniel vante l'intrépidité de Jeanne d'Albret (3); il admire par certains côtés Elisabeth d'Angleterre (4). Ces traits et beaucoup d'autres ne sont pas d'un fanatique assurément. Quant au servilisme, c'est royalisme qu'il fallait dire, et je ne craindrai pas d'ajouter royalisme excessif, mais dans un sens auquel Augustin Thierry ne pensait point, j'imagine. Au moins lui sais-je gré d'avoir dédaigné à ce propos l'étrange découverte de Saint-Simon. Ecoutez le grand visionnaire, et vous ne verrez plus dans le P. Daniel qu'un instrument de « la politique de sa Compagnie; » dans ses trois in-folio, qu'un plaidoyer pour le droit des bâtards de Louis XIV à porter un jour la couronne; plaidoyer indirect, enveloppé, couvert avec « la plus fine délicatesse. » Tout l'ouvrage est fait pour montrer, sans paraître songer aux conséquences, que, ni sous la première race, ni même sous les deux autres, la naissance illégitime ne constituait un cas d'exclusion. Ainsi le jésuite, un peu prophète sans doute, n'aura travaillé vingt ans que pour flatter madame de Maintenon et Louis XIV, en justifiant si fort à l'avance le règne éventuel de M. du Maine (5). Voilà dans quel but le livre

(1) Edition de 1758. (Amsterdam et Leipzig, 24 in-18, t. XII, p. 163.)
(2) Tome XII, pp. 286 et 340.
(3) Tome XII, pp. 165-166.
(4) Tome XIV, p. 391.
(5) « Le P. Daniel en tira du Roi deux mille francs de pension, ce qui est

« parut très évidemment composé ; » voilà aussi comment Saint-Simon écrit l'histoire.

Le P. Daniel entendait un peu plus sérieusement ce noble métier. Non certes qu'il le faille tenir pour un historien sans défaut. Il a ses lacunes. Oubliant, à la mode de son époque, les institutions, les mœurs, l'état du peuple et des provinces, il conte de préférence les négociations politiques, les révolutions de cour, les combats par-dessus tout. Ce religieux, auteur estimé d'une *Histoire de la milice française*, a l'imagination passablement guerrière et s'attarde aux récits de batailles. Un tort plus grave est l'absence relative de cette philosophie habituelle, qui ne disserte pas mais sait apprécier d'un mot, de cette préoccupation morale, toujours présente, qui fait saillir l'âme sans en troubler la clairvoyance ni la justice. Augustin Thierry se plaint que le P. Daniel prenne parti dans ses narrations ; je me plaindrais un peu du contraire. Encore une fois, qui dit impartial ne dit pas impassible. Que l'historien se désintéresse des personnes et des cabales ; mais qu'il n'hésite pas à laisser paraître un vif intérêt pour toutes les bonnes causes. Telle est la véritable et complète impartialité.

On a traité le P. Daniel de fanatique. Je ne lui reprocherai certes point de ne pas l'être ; mais j'avoue nettement que, dans les questions mi-parties de religion et de politique, je lui voudrais, avec la même prudence, un peu plus de décision et d'accent. Il y a plaisir, dit Saint-Simon, à le voir « courir sur ces glaces avec ses patins de jésuite. »

prodigieux pour un régulier, même jésuite, avec le titre d'historiographe de France. Il jouit en plein de ses mensonges qu'il n'ignorait pas, et peut-être moins que bien d'autres; et, avec sa faveur et sa pension, il se moqua de tout ce qu'on écrivit contre son *Histoire*, sans y répondre un mot, parce que lui-même savait bien qu'en penser. » (Saint Simon.) — Après le grotesque, l'odieux.

Le mot est joli et on peut l'accepter pour une part, mais en le retournant contre l'intention manifeste de l'auteur. Lutte de Philippe le Bel contre Boniface VIII, conciliabule de Bâle, Pragmatique sanction, Ligue, libertés gallicanes : autant de points où Saint-Simon juge sans doute l'écrivain trop favorable aux papes (1). Le pur sens catholique l'estimerait plutôt mesuré jusqu'à la froideur, un peu faible même contre le préjugé national et régalien. Tout à l'heure on nous le montrait « séduit par l'esprit de son ordre. (2) » Je rappellerai que l'esprit de son ordre est, avant tout, le dévouement au Saint-Siège, dévouement contenu dans ces limites du juste et du vrai que le Saint-Siège ne commandera jamais de franchir, dès lors incapable d'alarmer, en France ou ailleurs, le patriotisme bien entendu. Bref, sur ces questions délicates, tout catholique parlerait aujourd'hui plus ferme et plus clair. Un jésuite le pouvait-il au dix-septième siècle? Assurément écrire l'histoire de la France était alors, pour un homme de cette profession, une entreprise étrangement difficile, et je devais marquer le point capital où le P. Daniel me semble n'avoir pas trop bien réussi.

Mais en 1713 il n'y avait pas là de quoi compromettre la fortune de son livre. Elle se justifiait par bien des mérites, et elle fut grande. Saint-Simon parle d'un court « éblouis-

(1) Voltaire de même. « Il n'a parlé des Papes qu'en jésuite. » (*Siècle de Louis XIV.* Ecrivains.) Cela n'est pas toujours assez vrai.

(2) La Harpe a trouvé mieux. Selon lui, « du moment où les jésuites apparaissent sur la scène du monde, le P. Daniel écrit moins les annales de chaque règne que le panégyrique ou l'apologie de son ordre. » (*Cours de littérature*, seconde partie, liv, II, ch. II, section 1.) — C'est à faire douter que La Harpe ait ouvert l'*Histoire de France.* L'auteur ne parle un peu amplement des jésuites qu'en deux circonstances, à propos de leur bannissement en 1594 et de leur rappel en 1603. — On ne trouvera pas ailleurs une trace d'apologie, et qui prendra la peine de lire verra si l'apologie tourne là au panégyrique.

sement » de l'opinion. Plus généreux, Augustin Thierry accorde au P. Daniel vingt-cinq ans de vogue. C'est trop peu. Voltaire écrivait en 1752, dans le *Siècle de Louis XIV :* « L'on n'a pas d'histoire de France préférable à la sienne. » Trois ans plus tard, le P. Griffet rajeunissait la popularité sérieuse de son confrère ; il le rééditait, le continuait jusqu'à l'avènement de Louis XV, et le mot de Voltaire demeura vrai longtemps encore (1).

III

L'éloquence judiciaire et académique. — D'Aguesseau. — L'homme. — Ses *Plaidoyers*, ses *Mercuriales*. — Son meilleur titre littéraire est ailleurs. — Ecrits historiques, pédagogiques, biographiques.

Dans une bibliothèque les œuvres de François d'Aguesseau trouveraient leur place au rayon des *Polygraphes* (2). A quoi n'a pas touché ce brillant et souple esprit ? On vante en lui l'orateur judiciaire et académique, mais, à ne juger même qu'en littérateur, je goûte encore plus certaines pages de haute pédagogie, d'histoire, de biographie intime par-dessus tout. Postérieures à la date de 1715, par le style du moins elles appartiennent au grand siècle et en continuent la tradition.

D'Aguesseau est bien le type du parlementaire français d'ancien régime ; il en a les éminents mérites : que n'en a-t-il secoué les préjugés ? Fils et petit-fils de magistrats,

(1) Voir l'excellent opuscule du P. Charles Daniel : *Les jésuites instituteurs de la jeunesse française au dix-septième et au dix-huitième siècle*, ch. xi, Palmé, in-18, 1880.

(2) D'Aguesseau, *Œuvres complètes* éditées par M. Pardessus, 1819, 15 in-8. — *Œuvres choisies*, Didot, 1877, 1 vol. in-18. — Voir Francis Monnier, *Le chancelier d'Aguesseau, sa conduite et ses idées politiques, etc.* Didier, 1860, in-8°. — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. III.

né à Limoges (1688) d'un père admirable (1), il n'eut guère d'autres maîtres, et en reçut avec une éducation profondément religieuse, cette solide instruction d'alors, si vaste qu'il y aurait de quoi faire trembler notre pusillanimité contemporaine. Lui-même nous a conté ces voyages officiels où le carrosse de famille servait de classe; où, après les prières de l'*Itinéraire* dites par madame d'Aguesseau, le père faisait métier de professeur. L'intelligence de l'enfant était vive, sa mémoire prodigieuse. Il sut le grec et le latin comme on les savait en ce temps-là, mais encore l'hébreu, l'italien, l'espagnol, le portugais, l'anglais même, chose plus rare (2). Philosophe, un peu trop engoué de Descartes, curieux des mathématiques, passionné pour les lettres au point que le droit lui sembla d'abord assez aride, personne au reste n'ignore quel juriste il devint bientôt. Avec une formation pareille, on s'étonne moins de le voir occuper à vingt deux ans le poste d'avocat général, et celui de procureur général à trente-deux. « Je voudrais, disait Denis Talon, finir comme ce jeune homme a commencé ; » et Saint-Simon nous apprend qu'on le regarda vite comme « l'aigle du parlement. »

La route lui était donc ouverte aux plus hautes dignités. Le même Saint-Simon regrette qu'il n'ait pas fini par la première présidence, l'estimant fait pour ce rôle et mieux encore pour diriger toutes les académies ensemble. Sous Louis XV, d'Aguesseau fut chancelier à trois reprises (3),

(1) Henri Daguesseau, qui prit la particule nobiliaire après trente ans de magistrature, avait été conseiller au parlement de Metz, maître des requêtes, trois fois intendant, en Limousin, en Guyenne, en Languedoc. Il mourut conseiller d'Etat (1716). Voir plus bas le *Discours* de son fils sur sa vie et sa mort.

(2) Une dame cherchait pour son fils un précepteur qui eût la science universelle. Fontenelle, à qui elle s'adressait, lui désigna plaisamment d'Aguesseau alors chancelier.

(3) De 1717 à 1718, — de 1720 à 1722, — de 1726 à 1750.

moins à l'aise parmi les intrigues politiques où il se trouvait mêlé, inférieur à sa situation par une certaine indécision d'esprit, née peut-être de la longue habitude de balancer minutieusement le pour et le contre; d'ailleurs grandement estimé pour ses travaux sur la législation française. Mais le ministre et le jurisconsulte ne sont pas de notre domaine; tenons-nous-en à l'homme privé, à l'orateur, à l'écrivain.

L'homme est digne de tout éloge. « Beaucoup d'esprit, d'application, de pénétration, de savoir en tout genre, de gravité et de magistrature, d'équité, de piété et d'innocence de mœurs, firent le fonds de son caractère... Avec cela, doux, bon, humain, d'un accès facile et agréable, et dans le particulier, de la gaîté et de la plaisanterie salée, mais sans jamais blesser personne; extrêmement sobre, poli, sans orgueil et noble sans la moindre avarice (1). » Alors que les vertus d'intérieur commençaient à n'être plus de mode, il les eut dans un degré rare, et je n'en veux pour témoignage que ce qu'il a écrit de son père ou dans l'intérêt de son fils. Sa religion était sincère, éclairée, active, et ne se démentit jamais. D'Aguesseau fut-il janséniste? Non, avoue Saint-Beuve lui-même; il fut gallican, et ce sont choses fort distinctes (2). Par contre, l'une achemi-

(1) Saint-Simon, lors de la nomination de d'Aguesseau comme chancelier (1717). — Le duc et pair fait à l'incorruptibilité du magistrat une exception que je ne discuterai pas, et il lui attribue, pour finir, une paresse naturelle un peu bien surprenante chez le plus laborieux des hommes. Sainte-Beuve la réduit, avec beaucoup de vraisemblance, à l'indécision dont il a été parlé. (*Causeries du lundi*, t. III, p. 415.)

(2) Sainte-Beuve (*Port-Royal*, liv. VI, chap. I, t. V, p. 155.) Je lis pourtant dans l'Encyclopédie Lamirault (Article d'Aguesseau, signé Ch. Mortet) : « Avec Rollin et Louis Racine, il représentait cette école de Port-Royal qui conserva en plein dix-huitième siècle les mœurs graves et la piété sincère de l'âge précédent. » Il ne faut pas se lasser de relever une erreur qui ne se lasse pas de reparaître. Sainte-Beuve, dans sa manie de tout rattacher à Port-Royal, n'a pu faire de d'Aguesseau qu'un élève

nait à l'autre ; l'exemple de Saint-Simon nous l'a fait voir. Le chancelier était gallican de tout son esprit et de toutes ses forces; l'infaillibilité du Pape lui semblait une énormité, les libertés gallicanes un dépôt à garder jalousement contre les entreprises de Rome. Voilà bien le parlementaire ; or, comme disait plaisamment le cardinal de Fleury, d'Aguesseau avait été nourri dans la crainte de Dieu et des parlements. Ce n'est donc pas merveille que, sans adopter le jansénisme doctrinal, il se soit entouré d'amis jansénistes, Valincour, Louis Racine (1), Rollin, ni qu'il ait tout d'abord envisagé la bulle *Unigenitus* comme une machination jésuitique et un attentat aux immunités françaises. (2) Avait-il réellement concerté avec le duc de Noailles le bannissement de la Compagnie de Jésus à la mort de Louis XIV? Saint-Simon l'affirme, et s'attribue l'honneur d'avoir paré le coup en refusant de s'y prêter. Mais n'a-t-il pas exagéré ou même inventé à sa manière? En tout cas, d'Aguesseau n'aimait pas les jésuites; il croyait de la meilleure foi du monde, je n'en doute pas, au relâchement de leur morale; il les accusait d'être politiques plus que religieux. La vie serait trop belle si les honnêtes gens arrivaient toujours à s'entendre, et les préjugés du magistrat ne sauraient m'empêcher de le tenir pour un parfait honnête homme et des plus aimables, pour un chrétien pratique et des plus sérieux.

« libre et un peu vague des ouvrages et des méthodes de ces messieurs. » (*Op. cit.*, liv. IV, ch. VII, t. IV, p. 104.) Encore ne se met-il pas en peine de le prouver.

(1) Il avait fréquenté l'illustre père du poète de la *Grâce* et plus encore Boileau.

(2) Il s'employa depuis à la faire enregistrer purement et simplement (1730), et c'est l'unique faiblesse que trouvent à lui reprocher les critiques peu favorables à l'Église, notamment M. F. Monnier, qui, dans toute cette affaire, suit de confiance les récits de Saint-Simon et du janséniste Dorsanne. (Monnier, *Le chancelier d'Aguesseau*. 1re part., ch. V. — 2e part., ch. III.)

Avocat ou procureur, il paya de sa personne dans quelque cent vingt procès, et nous avons de lui cinquante-sept discours, simples canevas ou pièces achevées. On a dit que sa manière avait fait une révolution au barreau : louange excessive. Ses plaidoyers et réquisitoires brillent surtout par le savoir juridique ou historique, par la netteté de l'exposition, par la fécondité des moyens, qualités éminentes chez lui mais déjà sensibles chez d'autres. Avec un peu de rhétorique en moins, avec un peu de couleur et de vie dramatique en plus, d'Aguesseau pourrait compter parmi les grands modèles. Tel qu'il est, il y a plaisir à le suivre dans certaines causes moins arides, par exemple celle de La Pivardière, le bigame que l'on disait assassiné par sa femme légitime et qui reparaît au cours des débats (1). En 1696 et 1698, la triste affaire de l'abbé d'Orléans permit à l'avocat général de s'élever à la haute éloquence (2). Le personnage, second fils de la duchesse de Longueville, et né, ce semble, pour le châtiment de sa mère, était mort fou, laissant deux testaments contradictoires. Lequel avait précédé l'éclipse de sa raison? Le nœud était là, et d'Aguesseau disait avec un accent de noble mélancolie : « Tel est le sort déplorable de la maison de Longueville... que tout ce qui lui reste de sa grandeur passée est la seule question de savoir si le dernier héritier d'un nom si éclatant a été insensé six mois plus tôt ou six mois plus tard. C'est à quoi se termine l'élévation de tant de héros. Leur successeur meurt imbécile; on n'a pas même, après sa mort, la consolation de pouvoir révoquer en doute la vérité de sa démence. Son malheur est certain; la date seule en est douteuse. »

(1) D'Aguesseau plaida deux fois sur cette ténébreuse affaire. (Edition Pardessus, t. V, pp. 1 et 102.)
(2) Tome III, pp. 112, 274.

Dans l'œuvre oratoire du grand magistrat, les parties les plus renommées, on pourrait dire classiques, sont les trois *Discours pour l'ouverture des audiences du parlement* et les dix-neuf *Mercuriales* (1). Intérêt historique, hauteur de l'inspiration, force et hardiesse de la censure : mérites incontestables, mais légèrement compromis par des défauts ou plutôt des excès de littérature non moins réels. D'Aguesseau parle comme La Bruyère de ces jeunes sénateurs dont le parlement commençait à se remplir, et qui s'affranchissaient trop de la dignité traditionnelle. Passionné pour la gloire de son ordre, il trace, à l'adresse de ses collègues, tout un code de formation intellectuelle mais surtout morale. Avec tels de ces morceaux on composerait une rhétorique excellente (2). La plupart visent plus haut; ils préconisent les vertus sévères de la profession et notent vigoureusement les défaillances (3) dans la vie privée tout comme dans l'exercice de la judicature. L'ensemble nous met aux yeux l'idéal du magistrat, tel qu'on le concevait alors, miroir et organe officiel de la justice, esclave intelligent d'une loi que l'on ne ravalait pas encore jusqu'à en faire l'expression de la volonté générale (4), mais où l'on voyait l'application de l'ordre essentiel conçu et voulu par Dieu même. Comme tout légiste chrétien ou simplement raisonnable, d'Aguesseau l'entendait ainsi. Dans ses dix *Méditations métaphysiques sur les vraies ou fausses idées de*

(1) Ces *Mercuriales*, établies par Louis XII, étaient à l'origine des assemblées qui se tenaient le mercredi et où les magistrats conféraient entre eux de leurs devoirs professionnels.

(2) *La connaissance de l'homme* (Discours II); — *Des causes de la décadence de l'éloquence* (Discours III); — *De l'esprit et de la science* (Mercuriale VII).

(3) *La dignité du magistrat* (Mercuriale VI), — *Le magistrat doit se respecter lui-même* (Mercuriale VI), etc.

(4) « La loi est l'expression de la volonté générale. » (*Déclaration des droits de l'homme et du citoyen*. En tête de la Constitution de 1791, art. VI.)

la justice (1), il a établi l'existence d'un droit absolu, éternel, accessible et certain en dehors de toute foi positive. C'était combattre en même temps le matérialiste Hobbes et son propre ami Valincour, lequel, en bon disciple de Pascal, prétendait ne tenir ces hautes idées que de la foi. Quelqu'un a blâmé d'Aguesseau, et plus généralement tous les idéalistes et tous les mystiques, d'incliner sans le vouloir au panthéisme (2). Ne discutons pas cette imputation singulière, non plus que la valeur philosophique des *Méditations* prises en détail. Bornons-nous à dire que la thèse est hors de doute et le style plus naturel que celui des *Mercuriales*.

C'est en effet le point faible de ces pièces tant vantées, et en général de tout ce que l'auteur écrivait pour le public. « Le défaut de votre discours est d'être trop beau, lui disait un jour son père ; il serait moins beau si vous le retouchiez encore. » Saint-Simon le peint de même, « occupé sans fin à limer et à polir. Il était esclave de la plus exacte pureté de diction et ne s'apercevait pas que cette servitude le rendait très souvent obscur et quelquefois inintelligible. » A côté de passages excellents, ses compositions académiques abondent en fleurs artificielles, épithètes, antithèses, jeux de phrase. On se fatigue vite de cette solennité continue, de ce ton uniformément sentencieux, raide, gourmé, stoïque. On prend difficilement au sérieux cette « superstition romaine (3), » partout présente et dominante. Le moindre conseiller est un sénateur, la magistrature un patriarcat ; la grande chambre est la Curie même, et la Curie au temps de Cinéas. Par ce latinisme d'étiquette, d'Aguesseau remonte vers l'érudition du sei-

(1) T. XIV.
(2) F. Monnier. *Op. cit.*, p. 265.
(3) Sainte-Beuve.

zième siècle; par le style il annonce déjà quelque peu la rhétorique factice et formaliste du dix-huitième; là est son infériorité d'écrivain.

A cet égard il y a lieu de préférer ses *Mémoires historiques sur les affaires de l'Eglise de France depuis 1697 jusqu'en 1710*. Grave et nerveux, élégant sans affectation visible, il a bien le ton du genre; mais que n'en a-t-il la sereine impartialité? Racontant le quiétisme, il trace un admirable portrait de Fénelon (t. VIII, page 195), et plus loin, un beau parallèle des deux grands adversaires (p. 204). Déjà, il est vrai, le gallicanisme perce de toutes parts. Si l'on admire le vaincu de s'être soumis, on le blâme d'avoir accepté publiquement la sentence de l'Eglise avant que le gouvernement y eût mis son visa (1). La suite est moins heureuse encore. La querelle janséniste se réveille. Noailles, archevêque de Paris, censure dans l'*Exposition de la foi* par Gerberon, la doctrine que Noailles, évêque de Châlons, a jadis approuvée dans les *Réflexions morales* de Quesnel. Auquel faut-il croire de ces deux Noailles qui n'en font qu'un? C'est le fameux *Problème ecclésiastique* (1698 ou 1699) (2). — Peut-on absoudre un homme qui, sur la question de savoir si les cinq propositions appartiennent de fait à Jansénius, se retranche dans le *silence respectueux?* C'est le non moins fameux *Cas de conscience* (1703), solen-

(1) Dans son discours au parlement pour l'enregistrement du bref, le procureur général ménagea fort l'archevèque de Cambray. Il en donne cette raison entre autres : « ... N'ignorant pas combien les révolutions sont ordinaires à la cour, et prévoyant que celui qu'on venait de flétrir par une censure rigoureuse pourrait y revenir un jour, j'avais cru qu'il était de la prudence de ne point aigrir le mal par la dureté de l'expression... » (Page 217.) C'était de la politique, mais l'aveu ne manque pas de candeur.

(2) L'auteur du libelle était un bénédictin janséniste, Dom Thierry de Viaixnes; mais il l'avait rédigé de façon à le faire attribuer aux jésuites. Bien des gens y furent trompés, et Noailles plus que personne.

nellement tranché deux ans plus tard par la bulle de Clément XI, *Vineam domini sabaoth*. L'historien ne va pas jusqu'à la bulle *Unigenitus* du même Pape (1713) ; mais nous n'y perdons rien, car nous savons ce qu'il en pense. La prévention gallicane l'a fait janséniste, non de principes mais d'intérêts et de parti. En tout ce qui précède, il est avec Noailles dont il soutient l'obstination ; il est, dirai-je avec la France? non, pas même, avant tout du moins ; il est avec le parlement, il est le parlement fait homme. La cour lui paraît froide sur la défense des libertés gallicanes (p. 232). La cour n'a pas le droit de juger seule les décrets pontificaux. Approuvés par elle, encore faut-il qu'elle les soumette à l'approbation des magistrats, avec cette clause formelle : *S'il vous appert qu'il n'y ait rien dans la bulle de contraire aux droits de notre couronne*, *libertés de l'Eglise gallicane*, *maximes et usages de notre royaume* (p. 211). Que d'instances, que de démarches, quelle dépense d'habileté, pour obtenir que l'on n'oublie pas le *s'il vous appert!* Minuties, avoue quelque part d'Aguesseau (p. 355) ; mais la faute en est à Rome, aux formules captieuses dont elle enveloppe ses prétentions. En effet, Rome est la grande ennemie ; c'est elle qui empiète sans relâche, et la guerre qu'on lui rend est purement défensive (1). Que l'on veille donc sur tout ce qui pourrait, dans ses actes, sentir le *motu proprio*, l'infaillibilité. Si un jour elle ose mettre à l'*Index* un arrêt du parlement, c'est un honneur, une canonisation véritable (2). D'Aguesseau va bien loin. Il

(1) Un jour, le cardinal Quirini, visitant la bibliothèque du chancelier, lui disait par forme de plaisanterie : « C'est donc ici que se forgent des armes contre le Vatican. » — « Des boucliers, » répliqua d'Aguesseau, et je veux croire qu'il était sincère.

(2) « Le Pape demeura dans le silence, ou du moins il ne laissa exhaler sa colère que par la faible vengeance de faire mettre l'arrêt du parlement à l'*Index*, où nous le crûmes honorablement placé avec tant d'autres arrêts

devrait se contenter de dauber sur les jésuites, et Dieu sait s'il s'y épargne. C'est leur politique, leur fureur de dominer, qui attise les discordes. Laissons cela; nous l'avons déjà lu chez Saint-Simon. N'est-ce-pas d'ailleurs grand dommage qu'un opuscule, commencé dans le beau et noble style de l'histoire, aille en décroissant, parmi les chicanes et les injustices, comme un fleuve qui se perdrait dans un désert?

Du moins, reposons-nous sur deux écrits où nous aurons la joie d'accorder à l'auteur une estime et une sympathie presque sans réserve. Aussi bien plus nous avançons, plus la rhétorique tend à disparaître et l'âme à se montrer toute seule : pur bénéfice littéraire.

L'âme paternelle d'abord, dans les cinq *Instructions* ou fragments d'instructions *sur les études propres à former un magistrat* (1). Pour son fils aîné, Henri-François de Paule, d'Aguesseau trace à nouveau, sauf de légères différences, le cadre qu'il a rempli lui-même dans sa jeunesse. Négligeons la partie du droit ; nous y verrions encore le parlementaire jaloux d'armer son disciple chevalier des libertés gallicanes (2). Mais que de justes et saines vues sur la religion, l'histoire, la littérature ! Le jeune homme se pénétrera de la divinité du christianisme en lisant les meilleurs apologistes modernes, Abbadie, Grotius, Pascal, Bossuet (3). Quant à la doctrine chrétienne prise en elle-même,

qui ont été rendus pour la défense de nos maximes et que Rome canonise quand elle les condamne. » (P. 245.) Le reste de cette page respire à l'égard de l'*Index* un mépris amer et qui fait peine.

(1) T. XV.

(2) Instruction V, fragment.

(3) La seconde partie du *Discours sur l'histoire universelle*. — Il n'est pas superflu de noter que d'Aguesseau, comme tout le monde jusqu'à nos jours, lisait les *Pensées* dans le texte assagi et affadi par les éditeurs port-royalistes. S'il eût nettement vu le *Fidéisme* de l'auteur, il l'eût sans doute peu goûté, lui, l'adversaire du fidéiste Valincour. — Abbadie, calvi-

« c'est l'étude de toute votre vie, mon cher fils, » et notamment la Sainte Écriture d'où il faudra extraire tout un code de morale. Ainsi comprenait-on les choses parmi ces gens de foi sérieuse et conséquente. Après la religion et la jurisprudence, l'histoire. L'auteur s'accuse de l'avoir négligée autrefois (1) ; mais il a dû réparer cette faute, à en juger par l'étendue et la hauteur de son programme. Le futur magistrat n'aura peut-être pas de temps pour l'érudition, mais il en trouvera pour se donner une instruction solide et utile. Qu'il aille aux sources, qu'il compare les grands historiens de chaque nation ou époque ; par-dessus qu'il ne marche pas à l'aventure et sans but. Jurisconsulte, il s'intéressera de préférence aux institutions, aux lois, aux mœurs ; chrétien, il fera de sa religion la grande lumière des choses humaines. « Je regarde l'étude de l'histoire comme l'étude de la Providence, » lui dit son précepteur. C'est la pensée de saint Augustin, de Bossuet, de tout homme qui croit, sait et pense réellement.

D'Aguesseau arrive aux belles-lettres avec « le secret plaisir » du voyageur qui revient au pays « et s'estime heureux de respirer l'air natal. » Cette troisième *Instruction* est demeurée incomplète, et on le regrette, car ce qu'elle dit est excellent. Par exemple, joindre à la connaissance de l'antiquité celle des littératures étrangères, c'est

niste français (1657-1727), est l'auteur d'un *Traité sur la divinité de Jésus-Christ* (1689). Avant lui, le célèbre Hollandais Hugo de Groot (Grotius), avait écrit son *De veritate religionis christianæ* (1627). Le bon sens catholique appréciait fort les travaux de ces deux illustres protestants en faveur de la vérité chrétienne. — D'Aguesseau lui-même avait médité un ouvrage apologétique, et ses *Réflexions diverses sur Jésus-Christ* (tome XV) sont l'ébauche d'une démonstration qu'il n'a pu mener à terme.

(1) Il conte à ce propos que Malebranche, l'ayant pris un jour un Thucydide en main, le tança fort de s'amuser à pareilles bagatelles. Voilà bien le philosophe à outrance, très peu philosophe en cela. Il ne voit au monde que des thèses et ne s'avise pas qu'il y a aussi des hommes.

pour compléter les avantages de notre génie national et combler ses lacunes ; mieux encore, c'est pour dégager plus sûrement cet idéal commun, invariable, qui partout fait loi, étant le fond même de la nature (p. 98). En fait de critique, l'auteur ne croit pas aux règles factices ; il admet la supériorité accidentelle d'un ouvrage irrégulier, mais fait de génie, sur une composition correcte et froide (p. 100). A la bonne heure ! Vous reconnaissez le vrai sens littéraire, ferme, large et profond.

Cependant la piété filiale a fait mieux encore, et je tiens hardiment pour chef-d'œuvre le *Discours sur la vie et la mort de M. d'Aguesseau, conseiller d'Etat.* Nulle part, l'auteur n'a été si ému, partant si simple ; nulle part l'âme ne s'est si bien peinte au naturel. C'est la valeur éminente de ces quelque deux cents pages (1), et qui devrait les rendre classiques. Ne les analysons pas : il faut les lire, les relire même ; on en sera bien payé. Précieuse à qui veut connaître l'administration provinciale sous l'ancien régime, pleine de bons jugements historiques sur Colbert à ses débuts (pp. 286-288, pp. 293-295), sur la façon de ramener les protestants et la stérilité impolitique des « conversions militaires, » (p. 326), la notice en question figure à côté des lettres de Racine comme tableau de la famille chrétienne et française au dix-septième siècle. Rien de plus pur, de plus grave, de plus attachant ; rien de mieux fait pour démontrer que le respect ne contraint pas la tendresse. Le héros n'est pas indigne de l'éloge. Boileau disait avec son originalité de satirique : « C'est un homme qui désespère l'humanité ; il me paraît si estimable qu'il en devient haïssable » (p. 381). Quant au biographe, il s'honore par une élévation de sentiments qui, du reste, porte bonheur à

(1) Tome XV, pp. 273-437.

son style. On aime ce magistrat déjà sur l'âge, disgracié, quasi exilé dans sa terre de Fresnes, et qui se console en entretenant ses enfants de leur aïeul. « Je veux, dit-il, me nourrir avec vous, me remplir, et, si j'ose parler ainsi, me rassasier pleinement des vertus de mon père » (p. 273). Plus loin, il s'efface lui-même avec une bonne grâce touchante. « Je lui dois le peu que je suis, je lui dois même ce que je ne suis pas, parce qu'il n'a pas tenu à lui que je ne le fusse ; et si je n'ai pas eu le mérite de répondre pleinement à ses soins, j'aurai au moins celui de le mettre à ma place et de vous dire, mes chers enfants : remontez directement à votre aïeul, oubliez le degré qui vous en sépare, et, vous rapprochant ainsi de ce grand exemple, rendez-vous dignes d'en profiter beaucoup mieux que celui qui n'est propre qu'à vous le montrer. » Dans tout cet ouvrage, le cœur parle plus que l'esprit et l'esprit même en profite. D'Aguesseau trouve les nuances les plus délicates pour peindre au vrai son père et sa mère, les opposant l'un à l'autre, mais les louant et les vénérant tous les deux (p. 283). Il ne touche pas d'une main moins heureuse son propre mariage et sa première nomination (pp. 342-345) ; il a une page exquise de moraliste pour glorifier chez son père une sagesse que d'aucuns blâmaient comme lenteur (p. 375) ; il finit par conter amplement, avec une simplicité attendrie, « la mort d'un chrétien des anciens jours (1). » En somme, dans ce *Discours* tout filial et tout religieux, il écrit mieux que jamais, parce que, ne s'adressant pas au public, il n'a jamais si peu songé à écrire (2). C'est là qu'il

(1) Villemain, *Tableau de la littérature au dix-huitième siècle*, leçon X.

(2) Le même Villemain (*loc. cit.*), et, après lui, Sainte-Beuve (*Causeries du lundi*, tome III, p. 424), ont relevé dans l'ouvrage un trait de faux bel esprit. « Les maîtres des requêtes ressemblent aux désirs du cœur humain ; ils aspirent à n'être plus ; c'est un état qu'on n'embrasse que pour le quitter. » (*Discours*, p. 281). On pourrait de même saisir une fois de

faut prendre la meilleure idée de ce talent, non pas original jusqu'au génie, mais infiniment distingué, mais soulevé et soutenu par une âme qui, malgré les préjugés d'école et de caste, fut une des plus nobles de son temps.

plus, à propos du quiétisme et du jansénisme, quelques traces des préventions gallicanes (pp. 351, 352). Ce sont les seules taches : elles ne déparent pas sensiblement le chef-d'œuvre de d'Aguesseau.

CHAPITRE IV

La chaire. — Massillon.

La prédication, que son caractère sacré devrait mettre à part et au-dessus de la littérature proprement dite, avait pourtant fait, sous Louis XIV, une de nos meilleures gloires littéraires. C'est encore à elle qu'appartient le nom le plus éclatant de cette époque de déclin où nous sommes arrivés. Nom trop grand pour ne pas nous arrêter plus longuement que les autres. Et pourtant il sonne, lui aussi, la décadence. On l'a dit avant moi; serai-je assez heureux pour le redire sans exciter aucun ombrage? Je le voudrais; mais il se rencontre là de hautes questions d'art et de religion qu'on n'a pas le droit d'éviter ou de sacrifier à un homme, si éminent soit-il.

I

L'homme. — Sa formation. — Quelle a été sa part personnelle de jansénisme? — Massillon à Saint-Magloire; les *Conférences*. — Prédication à Versailles et à Paris. — Authenticité des sermons. — Un mot sur le *Petit-Carême* et l'épiscopat de Massillon.

Jean-Baptiste Massillon naquit en 1663. Il n'était pas fils d'un citoyen pauvre, comme Dalembert a trouvé piquant

de le dire (1). Son père exerçait le notariat dans la petite ville d'Hyères en Provence, et le futur sermonnaire était destiné tout d'abord à continuer la charge paternelle. Confié aux oratoriens de sa ville natale, il dut les quitter de bonne heure pour s'initier à la pratique. Mais enfin ses instances prévalurent sur les projets de famille; ses études interrompues s'achevèrent à Marseille. En changeant de lieu, l'écolier n'avait pas changé de maîtres ; bientôt, se sentant fait pour l'Eglise, il voulut être des leurs ; à dix-huit ans, il entrait au noviciat d'Aix (1681). La docte et pieuse congrégation, fondée soixante-dix ans plus tôt par Bérulle, se débattait alors contre l'invasion toujours croissante du jansénisme, et les efforts des supérieurs, du *Régime*, selon le terme reçu (2), n'arrivaient guère à conjurer le fléau. Massillon ressemble, dit-on, à Racine par l'élégance de son style ; mais il est entre eux un autre point commun, la rencontre de ce jansénisme ou semi-jansénisme d'éducation et d'influences, avec un fond de nature aussi résistant que possible aux doctrines et à l'esprit de la secte. Curieuse disparate ! Nous la verrons très marquée chez le prédicateur. L'homme en paraît moins gêné, soit à raison même de sa modération native, soit parce qu'il semble réserver pour la chaire tout ce qu'il a pu respirer de jansénisme, satisfait d'être, dans sa vie, un bon religieux et un bon évêque, en tout, une âme plutôt douce et conciliante. Jeune oratorien, il avait, paraît-il, assez de largeur et d'indépendance pour se confesser aux jésuites (3). Plus tard, c'est à leur noviciat qu'il conduisait un gentilhomme con-

(1) Dalembert, *Eloge de Massillon*.

(2) Voir le P. P. Lallemand : *Histoire de l'éducation dans l'ancien Oratoire de France*, première partie, chap. v.

(3) L'abbé Blampignon, *Massillon d'après des documents inédits*. Palmé, in-18, p. 463.

verti par lui-même (1). Quand parut la bulle *Unigenitus*, il y adhéra de sa personne et travailla vainement à y ramener le cardinal de Noailles, son protecteur. Evêque, il la fera recevoir à Clermont et, quand on aura exilé dans le diocèse, à la Chaise-Dieu, Soanen, le fougueux appelant déchu de la juridiction épiscopale, Massillon luttera charitablement mais en vain contre l'entêtement de cet ancien confrère (2). Est-ce lui-même ou son neveu et grand-vicaire, le P. Joseph Massillon, qui doit répondre des sacrements administrés, sans rétractation préalable, à une autre appelante célèbre, Marguerite Périer, la propre nièce de Pascal ? (3) Fallût-il porter au compte du prélat cette complaisance difficile à justifier, sa vie tout entière le montrerait assez peu janséniste en doctrine et en pratique (4).

Et cela n'était pas toujours sans mérite. Raillé, chansonné, calomnié par les enfants perdus de la cabale, sa réserve déplaisait aux plus avancés de ses confrères. Lors de sa promotion à l'épiscopat, le P. de la Tour, son général, un modéré cependant, lui recommandait, non sans quelque ironie, dit-on, les intérêts de l'Oratoire. Il passait donc pour avoir trop peu l'esprit de corps. Mais quoi! cet esprit devait-il rendre la congrégation solidaire de l'ex-oratorien Quesnel ? Et n'était-elle pas honorée par l'ortho-

(1) Le marquis de Florensac, frère du duc d'Uzès. (*Ibidem.*)

(2) Soanen, d'abord membre de l'Oratoire, puis évêque de Senez en Provence, ennemi fougueux de la *Constitution*. Il fut déposé par le concile provincial d'Embrun (1727) et mourut insoumis, à l'âge de 94 ans.

(3) Les plus récents biographes se partagent sur la question. L'un d'eux attribue simplement le fait à l'évêque. (L'abbé Bayle, *Massillon. Étude historique et littéraire*, in-18, p. 401.) Un autre l'impute à l'initiative personnelle et peut-être secrète du neveu. (Blampignon, *op. cit.*, pp. 14-15.)

(4) On conte que l'évêque de Clermont, faisant un jour à un étranger les honneurs de sa campagne de Beauregard, lui montra, comme la merveille du lieu, des oratoriens et des jésuites jouant ensemble aux boules. « Voilà, disait-il, à quel genre de guerre je les ai réduits. »

doxie personnelle de Massillon autant que par son éloquence?

Ne lui demandons pas à lui-même de s'élever au-dessus du gallicanisme quasi universel de l'époque. Lui aussi verra dans l'infaillibilité pontificale une prétention insoutenable, un paradoxe né de l'ignorance et de la superstition des derniers siècles, une énormité qu'on ne pouvait même opposer, comme également probable, aux maximes françaises, c'est-à-dire, selon lui, à la tradition même (1). En cela du moins, il ne sera pas hérétique plus que Bossuet, et d'ailleurs il ne semble pas avoir été plus janséniste quant aux principes.

Revenons à ses débuts. Après avoir étudié la théologie à Aix, il l'enseigna lui-même à Pézenas, à Montbrison, à Vienne, et il n'aspirait qu'à poursuivre, s'estimant professeur plus qu'orateur. Il se trompait sans doute, mais on se demande s'il n'y aurait pas eu pour lui un gain réel à prolonger au moins un peu son stage théologique. Sa doctrine n'en serait-elle pas devenue plus profonde et sa logique plus sévère? Un moment du reste on put le croire perdu pour l'enseignement et pour la prédication tout à la fois. Malgré certaines obscurités de détail, il est avéré qu'en 1694 Massillon, prêtre depuis deux ans, alla s'enfermer à la Trappe de Sept-Fonts. Au bout de quelques mois, il revenait à son premier genre de vie et commençait de prêcher à Lyon. En 1696, nous le trouvons à Paris, au séminaire de Saint-Magloire. Les études ecclésiastiques n'avaient pas encore leur organisation actuelle, et, en attendant les ordres, de jeunes clercs séculiers, la plupart de grande famille, passaient là, dans la retraite, une seule

(1) Toutes ces expressions sont tirées de deux lettres de l'évêque de Clermont au cardinal de Bissy, évêque de Meaux (7 décembre et 24 décembre 1734). V. Blampignon, *op. cit.*, pp. 315 et suiv.

année (1), déjà bien longue, à leur gré (2). Massillon fut chargé de leur direction et leur donna des *Conférences* qui demeurent un de ses meilleurs titres. Quelquefois un peu solennelles d'allure pour une réunion intime, d'ailleurs solides, vigoureuses, souvent éloquentes, en tout, document précieux pour l'histoire du clergé d'alors, elles ouvrent dignement cette grande carrière que fermeront les beaux *Discours* synodaux de l'évêque de Clermont.

Elle n'allait pas tarder à s'élargir. En 1699, le P. Massillon prêchait son premier carême parisien à l'Oratoire de la rue Saint-Honoré. C'était la maison mère de l'ordre, et il devait l'habiter vingt et un ans. Cette même année, il parut dans la chaire de Versailles pour la station d'Avent. Il débuta le jour de la Toussaint, selon l'usage, et son premier exorde est célèbre. Après son texte, *Beati qui lugent*, il saluait ainsi le Roi : « Si le monde parlait ici à la place de Jésus-Christ, sans doute il ne tiendrait pas le même langage. » Suivait le compliment de rigueur, enveloppé, noyé presque, dans cette prétérition ingénieuse et fière. « Mais, Sire, Jésus-Christ ne parle pas comme le monde, » concluait Massillon, rentrant du même coup dans son sujet et dans la majesté surhumaine de son rôle. Est-ce après l'Avent de 1699, est-ce plus tard, que Louis XIV lui dit le mot partout cité : « Mon Père, j'ai entendu plusieurs grands orateurs dans ma chapelle, j'en ai été fort content ; pour vous, toutes les fois que je vous entends, je suis très mécontent de moi-même (3). » Cette louange, fort juste en ce qui concerne l'orateur, ne semble pas devoir être prise trop à la lettre quant aux autres. Vingt et trente ans plus

(1) Massillon. Edition Blampignon. Notice sur les *Conférences*, t. IV, p. 3.

(2) C'est Massillon même qui s'en plaint. 3e conférence, sur l'*ambition des clercs. Ibidem*, p. 32, col. 2.

(3) L'abbé Bayle rapporte cet éloge à l'Avent de 1699. (*Op. cit.*, p. 108.)

tôt, le prince avait de meilleures raisons pour s'indigner contre lui-même, et des voix encore plus puissantes ne s'étaient pas épargnées à lui donner des remords.

Massillon prêcha encore à la cour les Carêmes de 1701 et de 1704. On lui avait gracieusement annoncé l'intention de l'inviter tous les deux ans. Il n'en fut rien. Peut-être l'Oratoire était-il devenu suspect à cause de l'agitation janséniste ravivée chez quelques-uns par le livre de Quesnel. Bien qu'innocent, Massillon a pu être mis à l'écart avec tous ses confrères, et la raison est moralement suffisante, sans qu'il soit besoin d'alléguer, comme on l'a fait, la jalousie et l'intrigue (1). Après tout, la cour seule devait y perdre ; l'orateur poursuivait son ministère à la ville, et il n'y donna guère moins de trente stations, jusqu'à sa nomination épiscopale (2).

Les honneurs ne vinrent le chercher que sous la Régence, à une époque dont nous n'avons pas à détailler l'histoire. En 1717, deux ans après avoir prononcé à la Sainte-Chapelle l'oraison funèbre du grand Roi, Massillon fut désigné pour l'évêché de Clermont. En attendant ses bulles, il prêcha le *Petit-Carême* (1718). Quelques mois plus tard, il recevait l'onction épiscopale à Versailles en présence du royal enfant, son auditeur. En même temps, l'Académie s'honorait de l'admettre, et lui, dans son remerciement, renonçait par avance à une assiduité que le devoir de la résidence allait rendre impossible. Cependant, on le retenait encore à Paris pour travailler à la soumission des jansénistes. C'était aussi le moment où Dubois, le précepteur et le ministre du Régent, devenait archevêque

(1) Le même biographe nomme le P. le Tellier, comme ayant fait écarter Massillon de la chaire royale, mais il n'articule aucune preuve. (*Op. cit.*, p. 283.)

(2) Vingt Carêmes et onze Avents en tout, si l'on compte ses prédications à la cour. (Blampignon.)

de Cambray (1720). Massillon crut pouvoir le cautionner de son témoignage et assister le prélat consécrateur. Sans trop crier au scandale, plaignons-le d'avoir rendu pareil service à un ambitieux notoire dont personne, d'ailleurs, n'a jamais bien démontré ni l'impiété ni l'inconduite (1). Enfin, en 1721, l'évêque de Clermont put se fixer dans son diocèse ; il n'en sortit plus que rarement, par devoir, et y mourut dans sa quatre-vingtième année (1742). Prélat régulier, charitable, conciliant, parfois trop conciliant peut-être, mais qui n'a rien fait pour mériter les insinuations calomnieuses de Sainte-Beuve. Il plaît au critique de partager en deux cette belle vie ecclésiastique et oratoire. Massillon, jeune, avait eu sa « veine de ferveur ; » mais « vers la fin, sous sa forme sacrée, ce n'était plus guère qu'un moraliste et un sage (2), » lisez, un croyant douteux, faisant son métier d'évêque avec une correction hypocrite, car il n'y a pas autre chose dans ces élégantes perfidies de style. Vous entendez ici l'écho des jansénistes qui en voulaient à Massillon comme à un déserteur de la cause, et l'injure, partant de là, ne saurait compter. Injure bien gratuite, au reste. L'orateur peut manquer trop habituellement d'une certaine sève toute chrétienne et surnaturelle ; le prêtre, l'évêque peut n'être ni un héros ni un saint ; mais où trouver prétexte à en faire un apostat dans le cœur ?

Voulut-il publier ses œuvres ? Ses intentions là-dessus paraissent avoir été longtemps indécises, quelquefois même contradictoires. En 1705, fut imprimée à Trévoux une édition subreptice, où quelques-uns de ses discours se mêlaient à des productions étrangères. L'année suivante, comme il prêchait à Paris dans l'église de Saint-Paul, il

(1) V. M. l'abbé Bayle (*op. cit.*, pp. 330 et suiv.)
(2) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, 4e édition, t. III, p. 609, *cf.*, p. 200.

s'aperçut qu'on suivait, le livre en main, pour contrôler l'exactitude du texte ou la fidélité de sa mémoire. Soucieux de dégager au moins sa part authentique, il obtint privilège royal, puis, se ravisant, garda le silence, bien que les publications illégales continuassent d'aller leur train (1708-1714). Evêque, il retoucha ses compositions anciennes, et plusieurs fois même, dit-on (1), mais finalement, et dans une dernière pensée de modestie, il enjoignit à son neveu et légataire de les laisser manuscrites (2). Celui-ci n'ent tint compte ; il édita, entre 1745 et 1748, les œuvres du grand orateur, et nous devons les accepter de sa main sans contrôle possible, car les manuscrits ne se retrouvent pas. Ecarté deux fois par son oncle à raison de son obstination janséniste, le P. Joseph Massillon dut, pour la même raison, quitter l'Oratoire, emportant le précieux dépôt qui disparut à sa mort. Un doute plane donc sur l'authenticité absolue des *Sermons* par lui publiés. Si la morale y est quelquefois outrée, serait-ce l'ardent sectaire qui aurait çà et là grossi les traits et chargé les couleurs ? On voudrait aussi lui attribuer certaines retouches embarrassantes à un autre égard. Tel est ce passage du *Sermon sur les afflictions* : « Des batailles perdues lors même que la victoire nous paraissait assurée ; des villes imprenables tombées à la présence seule de nos ennemis ; des Etats et des provinces conquises sur nous ; un royaume, le plus florissant de l'Europe, frappé de tous les fléaux que Dieu peut verser sur les peuples dans sa colère ; la cour remplie de deuil et toute la race royale presque éteinte : voilà, Sire, ce que Dieu, dans sa miséricorde, réservait à

(1) Massillon, édition Blampignon, préface, t. I, p. 3.

(2) « Nous léguons à l'aîné de nos neveux de l'Oratoire... tous nos papiers manuscrits contenant nos sermons, conférences, oraisons funèbres... le conjurant de les garder pour son usage, notre intention n'étant pas qu'ils soient jamais donnés au public... » (*Ibidem.*)

votre piété, et les malheurs singuliers qu'il vous préparait pour purifier les prospérités d'un règne le plus glorieux dont il soit parlé dans nos histoires (1). » Pareil tableau ne se comprend guère avant la mort du duc de Bourgogne (1712). Cependant le sermon appartient à l'Avent de 1699, et l'on sait que, depuis 1704, Massillon ne parla plus devant Louis XIV. Il y a donc interpolation et fiction tout ensemble, car cette apostrophe éloquente, le monarque ne l'entendit jamais. On aimerait mieux que le grand orateur ne se fût pas accordé lui-même un jeu d'esprit, fort inoffensif d'ailleurs (2). Mais encore une fois, les moyens de contrôle manquent, et, pour ce détail singulier comme pour l'œuvre entière, nous en sommes réduits à ce que nous donne le P. Joseph Massillon.

Dans cette œuvre, deux parties sont étrangères au dix-septième siècle et, par suite, à mon sujet : les *Discours synodaux* et le célèbre *Petit-Carême*. J'ai loué d'un mot les premiers ; quant au second, je n'ai pas à en faire la critique. Il faudrait mêler à de très justes éloges l'expression d'un double regret. Dans ces compositions brillantes, l'art, souvent admirable, n'est pas à l'abri de tout reproche ; il lui arrive de pécher par défaut dans les plans et divisions, ou par excès dans l'élégance un peu amollie du style. Mais surtout, malgré les apologies qu'on en a faites, l'inspiration d'ensemble est trop humaine, presque naturaliste par endroits, et la note religieuse n'y vibre pas assez

(1) *Sermon sur les afflictions*, pour le second dimanche d'Avent, 2e partie.

(2) On a essayé de justifier ce tableau en le rattachant à la paix demi-glorieuse de Ryswick (1697). (L'abbé Hurel, *Les orateurs sacrés à la cour de Louis XIV*, t. II, p. 210, note.) Or, quand même l'hypothèse serait soutenable au point de vue militaire et politique, où trouver, avant 1712, « la race royale presque éteinte ? » L'auteur veut décharger Massillon de ce qu'il appelle supercherie, mensonge littéraire. Ce sont de bien gros mots, et la bonne volonté pourrait être plus habile.

nette. On a plaidé, en manière de circonstance atténuante, l'extrême jeunesse du principal auditeur. L'excuse est faible. Un baptisé de sept ans entendra mieux une leçon élémentaire mais précise de christianisme, que ces généralités philosophiques où l'on croirait par instants retrouver le *Télémaque* découpé en fragments oratoires. Certes, Massillon est loin de mériter pleinement la popularité outrageuse que lui a faite le dix-huitième siècle incrédule ; mais s'il y a prêté quelque peu, c'est dans le *Petit-Carême* surtout (1).

En somme, les *Conférences*, l'*Avent*, les Sermons réunis sous le titre de *Grand carême*, les *Oraisons funèbres*, une seule exceptée (2), nous appartiennent de droit comme le dernier fleuron de la couronne littéraire du grand siècle. S'il n'a pas tout à fait le solide éclat des autres, il garde sa haute valeur, et à relever loyalement ce qui lui manque, nous recueillerons bien des leçons utiles.

(1) Le P. Cahour, S. J., donnait, en 1863 (*Etudes religieuses*, nouvelle série, t. II, pp. 92 et suiv.), des observations sur le *Petit-Carême*, reproduites en substance dans ses *Chefs-d'œuvre d'éloquence française* (2e et 3e édition, p. 345). Le dernier éditeur de Massillon a protesté avec chaleur, mais sans ébranler beaucoup les critiques fort mesurées du Père. (Blampignon, *Introd. au Petit-Carême*, *Œuvres de Massillon*, t. I, pp. 9 et 10. — *Massillon d'après des documents inédits*, pp. 266 et suiv.) Non, vraiment, on n'incline pas à être injuste pour Massillon, soit à raison de son jansénisme qu'on s'exagère, soit pour rehausser d'autant une gloire domestique, celle de Bourdaloue. — Sur le jansénisme du grand oratorien, nous savons à quoi nous en tenir, et quant à Bourdaloue, je n'éprouve, pour ma part, aucune envie de lui sacrifier Massillon, pas plus que je ne lui ai sacrifié Bossuet. Pourquoi se dérober par une fausse délicatesse à des comparaisons qui s'imposent? N'y portons au moins que l'amour du vrai et la juste idée de ce que doit être la prédication chrétienne. Tout autre sentiment serait petit.

(2) Celle de *Madame*, mère du régent (1723).

II

Le tempérament oratoire. — Ses belles parties : l'imagination, la sensibilité, l'émotion énergique ou tendre. — Ce qui lui manque : précision parfaite, vigueur et profondenr d'esprit, sûreté logique. — Son pathétique même en est compromis.

L'action des milieux n'est point fatale, mais elle est réelle. Donc rien n'empêche de croire à une harmonie entre le beau ciel de la Provence, reflété dans les belles eaux de la Méditerranée, et certaines nuances caractéristiques du talent de Massillon. Il a de naissance les dons qui rendent l'orateur agréable, quelques-uns même de ceux qui peuvent le rendre puissant : l'esprit vif, délié, ingénieux, l'imagination souple, riante plutôt, et cependant capable de tableaux énergiques ou sombres; la sensibilité mobile, douce et tendre, ce semble, par inclination première, bien que l'ardeur et la véhémence ne fassent pas défaut dans l'occasion. Nature sagace et fine, apte par là même à la science du cœur; nature élégante, noble, gracieuse, bien faite pour s'insinuer et pour séduire; nature heureuse et facile, d'où la promptitude, l'abondance fleurie, « l'urne de parfums qui s'épanche, » comme a joliment dit Sainte-Beuve. Ainsi doué, l'orateur est sûr de plaire, et il a déjà de belles ressources pour agir.

Aussi bien cette opulente faculté d'imaginer et de sentir est contenue sous la loi d'ordre et de bon sens, régnante alors comme à toutes les époques vraiment classiques. Massillon n'est pas le déclamateur factice et fade qui va pulluler au dix-huitième siècle; il n'a pas davantage les écarts fiévreux, les intempérances maladives que beaucoup prennent aujourd'hui pour éloquence. Il a la couleur sobre,

la passion saine autant que vive. C'est ce qui le fait souvent grand peintre, quelquefois grand orateur.

Il est dès lors facile d'emprunter à son œuvre nombre de traits brillants et nobles, de fines analyses morales, de tableaux où le mouvement se mêle pour l'ordinaire, suave ou énergique, mesuré toujours. Parfois le tableau s'étend jusqu'à remplir un discours entier, tel le sermon sur *La mort du pécheur et la mort du juste* (1). Le plus souvent il fait, non pas épisode, mais partie saillante et dominante. C'est la pénitence hâtive et suspecte de l'homme qui a remis à la dernière heure l'affaire de son salut (2). C'est le mauvais prêtre scandalisant les âmes et ravageant l'héritage de Jésus-Christ (3). C'est le pauvre insulté par les injustes sévérités du riche, et lui opposant une rétorsion victorieuse, ou bien encore ce même riche ne visitant, ne connaissant ses tenanciers que pour les pressurer (4).

Est-il besoin de rappeler la péroraison du sermon sur le *Petit nombre des élus* ? (5) Voltaire a peint le « murmure d'acclamation et de surprise » qui, tout d'abord à Saint-Eustache, accueillit l'évocation de Jésus-Christ paraissant dans l'assemblée pour faire, séance tenante, le discernement des boucs et des brebis. Il a montré les fidèles saisis, à demi soulevés par un mouvement involontaire, et renvoyant à l'orateur le trouble que leur donnait sa parole (6).

(1) Avent, *Jour des Morts*.

(2) *Impénitence finale*, première partie, fin. Édition Blampignon, t. I, pp. 478-479.

(3) Conférences, *Excellence du sacerdoce*, t. IV, p. 9

(4) *Aumône*, deuxième partie, t. II, pp. 128-130.

(5) Tome II, pp. 36-37.

(6) *Dictionnaire philosophique*. — *Eloquence*. Avec sa pétulance accoutumée, Voltaire outre l'éloge quand il voit dans cette hypothèse, assurément fort éloquente, la figure « la plus hardie qu'on ait jamais employée, » un des plus beaux traits « qu'on puisse lire chez les nations anciennes et modernes. » Que ne disait-il simplement : « C'est très oratoire et très beau? »

Selon Dussault, la cour tomba sous la même impression, bien que le morceau fût déjà connu, célèbre et attendu par tout l'auditoire (1).

On en citerait plusieurs autres moins renommés, moins classiques; et pourtant, dans l'ordre du pathétique fort et terrible, est-il bien évident qu'ils le cèdent à celui-là? J'en rappellerai un, parce que, sans doute, il n'a pas été lu de tout le monde. Le mauvais riche, parmi ses tourments, songe à ses proches qui se perdent, et souhaite qu'un damné retourne en ce monde pour les avertir. Mais quelle application saisissante! « Ah! mes frères, combien croyez-vous qu'il y ait d'âmes réprouvées dans l'enfer, avec lesquelles vous avez vécu autrefois, et qui sont tourmentées pour les fautes où vous tombez tous les jours encore? Peut-être que la personne infortunée qui corrompit la première votre innocence, crie actuellement dans le lieu de son supplice et fait des instances de rage auprès de son juge, afin qu'il lui soit permis de venir vous montrer ce spectre affreux qui alluma autrefois dans votre âme encore pudique des désirs impurs... Peut-être que cet impie, qui vous avait appris à douter de la foi de vos pères,... lève sa voix dans le séjour de l'horreur et du désespoir, et, détrompé trop tard, demande de venir vous détromper lui-même et adoucir ses tourments en corrigeant votre incrédulité. Peut-être que cet écrivain profane et lascif, dont les œuvres fatales à la pudeur font tous les jours sur

(1) « L'orateur, avant d'entrer dans ce mouvement, jeta ses regards sur le Roi, et parut hésiter un moment, comme par respect pour la majesté royale; puis s'abandonnant à sa véhémence oratoire, il ne s'arrêta plus qu'au moment où l'émotion, portée au comble et visiblement partagée par Louis XIV, l'obligea de s'interrompre. Il pâlit alors, demeura muet et posa pendant quelques minutes, les deux mains sur ses yeux, laissant ainsi à l'assemblée le temps de revenir de sa frayeur, et prenant celui de se remettre lui-même. La vérité et la beauté de l'action achevèrent l'effet du morceau. » (Dussault, *Notice sur Massillon*.)

votre innocence des impressions si dangereuses, pousse dans les flammes des cris affreux, et sollicite en vain que quelque compagnon de son supplice vienne vous informer du malheur de sa destinée. Peut-être que l'inventeur de ces spectacles criminels, où vous courez avec tant de fureur, sentant croître la rigueur de ses peines à mesure que les fruits dangereux et irréparables de son art portent un nouveau poison dans vos âmes, peut-être qu'il fait monter ses rugissements jusqu'au sein d'Abraham, pour obtenir qu'il puisse lui-même, avec son cadavre hideux et dévoré des feux éternels, venir paraître sur ces théâtres infâmes que sa main éleva autrefois, et corriger par l'effroi de ce nouveau spectacle le danger de ceux qui lui doivent leur naissance et auxquels il doit lui-même son éternelle infortune. » Même conclusion que celle d'Abraham dans la parabole. On a Moïse et les prophètes, on a l'Evangile; et qui refuse d'y croire n'en croirait pas davantage un revenant de l'enfer (1). C'est là, sans aucun doute, un beau type de véhémence, un bel exemple de la puissance que l'imagination met au service du sentiment.

Ces coups de force et d'éclat ne révèlent pourtant qu'un des côtés de l'âme, celui-là même où elle penche le moins volontiers. Il semble bien que, par inclination de nature, Massillon préfère le pathétique modéré, la tristesse grave, la douceur insinuante et engageante. A quoi bon multiplier les exemples, rappeler la mélancolie que respire le *Sermon sur les Afflictions* (2); — et ce trait touchant parmi plusieurs autres : Jésus-Christ, qui nous afflige malgré lui, comparé à Joseph rudoyant ses frères et se détournant vers la muraille pour leur cacher ses larmes (3); — ou encore cette idée

(1) *Sermon sur le mauvais riche*, deuxième partie, t. I, p. 535.
(2) Second dimanche d'Avent, t. I, p. 152.
(3) T. I, p. 156.

si vraie, si encourageante, en un mot, si peu janséniste : que l'ardeur même, la puissance d'aimer, follement prodiguée aux passions, nous avertit des ressources naturelles que nous pourrions mettre au service de la vertu, de Dieu (1). Il suffit; l'opinion est en ce point bien fixée, peut-être même trop exclusive. Ce qu'elle attend de Massillon, c'est moins la vigueur que la suavité du christianisme. A cet accent, à cette note préférée de l'âme, répond bien tout ce que nous savons de l'action de l'orateur, de son incomparable modestie, de sa grâce mesurée, élégante, toujours douce et attendrie, aux heures même où la passion plus énergique précipite l'allure et grossit quelque peu la voix (2).

Parmi ces nobles dons, il faut pourtant se résigner à noter une lacune, lacune sensible et d'ailleurs très fâcheuse, car elle amoindrit et compromet la première et principale condition de l'éloquence. Bossuet est unique par le concert de ses facultés toutes égales. Bourdaloue, pauvre d'imagination, nous maîtrise et même nous émeut par sa raison transcendante, irrésistible. Massillon, si bien doué pour toucher et peindre, faiblit étrangement dès qu'il faut saisir l'intelligence et la convaincre. Est-il dupe de sa promptitude, emporté par cette redoutable facilité qui court à fleur des choses, ébauchant de l'une à l'autre des rapports ou liaisons fort contestables? Que lui manque-t-il?

(1) *Sermon pour le jour de Sainte Madeleine*. Fin, t. III, p. 101.

(2) « Ne vous semble-t-il pas le voir encore dans nos chaires avec cet air simple, ce maintien modeste, ces yeux humblement baissés, ce geste négligé, ce ton affectueux, cette contenance d'un homme pénétré..... Il ne tonnait pas dans la chaire, il n'épouvantait pas l'auditoire par la force de ses mouvements et l'éclat de sa voix; non : mais, par sa douce persuasion, il versait en eux, comme naturellement, ces sentiments qui attendrissent et qui se manifestent par les larmes et le silence. » (Mgr Languet de Gergy, archevêque de Sens. — Réponse au duc de Nivernais, successeur de Massillon à l'Académie.)

Un plus haut degré de puissance naturelle, une discipline intellectuelle plus rigoureuse, une habitude plus énergique de travail? Quelle qu'en soit la cause, il est trop vrai, son intelligence ne domine pas assez victorieusement la nôtre; elle l'étonne même et la déconcerte souvent par des insuffisances trop visibles ou des fautes trop saillantes contre les lois premières de l'esprit. Dans l'analyse morale, qui est son triomphe, il a moins de profondeur que de finesse; partout ailleurs la profondeur manque bien plus encore. Qu'il s'agisse d'un texte, d'un chef de preuve, Massillon glisse avec une souple aisance, avec une agilité gracieuse; rarement il appuie, presque jamais il n'enfonce au vif.

La même absence de précision sévère est, je crois, pour beaucoup dans la faiblesse bien connue de ses plans. Non qu'il se prive de diviser et de sous-diviser. On a pu même l'accuser de pousser trop loin le procédé scolastique (1), ou s'étonner que Bourdaloue seul passe pour émietter et pulvériser les idées, quand Massillon ne le fait pas moins (2). Ne soyons pas dupes cependant. S'il le fait, on dirait souvent que c'est par manière d'acquit et pour se mettre en règle avec la mode. Ses divisions ne sont assurément pas un trompe-l'œil, cherché, voulu comme tel; mais l'impression qu'elles donnent est celle d'un talent beaucoup trop facile, s'amusant à ce jeu comme à tout autre, croyant prendre l'âme de la méthode alors qu'il lui arrive plus d'une fois de n'en prendre que l'apparence et les formules. Tantôt les parties ne répondent pas à l'énoncé préliminaire; tantôt l'énoncé même est obscur ou entaché de quelque autre vice logique. — Prêchant la divinité de Notre-Seigneur, Massillon raisonne ainsi : « Ou le Jésus

(1) S. de Sacy, *Variétés littéraires*, t. I, pp. 84-85.

(2) Brunetière, *L'éloquence de Massillon. Nouvelles études critiques*, p. 93.

que nous adorons est plus qu'un homme, ou la Providence même nous pousse invinciblement à l'erreur. » Pour un auditoire qui croit en Dieu, l'argument est péremptoire ; il est beau, fécond, bien capable de remplir un discours. Or, on nous promet deux points. Si Jésus-Christ n'était pas Dieu, tout d'abord « l'éclat de son ministère deviendrait l'occasion de notre superstition et de notre idolâtrie ; » — en outre, « l'esprit de son ministère serait le piège funeste de notre innocence (1). » La première proposition s'entend ; mais la seconde ? Que veut dire au juste l'esprit du ministère de Notre-Seigneur ? Que veut dire surtout notre innocence ? D'ailleurs cette partie, annoncée en termes si flottants, sera confuse. Par ce qu'elle aura de plus saisissable, elle reviendra se confondre avec la première, laquelle sera de fait tout le sermon. — Une autre fois, l'orateur établit l'autorité de la religion sur son *ancienneté*, sa *perpétuité*, son *uniformité* (2). Pressez quelque peu ces trois choses, elle vont rentrer l'une dans l'autre ; vous aurez eu l'illusion d'une nomenclature méthodique, mais le déploiement des trois idées vous laissera dans l'esprit un vague malaise et vous rendra la nomenclature même suspecte. N'était-ce qu'une répétition déguisée ? Ou, s'il y fallait voir bien réellement trois chefs de preuve, pourquoi la distinction et la progression ne s'accusent-elles pas mieux ? Or il en va souvent ainsi. Comme tout le monde alors, Massillon partage ostensiblement sa matière, et parfois avec un appareil qui rappelle de loin Bourdaloue. Mais il s'en faut que le partage soit toujours assez logique, et si le vice n'apparaît pas dans l'énoncé même, la suite a bientôt fait de le trahir.

J'ai parlé de logique. On s'étonnerait de rencontrer habi-

(1) Circoncision. *Divinité de Jésus-Christ*, t. I, p. 222.
(2) Jeudi après les Cendres. *Vérité de la religion*, t. I, pp. 335-336.

tuellement cette qualité souveraine dans un esprit plus vif que solide, et qui oublie volontiers de pousser l'idée à sa dernière précision. Aussi la dialectique du grand sermonnaire est-elle sujette à plus d'un reproche. Trop peu vigoureuse à l'ordinaire, ne lui arrive-t-il jamais de s'égarer, de sembler même se contredire? Nous sommes en 1709, à la fin du terrible hiver, et Massillon déclare aux riches que ces fléaux dont ils se plaignent sont la peine de leur dureté envers les pauvres (1). La chose est rigoureusement possible ; mais au moins faudrait-il prévoir et résoudre une objection bien naturelle. Comment Dieu punit-il le riche insensible par des fléaux dont le pauvre a toujours et nécessairement la plus lourde part? — « Il n'est rien de plus glorieux à la raison que la foi. » Assurément, et la prédication devrait y insister sans relâche. Mais comment le prouve Massillon? Par l'honneur que les dogmes chrétiens font à notre nature (2). Encore une assertion incontestable et dont il pouvait tirer le meilleur parti. Mais en la donnant comme unique preuve, ne s'expose-t-il à l'équivoque ou même au sophisme? Ne semble-t-il pas confondre deux choses fort distinctes? Oui, les dogmes chrétiens, l'Incarnation, la Rédemption, la Béatitude promise, honorent infiniment la nature humaine; mais le fait d'y croire ne peut honorer la raison que s'ils sont vrais. La plus magnifique des chimères n'est jamais qu'une humiliation pour l'esprit qui s'y laisse prendre. Sinon, il faudrait estimer très fort l'idée fixe de l'aliéné qui se croit monarque ou Dieu.

Logique superficielle, raisonnements incomplets, mal noués et périlleux par là même ; ce n'est pas tout. Emporté par l'idée du moment, l'orateur ne se souvient pas

(1) Quatrième dimanche de Carême. *Aumône*, 1re partie, t. II, p. 120.
(2) *Divinité de la religion*, 2e partie, t. II, p. 339.

toujours bien de ce qu'il a dit une autre fois sinon tout à l'heure. Il s'étudie un jour, et assez imprudemment (1), à innocenter le mauvais riche de tout autre péché que sa richesse (2). Mais quoi ! prêchant sur le *Danger des prospérités temporelles*, n'a-t-il pas démontré quelle difficulté, quelle impossibilité morale c'est pour les heureux du siècle, de n'être pas, en mille façons, grands pécheurs ? (3) Voici mieux. Dans ce beau sermon, l'un des types les plus achevés de sa manière, se glisse une incohérence apparente, qu'il aurait dû, ce semble, remarquer et lever en quelques mots. L'effort du premier point est de dénoncer la félicité mondaine comme toute-puissante, d'abord à éveiller les passions, puis à les mettre à l'aise ; mais tout à coup, la scène change. Cette même félicité devient un secours, un remède. Comment ? Parce qu'elle ne va jamais sans un désenchantement capable de dissiper nos ivresses (4). Retour ingénieux, mais trop brusque, trop peu justifié, trop peu lié à ce qui précède pour ne pas surprendre comme opposé à l'impression générale du discours. — A propos de l'aumône, Massillon s'élève éloquemment contre l'ostentation de bienfaisance qui charge de blasons et d'inscriptions fastueuses les temples même et les autels. Or, tout à l'heure, en finissant, il va présenter comme appât à la générosité chrétienne la reconnaissance de l'Eglise immortalisant les noms des donateurs (5). Une courte incidence, jetée là comme en passant, écarte, je le sais, la contradiction verbale et formelle (6), mais la pré-

(1) Plus bas, § IV.

(2) *Mauvais riche*, Ire partie, t. I, pp. 519 et suiv.

(3) T. I, pp. 458 et suiv.

(4) *Danger des prospérités temporelles*, fin de la Ire partie, t. I, p. 467.

(5) *Aumône*, t. II, p. 126, p. 131.

(6) « Qui a conservé à la postérité le souvenir de tant de noms illustres que nous respectons aujourd'hui, si ce n'est les libéralités que leurs au-

caution est bien légère, à peine saisissable pour l'auditoire. On voudrait s'expliquer mieux en vertu de quelle distinction l'orateur peut faire valoir présentement ce qu'il dépréciait plus haut avec tant de raison et de vigueur.

Esprit beaucoup trop prompt et facile, peu fait au labeur sévère de la précision, de la méthode, de la logique, tel est Massillon, pour une part au moins de son œuvre. Quelque chose manque donc à cette éminente nature et, dès lors, à la puissance totale de cette belle parole. Mais encore le déficit porte sur l'élément premier de toute éloquence, et voilà pour compromettre jusqu'à la valeur utile des éléments secondaires. Quand l'orateur ne sait pas pleinement nous convaincre, eût-il une âme toute vibrante et expansive, il ne sait pas nous émouvoir assez complètement, j'entends de cette émotion profonde, efficace, qui n'est ni une surprise de l'imagination ni une réponse des nerfs au magnétisme de l'action oratoire. Certes, Massillon nous touche le cœur ; mais combien mieux encore le ferait-il, s'il nous captivait tout d'abord l'esprit sous l'évidence ! Combien plus nous saisirait la péroraison de *Petit nombre des élus*, si le discours ne nous laissait hésitants sur l'exactitude de tel principe ou la rigueur de telle conclusion ! C'est comme la contre-épreuve de la leçon que nous donnait Bourdaloue. A l'école du merveilleux logicien, nous apprenions que la raison, faculté reine, quand elle est maîtrisée par une lumière éblouissante, entraîne après soi tout le reste, toute l'âme. Inversement, qu'on lise Massillon avec quelque sérieux. Plus apparaîtra le don pathétique, l'éloquence naturelle de l'homme, plus on

cêtres firent autrefois à nos Eglises ? C'est dans les actes de ces pieuses donations, dont nos temples ont été dépositaires, *et que la reconnaissance seule de l'Eglise, et non la vanité des fondateurs, a conservés*, qu'on va chercher tous les jours les plus anciens et les plus assurés monuments de leur antiquité. » (*Loc. cit.*, p. 131.)

regrettera de la sentir compromise par l'insuffisance relative du fond logique, rationnel et doctrinal.

III

Les habitudes littéraires. — Excès d'artifice. — Parfois amplification plus que développement. — Traces de bel esprit, de précieux. — Style : expressions générales, périphrases, épithètes superflues, soin outré du nombre. — Trois parts à faire dans Massillon écrivain : l'exquis, le négligé, le trop académique. — Côtés regrettables de son influence littéraire.

Après le tempérament, les habitudes littéraires. Ici, plus de déficit à regretter, mais plutôt une fâcheuse exubérance. Massillon est éloquent, nul n'en doute, mais il est rhéteur aussi. Grand écrivain à ses heures d'inspiration heureuse, ailleurs flottant de l'affectation à la négligence ; artiste éminent, qui l'est trop par instants, ou mieux, qui cesse de l'être en tombant de l'art à l'artifice, du naturel au procédé ; — belle âme de prêtre dont l'accent nous arrive quelquefois franc et sincère, mais trop souvent surchargé, énervé par je ne sais quelles fioritures de bel esprit, comme une mélodie sous un accompagnement prétentieux ou disparate. De bons juges l'ont si bien dit que je m'en tiendrai presque à les résumer avec un léger commentaire (1).

Au gré de Sainte-Beuve, Massillon est « né exprès pour justifier le mot de Cicéron : *Summa autem laus eloquentiæ est, amplificare rem ornando*... Le comble et la perfection de l'éloquence, c'est d'amplifier le sujet en l'ornant et le décorant (2). » Il serait passablement ridicule de donner une

(1) Nisard, *Hist. de la littér. franç.*, liv. IV, ch. VIII, § III. — Brunetière, *Nouvelles études critiques sur l'histoire de la littérature française*, pp. 69 et suiv. (1882). — S. de Sacy, *Variétés littéraires*, t. II, p. 84. — On verra que Sainte-Beuve pense autrement.

(2) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, 3e édit., t. IX, p. 9.

leçon de latinité au grand maître de la langue latine ; mais alors il faut bien l'accuser d'accorder un peu trop à la rhétorique. Malgré qu'on en ait, le mot *amplifier*, pris dans sa vigueur d'origine, rend un son équivoque et fait songer à un exercice de rhéteur. Le véritable éloquent *développe*, c'est-à-dire qu'il pénètre un fait, une pensée, un sentiment, pour les amener à s'épanouir, à dégager toute leur lumière, à déployer toute leur force probante. Non seulement il n'en tire rien qui ne s'y trouve, mais aussi rien qui n'aille au but. Les détails qu'il évoque de l'ensemble sont précis et distincts ; ils sont choisis et groupés en vue de la circonstance, en vue de l'aspect et du rôle actuel de l'objet, lequel demeure inépuisable. Traversant une raison puissante, les choses en sortent au naturel et au complet, c'est-à-dire exactes, voyantes et pleines, mais de cette plénitude relative, discrète et solide qui les met actuellement en valeur. — Le rhéteur *amplifie*. Qu'est-ce à dire ? Parfois qu'il grossit et surfait son thème, souvent qu'il le délaye, presque toujours qu'il l'étend pour l'étendre, et cela, moins par l'effort d'une attention judicieuse, qu'en y appliquant certains procédés, naturels en soi mais devenus factices dès qu'ils prétendent suppléer la réflexion patiente et profonde. Adoptés à première vue, entassés un peu à l'aventure, les traits se confondent, se répètent, font double emploi ; toujours au moins ils manquent de lien, de suite, de progression réelle. L'accumulation, les images miroitantes, le flux des mots sonores et, par-dessus tout, une certaine impétuosité d'action oratoire peuvent donner à la pensée l'air de marcher, de courir même ; illusion : elle se démène, elle piétine ou caracole sur place. L'auditeur est plus aisément dupe ; la lecture désabuse, pour peu qu'on y apporte de sérieux.

Aurais-je voulu peindre ici le procédé constant de Mas-

sillon? A Dieu ne plaise! Il a, lui aussi, de ces beaux et substantiels développements qu'admire Sainte-Beuve (1), mais qui n'auraient pas dû fermer les yeux du critique sur d'autres passages où l'amplification est manifeste, où l'homme éloquent se double malheureusement d'un rhéteur. Là viennent les énumérations infinies, la prodigalité en partie stérile, moins riche d'idées que de mots. Je dis mal, car tous les mots sont pratiquement des idées ; mais alors il leur manque à elles-mêmes d'être assez nettes et tranchées pour se démêler bien l'une de l'autre, pour se fortifier en se groupant. Elles font nombre, mais elles ne font pas toujours corps. Sainte-Beuve, qui aime mieux sans doute ne pas amoindrir sa jouissance littéraire en y regardant d'assez près, attribue à Massillon un « développement de luxe et d'abondance qui baigne et qui repose (2). » L'expression est jolie, elle est vraie pour les meilleurs endroits. En d'autres, l'esprit est d'abord intéressé, amusé par le jeu de cette facilité intarissable ; mais son amusement tourne en fatigue, le laissant un peu vide et inquiet (3).

Le bel esprit, le genre précieux avait été vaincu par le rire de Molière et de Boileau, mieux encore par leur exemple et celui de tous les maîtres. Il n'était pas détruit, et, vers cette fin du siècle, il faisait, à peu près sur toute la ligne, une sorte de retour offensif. Jamais d'ailleurs il n'avait tout à fait disparu de la chaire, et, vingt ans avant l'époque où nous sommes, Fléchier l'y maintenait discrètement. Force nous est d'avouer que, par certains côtés de sa manière, Massillon renoue ou continue cette tradition

(1) Par exemple, comment le péché véniel conduit au péché mortel. *Sur les fautes légères*, IIIe partie, t. II, p. 220.

(2) Sainte-Beuve, Premier article sur Bourdaloue. *Causeries du lundi*, t. IX, p. 271.

(3) V. Brunetière, *loc. cit.*, pp. 89-90.

fâcheuse. Il n'a hanté ni les ruelles, ni l'académie de Richesource; il l'emporte en somme, et de beaucoup, sur le lecteur du Dauphin; mais il lui ressemble en bien des points et le rappelle; ingénieux comme lui, délié, subtil, joli, avec tout ce que ces mots peuvent contenir à la fois d'éloge et de blâme. L'antithèse le séduit et il la prodigue, sans prendre toujours assez garde si elle est opportune ou même vraie et signifiante. Quand Madeleine est convertie, « son amour reprend les armes de ses passions et s'en fait des instruments de justice, et *elle punit le péché par le péché même* (1). » Ce n'est pas seulement par le plaisir que les grands ruinent leurs forces et abrègent leur vie : « La mollesse, l'oisiveté toute seule devient pour eux une espèce de maladie et de langueur et qui épuise toutes les précautions de l'art et que les *précautions usent et épuisent elle-même* (2). » De part et d'autre, impropriété, inexactitude, manque de sens réel mais quelque chose qui brille et qui étonne : or c'est là un succès médiocre; un pareil orateur eût mieux fait de le dédaigner. Tout au contraire on pourrait croire qu'il le cherche; au moins aime-t-il à raffiner sa pensée à mesure qu'il la pousse en avant, à l'arrêter sur un trait, non pas énergique, lumineux, populaire, mais délicatement aiguisé, bien fait pour exciter de petits murmures approbateurs dans un auditoire de gens d'esprit. Madeleine — c'est encore elle — n'imite pas les demi-pénitentes qui font ceci ou cela... L'énumération se déroule, fort élégante du reste, pour amener cette antithèse piquante : « ... et qui veulent encore plaire quoiqu'elles soient fâchées d'avoir plu (3). » La Bruyère félicitait, non sans

(1) *Panégyrique de Sainte Madeleine*, IIe partie. t. III, pp. 100-101.

(2) *Malheur des grands qui abandonnent Dieu*, 2e réflexion.— *Petit-Carême*, troisième dimanche, t. I, p. 40.

(3) *Panégyrique de Sainte Madeleine.*

ironie, les prédicateurs d'avoir adouci leurs transitions et chutes de phrases, les transformant d'épigrammes en madrigaux (1). Nous venons d'entendre l'épigramme; le madrigal ne serait pas long à trouver.

Le style des premiers maîtres, celui de Pascal par exemple, avait encore par endroits une certaine verdeur un peu âcre. Une fois fait et formé, celui de Bossuet représente bien la maturité plénière, mais une maturité franche et vigoureuse, où la sève travaillerait encore et bouillonnerait en pleine ferveur. Par sa souple élégance, par sa langue merveilleusement polie, Fénelon marque le point extrême, au delà duquel le fruit mûr ne peut que s'affadir, en attendant qu'il se corrompe. Ce point, Massillon l'a déjà dépassé. A côté de parties encore saines et savoureuses, la fadeur commence d'apparaître; la corruption n'est pas loin. Nous voyons poindre tous les défauts brillants que le dix-huitième siècle va pousser à outrance et nous imposer comme lois du style. Massillon est trop curieux du parler noble ; il dédaigne volontiers le mot précis et familier, pour un terme qui, étant plus abstrait, lui paraît plus littéraire. Dans ses habitudes de langage, l'église s'appelle le *temple*, les domestiques deviennent des *esclaves*, les fautes sont des *crimes*. Quelques années plus tard, M. de Buffon aura droit d'appuyer sur un exemple imposant sa désastreuse théorie des expressions générales.

Le même souci de noblesse jette Massillon dans la périphrase. Chez lui sans doute, elle est souvent excellente, fine et lumineuse analyse d'une notion que tous ne pénétreraient pas ainsi du premier regard; mais ailleurs elle tourne au banal, au fade, à l'obscur; maintes fois elle n'est là que pour nous épargner le mot propre. Vous sentez venir cet

(1) La Bruyère, *De la Chaire*, 5.

art ingénieux de n'appeler aucune chose par son nom, l'art où triomphera Delille et que les rhétoriques enseigneront longtemps comme l'un des secrets du bien écrire. — Massillon ne redoute pas l'épithète vague, sans rôle utile dans la pensée, sans action précise sur l'imagination, bonne seulement à rendre la période plus ronde et plus sonore. Le mauvais riche ressemble « à un homme qui songe qu'il est heureux, et qui, après le plaisir de cette *courte* rêverie, s'éveille au son d'une voix terrible, voit *avec surprise* s'évanouir le *vain* fantôme de félicité qui amusait ses sens *assoupis*..... et un abîme *éternel* s'ouvrir, où des flammes *vengeresses* vont punir durant l'éternité l'erreur d'un songe *agréable*. » M. Brunetière, qui fait cette citation, n'a souligné que les adjectifs parasites. J'ose croire qu'il y aurait pur bénéfice à retrancher tout ce que je me permets de souligner moi-même. Et la cadence, dira-t-on peut-être? Et le beau son de la phrase ainsi étendue et renflée? — Qu'importe? Ecrit-on surtout pour le plaisir de l'oreille? Et quel dommage que Massillon donne prétexte à cette conception ravalée qui mettrait, ou peu s'en faut, toute la littérature dans la phrase et toute la phrase dans un agencement flatteur des syllabes! Ce fut le goût du dix-huitième siècle. Tous les enthousiastes du grand sermonnaire, les Dalembert, les Thomas, les Laharpe, les Maury, ne tarissaient pas de louanges sur l'harmonie de cette prose oratoire. Louanges malavisées. La parole peut bien être quelquefois une musique, mais une musique d'expression. Que la phrase traduise et chante les mouvements de l'âme : voilà son rôle, son agrément sérieux. Hors de là, elle amuse d'abord, mais elle distrait et bientôt lasse. La vérité en est énervée, l'émotion rendue suspecte. Quand l'oreille est trop flattée, l'esprit tombe en somnolence, à moins qu'il n'entre en défiance et en humeur

contre l'espèce de magnétisme auquel on le soumet. L'expérience est facile à faire, et Massillon y prête. Qu'on le lise, qu'on l'écoute en idée, avec le sens juste de ce que doit être l'éloquence. Bientôt l'on sentira combien ce perpétuel et un peu monotone enchantement de l'oreille nuit à la vérité humaine de l'accent et, par suite, à la force persuasive du discours. L'homme se cache un peu trop sous l'artiste ; mais plutôt qu'est-ce que le grand et véritable artiste, sinon l'homme lui-même dans la plénitude et la sincérité de sa nature ? Nous voudrions voir et entendre une âme, une âme ardente à sortir d'elle-même pour passer en nous ; et nous avons trop souvent la déception de trouver un esprit en coquetterie avec le nôtre.

Il l'est, il le laisse voir, non seulement par le soin exagéré du nombre, mais aussi par les élégances trop raffinées, trop continues, de son style. Qu'on me pardonne si j'insiste : la leçon pratique est là. Grâce, élégance, ornement, éclat, force, toutes les vraies perfections de la parole ne sauraient être que celles de la pensée même et des deux éléments qui la composent : l'objet qu'elle énonce, mais surtout l'âme qu'elle traduit. Dites au vrai les choses et leurs relations ; dites surtout, à leur sujet, les franches impressions d'une nature vive et saine ; vous écrirez, vous aurez du style ; tout le reste est plutôt métier. Mais ce reste n'a-t-il pas dominé pendant un siècle dans les rhétoriques françaises ? Je le crains, et je crains aussi que Massillon n'y ait été pour quelque chose. Il y aurait trois parts à faire dans son œuvre d'écrivain. Tout d'abord il fournirait à lui seul, non pas seulement « un dictionnaire d'expressions fleuries (1), » mais une anthologie exquise, un choix d'extraits irréprochables. On y pourrait opposer comme repous-

(1) S. de Sacy, *Variétés littéraires*, t. I, p. 84.

soir un certain nombre de négligences ou même de fautes criardes, bien étonnantes sous une pareille signature (1). Mais ce qui est pire que ces défaillances accidentelles, ce qui diminuerait de bien des pages l'anthologie dont je parlais tout à l'heure, c'est une pente sensible à l'enjolivement, à l'artifice, à l'élégance étudiée, caressée, trop académique même pour une académie, car enfin le lieu et le genre veulent-ils que l'on prenne congé du naturel? A regarder Massillon par ce côté, ce n'est plus le maître dont nous parlions tout à l'heure, c'est un des précurseurs, un des responsables du faux classicisme qui a régné sur les lettres jusqu'à la réaction violente de nos jours.

IV

La prédication de Massillon. — Les *Oraisons funèbres,* — celle de Louis XIV. — Les *Sermons.* Apologétique : — Force contre l'incrédule, faiblesse relative contre l'incrédulité. — Dogme : trop peu prêché. — Ecriture sainte : emploi trop rare et souvent contestable. — Massillon n'instruit pas assez. — Morale. — Peinture des mœurs, souvent belle, pas toujours irréprochable, pourquoi. — Promulgation de la loi. Excès tenant au jansénisme et à l'entraînement oratoire. — Pourquoi Massillon manque d'autorité, de sévérité, malgré l'apparence. — Manière parfois trop philosophique et naturelle. — Sa vogue au dix-huitième siècle. — Sa longue influence sur la chaire. S'il faut nous en louer.

L'influence de l'écrivain est donc en partie regrettable. Qu'a été celle du prédicateur? Question plus grave, et de beaucoup.

Rappelons d'abord ses quelques *Oraisons funèbres.* Jeune

(1) Les critiques ont relevé çà et là bien des répétitions de mots, des impropriétés, des figures mal suivies. « Tel est l'homme, ô mon Dieu, entre les mains de ses seules lumières. » (*Dispositions à la communion.*) — « On a sur la conscience des abîmes qui n'ont jamais été approfondis. » (*Visitation*) Etc.

prêtre, il avait fait celles de l'archevêque de Vienne, Henri de Villars, et de l'archevêque de Lyon, Camille de Villeroy. En 1709, il eut à louer François-Louis, prince de Conti, le neveu chéri et compromettant du Grand Condé (1), le brave soldat de Gran et de Steinkerque, un moment roi titulaire de Pologne, toujours croyant, même parmi les dissipations et les aventures, et mort pieusement à la veille d'aller commander en Flandre. Il était naturel que Massillon contât longuement cette fin et en célébrât la beauté chrétienne. Plus tard vint l'éloge du grand Dauphin, non pas à Saint-Denis et sur une invitation royale, mais dans la Sainte-Chapelle, au service commandé par l'Académie. La matière était bien cette fois infertile et petite. L'orateur loua la bonté du prince, unique louange que Saint-Simon entendait sortir de la bouche des courtisans dans la fameuse nuit du 14 avril 1711 (2). Il se jeta d'ailleurs sur les tableaux épisodiques : splendeur de la France, victoires et magnificences du règne. Le plus intéressant pour nous est le souvenir de l'éducation donnée à l'héritier royal, la silhouette un peu flattée de Montausier, et une belle miniature de Bossuet, qui serait la vérité même sans le Gallicanisme, commun, par malheur, au panégyriste et au héros (3).

Quatre ans après, Massillon faisait entendre son mot

(1) En 1683 il était allé, contre la volonté du Roi, combattre les Turcs en Hongrie, mais surtout, dans ses lettres qui furent interceptées, il ne ménageait guère Louis XIV. Il fut en disgrâce jusqu'à la mort du grand Condé qui lui obtint de reparaître à la cour.

(2) « Le plus grand nombre, c'est-à-dire les sots... louaient Monseigneur, mais toujours de la même louange, c'est-à-dire de bonté... » (Saint-Simon, 1711. — *Mort du grand Dauphin.*)

(3) « L'autre, d'un génie vaste et heureux, d'une candeur qui caractérise toujours les grandes âmes et les esprits de premier ordre ; l'ornement de l'épiscopat et dont le clergé de France se fera honneur dans tous les siècles ; un évêque au milieu de la cour, l'homme de tous les talents et de toutes les sciences, le docteur de toutes les Eglises, la terreur de toutes

fameux : « Dieu seul est grand, » non pas devant le cercueil de Louis XIV, comme Chateaubriand paraît le croire (1), mais à la Sainte-Chapelle encore et devant un catafalque vide. Cette circonstance, du reste, n'ôte rien à l'a-propos éloquent d'un pareil début (2). J'imagine que Bossuet n'en eût pas cherché un autre ; mais tout le monde convient qu'il aurait su le mieux soutenir. Il s'agissait en réalité de faire l'oraison funèbre du grand siècle ; à ce thème, accablant par l'étendue et la hauteur, il ne fallait rien moins que le génie. Massillon y fit preuve d'un beau talent, et l'on se priverait fort en ne lisant pas ce discours, sur la prévention de son infériorité relative. Ce qui lui manque plus que les grandes vues et les grands élans, c'est la fermeté logique, seule capable d'assurer la cohésion, l'unité des appréciations morales. Dans la première partie, esquisse des gloires de l'époque, est-ce l'éloge qui domine, est-ce le blâme? Il y avait place pour tous les deux, mais que ne sont-ils mieux balancés, mieux tempérés, mieux reliés l'un à l'autre? De fait, ils se combattent plus qu'ils ne s'unissent, et l'impression reste indécise. Belles conquêtes, mais chèrement payées ; — splendeur matérielle, mais funeste pour nous-mêmes et pour les nations qui nous imitent ; — essor donné à la navigation et au commerce, mais plus heureux ceux qui verront le règne de la frugalité et de l'innocence! — police exacte, justice épurée, lustre des sciences et des arts, mais tout cela cor-

les sectes, le Père du dix-septième siècle et à qui il n'a manqué que d'être né dans les premiers temps pour avoir été la lumière des Conciles, l'âme des Pères assemblés, dicté des canons et présidé à Nicée et à Ephèse. »

(1) « C'est un beau mot que celui-là, prononcé en regardant le cercueil de Louis-le-Grand! » (Chateaubriand, *Génie du Christianisme*, troisième partie, livre IV, chap. III.)

(2) Maury l'a mis en scène avec un luxe d'imagination qui sent bien un peu son déclamateur. (*Essai sur l'éloquence de la chaire*. L. Des traits frappants.) J'aime à croire que Massillon eut le bon goût d'être plus sobre.

rompu et corrupteur ; — finalement, gloire inouïe, mais onéreuse, même à nos vertus. Ces restrictions, qui viennent à point nommé, se couvrent plusieurs fois d'une précaution oratoire assez singulière. L'orateur accuse la nation, il s'en prend à nous, à nos fautes, des torts de Louis XIV. Ne pouvait-on lui répondre : Quoi donc! la nation, n'était-ce pas lui? Et n'est-il pas curieux de voir le grand Roi presque mieux traité dans plusieurs sermons du *Petit-Carême* que dans sa propre oraison funèbre? (1) Massillon avait assurément l'âme trop haute pour porter dans la chaire de la Sainte-Chapelle le ressentiment de la demi-disgrâce où le monarque l'avait tenu depuis dix ans (2). Mais il partageait, il traduisait sans affectation ni insistance l'esprit général de réaction contre « ce règne si long et si dur (3). » Il laissait pressentir un goût généreux, mais peut-être légèrement chimérique, pour un état social tout simple, innocent et débonnaire, goût si marqué dans le *Télémaque*, bientôt si visible dans le *Petit-Carême*, et l'une des causes par où s'explique l'enthousiasme du dix-huitième siècle pour Massillon.

L'Oraison funèbre de Madame, mère du Régent, nous échappe à raison de sa date (1723). Les *Panégyriques* n'appellent pas une étude spéciale, n'offrant ni beautés ni défauts qui ne se retrouvent dans les *Sermons*. Venons donc à ce genre de discours, œuvre capitale du maître et qui nous appartient de plein droit.

Le maître nous est connu. Nous le savons trop peu philosophe, trop orateur, au sens d'une abondance d'imagina-

(1) *Exemples des grands*, fin, t. I, p. 20. — *Caractères de la royauté de Jésus-Christ*, p. 54. — *Triomphe de la Religion*, p. 83.

(2) «Quelque levain d'aigreur avait-il corrompu, dans l'âme si douce de Massillon, la pureté naturelle de ses sentiments? » etc. (Dussault, *Annales littéraires*, t. V, p. 494.)

(3) Saint-Simon.

tion et parfois d'une impétuosité de sentiment qui voudraient être surveillées par une raison plus puissante; un peu trop enclin à la rhétorique et au bel esprit. Rappelons-nous encore ce demi-jansénisme, aspiré du dehors et si peu en harmonie avec le tempérament de l'âme. De ces éléments, d'autres encore, à demi révélés par son œuvre, doit sortir un prédicateur souvent admirable, mais ailleurs incomplet jusqu'à devenir dangereux. Suivons-le sur le triple terrain de l'apologétique, du dogme, de la morale.

Les seize années de son ministère parisien (1699-1715) coïncident avec ce mouvement, cet essor d'incrédulité, que je rappelais à propos de Fénelon (1). Il prêche « dans un temps où la foi de plusieurs a fait naufrage; où une affreuse philosophie, comme un venin mortel, se répand en secret... Cette plaie a passé des palais des grands jusque dans le peuple; et partout la piété des justes est blessée par les discours de l'irréligion et les maximes du libertinage (2). » Or, avec ses dons de moraliste et son insuffisance de logicien, il sera singulièrement fort contre l'incrédule, mais beaucoup moins contre l'incrédulité, démasquant l'un d'une main sûre, n'opposant à l'autre qu'une argumentation trop peu victorieuse. Parle-t-il des *Doutes sur la Religion* (3) : peu s'en faut que son discours ne soit un pur chef-d'œuvre. L'idée est nette, le plan précis. Que de fois, selon l'orateur, le doute n'est que prétention masquant trois faiblesses : dérèglement qui voudrait douter, ignorance qui n'a pas même de quoi douter, imagination de faire un beau personnage en posant pour douter. Le développement vaut le programme; pénétrant, nerveux,

(1) T. III de cet ouvrage, p. 378.
(2) *Vérité d'un avenir*, Exorde, t. I, p. 377.
(3) *Carême*, t. II, p. 149.

montant par endroits à la véhémence (1), presque entièrement exempt d'amplification et d'afféterie. Quant au fond, n'est-ce pas la vérité même, vérité à peu près universelle, entre 1700 et 1715, encore bien générale aujourd'hui, quoique, chez bon nombre, le manque de foi héréditaire, l'éducation sceptique, la fausse science expliquent en partie le doute et ne permettent plus de l'attribuer tout entier aux vices du cœur ?

Mais s'agit-il d'établir les raisons de croire : l'apologiste ne se soutient plus. S'il prêche la *Vérité d'un avenir*, le premier point, tout moral, est encore vigoureux et beau. Les deux autres n'ont point la même force. Contre l'hypothèse d'un Dieu trop grand pour s'occuper de nous, contre celle des penchants naturels irrésistibles, Massillon paraît oublier ses meilleures armes. N'est-il pas étrange qu'à propos de la seconde, il ne nomme pas même le dogme du péché originel ? Et que n'oppose-t-il à l'une et à l'autre le souvenir de Jésus-Christ. Dieu s'occupe de nous, puisqu'il nous a donné son Fils. Ce Fils nous a conquis la grâce ; donc voilà notre liberté naturelle bien munie contre les mauvais penchants. Dira-t-on que l'orateur parle ici à l'incrédule et ne peut logiquement réclamer la foi en Jésus-Christ? Admettons-le pour un instant. Rien ne l'obligeait

(1) Massillon rencontre en chemin Spinosa, que l'on recherchait alors comme docteur d'incrédulité, si même on ne l'avait pas fait venir tout exprès en France. Le portrait du célèbre panthéiste est d'une touche assez rude, et le mot *monstre* s'y trouve deux fois. (T. II, pp. 160-161,) Grand scandale pour ceux qui estiment la vérité religieuse de nulle valeur, et la puissance d'esprit toujours respectable malgré tous les écarts. Quarante ans plus tôt, Bossuet disait, lui aussi, des athées : « La terre porte peu de tels monstres. » (*Premier dimanche d'Avent*, 1669. E. Lebarq, t. V, p. 556.) Parmi nous, l'athéisme, réel ou non, n'est plus une monstruosité, du moins au sens du prodigieux et du rare. En est-il moins contre nature et mérite-t-il en soi plus de respect? Et qui d'ailleurs saurait marquer une différence pratique entre le panthéisme et l'athéisme, entre le Dieu-tout et le Dieu-néant?

du moins de ne pas rappeler la donnée chrétienne à titre d'affirmation pure et simple; rien ne le condamnait à une argumentation qui ne dépasse guère le déisme. — Dans le sermon sur la *Vérité de la religion*, peut-être moins décisif encore, le même oubli est sensible, et jusqu'à trois reprises. La foi, dit justement l'apologiste, laisse Dieu à sa vraie hauteur, l'homme à sa vraie place ; — et il se prive d'indiquer leur rencontre merveilleuse dans le personnage théandrique. La foi honore l'homme parce qu'elle lui promet de l'unir à Dieu ; — et de nouveau le souvenir du Médiateur lui échappe, alors que tout l'appelait, l'imposait même. Cette union du reste, l'orateur l'indique seulement comme une gloire de l'avenir éternel. Mais quoi! n'est-elle pas commencée dès ce monde, par notre incorporation à Celui qu'il omet encore de nommer? Plus loin, le juste chrétien est mis en regard du sage de la philosophie. En pareil endroit, qui n'attendrait au moins une évocation rapide de Celui qui fait les justes, à la fois leur modèle, leur force intime et leur amour? Tout comme Pascal, « je ne dis pas ceci par le zèle pieux d'une dévotion spirituelle (1). » Moins encore voudrais-je en tirer une induction défavorable, non pas certes à la foi de l'illustre personnage, mais même aux habitudes religieuses de sa pensée. Je pose simplement la question de pratique et d'art, et je demande si ce n'est pas une étrange faute à l'apologiste, à l'orateur en tout genre, que de négliger le plus victorieux de ses moyens. Or, cette même faute va se retrouver en matière de dogme et de morale, tout comme ici.

Le dogme n'est pas du reste pour nous arrêter longtemps : chacun sait que Massillon y touche d'une main bien avare et bien légère. Non qu'il ait tort de préférer

(1) Pascal, *Pensées*. Ed. Havet, art. IX, 1.

habituellement la morale. Bourdaloue la préférait, lui aussi, et ce n'était pas, quoi qu'on en ait dit, un premier pas vers la décadence. Outre que, dans l'occasion, le jésuite prêchait supérieurement le dogme, il traitait dogmatiquement la morale chrétienne, toujours soucieux de la rattacher aux vérités révélées qui en sont la base nécessaire. Quel que fût son thème, il instruisait, et, Madame de Sévigné nous en est témoin, ceux qui allaient en Bourdaloue, les Lauzun ou autres, apprenaient au moins leur religion. Les auditeurs de Massillon n'ont pas toujours eu cet avantage; il oubliait trop que son premier rôle était d'enseigner. C'est là, dans ce bel esprit et dans cette œuvre brillante, une lacune que ne rachèteront jamais assez bien les mérites parfois éminents du moraliste.

On sourit, mais non sans tristesse, d'entendre Maury louer en courant et comme chose trop évidente pour qu'on y insiste, « le juste et merveilleux emploi qu'il fait habituellement de l'Ecriture Sainte (1). » Le petit abbé de lettres, devenu plus tard, et non sans honneur au début, un personnage politique, n'avait eu peut-être ni le temps ni le goût de se faire là-dessus un idéal très relevé. Assurément la propre parole de Dieu n'est pas absente des discours de Massillon, et un homme de sa valeur ne peut manquer d'en faire çà et là des applications heureuses. Mais elle y apparaît un peu trop rare, et sans rendre, loin de là, toute sa lumière utile. Relevons d'abord une prédilection marquée pour l'Ancien Testament, ce qui est fort légitime, mais non sans quelque détriment pour le Nouveau, ce qui est étrange et de conséquence, car cela va encore, sans qu'on y prenne garde, à un certain effacement relatif de Jésus-Christ. Aussi bien Massillon n'a-t-il pas cou-

(1) Maury, *Essai sur l'éloquence de la Chaire,* LVIII.

tume de pénétrer et d'étaler les trésors de l'Ecriture; il les indique plutôt d'un geste rapide. S'il y cherche, comme tout le monde, une autorité, dont il ne se prévaut pas toujours assez du reste, on le dirait plus occupé de s'en faire une parure. Son procédé favori est d'accumuler des allusions brèves. La passion est fertile en expédients, et voici, pour nous le prouver, David, le fils du roi Sichem, la perfide Dalila, l'épouse de Putiphar, les femmes d'Israël au temps d'Héli, d'autres encore (1). La passion est mère de tous les aveuglements, et, à ce propos, les mêmes personnages repassent tout de nouveau sous nos yeux dans une sorte de défilé hâtif (2). Je note ici sans rien blâmer ; mais que ne trouvons-nous, à côté de ces indications un peu superficielles, l'Ecriture mêlée constamment à la trame du style, comme chez Fénelon, ou étudiée de près et largement exploitée à la façon de Bourdaloue, surtout de Bossuet? L'auditeur de Massillon y perd de la mieux connaître et de la mieux goûter, grave dommage! Mais parlons toujours au nom de l'art, et plaignons l'orateur de se diminuer ainsi lui-même en usant trop peu de ses meilleures richesses.

Il en use quelquefois, et fort bien, notamment dans plusieurs passages des Conférences de Saint-Magloire (3); mais on doit reconnaître qu'il n'est pas toujours aussi heureux. N'y a-t-il pas, par exemple, bien de la subtilité à vouloir retrouver dans les circonstances de la multiplication des pains toutes les lois de l'aumône parfaite? (4) — Etait-ce bien une joie terrestre qui faisait dire à saint Pierre sur le Thabor : « Il nous est bon d'être ici? » Et

(1) *Panégyrique de Sainte Madeleine*, 1re partie, t. III, pp. 87-88.

(2) *Enfant prodigue*, Ire partie, t. I, p. 511.

(3) On peut voir en particulier la IIe, *Fuite du monde nécessaire aux clercs*. C'est, à mon gré, l'un de ses meilleurs discours.

(4) *Aumône*, t. II, p. 112.

quand saint Luc ajoute qu'il ne savait pas ce qu'il disait, veut-il blâmer l'Apôtre ou marquer seulement le transport où l'avait jeté la merveille ? Il est peut-être singulier de partir de là pour dénoncer comme périlleuses les prospérités temporelles (1). — Madeleine pécheresse avait tout aimé excepté Dieu. « Mais à peine l'a-t-elle connu, dit l'Evangile, *Ut cognovit* (2)... » Or, le sens évangélique est bien plus simple; Madeleine accourt dès qu'elle a connu la présence du Maître à la table du Pharisien (3). — « J'ai péché contre le ciel et contre vous. » Ce mot de l'Enfant prodigue à son père, Massillon le décompose d'une façon plus ingénieuse que solide. Contre le ciel : péchés d'impiété; contre vous : péchés ignorés du monde, connus de Dieu seul (4). Rien de gravement répréhensible dans ces libertés prises avec le texte biblique, rien surtout qui ne se retrouve chez beaucoup d'autres. Elles font peine cependant : on y reconnaît cet esprit trop facile, trop prompt à concevoir, trop peu sévère à discuter avec lui-même ce qu'il a conçu, dès lors insuffisamment armé pour son rôle nécessaire d'interprète de l'Ecriture et de professeur de religion.

La nature l'avait mieux doué pour celui de moraliste. Il y apportait la finesse, la bienveillance, la grâce, une habileté souple, un style capable de tout dire. Et pourtant, là encore, dans cette partie qui est proprement son domaine, résignons-nous à signaler des lacunes, à formuler des regrets.

Pour faire de Massillon un peintre de mœurs irréprochable, il n'eût fallu qu'une plus grande vigueur et profondeur d'esprit, avec une habitude moins impérieuse de l'élé-

(1) *Danger des prospérités temporelles*, Exorde ; t. I, p. 460.
(2) *Pécheresse de l'Evangile*, Ire partie, t. II, p. 301.
(3) « ... *Ut cognovit quod accubuisset in domo Pharisæi...* » (Luc. VII, 37.)
(4) *Enfant prodigue*, t. I, p. 549.

gance littéraire continue. Faute de l'une, son observation ne pénètre pas toujours assez ; par suite de l'autre, il y a bien un peu d'amusement dans l'impression qu'il nous laisse. J'en demande pardon à Louis XIV ; mais nous serions plus mécontents de nous, si le moraliste nous rendait un peu moins contents de lui-même, de son bel esprit, de son beau style. Au fait, nous nous surprenons par instants moins attentifs à notre portrait personnel et à ses conséquences, qu'au plaisir de nous sentir si joliment caressés du pinceau.

Mais le moraliste n'est pas seulement observateur et peintre ; il dit la loi, le devoir, la justice de Dieu et ses menaces. Dans cette part essentielle de la tâche, l'éloquent oratorien ne mollit pas ; bien au contraire, il excède. En quoi ? Le plus souvent en donnant lieu de considérer comme nécessité de moyen ou de précepte ce qui n'est que de perfection et de conseil. Est-ce jansénisme ? Est-ce intempérance oratoire ? L'un et l'autre, et, si je ne me trompe, le second au moins autant que le premier. On a bien des fois relevé les exagérations du célèbre sermon sur le *Petit nombre des élus* (1). Il est bien vrai, pas d'autre voie de salut que l'innocence ou la pénitence ; mais ce que Massillon nous donne pour indispensable au pécheur, c'est la pénitence héroïque, celle des saints. Dieu est moins dur. — On meurt généralement comme on a vécu et les conversions

(1) Touchant le même sujet dans la Chaire de Notre-Dame, le R. P. Monsabré récitait à ses auditeurs le plus fameux passage du sermon de Massillon. « J'en conviens, disait-il ensuite, ce mouvement oratoire est parfaitement réussi ; mais je m'en défie, parce qu'il est trop voisin de cette théologie sauvage qui prétendait que le Sauveur n'est pas mort pour tous les hommes ;... théologie qui entassait tant d'obstacles sur le chemin des pécheurs, qu'elle leur rendait la pénitence, pour ainsi dire, impossible ; théologie dont l'esprit avait sourdement pénétré les âmes qui condamnaient avec l'Église ses propositions hétérodoxes. » (*Cent deuxième Conférence*, année 1888.)

de la dernière heure n'ont pas toujours de quoi rassurer. Malgré tout, pour valoir et sauver, elles n'ont besoin que d'être sincères. Or, lisez le sermon sur l'*Impénitence finale* : vous en sortirez doutant fort qu'elles puissent l'être jamais (1). Quant au sermon sur les *Dispositions à la Communion*, mieux vaut ne pas le lire. Nulle part l'orateur n'est moins logicien et plus janséniste, plus enclin à confondre l'obligatoire et le parfait, à ne voir dans toutes nos relations avec Dieu que la majesté du souverain Être, en oubliant ses condescendances. Si les dispositions se mesuraient uniquement et rigoureusement sur la dignité du mystère, l'abstention pure et simple serait la loi universelle ; l'Eglise et Jésus-Christ même, en nous prescrivant d'approcher, nous mettraient fatalement entre la désobéissance et la profanation. Massillon a ces conclusions en horreur; il proteste à la fin qu'il ne veut pas éloigner de la Sainte Table. Mais que fait donc tout son discours ?

Le jansénisme, jansénisme de contagion et d'habitude bien plus que de doctrine personnelle, est encore outré dans l'occasion par la verve mal gouvernée. Voilà par exemple à quoi j'attribuerais cette fin vraiment pénible du sermon sur l'*Impénitence finale*, cette image trop appuyée d'un Dieu qui se rit d'un pécheur mourant. C'est, dira-t-on, l'Ecriture même. « Je vous ai appelés et vous avez repoussé mon appel... Et moi aussi, à l'heure de votre perte, je rirai, je me moquerai de vous quand vous arrivera ce que vous redoutiez. Alors ils m'invoqueront et je ne les exaucerai pas (2). » Encore Massillon prend-il soin de multiplier les textes subsidiaires. Mais tout ce luxe éblouit sans con-

(1) *Impénitence finale*, t. I, p. 473.

(2) *Qui vocavi et renuistis... Ego quoque in interitu vestro ridebo ; et subsannabo cum vobis id quod timebatis advenerit... Tunc invocabunt me et non exaudiam.* (Prov. I, 24, 26, 28.)

vaincre (1). Et de quoi nous convaincrait-il? Encore une fois, que veut-on nous faire croire? Qu'il y a pour un homme encore vivant impossibilité absolue, fatale, d'implorer sincèrement la miséricorde? Ou bien qu'à ses cris sincères Dieu répondra par une implacable risée? Je me figure Massillon n'y regardant pas de si près, poussé, emporté qu'il était par le flot du développement oratoire. — J'expliquerais de même son étrange façon de présenter le mauvais riche, son insistance à le montrer coupable et damnable par le seul fait de sa richesse, imprudence qui rejaillit sur la parabole même, pour lui donner je ne sais quel air de révolution et de socialisme. — Bien d'autres saillies peu mesurées nous ramèneraient à l'idée d'une éloquence qui ne se surveille et ne se domine pas toujours, d'un esprit parfois trop facile à la séduction du mouvement comme à celle du beau langage, trop peu réfléchi pour calculer, trop peu vigoureux pour se contenir.

Puisque Massillon penche plutôt à forcer la loi, il va sans doute faire des mœurs une âpre censure. Ne nous hâtons pas de le dire. A la vérité, il ne biaise pas devant ce devoir; il est pressant, il est véhément, excessif même par endroits, dans ses invectives contre la corruption de l'époque (2). Mais l'impression d'ensemble, l'impression finale reste mêlée, indécise. La cause en est surtout dans une disproportion singulière entre les choses et l'accent dont elles sont dites. Les propositions sont dures, trop dures souvent; le ton n'est pas seulement doux ; rien que par son élégance continue, il incline à une certaine fadeur

(1) Il faudrait établir que, dans les passages allégués, et surtout dans le principal, Dieu refuse les grâces nécessaires à la conversion et non pas simplement la délivrance des catastrophes temporelles.

(2) Il a de bien grandes duretés, des hypothèses presque injurieuses, à l'endroit de ses auditeurs de Saint-Magloire, notamment dans la conférence sur l'*Ambition des clercs*.

et mollesse. — Tant mieux! pensent les admirateurs. C'est là racheter les sévérités du fond par l'onction engageante de la forme (1). — Au gré d'autres juges, c'est plutôt les énerver, les contredire, jusqu'à nous tenter de ne plus les prendre au sérieux. Tel critique a si bien exprimé cette disparate, qu'il est plus simple de le transcrire. « Si Massillon enfle la voix, il ne peut pas dépouiller la nature de son éloquence, et cette éloquence harmonieuse communique, elle seule, à sa prédication je ne sais quoi qui caresse l'oreille plus qu'il n'émeut le cœur, qui distrait l'esprit plus qu'il ne l'enseigne, qui continue de plaire enfin plus qu'il n'effraie... C'est en vain qu'il tonne, et il y a du plaisir à être damné par un homme qui parle si bien. Il le sent, il le sait, il prévoit que nous en rabattrons, et c'est pourquoi justement il a l'air quelquefois, mais l'air seulement, de frapper si fort (2). » Je n'ajouterai qu'un mot. A ce grand orateur chrétien il manque un don suprême, l'autorité. Pourquoi? Tout d'abord parce que sa doctrine n'est pas assez sûre, parce que ses idées ne sont pas assez nettes et arrêtées pour que sa morale ne flotte pas au gré des impressions et des entraînements oratoires, pour qu'elle ait cette cohésion, cette unité imposante qui inspire confiance, qui fait ployer les âmes tout à la fois sous l'ascendant d'un ferme esprit et sous l'empire de la vérité indiscutable.

J'ai appelé Massillon grand orateur chrétien. Gardons-lui ce titre, mais non sans le restreindre ou l'expliquer. Ce qui lui manque le plus, c'est la sève chrétienne toute pure et vigoureuse. Jeune, il aurait dit après avoir entendu les bons sermonnaires de l'époque : « Si je prêche, je prêcherai autrement qu'eux. » Il voulait être original; à coup sûr, il en avait le droit; mais, par malheur, il l'a été

(1) L'abbé Blampignon, *Massillon d'après des documents inédits*, p. 399.
(2) Brunetière, *Nouvelles études critiques*, p. 97.

principalement en un sens qu'il était loin de vouloir et de prévoir. Dans l'histoire de la chaire française, il marquera toujours comme l'introducteur d'un genre moins religieux et surnaturel que celui de ses devanciers. Parce qu'il fait la place trop mesquine au dogme, à l'Écriture, à Jésus-Christ, parce qu'il évoque trop volontiers au bénéfice de la vertu des considérations plutôt rationnelles et humaines, avec lui, la prédication descend déjà sensiblement vers le naturalisme philosophique où elle se précipitera dans l'âge suivant. Ne faisons certes pas à ce religieux, à cet évêque, l'injure de le confondre avec les prédicateurs du dix-huitième siècle finissant qui n'osaient plus même nommer le divin Maître et auraient véritablement parlé de tout en chaire s'ils y avaient dit quelquefois un mot de religion (1). Ces gens-là n'étaient plus chrétiens, au moins dans leur parole. Dans l'ensemble de la sienne, Massillon l'est encore nettement, évidemment, noblement. Toutefois il ne l'est déjà plus assez. Il vient à une de ces heures où l'on commence à ne plus supporter le vrai pur, où le prêtre doit mieux que jamais, selon saint Paul, prêcher la parole divine, accomplir son ministère, conjurer, gourmander les âmes en toute patience et doctrine (2). « Je me fais, dit excellemment Nisard, une belle image d'un orateur chrétien se roidissant alors contre les dédains et les sourires de la philosophie, et qui se serait retranché de plus en plus dans la science du christianisme, aimant mieux rebuter la frivolité de son auditoire que de commettre le fond de la religion.

(1) Ceci est une épigramme de Louis XVI après avoir entendu Maury. On sait que Maury lui-même a déploré par la suite cette demi-apostasie de l'éloquence chrétienne et condamné à la destruction ses propres sermons de jeunesse.

(2) *Prædica verbum; insta opportune, importune, argue, obsecra, increpa in omni patientia et doctrina. Erit enim tempus cum sanam doctrinam non sustinebunt... Tu vero... opus fac evangelistæ, ministerium tuum imple.* (II Tim. IV, 2-3-5.)

Ce rôle ne tente pas Massillon (1). » Il abandonnait donc, au moins en partie, le programme tracé par l'Apôtre. Grave dommage pour ses auditeurs et pour lui-même. On conte qu'il fut un jour appelé dans un couvent pour mettre à la raison une petite pensionnaire déjà libertine d'esprit et prêcheuse de libertinage. Ce n'était rien moins que Marie de Vichy-Chamron, la future marquise du Deffand. Consulté sur le livre qui pourrait être le plus utile à ce précoce esprit fort, il aurait, dit-on, répondu : « Un catéchisme de cinq sous (2). » Très sage réponse. Que ne s'en est-il souvenu quelquefois en chaire? Il eût mieux servi les écoutants, même incrédules, s'il les avait plus nettement, plus hardiment, plus chrétiennement catéchisés. Ceux-là seuls en douteront qui ne connaissent assez bien ni la religion ni l'âme.

Ainsi encore le grand orateur se serait épargné l'affront d'être amnistié, glorifié même, par le dix-huitième siècle si implacable d'ailleurs à toutes gens d'Eglise. Voltaire passe pour avoir toujours eu le *Petit Carême* sur sa table, et il a préconisé l'auteur comme « philosophe modéré et tolérant (3). » Par contre Dalembert, un merveilleux témoin, jure ses grands dieux que Massillon convertissait des incrédules, parce qu'il savait « descendre pour eux au seul langage qu'ils voulussent écouter, à celui d'une philosophie purement humaine en apparence (4). » Le plus probable est que Voltaire et Dalembert aiment si fort sa parole précisément parce qu'ils craignent assez peu d'en être convertis ou même troublés. De leur temps, au reste, le

(1) Nisard, *Hist. de la litt. franç.*, livre IV, ch. VII, § 3.

(2) Le fait est raconté ainsi par Chamfort et un peu autrement par madame du Deffand elle-même. (Voir Blampignon, *Massillon d'après des documents inédits*, p. 472.)

(3) *Siècle de Louis XIV*. Catalogue des Ecrivains.

(4) Dalembert. *Eloge de Massillon*.

concert de louanges est universel. Laharpe lui-même, Laharpe redevenu chrétien, mettra encore Massillon « au-dessus de tout ce qui l'a précédé et de ce qui l'a suivi (1), » et Maury fera scandale en apportant le premier quelques restrictions à l'éloge traditionnel du *Petit Carême* (2). Bref, Massillon a la vogue, vogue étrange à pareille époque, plutôt compromettante pour sa gloire, et dont nous voudrions le justifier pleinement. Or, il faut avouer qu'il y a donné prétexte, rien de plus peut-être, mais assurément rien de moins.

Comme on l'exaltait dans le camp des adversaires, on l'imitait dans le sien, et quelquefois d'une façon plus regrettable encore. Parmi ses héritiers, les plus mondains poussaient à outrance le demi-naturalisme de sa manière; les meilleurs copiaient au moins son style, et, comme il arrive, n'ayant pas ses talents, ils exagéraient ses défauts. Par là s'établit dans la chaire ce genre plus ou moins factice, plus ou moins terne et fade, en dépit ou à raison même de ses préoccupations d'élégance. Il survécut à l'ancien régime, à la race des petits abbés plus riches de prétentions que de zèle et peut-être de foi. Sous la Restauration il florissait encore. Lorsque Ozanam et ses amis allaient demander naïvement à l'archevêque de Paris, Mgr de Quelen, une prédication plus actuelle et plus vivante, ils n'y prenaient pas garde, je suppose, mais de fait c'était protester contre le règne continué de Massillon. Règne qui a duré presque tout un siècle, et dont les bénéfices n'ont pas égalé les dommages, sans qu'on puisse ou l'imputer absolument au maître ou l'en estimer tout à fait innocent.

Pour qui sait choisir, son œuvre demeure infiniment

(1) Laharpe. *Lycée.* IIe partie, liv. II, ch. I, section IV.
(2) Dussault, *Journal des Débats,* 21 juillet 1810.

précieuse par des beautés supérieures et d'excellents exemples de détail. A tous elle offre deux leçons graves. Combien perd la sensibilité oratoire, et la plus exquise même, à n'être point soutenue par une raison assez ferme et à se charger d'une parure littéraire trop voyante! Mais surtout quel tort le prédicateur, le moraliste chrétien, ne se fait-il pas à lui-même, quand il descend trop volontiers de sa sphère propre à celle des philosophies humaines; quand, par je ne sais quelle erreur d'esprit ou je ne sais quel mirage de zèle, il craint d'exploiter ses meilleures richesses, le dogme, l'Ecriture Sainte, Jésus-Christ!

CHAPITRE V

La Poésie.

A l'époque où nous sommes arrivés, la prose va déclinant, la poésie bien plus encore. Les talents baissent, mais en outre l'idéal poursuivi jusqu'alors s'éclipse ou du moins pâlit. Le temps est loin où La Fontaine, averti par Molière, déclarait qu'il ne fallait point désormais quitter la nature d'un pas. On recommence à s'écarter d'elle pour courir après les faux brillants. Parmi les poètes, quelques-uns en reviennent à prendre le métier pour le grand art ; d'autres ont trop d'esprit et pas assez d'âme. La pensée tantôt s'amincit et se parfile, tantôt s'enfle et se raidit. Souvent elle manque, et l'on se croit habile de masquer le vide avec des mots. Le vers flotte de la négligence paresseuse à la coquetterie affectée. Toute la poésie s'engage sur une pente de décadence où Voltaire, avec ses brillants pastiches, ne l'arrêtera pas. Elle y roulera jusqu'à André Chénier, jusqu'à la grande rénovation moderne, si belle au début, si vite égarée et tournée à la révolution, à l'anarchie.

I

La poésie légère. — Le Temple. — Chaulieu, La Fare. — Un poète de province, Sénecé, représentant d'un autre âge.

On saura toujours en France rimer d'agréables riens. Avant l'ère des chefs-d'œuvre, on ne s'y épargnait pas, on y allait d'enthousiasme ; c'était un bizarre mélange de gaucherie et de pédantisme, de raffinement et de naïveté. Aujourd'hui, entre 1680 environ et 1715, la bagatelle fleurit toujours. Elle a meilleur style, car les maîtres n'ont point passé en vain, mais elle n'est plus guère naïve ; souvent moins galante que licencieuse, aimant à philosopher plutôt qu'à rire, encore pédante, mais d'un pédantisme quelque peu nouveau, raisonneur, moraliste, et au nom de quelle raison, de quelle morale ! — bref, moins digne d'indulgence par là même qu'il laisse voir de plus hautes ambitions. Certes, les fleurs de la *Guirlande de Julie* sont bien fanées ; les sonnets de *Job* et d'*Uranie* ne partageront plus en deux camps les amateurs de belles choses ; mais on peut s'en amuser encore, ne fût ce que pour s'en moquer, et il me paraît bien difficile de s'amuser d'aucune sorte aux gentillesses froides et malhonnêtes d'un La Fare et d'un Chaulieu.

La Fare, Chaulieu : pourquoi maintenir de pareils noms dans l'histoire de la littérature? Mérite-t-on d'y vivre à demeure, pour avoir tourné avec une élégance assez banale quelques lieux communs d'épicurisme ou quelques propos érotiques? Cependant l'usage veut que l'on rappelle ces deux imitateurs d'Anacréon ; il nous condamne à entrer un moment avec eux dans cette société du Temple où le jeune Arouet sera bientôt une manière de person-

nage, où, autour du grand-prieur de Vendôme, des viveurs de bonne maison, des abbés, les Servien, les Courtin, les Chaulieu, boivent, s'enivrent et souvent roulent sous la table, après avoir plaisanté, chansonné, blasphémé (1). En présence de telles orgies, on a regret aux cabarets d'honneur, à Saint-Amand et à ses *Goinfres*. Là bouillonnait une sève crue et parfois malsaine, mais qui n'était pas la pourriture. Là du moins il n'y avait ni ecclésiastiques ni vieillards.

Guillaume Amfrye de Chaulieu, né entre 1636 et 1639 à Fontenay, dans le Vexin normand, s'était fait d'Eglise, mais seulement jusqu'à la tonsure et aux bénéfices. D'abord familier des Bouillon et des La Rochefoucauld, il rêva un moment de représenter la France à la cour de Sobieski. Trompé dans cette ambition, il s'attacha aux Vendôme, bientôt leur homme d'affaires, peut-être infidèle, mais surtout le compagnon et l'intendant de leurs plaisirs, d'ailleurs courtisan littéraire de la duchesse du Maine et adorateur platonique de sa suivante, mademoiselle de Launay (madame de Staal). C'était, semble-t-il, une nature assez riche, vive et même un peu fière, mais gâtée par les désordres de la vie.

Avec quelques vertus j'eus maint et maint défaut.
Glorieux, inquiet, impatient, colère,
Entreprenant, hardi, très souvent téméraire,
Libre dans mes discours, peut-être un peu trop haut,
Confiant, naturel et ne pouvant me taire
Des erreurs qui blessaient devant moi la raison,
    J'ai toujours traité de chimère
    Et les dignités et le nom (2).

(1) Je ne parle pas plus sévèrement que Sainte-Beuve. *Causeries du lundi*, t. I, p. 460.

(2) *Au marquis de la Fare qui m'avait demandé mon portrait*, en 1703.

Vicieux avec emportement dans ses premières années, plus tard il sut l'être paisiblement et avec mesure ; ce fut là sa conversion et sa sagesse que d'aucuns trouvent aimable. Il a chanté *la Vieillesse d'un philosophe épicurien* (1703) : c'était chanter la sienne. Elle dépassa quatre-vingts ans et rien ne prouve qu'il soit mort (1720) autrement qu'il n'avait vécu.

En poésie comme en conduite, Chaulieu procède de l'indigne ami de Molière, du collaborateur spirituel et frivole de Bachaumont. Il compte retrouver chez les morts

La Fare avec Ovide et Catulle et Lesbie...
Chapelle au milieu d'eux, ce maître qui m'apprit,
Aux sons harmonieux des rimes redoublées,
L'art de charmer l'oreille et d'amuser l'esprit
Par la diversité de cent nobles idées (1).

Mais quelles sont-elles? Rien, au fond, que le plaisir à l'épicurienne, le plaisir qui se gouverne pour être plus sûr de durer. Voilà ce qu'il tourne et retourne en cent façons; homme d'esprit, homme de goût, plaignant la décadence qui l'entoure (2), averti, par un certain sens aristocratique, de fuir en vers la licence grossière qu'il ne s'interdit pas dans ses lettres ; écrivain négligé, agréable par instants, visant à la gaieté douce, qui est bien dans son rôle de vieillard philosophe, et, malgré qu'il en ait, laissant plutôt l'impression toute contraire. Selon Sainte-Beuve, « quatre ou cinq pièces de lui seulement seraient à lire, et il y gagnerait : *Fontenay*, la *Retraite*, son *Portrait* à La Fare, quelques vers sur la *goutte*, quelques autres sur la *mort*, et puis c'est tout (3). » J'ai lu ces pièces et beaucoup d'autres. Quand

(1) *Au chevalier de Bouillon* (1713).
(2) *Contre la corruption du style et le mauvais goût des poètes du temps* (1713). — *Ode contre l'esprit* (1708).
(3) *Causeries du lundi*, t. XII, p. 468.

ce n'est pas insignifiant et fade, c'est lugubre. « La mort ni le soleil, a-t-on dit, ne peuvent se regarder fixement (1). » Or Chaulieu semble fasciné par le spectre; il n'en détourne jamais longtemps ses regards. Ce n'est pas seulement dans les trois morceaux où il se joue à l'envisager d'abord en chrétien (2) puis en épicurien, puis en déiste. Il y revient bien des fois, toujours s'efforçant de sourire; mais son sourire, sa grimace de joie, fait plutôt mal, tant la préoccupation est visible et la peur qui se ment à elle-même. Non, les roses d'Anacréon ne sont jamais bien gaies sur une tête blanche, sur une tonsure encore moins.

Comme Chaulieu est disciple de Chapelle, La Fare est disciple de Chaulieu, mais inférieur à son maître par le talent, voire — qui le croirait? — par la tenue. On connaît l'homme (3), et comment, incapable de s'arrêter à l'épicurisme pratique, il finit dans un dévergondage ignoble à soulever le cœur de Sainte-Beuve lui-même (4). La Fare a célébré *la Paresse*, il l'a prêchée à son ami Chaulieu en plats sophismes et en vers communs. Son idéal est « la volupté tranquille et délicate d'un Lucullus, » à propos de quoi il s'écrie :

Rome eût toujours été la maîtresse du monde,
Si son sein n'eût produit que de pareils enfants.

On ne s'en aviserait pourtant pas à première vue, et l'oisiveté voluptueuse n'est point d'ordinaire le grand secret des conquérants. — La Fare chante la *Vérité* sans rien dire et l'*Amour* sans pouvoir se donner une apparence de chaleur.

(1) La Rochefoucauld.

(2) Et quel christianisme est le sien! Dans ce morceau, qu'il croit religieux, il nie l'enfer et plaide l'innocence de la volupté.

(3) Voir plus haut. chap. III, § 1.

(4) Sainte-Beuve. *Causeries du lundi*, t. X.

Veut-on juger sa philosophie, l'idée qu'il a de notre dignité naturelle, de notre place dans le monde?

De l'homme voici la chimère:
Pour lui tout naît, pour lui tout se détruit;
C'est pour lui que tourne la sphère;
Tout l'univers pour lui seul est construit.
Sur un tel fait ses arguments plausibles
Ne me sont pas sensibles;
Mais je m'aperçoi
Que ce vin est fait pour moi,
Lorsque je le boi.

Pensées ou langage, il ne lui arrive guère de monter plus haut. Du reste, son bagage poétique est fort mince, et le meilleur couplet qu'on trouve à citer de lui est peut-être d'un autre.

Présents de la seule nature,
Amusements de mon loisir,
Vers aisés par qui je m'assure
Moins de gloire que de plaisir,
Coulez, enfants de ma paresse;
Mais si d'abord on vous caresse,
Refusez-vous à ce bonheur;
Dites, qu'échappés de ma veine
Par hasard, sans force et sans peine,
Vous méritez peu cet honneur.

Est-ce La Fare, est-ce La Faye qui a rimé cette strophe d'ailleurs élégante? Sainte-Beuve en doute (1), et je ne m'en inquiéterai pas davantage, Si La Fare est l'auteur, pour une seule fois il s'est surpassé lui-même, et j'en reviens à

(1) Sainte-Beuve, *loc. cit.* — La Faye est celui qui fit contre La Motte, et en l'honneur des vers, une ode que La Motte mit en prose. (Voir plus haut, page 256.)

demander quelle routine maintient son nom dans les histoires littéraires ou les recueils.

Pour la gloire de la poésie légère, il y avait alors en Bourgogne un petit bourgeois, provincial bien malgré lui, mais qui devait peut-être à cette disgrâce la fraîcheur persévérante et la dignité relative de son agréable talent. Antoine Beauderon de Sénecé était né à Mâcon en 1643 (1). Son père, magistrat du dit lieu, homme de lettres et déclamateur à l'ancienne mode, ne rêvait que de lui léguer sa charge. Possédé par le démon des vers et sans doute par quelques autres encore, le jeune homme esquiva cet héritage. Un esclandre, un duel, le contraignit de fuir en Savoie ; une autre aventure le jeta en Espagne ; puis tout s'apaisa, et le fugitif rapatrié devint, en 1693, premier valet de chambre de la reine. Homme de cour et de société, il se dépensait en bluettes poétiques, fréquentait chez Madame Deshoulières, escarmouchait sans doute un peu contre Racine et Boileau. La mort de Marie-Thérèse (1683) coupa court à ces petits bonheurs. Sénecé n'était plus rien qu'un homme de lettres pauvre, veuf, chargé de famille. Il fallut revenir au pays et y rester, malgré bien des tentatives pour aller respirer de nouveau l'air de Versailles. Le bon homme rimait toujours, chantait les célébrités mâconnaises, correspondait avec les gens de lettres, envoyait des vers au *Mercure;* sa verve ne tarissait pas. Agé de quatre-vingt-dix ans (1733), il dédiait encore au cardinal de Fleury une paraphrase familière du *Mecœnas atavis*, badinage fort bien troussé, mais qui ne se terminait pas à demander une place dans le chœur des lyriques. Mon unique ambition, avouait bonnement le solliciteur,

(1) Sénecé, *Œuvres choisies.* — *Œuvres posthumes*, éditées par Emile Chasles. Jaunet, 1855, deux in-18. — Cf. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. XII.

C'est, dans cette âpre froidure,
D'obtenir une doublure
Pour ma mince pension (1).

Deux ans plus tard, il fit mieux encore, il se convertit. Trop longtemps léger, il n'avait jamais été impie, et, bien avant ce retour sérieux, il écrivait dans une jolie épitre au P. du Cerceau :

Dieu débonnaire, oubliez mon péché!
Quitté ne l'ai, mais c'est lui qui me quitte ;
Temps en est-il, et point n'en suis fâché.
Au demeurant, certain clou j'ai fiché
Dans le milieu, pour régler ma conduite;
Cagot ne suis, et ne suis débauché.
De l'esprit fort mon cœur n'est entiché,
Point libertin, encor moins hypocrite (2).

Il a décrit ailleurs sa dernière résidence, moitié ville, moitié campagne, voisine de trois couvents entre lesquels il pouvait choisir. Là le vieillard jardinait, lisait, rimait encore (3). Il y mourut en 1737. Et voilà certes un plus aimable tableau que le Temple et ses orgies fines ou grossières.

De même Sénecé est un bien autre poète que les commensaux des Vendôme. Non pas talent de haut vol, et son premier mérite est de le savoir.

Je ne suis point bouffi de cet orgueil outré
Qu'auteurs vieux et nouveaux ont si souvent montré...

(1) *Œuvres choisies,* p. 83.
(2) *Ibidem*, p. 66. — Sénecé dit son âge :

... le compte de mes ans
Va du Sauveur égaler les disciples.

Cela reporte la date de l'épitre à l'année 1714 ou 1715.
(3) Sénecé, Lettre à madame de Bellocq. *Œuvres posthumes*, p. 363.

Pour coudre une pensée au bout de quelques rimes,
Suis-je en droit de prétendre à des honneurs sublimes,
Me consacrer moi-même et dire hautement :
Ce que Malherbe écrit dure éternellement? (1)

C'est un esprit fin et joyeux, qui se joue au métier des vers et se connaît trop pour s'aventurer aux grands genres : conteur, épistolier, satirique, épigrammatiste, cantonné dans ce domaine modeste et l'exploitant quelquefois très bien. Sainte-Beuve cite de lui une épigramme parfaite (2). Il en est d'autres qu'on peut juger fort bonnes, celle-ci par exemple, où, après avoir pesté de se voir disputer le haut du pavé par un enrichi, fils du valet de son père, il se rabat sur cette réflexion pratique :

Si j'ai besoin d'argent, c'est par lui qu'on m'en prête.
Par lui mon crédit se soutient.
Pour conserver l'utile abandonnons l'honnête.
Ah! maître Alain, passez; l'honneur vous appartient.

On l'accusait de les faire longues, et il répliquait :

Tu dis que, dans mes épigrammes,
La chute est trop lente à venir...
Catulle en a fait d'une page,
Où c'est un crime de toucher,
Où, sans défigurer l'ouvrage,
Un mot ne se peut retrancher.
Pour toi, qui passes la pratique
Du bel art qu'enseigne Apollon,
Quand tu ne ferais qu'un distique,
Ton distique serait trop long.

(1) Epitre au P. du Cerceau. *Œuvres choisies*, p. 72. Mais sa mémoire le trompe quand il attribue à Ovide le *Exegi monumentum*.

(2) Pour être heureux, je voudrais peu de chose...
(*Œuvres choisies*, p. 260.)

Ici du moins, si je ne me trompe, le critique ne perdait rien pour avoir un peu attendu.

Sénecé a des contes, moins libres que ceux de La Fontaine, et parfois bien réussis. Tel est *Camille* ou *Filer le parfait amour*, histoire d'un chevalier malheureux dans une entreprise galante, si bien que la dame l'oblige de prendre une quenouille et de s'en servir, à peine de la faim (1). Tel encore, le *Présent ruineux* fait à Lulli par Vivonne. Le maréchal a promis un cabinet (meuble) en bois précieux; il envoie l'arbre à l'état brut, et le musicien se ruine à payer le port et la façon (2).

Qui sait conter sait d'ordinaire bien tourner une épitre. Le Mâconnais badine fort agréablement avec le P. du Cerceau, éditeur de ses épigrammes, et dont il fait, non sans un peu de complaisance, l'oracle du Parnasse (3). Il n'est pas du reste incapable de hausser le ton. Sauf quelques taches de détail, il parlera noblement de la succession d'Espagne, soit au comte d'Ayen, soit au Roi lui-même (4). Satirique, il trouve d'excellents vers, et tiendrait tête à Boileau, s'il avait la vigueur nécessaire pour se gouverner, se restreindre et se maintenir jusqu'à la fin dans le ton du genre. Un peu lâche quand il daube les nouvellistes pessimistes au temps de la ligue d'Augsbourg, il est plus nerveux contre les *Auteurs*, censurant, parfois avec éloquence, leurs jalousies, leurs disputes, en particulier la querelle des

(1) *Œuvres choisies*, p. 95.

(2) *Ibidem*, p. 151. Quelques-uns vantent surtout la *Confiance perdue ou le serpent mangeur de Kaïmack* (p. 119); mais je ne vois guère les raisons de cette préférence.

(3) *Œuvres choisies*, pp. 65 et 70. Ces deux épitres, dont la première en style marotique, doivent compter parmi ses meilleures productions. Le P. du Cerceau, qui appartient plutôt au dix-huitième siècle, était bien fait pour se lier avec Sénecé; comme lui, talent facile et gai, mais sans assez de force et de travail.

(4) *Œuvres posthumes*, pp. 97 et 79.

Anciens et des Modernes. Je ne loue ici que la verve, car c'est à Racine, j'en ai peur, que vont ces traits si injustes :

Sur le sommet du mont tel d'entre vous préside,
Qui, d'un poison jaloux incessamment livide,
Du moindre honneur d'autrui sent son cœur désolé.
Pour peu qu'on en attrape, il croit qu'on l'a volé.
De soins plus éclatants l'ambition le presse ;
Il traite l'art des vers d'erreurs de sa jeunesse ;
Mais il souffre à regret ceux qu'il voit appliqués
A fouler d'un peu loin les pas qu'il a marqués.

Or, dans le jardin des neuf Sœurs,

L'hysope tient son rang aussi bien que le cèdre.
Tel chantera Phyllis, qui ne peut chanter Phèdre (1).

En tout cas, voici Boileau sans conteste.

Eussiez-vous, dans vos vers, par une heureuse audace,
Joint la force de Perse aux agréments d'Horace,
Ira-t-on dans ces vers outrés d'emportements
De concorde et de paix chercher des documents,
Lorsque vos factions de vieux et de modernes
Du Parnasse affligé font gémir les cavernes ?

On vient d'entendre l'ami de Madame Deshoulières, le familier de la duchesse de Bouillon. Excellent homme, qui prêche contre les cabales littéraires et néglige de s'appliquer à lui-même son homélie ! Je l'aime bien mieux quand, à la fin de la pièce, il frappe d'estoc et de taille sur la plèbe des traducteurs.

(1) On trouve dans les *Œuvres posthumes* (p. 314) une note en prose où Racine est figuré comme le tyran de la littérature. Il est aussi l'auteur d'une « certaine pièce nommée *Athalie* » (!) et bien peu faite pour ennoblir son nom.

Les *Travaux d'Apollon* sont peut-être le type achevé de ses mérites et de ses défauts. Acanthe — c'est lui-même — va se jeter dans la Saône, fin commune aux poètes méconnus et faméliques. A ce moment, surgit l'ombre de feu Maynard, un des héros de la corporation (1). Elle raconte amplement les tribulations personnelles du dieu des vers, et Acanthe reste consolé, prêt à faire de son mieux pour attirer par de dignes louanges les bienfaits de Louis XIV. Au début, excellents traits de satire.

Je vois tous mes égaux, par d'utiles vertus,
Admis avec honneur au palais de Plutus.
L'un dans un char pompeux traîne l'arithmétique ;
L'autre aux frais des clients dore sa rhétorique ;
Un autre, de la parque augmentant les trésors,
S'enrichit avec elle à commercer des morts.

A la fin, bons conseils donnés en bons termes.

... Quand un auteur sur une œuvre pâlit,
Trop de bien le relâche et trop peu l'avilit.
Eh bien ! veux tu forcer ton prince incomparable
A jeter sur tes vers un regard favorable,
Et, par quelques bienfaits, de ton sort obstiné
Changer royalement le cours empoisonné ?
Je m'en vais te guider par un avis fidèle.
Le voici, cher Acanthe, en un seul mot : *excelle.*

Entre ces deux extrêmes, une amplification mythologique parfois élégante mais longue et fastidieuse, un fragment des métamorphoses d'Ovide, remarque justement Sainte-Beuve (2). Et nous avons là de quoi juger assez bien Sénecé, le fort et le faible de sa manière. Poète, il l'est évidem-

(1) Voir t. I, p. 285.
(2) *Loc. cit.*

ment, et très bien doué pour ces œuvres secondaires qui, malgré tout, sont encore la poésie. Pourquoi n'y excelle-t-il pas tout à fait, comme il se le conseillait à lui-même? C'est facilité trop grande, abandon trop indulgent à une imagination féconde et riante. C'est aussi éducation littéraire légèrement surannée. Il a beau vivre jusqu'au second tiers du dix-huitième siècle; il reste, en bien des points, un disciple de la vieille école, un lettré d'avant Boileau et Racine, fidèle aux modes d'antan, sinon précieuses, au moins négligées, capricieuses et vagabondes. Archaïque par certaines formes de vers et de style, rondeaux, triolets, madrigaux, il l'est encore et surtout par l'abus de l'allégorie (1), par les inconséquences du goût (2), par le manque de sévérité dans la composition dès que la pièce est un peu longue. Mais il n'y a que demi-mal. A retarder ainsi quelque peu sur les vrais maîtres, Sénecé gagne au moins d'éviter la contagion du siècle finissant, de n'être ni philosophe à la pédantesque, ni érotique à la glace, en fin de compte, dépassant de beaucoup, non-seulement La Fare qui n'est rien, mais Chaulieu qui pourrait être quelque chose. Sa muse modeste est la dernière à représenter le gai, le franc badinage du vieil esprit français.

(1) Ainsi, une prétendue lettre de Marot contant l'arrivée de Lulli aux Champs-Elysées. *Œuvres choisies*, pp. 295 et suivantes.

(2) Il lui échappera çà et là des périphrases détestables.

L'auteur du feu divin si brillant et si pur
Sur votre illustre flanc pend au cordon d'azur...

Cela veut dire que Dangeau est chevalier du Saint-Esprit.

II

Houdar de La Motte. — L'ouvrier en tous genres : épopée, drame, églogue, fable, ode.

Et dans quel genre pourrons-nous classer Houdar de La Motte ? Dans tous à la fois, mais à la condition expresse de ne l'estimer poète dans aucun. C'est l'ouvrier en vers, étrange ouvrier qui médit de son outil et l'essaye obstinément à toutes besognes. Voudra-t-on souffrir une expression familière mais ici très juste ? Il fait généralement tout ce qui concerne son état. Epique, il a perfectionné l'Iliade, et il entend bien qu'elle lui appartienne, au moins par moitié. Dramaturge, il produit des opéras, des ballets, des comédies, des tragédies (1), et l'une au moins, *Inès de Castro*, obtiendra en 1723 tous les succès imaginables, succès de critique, succès de parodie, succès de larmes. Lyrique, il nous offre un assortiment complet d'hymnes, de psaumes, de cantates, plus toutes les variétés de l'ode soigneusement étiquetées par lui-même, odes pindariques, odes anacréontiques, odes imitées d'Horace. Il est bucolique, il est fabuliste ; il a même quelque part un précis rimé d'histoire romaine. Rien ne manque à ce magasin de jouets poétiques, rien sinon l'âme, la poésie. Vous

(1) *Les Machabées*, 1721 ; *Romulus*, 1722 ; *Œdipe* en vers, *Œdipe* en prose ; *Amadis de Grèce*, *Mathésie*, *Canente*, *Omphale*. — *Inès de Castro* est un beau thème. L'héritier de Portugal s'est uni en secret à une noble fille. Tout à coup on veut lui imposer d'autorité un mariage politique. Révolte, sédition, condamnation à mort du prince rebelle. Inès apaise tout, obtient la grâce du coupable et même la reconnaissance de ses droits d'épouse ; mais elle meurt empoisonnée par la jalousie de la reine. — On voit ce que Racine eût tiré de cette donnée. La Motte effleure tout, si bien que, dans son œuvre, il n'y a pas même une scène digne de ce nom. Par contre, il moralise et prêche à la façon de Voltaire et de tout le dix-huitième siècle.

n'y trouvez que poupées brillantes, mannequins dont plusieurs assez bien dorés et enluminés. Ne l'oublions point, du reste, La Motte est aussi théoricien, critique, plaideur surtout, mais plaideur en sa propre cause, *pro domo sua*. Chaque série d'œuvres, quelquefois chaque œuvre particulière, marche escortée d'un *Discours* où l'auteur s'explique et se justifie. C'est l'ouvrier se croyant artiste ; c'est Chapelain estimant tout simple et tout uni le passage de la rhétorique à l'éloquence, de la poétique à la poésie. Cette fois, il est vrai, Chapelain semble moins rengorgé, moins lourd, plus homme du monde ; il a lu les maîtres, surtout Racine, et, sauf l'harmonie à laquelle son tempérament résiste, on voit çà et là qu'il a été à bonne école. Au fond pourtant, c'est bien lui, et, comme jadis, il se tue à rimer : que n'écrit-il en prose ? Car il fait mieux en prose qu'en vers.

La cinquième églogue met en scène un berger sur l'âge, galant retraité, qui laisse échapper un mot bien joli :

... Si, dans mes chansons, je fais encor l'amant,
Je le fais de mémoire et non de sentiment.

On pense tout de suite à l'auteur, à cela près que, sans doute, l'honnête homme galantise de tête et par imagination encore plus que par réminiscence. D'ailleurs ses pastoureaux, tout en voulant rester simples, se font un devoir de prêcher toujours quelque vérité utile (1), et se targuent d'avoir plus d'esprit que les personnages de Théocrite. Le druide Adamas — celui de l'Astrée, — leur en a donné la permission formelle. Il a dit à son disciple Mœris :

Loin donc de tes chansons la première rudesse
Que notre âge reproche aux bergers de la Grèce.

(1) *Discours sur l'Eglogue.*

Ne crains point d'ajouter à leur naïveté
L'élégance champêtre où ton art est monté.
Si tu peins nos amours, fais-en voir la tendresse,
Les détours, les soupçons et la délicatesse ;
Hasarde en tes amants quelques réflexions :
Elles naissent souvent du sein des passions !... (1).

Avec ce bon billet, nos héros rustiques ne se font pas faute d'un peu de philosophie et de subtilité ; mais ce n'est toujours que l'accessoire du rôle. Soupirer est la grande affaire, et, pour de purs comédiens qu'ils sont, ils s'y emploient, à tout prendre, aussi bien que d'autres.

Seulement La Motte n'a pas pris garde à la façon singulière dont il encadre ses vingt tableaux idylliques. Je lis au début : « Les personnages de l'*Eglogue* ne sont plus qu'une idée ; » car on aurait « grand tort de les prendre dans cet état d'avilissement où ils sont tombés ; » il faut remonter à cette période fortunée « où leurs travaux s'accordaient encore avec le loisir... où nous nous les imaginons heureux et moins bergers, pour ainsi dire, que souverains de leurs héritages et de leurs troupeaux (2). » Dans le dernier morceau, l'auteur n'invoque plus la muse des bois syracusains sans prendre ses sûretés avec elle.

... Ne m'inspire point des chansons trop usées...
Laisse l'amour ; il plaît, mais ce plaisir peut nuire.
On séduit sur ce point, même en voulant instruire ;
On fait sentir le charme en peignant le danger,
Et le plus sûr remède est de n'y point songer (3).

Ainsi la préface donnait à entendre que le genre même est aujourd'hui tout factice, et la conclusion avoue nettement que l'objet traditionnel est pour le moins dangereux. Mieux

(1) *Eglogue* I.
(2) *Discours sur l'Eglogue*.
(3) *Eglogue* XX.

valait donc s'abstenir. La conclusion s'impose, mais une pièce eût manqué à la collection, un article à l'étalage.

Marcher sur les brisées de La Fontaine suppose ou beaucoup de présomption ou beaucoup de modestie. Notre ouvrier en tout genre fit des fables, et ses premiers lecteurs le jugèrent plutôt présomptueux. En vain Madame de Lambert les suppliait d'apprécier « le fin, le délicat, le *pensé* de M. de La Motte (1). » Ils n'y voulaient pas entendre, et ils avaient un peu raison. La naïveté, la bonhomie vont si bien avec la sagesse toute populaire de l'apologue, mais encore avec les mœurs de la gent animale où le fabuliste prend d'ordinaire ses personnages ! Le plus curieux est de voir La Motte lui-même se défendre, se débattre contre cette gloire éminente qui fait échec à son succès. Il vante La Fontaine, sa simplicité, son ample abondance.

Tout fleurit dans ses vers ; le plus vil animal
Est éloquent; c'est plaisir de l'entendre.
Tout prend des sentiments, des mœurs...
Le précepte à loisir se coule sous les fleurs (2).

Ailleurs, il s'enhardit à le critiquer un peu, au nom de la versification, de l'histoire naturelle, des vraisemblances. Jamais les brebis ne firent ou ne feront la paix avec les loups ; — le renard a mauvaise grâce à juger un buste vide de cervelle (3) ; — l'histoire de Perrette et du pot au lait finit par des longueurs inutiles (4). Voici mieux en-

(1) « Quelle injustice n'a-t-il pas soufferte quand ses fables parurent ! Je crois que ceux qui les ont improuvées n'avaient pas en eux de quoi en connaître toutes les beautés. Ils ont cru qu'il n'y avait pour la fable que le simple et le naïf de M. de La Fontaine ; le fin, le délicat, le pensé de M. de La Motte leur ont échappé ou ils n'ont pas su les goûter. » (Madame de Lambert, *Portrait* de M. de La Motte. Œuvres de La Motte, 1754, t. I, p. V.)

(2) Liv. III, fable X.

(3) Liv. I, fable IV.

(4) *Discours sur la fable.*

core : l'unité manque à la fable des deux pigeons, l'unité morale et de sentiment. Pourquoi l'infidèle est-il ramené au logis par les dangers et tribulations du voyage ? Il devrait l'être par son cœur et pour avoir trouvé loin de son ami « les plaisirs insipides (1). » Ne serait-ce pas en effet plus délicat, plus *pensé ?* Mais quoi ! La Motte se connaît : il se croirait fou de prétendre rivaliser avec le Maître. S'il a personnellement affaire à un critique trop exigeant, « Halte là ! » lui crie-t-il (2) ;

Va-t'en porter ta censure hautaine
Sur Corneille, Boileau, Racine ou La Fontaine.
Voilà des écrivains dignes de t'exercer ;
Pour moi je n'en vaux pas la peine (3).

Et cependant, écoutez-le parler ailleurs, de ce ton qui lui est habituel, ton de papelard, dira Voltaire (4). « N'y aurait-il pas quelque justice à me compter, en compensation des beautés qui me manquent, le mérite de l'invention que mon prédécesseur ne s'est pas proposé ? (5) » En deux mots : La Fontaine arrangeait et moi je crée. N'est-il pas vrai que ses petits manèges sont plaisants ?

Mais ses *Fables ?* — Eh bien ! ne les méprisons pas trop vite. Dans une lettre à La Harpe (juillet 1772), Voltaire conte que, lors de leur apparition, il soupait un jour au Temple. La compagnie — et quelle compagnie ! Vendôme, Chaulieu, le chevalier de Bouillon, l'abbé de Bussy — en

(1) *Discours.*

(2) Halte là; lecteur, et qui vive ?...
(L. I, VI.)

Tout ce début est vraiment bon.

(3) *Ibidem.*

(4) Tout doucement venait La Motte-Houdard,
Lequel disait d'un ton de papelard :
« Ouvrez, Messieurs, c'est mon Œdipe en prose. »
(Voltaire, *Le Temple du Goût.*)

(5) *Discours.*

faisait des gorges chaudes avant d'avoir lu. Voltaire alors parle de quelques reliques inédites de La Fontaine récemment découvertes ; il récite une fable ; on se récrie, on reconnaît à chaque mot l'inimitable bonhomme. Or, c'était du La Motte pur. Je regrette que le malin n'ait pas noté le morceau qui lui servit à mystifier ses spirituels auditeurs. En tout cas, s'il pouvait jamais y avoir méprise, ce ne serait que pour un instant. Nulle part, l'auteur ne montre mieux son faible que dans quelques sujets analogues à ceux de son devancier (1). La nature n'est pas décrite, elle n'est pas vue. La Motte est spirituel, souvent même gai ; mais il est trop clair que son astre, en naissant, ne l'a pas fait poète. Et malgré tout, ses *Fables* se laissent lire ; elles agréent même çà et là par une observation assez fine, par une moralité saine, ingénieuse, tournant déjà quelque peu à la philosophie sociale et humanitaire, mais sans pédantisme ni lourdeur.

Rois, qu'on vous aime et qu'on vous craigne !
L'un sans l'autre n'est pas assez (2).

N'imitez pas Alexandre.

Il perdit tout son temps à vaincre
Et n'en eut pas pour gouverner (3).

Le récit ne manque pas toujours de verve, le dialogue non plus, et ce versificateur médiocre a par instants l'expression nette et heureuse (4). Tout compte fait, ses *Fables* ne

(1) *L'âne*, I, 7. — *Les oiseaux*, I, 93. — *Le fromage*, II, 11. — *L'âne et le lièvre*, II, 18, etc.

(2) *Le roi des animaux*, IV, 1.

(3) *Le conquérant et la pauvre femme*, IV, 16.

(4) Citons, entre autres bonnes fables : *Le sac des destinées*, I, 11 ; — *Les dieux d'Egypte*, I, 18 ; — *L'Avare*, I, 19 ; — *Les singes matelots*, II, 6 ; — *Le Caméléon*, II, 9 ; — *Les grillons*, II, 19 ; — *La chenille et la fourmi*, III, 8 ; — *Pluton et Proserpine*, III, 12 ; — *Le jugement, la mémoire et l'ima-*

sont pas seulement le meilleur de son œuvre. Quelques-unes ont une valeur réelle et je m'assure qu'il serait estimé si La Fontaine n'existait pas.

Mais que vaut-il comme lyrique ? Fort peu de chose.

Un vers noble, quoique dur,
Peut briller dans la *Pucelle* (1),

et l'on peut, en cherchant bien, rencontrer chez La Motte une strophe passable ou même vivante, mais toujours à l'harmonie près. Il dira, par exemple, à propos de Louis XIV mourant :

Courtisan, timide ministre
Dont l'intérêt conduit la voix,
La mort te semble un mot sinistre,
Trop fort pour l'oreille des rois ;
Tu craignais que dans ton langage
Louis n'entrevit quelque image
De la douleur et du trépas.
En voyant comme il les surmonte,
Avoue à sa gloire, à ta honte,
Que tu ne le connaissais pas (2).

L'ensemble reste misérable, parce que, là plus qu'ailleurs, le métier ne suffit à rien. La Motte sait aussi bien qu'homme du monde la rhétorique de l'Ode. Il s'exclame, il apostrophe, il personnifie les choses, il fait l'écart pindarique et s'en excuse après : le tout suivant la formule, décemment et aux bons endroits. Nous avons vu, disait J.-B. Rousseau.

gination, III, 13 ; — *Les amis trop d'accord*, IV, 15. — La morale de cette dernière pièce est le vers si connu : « L'ennui naquit un jour de l'uniformité. »

(1) Boileau.

(2) *La mort de Louis le Grand*. Il y a encore de bons traits dans *La sagesse du Roi supérieure à tous les événements*. (Après la victoire d'Almanza.)

Le Pinde en proie à de petits illustres
Qui, traduisant Sénèque en madrigaux
Et rebattant des sons toujours égaux,
Fous de sang-froid, s'écriaient : « Je m'égare ;
Pardon, Messieurs, j'imite trop Pindare ; »
Et suppliaient le lecteur morfondu
De faire grâce à leur feu prétendu (1).

Pas d'erreur possible sur l'intention du satirique, et le trait porte juste. Louanges ou pièces de circonstance (2), dissertations de morale, de littérature ou d'art tournées vaille que vaille au lyrique (3) ; partout l'amplification commune, partout la déclamation, la chaleur feinte, et quoi de plus glacial ? Faut-il marquer les rangs ? Mettons ces pauvres odes au-dessus de celles de Voltaire, au-dessous de la *Prise de Namur*.

III

Jean-Baptiste Rousseau. — L'homme. — Les œuvres : *Allégories*, *Epîtres*, *Odes* et *Cantates*. — Rousseau lyrique, bon ouvrier dans un genre conçu à faux. — Mythologie, pindarisme, observances rhythmiques trop étroites. — Ses cantiques sacrés.

On peut s'amuser de La Motte parce que, tout compte fait, il n'est pas à plaindre. Il joint à quelque talent l'illusion d'en avoir bien davantage. Populaire à l'Académie, grand homme dans le premier salon de l'époque, ménagé par l'amour-propre tout politique de Fontenelle, qui d'ail-

(1) J.-B. Rousseau, *Epîtres*, liv. I, Ep., VI.

(2) *Les fanatiques* (Camisards) ; — *Le deuil de la France* (Mort de la duchesse de Bourgogne, puis du duc lui-même), etc.

(3) *Le désir d'immortaliser son nom ;* — *L'homme ;* — *La suite de soi-même* (amplification de Pascal) ; — *L'émulation* (anciens et modernes) ; — *Les poëtes ampoulés*, *La peinture*, *La déclamation*, *La poésie française* (la première des neuf pièces de La Motte, couronnées aux jeux floraux.)

leurs, s'étant fait désormais une autre carrière, n'a pas à le jalouser comme rival ; en outre, il tient de la nature un don singulièrement précieux. Sa vanité — qui n'a la sienne ? — est discrète, douce, caressante pour autrui ; elle est optimiste pour elle-même. Sa courtoisie lui fait pardonner ses succès, et il prend comme argent comptant les politesses qu'elle lui attire de Boileau, de Fénelon, de tous autres.

Homme fait pour jouir beaucoup et paisiblement de ses avantages, du reste venu à son heure, à l'une de ces périodes de transition où il est plus aisé d'être quelque chose parce que tout le monde est peu de chose. Voilà bien le lettré heureux.

Jean-Baptiste Rousseau devait avoir une tout autre destinée. Piron voulait écrire sur sa tombe :

Il fut trente ans digne d'envie
Et trente ans digne de pitié.

Je crois plutôt que la pitié doit le suivre partout, sévère pour les débuts du poète, sympathique et respectueuse pour sa fin. Malheureux par sa faute, Rousseau y a gagné la sagesse, le retour à cette religion qu'il avait déshonorée en même temps qu'il la chantait.

Né pauvre (1670), on l'accuse d'avoir publiquement renié son père, l'humble cordonnier parisien, venu un jour au théâtre pour l'applaudir. Il n'y a là qu'une odieuse légende. Le fait est que, après ses études à Louis-le-Grand, le démon de l'ambition l'avait saisi avec celui des vers. D'abord auteur dramatique (1), il réussit mal et se rejeta sur d'autres genres ; acharné au succès et très résolu à

(1) *Le café*, un acte en prose (1694) ; — *Le flatteur* (1696), cinq actes en prose puis en vers ; — *Le capricieux* (1700), cinq actes en vers. — Deux opéras : *Jason* (1696), *Vénus et Adonis* (1697).

l'accepter de toutes mains. Voilà comment, avec ses *Odes sacrées*, offertes au duc de Bourgogne, alternaient des compliments aux Vendôme, à Chaulieu, à La Fare, en qui le pauvre homme saluait *la vertu parée des attraits de la volupté* (1), mais surtout des couplets licencieux composés pour ces banquets du Temple dont il osait bien vanter l'innocence. On l'a fait assez cynique pour appeler lui-même de telles œuvres les *Gloria Patri* de ses psaumes. Légende encore, et il suffit bien qu'il les ait écrites de la même plume dont il paraphrasait la Bible, poète à double jeu et à double face, Pétrone à la ville et David à la cour, selon le mot de Danchet.

Ainsi se dégradait un talent que le vieux Boileau avait grandement encouragé, à qui les protecteurs ne manquaient pas, talent fait pour un bien plus digne rôle et trop visiblement compromis par celui-là. Le châtiment vint bientôt, et le coupable n'en put accuser que son propre caractère. Dramaturge malheureux, il s'en était pris de ses mésaventures aux habitués du café Laurent, à La Motte, à Crébillon, à Danchet, à La Faye, à Saurin (2), et les avait injuriés en vers grossièrement satiriques. Comme il se présentait à l'Académie en concurrence avec La Motte (1710), on fit courir sous son nom d'autres couplets absoument impardonnables. Bâtonné par La Faye, attaqué en diffamation par les autres, il parvint à découvrir que Saurin avait colporté les infamies en question, et s'obstina sans preuves à le faire condamner comme auteur. Le fruit de son acharnement fut un arrêt qui le bannissait lui-même à perpétuité (1712). Sans l'attendre, il s'était retiré en

(1) *Odes*, liv. II, 9.

(2) Le géomètre Joseph Saurin (1659-1737), frère d'Élie Saurin, le pasteur et prédicateur calviniste, oncle d'un autre Joseph Saurin (1706-1781), auteur dramatique assez renommé au dix-huitième siècle.

Suisse, auprès du comte du Luc, notre ambassadeur (1711). Jusqu'à la fin, et en présence du Saint Viatique, Rousseau niera d'avoir composé les derniers couplets mis sur son compte, et Voltaire même s'inclinera devant cette protestation *in extremis* (1).

En 1715, le comte du Luc ayant passé à l'ambassade de Vienne, Rousseau l'y suivit. Caressé par le prince Eugène, il le chanta dans plusieurs pièces (2). Alors du moins Eugène ne combattait plus que les Turcs, et si l'on pense que Rousseau eût dû être arrêté par les souvenirs de Hochstedt et de Malplaquet, la faute restera bien mince en regard des compliments de Voltaire au vainqueur de Rosbach. Bientôt cependant le poète banni se brouillait à demi avec le prince et se retirait à Bruxelles, son dernier séjour. En 1716, il avait refusé des lettres de rappel que lui offrait le Régent, à la demande du comte de Breteuil (3); il voulait, non pas une grâce, mais une réhabilitation juridique. Vingt-deux ans plus tard, il se résignait à solliciter cette grâce même, et n'obtenait que la tolérance pour un dernier voyage à Paris (1738). Il revint désespéré à Bruxelles et y mourut en 1741. Sans réformer absolument son caractère, le malheur l'avait depuis longtemps ramené à la religion pratique (4). De grandes fautes longuement expiées, c'est

(1) Voltaire, si dur au poète dans son *Siècle de Louis XIV* (*Catalogue des écrivains*, articles *Rousseau* et *La Motte*), écrivait pourtant au fils de Saurin : « Vous devez sentir de quel poids est le testament de mort du malheureux Rousseau. »

(2) Sur la bataille de Peterwaradin, 1702. (*Odes*, liv. II, 11). — *Après la paix de Passarowitz*, 1718, (liv. III, 2.)

(3) Père de la triste marquise du Châtelet, « la Sublime Emilie » de Voltaire.

(4) Voltaire nous apprend que, sous la menace de l'arrêt de bannissement, Rousseau était allé faire une retraite chez les jésuites, ses anciens maîtres. (*Siècle de Louis XIV. Ecrivains*, article *La Motte*). Voltaire insinue que ce pourrait bien être hypocrisie, mais il n'ose insister.

en quoi se résume cette vie de soixante et onze ans, et l'on voit qu'il n'y a rien là pour faire sourire.

Le poète y prêtera-t-il mieux que l'homme? Ne parlons pas de son théâtre qui n'a jamais compté. Restent les *Allégories*, les *Epitres*, les *Epigrammes*, surtout les *Odes* et *Cantates*, son meilleur titre assurément.

Les *Allégories* sont, par définition, un genre faux et froid : vice d'origine que rien ici ne rachète, ni l'esprit, ni le sentiment, ni le style. Pourquoi couvrir la satire de ce masque? On l'aimerait mieux franche et se donnant pour ce qu'elle est. Si Rousseau voulait flageller l'hypocrisie et refaire la triste *Equivoque* de son maître Boileau, que n'y allait-il bonnement, sans imaginer une espèce de monstre et l'affubler du nom bizarre de *Torticolis?*

> Torticolis! figure symbolique
> De son col tors et de sa tête oblique (1).

S'il lui plaisait se venger de l'abbé Pic, un de ses rivaux en opéra, ou du directeur Francine, à quoi bon envelopper sa diatribe d'un conte sans intérêt et sans grâce (2)? Au reste le méchant n'est jamais comique, pas même assez spirituel. Or, la muse des *Alléyories* est bien la méchanceté, l'aigreur violente, et l'on conçoit que, malgré sa feinte naïveté marotique, le style n'y gagne rien.

Il en faut dire à peu près autant des *Epitres*, au moins du plus grand nombre. A l'allégorie près, ce qui est assurément un bénéfice, elles sont aussi peu agréables. Rous-

(1) *Allégories*, liv. I, 1.

(2) L'*Opéra de Naples*, le *Masque de Laverne*, liv. I, 7-8. La première de ces pièces inspira Voltaire dans sa *Crépinade*, satire grossière et odieuse de Rousseau lui-même. L'auteur des *Allégories* fut puni par où il avait péché.

seau ne cause pas, ne badine pas; il disserte, il se justifie ou se vante; par-dessus tout il récrimine.

> L'amour du vrai me fit lui seul auteur,
> Et la vertu fut mon premier docteur,

dit-il assez lourdement au comte de Breteuil (1); mais quelques vers plus loin vous trouverez des traits amers contre l'un ou l'autre, et vous jugerez que la vertu dont il est disciple n'est assurément pas l'indulgence. A Clément Marot, l'honneur de *son pupitre* (2), il dénonce Crébillon comme un *froid énergumène*, Saurin comme un *athée*, trois dames auxquelles il n'a pas l'heur de plaire, comme un *trio de louves surannées*, ni plus ni moins. Ailleurs s'adressant aux Muses, tout ainsi que Boileau à son esprit, il tente sans grand succès l'apologie de son humeur satirique; mais ne le croyez pas en veine d'amendement. Il ne lira plus les poètereaux jaloux qui le diffament, il oubliera qu'ils sont au monde; c'est tout ce qu'il peut leur accorder, et, si la concession ne leur paraît pas suffisante, il se fait autoriser à les dauber de plus belle (3). Certes, Voltaire est un personnage peu sympathique, et Rousseau fait bien de lui reprocher la faiblesse de ses rimes; mais n'est-ce point dépasser toute mesure que de l'appeler, après Mérope, *un auteur de deux jours* (4)? Où les *Épîtres* n'ont pas trop de fiel, encore sont-elles prolixes, traînantes, souvent prosaïques. Lui-même se juge bien quand il appelle certaine amplification morale au comte du Luc

> Le long sermon que je viens d'entonner (5).

(1) *Epitres* I, 6.

(2) « Ami Marot, l'honneur de mon pupitre... » (I, 3.) On peut regretter que les œuvres de maître Clément aient été son livre de chevet, mais aussi qu'il le dise en pareils termes.

(3) *Aux Muses*, Epîtres, I, 1.

(4) *Au P. Brumoy*, II, 2.

(5) *Epitres*, I, 5.

Avec un pareil caractère, il devait avoir du goût pour l'épigramme proprement dite. Le fait est qu'il ne la tourne pas mal et qu'il plaît assez dans ce genre, dès qu'il veut bien s'épargner l'inconvenance ou l'âcreté excessive. Naturellement ses rivaux ou ennemis littéraires ont large part aux coups.

O Catinat, quelle voix enrhumée
De te chanter ose usurper l'emploi!

C'est Gacon, le poète misérable, qui servirait mieux la gloire de son héros en faisant contre lui une satire (1). Si Danchet n'est pas heureux au théâtre, c'est, à l'en croire, tantôt le froid tantôt le chaud qui fait la salle vide. Danchet se trompe : c'est le froid toujours (2). — L'abbé Bignon, directeur du *Journal des savants*, pose pour l'homme universel. Il y réussit à sa manière.

Chrysologue est tout et n'est rien (3).

— Les dames raffolent de Fontenelle. Pourquoi pas?

C'est le pédant le plus joli du monde (4).

— Qu'on respecte en Crébillon le héros de la boursouflure,

... un rimeur plus enflé
Que Rampale, Brébeuf, Boyer et Longepierre (5).

Quant à La Motte, les brocards tombent sur lui comme

(1) *Epigrammes*, liv. I, 28. — François Gacon (1667-1725) épigrammatiste et satirique, auteur du *Poète sans fard* (1696) et de l'*Anti-Rousseau* (1712).
(2) Liv. III, 12.
(3) Liv. III, 29.
(4) Liv. II, 15.
(5) Liv. II, 31.

grêle (1). Rousseau ne lui passe rien, ni son Iliade soi-disant réduite et qui paraît deux fois longue comme l'original, ni les irrévérences de sa critique à l'endroit d'Homère, ni ses fables où les animaux ont tant d'esprit. On conçoit que, dans la république des lettres, un si mordant compagnon se soit fait craindre plutôt qu'aimer.

Que ne s'en tenait-il aux *Odes*, aux *Cantates?* Il n'eût offensé personne; enfermé dans ce domaine, il y eût régné sans rival sérieux. De fait, ne s'est-il pas appelé, jusqu'à la rénovation contemporaine, notre lyrique, notre grand lyrique?

La France a perdu son Orphée,

s'écriera sur sa tombe Lefranc de Pompignan, sans voir plus qu'homme de son siècle le ridicule d'une comparaison entre l'Orphée de la légende, chantre divin, révélateur, hiérophante, et le bourgeois de littérature alignant dans son cabinet ses strophes laborieuses. Mais enfin Rousseau a tenu le sceptre pendant un siècle, et, quand a surgi l'école nouvelle, on a voulu faire de ce sceptre une férule pour la régenter. De là une réaction violente contre cette vieille gloire (2). Etait-ce bien la peine, et la gloire en question ne pâlissait-elle pas d'elle-même à l'apparition du vrai lyrisme, comme les lustres à la fin d'un bal d'été? Depuis lors, de purs classiques lui ont péremptoirement signifié sa déchéance, Nisard, par exemple (3). Voyons pourquoi cet arrêt fut juste, mais ne nous vengeons pas outre mesure des admirations qu'on nous a peut-être imposées dans

(1) *Epigrammes*, liv. II, 12, 13, 14. — Liv. III, 20.

(2) Voir un article de la jeunesse de Sainte-Beuve (1829), *Portraits littéraires*, nouvelle édition, t. I, p. 128. — Il convient d'ajouter qu'en rééditant ce morceau l'auteur en a désavoué « l'amertume blessante » (*Note à la suite*, p. 144.)

(3) Nisard, *Histoire de la Littérature française*, liv. IV, ch. IV, § 1.

notre enfance. D'après Sainte-Beuve — le Sainte-Beuve de 1829 — Jean-Baptiste aurait été « le moins lyrique des hommes à la moins lyrique de toutes les époques (1). » Exagération de combat. Dites plutôt, le meilleur des lyriques factices, le poète qui a moins constamment que d'autres tourné le dos à l'idéal du genre, dans un temps où personne n'y atteignait, faute d'y viser et même de le concevoir.

Ecartons pour un moment les cantiques sacrés (2) et ne regardons qu'aux pièces profanes, odes politiques, morales, littéraires ou inspirées par des circonstances personnelles (3). Rousseau entend bien que le lyrisme soit, par essence, la poésie du sentiment, le « véritable champ du sublime et du pathétique (4). » D'autre part, avec les traditions de la grande école, qu'on l'approuve d'avoir gardées, il en conserve religieusement les exagérations et les routines, le culte des anciens allant presque au fétichisme, l'imitation poussant volontiers au pastiche. Pour lui comme pour ses contemporains, l'ode n'est pas seulement l'effusion libre, ardente mais sensée, des vives impressions de l'âme; elle est un calque d'Horace, de Pindare surtout; elle a ses mètres consacrés, son style tout fait, ses *ornements reçus*, son merveilleux mythologique indispensable. Voilà qui, de toute nécessité, la rend factice. Notre poète le voit-il? Non, que je sache. En tout cas il accepte sans discussion les limites tracées, naturelles ou arbitraires; « le champ du sublime et du pathétique » lui devient comme une piste étroite sur laquelle il va s'évertuer à courir.

(1) *Loc. cit.*
(2) Liv. I.
(3) Liv. II, III, IV.
(4) Rousseau, *Préface des Odes*.

Pour lui, la mythologie est un principe. Non content de venger l'antiquité contre les La Motte et les Fontenelle (1), il préconise et croit justifier par l'allégorie ces malheureuses *Divinités poétiques* (2), le fléau de notre littérature. Cependant, qu'ont-elles de commun avec la mort du prince de Conti (3), ou la naissance du duc de Bretagne? (4). Que viennent-elles faire à propos de la guérison du comte du Luc (5), de la paix conclue en 1736 par le cardinal de Fleury? (6) A la vérité Rousseau n'est pas si osé que de recourir à elles pour liguer les princes chrétiens contre les Turcs (7), ou décider la victoire du prince Eugène à Peterwaradin (8). Comment donc ne s'avise-t-il pas qu'en tout autre sujet chrétien et moderne elles ne sont ni moins froides, ni moins ridicules?

Mythologie, pindarisme : les deux choses vont de pair dans sa conception trop étroite. Ainsi tout lyrique se devra d'imiter çà et là les célèbres *écarts* du poète thébain. Voilà sans doute pour expliquer cette longue invective contre les flatteurs ajoutée à l'élégie sur la mort de Conti, ou cette théorie de l'inspiration par où débute l'ode au comte du Luc. La Harpe admire l'habileté du poète à retomber de là sur les infirmités du diplomate, et Nisard lui-même avoue que ce brillant vacarme étourdit l'imagination avant que la raison ait eu le temps de se mettre en garde. Je leur en demande pardon à tous deux, mais il me semble que la raison est choquée dès l'abord. Les inquié-

(1) *Ode à Malherbe*, liv. III, 6.
(2) *Les Divinités poétiques*, liv. IV, 6.
(3) Liv. I, 10.
(4) Liv. II, 6, 1.
(5) Liv. III, 1.
(6) Liv. IV, 8.
(7) Liv. III, 5.
(8) Liv. III, 11.

tudes pour la santé d'un protecteur devaient se traduire en un chant court, ému, simple; une introduction à grand orchestre fait disparate; c'est un contre-sens, une lourde faute contre le goût.

Il y a aussi beaucoup de rhétorique dans le style courant de Rousseau : exclamations, apostrophes, prosopopées, toutes choses glaciales quand elles ne jaillissent pas de l'âme et sentent plutôt la convention, la formule, le tic d'esprit. Omettons les analyses de détail, plus convenables au professeur qu'à l'historien; notons seulement que les grandes *Odes*, surtout lues de suite, ont quelque chose de guindé, une sorte d'emphase continue, bien différente du vrai ton lyrique, parce qu'elle est bien loin de la nature. A part le fond, souvent pauvre, à part la mythologie dont le poète est obsédé, j'aimerais encore mieux certaines pièces plus brèves, plus lestes, plus voisines de la manière d'Horace (1). L'aisance disparaît dès que Rousseau croit devoir être sublime et cherche d'instinct dans son répertoire classique les locutions, figures et tournures en possession de produire ou de simuler cet effet.

Un dernier embarras lui vient de sa fidélité un peu étroite et rigide aux traditions rythmiques du genre. Peu importe qu'il n'ait pas inventé de mètres nouveaux. Il faut lui savoir gré de manier quelquefois avec habileté l'instrument de Ronsard ou de Malherbe, et le reconnaître pour le meilleur versificateur de son époque. Mais, sans parler des négligences, des prosaïsmes, des incorrections qui tranchent brusquement sur l'élégance et l'harmonie des entours (2),

(1) *A l'abbé de Chaulieu*, liv. II, 8; — *A Philomèle*, II, 11; — *Sur un commencement d'année*, II, 13, etc.

(2) Quelles strophes que celles-ci !

De l'écume empoisonnée
De ce reptile fatal
Sur la terre profanée
Naquit un germe infernal;

on le voudrait plus libre, plus maître de la partie musicale de son œuvre. Telle de ses *Odes* atteste la difficulté de continuer longtemps sans monotonie la même forme de strophe (1), et Victor Hugo sera bien mieux avisé de couper ses longues pièces en plusieurs parties de mètre différent. Le couplet de dix petits vers, couplet lyrique par excellence, n'expose pas seulement au remplissage, aux banalités de la rime par épithètes. Rousseau tient à en faire un tout complet s'achevant sur un plein repos de la pensée. Tout va bien, si le trait final est le meilleur.

> ... Le masque tombe, l'homme reste
> Et le héros s'évanouit (2). —

Mais qu'arrivera-t-il si on a commencé très brillamment?

> Ce vieillard qui d'un vol agile
> Fuit sans jamais être arrêté,
> Le Temps, cette image mobile
> De l'immobile éternité (3)...

La suite répondra-t-elle? Presque jamais. Inconvénient

> Et *de* là *naissent* les sectes
> *De* tous ces sales insectes
> *De* qui le souffle envieux
> Ose *d*'un venin critique
> Noircir *de* la Grèce antique
> Les célestes demi-Dieux.
>
> (Liv. III, 6.)

> Des sociétés temporelles
> Le premier lien est la voix
> Qu'en divers sons l'homme, à son choix,
> Modifie et fléchit pour elles;
> Signes communs et naturels
> Où les âmes incorporelles
> Se tracent aux sens corporels.
>
> (Liv. IV, 6.)

Rousseau est-il plus heureux d'appeler la Postérité :

> Vierge non encor née, en qui tout doit renaître!
>
> (Liv. IV, 20.)

(1) *Aux princes chrétiens contre les Turcs*, 1715, liv. III, 5.
(2) *A la Fortune*, liv. II, 6.
(3) *Au Prince Eugène*, III, 11.

quasi fatal de cette constante et rigoureuse autonomie attribuée au groupe de dix vers. Comme dans l'épigramme, tout y est subordonné, sacrifié quelquefois, au trait de la fin ; sinon, le couplet risque d'aller en décroissant, *desinit in piscem.* Les modernes, Victor Hugo, Lamartine encore mieux, nous ont appris l'art d'enchaîner plusieurs strophes dans un ample mouvement poétique, sans nous laisser le temps de regarder à chacune, d'en discuter la construction, l'économie intérieure. Pourquoi Rousseau ne fait-il pas de même? C'est, je crois, manque de souffle, mais c'est aussi tradition érigée en loi. Nouvelle servitude qui l'empêche d'être vrai lyrique, d'être aussi poète que le comporterait son tempérament.

Car on hésite à le résumer, comme Sainte-Beuve, dans ces trois mots dédaigneux : « Nul génie, peu d'esprit, tout en métier (1). » La part du métier est beaucoup trop large, sans doute, et qu'avons-nous fait jusqu'ici que de nous en plaindre? Mais le génie, le rayon, le don poétique, n'apparaît-il nulle part? Il n'est pas éclatant, mais il existe, il s'affirme dans plus d'un trait, quelquefois, rarement, dans une composition entière, comme cette *cantate de Circé*, où la critique trouve à reprendre, mais à condition d'y reconnaître un vrai sens de l'harmonie expressive et un mouvement soutenu.

Reste à parler des dix-neuf paraphrases bibliques (2). Là Rousseau est naturellement affranchi de ses plus lourdes entraves. Plus de mythologie, plus de rhétorique conventionnelle, plus de recours quasi nécessaire au lieu commun, faute d'une originalité poétique assez large et féconde. Le texte laissait peu à faire. Ce peu a-t-il été fait? Tantôt bien, tantôt mal. Beautés et faiblesses vont se

(1) Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. I, p. 132.
(2) Liv. I des *Odes*.

mêlant dans ces morceaux trop connus pour que j'y insiste. On regrettera toujours la gravité simple et puissante d'un Corneille traduisant l'*Imitation*, l'âme souple et musicale d'un Racine écrivant les chœurs d'*Esther* et d'*Athalie*. Si inférieur aux deux maîtres, Jean-Baptiste s'impose encore une double difficulté : paraphrase intégrale d'un même fragment, constance habituelle d'un même rythme. Quand on s'est lié de tant de chaînes, comment suivre, même de loin, l'impétueuse allure du modèle ? Racine y eût échoué peut-être. En tout cas, il a été plus modeste et s'est mis deux fois à l'aise, pliant le mètre aux élans de la pensée, composant ses chefs-d'œuvre avec la fleur des Ecritures cueillie çà et là. Quant à la traduction continue, c'est une étrange entreprise. Beaucoup l'ont tentée ; personne, à ma connaissance, n'y a pleinement réussi, pas même Rousseau, bien que le plus habile, à tout prendre (1). Je croirais même que personne n'y doit réussir. L'apprenti en l'art des vers peut trouver là un bon exercice d'assouplissement, de *virtuosité*, comme on dirait aujourd'hui. Pour le lecteur capable d'entendre simplement la Vulgate, une paraphrase rimée ne peut guère être qu'un objet curieux, bon surtout à faire saillir l'excellence de l'original.

Dans l'épitaphe déjà citée, Piron qualifiait Rousseau d'illustre et de malheureux (2). Les malheurs de l'homme nous sont connus comme ses fautes. Quant à la gloire du poète, elle a vécu. De celui qui fut « notre Orphée » il ne reste qu'un talent de second ordre, un passable ouvrier en faux lyrisme, d'ailleurs capable, si je ne me trompe, d'entrevoir quelquefois le vrai.

(1) Je convie plutôt le lecteur à s'en rendre compte par lui-même. Il peut étudier notamment l'*Image du bonheur temporel des méchants*. (*Ode* VIII), le *Cantique d'Ezechias* (XI), l'*Epode*.

(2) Ci-gît l'illustre et malheureux Rousseau.

CHAPITRE VI

Le théâtre.

Je pourrais ici emprunter à M. Nisard ce titre mélancolique : *Suite de l'histoire des pertes* (1). Au théâtre en effet, les pertes sont plus sensibles que partout ailleurs. Non que certaines œuvres ne valent pas, dans leur ordre, celles de La Motte, voire de Sénecé ou de Jean-Baptiste ; mais on tombe de si haut ! La comédie est en baisse, la tragédie plus encore. Sans doute on ne pouvait souhaiter aux Molière, aux Corneille, aux Racine, une lignée, une sorte de dynastie continue, où rien ne dérogeât. Mais, sans égaler ces maîtres, leur postérité ne pouvait-elle au moins être plus digne, plus intelligente du vrai fond de leur manière, moins gauche à les imiter, moins capable de les compromettre aux yeux d'une critique assez légère quelquefois pour leur imputer à eux-mêmes la faiblesse de leurs continuateurs ? — Ces derniers mots visent surtout la tragédie. Occupons-nous de la comédie tout d'abord.

(1) D. Nisard, *Histoire de la littérature française*, liv. IV, ch. v.

I

La comédie. — Regnard. L'homme. — Les ouvrages. — Un quasi chef-d'œuvre, *Le Joueur*. Pour le reste, gaîté, style excellent, fond pauvre. — Dufresny. — Dancourt. — Brueys. — *Le Turcaret* de Lesage, sa renommée et sa valeur vraie.

Nous sommes en droit d'omettre les contemporains ou premiers héritiers de Molière, Hauteroche, Montfleury, Boursault, Baron, gens d'esprit à leurs heures, mais trop minces talents pour figurer dans l'histoire générale des lettres (1). Depuis la fin du grand comique (1673) jusqu'à notre limite de 1715, nous ne trouvons guère qu'un nom célèbre, celui de Regnard, et une œuvre dont le grand éclat vient peut-être des circonstances autant que de sa valeur propre : c'est le *Turcaret* de Lesage (1709).

La Fontaine avait déjà dit :

Pour un long temps, selon toute apparence,
Térence et Plaute et Molière sont morts (2).

Après lui, un autre le répétait plus longuement et moins bien.

Depuis qu'un peu trop tôt la Parque meurtrière
Enleva le fameux Molière,
Le censeur de son temps, l'amour des beaux esprits ;
La Comédie en pleurs et la scène déserte
Ont perdu presque tout leur prix.
Depuis cette cruelle perte,
Les plaisirs, les jeux et les ris
Avec ce rare auteur sont presque ensevelis.

(1) Qui voudra les connaître peut consulter l'excellent ouvrage de M. Petit de Julleville : *Le théâtre en France*, ch. VII. — Cf. V. Fournel : *Les contemporains de Molière*, trois in-8°, (1863-1875).

(2) La Fontaine, *Epitaphe de Molière*.

Regnard (1) — c'est lui qu'on vient d'entendre — était sincère, je crois ; il se connaissait et ne se posa jamais en rival. Si d'ailleurs il convient de le maintenir à une grande distance du maître, personne, alors ni depuis, n'a su prendre place entre eux deux.

Pour qui ferait du plaisir le tout de l'homme, la vie de notre second comique serait fort enviable et son œuvre parfaitement réussie. Né en 1655, d'un riche marchand parisien, Jean-François Regnard eut une éducation de gentilhomme. Bientôt maître de son temps et de sa belle fortune, il commence avant dix-sept ans à courir le monde, visite deux fois l'Italie, est pris, au retour, par les Barbaresques, puis racheté après huit mois d'un esclavage assez doux (2). Cette légère épreuve ne le guérit pas de son humeur voyageuse. Il part pour la Hollande, pousse en Danemark, en Suède, jusqu'en Laponie, et ne s'arrête qu'où la terre lui manque, ainsi qu'il l'écrit lui-même sur un rocher, en beaux vers latins qui seront lus, dit-il, par les ours. En 1682, à vingt-sept ans, il échappe enfin au « démon » du vagabondage (3). Le voilà tout de nouveau Parisien, habitant, au bout de la rue Richelieu,

> ... une maison modeste et retirée
> Dont le chagrin surtout ne connaît pas l'entrée (4).

Il aura vite château à la campagne, et sa terre de Grillon,

(1) Regnard, *Les Ménechmes. Prologue.*

(2) Il fut employé à la cuisine. Lui-même a largement idéalisé l'aventure dans une nouvelle intitulée : *la Provençale.* Cette Provençale est une femme mariée à laquelle il s'est attaché en Italie. Femme et mari sont pris avec le conteur. Délivrée en même temps que Regnard, la Provençale va l'épouser, se croyant veuve ; mais le mari se retrouve. Le fond est vrai, paraît-il.

(3)
> Un fier démon m'agite et m'oblige à souffrir.
> Ce démon, quel est-il ? C'est l'ardeur de courir.
> (Épître I.)

(4) Épître V.

près Dourdan, sera une véritable abbaye de Thélème, où les hôtes pourront trouver

Grand'chère, vin délicieux,
Belle maison, liberté tout entière,
Bals, concerts, enfin tout ce qui peut satisfaire
Le goût, les oreilles, les yeux.

Regnard achète des titres et sinécures qui ne l'empêcheront pas de mener paisiblement et savamment son existence d'épicurien pratique. Riche, gai, de bonne mine, libre des soins de famille, libre, hélas ! de tout frein moral, il a résumé en un vers l'histoire de ses vingt-sept dernières années :

Cynique mitigé, je jouis de la vie (1).

Il n'en jouit que jusqu'en 1709, et mourut presque subitement, par imprudence dit-on, sans que rien nous donne droit d'espérer pour lui une fin plus sérieuse que tout le reste.

Homme de plaisir avant tout, s'il devient homme de lettres, c'est pour son plaisir encore et en amateur. Poète heureux, que ne pressent ni les besoins d'une troupe, ni les fantaisies d'un roi. Il avait déjà semé sur son chemin quelques épitres négligées. Une fois même, en 1694, il s'avisa de répliquer à la *Satire des femmes* par une satire des maris. On y lisait :

Ce sexe plein d'attraits, sans secours et sans armes,
Peut assez se défendre avec ses propres charmes,
Et les traits d'un critique affaibli par les ans
Sont tombés de ses mains sans force et languissants.

Le critique se vengea en clouant le nom de Regnard dans

(1) Epître V.

un hémistiche peu flatteur (1). La riposte fut *le Tombeau de M. B... D...*, cérémonie burlesque où l'auteur de l'*Art poétique* est porté en terre par les gens de l'université, comme un simple régent de collège, et finalement honoré de cette épitaphe :

Ci-gît maître B... qui vécut de médire,
Et qui mourut aussi par un trait de satire.
Le coup dont il frappa lui fut enfin rendu.
Si par malheur, un jour, son livre était perdu,
A le chercher bien loin, passant, ne t'embarrasse.
Tu le retrouveras tout entier dans Horace.

Pour bien moins, les journalistes de Trévoux allaient s'attirer la foudre (2). Ici des amis intervinrent; *le Tombeau de M. B... D...* resta en portefeuille, et l'hémistiche vengeur, ou plutôt le vers tout entier, fut modifié, non sans avantage (3). En 1705, Regnard dédiait à Boileau ses *Ménechmes*, avec une courte préface en vers où il se mettait à l'école du satirique enterré par lui dix ans plus tôt (4). Le maître avoua du moins que le disciple n'était pas « médiocrement plaisant. » Juste éloge, ou plus exactement encore moitié de l'éloge mérité. Boileau pouvait reconnaître dans l'auteur des *Ménechmes* et d'autres pièces, un maître du vrai style comique. La gaieté, le style, voilà le beau côté de Regnard.

(1) Il disait à ses derniers vers :

Dans peu vous allez voir vos froides rêveries
Du public exciter les justes moqueries,
Et leur auteur, jadis à Regnier préféré
A Sanlecque, à Regnard, à Bellocq comparé.
(Epitre X, première rédaction).

Il faut avouer que le droit de légitime défense n'autorisait pas Boileau à faire un vers si dur.

(2) Voir plus haut, chap. I, § II.

(3) ... Et leur auteur, jadis à Regnier préféré,
A Pinchesne, à Linière, à Perrin comparé...
(Boileau, Epitre X).

(4) ... Et pour disciple enfin si tu veux m'avouer,
C'est par cet endroit seul qu'on pourra me louer.

Passons sur les bluettes qu'il composa d'abord pour les Italiens, tantôt seul, tantôt de compte à demi avec Dufresny ou autres. Au Théâtre-Français, il débute en 1693 par *la Sérénade*, farce médiocre en prose. Viennent ensuite *Attendez-moi sous l'orme* (1694), simple proverbe semé de quelques mots heureux ; puis *le Bal* (1696), un acte en vers, très faiblement imité de Pourceaugnac. On n'aurait guère pu s'attendre à voir paraître, la même année, *le Joueur*, presque un chef-d'œuvre.

C'est là que Regnard se montre le plus à son avantage. Son défaut, qui est le manque de profondeur, apparaît moins que de coutume, et qui sait même si l'auteur ne lui doit pas d'avoir évité une tentation fâcheuse ? On l'a dit superficiel ; on l'a blâmé de ne pas suivre la passion du jeu dans ses conséquences extrêmes, la fureur, le désespoir, le suicide peut-être. Beau dommage d'avoir fait une comédie, au lieu du drame bourgeois que Saurin devait écrire soixante-douze ans plus tard (1) ! Sachons gré à Regnard de n'avoir pas assombri son thème. Chez lui, Valère est et reste comique, précisément parce que ses plus grands dépits de joueur malheureux ne nous donnent point du tout l'envie de trembler. Il prend bien un moment le ton tragique.

> J'ai cent moyens tout prêts de m'empêcher de vivre :
> La rivière, le feu, le poison et le fer (2) ;

mais cette velléité ne nous émeut pas plus qu'Hector lui-même, le sémillant valet qui répond avec un flegme ironique :

> Vous plairait-il, monsieur, chanter un petit air ?

(1) *Beverley* (1768).
(2) Acte IV, scène XIII.

L'incorrigible brelandier s'attire enfin la disgrâce réputée suprême pour un héros de théâtre : il n'épouse pas. On sait quelle est alors sa philosophie.

> Va, va, consolons-nous, Hector : et quelque jour
> Le jeu m'acquittera des pertes de l'amour.

Bon trait moral; et qui achève bien de peindre ce personnage sans consistance, flottant d'une passion à l'autre, ou plutôt dominé par celle des dés et des cartes ; ayant peut-être du cœur, mais toujours prompt à l'oublier dès que sa bourse n'est point vide ; assez vrai pour satisfaire notre besoin d'observation morale, assez léger et superficiel pour n'effaroucher point la gaieté comique. Regnard y tient et, cette fois, pas plus que de raison.

La gaieté est partout, mais elle éclate dans le rôle d'Hector, l'un des meilleurs types du valet de comédie. Moins fourbe, moins fripon que ses pareils, il a tout autant d'esprit, si ce n'est trop peu dire. Il sert avec la dose voulue de fidélité professionnelle ; mais, comme rançon des ennuis du métier, il jouit de moraliser aux dépens de son maître et à notre bénéfice. Encore a-t-il le bon goût de ne moraliser qu'en riant, et de quel rire, franc et français au possible ! Qui n'a retenu la scène du mémoire et celle de la lecture de Sénèque ? Aimerait-on mieux à la place une tempête de mélodrame ? Les secondaires sont aussi bien amusants : Toutabas, le maître de trictrac, madame la Ressource, l'usurière, et jusqu'à ce marquis d'aventure qu'elle s'entend si bien à *démarquiser*. Géronte suffit à son rôle. On ne voudrait supprimer ou modifier que la comtesse, sœur d'Angélique, et Dorante, le jeune oncle de Valère et son rival en amour. A quoi bon cette parenté imaginée par le poète ? On la dirait faite exprès pour justifier un mauvais

sentiment de Géronte, d'autant plus empressé d'établir son fils qu'il y trouve de quoi faire pièce à son frère (1).

Il faut louer encore la marche du drame. Elle est soutenue, vivante et simple, guidée par un incident unique et parfaitement naturel, un coup de dés favorable qui grise Valère, l'empêche de dégager à temps le portrait d'Angélique, et le rengage de plus belle sur la voie où la catastrophe l'attend. Ici même, Regnard n'est point Molière ; mais, après les bonnes pièces de Molière, la comédie française n'a rien de mieux que *le Joueur ;* ce qui va suivre sera loin de l'égaler.

Le *Distrait* (1697) est une entreprise malheureuse. Comment découper en cinq actes le *Ménalque* de La Bruyère ? Et quelle veine de comique dans une infirmité, par moments risible, mais qui bientôt fatigue ou fait pitié ? En outre, la raison n'admet guère que Léandre arrive à ses fins matrimoniales. Quelle femme épousera jamais un homme capable de la confondre avec une autre l'instant d'après ? Les panégyristes de Regnard ont une réponse toute prête : avec lui, ne parlons pas de raison. Inutile, en effet, d'en parler à propos du *Retour imprévu* (1700), farce en un acte et en prose où il n'est question que de retenir un niais à sa porte, pendant que son fils et plusieurs autres font l'orgie dans la maison. Le bon sens n'a rien de plus à voir aux *Folies amoureuses* (1701). Ce n'est autre chose que l'*Ecole des Femmes*, transcrite par un excentrique indifférent aux moindres vraisemblances et uniquement soucieux d'amuser. Agathe n'aura de commun avec Agnès que d'être prisonnière d'un vieux jaloux. Arnolphe était ridicule ; Albert,

(1) Non, quand ce ne serait que pour le contredire,
Je veux rompre l'hymen où son amour aspire ;
Et j'aurai deux plaisirs à la fois, si je puis,
De chagriner mon frère et marier mon fils.

son pendant, n'est que stupide. Quant à l'héroïne, que personne ne se mêle de lui rien apprendre. Elle en sait long déjà, et mène l'affaire de son propre enlèvement avec une fécondité de ressources et une pétulance de verve admirables pour ceux-là seuls qui acceptent de se laisser promener en pleine chimère.

Démocrite, qui avait précédé (1700), pouvait donner mieux (1). Chose étrange, cette œuvre est de toutes la moins gaie. Le grand rieur Abdéritain, égaré chez le roi d'Athènes, Agelas, est un pédant et un galant assez fade.

> Je fais dans votre cour un fort sot personnage,

dit-il à son hôte ; et c'est vrai.

Le *Retour imprévu* rappelait la *Mostellaria* de Plaute ; les *Ménechmes* (1705) viennent de la même source, mais la différence est notable. Les deux jumeaux du vieux poète sont les premiers mystifiés par les suites de leur ressemblance. Ils en viennent à passer pour fous l'un et l'autre, et, de la meilleure foi du monde, renvoient le compliment à tous ceux qui les entourent. Chez Regnard, l'un des deux est un madré, servi par un certain Valentin plus madré encore. Son frère, qui le croit mort depuis longtemps, arrive de Picardie, à double titre d'épouseur et d'héritier. Informé de tout, le premier lui escamote sa prétendue, plus l'héritage, dont il lui cédera pourtant la moitié. Les aventures et les étonnements du Pourceaugnac picard font le comique de la pièce ; le style en fait tout le mérite.

La carrière dramatique de Regnard se ferme sur le

(1) On n'a retenu de la pièce qu'un incident comique en soi mais d'une moralité douteuse. Le suivant de Démocrite, Strabon, est depuis longtemps séparé de sa femme. Il rencontre dans Athènes une personne qui lui paraît charmante. L'attachement est réciproque, et l'on va se marier, quand soudain l'on se reconnaît pour époux, et sur ce, l'on recommence à se détester comme devant.

Légataire universel (1708), la plus populaire de ses fantaisies, l'une des moins avouables en bonne morale et des moins sérieuses en fait d'art. N'est-ce pas chose plutôt grotesque et lugubre, que cette intrigue menée autour d'un mourant par un neveu qui convoite et emporte la succession entière, aidé d'un valet et d'une soubrette bien doués pour atteindre au sublime du genre fripon ? Crispin se tire de tous les rôles. Il représente l'un après l'autre le gentilhomme d'entre Falaise et Caen et la plaideuse du Maine, deux héritiers présomptifs dont il faut dégoûter le vieillard. Si le bonhomme vient à défaillir et qu'on le croie mort intestat, le même Crispin sera Géronte en personne et dictera le testament, où il n'oubliera pas de s'avantager lui-même, à peine de nullité pour le tout (1). Mais le vrai Géronte reprend ses sens, et les fourbes ont à lui faire accepter comme sienne l'œuvre apocryphe. « C'est votre léthargie ! » lui répète-t-on en chœur, et il finit par le croire un peu ; du moins, comme Harpagon, il consent à tout, pourvu qu'on lui rende son portefeuille dont on s'est muni par surcroît de précaution. Jamais fond si peu vraisemblable et si pauvre ne fut relevé, déguisé tout au moins, par une verve plus éblouissante. Il faut bien rire ; mais si

(1) Je ne relèverais pas ici un sot conte, si des gens d'esprit ne daignaient encore s'en souvenir. Ainsi, M. Lenient (*La Comédie en France au dix-huitième siècle*, in-18, t. II, p. 76). — Les jésuites, grands capteurs d'héritage, comme chacun sait, auraient inspiré le poète, en jouant les premiers, et pour tout de bon, une comédie analogue. Lancée en 1778, avec noms et dates à l'appui, par un médiocre dramaturge, Charles Fenouillot de Falbaire, cette légende a été réfutée dans la *Revue des Questions historiques* (1er octobre 1896). Toutefois, observe un critique, « on y tient parce qu'elle fournit une anecdote piquante. Après avoir même avoué que la réfutation ne laisse rien à dire, on oublie cette réfutation, et l'on continue à tirer parti de l'anecdote, comme si elle subsistait tout entière. » (L. Moland, *Théâtre de Regnard, Introduction*. Garnier, in-18). Sainte-Beuve l'a méprisée, l'estimant sans doute bonne pour l'auteur du *Juif errant* et les romanciers de même valeur.

peu que l'on ait de sérieux et de conscience, on s'en veut d'avoir tant ri. J'admets que cette gaieté ne soit pas immédiatement corruptrice ; que personne, au sortir du *Légataire*, ne soit en humeur de berner cruellement un vieil oncle à succession. Toutefois, le mot de Joubert demeure véritable : « Quiconque rit du mal n'a pas le sens moral parfaitement droit — lisez, parfaitement ferme. — S'égayer du mal, c'est s'en réjouir. » C'est du moins désarmer devant lui.

Si l'on m'accuse de rigorisme, je renvoie aux panégyristes de Regnard (1). Tous l'avouent : dans son théâtre, le *Joueur* excepté, le juste et l'injuste, l'honnête et le malhonnête sont si naïvement tenus pour rien, que l'on ne s'avise même plus de songer à leur existence. Les Merlin, les Carlin, les Valentin, les Crispin, les Lisette, tous ces vauriens spirituels qui sont l'âme de la comédie, ont une manière d'inconscience gaie, de cynisme paisible et railleur, plus redoutable chez nous que les thèses immorales du drame moderne. Ecoutez plutôt celui-ci qui se plaint de la médisance.

Certain jour, me trouvant le long d'un grand chemin,
Moi troisième, et le jour étant sur son déclin,
En un certain bourbier j'aperçus certain coche.
En homme secourable, aussitôt je m'approche,
Et, pour le soulager du poids qui l'arrêtait,
J'ôtai des magasins les paquets qu'il portait.
On a voulu depuis, pour ce trait charitable,
De ces paquets perdus me rendre responsable.
Le prévôt s'en mêlait ; c'est pourquoi mes amis
Me conseillèrent tous de quitter le pays (2).

C'est la tradition, je le sais (3) ; mais nulle part elle ne

(1) V. J.-J Weis, *Essais sur la littérature française*, pp. 266 et suiv.

(2) *Les folies amoureuses*, I, 5.

(3) Dans *Crispin rival de son maître*, scène III, La Branche dit à un sien compère : « Une nuit, je m'avisai d'arrêter, dans une rue détournée, un

s'étale avec pareille désinvolture. On l'a bien dit : « De morale il n'y a souffle dans Regnard (1) ; » de moralité non plus. Enseigner quelque chose est une idée qui ne lui a jamais traversé l'esprit, et, si on lui eût fait observer qu'il enseignait très efficacement le mépris des mœurs, peut-être fût-il tombé de son haut, à moins qu'il n'eût répondu : « Je fais rire ; peu m'importe le reste. » Nous savons que la vraisemblance ne le préoccupait guère davantage. C'est d'ailleurs chose entendue : Qui se laisse prendre à ce fantaisiste, « jette la raison par-dessus bord (2). » Voilà bien des sacrifices qu'on nous demande à la fois. Si les directeurs d'un théâtre faisaient écrire sur le fronton : « Laissez à la porte le bon-sens et la morale ; » je suis trop sûr qu'il y aurait foule, mais je ne conseillerais à personne d'entrer. Certes le style est un grand magicien et la gaîté une grande enchanteresse. Regnard parle la plus pure langue du dix-septième siècle ; il tient de Molière et de Racine tout ensemble une diction poétique souvent exquise. Il est gai, pétulant, pétillant, nul ne l'ignore ; mais déjà sa gaîté ne vaut pas toujours son style, trop peu maîtresse d'elle-même, descendant volontiers au grotesque, ou prenant des allures de bacchante propres à inquiéter le bon goût le plus indulgent. Ce n'est pas tout. Supposons le poète moins complètement désintéressé du vraisemblable et du convenable : que nous laisse-t-il dans l'esprit? Où est l'observation morale, le comique vrai, profond, que Molière nous fait

marchand étranger, pour lui demander par curiosité des nouvelles de son pays. Comme il n'entendait pas le français, il crut que je lui demandais la bourse. Il crie au voleur ; le guet vient. On me prend pour un fripon et on me conduit au Châtelet. » Lesage refait bien évidemment le couplet de Regnard. Ces choses-là sont trop belles pour qu'on s'en prive, et trop populaires pour qu'on n'y revienne pas toujours. — *Crispin* est de 1707.

(1) Weiss, *loc. cit.*

(2) Weiss, *loc. cit.*

retrouver dans la farce même et jusque dans ce sac ridicule où Scapin s'enveloppe? Voltaire a dit : « Qui ne se plaît pas à Regnard n'est pas digne d'admirer Molière. » Parole excellente, au gré de Sainte-Beuve, et « que tout critique... a désormais à développer (1). » La consigne a été suivie, et je le comprendrais s'il n'était question que de la verve et du style. Mais si l'on prend garde au fond, aux mérites premiers de la comédie, il faut renverser les termes et juger peu digne d'admirer Molière celui qui se plaît trop à Regnard.

Plus on avance dans cette période, plus on s'éloigne de la grande comédie, de la comédie de caractère. Ce n'est pas Dufresny qui nous la rendra (2). Cet étrange personnage a tous les talents, excepté celui de les gouverner et de les faire valoir. Musicien, peintre, dessinateur de jardins, manufacturier, écrivain, directeur du Mercure, auteur comique, vrai bohème de littérature et d'art, il essaie tout et ne réussit pleinement à rien qu'à se ruiner sans relâche, si bien que Louis XIV, qui l'aime, se déclare incapable de l'enrichir. Sa fin fut plus heureuse que sa vie. « Dufresny est mort comme un poltron, » écrivait Voltaire. Sous cette plume, cela veut dire que le vieux dissipateur était mort en chrétien.

Il laissait une douzaine de pièces. Collaborateur de Regnard, il s'était brouillé vite avec lui. Ce fut à propos du *Joueur*, qu'ils avaient entrepris à frais communs et composèrent ensuite chacun à part. Tandis que l'un en tirait son meilleur ouvrage, l'autre donnait en prose son *Chevalier joueur* (1697), ébauche faible, à tout prendre, malgré certains traits brillants et forts. L'*Esprit de contradiction*

(1) Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VII, p. 10.

(2) Charles Dufresny, sieur de Rivière, valet de chambre du roi (1655?-1724).

réussit mieux (1700) : esquisse légère, mais vive et assez plaisante. Pour faire agréer un gendre par madame Oronte, la plus contredisante personne qui soit au monde, on lui en présente naturellement un autre : mais elle est avertie sous main et consent. « Il faut être bien malheureux! » s'écrie piteusement le mari. « La seule fois de sa vie qu'elle ne me contredit pas, c'est pour me contredire ! » Un nouveau trait de caractère vient remettre les choses en bonne voie, et madame Oronte reste furieuse d'avoir finalement prêté les mains aux vrais désirs de sa famille. Le principal artisan de l'intrigue est le jardinier Lucas, et le jargon paysanesque, déjà employé par Molière (1), fait un agrément de plus dans cette jolie bluette. Il sied moins en vers, ce semble, quand, par exemple, un autre Lucas nous fait ainsi confidence de ses idées sociales :

O fortune! ô fortune! est-c' bientôt que j'taurai?
Tu t'enfuis toujours d'moi, quand est-c' que j't'attrap'rai ?
... Labourer pour autrui, c'est un p'tit labourage.
Faut labourer pour soi ; c'est ça qui donn'courage.
Pour égaliser tout, faudrait-il pas, morgoi !
Que les autr's à leur tour labourissent pour moi (2) ?

L'auteur des *Femmes savantes* avait bien fait parler Martine « tout dret comme on parle cheux nous. » Au moins ne s'était-il pas accordé ces élisions, bonnes tout au plus pour la chansonnette. Aussi bien, dans les œuvres de Dufresny, même les moins oubliées, telles que *Le double veuvage* (1702), *Le mariage fait et rompu* (1721), l'esprit abonde ; mais si quelques scènes marchent d'un pas leste et ferme, la composition manque, l'ensemble ne se soutient pas ; l'auteur dissipe son talent comme ses finances.

(1) *Le festin de Pierre. — Le malade imaginaire. — Les femmes savantes.*
(2) *La coquette de village*, I, 2 (1715).

Dancourt (1) est l'homme d'un seul métier, l'homme de théâtre par excellence. Non qu'il y ait songé tout d'abord, car il eut des velléités de vie religieuse (2), et fut quelque temps avocat. Bientôt cependant il enlevait, puis épousait, la fille de l'acteur La Thorillière : ce fut là ce que d'aucuns appellent sa vocation. Rentré avec sa femme dans la *Maison de Molière*, Dancourt y devint peu à peu le maître. Acteur lui-même et compositeur, chef et orateur habituel de la troupe, il semblait avoir recueilli tout l'héritage du grand comique, le génie excepté. Louis XIV le goûtait, et l'on admire assez naïvement une ou deux marques de la bonté royale à son égard (3). Sur la fin pourtant l'heureux comédien eut son rayon de sagesse. En 1718, à cinquante-sept ans, il se convertit, quitta la scène, traduisit les psaumes de la pénitence, et fit par avance construire son tombeau pour le visiter quelquefois.

Dancourt est moins un auteur visant à la perfection et à la gloire, qu'un directeur de théâtre expert, actif, ingénieux. Dans l'espace de trente-trois ans (1685-1708), il écrit une soixantaine de pièces, courtes pour la plupart. Inhabile à graver des types durables, il spécule sur l'à-propos, saisit l'évènement, la mode, le ridicule, parfois même

(1) Florent Carton, sieur d'Ancourt ou Dancourt (1661-1725).

(2) On lit un peu partout que les jésuites, ses maîtres, et notamment le P. de la Rue, firent effort pour l'accaparer mais qu'il évita le « piège. » De preuves, bien entendu, pas une ; romanciers et critiques savent pertinemment que les vocations se font ainsi. — N'est-il pas fastidieux d'avoir sans cesse à relever des insinuations de ce genre, copiées et recopiées avec une obstination infatigable ?

(3) Le prince aimait à l'entendre lire, et un jour il serait allé lui-même fermer une fenêtre qui incommodait le lecteur. Il est vrai qu'il n'en faisait pas toujours autant pour Madame de Maintenon. — Une autre fois, Dancourt, prenant congé, se retirait à reculons, sans apercevoir qu'il arrivait à l'escalier; Louis XIV lui saisit le bras afin de prévenir une chute. Bien naïfs ceux qui racontent le fait avec une sorte d'admiration attendrie. Ce n'est pas merveille que le plus grand roi du monde fasse un geste pour empêcher un homme de se briser le crâne à ses pieds.

le scandale du jour, et en tire de petites compositions spirituelles, trop spirituelles d'ordinaire, mais vives, bien conduites, faites à souhait pour attirer la foule et réussir (1). Les mœurs villageoises et le parler des paysans lui profitent mieux qu'à Dufresny (2). Son vers est faible, sa prose meilleure, sa langue souvent trop leste, son idéal plus voisin de la farce que de la haute comédie. Le seul trait d'observation un peu générale qu'on ait pu signaler chez lui, c'est une forme bien actuelle des relations entre les classes sociales, la noblesse courtisant la finance pour la gruger, la finance jalousant la noblesse en s'y faisant place à beaux deniers comptants. Dans les *Bourgeoises de qualité* (1700), parmi toute espèce d'intrigues et de rivalités féminines, on voit le procureur Blandineau s'improviser marquis de Boistortu et le procureur Nacquard s'appeler finalement M. de la Nacquardière. *Le Chevalier à la mode* (1687), réputé le chef-d'œuvre de Dancourt, met en scène une madame Patin, veuve de partisan, suffoquant d'avoir dû céder le haut du pavé au carrosse d'une marquise moins riche qu'elle. Pour s'épargner à l'avenir de pareils affronts, elle a juré de devenir noble et jeté son dévolu sur le chevalier qui donne son nom à la pièce. Or, il n'est pas si facile d'épouser ce personnage, franc polisson qui, avec un aplomb imperturbable, soutient en ce moment même trois intrigues parallèles. Est-ce d'ailleurs une disgrâce que de manquer ce beau parti? Le chevalier lui-même se rend justice en disant à deux femmes qui se le disputent : « Je vous assure que l'infortunée qui ne m'aura

(1) *La Loterie. — La Désolation des Joueuses. — Les Curieux de Compiègne*, etc.

(2) *Le Galant Jardinier. — Le Moulin de Javel. — Les Vendanges de Suresnes*, etc.

(3) *Le Chevalier à la mode*, V, 6.

point ne sera pas la plus malheureuse. » On félicite donc madame Patin de se rabattre par dépit sur un homme de robe, M. Migaud. Pour le héros, qui n'a jamais courtisé que la fortune, il lui reste comme dernière espérance une certaine baronne assez folle, assez *virago*, pour avoir sérieusement provoqué Madame Patin en duel (1). L'étrange monde, pensera-t-on peut-être, et l'on sera tenté de prendre le *Chevalier à la mode* pour un document sur la décadence morale d'alors. Mais, nous ne sommes qu'en 1687, et l'on trouve dans certaines comédies antérieures, des figures et des mœurs non moins excentriques (2).

Après Dufresny et Dancourt, il suffit de nommer en courant, Brueys, le Provençal et Palaprat, le Toulousain (3). Brueys était un protestant converti par Bossuet, un prêtre qui menait de front la controverse, la théologie et le théâtre; mais il faut le dire, son théâtre est assez honnête. Palaprat, l'ancien Capitoul, fut secrétaire des commandements du grand-prieur de Vendôme. De la collaboration des deux amis sortirent six ouvrages en prose (4) dont deux seulement méritent quelque souvenir, une transcription moderne de l'*avocat Patelin*, et *le Grondeur*, ébauche passable, mais inégale, d'une comédie de caractère (1691).

Venons à l'œuvre la plus marquante depuis celles de Regnard, à *Turcaret*. Lesage avait donné en 1707 un rien spirituel, *Crispin rival de son maître*. En 1709, il abordait un sujet moins commun et moins romanesque, la satire des manieurs d'argent. L'entreprise était opportune et coura-

(1) Ce duel féminin était, paraît-il, la reproduction d'une anecdote vraie.

(2) Voir Petit de Julleville, *op. cit.*, p. 215.

(3) David-Augustin de Brueys (1640-1723). Jean Palaprat, seigneur de Bigot (1650-1721).

(4) Palaprat, le moindre des deux associés a composé seul un même nombre de pièces. Elles sont médiocres ou nulles.

geuse. La pièce, annoncée et déjà connue par quelques lectures, soulevait, avant même de paraître, des oppositions puissantes, et elle ne parut que grâce à l'intervention du Grand-Dauphin. L'auteur avait refusé cent mille livres pour la supprimer lui-même, et je le rappelle à sa gloire. Elle eut, de fait, un succès considérable : est-ce à son mérite qu'il convient d'en faire honneur? La critique a longtemps dit oui. Turcaret n'était rien moins qu'un second Tartuffe : pauvre recommandation pour ceux qui osent penser, dernier mot de l'éloge pour les complaisants ou les aveugles. Voudra-t-on souffrir un aveu? Etourdi par ce concert de louanges et me défiant de moi-même, j'ai relu cette œuvre, en m'efforçant de m'y plaire. L'expérience a tourné contre elle, et, après coup, j'ai eu la consolation de ne pas me trouver seul de mon sentiment.

« J'admire le train de la vie humaine, s'écrie au premier acte Frontin, le valet. Nous plumons une coquette, la coquette mange un homme d'affaires, l'homme d'affaires en pille d'autres : cela fait un ricochet de fourberies le plus plaisant du monde (1). » Au moins cela fait-il toute la pièce. Jadis laquais, Turcaret est devenu millionnaire, et l'on pense bien que c'est aux dépens d'autrui. Or il accable de ses prodigalités une baronne équivoque et l'affriande avec une promesse de mariage, oubliant de dire que sa propre femme vit encore, qu'elle habite Valognes, et qu'il la pensionne à la condition expresse de n'en bouger. La baronne, d'autre part, met les présents de Turcaret aux pieds d'un écervelé qui la courtise. Ce double manège irait son train, si la recluse de Normandie ne s'avisait de venir à Paris chercher aventure. Au moment de régaler la baronne, Turcaret a la surprise de voir parmi les convives sa sœur

(1) Turcaret, I, 13.

à lui, Madame Jacob, une petite usurière qu'il néglige, mais surtout sa femme en rupture de ban. Cette rencontre de famille est le chef-d'œuvre improvisé d'un certain marquis, autre fou que l'on s'étonne toujours un peu de ne pas trouver ivre-mort. Il est à jeun, cette fois, assez lucide pour se venger tout ensemble et de M. Turcaret, qu'il a connu laquais de son père, et de Madame Turcaret, qu'il vient de démasquer par hasard, alors qu'elle se jetait à sa tête en se disant comtesse et veuve. En même temps, éclate la catastrophe financière du maltôtier. C'est la ruine, la prison, le naufrage universel, d'où Frontin seul tire une épave, quarante mille francs qu'il vient de s'approprier par adresse. Faut-il considérer ce trait final comme la dernière moralité de la pièce : les petits voleurs dévorant les restes des grands?

Lesage est toujours lui-même, avec son esprit fertile en mots heureux et sa prose tout aussi française que le sont les vers de Regnard. Mais tout cela couvre mal les deux vices essentiels du sujet. Rien que des fripons, pas une figure même demi-honnête, où se puisse poser la sympathie. Or, voilà bien pour rendre déplaisante la comédie la plus spirituelle du monde. « Il en résulte, a-t-on dit justement, une absence entière d'intérêt (1). » Tout est sacrifié au principal rôle. Mais ce rôle lui-même est inacceptable pour deux raisons. D'abord le financier n'apparaît pas assez dans l'exercice de ses rapines (2). Mais en outre, dans l'usage de cette fortune si mal acquise, il dépasse, en fait de niaiserie, toutes les vraisemblances, toutes les possibilités. — « S'il y a un personnage faible dans l'excel-

(1) Brunetière, *Autour de Turcaret*, *Les époques du théâtre français*, p. 181.
(2) *Ibidem*, p. 182.

lente (?) comédie de Lesage (1), c'est celui de son financier... L'imbécillité des plus sots Gérontes n'égale pas la bêtise de ce veau d'or habillé, qui ne sent pas même qu'on l'écorche. Dupe à faire pitié, crédule à outrance, moins qu'un homme, — un sac sans cordons, ouvert, béant, banal (2)... » On a parlé de Tartuffe. Il est vrai, le héros de Lesage est à la fois stupide comme Orgon et grossièrement en dehors comme le faux hypocrite. Unique point de ressemblance entre cette œuvre et le drame bourgeois qui ne sera jamais que la grande erreur d'un génie. D'ailleurs, faute contre l'art, et des plus graves : elle va jusqu'à brouiller le sens de la pièce et à désorienter les sentiments du spectateur. Le financier malhonnête, le voleur en grand, qu'il est question de punir, devient « le personnage sympathique (3). » — « Ah ! la bonne dupe que M. Turcaret ! » dit la suivante de la baronne. Et sa maîtresse de répondre : « Il me paraît qu'il l'est trop, Lisette. — Effectivement, on n'a point assez de mérite à le faire donner dans le panneau. — Sais-tu bien que je commence à le plaindre ? (4) » Vous entendez l'auteur même signaler le point faible, et il a bien plus raison qu'il ne pense.

Que Turcaret soit donc un à-propos réussi, un acte de justice et de courage, un événement dans les annales du théâtre, mieux encore, un document pour l'histoire de la société. Avouons-le du moins, le document n'a qu'une

(1) Etrange empire de l'habitude. P. de Saint-Victor à qui j'emprunte ces lignes, prouve surabondamment la médiocrité de la pièce, mais il ne laisse pas de la déclarer excellente. — En quoi ? (*Les deux Masques*, t. III, p. 524).

(2) Un autre critique met Turcaret en regard de M. Jourdain et montre sans peine la supériorité du second, mais il oublie de conclure ; c'est peut-être qu'il faudrait conclure au désavantage de la pièce et de l'auteur. (Lenient, *La comédie au dix-huitième siècle*, t. I, p. 138.)

(3) P. de Saint-Victor, *loc. cit.*

(4) *Turcaret*, IV, 9.

demi-valeur, étant trop visiblement poussé à la charge. Quant à l'œuvre littéraire, elle ne méritait pas tant de succès : il lui manque la vraisemblance et l'agrément. Ce n'est pas elle qui arrêtera le genre sur la pente de la décadence. Après l'observation profonde sont venues les constatations superficielles ; après les types et les caractères, les conditions et les mœurs actuelles ; après le vrai comique pris sur le vif de l'âme, la singularité romanesque des situations et les curiosités de l'intrigue dramatique ; après le génie qui pénètre, l'esprit qui se joue. Or, en comédie comme ailleurs, l'esprit sert et ne suffit pas. Il en faut donc revenir à la plainte de La Fontaine :

Térence et Plaute et Molière sont morts.

II

La tragédie. — Mauvais imitateurs de Corneille et de Racine : Longepierre, Lagrange-Chancel, Campistron, Duché, Danchet. — Un précurseur inconscient du romantisme, Crébillon. — L'homme. — La manière dramatique : le mélodrame sous les formes classiques; l'effet, au lieu du beau, l'horreur tragique, le roman. — Rhadamiste et Zénobie. — Que Crébillon a tué la tragédie sans le savoir.

Hélas ! Corneille et Racine le seraient encore plus s'il se pouvait, et la tragédie, telle qu'on la fait à cette époque, nous arrêtera moins que la comédie : ce serait temps perdu. Rappelons donc brièvement les pâles imitateurs ou copistes des deux maîtres, du second surtout. Rien à prendre dans l'abbé Abeille, bien que son Coriolan (1676) ait eu plus de représentations que Britannicus sept ans auparavant (1) ; rien dans l'abbé Genest, ce familier grotesque de la cour de Sceaux, ce tragique, aujourd'hui si parfaitement inconnu, dont la *Pénélope* obtint cependant, par deux fois, auprès de Bossuet lui-même, un vif succès de lecture (2). On a moins oublié Longepierre, l'auxiliaire de

(1) Gaspard Abeille, abbé de Notre-Dame de la Merci : *Argélie* (1674), *Coriolan* (1676), *Lyncée* (1678).

(2) « Ce mardi matin, 28 février 1702, M. de Malézieu a lu la *Pénélope*

Boileau, dans la querelle des anciens et des modernes. Sa *Médée*, mal accueillie d'abord, devait trouver faveur au siècle suivant, malgré la froideur et la déclamation qui gâtent tous les ouvrages (1). — Lagrange-Chancel, personnellement honoré des conseils de Racine, saura bien, par ses violentes *Philippiques*, arracher des larmes à l'insouciance du Régent ; mais il ne sait pas émouvoir au théâtre : versificateur médiocre, impuissant à soutenir un caractère, méritant bien plus que son illustre maître le reproche de travestir en courtisans français les personnages grecs de ses pièces ; écolier précoce, qui débute à dix-sept ans (*Adherbal*, 1694), mais qui sera toujours un débutant et un écolier (2). — Campistron reste, pour nous, enseveli et muré dans un vers de Victor Hugo :

Sur le Racine mort le Campistron pullule (3).

Ce Toulousain, attaché à Vendôme, ce brave soldat de Steinkerque et de Luzzara, fait, pour son malheur, des tragédies qui lui valent pourtant ses heures de gloire. Il se réclame, lui aussi, de l'auteur d'*Andromaque ;* mais il n'en a ni l'âme, ni le style par conséquent, ni le sérieux dans la conception de l'art. Andronic, le héros de sa meilleure

de M. l'abbé Genest. M. de Meaux en avait déjà ouï la lecture autrefois à Germigny, et il l'a encore ouï lire aujourd'hui avec un grand plaisir, et d'autant plus qu'outre que la pièce est excellente, M. de Malézieu, par son accent, lui donne encore beaucoup de relief... » (L'abbé le Dieu, *Journal*, édition Guettée, t. I, p. 273). — L'abbé Genest a fait encore une *Zélonide*, princesse de Sparte (1682), une *Polymnestre* (1696), un *Joseph* (1710).

(1) Hilaire Bernard, baron de Longepierre (1659-1721) : *Médée* (1694), *Sésostris* (1695), *Electre*, (1702).

(2) François-Joseph de la Grange-Chancel, périgourdin (1677-1758) : *Adherbal* (1694), *Oreste* et *Pylade* (1697), *Méléagre* (1697), *Athénaïs* (1699), *Amasis* (1701), *Alceste* (1703), *Ino* et *Mélicerte* (1713).

(3) Victor Hugo, *Contemplations*, liv. I, ch. VII. — Jean Galbert de Campistron (1656-1723) : *Virginie* (1683), *Arminius* (1684), *Phraarte* (1686), *Phocion* (1688), *Adrien* (1690), *Tiridate* (1691), *Aétius* (1693), *Pompéia*.

œuvre, n'est autre que don Carlos, fils de Philippe II. Campistron a trouvé chez Saint-Réal cette histoire que Schiller exploitera un jour. Elle lui a paru bonne à prendre, et, n'osant la laisser dans son vrai cadre, il a cru bien faire de la transporter à Constantinople, au temps des Paléologue et des Lascaris. Voilà son respect pour l'histoire et ses procédés d'invention. — Mentionnons encore Duché, le pauvre continuateur du grand poète sur le théâtre de Saint-Cyr où la cour ne vient plus (1); et Danchet, l'ami de Lesage, le brillant humaniste, plus connu pour son opéra d'*Hésione* (1700), que pour ses quatre essais tragiques (2). Encore deux Raciniens qui ne font au modèle qu'un assez médiocre honneur.

Parmi toutes ces productions fades, on a longtemps distingué le *Manlius* de La Fosse (3). Romanesque partout ailleurs, dirons-nous que La Fosse est ici quelque peu historien? Au moins l'est-il à la manière de Campistron et en puisant à la même source. Comme l'auteur d'Andronic avait dépaysé la tragique aventure de don Carlos, l'auteur de *Manlius* adapte aux premiers temps de la république romaine les circonstances de la *Conjuration de Venise*, racontées et embellies par le même Saint-Réal. Ajoutons qu'il les reprend à l'Anglais Thomas Otway (4). Peu original, emprunteur sans grand scrupule aux dépens de Racine et

(1) Duché de Vancy (1660-1704), secrétaire du duc de Noailles et valet de chambre du Roi: *Jonathas* (1700), *Débora* (1701), *Absalon* (1702), *Scylla* (1701), *Iphigénie en Tauride* (1704).

(2) Antoine Danchet, de Riom (1671-1748): *Cyrus* (1706), les *Tindarides* (1708), les *Héraclides* (1719), *Nitelis* (1724).

(3) Antoine de la Fosse, sieur d'Aubigny, parisien (1653?-1708): *Polyxène* (1686), *Manlius Capitolinus* (1698), *Thésée* (1700), *Corésus et Callirhoé* (1703).

(4) Thomas Otway (1651-1685) *Venice preserved* (1682). — J'ignore si Campistron doit, lui aussi, quelque chose au poète anglais; mais Otway avait fait en 1676 un *Don Carlos*, toujours d'après Saint-Réal.

de Corneille plus encore, mais sans la psychologie pénétrante de l'un et la dialectique féconde de l'autre, écrivain très inégal, un peu raide, emphatique et déclamateur, La Fosse est, malgré tout, un arrangeur assez habile. Sa pièce a de nobles vers et des tirades réussies ; mais après Cinna et Phèdre, il faudrait être bien dénué pour n'atteindre pas même à ce mérite secondaire (1).

En fin de compte, la décadence est lamentable. Et d'où vient-elle? Des maîtres? Du genre lui-même? La tragédie, comme ils l'avaient conçue, devait-elle quasi fatalement s'épuiser vite et mourir de sa belle mort? On aime à le dire, pour autoriser d'autant les excentricités du drame contemporain; mais ce n'est là qu'une défaite intéressée, et la question n'embarrasse guère les esprits libres. Si les disciples de Racine l'imitent gauchement, c'est d'abord qu'ils sont nés médiocres, et personne, que je sache, ne l'en rendra responsable. Avant tout, si je ne me trompe, c'est qu'ils ne le comprennent même pas. Que l'on veuille bien se rappeler le départ établi ailleurs entre les éléments de sa manière (2). On verra Campistron, Lagrange-Chancel et autres semblables recueillir de l'héritage précisément ce qu'ils devaient ou ce qu'ils pouvaient en laisser: données antiques et païennes, prédominance de l'amour, unités rigoureuses de temps et de lieu, superstition des cinq actes. Leur méprise capitale est d'avoir mis dans ces défauts positifs ou dans cet appareil accessoire l'essence même de la tragédie classique et racinienne; leur plus grave tort envers le goût public, c'est de l'avoir accoutumé à en juger comme eux, d'où il a pu conclure qu'elle était morte avec eux-mêmes. Or, je l'ai dit assez amplement pour n'y insis-

(1) Voir Petit de Julleville : *Le théâtre en France*, p. 184. — Brunetière, *Les époques du théâtre français*.
(2) Voir t. III, pp. 122 et suiv.

ter plus la valeur, l'essence, l'âme du poète tragique n'est point là ; elle est dans le naturel, dans la vraisemblance des incidents et des caractères, dans la simplicité de l'action, dans la psychologie profonde, dans la noblesse attachante et vraie des sentiments et du style, dans le respect du poète pour la nature humaine, dans le soin de la maintenir raisonnable et digne chez les personnages du drame, de la toucher délicatement chez le spectateur. C'est par là que Racine est Racine ; c'est faute de cela que Campistron est Campistron. Par là Racine aura toujours droit de vivre ; faute de cela, Campistron et ses pareils sont morts et bien morts ; mais ce n'est pas la faute du maître s'ils ne l'ont ni égalé ni même compris, et il serait trop injuste de penser qu'ils l'ont entraîné dans la tombe.

Un autre, mieux doué, allait cependant faire plus pour la ruine de la tragédie ; c'est Crébillon. Ses débuts appartiennent à la même époque. D'ailleurs son talent réel et sa déplorable influence méritent de fixer un peu plus longtemps nos regards.

Prosper Jolyot de Crébillon, né en 1674, était fils d'un greffier dijonnais. Il étudia chez les jésuites de sa ville natale, et, par la suite, il s'amusait beaucoup de la note qu'ils avaient accolée à son nom dans leurs archives : enfant d'esprit mais insigne garnement (1). Or il ne devait guère donner tort à cette appréciation, à ce présage. Mercier, qui le vit quelque soixante ans plus tard, le montre vivant dans une espèce de taudis, en compagnie de son éternelle pipe, d'une armée de chiens et d'une femme qui n'était pas la sienne (2). Placé tout jeune à Paris chez un

(1) *Puer ingeniosus sed insignis nebulo.* Ce fut l'abbé d'Olivet, ancien jésuite, qui fit rechercher à Dijon l'inscription dont il s'agit, et la lut en pleine académie, à la grande joie du héros.

(2) Mercier (1740-1814), connu surtout par son *Tableau de Paris.* — Voir P. de Saint-Victor, *Les deux masques*, t. III, p. 536.

procureur, c'était, chose bizarre son patron même qui l'avait poussé au théâtre et lui avait rendu courage après une première pièce refusée par les comédiens (1). La tradition ajoute que ce praticien littérateur se fit porter mourant à la première représentation d'*Atrée et Thyeste* (1707), et dit ensuite à son ancien clerc, en l'embrassant : « Je meurs content : je vous ai fait poète et je laisse un homme à la nation. » Le greffier dijonnais prenait autrement la chose; il déshéritait son fils, tant pour crime de poésie, que pour un mariage contracté sans l'aveu paternel. A sa dernière heure, il put bien révoquer la sentence; mais il se trouva de fait que l'héritage n'existait plus, et le dramaturge impénitent n'eut désormais que son talent pour vivre. Quant à s'enrichir, il n'y fallait pas songer. Ses protecteurs, le Régent, les frères Pâris, le comte de Clermont, échouèrent l'un après l'autre contre son incurable désordre, et quand il mourut presque nonagénaire (1762), son fils, l'un des plus immondes romanciers de l'époque, ne trouva pas plus de succession à recueillir que le poète n'en avait trouvé lui-même en son temps.

Crébillon semble avoir été un homme bon, simple, sans prétention ni haine, mais bizarre et timide jusqu'à la sauvagerie, d'ailleurs esclave d'habitudes étranges et réfractaire aux convenances du monde. Usant de son talent à peu près comme de sa fortune, il ne prit qu'une fois la peine d'écrire un plan (2). D'ordinaire ses ouvrages s'élaboraient complètement dans sa tête et ne passaient de là sur le papier qu'au moment d'être livrés aux comédiens. Telle est sans doute l'origine du mot fameux que lui prêtent les

(1) Le sujet était la mort des fils de Brutus.

(2) Celui de Xercès (1714). La pièce échoua, et, tandis que tout le monde, acteurs et gens de lettres, conspirait pour la relever, l'auteur n'y consentit pas et la retira du théâtre.

mauvais plaisants. Quand Racine avait conçu le dessein d'une tragédie, avant même d'écrire un vers, il disait : « Ma pièce est faite ; » et Crébillon aurait dit un jour : « J'ai tous mes vers dans l'esprit ; il ne reste plus que la pièce à faire. » Travailleur capricieux, excentrique, grand liseur de romans, paresseux et rêveur avec délices, il n'avait produit que sept drames en vingt-trois ans (1). Pendant près de vingt autres années, le huitième, Catilina, dormit à l'état d'ébauche. Pour secouer l'inertie du poète, il ne fallut rien moins que des sollicitations puissantes et le désir de ne pas laisser Voltaire seul roi de la scène (2). Le *Triumvirat*, qui ferme la liste, ne vint qu'en 1754. Toutes ces façons de faire sont alarmantes. Comment y reconnaître les deux traits du véritable artiste, la passion et le respect de l'art ?

Aussi bien les œuvres sont là, répondant au caractère de l'homme. On a bien pu, en séance académique, l'installer sur un trône entre les tombeaux de Corneille et de Racine (3). Mieux valait le figurer debout et triomphant sur le tombeau de la tragédie ; car, si elle devenait anémique dans les mains de Campistron et de ses pareils, Crébillon brusque les choses et ne va pas à moins qu'à la faire périr de mort violente. Avec toute son adresse et à ses heures d'inspiration heureuse, Voltaire ne réussira qu'à la galvaniser.

(1) *Idoménée*, 1703. — *Atrée* et *Thyeste*, 1707. — *Electre* 1708. — *Rhadamiste et Zénobie*, 1711. — *Xercès*, 1714. — *Sémiramis*, 1717. — *Pyrrhus*, 1726.

(2) *Catilina* parut en 1742, dix ans après Zaïre, un an avant Mérope.

(3) Ce fut l'abbé de Voïsenon qui trouva cette image grandiose, en faisant devant les quarante l'éloge de son prédécesseur. Je cite d'après M. Brunetière. (*Les époques du théâtre français*, p. 192.) Le passage est trop beau pour n'en pas faire jouir les lecteurs.

« Le grand Corneille et le tendre Racine venaient d'être plongés dans les ténèbres du tombeau ; leurs mausolées étaient placés aux deux côtés du

Il se peut du reste que Crébillon soit d'une inconscience parfaite et comme la première dupe de son propre rôle. A part le talent, qui est incontestable, ce qu'il a d'original, c'est de ruiner le grand œuvre en se figurant le continuer; tout ensemble imitateur servile, ou même copiste, et novateur radical, conservateur en idée et révolutionnaire en pratique. Ses pièces sont prises de l'antiquité; on y jure par les Immortels, tout comme dans *Horace* ou dans *Phèdre*; elles ont les cinq actes de rigueur (1); elles empruntent à Corneille, à Racine surtout, des situations, des sentiments, des phrases, quelquefois des vers tout entiers (2). Que dire

trône qu'ils avaient occupé. La Muse de la tragédie était penchée sur l'urne de Pompée et fixait des regards de désolation sur Rodogune, Cinna, Phèdre, Andromaque et Britannicus. Elle était tombée dans une léthargie profonde; son âme, usée par la douleur, n'avait plus la force que donne le désespoir; dans l'excès de son abattement, son poignard s'était échappé de ses mains. Un mortel fier et courageux enveloppé de deuil, s'avance avec intrépidité, ramasse le poignard et s'écrie : « Muse, ranime-toi, je vais te rendre ta splendeur. »

La Terreur entendit sa voix et parut sur la scène. « Tu me rappelles à la lumière, et ton génie me donne un nouvel être, » dit-elle avec transport.

A ces mots, elle saisit une coupe ensanglantée, marcha devant lui, et fit retentir le Mont sacré du nom de Crébillon. La Muse reprit ses sens; les cendres de Corneille et de Racine se ranimèrent, et leur successeur fut placé sur le trône, entre les deux tombeaux. »

Fond et forme, voilà du pur dix-huitième siècle. Il ne paraît guère possible de dire plus faux en parlant plus mal.

(1) *Catilina* devait tout d'abord en avoir sept; mais le poète recula devant cet excès d'audace.

(2) Electre répond aux emportements d'Itys:

> Dans l'état où je suis, toujours triste, quels charmes
> Peuvent avoir des yeux presque éteints dans les larmes?
> (Electre, I, 3.)

C'est Andromaque, repoussant Pyrrhus :

> Quels charmes ont pour vous des yeux infortunés
> Qu'à des pleurs éternels vous avez condamnés?

Electre dit encore (IV, 1) :

> Où laissé-je égarer mes vœux et mes esprits?

C'est un écho de Phèdre, au pluriel près :

> Où laissé-je égarer mes vœux et *mon esprit?*

Et que d'autres exemples!

à l'auteur ? N'est-il pas en règle avec les lois du genre ? Oui, je reconnais le moule consacré ; mais ce qu'on y verse est précisément le contraire de ce qu'y versaient les maîtres. Voilà bien les formes réputées classiques ; mais ces formes ne sont plus seulement vides et mortes, comme chez d'autres ; elles sont menteuses, elles déguisent aux yeux de la foule et du poète ce qu'il y a de moins classique au monde. Crébillon, c'est le drame romantique, le mélodrame, qui tue la tragédie sans préméditation ni connaissance de cause, lui vole son costume traditionnel, s'en accommode et s'y pavane, au point de se prendre naïvement pour elle-même. Qu'on ne crie pas au paradoxe : il n'y a là qu'un pur fait, et, pour s'en convaincre, il suffit de la moindre attention.

Corneille visait au grand, Racine au délicat et au noble ; en somme, tous deux cherchaient le beau. Crébillon poursuit l'effet, en quoi il est le premier des romantiques, le précurseur bien réel des Victor Hugo, des Alexandre Dumas (1). Par instinct de nature et longtemps avant de s'en apercevoir, Corneille tendait à élever l'âme ; Racine la respectait au moins en la touchant d'une main légère, qui peu à peu se faisait puissante et emportait tout sans violence. Pour Crébillon, l'idéal est de frapper, de secouer, de bouleverser. Un jour, il entrevoit une situation à faire dresser les cheveux sur la tête, et de prime abord elle le charme. Pourquoi ? « J'en ai frémi moi-même, » avoue-t-il. Nous avons là son criterium et sa visée suprême : faire trembler et frémir. Quoi de plus faux et de plus malsain ? Mais quoi de plus romantique ? A-t-il dit, comme on le raconte : « Mes prédécesseurs ayant pris pour eux la terre et le ciel, il ne me restait plus que l'enfer ? » A le bien en-

(1) Il s'agit ici de Dumas père.

tendre, ce serait un aveu d'impuissance. En tout cas, on le vante d'avoir porté la terreur au comble. Il faudrait au contraire le blâmer nettement d'y avoir cherché le premier ressort de son drame. La terreur, ainsi que la pitié, n'est qu'un élément secondaire, et dont l'abus offre encore plus de périls. Le tragique en usera toujours sobrement et au bénéfice d'un sentiment plus noble, si peu qu'il connaisse l'homme et qu'il l'honore. Il semble bien que notre poète n'y ait songé de sa vie. Rien ne vaut la terreur, puisqu'elle secoue, sinon l'horreur qui secoue bien plus. Conclusion toute naturelle, s'il ne faut que produire une émotion forte, si l'effet est la même chose que le beau. Mais encore une fois, c'est là du romantisme pur, et, n'était la rupture de l'école moderne avec les données antiques, je m'étonnerais que l'abominable légende d'Atrée et de Thyeste n'ait pas tenté Victor Hugo comme elle avait séduit Crébillon (1).

Et comment la traite ce faux classique? Ici apparaît bien le second vice radical de sa manière. La conception est fausse, l'exécution à l'avenant. Nos grands tragiques étaient gens instruits, penseurs, observateurs, moralistes, soucieux de la vérité historique, plus encore de la vraisemblance humaine, en tout préoccupés des exigences de la raison et jaloux d'y satisfaire. Pareil souci n'a jamais hanté leur continuateur. Cette imagination ardente, nour-

(1) Est-il bien sûr d'ailleurs que Victor Hugo n'ait pas, une fois au moins, imité le vieux poète? Dans les *Burgraves*, Guanhumara, pour se venger du comte Job, veut qu'il finisse par un parricide. Il mourra de la main d'Otbert, son propre fils, et l'un et l'autre ne se connaîtront qu'après le coup porté. Que si Otbert se refuse au meurtre du vieillard, il perdra Régina qu'il aime. Or, tout cela est dans Crébillon. Seulement, Guanhumara s'appelle Atrée; Job est Thyeste; Otbert, Plisthène; Régina, Théodamie. — Veut-on croire à une simple rencontre? Elle prouvera, du moins, la communauté d'inspiration, naturelle conséquence de la communauté de système et de but.

rie de chimères bien plus que d'histoire et d'observation, n'invente que pour surprendre, disons mieux, elle n'invente guère, elle se souvient, elle pille, elle copie. Sans parler des grands modèles qu'elle nous rend par lambeaux (1), n'a-t-elle pas à son commandement les moyens connus, les recettes traditionnelles du roman et du mélodrame : noms supposés, personnages qui s'ignorent eux-mêmes, reconnaissances et le reste ? Aristote les recommandait, mais nous savons si le grand philosophe est infaillible en matière de tragédie. Corneille et Racine daignaient user quelquefois de ces expédients faciles : Crébillon les prodigue, et l'on a compté jusqu'à cinq de ses pièces qui n'ont point d'autre fondement (2). Ne parlons pas de caractères, d'action simple et naturelle ; les personnages sont des mannequins ou des fantômes, qui s'agitent, piétinent, déclament, se répètent ou se démentent, au hasard d'une situation toujours compliquée, presque toujours invraisemblable. Atrocité à part, quoi de plus rebutant qu'*Atrée et Thyeste*, pour un esprit qui veut se rendre compte et ne souffre pas d'être moqué ? Plisthène, ce fils de Thyeste, qu'Atrée élève comme sien pour en faire l'instrument de sa vengeance, est à la fois un aveugle qui ne comprend rien, et un mauvais écolier de Racine, un raffiné, un galant, un vertueux du dix-huitième siècle, fourvoyé dans cette Grèce primitive et encore sauvage. Atrée, le monstre, change à tout moment de dessein et de stratégie ; il déconcerte par ses incohérences autant qu'il révolte par sa férocité. Ailleurs comme ici, dans *Idoménée*,

(1) Dans *Idoménée*, on retrouve ensemble Œdipe roi et Phèdre. — Electre, devant Egisthe, c'est Pulchérie devant Phocas (*Héraclius*). — Zénobie rappelle à la fois Pauline et Monime ; Pharasmane est une ombre de Mithridate, etc.

(2) *Atrée et Thyeste*, *Electre*, *Rhadamiste et Zénobie*, *Sémiramis*, *Pyrrhus*. (Voir Brunetière, *loc. cit.*)

dans *Electre*, par exemple, rien qui se tienne et se justifie assez bien devant le bon sens et l'expérience des choses humaines. Ce romancier, qui se croit tragique, s'adresse à la curiosité pure, mais à une curiosité complaisante, enfantine, trop paresseuse pour discuter avec elle-même et avec lui. Est-ce le théâtre de Crébillon ou celui de Victor Hugo que j'analyse? L'un et l'autre. Comme Regnard promet le rire à condition qu'on ne regarde ni à la qualité ni à l'objet, de même le faux classique et le grand romantique auraient pu tous deux mettre à l'affiche de leurs pièces : « Je vais vous remuer à outrance, pour peu qu'il vous plaise d'abdiquer votre raison. »

Du moins, Crébillon n'a-t-il pas un chef-d'œuvre? L'éclat de *Rhadamiste et Zénobie* est-il immérité?

Rhadamiste est fils du roi d'Ibérie, Pharasmane. Il prétendait à la main de sa cousine, Zénobie, fille du roi d'Arménie, Mithridate, le propre frère de Pharasmane. Mithridate se refusant à cette alliance, Rhadamiste l'a tué, puis s'est enfui avec sa nouvelle épouse. Poursuivi, près d'être atteint, craignant par-dessus tout de la laisser à un rival, il l'a poignardée et précipitée dans l'Araxe; lui-même a disparu.

Quand s'ouvre la pièce, dix ans plus tard, on les tient pour morts l'un et l'autre. Cependant tous deux vivent encore, et vont se rencontrer à la cour de Pharasmane. Rhadamiste, qui s'est donné aux Romains, y vient sous un nom supposé, comme envoyé de Corbulon. En même temps s'y trouve une princesse inconnue, Isménie, prisonnière d'Arsame, le second fils de Pharasmane, aimée tout à la fois du père, qu'elle déteste, et du fils, auquel, croyant pouvoir disposer d'elle-même, elle a donné son affection. Pressée par le jaloux Pharasmane, elle recourt à l'ambassadeur des Romains, en même temps qu'Arsame veut la lui confier pour la dérober à la passion du roi. Mis en pré-

sence, les deux époux se reconnaissent, car Isménie n'est autre que Zénobie. Rhadamiste demande à être puni, tout en protestant de sa fidélité inviolable.

> Ma plus grande fureur fut celle de t'aimer (1).

Zénobie lui rend son cœur.

> Va, ce n'est pas à nous que les dieux ont remis
> Le pouvoir de punir de si chers ennemis.
> Nomme-moi les climats où tu souhaites vivre ;
> Parle : dès ce moment je suis prête à te suivre.

Et pourtant ce n'est pas sans lutte secrète, car ce cœur est tout plein d'Arsame, qui n'en sait rien encore, mais qui le saura tout à l'heure, dans une scène vraiment belle, au moins égale, selon moi, à celle de la reconnaissance. Pour couper court à ses poursuites, désormais illégitimes, Zénobie lui fait connaître Rhadamiste. Violent et soupçonneux, Rhadamiste prend ombrage de cette confidence, et c'est devant lui-même qu'Arsame apprendra qu'il était aimé, s'il ne peut plus l'être; après quoi, elle se déclarera tout de nouveau prête à suivre son époux.

La jalousie de Pharasmane tranche cette situation compliquée. Tandis qu'il fait arrêter Arsame, le craignant comme rival et peut-être comme vendu aux Romains, on lui annonce que leur ambassadeur enlève Isménie (Zénobie). Il le poursuit, le rejoint et le blesse d'un coup mortel, sans le connaître pour son fils. Rhadamiste revient expirer à ses yeux en se dévoilant, et le tyran désespéré abandonne Zénobie à l'affection d'Arsame.

> Je dois ce sacrifice à mon fils malheureux.
> De ces lieux cependant éloignez-vous tous deux.

(1) Acte III, scène v.

De mes transports jaloux mon sang doit se défendre.
Fuyez; n'exposez plus un père à le répandre (1).

Composition singulière, attachante, offrant de beaux détails et de graves défauts. Peut-être serait-on sévère de n'y voir qu'un trompe-l'œil brillant; à coup sûr, on serait dupe de l'estimer un chef-d'œuvre. Moins énormes que partout ailleurs, les vices du système de Crébillon s'y montrent encore : emprunts voisins du plagiat, complexité, obscurité, caractères vagues et tout en surface, large part faite au romanesque dans les incidents et les sentiments des personnages. Cette pièce est bien le dernier effort de Crébillon; elle décèle un esprit capable et digne d'un emploi meilleur. A ne voir qu'elle, nous devrions estimer l'auteur un vrai talent, mais assez mal inspiré pour commencer le déclin du genre. Prise au total, son œuvre dramatique nous a forcés d'aller plus loin, de le considérer comme le meurtrier, peut-être involontaire, de la tragédie. Qu'il garde la responsabilité de l'attentat; comme d'autres celle de leur impuissance. Aux maîtres la gloire d'avoir fait vivre ce que les médiocres ou les excentriques ont fait si tôt mourir.

Comment se le dissimuler, du reste? Bien que moins rapide, la décadence est partout. La comédie folâtre à l'aventure ou butine parmi les actualités de menues observations sans profondeur. La poésie languit ou déclame. La prose, peut-être la plus belle part du grand héritage, en tout cas, la plus résistante et la mieux conservée, ne soutient déjà plus sa mâle et simple vigueur d'autrefois. Elle

(1) Acte V, VII.

s'enjolive, s'amincit et se parfile; chez elle aussi la rhétorique envahit quelque peu l'éloquence, le procédé menace de remplacer le grand art. Dans la société polie, le précieux renaît et s'étale, non sans un avant-goût de pédantisme scientifique, philosophique, humanitaire. L'esprit français n'a pas encore cessé d'être net, agile, brillant; mais ses qualités solides baissent visiblement avec les mœurs et la foi. Le dix-huitième siècle commence.

CONCLUSION

Il convient d'envisager encore une fois et dans son ensemble la glorieuse époque dont nous achevons l'histoire. Ce pourrait être un plaisir : que ce soit du moins un profit.

Oublions ou rejetons dans l'ombre le spectacle un peu triste des dernières années. Revenons à la période de splendeur, attachons-nous aux maîtres ; qu'ils posent devant notre esprit en pleine lumière, comme j'aurais voulu les y établir par le plan même et la disposition de cet ouvrage. Voici les quatre initiateurs, les hommes qui, sans modèles contemporains, nous ont donné les premiers chefs-d'œuvre : Corneille, Pascal, Molière, Bossuet. A leur suite immédiate et presque dans un même rang d'honneur, vient, non pas, comme on l'a dit, une seconde école, mais un second groupe, qui les apprécie, les imite et les continue dans sa liberté originale : Boileau, Racine, La Fontaine, Bourdaloue, La Bruyère, Fénelon. N'en séparons pas ces écrivains sans intention de littérature, ou tout au moins de

publicité immédiate : Sévigné, Maintenon, Saint-Simon ; ils ne déparent point le tableau. A tous ces esprits supérieurs donnons pour entours les plus méritants de leurs précurseurs, contemporains ou héritiers : Malherbe, Balzac, Descartes, si l'on y tient absolument, Pellisson comme avocat de Foucquet, Retz, La Rochefoucauld, Fléchier, Massillon, d'Aguesseau, Regnard, Lesage : figures d'arrière-plan, mais capables de briller au premier, n'étaient ces génies qui éclipsent tout de leur gloire. A vrai dire, ceux-là surtout font notre grand siècle littéraire ; il est donc juste qu'ils le représentent ; c'est à eux que nous pensons en le nommant ; c'est en eux qu'il faut le voir et le juger sans engouement ni admiration vague, mais avec un sérieux effort pour entrer dans le secret de leur grandeur et entendre leurs vraies leçons. Que cette revue finale ne soit d'ailleurs ni une revendication patriotique ni une satire de nos lettres modernes. Si des comparaisons s'imposent, le critique serait pusillanime de les fuir ; mais il serait malavisé autant qu'injuste de les forcer aux dépens du vrai, seul utile, et de la perfection absolue qui ne se rencontre nulle part.

I

La Providence honore singulièrement une époque et un pays quand il lui plaît d'y réunir un si riche faisceau de belles lumières. L'antiquité ne l'avait vu que deux fois ; encore est-il vrai que le siècle d'Auguste ne nous offre pas un pareil nombre de génies, et que le siècle de Périclès n'arrive, en ce point, qu'à nous égaler. Simple question de chiffres : elle ne tranche ni même ne touche la querelle des anciens et des modernes ; mais elle peut avoir son intérêt, et il n'est pas hors de propos de la relever en passant.

Quant aux nations chrétiennes, aucune d'elles ne se vante d'avoir compté dans un même temps une pléiade littéraire comparable à la nôtre ; c'est un pur fait.

La littérature française au dix-septième siècle a-t-elle donc rassemblé tous les mérites et comme posé les bornes de l'esprit humain ? Non certes, et l'on a beau jeu à dénombrer ses imperfections ou ses lacunes.

En prose, et hormis Bossuet rendant l'Écriture sainte, la traduction est médiocre. Elle l'est dans les *Belles infidèles* de Perrot d'Ablancourt ; à peine s'élève-t-elle jusque-là dans les essais des Port-Royalistes. Cette infériorité quasi universelle s'explique, tantôt par une adaptation bizarre des formules antiques à la politesse moderne (1), tantôt par une conception un peu mesquine du génie de la langue française, à quoi se mêle un respect mal entendu pour les formes périodiques de l'auteur ancien. — Les chefs-d'œuvre manquent dans le genre historique proprement dit, car on n'y peut ranger en stricte justice les *Mémoires* non plus que les *Variations* ou le *Discours sur l'histoire universelle.* — La critique ne monte pas encore à la hauteur d'un genre. Qu'elle signe Chapelain ou même Boileau, elle s'énonce habituellement dans une prose pesante ; elle est souvent étroite, formaliste, plus soucieuse des autorités établies que des lois essentielles de la nature. Un peu plus profonde chez La Bruyère, Fénelon la rend alerte et brillante, mais non pas encore assez libre et assez sûre. Bossuet seul en offre un type admirable, mais cette fois Bossuet parle latin (*Dissertatio in Psalmos*).

(1) « Monsieur, j'ai reçu votre lettre le vingt-neuf d'avril, lorsque j'étais au Cumin... Après l'avoir lue, Madame votre femme m'ayant fait l'honneur de me venir voir avec Monsieur votre fils, ils ont jugé à propos que vous prissiez la peine de venir ici, et m'ont obligé de vous en écrire... » (*Recueil de Guyot.*) Qui reconnaîtrait dans cette phrase Cicéron parlant à Sulpicius ?

Et cependant, à considérer surtout les prédicateurs, les moralistes, les auteurs de *Mémoires*, je croirais sans peine, comme Victor Cousin, que « dans la prose est notre gloire la plus certaine (1) », au moins la plus complète ; car c'est dans la poésie surtout que s'accusent les déficits. Ni le Quinault des opéras, avec quelques tirades heureuses, ni Racine même, avec ses admirables chœurs, ne suffisent à nous empêcher de reconnaître que le lyrisme nous manque alors. Il ne devait naître chez nous qu'au dix-neuvième siècle, et plût à Dieu que le caprice ou la mollesse ne l'eussent pas vite infecté comme un double péché originel ! — Au temps de Louis XIV, l'épopée ne figure que pour quelques tentatives deux fois regrettables, car la gaucherie de l'exécution compromet et discrédite une théorie littéraire fort saine, fort capable en soi de détrôner, cent cinquante ans avant le *Génie du Christianisme*, le préjugé mythologique si funeste à notre art national. — Un excellent ouvrier en vers didactiques ou satiriques, un fabuliste sans égal au monde, trois écrivains de théâtre, dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'ils ne craignent aucune comparaison, aucun voisinage : groupe admirable, rencontre déjà singulièrement heureuse. Malgré tout, on se prend à souhaiter plus encore. On voudrait ajouter à ce rare ensemble de génies un Lamartine moins rêveur, moins sensuel ; un Victor Hugo moins affolé par l'orgueil, moins emporté par la frénésie du verbiage ; un Musset plus correct et plus chaste ; enfin — pourquoi s'arrêter dans le rêve ? — un second Dante, parlant français. Ne soyons pas ingrats à la Providence ; mais ne croyons pas qu'en nous donnant les grands hommes du dix-septième siècle, elle ait épuisé sa libéralité, fermé sans retour le champ du progrès possible.

(1) Cousin, *Études sur Pascal*. Avant-propos.

Ne regardez qu'aux surfaces et, pour ainsi dire, au matériel des choses : la littérature d'alors vous semblera donc pécher par défaut. Poussez plus avant, cherchez les causes : vous trouverez que tout procède plutôt de certains excès. Moins funestes assurément que les extrémités contraires où l'on s'est jeté depuis, ils sont fâcheux après tout ; ils n'étaient pas inévitables, quelque chose comme la rançon fatale des inappréciables qualités qu'ils allaient poussant à outrance. Le dix-septième siècle aimait l'autorité, la tradition ; c'est sa gloire. Mais qui l'obligeait à glisser dans la superstition, à poser en axiome l'infaillibilité littéraire d'Aristote, et cependant à l'interpréter de fantaisie, comme avaient fait les inventeurs des trois unités ? — Le dix-septième siècle avait le culte de l'antique, et bien lui en a pris. Mais pourquoi continuer Ronsard et son idolâtrie indiscrète ? Pourquoi imposer à la France, non pas seulement l'esprit fondamental de l'art grec, le naturel, la force sobre et ordonnée, mais la formule, le procédé accessoire et discutable, mais la mythologie surtout ? Que de grands esprits, un Boileau, un Fénelon, aient défendu et pratiqué ce contresens étrange, peu de choses montrent mieux la faiblesse de l'homme, et nous avertissent plus sévèrement de nous tenir en garde contre la tyrannie des opinions reçues.

Le dix-septième siècle est hautement et noblement spiritualiste, psychologue, moraliste en fin de compte. Quel que soit le sujet traité, partout revient et domine la curiosité ardente pour l'homme, le plus bel objet de notre étude après Dieu. Or, deux forces, ailleurs opposées, le jansénisme et le cartésianisme, se coalisent ici pour faire ce spiritualisme quelquefois rigide, hautain, exclusif. Le pittoresque manque jusqu'à un certain point dans l'art, parce que l'âme, trop jalousement occupée d'elle-même, oublie

un peu plus que de raison la poésie des choses. Alors on a trop de sens pratique et de santé morale pour s'abandonner à la rêverie et en faire un département de la littérature, trop de fierté pour mettre le public dans sa confidence intime, pour vendre à un libraire les secrets de sa vie et de son foyer. L'écrivain ne se propose pas d'étaler sa personnalité pour qu'on l'adore ; il veut offrir, sous forme sérieuse ou légère, quelque vérité d'intérêt commun. Par-dessus tout, il respecte sa religion ; il craindrait de la ravaler en la commettant avec des entours profanes. Rien de mieux ; mais voici la contre-partie, l'exagération plutôt. A force de réserve discrète et de pudeur fière, l'âme se prive souvent de mettre dans la parole cette expansion simple, naïve, aimable, qui n'est pas étalage et vanité. Il ne tient pas à la littérature de fiction, à la poésie, que la foi chrétienne, honorée par une sorte d'abstention craintive, n'en vienne à s'isoler majestueusement des choses humaines, du train courant de la pensée et des habitudes du langage. Quelle œuvre d'imagination la fait sentir présente et vivante comme elle l'est dans les écrits familiers d'un Louis Veuillot ? Hélas ! la mythologie a pris sa place, et voyez un résultat de cette aberration jointe au reste. On incline à concevoir, à pratiquer du moins, la littérature d'invention comme indépendante, comme détachée des sentiments réels de l'auteur. Elle deviendrait, si l'on raisonnait la tendance, une sorte de jeu d'esprit factice, obéissant à des lois et formules prises ailleurs que dans la nature des choses et de l'homme. Pour qui veut faire acte de poète, il ne suffit malheureusement point de monter du réel à l'idéal, à la beauté, à la perfection, à la vérité supérieures ; l'usage veut qu'il sorte largement du vrai, qu'il s'établisse dans le convenu, allégories convenues, langage convenu, dissonance habituelle et choquante entre le fond de l'âme et la

façon de le traduire. Aujourd'hui que l'on a remis en doute l'évidence même, il se trouve des gens pour glorifier cette méthode poétique. A leur gré, l'art n'est plus que fantaisie d'imagination et *virtuosité* de style, où n'ont que faire les vrais sentiments de l'artiste. En a-t-il, d'ailleurs? Peu importe. On l'en dispense volontiers, tout au moins on ne lui en demande pas compte. Nos anciens se fussent récriés contre cet humiliant paradoxe ; et les voilà qui, par un détour étrange, y reviennent eux-mêmes dans la pratique. Boileau disait avec une heureuse justesse :

Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable,

et il ne prenait pas garde que son entêtement de la formule grecque ou romaine le conduisait parfois à se mentir à lui-même, par exemple quand il évoquait, pour glorifier Louis XIV, des entités allégoriques aussi parfaitement vides à ses propres yeux qu'à ceux du héros.

Préjugé, routine, principes excellents poussés à outrance, précieuses qualités s'exagérant en défauts : notre âge d'or littéraire a donc eu part à ces infirmités humaines. Dans les œuvres d'invention, dans la poésie, il n'est ni parfait ni complet. On a vu naître sous d'autres climats, et plus tard en France, des beautés qui lui manquent.

Mais pourquoi tant d'insistance ? Qu'avons-nous à craindre aujourd'hui ? Serait-ce un aveugle engouement pour le passé, un dédain préconçu à l'endroit de nos richesses contemporaines, ou je ne sais quel patriotisme jaloux et ridiculement injurieux aux littératures étrangères? Le péril est bien plutôt à l'extrême opposé, dans le *modernisme* et l'*exotisme*, pour parler le langage courant. Néanmoins, il fait toujours bon présenter la vérité tout entière. Un homme qui est bien encore du dix-septième siècle, d'Aguesseau, disait à son fils, avec une largeur et une

hardiesse fort notables pour l'époque, peut-être même excessives en un point : « Nos auteurs — entendez surtout nos poètes — sont souvent froids, et les Italiens ont trop de feu, aussi bien que les Espagnols. Nous manquons de fécondité d'esprit, et ils en ont trop ; nous péchons par le défaut, ils pèchent par l'excès ; en sorte que, pour former un poète parfait, il faudrait le faire naître en Italie, le faire voyager en Espagne et le fixer en France, pour le perfectionner en le tempérant... » Et plus loin : « Je trouve dans cette étude des défauts de nation et, pour ainsi dire, de climat, où un degré de soleil de plus change le style, quelque chose qui étend l'esprit, qui le met en état de comparer les meilleures productions de chaque pays, qui le conduit ainsi jusqu'à la connaissance de ce vrai et de ce beau universel qui a une proportion si juste et une si parfaite harmonie avec la nature de notre esprit, qu'il produit toujours sûrement son effet, et qu'il frappe tous les hommes, malgré la différence de leurs nations, de leurs mœurs et de leurs préjugés, en sorte que... on pourrait le regarder comme l'idée primitive et originale, comme l'archétype de tout ce qui plaît dans les ouvrages d'esprit (1). » Paroles à peine correctes, mais pleines de sens et d'instruction. Elles nous ouvrent des vues plus hautes et, du même coup, nous font entendre la valeur absolue, durable, universelle, de cette grande littérature française dont nous avons dit les défauts.

II

Le beau a des formes indéfinies, et il n'est époque ou nation qui les réalise toutes. On peut d'ailleurs admettre

(1) D'Aguesseau, *Instructions sur les études propres à former un magistrat*. Troisième instruction.

qu'un degré de soleil de plus change le style sans le gâter, en modifiant le tempérament des écrivains sans le jeter en dehors de la saine nature humaine. Acceptons même, si l'on veut, ces locutions si fort à la mode : l'âme française, l'âme allemande, l'âme italienne, l'âme ancienne, l'âme moderne... Mais acceptons-les sous bénéfice d'inventaire et en réservant expressément ce principe, ce fait d'expérience : parmi les diversités accidentelles et de surface, le fond d'âme et de nature ne varie pas. Italien, Allemand, Français, antique ou moderne, on est homme, après tout ; on apporte au spectacle des choses les mêmes yeux, le même esprit, le même cœur. Les choses ne changent pas davantage. Dieu, l'homme, le monde, s'offrent à qui les contemple, inépuisables d'aspects, mais invariables quant à leur essence. Fond immuable de l'âme, essence immuable des objets qu'elle peut connaître, sentir, exprimer, pousser même à une perfection plus haute que le réel, mais toujours dans le sens de leurs attributs caractéristiques : voilà d'où sortent les grandes lois de l'art littéraire, les seules importantes, les seules que le bon sens nous impose, et le bon goût et la conscience. Voilà ce qui nous révèle, voilà de quoi se fait cette « idée primitive et originale, » cet « archétype de tout ce qui plaît dans les ouvrages d'esprit. » Archétype commun, le même pour tous et toujours ; lois constantes et universelles comme le fond de l'homme et des choses, comme Dieu, auteur et suprême exemplaire des choses et de l'homme. Et certes, unir l'ordre à la puissance ; — mettre dans son œuvre toutes ses facultés à la fois en pleine activité, en plein vol, mais sans rompre jamais leur équilibre essentiel ; c'est-à-dire conserver à l'esprit son empire sur la matière, se garder raisonnable parmi les belles audaces de l'imagination et du sentiment ; — d'autre part, mesurer à l'objet présent le déploiement,

l'essor de la pensée et de la parole; — par-dessus tout, satisfaire aux exigences de la morale, reine maternelle mais jalouse, qui ne se contente pas d'une neutralité d'ailleurs impossible, mais requiert de plein droit le concours et le service; en un mot, respecter l'âme que l'on touche et travailler de près ou de loin à son élévation finale : — autant de devoirs premiers, évidents, qui laissent de magnifiques espaces à l'originalité nationale ou individuelle, mais qui, manifestement, ne connaissent ni époques ni frontières.

Je reprends la question de haut, mais je ne crois pas avoir à m'en excuser. On aime trop aujourd'hui à concevoir la vérité comme toujours mobile, le beau comme purement relatif, ce qui revient à leur dénier toute réalité objective. On nous ferait volontiers de l'art un simple jeu de la fantaisie, expliqué dans ses caprices par les circonstances de temps ou de lieu ; et qui ne voit que c'est là mettre à néant l'art lui-même? En toute chose, on arrive à s'effrayer du certain et de l'absolu, seul honneur de l'intelligence, et à tirer vanité du scepticisme, lequel n'est pourtant qu'aveu d'ignorance, honte et faiblesse, pour ne pas dire lâcheté.

Au reste, sans un énergique retour aux principes, aux lois naturelles de toute éloquence et de toute poésie, sur quoi fonder, comment comprendre l'excellence universelle, permanente, absolue, de nos lettres françaises au grand siècle? Quand une élite d'écrivains observe à l'ordinaire ces lois souveraines, quand elle se maintient habituellement dans la direction de cet archétype qui est le vrai, le beau, l'honnête; elle ne fait pas seulement la gloire d'un pays et d'un temps; elle mérite bien de la race entière, partout modèle, partout classique de plein droit, c'est-à-dire apte, pour sa part, à former l'homme, puisqu'elle a su

l'exprimer dans la haute vérité de sa nature. C'est le privilège de toute œuvre saine, sans acception de date non plus que de patrie; mais notre pays a eu le rare avantage de produire à la fois toute une moisson d'œuvres qui portent ce signe, d'œuvres non pas seulement françaises, mais humaines au meilleur sens du terme; d'œuvres que la France ne pourra jamais renier sans achever de se renier elle-même; dont je ne prétends imposer à personne les formes et procédés extérieurs, mais dont le fond, l'esprit, l'inspiration dominante agréeront partout à l'homme sérieux, digne, supérieur aux préjugés d'éducation et de nationalité. Marquons encore plus précisément ce qui leur vaut cette gloire.

La littérature est, dit-on souvent, l'image de la société. Mais qu'est-ce que la société dont on parle? L'organisation politique? En dépit de tous les lieux communs de parti, j'ai peine à voir là de quoi influer sensiblement sur les arts. S'agit-il de la structure sociale, du caractère démocratique ou aristocratique des institutions? Voilà peut-être pour agir un peu plus; mais cette action ira-t-elle bien loin? J'en doute encore. L'adage n'est pleinement vrai que si, par le mot de société, l'on entend surtout les idées et les mœurs régnantes. Comme la manière de chaque écrivain traduit invinciblement son être intime, une littérature vue d'ensemble reflète et accuse ce qu'on appellerait bien l'âme collective, l'état d'esprit et de cœur du grand nombre dans un temps et un lieu donnés. Nos lettres du dix-septième siècle nous mettent aux yeux l'âme française telle qu'elle était à cette époque.

Or, elle était profondément et noblement humaine, c'est-à-dire, malgré ses défaillances inévitables, mieux instruite de la vraie perfection de l'homme, plus attentive à la poursuivre, moins éloignée d'y atteindre qu'on ne l'était ailleurs

et qu'on ne l'a été depuis chez nous. C'est surtout qu'elle était sage autant que forte; c'est que, dans l'ardeur même et le transport, elle savait se maintenir en ordre, en équilibre, en santé.

Il y a comme deux santés de l'âme : l'une supérieure et d'ordre moral qui est la vertu; l'autre de pure nature, d'ordre physique, pourrait-on dire, inférieure, mais de grand prix. C'est l'harmonie des facultés et leur hiérarchie native, la domination souple, généreuse mais toujours sentie, de la raison sur l'imagination et le cœur. A en juger par nos chefs-d'œuvre, l'âme française est alors saine, le plus souvent de ces deux santés à la fois, toujours au moins de la seconde. Parmi nos maîtres, ceux-là même qui désertent la morale ou la combattent, Molière par exemple, n'ont pas au moins divorcé avec le bon sens et la mesure, c'est-à-dire avec le naturel. Ils gardent l'empire sur leurs impressions, ils les proportionnent à la vraie valeur des choses, après quoi l'expression suit et s'y ajuste sans effort.

L'âme qui s'exprime et se déclare sous leur plume tient de cette vigueur intacte de constitution une sérénité singulière et qui nous manque, à nous, douloureusement. Fût-elle troublée par le désordre de la vie — Molière encore et La Fontaine ; — assombrie, comme chez Pascal, par un esprit de secte dur et chagrin ; attristée ou aigrie par le spectacle du monde, comme celle d'un La Rochefoucauld; encore laisse-t-elle nettement apercevoir, sous le malaise ou l'amertume ou l'ironie, une je ne sais quelle profondeur calme, signe et bienfait d'une époque où la foi règne et, par suite, la paix. Eût-elle perdu quelque chose de cette foi précise et vigoureuse, on la sent toujours bien assise, bien établie dans la possession de certaines vérités maîtresses qui lui servent comme de lest et l'empêchent de

flotter à tout vent. Elle n'est ni rêveuse ni violente; elle se meut d'un mouvement puissant mais normal, et ce n'est pas à elle qu'on ferait prendre pour vie l'exaltation, l'outrance, la fièvre. Qu'en est-il, à plus forte raison, si aucun souffle mauvais ne l'a touchée? Que respire l'âme d'un Corneille, d'un Bossuet, d'un Fénelon? Le calme dans la force, le calme dans la grâce, le calme dans le concours et le déploiement magnifique de toutes les énergies.

Ame bien réellement et glorieusement humaine, ai-je dit. C'est avant tout qu'elle est chrétienne, et que rien ne vaut la grâce, le surnaturel, pour conserver l'intégrité de la nature. Ne le démontrons pas, n'y insistons pas : c'est l'évidence. Malgré quelques protestations dépitées, croyants ou incroyants l'avouent de concert : ni le bruyant libertinage de quelques-uns, ni les faiblesses, les inconséquences, les vices d'un grand nombre, ne feront jamais que le dix-septième siècle n'ait été chrétien. Sa littérature en témoigne et, du même coup, elle en profite. Hier encore on le rappelait sommairement dans un livre consacré aux gloires de la France religieuse (1). D'autres avaient déjà confessé que l'apostasie du siècle suivant explique, pour une large part, son infériorité littéraire (2). L. Veuillot disait de certains critiques : « Ils en sont venus à admirer le siècle de Louis XIV sans pouvoir le comprendre. Ils ne le

(1) *La France chrétienne dans l'histoire*. Didot, 1896. Liv. VIII, ch. I. Etude de M. R. Doumic. — Qu'on me pardonne seulement de n'accepter pas le mot d'*idée chrétienne* employé par l'auteur. Qu'est-ce que l'*idée chrétienne?* Qui entend bien ce que cela veut dire, et qui ne voit quelles équivoques on en peut tirer? Il y a des idées philosophiques, platoniciennes, cartésiennes, que sais-je? L'idée chrétienne vient de Dieu; elle s'appelle en soi le dogme, et ce qui lui répond en nous s'appelle la foi.

(2) M. E. Faguet, *Dix-huitième siècle, Etudes littéraires*. Avant-propos, p. VI. — Il est telle faculté de province où des bacheliers de rhétorique ont eu à réfuter cette assertion réputée scandaleuse. Pauvres enfants! Que pouvaient-ils en savoir?

comprennent pas parce qu'ils ne sont pas chrétiens (1). » Atténuons légèrement et disons : ils comprennent mal parce qu'ils ne sont chrétiens qu'à demi ; ce sera vrai des plus doctes et des plus sagaces, des Villemain, des Nisard, des Sainte-Beuve. Ceux-là seuls qui ont gardé la foi du grand siècle entrent pleinement dans son génie, mais encore — pourquoi sommes-nous réduits à l'ajouter? — s'ils ont le bon esprit et le courage de ne point isoler en eux le croyant du lettré, de ne pas se figurer la critique, le goût, l'art, la science, comme choses indépendantes où leur religion n'a que faire.

Ordre conservant la puissance, équilibre, bon sens, mesure, santé, sérénité : voilà donc, en son fond original et dans ses mérites essentiels, la littérature du grand siècle, au moins chez ses représentants les plus illustres. Voilà pourquoi respirer cette âme, pratiquer cette littérature, sera toujours une hygiène excellente, mais à cette heure plus que jamais. Nos lettres ont des beautés qui manquent à l'époque de Louis XIV ; notre âme contemporaine a dégagé, elle a fait vibrer, quelquefois avec bonheur, certaines cordes que la sévérité de nos pères tenait à peu près captives et muettes. Mais en vérité nous payons bien cher nos avantages. Où est aujourd'hui l'énergie qui se possède, la paix fière et grave, la vie puissante mais régulière? Beaucoup en ont laissé perdre le goût et même l'idée. Ils estiment pâle tout ce qui n'est pas miroitant et criard ; ils jugent froid tout ce qui n'est pas brusque, heurté, convulsif, tout ce qui n'a pas l'incandescence et l'impétuosité d'un torrent de lave. La langue ne sait plus être sobre ; elle court après le mot fort et l'hyperbole. Il arrive souvent que, dans le style, plus rien ne brille, ni ne frappe, ni n'émeut, et c'est

(1) L. Veuillot, *Lettre à M. Foisset*, 26 novembre 1842. *Correspondance*, t. VII, p. 126.

précisément parce que tout veut briller, frapper, émouvoir. Les beautés mêmes de notre littérature, de notre poésie notamment, ont presque toujours quelque chose d'anormal et de maladif : mollesse ou violence, langueur ici, fièvre là, névrose partout. Depuis Chateaubriand, depuis Rousseau, combien d'écrivains, dans leurs pages les plus fameuses, nous apparaissent comme d'illustres malades! Pour le mieux sentir, opposez deux à deux quelques noms du dix-septième siècle et du nôtre. Comparez la force de Corneille à celle de V. Hugo, la grâce souple de Racine à celle de Lamartine, la vigueur âpre de Pascal à celle de Lamennais. Me sera-t-il permis d'aller plus loin, de confronter en tout respect l'éloquence de Bossuet avec celle de notre admirable Lacordaire? Qu'entre ces hommes supérieurs il y ait contraste radical ou simple nuance, le parallèle est bien fait pour nous montrer ce que nous devons envier au siècle de Louis XIV, ce qu'il serait bon de rapprendre à son école, mais surtout de puiser pour notre compte à la source où il puisait lui-même.

Car il serait trop fâcheux de nous en tenir à une admiration stérile, peut-être même inconséquente, bizarrement associée à d'autres admirations contradictoires. D'aucuns penseraient volontiers que nos maîtres ont bien fait pour leur temps et leur pays. Erreur et faiblesse. Encore une fois, par le fond de leur âme et l'essentiel de leur art, ils ont bien fait pour tous et à toujours. D'autres ne se refusent pas au charme de cette littérature reposée, de cette âme forte et sereine, mais se laissent prendre aussi bien aux prestiges de la littérature maladive, à la puissance menteuse de l'âme en convulsion. Ce sont, pour eux, phénomènes variés d'une même nature toujours droite et légitime, spectacles divers, mais de même valeur, et dont chacun à son tour nous repose de l'autre. Cette façon de tout

égaler, de tout confondre, peut bien s'appeler éclectisme, largeur, indépendance, que sais-je et qu'importe? Elle n'est, de fait, que scepticisme, incohérence, débilité humiliante d'un esprit malade, au point de n'oser plus s'avouer à lui-même où est le mal, où est la santé.

Que deviendront les études en France ? Les vieilles *Humanités*, déjà si misérablement réduites, ne disparaîtront-elles pas un jour ou l'autre, emportées par un coup d'état pédagogique ? Si, ce qu'à Dieu ne plaise, les lettres latines et grecques ne devaient plus être bientôt qu'un amusement d'érudits et de spécialistes, notre littérature nationale du grand siècle resterait le dernier bien et le dernier recours de l'esprit français. Là seulement il trouverait de quoi se reconnaître et se ressaisir lui-même, de quoi se rendre l'intelligence et le goût de la puissance véritable, saine, humaine, que le christianisme avoue, qu'il peut seul élever et maintenir à la hauteur dont elle est capable. C'est le dernier mot de cette histoire, et, si j'avais su la rendre moins imparfaite, c'en devrait être le fruit.

III

Mais quoi ! puis-je me flatter d'avoir écrit une histoire ? Il n'est pas impossible qu'on en doute, faute de retrouver dans ce livre certains procédés en grande faveur aujourd'hui : divisions et classifications infinies, morcellement, curieuse analyse des nuances les plus fugitives et des influences les plus légères ; bref, une allure assez peu conforme au vieux principe qui disait : ne multiplions pas les êtres sans nécessité (1).

Que l'on veuille bien m'accorder, à ce propos, le bénéfice d'une confession brève et simple. Si un tribunal autorisé me dégradait du rang et du nom d'histo-

(1) *Non sunt multiplicanda entia sine necessitate.*

rien, je m'en consolerais, je crois, assez vite, pensant que l'étiquette fait peu à l'utilité réelle d'un ouvrage. Il me semble toutefois que les arguments ne manqueraient pas à la défense. Toute comparaison mise à part, on n'a pas, que je sache, contesté à M. Nisard la qualité d'historien de la littérature française ; et pourtant son œuvre n'est qu'une suite de dissertations, parfois excellentes. Mais surtout voici ce que j'aurais à dire. Devant le bon sens et la morale, savoir pour savoir est une pompeuse vanité. L'histoire sérieuse, et qui connaît sa mission, poursuit donc une fin supérieure à elle-même ; elle n'étudie les faits qu'au profit de l'expérience pratique ; dans le spectacle des choses, elle cherche des leçons vraiment directrices du jugement et de la vie. C'est pourquoi, sans faire violence aux réalités pour les plier à une thèse préconçue, elle choisit et dispose, élaguant l'insignifiant et l'inutile, groupant l'accessoire autour du principal, événement ou personnage, en tout préoccupée de tracer les grandes lignes et de faire la lumière pour arriver à bien servir. L'histoire littéraire n'est-elle donc plus elle-même si elle suit ces lois naturelles du genre ; si, ayant à former le goût, elle dégage les maîtres de la foule des secondaires et les met en plein relief, comme étant les plus propres à son but ? Ce plan peut avoir des inconvénients : — lequel n'en a pas, et de quel côté sont les pires ? Voilà quelle serait la substance de ma plaidoirie ; mais encore une fois je me désintéresserais facilement du résultat, n'ayant prétendu qu'à n'être pas inutile, espérant d'ailleurs que, sous un titre ou un autre, mon travail pourrait également y réussir.

Or, s'il avait cette fortune, il la devrait aux appréciations d'ordre moral ou purement littéraire qu'il présente et soumet au lecteur. Ainsi pensais-je au début (1), et, en

(1) Préface, t. I, p. VI.

finissant, je ne vois pas de raison pour m'en dédire. Ces appréciations n'ont elles-mêmes d'autre autorité que celle des principes où elles se fondent : principes que le spiritualiste ne peut révoquer en doute, et à plus forte raison le chrétien ; principes qui appartiennent à la philosophie la moins discutable, souvent à la foi même. Tout mon effort a été de ne les perdre jamais de vue, de les mettre librement et hardiment à leur place qui est partout.

L'avouerai-je ? Une certaine expérience des lettres et des lettrés m'inclinait à croire que, dans cette matière si vaste et quelquefois si délicate, les jugements précis, motivés, bien personnels, ne sont pas absolument le fait de tout le monde. Personne au moins n'y arrive du premier coup ; il y faut du temps et de l'étude. On peut s'occuper assez longuement de littérature, on pourrait enseigner même, et j'en ai su quelque chose, avant d'avoir atteint ce point d'information suffisante et de fermeté réfléchie, où l'on se sent capable de penser par soi-même et avec une chance sérieuse de penser juste. En attendant, ne serait-on pas plutôt bien aise de trouver un secours provisoire, et ceux qui nous l'offrent font-ils preuve d'outrecuidance, de présomption ?

D'ailleurs le pire mal ne serait pas d'hésiter ou de juger par impression et comme à l'aventure. Ce serait d'accepter sans contrôle des opinions toutes faites, peu conciliables avec les souveraines certitudes auxquelles nous tenons par-dessus tout. Il me semble qu'ici la vérité doit être dite, et je me permettrai de la dire franchement, sans aucun dessein d'irrévérence ou de contention, avec une sympathie respectueuse pour tous les genres de supériorité. Aujourd'hui le croyant, s'il veut pousser un peu loin ses études littéraires, est moralement contraint à se faire plus ou moins le disciple de l'école officielle. Il y trouve encore, je ne

l'ignore pas, des croyants comme lui-même et dignes de tout honneur; mais, dans l'ensemble et par son esprit dominant, cette école n'est assurément pas celle de l'Église. Ainsi la force des choses le met en commerce familier avec des doctrines que j'ai représentées ailleurs comme « subtilement imprégnées de rationalisme, de naturalisme, de scepticisme religieux, moral ou simplement littéraire (1) ». Ce peut être un avantage, mais qui n'y voit des périls? Entre plusieurs autres, j'en indiquerai trois.

A cette école et sous l'influence de maîtres parfois éminents, le chrétien peut se laisser imposer certaines admirations ou superstitions traditionnelles. Il les acceptera sans défiance, parce qu'elles ne vont pas manifestement et de prime abord contre sa foi. Chose étrange! il lui arrivera peut-être de les professer, de les soutenir avec un zèle de néophyte, et jusqu'à faire sourire ceux-là mêmes qui les lui auront transmises. A tout le moins s'effraiera-t-il, comme d'une imprudence compromettante, si quelqu'un des siens remet en question tel ou tel dogme littéraire et ose regarder en face telle idole consacrée.

Voici un inconvénient plus grave, parce qu'il s'attaque aux habitudes mêmes de l'esprit. Ne pourrait-on pas en venir à confondre la science avec l'érudition, qui n'en est que la servante; à chercher sans fin le document pour lui-même, sans distinction de l'utile et du superflu; à laisser prévaloir sur d'autres curiosités, bien autrement nobles et pratiques, la passion du nouveau, de l'inédit; à se préoccuper moins de conclure sainement, d'avoir une opinion personnelle et sûre, que de rapporter scrupuleusement tout ce qui s'est dit sur la matière, de dresser procès verbal des opinions d'autrui? Nous savons des gens infiniment spirituels et doctes qui appellent cela critiquer; mais il

(1) Préface, t. I, p. v.

serait trop regrettable que le littérateur chrétien donnât quelque peu dans une méprise aussi humiliante, ou même qu'il estimât toute conclusion mal fondée si quelque pièce, utile ou non, manquait à cet universel inventaire. Admettez un pareil scrupule, et il est manifeste que vous ne conclurez jamais.

Cependant on pourrait craindre pis encore. J'entends ce déplorable système de neutralité, de séparatisme, que je rappelais déjà tout à l'heure : l'esprit, l'âme, se divisant, se déchirant, pour ainsi dire, en deux parts : d'un côté, le sens critique et littéraire ; de l'autre, la foi, peut-être même la simple morale ; le chrétien et le lettré faisant comme deux personnages en un seul, mais deux personnages isolés, autonomes, si bien que le lettré se croirait maître d'accepter, d'afficher comme tel, des préférences ou tout au moins des tolérances auxquelles le chrétien pourrait malaisément souscrire. Inconséquence, contradiction dont le bon sens murmure ; aveuglement de la conscience et tout ensemble erreur capitale du goût. En vérité l'a-t-on assez juste, assez bon, quand, par exemple, on ne voit plus combien la moralité d'une œuvre importe à l'achèvement de sa beauté même littéraire ? Et ne plus voir cela, n'est-ce pas déjà, sans y prendre garde, pencher vers cet inadmissible séparatisme, au risque de s'y engager plus avant ? Qui croirait le péril imaginaire se convaincrait lui-même de trop peu lire. A qui l'estimerait sans gravité, tout croyant logique répondrait : « Vous me faites peur. »

Peut-être n'était-il pas superflu de le signaler aux chrétiens occupés de littérature. Si, pour son humble part, mon travail contribuait à les prémunir, il ne m'aurait pas trop coûté.

FIN

TABLES

TABLE ANALYTIQUE

AUTEURS — ŒUVRES PRINCIPALES — RÉUNIONS ET INSTITUTIONS LITTÉRAIRES
PRINCIPAUX POINTS DE DOCTRINE ESTHÉTIQUE OU MORALE
TOUCHÉS AU COURS DE L'OUVRAGE

NOTE

Je redresse ici quelques inexactitudes qui me sont échappées au cours de l'ouvrage :

Tome II, Page 84. « Il fallait attendre encore vingt ans pour qu'un jésuite, le P. Daniel, opposât aux *Provinciales* une réfutation tardive mais suffisamment agréable à lire. » — Je devais dire, près de quarante ans, les *Provinciales* étant de 1656, 1657, et les *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe* n'ayant paru qu'en 1694. — Cf. t. IV, p. 332.

— — 214. « ... Les deux Lingendes, Bourguignons comme lui » (Bossuet). — Les deux Lingendes sont de Moulins.

— — 269. (Note). — Le doute sur l'authenticité du *Traité du libre arbitre* doit être considéré comme non avenu.

— — 324. (Note 1). — « Madame de la Maisonfort était supérieure à Saint-Cyr. » — Elle n'y fut que simple religieuse et n'y resta pas.

TABLE DES MATIÈRES

QUATRIÈME PARTIE

Les écrivains hors cadre.

LIVRE PREMIER

MADAME DE SÉVIGNÉ

CHAPITRE PREMIER. — LA PERSONNE.

CHAPITRE II. — LE TÉMOIN DU SIÈCLE.

CHAPITRE II. — L'HISTORIEN.

CHAPITRE III. — L'ÉCRIVAIN ET L'ARTISTE.

CINQUIÈME PARTIE

La fin du siècle.

LIVRE UNIQUE

CHAPITRE PREMIER. — LES CERCLES ET LES JOURNAUX LITTÉRAIRES.

CHAPITRE II. — LA PROSE LÉGÈRE. — LE ROMAN.

CHAPITRE III. — LES MÉMOIRES. — L'HISTOIRE. — L'ÉLOQUENCE JUDICIAIRE ET ACADÉMIQUE.

CHAPITRE IV. — LA CHAIRE. — MASSILLON.

CHAPITRE V. — LA POÉSIE.

CHAPITRE VI. — LE THÉATRE.

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY

LOIN DU PAYS

Les Religieux français et l'influence de la France dans les Missions

Par le R. P. Fr. ROUVIER, de la Compagnie de Jésus

1 fort vol. grand in-8°, troisième édition, orné de près de 200 gravures dont dix hors texte . . . . 10 fr. »

Le même ouvrage, 1 vol. in-8° raisin, orné de nombreuses gravures dans le texte . . . . 4 fr. »

« Sous ce titre mélancolique, *Loin du Pays*, le R. P. Rouvier vient de préciser les droits qu'ont à notre reconnaissance les missionnaires, ces hommes de foi, de cœur et d'action, qui ne séparent jamais l'amour de la France de leur apostolat religieux... Il est bien difficile de donner un résumé exact et complet du tableau qu'il nous présente de la charité et du dévouement de nos compatriotes. »

(*Journal des Débats.*)

« Tableau très vivant de l'expansion du religieux français dans les diverses parties du monde,... ce livre est tout d'actualité et d'un intérêt aussi solide que varié. »

(*Cosmos.*)

FIGURE EXQUISE

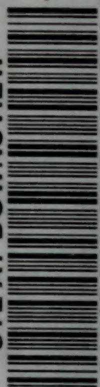
Par Léonie DE BAZELAIRE

1 beau vol. in-18 jésus. . . . . 3 fr. 50

Cette *Figure Exquise* est celle de Jeanne d'Arc, peinte avec une maëstria franche et inspirée qui met en relief sous un aspect nouveau, avec un grand charme de style, la touchante histoire de Jeanne.

ÉMILE COLIN — IMPRIMERIE DE LAGNY




UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 11 19 05 09 012 2